

PRÉSENTATION

Venus de l'ensemble du monde méditerranéen, les participants ont envisagé sous toutes ses formes, adaptation, influence, édition et censure, la présence des œuvres de Rousseau. Le Citoyen de Genève est connu dès le XVIII^e siècle dans le pourtour méditerranéen. Les communications concernent la réception qu'il a eue et qu'il a encore aujourd'hui dans les domaines les plus divers : discours, épistolaire, philosophique, politique, économique, littéraire, autobiographique, esthétique, pédagogique, musical, etc. du XVIII^e siècle à nos jours, dans les pays méditerranéens, au sens large du terme : France, Italie, Espagne, Catalogne, Pays basque, Grèce, Albanie, Turquie, Roumanie, Bulgarie, Algérie, Tunisie, Maroc, Égypte, Liban... Trente-cinq communications pertinentes ont été dès à présent retenues. Universitaires de toutes disciplines, musicologues et romanciers (Maroc, Turquie, France) ont participé aux débats.

À l'occasion du Tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, le *Centre Transdisciplinaire d'Épistémologie de la Littérature* et l'Équipe, de l'Université de Paris IV-Sorbonne¹ ont estimé que l'Université de Nice pouvait accueillir un Colloque International consacré à Jean-Jacques Rousseau, comme celui des 9-11 janvier 1996 *Autobiographie et fiction romanesque autour des Confessions de Jean-Jacques Rousseau*²,

¹ CELLF des XVII^e et XVIII^e siècles UMR 8599 du CNRS), dont je suis membre fondateur (1987).

² Colloque international de Nice, 12-13-14 janvier 1996: *Autobiographie et fiction romanesque autour des Confessions de Jean-Jacques Rousseau*. J'avais proposé de reprendre à Nice le projet de Colloque International *Autobiographie et fiction romanesque depuis les Confessions de Jean-Jacques Rousseau* prévu au Caire en 1993, comme il avait été annoncé dans le « Dossier Égypte » des *Études Jean-Jacques Rousseau* n° 6 (p. 167). Ce projet a été revu et corrigé, notamment après la parution en 1993 des Actes du Colloque *Autofictions & Cie* organisé par Philippe Lejeune ; il s'est enrichi par l'apport de thèses récentes sur Rousseau et ses éventuels épigones. L'intitulé *Autobiographie et fiction romanesque autour des Confessions de Jean-Jacques Rousseau* et l'organisation d'un Colloque International ont été acceptés par mes collègues et par le directeur du C.R.L.P. Jean Émelina. À la suite d'un appel à communications fait en janvier 1995, de nombreux chercheurs, français et étrangers ont donné suite. Le Colloque International a pu avoir lieu les 11, 12 et 13 janvier 1996, avec le concours du département de Lettres

comme ceux organisés auparavant par Michel Launay et Marie-Hélène Cotoni.

Le thème de prédilection est constitué par le *Tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau*, mais également par le 250^e anniversaire du *Contrat social* et d'*Émile*, deux œuvres qui ont valu à Rousseau la censure et la proscription en 1762, après l'avertissement au moment de la parution de *la Nouvelle Héloïse*. La tradition d'études rousseauistes à Nice est connue et ancienne, le n° 2 des *Études Jean-Jacques Rousseau* y faisait référence en 1988 : il faut citer Michel Launay, dont les travaux transdisciplinaires précurseurs, la belle thèse *Jean-Jacques Rousseau écrivain politique (1712-1762)*, rééditée en 1989, avec une Préface de Jean Starobinski, serviront également de fil conducteur pour l'organisation transdisciplinaire de la deuxième journée du Colloque International. Les autres membres de « l'école de Nice » sont Laurence Viglieno, Régis Fauconnier, Étienne Brunet, et Marie-Hélène Cotoni, plus près de nous, au C.T.E.L.

Les participants ont envisagé sous toutes ses formes, éditions, traductions et censure, la présence des œuvres de Rousseau dans les pays du bassin méditerranéen. Le Citoyen de Genève est connu dès le XVIII^e siècle dans l'ensemble du pourtour méditerranéen, aussi rapidement qu'en France dans des pays comme l'Espagne ou l'Italie. La lecture, la critique, la censure existent d'emblée comme en France, parfois avec plus de zèle. Mais il existe une opinion publique diffuse qui attend beaucoup des Lumières, surtout des auteurs comme Voltaire et Rousseau. On dissocie mal ces deux figures subversives prestigieuses, comme l'a montré Francisco dans son *Voltaire en España*³. Les communications concernent

modernes, de la Faculté de Lettres et de l'Université de Nice. Le concours du service culturel suisse *Pro Helvetia* permit l'invitation de Frédéric S. Eigeldinger (Université de Neuchâtel). Des collègues de Nice, d'Aix-en-Provence, de Montpellier, de Pau, de Lille, de Grenoble, de Besançon, de Paris... d'autres venus d'Italie, de Roumanie, d'Égypte, ont pu intervenir. Béatrice Didier intervint et présida la séance de clôture, consacrée au « domaine étranger ». Les *Actes* parus (octobre, 1997 ; réédités en mars 1998, épuisés depuis lors) réunissent 28 communications. Sept portent sur la spécificité de l'entreprise autobiographique de Rousseau et proposent une approche nouvelle du thème retenu dans l'ensemble des écrits de Rousseau ; sept traitent de la démarche de contemporains ou d'épigones de Jean-Jacques ; sept évoquent, de Chateaubriand à Julien Green, continuité et rupture ; sept communications étudient des œuvres « autour des *Confessions* » comme celle de Benvenuto Cellini ou Goldoni ; la littérature égyptienne est envisagée avec deux romanciers autobiographes, dans la continuation de l'idée initiale, conséquence du Colloque International *La Réception de Voltaire et Rousseau en Égypte*.

³ Francesco Lafarga, *Voltaire en España (1734-1835)*, Barcelone, 1982.

l'ensemble des réactions provoquées par la nouveauté des créations de l'écrivain philosophe. Rousseau se conjugue au passé mais aussi au présent. Ses œuvres sont toutes de nature transdisciplinaire, il leur a ainsi imprimé sa marque. Ses écrits lui confèrent une pérennité, une universalité et une actualité exceptionnelle. Chaque pays a considéré de manière spécifique ou générale cet apport spécifique et décisif à l'esprit des Lumières. Influence ? innutrition ? adaptation ? Il convient de revenir sur la dissémination d'un corpus qui a eu et qui a encore de l'influence aujourd'hui dans les domaines les plus variés de l'humanisme du XVIII^e siècle à nos jours : philosophie de Saint-Preux, politique de Fabricius, économie, littérature de Julie, autobiographie, esthétique, pédagogie, musique...

Comment ne pas constater l'extraordinaire corpus que représente l'ensemble des œuvres, dans leur diversité générique, et la multiplicité des champs d'interprétation ? Réception dans les œuvres mêmes, comme *La Nouvelle Héloïse* ou *La Profession de foi du Vicaire savoyard*, mais aussi inspiration et création d'œuvres originales comme celles de Haykal bien célèbres encore aujourd'hui en Égypte. L'étude autour des *Confessions* a montré la voie. Quant à l'auteur, à l'écrivain, au philosophe, Rousseau est à l'image de Protée, figure mythique qu'il cite⁴. Le Jean-Jacques des *Confessions*, l'Italien, le Romain, le Grec, le défenseur de la musique italienne, l'auteur du *Dictionnaire de Musique*, le compositeur, l'admirateur et le traducteur du Tasse, avant Sade et les romantiques, l'amitié avec l'homme de las Lucas au Pays Basque, Manuel Ignacio de Altuna, passionné par le *Projet de constitution de la Corse* et ses *Considérations sur le gouvernement de la Pologne*...

Le corpus de l'ensemble des traductions et éditions ou rééditions se révèle donc considérable dans la plupart des langues et des nations concernées par ce volume. Les bibliographies présentées enrichiront la recherche au delà de la seule figure de Rousseau. Pour la langue française, rappelons benoîtement que les cinq tomes de la *Bibliothèque de la Pléiade* Gallimard constituent la référence scientifique indispensable pour cette diversité générique transdisciplinaire peu commune, même au temps des Lumières : pédagogie, roman, discours, autobiographie, philosophie du droit, du droit politique, droit constitutionnel, *Essai sur les langues*, *Dictionnaire de Musique*, une *Profession de foi* reprise par

⁴ Voir ce qui constitue un emprunt à Mirabeau « père », l'auteur de l'essai physiocratique *L'Ami des hommes*, à qui ce titre fut donné comme surnom.

Voltaire dans son *Recueil nécessaire* (Leipzig, 1765), une morale non confessionnelle, le mariage civil à Bourgoïn, dont le seul précédent est celui des héros de Cléveland. La *Correspondance générale* révèle avec bonheur comment Rousseau transforme la fiction en réalité historique, devant le maire Champagneux. Révolution sentimentale, une vision littéraire, philosophique et politique inédites, dont tous se réclament en 1789, de M^{me} de Staël à Robespierre, Saint Just, sans oublier M^{me} Roland, Camille Desmoulins et tant d'autres, comme Chateaubriand, Benjamin Constant ou Stendhal. C'est aussi une vision poétique exprimée à travers une prose sublime, exaltée par Nerval et les surréalistes.

Lieux méditerranéens : sans oublier Genève, Rousseau vit, agit et forge ses concepts en divers lieux : Turin, ce royaume de Piémont Sardaigne dont Nice est le débouché méditerranéen, les Alpes Maritimes, Chambéry et les Charmettes, Venise, pour les *Confessions* comme pour l'amorce de la réflexion sur la politique, le droit, la philosophie du droit, par un petit secrétaire d'ambassade confronté à son ambassadeur. Le Col du Simplon. Montpellier. Le Pont du Gard : Rousseau se voit Romain, admire la Rome de Fabricius. La campagne plutôt que les villes. *L'or des genêts et la pourpre des bruyères*. Genève, le père un instant retrouvé, de retour de Constantinople où il s'était réfugié.

La traduction, la lecture, la réception de Rousseau dans les pays de la Méditerranée participent à la fois du combat des Lumières et du renouveau qui inspirent les littératures, la philosophie et la musique. Il serait difficile de ne pas trouver quelques traces de Jean-Jacques, du XVIII^e siècle à nos jours ? Notre projet de publication des *Actes* a anticipé les événements qui se sont produits dans l'ensemble du monde arabe méditerranéen, et notamment en Égypte, où nous pourrions établir, comme présentation, en introduction ou en annexe, une véritable anthologie sur le sujet qui nous occupe.

Pour le *Tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau* (1712-2012), nous proposons une étude de la réception de l'ensemble de l'œuvre de Rousseau dans les pays de la Méditerranée. Le domaine est vaste, du *Devin de village* au *Projet pour la Corse*, l'écriture de soi, dans sa multiplicité générique inégalable, la pédagogie, la philosophie du droit politique jusqu'à la littérature, la poésie italienne et la musique, qui s'entremêlent si harmonieusement dans la *Nouvelle Héloïse*. Les apologistes transalpins sont présents, grâce à Barbara Innocenti qui renvoie aux abbés Gérard, Barruel ou Bergier. Les Sociétés de Bulgarie, de Roumanie, d'Albanie ont envoyé leurs meilleurs représentants. L'Espagne également. Nos collègues d'Égypte et du Maghreb, que j'ai côtoyés dix années

à Tétouan et au Caire, ont une expérience qui dépasse la conjoncture actuelle.

GENÈSE : elle se trouve être bien antérieure aux « printemps arabes », dont l'éclosion intervint au moment même où se tenait le Colloque en janvier 2011 à Nice. Mais elle témoigne d'un esprit que bien des peuples ont fait le leur, souvent en donnant d'eux-mêmes, par leur pure élection, à la langue, à la littérature et à la pensée françaises une place de choix dans leur culture et leur civilisation⁵. Pensons aux « afrancesados » tant décriés mais si présents en Espagne, ayant cessé d'être lus et étudiés. Citons simplement un fait d'actualité : le quotidien italien *Il Manifesto* daté du vendredi 28 mars 2009 titrait : *IL CONTRATO ASOCIALE*. Deux pages intérieures développaient ce titre à propos de mesures prises dans le cadre de la politique sociale italienne.

Combien d'autres exemples pourrions-nous citer chaque jour à charge ou à décharge de celui qui est devenu un nom commun dans de nombreuses disciplines ?

Lu, étudié, et combattu dès le XVIII^e siècle, en Espagne, par exemple. Au-delà de la polémique et de la mauvaise foi des antiphilosophes, Rousseau, dans la réception qu'en font ses contemporains jusqu'à aujourd'hui n'engendre pas nécessairement un consensus. Pour la philosophie du droit politique, pour l'autobiographie comme pour la musique ou l'étude des langues, Rousseau a toujours suscité la controverse. C'est dire tout l'intérêt de l'étude de sa réception. Dans chaque pays, à des périodes bien distinctes, des clivages se sont créés. Les œuvres de Rousseau, dans

⁵ Le Séminaire international de 1989 Lumières et Révolution française avait été organisé à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Invités français : Michel Delon et Marcel Dorigny. Les Actes sont parus en 1990. En 1990, le Colloque International *La Réception de Voltaire et Rousseau en Égypte* réunissait les plus grands intellectuels égyptiens, notamment Amina Rachid sur Haykal, premier ministre avant Nasser et auteur de *Zeinab*, la *Nouvelle Héloïse* arabe. Le professeur Hassan Hanafi, surnommé le « Paul Ricœur égyptien », philosophe non confessionnel le plus écouté du Caire intervint en français. L'amalgame était parfait avec, venant de l'Université du Québec à Montréal, M^{me} Bouldad-Ayoub, aujourd'hui à l'Académie royale du Canada, Guy Lafrance, et des invités tunisiens, français parmi lesquels Simone Goyard-Fabre. La publication des Actes date de 1991. En couverture, des calligraphies arabes reprennent les thèmes majeurs. La revue de l'Institut du Monde Arabe Al Qantara a récemment rappelé l'originalité de cette initiative (octobre 2008) sans pouvoir prévoir les surprises que nous réservaient les peuples de la Méditerranée. Ces rappels attestent de la permanence d'une réflexion approfondie et surtout d'un engouement jamais démenti. Ce sont les Égyptiens qui firent le succès de ces moments de création plus que de commémoration.

leur diversité transdisciplinaire, demeurent une référence. De même la notion de «rousseauisme» comme l'a constaté Jean Roussel dans un des deux textes mis en exergue. Nous serons toujours loin de l'hagiographie avec Rousseau et sa réception.

Cependant il convient de préciser que l'initiative a été laissée à chacun des intervenants, de proposer une communication dans ce champ de recherche ainsi défini : Rousseau et la Méditerranée, à travers son œuvre et à travers sa (ses) réception(s), donc les études menées à bien à propos de son œuvre, des *Lettres à Malesherbes*, première forme d'une écriture de soi, à la fois générique et politique, au *Dictionnaire de musique*, citant des gondoliers de Venise chantant la *Jérusalem délivrée* du Tasse, la beauté sauvage de l'arrière-pays corse qu'il faut préserver dans les pays de la Méditerranée, du XVIII^e siècle à nos jours. La singularité de la démarche ainsi fondée a été tout à fait bienvenue.

Jacques DOMENECH

I.

**JEAN-JACQUES ROUSSEAU
DE L'ESPAGNE AUX BALKANS JEAN-
JACQUES ROUSSEAU
DE L'ESPAGNE AUX BALKANS**

ROUSSEAU HISPANIQUE

Je vais exposer le résultat des lectures de 44 livres et 37 articles espagnols ou hispano-américains, du XIX^e au XXI^e siècles, sur Jean-Jacques Rousseau (objet d'étude partiel ou total), toutes orientations critiques ou doctrinales confondues. Ce choix est le fruit d'une sélection soignée visant à établir un éventail qui témoigne d'une grande variété chronologique et idéologique, et qui fasse état de la réception de tous les ouvrages de Rousseau, dans les perspectives scientifiques et analytiques les plus variées. La liste des ouvrages consultés est présentée en annexe.

Les thèmes abordés, en fonction des œuvres étudiées, sont les suivants, des plus récurrents aux plus ponctuels :

- Les questions de politique ou de droit, dans leur contexte historique, même si la réactualisation de la problématique est un exercice assez fréquent.
- L'Éducation
- La Religion
- La Nature
- La Femme
- Le Langage (les langues et le langage musical)
- La dimension littéraire : le (pré)romantisme

Auxquels il faut ajouter deux composants de la « matière Rousseau », qui accompagnent en général le thème principal traité, bien que certains ouvrages en fassent leur unique objet de réflexion : « Jean-Jacques l'homme » et « Rousseau le mythe ».

QUESTIONS DE POLITIQUE OU DE DROIT

Le *Contrat social*, précédé parfois du *Discours sur l'inégalité* sont, de très loin, les ouvrages les plus débattus et mis en avant. Les historiens du droit espagnols en font le pilier de la Constitution libérale de Cadix de 1812, ou, de manière plus générale, les considèrent comme les textes fondateurs de l'État moderne. Les spécialistes américains en histoire de

leurs pays respectifs font l'unanimité ou presque sur le rôle fondamental de la lecture de ces œuvres de Rousseau dans le déclenchement des révolutions de 1810 qui ont abouti à leur indépendance, ainsi que dans la rédaction de leurs textes constitutionnels. Tous les grands libérateurs de l'Amérique espagnole avaient lu « Juan Jacobo Rousseau » : José M^a Morelos, à la tête de la Guerre de l'Indépendance du Mexique dans sa seconde étape (1811-1815), fut accusé par l'Inquisition d'avoir lu les œuvres de Rousseau¹. Simón Bolívar, héros de la révolution colombienne, fait allusion lui-même à ses livres de chevet, dans cet ordre, étonnant : *La Nouvelle Héloïse*, *L'Émile* et *le Contrat social*². Au Costa Rica, les leaders Osejo, Ramírez, Carrillo et Mora étaient tous directement influencés par la doctrine rousseauiste³. Fidel Castro en personne affirme que le *Contrat social* est la base de toutes les révolutions depuis la Révolution Française, en particulier de la révolution cubaine⁴. Les Mexicains reconnaissent leur dette envers Rousseau, qui leur a montré le chemin de la constitution avec un État séparé de l'Église⁵.

Deux voix isolées se montrent en désaccord avec ce sentiment général de reconnaissance au grand homme des Lumières : au Guatemala, Franco Sandoval minimise la relevance de sa pensée et en conséquence son influence⁶, et au Chili, Walter Hanish rappelle l'importance, pour la configuration politique du pays, du *Catecismo político-cristiano* de 1810, de l'auteur anonyme chilien connu comme « José Amor de la Patria », qui ne se serait nullement inspiré des sources rousseauiennes, pas assez respectueuses de la 'vraie religion', et trompeuses dans les différentes formes de gouvernement qu'elles proposent car, à le croire, le Chili, par sa taille, aurait dû se constituer comme monarchie et non pas comme république⁷. Or, nous savons grâce à Alicia Noemí

¹ Herrera Peña, José, *Morelos ante sus jueces*, Mexique, Porrúa, 1985, p. 190.

² Zapata, Ramón, *Libros que leyó el libertador Simón Bolívar*, Université de Bogotá, Jorge Tadeo Lozano éd., 2003.

³ Urcuyo Fournier, Constantino, et Goodman, Zelaya, *Democracia costarricense*, San José, EUNED (Service éditorial de l'Université à Distance de Costa Rica), 1989, p. 80-82 ; Mora, Arnoldo, *Historia del pensamiento costarricense*, San José, EUNED, 1992, p. 86.

⁴ Castro, Fidel, *La historia me absolverá*, Santiago de Cuba, Eds. del Pensamiento nacional (Colihue), 1993, p. 105.

⁵ Broding, David, *Los orígenes del nacionalismo mexicano*, Eds. Era, 1998, p. 57-58.

⁶ Sandoval, Franco, *Encanto y desencanto con la democracia*, Guatemala, Librerías Artemis Edinter, 2003, p. 34.

⁷ Hanish Espindola, Walter, *El catecismo político-cristiano de 1810*, Santiago de Chile, éd. Andrés Bello, 1970, p. 85-86.

Farinati qu'en 1811, 400 exemplaires du *Contrat social*, dans la traduction argentine de Mariano Moreno, circulaient dans Santiago, la capitale du Chili⁸. À ces exemplaires en espagnol il faudrait ajouter les exemplaires en français lus par les nombreux intellectuels chiliens de l'époque connaissant parfaitement la langue française. Certes, une particularité semble nuancer cette adhésion presque aveugle aux idées de Jean-Jacques, c'est sa vision de la religion. Nous y reviendrons, mais il est intéressant de souligner maintenant que la traduction du *Contrat* de Mariano Moreno, indépendantiste «porteño» et membre du premier gouvernement argentin souverain, était censurée par lui-même, amputée du dernier chapitre concernant la religion, car, dit-il dans sa préface, «Rousseau eut le malheur de délirer en matière religieuse». Déjà au gouvernement, Moreno, conscient de l'importance de l'éducation populaire pour ne pas retomber dans la tyrannie, ordonna qu'on lût les textes de Jean-Jacques dans les chaires des églises⁹ ! On peut imaginer la réaction des curés réactionnaires !

Les détracteurs de Jean-Jacques (plus nombreux dans les rangs espagnols que dans les hispano-américains, en général du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle mais aussi tout récents) restent plus théoriques, et se rangent derrière le topos du philosophe paradoxal qui prône la liberté et l'égalité alors que son *contrat* serait à l'origine de la perte de la liberté individuelle (soumise à la tyrannique «volonté générale») et des inégalités¹⁰ ; du penseur social qui se déclare, selon le moment, ou conventionnaliste ou iusnaturaliste¹¹ ; qui, partisan de la démocratie, s'avère intolérant dans ses menaces d'exclusion, voir d'élimination, des individus rebelles ou dissidents¹². Ses défenseurs espagnols dépassent les supposées contradictions du Genevois le plus simplement du monde : la liberté et l'égalité sont tout simplement perdues dans leur essence naturelle, mais

⁸ Farinati, Alicia Noemí, «La influencia de Jean-Jacques Rousseau en la Independencia de América Latina y en especial en Argentina», dans AA. VV., *Jean-Jacques Rousseau, Politique et Nation*, Paris, Champion, 2001.

⁹ Carballeda, Alfredo Juan Manuel, *Del desorden de los cueros al orden de la sociedad*, Universidad nacional de la Plata, 2000, chap. III : «Ilustración y revolución.»

¹⁰ González Cortés, María Teresa, «El anti Rousseau» dans *El Catoblebas* n° 89 (juillet 2009).

¹¹ Tubino, Francisco M., «de la Real Academia Sevillana de Buenas Letras», *Estudios contemporáneos*, 'Cecy est un livre de bonne foy'. Montaigne', Sevilla, La Andalucía ed., 1865.

¹² Dide, Augusto, *Jean-Jacques Rousseau : el protestantismo y al Revolución francesa*, Sempere y Compañía, 1909.

récupérées sous la forme de liberté civile et égalité politique¹³; le dilemme conventionnalisme/iusnaturalisme se voit surmonté par celle qui serait la ‘vraie’ méthodologie rousseauienne: le constructivisme, basé sur la dialectique conscience-raison¹⁴, et si certaines dérives dictatoriales et répressives se sont réclamées depuis des idées de Jean-Jacques, à commencer par Robespierre... ce n’est pas la faute à Rousseau¹⁵!

L’ÉDUCATION

L’*Émile* reste pour les Espagnols le livre qui fonde la science pédagogique, et dont les théories dans ce domaine les ont inspirés depuis et jusqu’à nos jours. Les Américains ont aussi suivi ou réfuté la doctrine éducative de cet ouvrage, mais ils y ont cherché également le complément des théories sociopolitiques de Jean-Jacques. C’est peut-être le livre de Rousseau le plus diversement interprété, selon le centre d’intérêt de l’analyste. Ainsi, Genaro Hernández souligne que L’*Émile* est à la base des écoles publiques en Espagne et en Amérique¹⁶. Mercedes Vigo expose et différencie les concepts rousseauiens d’éducation publique et d’éducation populaire¹⁷. Pour Humberto Quiceno, Rousseau y mise sur l’apprentissage de la vie et de l’homme face à Kant qui prône la sculpture de soi¹⁸. Martha Soledad Montero en dégage l’idée de la perfection de l’enfant sortant des mains de l’Auteur de la Nature, qui va se gâter dans celles de l’homme¹⁹. Les historiens de l’éducation se limitent à souligner l’essence négative de l’éducation rousseauienne, comme Enrique Monteverde, qui approuve la fonction de l’instituteur exposant, plutôt sceptique, le rôle

¹³ Santos Puerto, José, «La penetración de Rousseau en España» dans AA. VV., *Isla abierta: estudios franceses en memoria de Alejandro Cioranescu*, vol. 3, 2004, p. 1249-1260.

¹⁴ Rubio-Carracedo, José, «Rousseau y la superación del dilema iusnaturalismo-conventionalismo» dans *Isegoría* n° 24, Madrid, CSIC, 2001, p. 97-114.

¹⁵ Fair, Hernán, «El pensamiento de Rousseau: sus implicancias en el marxismo y en las ideas democrático-igualitarias», dans *Intersticios*, «Revista sociológica del pensamiento crítico», vol. 3, n° 1, 2009, p. 161-188.

¹⁶ Hernández Corona, Genaro, *Gregorio Torres Quintero, su vida y su obra*, UCOL (Université hispanique de Colima), Basse Californie, 2004, p. 44.

¹⁷ Vigo Monteoliva, Mercedes, «Educación pública-educación popular en Rousseau», dans *Historia de la Educación*, «Revista interuniversitaria» n° 16, 1997, p. 233-239.

¹⁸ Quiceno Castrillón, Humberto, «Rousseau y el concepto de formación» dans *Revista de Investigación bibliotecológica* n° 38, 2005, p. 24.

¹⁹ Montero González, Martha Soledad, «*El Emilio*: niño y educación» dans *Cuadernos de Lingüística Hispánica* (Mexique), n° 12, 2008, p. 91-112.

d'observateur, d'analyste passif qui lui correspondrait selon Rousseau²⁰. Dans les ouvrages théoriques les plus actuels, la question pédagogique est abordée dans ses spécificités : la psychopédagogie (le maître doit connaître le caractère de ses élèves)²¹, la psychomotricité²², le ludisme ou l'éducation physique²³ sont les aspects les plus étudiés dans les deux dernières décennies.

Évidemment ses détracteurs n'ont eu qu'à prendre les mêmes principes à rebours, pour les contester : le topos du Rousseau paradoxal réapparaît, opposant sa figure de « mauvais père » à celle de « pédagogue » ; la pédagogie elle-même se voit mise en question face à l'instruction ou l'enseignement traditionnel (l'instituteur ne saurait être un scientifique) ; l'éducation négative n'en est pas une... Bien évidemment l'éducation féminine proposée par le « conservateur » Jean-Jacques est durement critiquée par les féministes du XIX^e et du XX^e siècles. Toutefois ces reproches (sauf la misogynie) apparaissent ou dans des ouvrages du XIX^e siècle, ou venant de non spécialistes en pédagogie, ou encore d'opposants notoires à la pensée globale de Rousseau, tel Ortega y Gasset, sur qui on aura l'occasion de revenir.

LA RELIGION

Les idées religieuses de Jean-Jacques Rousseau provoquent plus de controverses en Espagne et en Amérique Latine qu'ailleurs, et sont les moins acceptées par ses propres partisans. Nous avons vu le cas de Mariano Moreno, admirateur inconditionnel de Jean-Jacques, sauf en ce qui concerne la religion. Ses origines calvinistes, son badinage avec le catholicisme, jouent contre lui²⁴ ; les jésuites, fortement ancrés parmi les élites espagnole et américaine (les *criollos* protagonistes des révolutions

²⁰ Monteverde, Enrique, *El Maestro*, « Revista de cultura nacional », vol. 1, Secretaría de Educación Pública, Mexico, 1921 (Fondo de Cultura Económica), p. 33-36.

²¹ AA. VV., *Historia y perspectiva actual de la educación infantil* (Carmen Sanchidrián, Julio Ruiz Berrio Coords.), Barcelone, Grao, 2010, p. 36-40.

²² Planella, Jordi, « La Pedagogia de la subjectivitat corporal : una relectura del naturalisme i el culturalisme » (en catalan), dans *Educació i història : Revista d'història de l'educació* n° 7, 2004, p. 31-62.

²³ González Borro, Renée, « El Emilio y la educación física escolar », dans *Lecturas : educación física y deportes*, n° 65, 2003, p. 44-65.

²⁴ Cerutti Guldberg, Horacio et Mondragón, Carlos, *Nuevas interpretaciones de la democracia en América Latina*, UNAM (Universidad Autónoma de México), 1999, p. 162-163 ; Negro, Dalmacio, *El mito del hombre nuevo*, ed. Encuentro, 2009, p. 88-89.

hispano-américaines ont étudié chez les jésuites) malgré leur expulsion, le considèrent comme un ennemi²⁵ ; les philosophes espagnols et hispano-américains chrétiens voient dans la religion naturelle rousseauienne une théorie spéculative où Dieu serait de trop²⁶. Mais ces critiques trouvent aussi leurs détracteurs : ceux qui comprennent cette religion comme la seule possible si on veut construire un État indépendant de l'Église²⁷ ; ceux qui voient dans la religion naturelle une occasion historique de dépasser les oppositions protestants / catholiques²⁸ ; ceux qui croient que la religion naturelle, et le cas concret de la foi de Rousseau, sont un exemple pour qui ne croit plus et veut revenir vers Dieu²⁹ ; ceux, enfin, qui considèrent Rousseau comme un frein historique et symbolique contre l'athéisme des encyclopédistes³⁰. Enfin, il y a aussi ceux qui trouvent dans la compassion chrétienne (ou la pitié, selon les auteurs³¹) la base de la religion naturelle de Rousseau, ainsi que de la société qu'il prêche, au point de trouver dans le christianisme la clé de la pensée socio-politique rousseauienne.

LA NATURE

La Nature apparaît chez les défenseurs comme chez les détracteurs hispaniques de Rousseau comme un thème clé sous-jacent dans toute sa philosophie : l'homme était naturel avant d'être scindé de ses origines, qu'il aurait égarées, occultées derrière les signes artificiels de la civilisation et de la culture, affirme José Avello dans une intéressante reconstruction platonicienne de la pensée rousseauienne³². Mais en général

²⁵ Jiménez, Vicente, *Memorias para la historia eclesiástica del siglo XVIII*, 2^a ed., t. III, Madrid, Imprenta de Miguel de Burgos, 1834.

²⁶ Pérez Herranz, Fernando Miguel, «Del 'monstruo de Anstetten' al 'síndrome de Rousseau'», dans *Eikasia*, «Revista de filosofía», año III, n° 19 (juillet 2008).

²⁷ Broding, David, *Los orígenes del nacionalismo mexicano*, Éd. Era, 1998.

²⁸ Negro, Dalmacio, *El mito del hombre nuevo*, ed. Encuentro, 2009.

²⁹ Albizu Salegui, Antonio, *Yo también he visto a Dios*, Madrid, Visión Libros, 2005.

³⁰ Pintor-Ramos, Antonio, «Rousseau : en el crepúsculo de la teología natural» dans *Cuadernos salmantinos de Filosofía*, Salamanca, 2006 (t. XXXIII), p. 181-230.

³¹ Alicia Villar Ezcurra, «La fuerza de la piedad y los sentimientos de humanidad en Rousseau», dans *Pensamiento*, «Revista de investigación filosófica», vol. 60, n° 228, 2004, p. 361-388 ; González Alcantud, José Antonio, «El buen salvaje de Rousseau : inflexión de la antropología y de la estética», dans *Gazeta de antropología* n° 5, 1987, p. 44-64.

³² Avello Flórez, José, «J.-J. Rousseau : cultura y ocultamiento» dans *Abaco : Revista de cultura y ciencias sociales*, n° 27-28, 2000, p. 57-83.

l'interprétation hispanique de l'idée de nature chez Rousseau est très simplifiée : l'homme primitif et l'enfant sont les êtres naturels et en tant que tels des modèles à récupérer ; la nature est un tout où il fait bon vivre par opposition à la ville dénaturisée (curieusement seuls les littéraires s'attardent à cette idée dégagée de la *Nouvelle Héloïse*³³, texte en général méprisé par les philosophes et les historiens des deux côtés de l'Atlantique).

Les opposants au 'naturalisme' rousseauzien ont toujours été nombreux : les Américains ne voudraient pas revenir à un état primitif qu'ils ne trouvent pas si éloigné que cela, et les Espagnols éclairés ont moins adhéré à cette fascination du bon sauvage qui a imprégné les Lumières. Trop avides de civilisation, de culture, les Espagnols et les Américains éclairés doivent combattre sans répit la superstition et l'ignorance qui, hélas, règnent toujours dans leurs contrées. Cet accueil contemporain assez froid explique peut-être le peu de place qu'occupe la nature dans la réflexion des rousseauistes des siècles postérieurs. Les plus méchants y voient la rêverie d'un Genevois en mal de terroir à moitié paranoïde³⁴. Les plus bienveillants accusent Rousseau d'idéaliste, d'utopiste³⁵. Sans traces d'une réhabilitation philosophique de la pensée naturaliste de Rousseau chez les romantiques en langue espagnole, il est curieux, et enrichissant, de voir comment les idéologues écologistes ont récupéré Rousseau comme un des leurs³⁶.

LA FEMME

La perception du traitement de la femme chez Rousseau est l'une des plus changeantes, allant du modèle éducationnel à l'accusation de misogynie dont il a été la cible durant les dernières décennies du XX^e siècle et encore de nos jours. En 1865, Tubillo reproche au Genevois d'avoir exclu de la société issue du contrat, comme membres à part entière, femmes et enfants³⁷. Fernando Calderón dénonce le rôle relégué au foyer qui est

³³ Vázquez, Lydia, *Jean-Jacques Rousseau*, Madrid, Síntesis, 2005, p. 39-57.

³⁴ Fernández Taviel de Andrade, Bárbara, « Réflexion et projection dans la sixième promenade », dans *Estudios de lengua y literatura francesas* n° 6, 1992, p. 55-68.

³⁵ Peña García, Vidal I., « El "Discurso de las ciencias y las artes": consideración panfletaria », dans *Abaco*, n° 27-28, 2000, p. 51-56.

³⁶ Ce qui a été déjà relevé au Colloque international de l'« Universidad Hispano-americana de La Rábida » (Huelva) à l'occasion du bicentenaire de la mort de Rousseau (La Rábida, Huelva, août 1978).

³⁷ Tubino, Francisco M., *op. cit.*, p. 197.

destiné à la femme dans *Le Contrat*³⁸. Villalobos, tout en admettant que l'éducation de la femme est ségrégationniste et inégalitaire, précise que ce n'est pas dû à une misogynie personnelle mais à «l'air du temps»³⁹. Il y en a qui profitent pour rappeler qu'il fut coureur de jupons raté, qu'il eut une liaison déséquilibrée avec M^{me} de Warens sa «maman», qu'il ne sut pas choisir une femme à sa hauteur intellectuelle⁴⁰, et même que son penchant homosexuel étouffé serait à l'origine de ce mépris pour «le sexe»⁴¹. Les plus virulentes seront les femmes, telles que María Teresa González Cortés, dans son *Anti Rousseau* déjà cité et un des ouvrages les plus emportés de notre corpus, Ana María Rubio⁴², ou encore Gloria Franco⁴³, qui étend son accusation au brillant imitateur espagnol de Rousseau, Montengón, auteur de *Eudoxia*, ouvrage qui traite de l'éducation féminine. Toutefois, certains spécialistes actuels de l'histoire de l'éducation rappellent que cette femme du Livre V de *L'Émile* doit, selon Rousseau, avoir reçu une bonne éducation pour pouvoir à son tour initier ses enfants à la connaissance de la vie⁴⁴. Il y en a même qui voient dans le «rôle secondaire» qui y est attribué à la femme une manière voilée d'admettre que la femme est destinée à devenir un individu fort et dominant à l'intérieur de la société qu'il réclame⁴⁵. Mais en général ce thème est de nos jours le plus unanimement contesté, ou du moins relativisé.

LE LANGAGE

Le langage est un thème, nous le savons, cher à Rousseau, aussi bien dans le domaine du langage musical que celui des langues humaines.

³⁸ Calderón Quindós, Fernando, «La mujer en la obra de Jean-Jacques Rousseau», en *Revista de Filología* de la UCM, vol. 30, n° 1, 2005, p. 165-177.

³⁹ Villalobos Calderón, Liborio, *Las obreras en el Porfiriato*, Plaza y Valdés, 2002, p. 13.

⁴⁰ Barrantes, Emilio, *En torno a la naturaleza, la sociedad y la cultura*, Lima, UNMSM (Universidad Mayor de San Marcos), Fondo Editorial, 1998, p. 36.

⁴¹ Vázquez, Lydia, *op. cit.*, p. 154.

⁴² Rubio Castro, Ana María, «Rousseau : el binomio poder-sexo» dans *Anales de la Cátedra Francisco Suárez* n° 31, 1994, p. 147-168.

⁴³ Franco Rubio, Gloria, «Eudoxia, hija de Belisario», dans *Arenal*, Revista de Historia de mujeres, vol. 11, n° 1, 2004, p. 59-89.

⁴⁴ AA. VV., *Historia y perspectiva actual de la educación infantil* (Carmen Sanchidrián, Julio Ruiz Berrio Coords.), Barcelone, Grao, 2010, p. 39-40.

⁴⁵ González Borro, René, *op. cit.*, «conclusion». Ana María Rubio souligne également cette hypothèse, relativement répandue, à laquelle elle n'adhère pas personnellement.

Hormis sa participation à la querelle musicale du siècle⁴⁶, ou l'explicitation de son échec dans l'essai d'implantation d'un nouveau système de notation musicale⁴⁷, et ce de manière anecdotique, la réflexion autour de l'origine des langues ou de la nature du langage musical est récente chez la critique hispanique qui l'avait jusque-là négligée. Des contributions notables aussi bien dans le terrain de la linguistique que de la musique comblent de nos jours ce vide séculaire. Ainsi, Jaime Nubiola actualise les théories langagières de Rousseau pour construire une théorie très personnelle et très actualisée sur l'origine du langage⁴⁸. Jesús Camarero apporte une idée novatrice déjà annoncée dans le titre de son texte, «Rousseau grammatologue», où il est question de la conception linguistique avancée de Jean-Jacques qui s'approcherait de celle de Derrida, et qui dépasserait le phonocentrisme saussurien, dont nous subissons toujours les conséquences⁴⁹. Quant à la pensée musicale de Rousseau, elle a été minutieusement analysée par Héctor Julio Pérez, qui part du concept rousseauvien de nature pour mieux comprendre l'esthétique musicale du Genevois⁵⁰. D'un point de vue biographique, José Luis de la Fuente démontre que le *Dictionnaire musical* n'a pas été écrit par Rousseau pour répondre à des besoins économiques, mais, encore une fois, pour démontrer à ses détracteurs qui le considéraient comme mauvais musicien et encore pire théoricien musical qu'il n'en était rien. Belle démonstration de ce chercheur qui se termine par une triste constatation : «peine perdue»⁵¹.

LA DIMENSION LITTÉRAIRE

La critique littéraire hispanique a mis longtemps à s'approprier Jean-Jacques Rousseau, objet d'étude traditionnel des spécialistes du droit, en

⁴⁶ Canedo, Alfredo (Argentine), «La rebeldía musical de J. J. Rousseau», dans la page Web www.filomusica.com/filo52/rousseau.html, et Gómez, Daniel Alejandro (Espagne), «Rameau o Rousseau, lo peculiar o lo universal» dans la page Web www.filomusica.com/filo82/rousseau.html.

⁴⁷ Stoetzer, Carlos, *El pensamiento político en la América española*, Instituto de Estudios Políticos de México, 1966, p. 320.

⁴⁸ Nubiola, Jaime, «La investigación filosófica sobre el origen del lenguaje», dans *Pensamiento y Cultura*, Santafé de Bogotá, n° 3, 2000, p. 87-96.

⁴⁹ Camarero, Jesús, «Jean-Jacques Rousseau gramatólogo» dans *Cédille* n° 5, avril 2009, p. 81-105.

⁵⁰ Pérez, Héctor Julio, «La Naturaleza y el antropólogo : un itinerario en la estética musical de Rousseau», dans *Daimon*, «Revista de Filosofía», n° 25, 2002, p. 75-84.

⁵¹ De la Fuente, José Luis, «El *Diccionario de música* de Jean-Jacques Rousseau : causas y propósitos», dans *Ensayos : Revista de Educación de la Universidad de Albacete*, n° 17, 2002, p. 72.

philosophie ou encore en histoire. Ce n'est qu'avec la redécouverte des *Confessions* comme texte inaugural de l'écriture autobiographique⁵² (les *Dialogues* continuent d'être pratiquement ignorés), et des *Rêveries du promeneur solitaire* comme texte annonciateur du courant romantique⁵³, que ces œuvres, méprisées par les philosophes et les historiens, ont été analysées par les littéraires. Curieusement la *Nouvelle Héloïse* reste un roman cité, mais pratiquement jamais lu dans les salles universitaires, et retenant rarement l'attention des critiques. Le retard dans sa traduction (une seule, en Espagne, et sans appareil critique⁵⁴) de nos jours, traduit ce décalage entre la réception de ce roman par ses contemporains (ce qui est certes relevé systématiquement par les critiques⁵⁵) et par les romantiques⁵⁶, et celle, froide et dédaigneuse, du XIX^e siècle moraliste («on y atteindrait la vertu par la sensualité de la faute!»⁵⁷), du XX^e et du XXI^e siècles («roman illisible et larmoyant⁵⁸»).

Plus que les ouvrages de Rousseau considérés comme «littéraires», c'est sa figure annonciatrice du romantisme qui est, depuis le XIX^e siècle, mise en valeur. Et avec elle, les idées clés qui la sustentent, le sentiment⁵⁹, la solitude et la rêverie⁶⁰.

Quant à son «style», Ortega y Gasset le qualifiera de «stylet», aussi bien par sa petite valeur littéraire que par sa lame acérée⁶¹.

⁵² Hernández, Francisco Javier, «La metamorfosis del paisaje romántico de Rousseau a Baudelaire», dans AA. VV., *Estudios humanísticos en homenaje a Luis Cortés*, Universidad de Saelamanca, 1991, p. 383-394.

⁵³ Hernández, Francisco Javier, préface et notes de son édition des *Ensoñaciones de un paseante solitario*, Madrid, Cátedra, 1986.

⁵⁴ Rousseau, Jean-Jacques, *La Nueva Eloísa*, Barcelona, Akal, 2007, Pilar Ruiz Ortega trad.

⁵⁵ Y compris par ses détracteurs qui reconnaissent tout de même son mérite d'avoir fait pleurer les femmes, ses très nombreuses lectrices, car il sut les aimer (Voir Augusto Dide, *Jean-Jacques Rousseau: el protestantismo y al Revolución francesa*, Sempere y Compañía, Valencia, 1909).

⁵⁶ Muñoz, Marisa, «Amor y emancipación. Las lecturas de la *Nueva Heloísa*», dans AA. VV., *Repensando el siglo XIX desde América Latina y Francia*, Buenos Aires, 2009, p. 49 et suiv.

⁵⁷ De Paula Mellado, Francisco, *Diccionario universal de Historia y de Geografía*, Madrid, Ed. Francisco de Paula Mellado, 1848, p. 321.

⁵⁸ Ortega y Gasset, José, *Obras Completas*, Madrid, Alianza ed., 1987, vol. IX, p. 531 (notes posthumes sur Rousseau).

⁵⁹ Arroyo, Francisco, Escobar, Edmundo, *Sistema e Historia de las doctrinas filosóficas*, Ed. Porrúa, Mexico, 1968, chap. «La filosofía del sentimiento (Juan Jacobo R)», p. 417 et suiv.

⁶⁰ Vázquez, Lydia, *op. cit.*, p. 128-136.

⁶¹ Ortega y Gasset, José, *op. cit.*, vol. XII.

MATIÈRE ROUSSEAU

JEAN-JACQUES L'HOMME

Au-delà de l'interprétation de son œuvre, Jean-Jacques voulut s'offrir lui-même en cible au jugement posthume, avec le grand succès que l'on sait. Le monde hispanique n'a pas été une exception et rares sont ceux qui s'y sont rapprochés de ses textes et qui n'ont pas succombé à la tentation de scruter le fond de l'homme.

Autant dans le bilan de la lecture de ses ouvrages nous avons constaté qu'il compte sur plus d'adhérents à ses présupposés que d'adversaires, autant pour ce qui est du jugement de sa vie, de son caractère, de son comportement, les réticences s'élèvent contre lui de manière presque généralisée. Cette vie va cependant être rattrapée par de rares critiques qui la croient nécessaire pour « forcer » une écriture aussi exceptionnelle que celle du Genevois⁶². Ou par des inconditionnels, ayant contribué à la construction de son mythe, comme on le verra.

Sa condition de penseur paradoxal, soulignée par ces objecteurs, apparaîtra ici comme une conséquence de son caractère déséquilibré. Augusto Dide expose dans son livre délicieusement rousseauphobe la personnalité altérée, double ou paranoïde, de notre philosophe : alternativement catholique et protestant, ami et ennemi des encyclopédistes, démocrate par naissance et aristocrate par vocation, vain et charlatan, écrivain sans cervelle, en concubinage perpétuel, neurasthénique et finalement fou, menant une vie d'épopée et de tragédie, de génialité et de démence⁶³. Des faits ponctuels de sa vie servent d'exemple de vie dérégulée et d'anomalie mentale : le changement de foi, l'abandon de ses enfants (alors qu'il se prétend pédagogue), sa brouille avec les philosophes, son abandon radical du « monde », sont autant d'éléments racontés à partir des faits connus par *les Confessions* ou tout simplement par la transmission sans discontinuité des arguments de ses ennemis, de son vivant. Tubino affirme : « Juan Jacobo, en tant qu'homme, provoque de l'aversion et du dédain. Il méconnaît les devoirs de la reconnaissance et se montre étranger aux sentiments délicats de la paternité. »⁶⁴ L'auteur de *L'Émile* est qualifié de

⁶² Losada, José Manuel, « *Les Confessions* de Rousseau ou la recherche de la plénitude », dans *Thélème*, n° 22, 2007, p. 167-177.

⁶³ Synthèse du livre de Dide parue à l'occasion du bicentenaire de la mort de Rousseau dans *El Libertario* n° 1. Gijón, 10 août 1912.

⁶⁴ Tubino, Francisco M., *op. cit.*, p. 196.

« nature extrêmement sensible et subjective jusqu'au morbide, qui, s'il n'a jamais trouvé la liberté totale qu'il cherchait pour le citoyen, a du moins trouvé la formule de la dépendance objective, impersonnelle, à force d'être multi-personnelle, d'autant plus 'molle' qu'elle est insensible. »⁶⁵ Son rêve de retour à l'homme sauvage ou primitif découle directement de son esprit nostalgique et idéaliste⁶⁶. Son « cœur vide », toujours insatisfait, ne trouve de consolation que dans l'isolement de l'écriture⁶⁷. On en est arrivé à parler du syndrome de Rousseau pour qualifier la maladie mentale du monstre d'Anstetten, qui aurait imaginé une cellule présociale familiale où le concept d'inceste n'aurait plus eu de sens, pas plus que celui d'art ou de science⁶⁸.

ROUSSEAU LE MYTHE

Comme l'affirme ironiquement un de ses critiques espagnols, l'important c'est que l'on parle de nous, même si c'est pour dire du mal. C'est ainsi que l'on atteint la célébrité, l'immortalité tant désirée par Rousseau. Car, on ne saurait en douter, Rousseau est devenu un mythe, et un mythe universel. Hispanique, à l'occasion. Rousseau, Juan Jacobo, mythe positif ou négatif, a été qualifié à l'infini : apôtre du despotisme, père des peuples libres et indépendants, père de la pédagogie, fou ou lunatique⁶⁹, monstre infanticide, martyr de la démocratie, factotum des Révolutions avant l'heure, paranoïaque dangereux, homme austère symbole de la renonciation au monde et à ses tentations sous son accoutrement d'Arménien⁷⁰, il est unique, hors pair, exceptionnel, génial... Mais il se voit également entouré de ses pairs, parfois de son « père » (Calvin, dont il serait l'épigone), à l'occasion de ses frères (Vico et Montesquieu⁷¹, Voltaire et

⁶⁵ Betancur, Cayetano, *Una vida para la filosofía : selección de ensayos*, Universidad de Antioquía, 2006, p. 82.

⁶⁶ Martínez González, Víctor Hugo, « Rousseau y la nostalgia », dans *Revista mejicana de ciencias políticas y sociales* n° 195, 2005, p. 15-30.

⁶⁷ Losada, José Manuel, *op. cit.*

⁶⁸ Pérez Herranz, Fernando Miguel, « Del 'monstruo de Anstetten' al 'síndrome de Rousseau' », *op. cit.*, à l'occasion de la présentation des *Œuvres Complètes* d'Ortega y Gasset.

⁶⁹ Dehasco Solórzano, Atilano. *El hombre en su estado natural : cartas filosófico-políticas*, Imprenta de Fernando Santarén, Valladolid, 1819.

⁷⁰ L'image de J.-J. Rousseau en Arménien est l'une des plus reproduites dans ces livres, comme dans : AA. VV., *Historia y perspectiva actual de la educación infantil*, *op. cit.*

⁷¹ Gozalez Díaz, Lombardo, *Compendio de Historia del Derecho y del Estado*, Mexico, Ed. Limusa (Noriega eds.), 2004, chap. XX, p. 209 et suiv.

Montesquieu⁷², ou Grotius et Locke⁷³), ou de son père et de son frère (Machiavel et Montesquieu⁷⁴), de son père et son fils (Machiavel et Marx⁷⁵), ou encore de son frère et de son fils (Burke et Marx⁷⁶)... souvent au milieu d'un trio 'divin' advenu sur cette terre pour la rédemption d'une humanité égarée⁷⁷. N'oublions pas que sa parole a été prêchée dans les chaires américaines. Carmen de Burgos, une voyageuse espagnole en terres européennes, suit les traces de Rousseau, déçue tout de même à la vue de la maison où était né le grand homme, car il ne s'agissait pas d'une crèche mais d'une maison bourgeoise⁷⁸!... Jean-Jacques, Juan Jacobo, Rousseau, ce trio est devenu immortel⁷⁹ en terres espagnoles et hispano-américaines.

LE CAS À PART : JOSÉ ORTEGA Y GASSET VERSUS JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Le cas d'Ortega y Gasset mérite qu'on s'y arrête dans notre exposé sur la réception hispanique de Rousseau. Ce grand philosophe espagnol (1883-1955) interpelle Rousseau dans ses œuvres, volumineuses, mais aussi dans trois portefeuilles trouvés à sa mort contenant des feuilles manuscrites et l'épigraphe: «Rousseau» sur les deux premiers et «Bibliographie Rousseau» sur le troisième. Cela s'explique par leur divergence mais aussi par le fait qu'il a été comparé à Rousseau par ses idées: philosophe à intelligence profonde et plume brillante, il fait face à Jean-Jacques, d'égal à égal dans des lignes qui restent mémorables. Voici quelques brèves citations: si l'on en croit Rousseau la bête serait plus

⁷² Farinati, Alicia Noemí, *op. cit.* (l'article peut être consulté dans la page web de uba.ar: http://www.derecho.uba.ar/investigacion/investigadores/publicaciones/farinati-la_influencia_de_rousseau.pdf)

⁷³ Tubino, Francisco M., *op. cit.*, p. 196.

⁷⁴ Schefer, Lorena, «Lecturas de la teoría republicana: el gobierno de la ley y la construcción de la ciudadanía desde la mirada de Maquiavelo, Montesquieu y Rousseau», dans *Margen* «Revista de trabajo social y ciencias sociales», n° 56, 2010.

⁷⁵ Moreno, Daniel A., *Clásicos de la ciencia política*, Madrid, UAM, 1975, chap. XV: «Juan Jacobo Rousseau», p. 113.

⁷⁶ Maríñez Navarro, Freddy, *Ciencia política. Nuevos contextos, nuevos desafíos*, Mexico, Ed. Limusa (Noriega eds.), 2001, p. 22.

⁷⁷ Barrantes, Emilio, *En torno a la naturaleza, la sociedad y la cultura*, *op. cit.*, p. 35.

⁷⁸ Burgos, Carmen de, *Mis viajes por Europa: Suiza, Dinamarca, Suecia y Noruega*, Molina de Segura, Nausicáa-Ed. Electrónica, 2006, p. 17.

⁷⁹ Eraso, Salvador L., *Parnasso salvadoreño*, San Salvador, Ed. Baucci, 1910: Poème «A Juan Jacobo R»: «Rousseau inmortal, tu mágica elocuencia visitó el dolor [...]».

proche de Dieu que l'homme⁸⁰ (argument de ses détracteurs contemporains); la mode d'O'Tahiti, qui a conduit Rousseau à sa pensée primitiviste et naturaliste, se comprend car à cette époque, on voulait remplacer la perruque, l'encyclopédie (*sic*) et le maître de danse par la simplicité et la nudité premières, mais de là à vouloir déambuler nu dans la forêt de Fontainebleau ou dans une loge de l'opéra... C'est une robinsonnade⁸¹ ! Parler d'éducation négative est absurde en soi, car toute éducation est positive, même la plus libre, qui conduit l'enfant à découvrir la vie et le monde grâce à des artifices. L'éducation est artifice « par nature ». Il faut donc être hypocrite ou ingénu pour croire à une éducation négative⁸². Nous souhaitons tous que l'homme soit bon par nature mais des siècles d'histoire de l'humanité démontrent le contraire, et la bêtise de Rousseau nous a coûté deux cents ans de retard, de misères et de catastrophes avant de comprendre ce que toutes les époques avant savaient par cœur : l'homme est une bête méchante⁸³. On a comparé Ortega à Rousseau par leurs conseils d'un retour à une nature primitive, spontanée. Ortega s'en défend : s'il le fait lui, c'est pour que la culture, les arts et les sciences, la civilisation s'enrichissent avec ce complément de recherche d'une nature profonde ; au contraire Rousseau veut, par ce retour, revenir à l'ignorance. Par ailleurs, dans cette philosophie « naturelle » l'idée de Dieu peut être supprimée, observe indigné un Ortega catholique⁸⁴. Rousseau, pédagogue, exige de l'instituteur qu'il applique la science pédagogique ; n'est-ce pas trop demander à un instituteur d'être un scientifique ?, se demande Ortega⁸⁵. La sensibilité tant proclamée de Rousseau, qui lui fait verser des larmes torrentielles et fondre à tout moment, ne l'empêche pas de préparer des révolutions⁸⁶. Certainement l'individualisme exacerbé qui s'impose de nos jours est condamnable, mais ce n'est pas pour autant qu'il faut se soumettre à la tyrannique volonté générale. Mais toutes ces idées ne peuvent être nées que dans l'esprit d'un lunatique, d'un écrivain sans style mais avec... style⁸⁷.

⁸⁰ Ortega y Gasset, *op. cit.*, vol. II, p. 56.

⁸¹ *Ibid.*, vol. II, p. 281.

⁸² *Ibid.*, vol. II, p. 283.

⁸³ *Ibid.*, vol. V, p. 440.

⁸⁴ *Ibid.*, vol. V, p. 497.

⁸⁵ *Ibid.*, vol. VI, p. 266.

⁸⁶ *Ibid.*, vol. IX, p. 531.

⁸⁷ *Ibid.*, vols. X et XII.

BÊTISIER

À titre anecdotique, on peut citer ceux qui, hélas, affirment n'importe quoi, sans avoir pris la peine de lire notre philosophe. Des détracteurs, bien entendu. Ceux qui l'accusent de prescrire une alimentation essentiellement carnivore pour l'enfant car il en était ainsi du temps des hommes primitifs. S'il proclame l'utilité de l'éducation ludique dans la première enfance, c'est pour que l'enfant s'amuse au moins un peu dans la vie au cas où il mourrait en bas âge⁸⁸. « Les idées basiques de Juan Jacobo Rousseau se trouvent condensées dans son bref mais concis *Social Contract* de 1760 [*sic*]⁸⁹ » ces « bêtises » ne sauraient être confondues avec la langue mordante de ces œuvres typiques du début du XIX^e siècle, rousseauphobes et fondamentalement calomnieuses mais brillantes : il serait un homme singulier, unique dans son espèce, qui ne put jamais s'entendre avec personne, même pas avec soi-même, un fou rêveur qui eut la chance de contaminer son siècle de sa manie, il construisit un discours fantastique sur l'origine de l'inégalité des hommes sans consulter la raison et l'expérience, mais sa seule fantaisie égarée... Pour finir par corriger Dieu d'avoir si mal fait l'homme ! Mais il ne s'en inquiétait pas, car il ne demandait rien à Dieu, puisqu'il n'avait rien à lui demander⁹⁰.

Lydia VASQUEZ

Universidad del País Vasco – UPV-EHU

⁸⁸ *El Zurriago literario*, revue, vol. 1, n° 1-22, 1839, Mexico, samedi 5 octobre de 1839, t. I, n° 6, « Una conversación con mi amigo », sans nom d'auteur.

⁸⁹ Pellet Lastra, Arturo, *El estado y la realidad histórica*, Buenos Aires, Ad Hoc, 2001.

⁹⁰ Dehasco Solórzano, Atilano, *El hombre en su estado natural: cartas filosófico-políticas*, Imprenta de Fernando Santarén, Valladolid, 1819, chap. II, p. 35-37.

BIBLIOGRAPHIE CITÉE

- AA. VV., Colloque international de l'«Universidad Hispanoamericana de La Rábida» (Huelva) à l'occasion du bicentenaire de la mort de Rousseau (La Rábida, Huelva, août 1978).
- AA. VV., *Historia y perspectiva actual de la educación infantil* (Carmen Sanchidrián, Julio Ruiz Berrio Coords.), Barcelone, Grao, 2010.
- ALBIZU SALEGUI, Antonio, *Yo también he visto a Dios*, Madrid, Visión Libros, 2005.
- ARROYO, Francisco, ESCOBAR, Edmundo, *Sistema e Historia de las doctrinas filosóficas*, Ed. Porrúa, Mexico, 1968, chap. «La filosofía del sentimiento (Juan Jacobo R)».
- AVELLO FLÓREZ, José, «J.-J. Rousseau: cultura y ocultamiento» dans *Abaco: Revista de cultura y ciencias sociales*, n° 27-28, p. 57-83.
- BARRANTES, Emilio, *En torno a la naturaleza, la sociedad y la cultura*, Lima, UNMSM (Universidad Mayor de San Marcos), Fondo Editorial, 1998.
- BETANCUR, Cayetano, *Una vida para la filosofía: selección de ensayos*, Universidad de Antioquía, 2006.
- BRODING, David, *Los orígenes del nacionalismo mexicano*, Éds. Era, 1998.
- BURGOS, Carmen de, *Mis viajes por Europa: Suiza, Dinamarca, Suecia y Noruega*, Molina de Segura, Nausicäa-Ed. Electrónica, 2006.
- CALDERÓN QUINDÓS, Fernando, «La mujer en la obra de Jean-Jacques Rousseau», en *Revista de Filología* de la UCM, vol. 30, n° 1, 2005.
- CAMARERO, Jesús, «Jean-Jacques Rousseau gramatólogo» dans *Cédille* n° 5, avril 2009, p. 81-105.
- CANEDO, Alfredo (Argentine), «La rebeldía musical de J.-J. Rousseau», dans la page Web www.filomusica.com/filo52/rousseau.html
- CARBALLEDA, Alfredo Juan Manuel, *Del desorden de los cuerpos al orden de la sociedad*, Universidad nacional de la Plata, 2000, chap. III: «Ilustración y revolución.»
- CASTRO, Fidel, *La historia me absolverá*, Santiago de Cuba, Eds. del Pensamiento nacional (Colihue), 1993.
- CERUTTI GULDBERG, Horacio et MONDRAGÓN, Carlos, *Nuevas interpretaciones de la democracia en América Latina*, UNAM (Universidad Autónoma de México), 1999.
- DE LA FUENTE, José Luis, «El *Diccionario de música* de Jean-Jacques Rousseau: causas y propósitos», dans *Ensayos: Revista de Educación de la Universidad de Albacete*, n° 17, 2002 p. 59-71.
- DE PAULA MELLADO, Francisco, *Diccionario universal de Historia y de Geografía*, Madrid, Ed. Francisco de Paula Mellado, 1848.
- DEHASCO SOLÓRZANO, Atilano. *El hombre en su estado natural: cartas filosófico-políticas*, Imprenta de Fernando Santarén, Valladolid, 1819.

- DIDE, Augusto, *Jean-Jacques Rousseau : el protestantismo y al Revolución francesa*, Sempere y Compañía, 1909.
- El Zurriago literario*, revue, vol. 1, n° 1-22, 1839, Mexico, samedi 5 octobre de 1839, t. I, n° 6, «Una conversación con mi amigo», sans nom d'auteur.
- ERASO, Salvador L., *Parnasso salvadoreño*, San Salvador, Ed. Baucchi, 1910: Poème «A Juan Jacobo Rousseau».
- FAIR, Hernán, «El pensamiento de Rousseau : sus implicancias en el marxismo y en las ideas democrático-igualitarias», dans *Intersticios*, «Revista sociológica del pensamiento crítico», vol. 3, n° 1, 2009, p. 161-188.
- FARINATI, Alicia Noemí, «La influencia de Jean-Jacques Rousseau en la Independencia de América Latina y en especial en Argentina», dans AA. VV., *Jean-Jacques Rousseau, Politique et Nation*, Paris, Champion, 2001, disponible dans la page Web : http://www.derecho.uba.ar/investigacion/investigadores/publicaciones/farinati-la_influencia_de_rousseau.pdf.
- FERNÁNDEZ TAVIEL DE ANDRADE, Bárbara, «Réflexion et projection dans la sixième promenade», dans *Estudios de lengua y literatura francesas* n° 6, 1992, p. 55-68.
- FRANCO RUBIO, Gloria, «Eudoxia, hija de Belisario», dans *Arenal*, Revista de Historia de mujeres, vol. 11, n° 1, 2004, p. 59-89.
- GÓMEZ, Daniel Alejandro (Espagne), «Rameau o Rousseau, lo peculiar o lo universal» : www.filomusica.com/filo82/rousseau.html.
- GONZÁLEZ ALCANTUD, José Antonio, «El buen salvaje de Rousseau : inflexión de la antropología y de la estética», dans *Gazeta de antropología* n° 5, 1987 : http://www.ugr.es/~pwlac/G05_03JoseAntonio_Gonzalez_Alcantud.html.
- GONZÁLEZ BORRO, Renée, «*El Emilio* y la educación física escolar», dans *Lecturas : educación física y deportes*, n° 65, 2003 : <http://www.efdeportes.com/indic65.htm>.
- GONZÁLEZ CORTÉS, María Teresa, «El anti Rousseau» dans *El Catoblebas* n° 89 (juillet 2009 : <http://nodulo.org/ec/2009/n089p11.htm>)
- GONZALEZ DÍAZ, Lombardo, *Compendio de Historia del Derecho y del Estado*, Mexico, Ed. Limusa (Noriega eds.), 2004, chap. XX.
- HANISH ESPINDOLA, Walter, *El catecismo político-cristiano de 1810*, Santiago de Chile, éd. Andrés Bello, 1970.
- HERNÁNDEZ CORONA, Genaro, *Greogorio Torres Quintero, su vida y su obra*, UCOL (Université hispanique de Colima), Basse Californie, 2004.
- HERNÁNDEZ, Francisco Javier, «La metamorfosis del paisaje romántico de Rousseau a Baudelaire», dans AA. VV., *Estudios humanísticos en homenaje a Luis Cortés*, Universidad de Salamanca, 1991, p. 383-394.
- HERNÁNDEZ, Francisco Javier, préface et notes de son édition des *Ensoñaciones de un paseante solitario*, Madrid, Cátedra, 1986.
- HERRERA PEÑA, José, *Morelos ante sus jueces*, Mexique, Porrúa, 1985.

- JIMÉNEZ, Vicente, *Memorias para la historia eclesiástica del siglo XVIII*, 2ª ed., t. III, Madrid, Imprenta de Miguel de Burgos, 1834.
- LOSADA, José Manuel, «*Les Confessions* de Rousseau ou la recherche de la plénitude», dans *Thélème*, n° 22, 2007, p. 167-177.
- MARÍÑEZ NAVARRO, Freddy, *Ciencia política. Nuevos contextos, nuevos desafíos*, Mexico, Ed. Limusa (Noriega eds.), 2001.
- MARTÍNEZ GONZÁLEZ, Víctor Hugo, «Rousseau y la nostalgia», dans *Revista mejicana de ciencias políticas y sociales* n° 195, 2005, p. 15-30.
- MONTERO GONZÁLEZ, Martha Soledad, «*El Emilio*: niño y educación» dans *Cuadernos de Lingüística Hispánica* (Mexique), n° 12, 2008, p. 91-112.
- MONTEVERDE, Enrique, *El Maestro*, «Revista de cultura nacional», vol. 1, Secretaría de Educación Pública, Mexico, 1921 (Fondo de Cultura Económica).
- MORA, Arnoldo, *Historia del pensamiento costarricense*, San José, EUNED, 1992
- MORENO, Daniel A., *Clásicos de la ciencia política*, Madrid, UAM, 1975, chap. XV : «Juan Jacobo Rousseau».
- MUÑOZ, Marisa, «Amor y emancipación. Las lecturas de la *Nueva Heloísa*», dans AA. VV., *Repensando el siglo XIX desde América Latina y Francia*, Buenos Aires, 2009, p. 49-58.
- NEGRO, Dalmacio, *El mito del hombre nuevo*, Barcelone, 2009.
- NUBIOLA, Jaime, «La investigación filosófica sobre el origen del lenguaje», dans *Pensamiento y Cultura*, Santafé de Bogotá, n° 3, 2000, p. 87-96.
- ORTEGA Y GASSET, José, *Obras Completas*, Madrid, Alianza ed., 1987, vol. IX, p. 531 (notes posthumes sur Rousseau).
- PELLET LASTRA, Arturo, *El estado y la realidad histórica*, Buenos Aires, Ad Hoc, 2001.
- PEÑA GARCÍA, Vidal I., «El “Discurso de las ciencias y las artes”: consideración panfletaria», dans *Abaco* n° 27-28, 2000, p. 51-56.
- PÉREZ HERRANZ, Fernando Miguel, «Del “monstruo de Anstetten” al “síndrome de Rousseau”», dans *Eikasía*, «Revista de filosofía», año III, n° 19 (juillet 2008), p. 1-55.
- PÉREZ, Héctor Julio, «La Naturaleza y el antropólogo: un itinerario en la estética musical de Rousseau», dans *Daimon*, «Revista de Filosofía», n° 25, 2002, p. 75-83.
- PINTOR-RAMOS, Antonio, «Rousseau: en el crepúsculo de la teología natural» dans *Cuadernos salmantinos de Filosofía*, Salamanca, 2006 (t. XXXIII), p. 181-230.
- PLANELLA, Jordi, «La Pedagogia de la subjectivitat corporal: una relectura del naturalisme i el culturalisme» (en catalan), dans *Educació i historia: Revista d'història de l'educació* n° 7, 2004, p. 31-62.
- QUICENO CASTRILLÓN, Humberto, «Rousseau y el concepto de formación» dans *Revista de Investigación bibliotecológica* n° 38, 2005, p. 66-93.

- RUBIO CASTRO, Ana María, «Rousseau : el binomio poder-sexo» dans *Anales de la Cátedra Francisco Suárez*, n° 31, 1994, p. 147-168.
- RUBIO-CARRACEDO, José, «Rousseau y la superación del dilema iusnaturalismo-convencionalismo» dans *Isegoría*, n° 24, Madrid, CSIC, 2001, p. 97-114.
- SANDOVAL, Franco, *Encanto y desencanto con la democracia*, Guatemala, Librerías Artemis Edinter, 2003.
- SANTOS PUERTO, José, «La penetración de Rousseau en España» dans AA. VV., *Isla abierta : estudios franceses en memoria de Alejandro Cioranescu*, vol. 3, 2004, p. 1249-1260.
- SCHEFER, Lorena, «Lecturas de la teoría republicana : el gobierno de la ley y la construcción de la ciudadanía desde la mirada de Maquiavelo, Montesquieu y Rousseau», dans *Margen*, «Revista de trabajo social y ciencias sociales», n° 56, 2010 : <http://www.margen.org/suscri/margen56/schefer.pdf>.
- STOETZER, Carlos, *El pensamiento político en la América española*, Instituto de Estudios Políticos de México, 1966.
- TUBINO, Francisco M., «de la Real Academia Sevillana de Buenas Letras», *Estudios contemporáneos*, 'Cecy est un livre de bonne foy'. Montaigne, Sevilla, La Andalucía ed., 1865, p. 255-276.
- URCUYO FOURNIER, Constantino, et GOODMAN, Zelaya, *Democracia costarricense*, San José, EUNED (Service éditorial de l'Université à Distance de Costa Rica), 1989.
- VÁZQUEZ, Lydia, *Jean-Jacques Rousseau*, Madrid, Síntesis, 2005.
- VIGO MONTEOLIVA, Mercedes, «Educación pública-educación popular en Rousseau», dans *Historia de la Educación*, «Revista interuniversitaria» n° 16, 1997, p. 233-239.
- VILLALOBOS CALDERÓN, Liborio, *Las obreras en el Porfiriato*, Plaza y Valdés, 2002.
- VILLAR EZCURRA, Alicia «La fuerza de la piedad y los sentimientos de humanidad en Rousseau», dans *Pensamiento*, «Revista de investigación filosófica», vol. 60, n° 228, 2004, p. 361-388.
- ZAPATA, Ramón, *Libros que leyó el libertador Simón Bolívar*, Université de Bogotá, Jorge Tadeo Lozano éd., 2003.

LA RÉCEPTION DE ROUSSEAU EN ESPAGNE ET EN AMÉRIQUE LATINE

Assurément à cause du grand succès que connurent ses textes en France et partout en Europe, Rousseau a l'honneur d'appartenir, avec d'autres hérésiarques, aux auteurs *damnatae memoriae* pour l'Inquisition espagnole : toutes ses œuvres publiées ou à publier étaient rigoureusement interdites en Espagne et dans ses colonies. Le monstre bifront formé par le couple Voltaire-Rousseau incarne le grand danger des philosophes français, et souvent l'auteur de Genève est considéré comme plus dangereux par la « supériorité de son esprit¹ ».

Les premiers lecteurs directs de Rousseau sont les élites intellectuelles et les criollos américains ; et sans doute la figure qui incarne le mieux ces deux aspects est le Liménien Pablo de Olavide. Élevé dans le viceroyaume du Pérou et formé intellectuellement en France cette incarnation de l'« afrancesado » a souffert la persécution de l'Inquisition. Son crime ? Non seulement il possédait des livres de Rousseau et Voltaire ainsi que l'*Encyclopédie*, mais il n'hésitait pas à les prêter à ses domestiques². Lors du procès à Olavide on proféra l'accusation de lecture des œuvres du philosophe de Genève par les « ilustrados » les plus importants de la

¹ Dit par le duc d'Almodóvar dans sa *Década epistolar sobre el estado de las letras en Francia* (1780), adaptation espagnole d'une œuvre de Sabatier de Castres (*Les Trois siècles de la littérature française, ou Tableau de l'esprit de nos écrivains depuis François I^{er} jusqu'en 1772, 1772, 1774, 3 vol., et 1779, 1781, 1801, 4 vol.*)

² Logiquement, on le retrouvera quelques années plus tard (entre 1797-1798), lié aux tentatives de Francisco de Miranda (Vénézuélien), John Quincy Adams (Américain du nord), William Smith (Anglais) et Juan Pablo Viscardo y Guzmán (Péruvien) pour créer un plan destiné à libérer l'Amérique Latine du joug de la métropole. Car comme nous allons voir, les idées politiques du XVIII^e siècle français sont connues en Amérique Latine très tôt. Le réformisme libéral des Bourbons va contribuer très considérablement à la formation d'une conscience au service de l'émancipation et de la révolution entre les « criollos » (les enfants des Espagnols nés aux Indes). Voir Alicia Naomi Farinati, « La influencia de Jean-Jacques Rousseau en la Independencia de América Latina y en especial en Argentina » en AA. VV., *Jean-Jacques Rousseau, Politique et Nation*, Paris, Champion, 2001, p. 33-36.

métropole, tels que le comte d'Aranda, Floridablanca ou le duc d'Almodovar. On sait que le duc d'Albe correspondait avec le philosophe, qu'il avait rencontré en France entre 1746 et 1749; il avait des rapports d'amitié avec d'autres Espagnols, comme Manuel Ignacio Altuna y Carrión y Fogoaga, qu'il cite dans ses *Confessions*. On trouve également des références au philosophe, des citations de ses écrits dans les textes de León de Arroyal, Cabarrús ou Valentín de Foronda, fervents adhérents à la doctrine du contrat social qu'ils essayent de « catholiser » pour échapper à la censure. Jovellanos, malgré son enthousiasme en faveur d'une éducation et d'une formation susceptibles de parfaire la nature humaine, dans son *Informe de la Ley Agraria*, loue l'homme en état naturel et condamne les méfaits de la propriété privée, embrassant ainsi les idées de Rousseau. Et le Naturaliste canarien Clavijo y Fajardo s'inspire (on parle même de plagiat) du livre premier de l'*Émile* pour son discours sur l'éducation paru dans l'hebdomadaire *El Pensador* en 1762 (Tome I, pensée XII).

Une des rares œuvres de Rousseau connue sous une adaptation-traduction par un public plus large en Espagne a été le texte théâtral *Pygmalion*. Ce mélologue a connu très tôt en Espagne plusieurs traductions et adaptations sous forme de monologue pathétique, et même de tragédie sous les plumes de nombreux auteurs³. Mais en 1793 ces pièces ont été interdites par l'Inquisition.

Le milieu universitaire était particulièrement propice à la diffusion des œuvres interdites et ce n'est pas étonnant de voir les poètes Meléndez Valdés et Cadalso⁴ lire à Salamanque ces livres interdits par le Saint Office.

S'ils n'eurent pas de démêlés avec l'Inquisition, son ami et collègue Ramón de Salas par contre, fut persécuté et incarcéré par le Saint Office.

³ Eusebio Cañas (1783), Juan Ignacio González del Castillo (1788), Francisco Durán (1788), Juan Diego Rojo (1788), Félix Suárez y Pánez (1788), José M.^a de Meras (1788) et Mariano Nifo (1790).

⁴ José Cadalso, *Cartas Marruecas*, Madrid, Cátedra, 1984, p. 247. Cadalso appuie aussi, à la suite de Rousseau, la récupération de certaines vertus premières pour modérer les effets négatifs du 'monde moderne' sous le joug du luxe (débat européen qui gagna l'Espagne): « Examina la historia de todos los pueblos, y sacarás que toda nación se ha establecido por la austeridad de costumbres. En este estado de fuerza se ha aumentado, de este aumento ha venido la abundancia, de esta abundancia se ha producido el lujo, de este lujo se ha seguido la afeminación, de esta afeminación ha nacido la flaqueza, de la flaqueza ha dimanado su ruina. Otro lo ha dicho antes que yo; pero no por eso deja de ser verdad y verdad útil [...] ».

Ce membre de la «escuela iluminista⁵» avait formé une petite équipe qui traduisait et divulguait clandestinement les textes de Rousseau et Voltaire⁶. Mais pendant la période d'une plus grande liberté de publication (Trienio Liberal: 1820-1823) Salas ne chercha point à publier le *Contrat Social* (car trop lié à la Révolution) et n'offrit que la doctrine pédagogique de Rousseau et encore pas directement⁷.

Cet enthousiasme envers l'aspect pédagogique au détriment du politique se veut la réaction à deux phénomènes. Premièrement, la Révolution: la peur des idées rousseauistes va s'accroître à partir de 1789 quand le problème religieux embrassera le politique. Et puis la publication entre 1786 et 1788 du roman pédagogique «El Eusebio⁸» de l'ex-jésuite Pedro de Montengón, qui connut un énorme succès et une grande diffusion⁹. Dans son roman le plus connu, l'*Eusebio*, l'auteur d'Alicante présente en détail le processus de formation d'un enfant espagnol d'origine noble qui, après avoir fait naufrage face aux côtes de Maryland et être devenu orphelin, est accueilli par un couple de quakers de Pennsylvanie. Plus tard son père adoptif, Enrique Myden, décide de mettre son fils sous la protection du vanneur Jorge Hardyl, un homme connu dans sa contrée par sa vertu, qui deviendra tuteur, conseiller et modèle du jeune Eusebio. L'ouvrage se structure autour d'un axe, celui de l'enseignement prodigué par le maître à son disciple et son application à la vie quotidienne. Bien entendu ces idées semblent imiter celles du Rousseau de l'*Émile*, ce qui valut à Montengón l'appellatif de «el Rousseau español». Il est vrai que les maximes transmises par Hardyl à Eusebio sont semblables à celles que reçut Émile de la part

⁵ Un groupe d'intellectuels de Salamanque d'idéologie libérale qui joua un rôle fondamental dans la politique espagnole du premier tiers du XIX^e siècle et qui luttèrent pour établir une réforme pédagogique fondée sur le sensualisme.

⁶ À propos du *Contrat Social*: «libro que se tradujo y copió furtivamente y corría en muchos manuscritos», dans Salas y Cortés, R., *Lecciones de Derecho Público Constitucional para las Escuelas de España*, Prólogo, XXIII.

⁷ *El hombre original o Emilio en el mundo* reflète l'esprit de l'*Émile* dans la version du romantique August La Fontaine en *Die Sonderling*, L'original Salas y Cortés, R., «ciudadano español», *El hombre original o Emilio en el mundo*, «imitado del *Der Sonderling* del alemán de Augusto La Fontaine» (*Der Sonderling*; ein Gemälde des menschlichen Herzens (Vienna and Prague, 1799) de August Heinrich Julius (1759-1831), traducido al inglés en 1802 por John Hemet con el título *Odd enough, to be sure or; Emilius in the world*, qui rappelle un peu trop le titre espagnol), Madrid, Impr. de Villalpando, 1822.

⁸ Montengón, Pedro, *Eusebio*, 4 vols., Impr. de Sancha, Madrid 1784-1788.

⁹ *Eudoxia, hija de Belisario* (1793).

de son tuteur, et la manière d'introduire la thématique présente un parallélisme non négligeable. Nonobstant, la femme exemplaire proposée par Montengón dans l'*Eusebio* et dans l'*Eudoxia*, n'est pas une copie exacte de Sophie, car elle est plus libre, plus instruite et moins soumise au mari que le modèle français.

Même si on lisait Rousseau en cachette et si on le plagiait (parfois sous prétexte de le combattre), on ne le traduisait qu'en extraits et sous forme manuscrite. Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle, en 1799 que va être publiée à Londres d'après ce qu'on peut lire sur la couverture¹⁰ la première traduction en espagnol d'une œuvre de Rousseau, *Le Contrat social*, réalisé par le politicien et journaliste José Marchena¹¹. Celui-ci est né en Andalousie en 1768, mais il s'est formé à Salamanque. Plus tard, persécuté par l'inquisition, il devra s'enfuir en France, où il va embrasser les idéaux des Girondins et participer activement à la Révolution comme agitateur politique. Sa traduction du *Contrat social* n'a pu être publiée à Valencia qu'en 1812 et grâce aux circonstances politiques favorables (occupation française)¹².

Marchena a été accusé par Menéndez Pelayo d'«inonder littéralement l'Espagne avec des avortons voltairiens»¹³. La liste des traductions de Marchena est effectivement considérable : Voltaire, Montesquieu, Molière, mais par-dessus tous, Rousseau : *Le Contrat social*, le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, *L'Émile* et *La Nouvelle Héloïse* traduits par l'écrivain-aventurier ont connu jusqu'à nos jours plusieurs éditions et en France et en Espagne.

Il faut insister, à cette époque, sur le rôle des œuvres de Rousseau dans l'indépendance américaine et dans le développement d'une conscience au service de l'émancipation des gens des colonies. Les idées politiques des Lumières françaises étaient connues en Amérique bien avant la Révolution et une des premières traductions d'une œuvre de Rousseau en espagnol (*Le Contrat social*) est apparue à Buenos Aires

¹⁰ On l'a attribué à d'autres traducteurs comme Alonso Arango Sierra ou Vicente María Santibáñez.

¹¹ Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe* (1849-1850), éd. Biré, Paris, Garnier, vol. III, p. 114.

¹² Suppléant les carences des maisons d'édition espagnoles, qui tout de même commencent à se réveiller, particulièrement à Valencia, Madrid et Barcelone (s'intéressant surtout aux œuvres romantiques ou préromantiques).

¹³ Menéndez Pelayo, M., «Nueva biografía del abate Marchena», in *La España moderna*, XCVIII, janvier 1897, p. 54.

en 1811¹⁴. Son éditeur Mariano Moreno, avocat, journaliste et homme politique, signale tout de même qu'il élimine le dernier chapitre consacré à la religion, parce que Rousseau avait le malheur de délirer à ce propos. On a souvent signalé que Moreno était aussi le traducteur mais apparemment (d'après Rojas, Besson et Spell) il s'est servi d'une traduction antérieure. Ce que l'on ne peut nier est son travail pour mettre en œuvre les propositions formulées par Rousseau dans le *Contrat* et l'*Émile*, et son enthousiasme pour faire connaître les principes rousseauistes en Amérique Latine (mais toujours en respectant le système espagnol de castes et de prééminence de la religion).

L'inquisition coloniale insiste à plusieurs reprises sur la circulation des œuvres de Rousseau, car ce « cancer » traversait l'Amérique latine du sud au nord. Ainsi on voit une traduction du *Contrat social* à Cuba vers 1813¹⁵, et peu après (en 1822) Francisco Severo Maldonado, partisan de l'indépendance mexicaine, publie une autre traduction, suivant celle de Marchena de 1820. Il omet les premiers paragraphes du premier chapitre, le chapitre V du livre I et le chapitre VII du livre II, et le chapitre VIII du livre IV sur la religion civile. Les révolutionnaires américains se veulent toujours héritiers du Genevois comme on verra après.

À partir de 1836, avec la disparition de l'inquisition une véritable explosion se produit dans le monde éditorial, permettant la libre circulation de ces œuvres et le développement du genre narratif¹⁶. C'est dans ce contexte qu'apparaît la traduction de la *Nouvelle Héloïse* de Mor de Fuentes. Il faut insister sur le fait que même si cette traduction est le fruit d'une période romantique avide de récits, elle ne se limite pas à donner une vision romantique de l'histoire amoureuse créée par Rousseau ; elle se tourne plutôt, par sa fraîcheur et son ton, vers la vague réaliste. Cette version se veut plus fidèle à l'originale avec très peu de suppressions ou d'ajouts ; les parties plus conflictuelles, celles qui traitaient de la religion, sont traduites intégralement, face à la première édition qui les

¹⁴ Voir Spell, J. R., « A Tentative Bibliography of Spanish Translations of the Works of J. J. Rousseau », in *Hispanic Review*, vol. 2, n. 2 (avril 1934), p. 134-152. Spell cite une autre qui porte comme lieu d'édition Charleston, Caroline du Sud, mais probablement pour distraire le censeur. Elle fut certainement publiée en Espagne ou en Amérique Latine.

¹⁵ Anónimo, *Contrato social ó Principios del derecho político (Queda omitido el tratado de religión en todas sus partes)*, oficina de D. Antonio Jose Valdes, La Habana, hacia 1813.

¹⁶ La publication de traductions se multiplie (v. Spell, *ibidem*).

supprimait ou les nuancait avec des notes. Les noms sont bien sûr traduits en espagnol (Julia, Clara, Paquita...), et même certains plats suisses sont espagnolisés.

Depuis, l'histoire de l'édition en Espagne entre dans une période plurielle mais uniforme qui va durer jusqu'à 1936¹⁷ marquée, dans ses changements et ses continuités, par les configurations, évolution et crise de l'État libéral. Dans les traductions de Rousseau on apprécie un intérêt plus évident pour les romans et les textes pédagogiques¹⁸, face aux textes plus politiques, qui apparaissent malgré tout dans les moments critiques. Ainsi on découvre une traduction du politicien et idéologue socialiste Fernando de los Ríos publiée en 1921¹⁹ pendant la restauration des Bourbons, peu avant la dictature de Primo de Ribera²⁰.

Avec l'arrivée des Républiques (même un peu avant), le modèle de Rousseau prend une grande force, puisque le modèle républicain se basait sur ses principes, ainsi que sur ceux des Lumières et Révolution Française. C'était un système où l'homme se sauvait par lui-même, par le savoir et la raison, ce qui instaurait l'éducation et la culture comme piliers principaux pour transformer la société, selon le modèle rousseauiste. Ainsi les discours du Genevois et l'*Émile* sont publiés à plusieurs reprises à cette époque²¹.

Voilà pourquoi la guerre civile suppose la fin d'un des moments de splendeur de l'histoire intellectuelle et artistique de l'Espagne. Pendant l'après-guerre les textes de Rousseau disparaissent de l'horizon espagnol. Ainsi, jusqu'aux années 60 on ne voit de traductions nouvelles qu'en Argentine et au Mexique; le reste de l'Hispanoamérique (Cuba, Colombie, Pérou, Venezuela) reproduit tout au plus des traductions

¹⁷ Martínez, Jesús, A. (dir.), *Historia de la Edición en España 1836-1936*, Madrid, Marcial Pons coll. «Historia», 2001, p. 10-11.

¹⁸ Comme celle de Ricardo Viñas de 1896. On cite celle de Félix Enciso y Castrillón (dramaturge espagnol du XVIII^e siècle).

¹⁹ De los Ríos, Fernando, *El contrato social*, Madrid, Calpe, 1921.

²⁰ Cette traduction connaîtra plusieurs rééditions (une en 1930, juste avant l'arrivée de la Deuxième République, et puis en 1999, 2000 et 2003).

²¹ López Lapuya, I., *La desigualdad entre los hombres*, Francisco Beltrán, Madrid, 1930 (celle-ci pendant la «dictablanda» de Dámaso Berenguer). Redondo Orriols, Antonio, *El pacto social o principios del derecho político*, Biblioteca Universal, Madrid, 1931. Sanz, Jesús, *La doctrina educativa*, Barcelona, Labor, 1931. Anónimo, *El contrato social. Meditaciones de un paseante solitario. Cartas escogidas*, Imp. Saez hermanos, Madrid, 1936. Bullejos, José, *El contrato social. Meditaciones de un paseante solitario. Cartas escogidas*, Valladolid, Miñón, Bergua, 1936. Olivares, E. Lorenzo, *Las confesiones*, Maucci, Barcelona, s. d. (vers 1935).

anciennes. À partir de cette date, la censure franquiste semble s'adoucir, et on découvre de nouveau des publications des œuvres du philosophe de Genève, et en particulier le *Contrat social* et *Les Confessions*²². L'édition à cette époque du *Contrat social* avec une préface du politicien, sociologue et juriste Enrique Tierno Galván, « le vieux professeur », semble la matérialisation du bras de fer censure-transition.

Avec la mort de Franco les éditions des ouvrages de Rousseau se multiplient et on apprécie une diversification des œuvres publiées. Si le *Contrat* reste un des repères indispensables (vu que c'est une lecture obligée dans les études de droit et sciences-po) on découvre une nouvelle passion pour les *Confessions*, ce qui traduit un changement dans le public, désireux d'autobiographies et de mémoires. *La Nouvelle Héloïse*, malgré une traduction récente, semble avoir du mal à trouver sa place auprès d'un public passionné de brièveté. Même les enthousiastes d'écologie semblent l'avoir oubliée.

Un autre aspect important que l'on ne peut négliger est le rapport de Rousseau avec les nouvelles vagues de l'Église catholique après le Deuxième Concile Œcuménique du Vatican et la Théologie de la Libération Américaine assoiffées d'une libération des peuples et d'un engagement chrétien plus grand pour le changement social. C'est dans ce contexte qu'on retrouve une édition des « Écrits religieux » traduits par Antonio Pintor-Ramos en 1979 dans les éditions Paulinas, proches de l'Église catholique : « désireuse de montrer toutes les faces d'une des figures plus originales de la pensée religieuse moderne²³ ».

Toutes ces traductions sont apparues abondamment à partir de l'arrivée de la démocratie, mais sans doute on sent une augmentation lors de la commémoration du tricentenaire de la Révolution française. Une augmentation encore plus importante que pour les textes de Diderot ou même de Voltaire, parce que la figure de Rousseau semble incarner dans l'esprit hispanique l'essence révolutionnaire. Les versions de ces impressions sont très variées : on retrouve les traductions anciennes qui permettent une traduction sans frais (et parfois même sans nom de traducteur), les traductions des grandes figures (comme celle de

²² Anónimo, *El contrato social o Principios de Derecho político* (Prólogo de E. Tierno Galván), Taurus, Madrid, 1966. Ballester Escalas, Rafael, *Confesiones*, Mateu, Barcelona, 1964. López y López, José, *Discurso sobre la desigualdad de los hombres*, Madrid-Buenos Aires, Aguilar, 1966.

²³ Pintor Ramos, Antonio, *Escritos religiosos*, Madrid, Eds. San Pablo, 1979.

Fernando de los Ríos²⁴) ou celles qui réutilisent d'anciennes traductions avec des préfaces de grandes figures (comme celle de Tierno Galván), puis on trouve de grands professionnels (tel que Mauro Fernández Armiño) ou des universitaires (telle que la magnifique traduction des *Rêveries* du professeur de littérature Francisco Javier Hernández pour Cátedra), et parfois des traducteurs moins connus qui mènent leurs travaux à terme plus ou moins dignement, étant donné la pénurie économique qui règne dans le monde de la traduction en Espagne et en Amérique latine en général.

Je ne veux pas oublier les versions catalanes, basques et galiciennes des traductions. S'il est vrai que les exemples en catalan sont plus abondants et pour des œuvres bien différentes²⁵, les deux autres langues, malgré leur public restreint, bilingue, et souvent proche de la langue française, semblent également s'intéresser à Rousseau (deux traductions en basque²⁶ et deux en galicien²⁷).

Juan Manuel IBEAS ALTAMIRA
Universidad del País Vasco – UPV-EHU

²⁴ De los Ríos, Fernando, *El contrato social*, Madrid, Calpe, 1921.

²⁵ Sala Valldaura, Joseph Maria, *Discursos. Professiò de fe*, Barcelone, Laia, 1983. Vicens Lorente, Antoni, *Els somieigs del passejant solitari*, Barcelona, Proa, 1996 (en catalan). Gispert, Montserrat, *Emili o de l'educació*, Eumo, Barcelone, 1989. Aguilar Jiménez, Cristóbal, *Rousseau : professiò de fe del vicari Savoia*, Barcelona, Dialogo, 2009 (en catalan).

²⁶ Oyharçabal, Bernard, *Gizarte-Hitzarmena*, Bilbao, Klasikoak S. A., 1993. Igerabide, Juan Kruz, *Gizakien arteko desberdintasunaren jatorri eta oinarriei buruzko mintzaldia*, SP UPV/EHU, Leioa, 2007 (en langue basque).

²⁷ Harguindey Banet, Henrique, *Emilio o da Educación*, Santiago de Compostela, Servicio de Publicaciones de la Universidad, 2006 (en galicien). Quintáns López, Rebeca, *O Contrato social*, A Coruña, Xuntanza ed., 1999 (trad. Au galicien).

LISTE DE TRADUCTIONS

- AGUILAR JIMÉNEZ, Cristóbal, *Discurso sobre el origen y los fundamentos de la desigualdad entre los hombres*, Madrid, Tilde, 1997.
- AGUILAR JIMÉNEZ, Cristóbal, *Profesión del Vicario saboyano*, Barcelona, Diálogo, 2008.
- AGUILAR JIMÉNEZ, Cristóbal, *Rousseau: professió de fe del vicari Savoia*, Barcelona, Dialogo, 2009 (en catalan).
- ANÓNIMO (Préface Mariano Moreno), *Del Contrato social o principios del derecho político. Obra escrita por el ciudadano de Ginebra Juan Jacobo Rousseau. Se ha reimpresso en Buenos-Aires para instrucción de los jóvenes americanos*, Real Imprenta de Niños Expósitos, Buenos Aires, 1810.
- ANÓNIMO, *Contrato social ó Principios del derecho político (Queda omitido el tratado de religión en todas sus partes)*, La Habana, oficina de D. Antonio José Valdés, hacia 1813.
- ANÓNIMO (suivant celle de Marchena de 1799), *El Contrato social, ó Principios del derecho politico: por Juan Santiago Rousseau, Ciudadano de Ginebra*, Jose Ferrer de Orga, Valencia, 1812.
- ANÓNIMO, *Julia o La nueva Heloísa; o Cartas de dos amantes habitantes de una ciudad pequeña al pie de los Alpes. Recogidas y publicadas por J.-J. Rousseau. Traducidas del Francés al Castellano, con notas del traductor en los asuntos que miran á la religión, y á la moral*, en la imprenta de Lamaignere, calle de Port-Neuf, Bayona, 1814.
- ANÓNIMO, *Julia o La nueva Heloísa; o Cartas de dos amantes habitantes de una ciudad pequeña al pie de los Alpes. Recogidas y publicadas por J.-J. Rousseau. Traducidas del Francés al Castellano, con notas del traductor en los asuntos que miran á la religión, y á la moral*, por A.B.D.V.B., Segunda edición, Don Pedro Beaume, Burdeos, 1820.
- ANÓNIMO, *Julia, o La nueva Heloísa; o Cartas de dos amantes habitantes de una ciudad pequeña de los Alpes: recogidas y publicadas por J.-J. Rousseau, Traducidas del francés al castellano, con notas en los asuntos que miran a la religión y la moral*. «Segunda edición, corregida, y aumentada con las cartas, y todo lo demás que se había suprimido en la primera edición. Madrid», s.i.-1820.
- ANÓNIMO, *Julia, o La nueva Heloísa; o Cartas de dos amantes habitantes de una ciudad chica, a la falda de los Alpes: recogidas y publicadas por J.-J. Rousseau*, traducidas por D^f M. V. M. (sic.), D. Benito Cano, Madrid, 1822.
- ANÓNIMO, *Julia, o La nueva Heloísa; o Cartas de dos amantes habitantes de una ciudad chica, a la falda de los Alpes: recogidas y publicadas por J.-J. Rousseau*, traducidas por D^f M. V. M. (sic.), Versailles, en la imprenta francesa y española, 1823.
- ANÓNIMO, *El contrato social. Meditaciones de un paseante solitario. Cartas escogidas*, Imp. Saez hermanos, Madrid, 1936.

- ANÓNIMO, *El contrato social o Principios de Derecho político* (Prólogo de E. Tierno Galván), Taurus, Madrid, 1966.
- ANÓNIMO, *Discurso sobre las ciencias y las artes*, Alba, Madrid, 1987 (2ª éd. 1996), 93p.
- ANÓNIMO, *Del Contrato social*, Madrid, Torre de Goyanes, 2001.
- ANÓNIMO, *Discurso sobre las ciencias y las artes. Discurso sobre el origen y fundamento de la desigualdad entre hombres. El contrato social*, Alcobendas, Libsa, 2001, 311p.
- ANÓNIMO, *Discurso sobre las ciencias y las artes. Discurso sobre el origen y fundamento de la desigualdad entre hombres*, Buenos Aires, Editorial Losada, 2006.
- ANÓNIMO, *El contrato social o el principio de derecho político ; Discurso sobre las ciencias y las artes ; Discurso sobre el origen de la desigualdad (15ª éd.)*, éd. Porrúa, México, 2006, 226p.
- ANÓNIMO, *El contrato social*, Madrid, Axel Springer, 1984.
- ANÓNIMO, *El contrato social*, Madrid, Busma, 1985.
- ANÓNIMO, *El contrato social*, Madrid, EDAF, 1983, rééd. 2006.
- ANÓNIMO, *El contrato social*, Madrid, José A. Mestas eds. Escolares, 2010.
- ANÓNIMO, *El contrato social*, Madrid, M.E. eds., 2000.
- ANÓNIMO, *El contrato social*, Madrid, Yerico, 1989.
- ANÓNIMO, *El contrato social*, Valladolid, Maxtor Librería, 2008.
- ANÓNIMO, *El contrato social. Discurso sobre las ciencias y las artes. Discurso sobre el origen y los fundamentos de la desigualdad entre los hombres*, Buenos Aires, Losada, 2003, 369p.
- ANÓNIMO, *El Emilio o de la educación*, Madrid, Club Internacional del libro coleccionables, 1984.
- ANÓNIMO, *El Emilio*, Madrid, S.A. de Promoción y Editores, 2006 (3ª ed.).
- ANÓNIMO, *Obra completa de Rousseau*, Madrid, Altaya, 1993.
- ANÓNIMO, *Obras completas (incomplètes)*, 2 vols., Madrid, S.A. de Promoción y Editores, 2007.
- ANÓNIMO, *Obras de Rousseau*, Madrid, Augusta, 1983.
- ANÓNIMO, *Reflexiones de un paseante solitario*, Valencia, Prometeo, 1977.
- BALLESTER ESCALAS, Rafael, *Confesiones*, Mateu, Barcelona, 1964.
- BELTRÁN DEL REY, Jordi, *Discurso sobre el origen y fundamentos de desigualdad entre hombres*, Madrid, Pearson Alhambra, 1992.
- BULLEJOS, José, *El contrato social. Meditaciones de un paseante solitario. Cartas escogidas*, Valladolid, Miñón, Bergua, 1936.
- BUSTAMANTE ORTIZ, Melitón, *Discurso sobre el origen y los fundamentos de la desigualdad entre los hombres y los escritos*, Madrid, Eds. 62, 1981.

- CALDERÓN QUINDÓN, Fernando (tr.), Carro Jiménez, María José (rev.), *Cartas sobre botánica*, Oviedo, KRK eds., 2007.
- CALLE CARABIAS, Quintín (trad.) et Rubio Carracedo, José (éd. lit.), *Escritos polémicos*, Madrid, Tecnos, 1994.
- CALLE CARABIAS, Quintín, Carta a D'Alembert, Madrid, Tecnos, 2009.
- CANDELA, José E., *Discurso sobre la economía política*, Madrid, Tecnos, 2001.
- CANO MÉNDEZ, Susana, *Discurso sobre la desigualdad de los hombres*, Madrid, Alba, 1996.
- CARDONA CASTRO, F, *Emilio o de la educación*, Barcelone, Bruguera, 1983.
- CARDONA CASTRO, Francisco Luis, *Emilio o de la educación*, Madrid, 2002.
- CARDONA CASTRO, Francisco Luis, *Emilio*, Barcelona, RBA Eds., 2002.
- CARRIER VÉLEZ, Jorge, *El contrato social*, Barcelone, Edicomunicación, 1994, rééd. 1996.
- CASTELLOTE, Miguel, *Discurso sobre la desigualdad de los hombres*, Madrid, 1972 ('por cuenta de traductor').
- CASTAÑÓN, Adolfo, *Ensayo sobre el origen de las lenguas*, Fondo De Cultura Económica, México, 2006.
- DE ALVARADO Y DE LA PEÑA, Santiago, *Pensamientos de Juan Jacobo Rousseau, ciudadano de Ginebra; ó sea el espíritu de este grande hombre en sus obras filosóficas, morales y políticas*, Madrid, Imprenta de D. M. de Burgos, 1822-1823.
- DE CAÑAS, Eusebio, *El Pigmalión, del Sr. Juan Jaime Rousseau, traducido del francés en italiano por el Sr. Abate D. Manuel Lassala, y ahora al español por un amigo suyo, con todas las escenas liricas propias de dicho Sr. Abate en verso de arte mayor*, Valencia, 1783.
- DE LOS RÍOS, Fernando, *El contrato social*, Madrid, Calpe, 1921.
- DE LOS RÍOS, Fernando, *El contrato social*, Madrid, Borel, 1999.
- DE LOS RÍOS, Fernando, *El Contrato social*, Madrid, Espasa-Calpe, 2000.
- DE LOS RÍOS, Fernando, *El contrato social*, Madrid, Biblioteca Nueva, 2003.
- DOPPELHEIM, *El contrato social*, Arganda del rey, Editorial Nuevas estructuras, 2000.
- FERNÁNDEZ ALONSO DE ARMIÑO, Mauro, *Del contrato social. Discurso sobre las ciencias y las artes. Discurso sobre el origen y el fundamento de la desigualdad entre los hombres*, Madrid, Alianza Editorial, 1980, 1982 (2^o éd.), 1990 (3^o éd.), 1998 (4^a éd.), 343p.
- FERNÁNDEZ ALONSO DE ARMIÑO, Mauro, *Del contrato social*, Madrid, Alianza ed., 1996 (11^a ed.).
- FERNÁNDEZ ALONSO DE ARMIÑO, Mauro, *Ensayo sobre el origen de las lenguas*, Madrid, Akal, 1980.

- FERNÁNDEZ ALONSO DE ARMIÑO, Mauro, *Las Confesiones*, Madrid, Alianza ed., 2007.
- FERNÁNDEZ ALONSO DE ARMIÑO, Mauro, *Las ensoñaciones del paseante solitario*, Madrid, Alianza ed., 2007.
- FERNÁNDEZ ALONSO DE ARMIÑO, Mauro, *Las ensoñaciones del paseante solitario*, Madrid, Compañía europea de comunicación e información, 1992.
- FERRER, Anacleto (tr. et com.), Hamerlinck Grau, Manuel (com.), *Escritos sobre música*, Universitat de Valencia, 2007.
- FROUFE, Aníbal, *Las confesiones*, Edaf, Madrid, 1980.
- FUENTE CHARFOLE, José Luis de la, *Comentario y traducción del diccionario de música de Jean Jacques Rousseau*, Universidad de Zaragoza, 2002.
- FUENTE CHARFOLE, José Luis de la, *Diccionario de música*, Madrid, Akal, 2007.
- GARCÍA ROCA, José (tr.) et Ferrer, Anacleto (ed. lit.), *Les consolations des misères de ma vie ou airs, romances et duos*, Institución Alfonso el Magnánimo de Valencia, 2008.
- GIL, Álvaro G., *Las confesiones de J.-J. Rousseau*, Paris, Garnier, 1889.
- GIL, Álvaro G., *Las confesiones de J.-J. Rousseau*, Editora Nacional, México, 1963.
- GISPERT, Montserrat, *Emili o de l'educació*, Eumo, Barcelone, 1989.
- GONZÁLEZ-GALLARZA GRANIZO, Isabel, *Perspectivas del Mont-Blanc*, Madrid, Alba ed., 2008.
- GORDO GUARINOS, Francisco, *El contrato social*, Barcelone, Vosgos ed., 1982 (3 éd.).
- GUERRERO, Diego, *Cartas elementales sobre botánica*, Madrid, Abada eds., 2004.
- HARGUINDEY BANET, Henrique, *Emilio o da Educación*, Santiago de Compostela, Servicio de Publicaciones de la Universidad, 2006 (en galicien).
- HERNÁNDEZ ALFONSO, Luis, *Discurso sobre las ciencias y las artes. Seguido de Observaciones y Refutación por José Gautier y Respuesta en carta a M. Grimm por J.J. Rousseau*, "Traducción del francés y prólogo de", Aguilar, Buenos Aires, 1962, 3ª ed. 1974, 5ª ed. 1980, 6ª ed. 1983, 169 p.
- HERNÁNDEZ, Francisco Javier, *Las ensoñaciones del paseante solitario*, Madrid, Cátedra, 1986.
- IGERABIDE, Juan Kruz, *Gizakien arteko desberdintasunaren jatorri eta oinarriek buruzko mintzaldia*, SP UPV/EHU, Leioa, 2007 (en langue basque).
- LÓPEZ CASTELLÓ, Enrique, *El contrato social*, Madrid, Quatto eds., 1981.
- LÓPEZ LAPUYA, I., *La desigualdad entre los hombres*, Francisco Beltrán, Madrid, 1930.
- LÓPEZ CASTELLÓ, Enrique, y Márquez, Francisco, *Obras Selectas : El Contrato Social. Discurso sobre las ciencias y las artes. Discurso sobre el origen y los*

- fundamentos sobre la desigualdad entre los hombres*, Madrid, Edimat Libros, 2000, 345p.
- LÓPEZ Y LÓPEZ, José, *Discurso sobre la desigualdad de los hombres*, Madrid-Buenos Aires, Aguilar, 1966.
- LÓPEZ Y LÓPEZ, José, *Discurso sobre la desigualdad de los hombres*, Madrid, Orbis, 1984.
- LÓPEZ Y LÓPEZ, José y BERGÉS, Consuelo, *Discurso sobre el origen de la desigualdad entre los hombres; El contrato social*, Barcelona, RBA Eds., 2002.
- LÓPEZ Y LÓPEZ, José, *Discurso sobre el origen y el fundamento de la desigualdad entre los hombres*, Madrid, Folio, 2007.
- LUENGO, José A., *Reflexiones de un paseante solitario*, Valencia, Prometeo, n.d. [1916?].
- MARCHENA, José, *El contrato social, ó Principios del derecho político*. Segunda edición, Londres, 1799.
- MARCHENA, José, *Teoría del pacto social, [con una] advertencia preliminar, sacada de las obras del Sr. Martinez de Marina*, en *El Fanal del imperio mexicano o Miscelánea política extractada y redactada de los mejores fuentes*, L.L. H.H. Morán, México, 1822.
- MARCHENA, José, *El Contrato social, Principios del Derecho político. Por J.-J. Rousseau. Nueva edición, revista y corregida*, Jose del Collado, Madrid, 1820.
- MARCHENA, José, *Julia o La nueva Heloísa; o Cartas de dos amantes habitantes de una ciudad pequeña al pie de los Alpes. Recogidas y publicadas por J.-J. Rousseau*, Bellegarrigue, Toulouse, 1821.
- MARCHENA, José, *Julia, ó la Nueva Heloisa, Cartas de dos amantes habitantes de una pequeña ciudad, a la falda de los Alpes. Recogidas y publicadas por Juan Jacobo Rousseau*, Imprenta y librería de Oliva, Calle de la Plateria, Barcelona, 1836.
- MARCHENA, José, *Emilio ó De la Educación, por J.-J. Rousseau*, Burdeos, Pedro Beaume, 1817.
- MARCHENA, José, *Emilio ó De la Educación, por J.-J. Rousseau*, Burdeos, Pedro Beaume, 1821.
- MARCHENA, José, *Emilio ó De la Educación, por J.-J. Rousseau*, Madrid, Imprenta de Alban y Compañía, 1821.
- MASÓ, Salustiano, *Discurso Sobre Las Ciencias y las artes. Discurso Sobre El Origen y Los Fundamentos De La Desigualdad Entre Los Hombres*, Universidad de Valencia, 1990 (7ª ed. 1996), 153p.
- MASÓ, Salustiano, *Discursos. El contrato social* (dir. Emilio Lledó./Préface de Paolo Casini), Barcelone, Círculo de Lectores, 1995, 415p.
- MASÓ, Salustiano, *Escritos de combate*, Madrid, Alfaguara, 1979.
- MONTENGÓN, Pedro, *Eusebio*, 4 vols., Impr. de Sancha, Madrid 1784-1788.

- MORAN ADARRAGA, Margarita, *escritos sobre la paz y la guerra*, Madrid, Centro de estudios políticos y constitucionales, 1982.
- MOR DE FUENTES, José, *Julia, o La nueva Heloisa, por Juan Jacobo Rousseau*, Imprenta de A. Bergnes, calle de Escudellers, Barcelona, 1836-1837.
- MORENO, Daniel, *El Contrato Social o Principios de Derecho Político, Discurso sobre las ciencias y las artes, Discurso sobre el origen de la desigualdad* (Estudio preliminar de), México, Porrúa, 1974, 178p.
- OLIVARES, E. Lorenzo, *Las confesiones*, Barcelona, 1869.
- OLIVARES, E. Lorenzo, *Las confesiones*, Maucci, Barcelona, s. d. (vers 1935).
- OVIDO PÉREZ, Diego, *Discurso sobre el origen y fundamentos desigualdad... de Rousseau*, Sevilla, Federación de Movimientos de Renovación Pedagógica Andalucía, 1992.
- OYHARÇABAL, Bernard, *Gizarte – Hitzarmena*, Bilbao, Klasikoak S. A., 1993 (en langue basque).
- PEREA RAMÍREZ, José, *El contrato social*, El Toboso, Perea eds., 1989.
- PINTOR RAMOS, Antonio, *Discursos a la Academia de Dijon*, Madrid, Eds. San Pablo, 1977.
- PINTOR RAMOS, Antonio, *Escritos religiosos*, Madrid, Eds. San Pablo, 1979.
- PINTOR RAMOS, Antonio, *Discurso sobre el origen y los fundamentos de la desigualdad entre los hombres y otros escritos*, Madrid, Tecnos, 2005.
- PINTOR RAMOS, Antonio, *Profesión de fe del vicario saboyano y otros escritos complementarios*, Madrid, Trotta, 2007.
- QUINTÁNS LÓPEZ, Rebeca, *O Contrato social*, A Coruña, Xuntanza ed., 1999 (trad. en galicien).
- REDONDO ORRIOLS, Antonio, *El pacto social o principios del derecho político*, Biblioteca Universal, Madrid, 1931.
- RODRÍGUEZ ARAMAYO, Roberto, *Cartas morales de Rousseau y otra correspondencia filosófica*, Madrid, Plaza y Valdés, 2005.
- RODRÍGUEZ ARAMAYO, Roberto, *Cartas morales de Rousseau y otra correspondencia filosófica*, Madrid, Plaza y Valdés, 2006.
- RUBIO CARRACEDO, José, *Escritos políticos*, Madrid, Trotta, 2006.
- SALA VALLDAURA, Joseph Maria, *Discursos. Professió de fe*, Barcelone, Laia, 1983.
- SALAS Y CORTÉS, R., “ciudadano español”, *El hombre original o Emilio en el mundo*, “imitado del *Der Sonderling* del alemán de Augusto La Fontaine” (*Der Sonderling; ein Gemälde des menschlichen Herzens* (Vienna and Prague, 1799) de August Heinrich Julius (1759-1831), Impr. de Villalpando, Madrid, 1822.
- SANZ, Jesús, *La doctrina educativa*, Barcelona, Labor, 1931.
- SEOANE PINILLA, Julio, *Emilio y Sofía o Los solitarios*, Madrid, Biblioteca Nueva, 2004.

- SEVILLA SEGURA, Sergio (adapt.), *Discurs sobre les ciències i les arts; Discurs sobre l'origen i els fonaments de la desigualtat entre els homes*, Universitat de València, 1997 (3^a ed.).
- URBANO, Rafael, *Las confesiones*, Daniel Jacobo edit., Madrid, 1923.
- VALIENTE, Antonio G., *Emilio o de la educación*, Madrid, Fontanella, 1973.
- VALIENTE, Antonio G., *Emilio o de la educación*, Madrid, Hogar del libro, 1988.
- VANCÉS, Pedro, *Las confesiones*, Espasa Calpe, Madrid, 1925.
- VARGAS, Julio, *El origen de la desigualdad entre los hombres*, Leviatán Buenos Aires 2004.
- VICENS LORENTE, Antoni, *Els somieigs del passejant solitari*, Barcelona, Proa, 1996 (en catalan).
- VILLAR EZCURRA, Alicia, *Cartas a Sofia: correspondencia filosófica y sentimental*, Madrid, Alianza ed., 1989.
- VILLAVERDE RICO, María José, *El contrato social*, Barcelona, Tecnos, 1988 (3^e éd.).
- VILLAVERDE RICO, María José, *El contrato social*, Madrid, 2007.
- VILLAVERDE RICO, María José, *El contrato social*, Madrid, Istmo, 2004.
- WAKSMAN, Vera, *Discurso sobre el origen y los fundamentos de la desigualdad entre los hombres*, Prometeo Libros, Buenos Aires, 2008.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET LA RENAISSANCE ALBANAISE

La Renaissance nationale albanaise représente l'une des époques les plus glorieuses dans l'histoire du peuple albanais. Du point de vue historique, elle englobe la période qui s'étend des années 30 du XIX^e siècle à l'année 1912 – date de la proclamation de l'indépendance. Elle constitue un vaste mouvement national à nombreux aspects et dimensions : politique, idéologique, économique, culturel, philosophique. Sa mission principale était la libération du pays de l'occupation ottomane, l'unification des terres albanaises sous un Etat indépendant, le développement et le progrès de l'Albanie.

Malgré son nom, la Renaissance albanaise est beaucoup plus tardive que la Renaissance européenne. Alors que cette dernière jetait son regard vers l'antiquité, la Renaissance albanaise, quelques siècles plus tard, allait chercher « le jour qui se lève des pays du couchant, la lumière de la liberté, de la justice, de l'égalité, de la science et des arts »¹.

Du point de vue de l'inspiration littéraire, la période de la Renaissance albanaise correspond au romantisme européen. Mais la littérature albanaise ne place pas au centre l'individu, son monde personnel et ses intérêts. Ses préoccupations sont plutôt l'évocation d'un passé glorieux, surtout celui du siècle d'or de Scanderbeg, l'émancipation de la nation, l'écriture en langue maternelle par opposition à la langue turque. La nature – *la mère nature* (selon Sami Frashëri) – était la lumière qui rayonnait le rationalisme des choses.

Du point de vue idéologique, ce mouvement visait à l'émancipation et l'affirmation de la nation albanaise à travers la propagation du savoir et de la culture. Les personnalités de la Renaissance albanaise, notamment Naum Veqilharxhi, Jani Vreto, Jeronim De Rada, Naim Frashëri, Sami Frashëri, ont fortement œuvré en vue de l'enseignement en langue

¹ M. Stavileci, *Iluminizmi në letërsinë e Rilindjes Kommbëtare Shqiptare*, Rilindja, Prishtinë, 1990, p. 101.

albanaise, par la mise en place de l'école nationale. Une langue albanaise commune parlée, mais surtout écrite, était pour eux l'élément qui distinguerait le peuple albanais comme une nation à part entière. « Les nations sont portées par la langue ; une nation qui perd sa langue est elle-même perdue »². L'école nationale devrait être laïque et se transformer en un foyer de culture et de patriotisme, elle devrait servir au développement économique et social du pays.

Cette attitude envers la langue et l'école albanaises, envers la propagation d'une nouvelle littérature, laïque et patriotique, répond à la nécessité historique du réveil de la conscience nationale et de l'éducation des masses du peuple.

Les idéologues de la Renaissance, qui étaient à la fois des philosophes, des combattants et des poètes, se sont fortement inspirés des idées des Lumières françaises du XVIII^e siècle, dont ils ont tiré des leçons très importantes, qu'ils ont élaborées davantage de manière originale, en fonction de la question nationale et de l'émancipation du peuple albanais. Tout comme les Lumières ont préparé en France la grande révolution de 1789, les idéologues albanais de la Renaissance se sont mis à la tête des grands mouvements révolutionnaires de la fin XIX^e-début XX^e siècle, pas seulement avec leur plume, mais aussi avec leurs armes. C'est justement dans les idées sur l'émancipation du peuple, sur la propagation du savoir et l'illumination des esprits, sur le triomphe de la raison, que les idéologues de la Renaissance nationale albanaise rejoignent les Lumières françaises du XVIII^e siècle.

Dans un ouvrage consacré aux Lumières albanaises³, le chercheur Masar Stavileci met en évidence les traits qui rapprochent les idéologues de la Renaissance albanaise des Lumières françaises, ainsi que ceux qui les différencient. Il constate, à juste titre, qu'aucun idéologue albanais n'a développé une philosophie bien déterminée, parce que le terrain albanais n'était pas préparé à recevoir des traités théoriques, des débats épistémologiques. « Leur œuvre et leur activité ont visé, tout raisonnablement, à la divulgation des nouveaux savoirs sur l'époque et l'environnement, à travers le beau langage de la poésie, pour rejeter l'obscurité des époques antérieures »⁴.

² Sami Frashëri *Alfabetare e gjuhës shqipe*, Constantinople, 1879 (Cité par Xholi Zija dans *Mendimtarë të Rilindjes Kombëtare*).

³ M. Stavileci, *Iluminizmi shqiptar*, Ed. Toena, Tiranë, 2000.

⁴ M. Stavileci, *Iluminizmi shqiptar*, p. 71.

Ces caractéristiques apparaissent également dans les nombreux écrits publiés dans les journaux et magazines de l'époque, tels que *Shqipëria (L'Albanie)* de Bucarest (1897-1899), *Drita e Sofjes (La Lumière de Sofia)* (1901-1908), *Kalendari kombëtar (Le Calendrier national)* (Sofia 1897).

De toute la pensée des Lumières, il paraît que les idéologues albanais ont choisi les idées qui pouvaient être mises effectivement au profit de la question nationale. Et, parmi les Lumières françaises, ce sont Voltaire et Rousseau qui ont eu la plus grande influence, comme le montrent ces vers de Çajupi,

*Dhe Rusoi me Volterë
Dhe gjithë sofijtë e tjerë
Këta quhen për jetë
Njerëz të mëdhenj të vërtetë.
(« Et Rousseau et Voltaire
Et tous les autres savants,
Ils s'appellent éternellement
De vrais grands hommes »)⁵*

Dans *l'Histoire de Scanderbeg*⁶ Naim Frashëri, le plus grand poète de la Renaissance, écrit :

*Evrop' e shkret' atëherë
Ishte për djall' e për lumë,
Pritte Ruson' e Volterë,
Ta xgjuanin ng'ajy gjumë:
(La pauvre Europe à l'époque
Allait de mal en pis
Elle attendait Rousseau et Voltaire
Pour qu'ils viennent la réveiller d'un tel sommeil)⁷*

On ressent l'influence de Rousseau dans ce que Naim Frashëri énonce dans *Parajsa dhe fjala fluturake (Le Paradis et la parole volante)*: « Se njeriu e njerëzia/ Ushqehenë nga liria./ Njeriu lind i liruar, Pastaj e kanë

⁵ A. Zako Çajupi, écrivain albanais de la Renaissance (1866-1930) (Cité par Koli Xoxe dans *Revolucioni borgjez francez dhe jehona e tij në mjedisin shqiptar*, 8 Nëntori, Tiranë, 1980, p. 74).

⁶ N. Frashëri, *Histori e Skënderbeut*, 1898.

⁷ N. Frashëri, *Histori e Skënderbeut*, Chant IV, vers 17-20, Tiranë, 1953, p. 53.

penguar.»⁸ (« Parce que l'homme et l'humanité/ Sont nourris par la liberté / L'homme naît libéré, / il a été assujetti par la suite»). On ne peut s'empêcher de penser au *Contrat social* de Rousseau « L'homme est né libre, mais partout il est dans les fers.»⁹

Mais, de tous les grands idéologues, poètes et écrivains de la Renaissance albanaise, c'est Sami Frashëri (1850 – 1904) qui, par excellence, incarne, reflète et expose la pensée des Lumières albanaises. Sa vision du monde est étroitement liée au réveil de la conscience nationale, aux perspectives du développement de l'Albanie et au combat contre l'absolutisme de l'ordre militaire-féodal des sultans.

Sami Frashëri a mené l'essentiel de son activité scientifique et savante à Istanbul, mais il n'a jamais cessé de réfléchir et œuvrer pour les intérêts de sa nation. Muni d'une vaste culture, journaliste, philosophe, traducteur, il a mis sa plume au service de sa patrie. Il appréciait énormément les Lumières françaises, notamment Voltaire et Rousseau, qu'il avait traduits dans sa jeunesse. Il s'est efforcé de transmettre ces idées aux gens simples par les textes des abécédaires et les brochures de vulgarisation scientifique de *L'encyclopédie volumineuse*. Dans les journaux *Drita (La lumière)* et *Ditura (Le savoir)*, publiés à Istanbul en 1884-1885, il apparaît comme un combattant fervent de la civilisation et du progrès. Le savoir est pour lui la première de toutes les valeurs humaines. C'est ce qui distingue l'homme du monde animal. Et, dans *Zëdhënësi i Lindjes (Le porte-parole de l'Orient)* qu'il dirige à partir de l'année 1878, il défend et propage le programme politique de La Ligue de Prizren (1878) pour la défense des terres albanaises contre les convoitises des voisins.

L'influence de J.-J. Rousseau sur la pensée de Sami est surtout forte dans les domaines social et politique. C'est ce qui ressort de la lecture, à la lumière du *Contrat social* de Rousseau, de son ouvrage monumental *Shqipëria ç'ka qenë, ç'është e ç'do të bëhetë (L'Albanie, ce qu'elle a été, ce qu'elle est et ce qu'elle deviendra)* (mars 1899), considéré comme l'apogée de la pensée politique et sociale de la Renaissance. Organisé autour d'une idée centrale – proposer des idées pour sauver l'Albanie –, et divisé en trois parties, comme le titre le suggère, il traite du passé, du présent et de l'avenir de l'Albanie.

⁸ N. Frashëri, *Parajsa dhe fjala fluturake*, dans «Vepra të zgjedhura», volume I, Tiranë, 1980, p. 218.

⁹ J.-J. Rousseau, *Du contrat social*, Livre 1, Chapitre 1, p. 9.

Pour ce qui est du passé, ce sont les notes romantiques qui dominent. Il s'agit d'un peuple très ancien (la plus ancienne des nations d'Europe), les Pélasges, à un passé glorieux qui culmine au siècle d'or de Scanderbeg. Avec leur résistance contre les Turcs, les Albanais avaient protégé en même temps les pays de l'Occident. L'intention de Sami y est claire : éveiller la fierté nationale des Albanais et les pousser à œuvrer pour ramener leur patrie en l'état qu'il décrit avec tant de ferveur.

Pour ce qui est du présent, l'ouvrage traite de la géographie, du relief, mais aussi des conditions économiques du pays et de sa situation sous le joug ottoman. C'est un pays qui doit être libéré et démocratisé. «Sot Shqiptarëtë janë robër, të poshtuar e t'unjurë, të shkelur' e të çpërnderë shumë më tepër se të tjerëtë kombe të Tyrqisë»¹⁰ («Aujourd'hui les Albanais sont prisonniers, humiliés et soumis, foulés au pied et déshonorés, beaucoup plus que les autres nations de la Turquie»). A la question si les Albanais vont lever la voix, s'ils vont revendiquer eux aussi leurs droits, ou bien s'ils vont maintenir la tyrannie des Turcs jusqu'à la dernière heure, Sami répond qu'ils doivent combattre pour obtenir leurs droits, parce qu'ils y ont droit. L'Albanie ne peut plus dépendre de la Turquie, qui, en train de se noyer, risque de l'emporter dans sa noyade. C'est ainsi que Sami formule son objectif de la libération de l'Albanie : («T'i japë një shkëlqim të shëndoshë keti tradhëtori që kërkon ta mbytnjë, ta dërgonjë në fund të detit edhe të shpëtonjë vetëhenë e ti. Kjo është udha e shpëtimit e jo tjetër»¹¹ («Donner un grand coup de pied à ce traître qui s'efforce de la noyer, le plonger au fond de la mer et se sauver elle-même. Telle est notre voie de salut. Il n'en y a pas d'autre.»).

Cette idée de Sami est proche de celle de Rousseau qui, dans son *Contrat social*, remarque : «... Tant qu'un Peuple est contraint d'obéir et qu'il obéit, il fait bien ; sitôt qu'il peut secouer le joug et qu'il le secoue, il fait encore mieux ; car, recouvrant sa liberté par le même droit qui la lui a ravie, ou il est fondé à la reprendre, ou on ne l'était point à la lui ôter» [...]»¹²

¹⁰ S. Frashëri *Shqipëria ç'ka qenë, ç'është e ç'do të bëhetë*, Ed. Naim Frashëri, 1962, p. 43.

¹¹ S. Frashëri, op.cit. p. 61.

¹² J.-J.Rousseau, *Du Contrat social* Livre I, Chapitre I, p. 9.

La libération viendrait de l'union des Albanais dans une ligue, appelée en albanais «bessa», qui signifie la parole donnée et qui est considérée comme la vertu suprême des Albanais. C'est cette «bessa» qui les sauverait de tous les dangers «Më parë se çdo gjë, Shqipëtarëtë duhet të lidhinë një besë të madhe e të përgjithçime në mes të tyre e të bëjnë një lidhje e një bashkim që të pushtonjë të tërë Shqipërinë.»¹³ («Avant toute autre chose, les Albanais doivent conclure entre eux un pacte grand et général et mettre sur pied une ligue ou une union qui embrasse toute l'Albanie»). C'est cette union qui devrait tenir lieu de gouvernement. Au *Contrat social* Rousseau avait déjà parlé d'un pacte, d'une convention, lorsqu'il s'exprimait : «Comme la nature donne à chaque homme un pouvoir absolu sur tous ses membres, le pacte social donne au corps politique un pouvoir absolu sur tous les siens ; et c'est ce même pouvoir qui, dirigé par la volonté générale, porte, comme j'ai dit, le nom de souveraineté.»¹⁴

Dans son ouvrage, Sami constate la menace qui pèse sur l'Albanie en raison des convoitises des pays voisins, notamment des Grecs et des Serbes qui ne font qu'ourdir des intrigues pour la ruiner depuis les fondements. Rousseau avait déjà rappelé cette tendance de tout peuple à s'agrandir aux dépens de ses voisins : «...car tous les peuples [...] agissent continuellement les uns contre les autres, et tendent à s'agrandir aux dépens de leurs voisins, comme les tourbillons de Descartes. Ainsi les faibles risquent d'être bientôt engloutis ; et nul ne peut guère se conserver qu'en se mettant avec tous dans une espèce d'équilibre qui rende la compression partout à peu près égale»¹⁵

A la troisième partie (Ce que l'Albanie deviendra) Sami Frashëri présente sa vision sur l'organisation du nouvel Etat albanais. Pour ce qui est de sa gouvernance, il propose la forme républicaine, déjà établie depuis longtemps dans plusieurs pays de l'Europe, puisque : «Një mbret a princ do të prishnjë shumë sa s'ia ka fuqinë vendi ynë...»¹⁶ («Un roi ou un prince dépenserait au-delà des moyens de notre pays»). Il rappelle le modèle illyrien de gouvernance cité par Strabon, un grand géographe, celui d'un certain type de conseils appelés des «plakoni», donc «conseils des anciens ou des sages». Il ne faut pas renoncer à cette belle habitude.

¹³ S. Frashëri *Shqiperia ç'ka qenë, ç'është e ç'do të bëhetë*, op.cit., p. 68.

¹⁴ J.-J.Rousseau, *Du Contrat social* Livre II, Chapitre IV, p. 28.

¹⁵ J.-J.Rousseau, *Du Contrat social* Livre II, Chapitre IX, p. 42.

¹⁶ S. Frashëri *Shqiperia ç'ka qenë, ç'është e ç'do të bëhetë*, op.cit., p. 72.

C'est à ce « conseil des anciens » de gouverner et de régner en Albanie. Ce « conseil des anciens » remplirait les fonctions du président ; il y aurait ensuite un « conseil général », avec les fonctions du parlement, émettre des lois et approuver le budget, et un troisième organe supérieur (le cabinet composé de sept ministres) qui remplirait les fonctions du gouvernement, comme organe exécutif. Il s'agit d'une séparation des pouvoirs, selon le modèle des démocraties européennes. On ne peut pas s'empêcher de penser à la gouvernance proposée par Rousseau dans son *Contrat social* : « En un mot, c'est l'ordre le meilleur et le plus naturel que les plus sages gouvernent la multitude, quand on est sûr qu'ils la gouverneront pour son profit, et non pour le leur. Il ne faut point multiplier en vain les ressorts, ni faire avec vingt mille hommes ce que cent hommes choisis peuvent encore mieux. »¹⁷ Ou même : « Le principe de la vie politique est dans l'autorité souveraine. La puissance législative est le cœur de l'Etat, la puissance exécutive en est le cerveau, qui donne le mouvement à toutes les parties. »¹⁸

Mais les conditions albanaises étaient différentes de celles de la France. Sami s'est servi du modèle de Rousseau plutôt comme point de départ pour la réflexion que comme modèle à imiter.

Il est également intéressant de constater comment Sami se rapproche de Rousseau dans son attitude envers la religion. Dans le chapitre IV du *Contrat social* Rousseau traite largement de la religion depuis sa naissance dans la société humaine (« Les hommes n'eurent point d'abord d'autres rois que les dieux, ni d'autre gouvernement que le théocratique »¹⁹). Il prône une religion civile dont « les dogmes [...] doivent être simples, en petit nombre, énoncés avec précision, sans explications ni commentaires. L'existence de la Divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtement des méchants, la sainteté du contrat social et des lois : voilà les dogmes positifs. Quant aux dogmes négatifs, je les borne à un seul, c'est l'intolérance : elle rentre dans les cultes que nous avons exclus. »²⁰

Sami Frashëri, à son tour, traite non pas de l'intolérance, mais de la tolérance religieuse qui doit caractériser les Albanais en ces moments

¹⁷ J.-J. Rousseau, *Du Contrat social* Livre III, Chapitre V, p. 60-61.

¹⁸ J.-J. Rousseau, *Du Contrat social*, Livre III, Chapitre XI, p. 75.

¹⁹ J.-J. Rousseau, *Du Contrat social* Livre IV, Chapitre VIII, p. 109.

²⁰ J.-J. Rousseau, *Du Contrat social* Livre IV, Chapitre VIII, p. 116.

importants où la question primordiale doit être la question nationale. «Mos vështroni bes' e fe: myslimanë, katolikë, orthodoxë, gjithë Shqipëtarët sa jan' e tek janë janë vëllezrë.»²¹ (« Ne considérez ni confession, ni religion : les musulmans, les catholiques, les orthodoxes, tous les Albanais, partout où ils se trouvent, sont des frères »). Quand il traite des religions, Sami ne les rejette pas, il envisage même un ministère chargé de ces fonctions dans le nouvel Etat albanais qu'il esquisse. Il ne prône pas un Etat laïc, mais un Etat où toutes les religions coexistent, sans participer directement à la gouvernance du pays. Chacun a sa propre confession et personne ne peut le forcer de croire en une autre religion.

Donc, la troisième partie est le programme de l'organisation du nouvel Etat albanais, dont Rousseau a le mérite d'être l'inspirateur.

Sami Frashëri rejoint également les idées des Lumières, et avant tout celles de Rousseau dans nombre de maximes et dictons. Il en a écrit environ 3 milles, publiés autour des années 1879-1880, où il donne des conseils et des leçons sages. La moitié est des adaptations ou des traductions d'auteurs anciens et contemporains, et l'autre moitié des créations originales. Nous en citons ci-dessous quelques-uns qui sont proches des idées déjà émises par les Rousseau.

«Po të mos kishte robëri në botë, as do t'i dihej emri lirisë»²² (S'il n'y avait pas de servitude dans le monde, on ne connaîtrait même pas le nom de la liberté). Cette revendication de liberté de l'opinion et de tolérance, qui caractérise la pensée des Lumières, constitue une caractéristique essentielle de la pensée de Sami. Par la maxime : «Tirania lind nga frika. Sovrani që ka frikë nga nënshtetasit e tij, është i shtrënguar t'i frikësojë ata»²³, (« La tyrannie naît de la peur, le souverain qui a peur de ses sujets est obligé de les effrayer. ») il se rapproche de l'idée de Rousseau dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. «Il y a si peu de différence d'ailleurs entre ces deux états et le contrat de gouvernement est tellement dissous par le despotisme que le despote n'est le maître qu'aussi longtemps qu'il est le plus fort et que, sitôt qu'on peut l'expulser, il n'a point à réclamer contre la violence»²⁴.

²¹ S. Frashëri, *op. cit.*, p. 66.

²² S. Frashëri *Fjalë të urta*, N 760, Logosa, Prishtinë, 2004, p. 70.

²³ *Ibid.*, Maxime N° 709, p. 64.

²⁴ J.-J. Rousseau, *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, p. 53.

On retrouve également chez Sami la pensée rousseauiste sur l'inégalité comme source des maux sociaux. « En un mot, concurrence et rivalité d'une part, de l'autre opposition d'intérêt, et toujours le désir caché de faire son profit aux dépens d'autrui, tous ces maux sont le premier effet de la propriété et le cortège inséparable de l'inégalité naissante »²⁵ Sami, de sa part constate : « Gjërat që ti zotëron jashtë nevojës, nuk janë të tuat, por ato janë të shoqërisë. »²⁶ (Les biens que tu possèdes au-delà de tes besoins ne t'appartiennent pas, ils appartiennent à la société), en manifestant de la sorte « une idée du socialisme égalitaire »²⁷.

Comme il ressort de cette étude, l'influence qu'ont eue les Lumières françaises et essentiellement Jean-Jacques Rousseau dans la période glorieuse de la Renaissance albanaise est énorme, parce c'est ce mouvement qui, par la plume et le combat armé en même temps, a préparé la proclamation de l'indépendance de l'Albanie et a frayé le chemin vers une Albanie moderne et européenne.

Lorena DEDJA
Université de Tirana, Albanie
Esmeralda SELITA
Université des Arts, Albanie

²⁵ J.-J. Rousseau, Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes, p. 43-44.

²⁶ Cité par Masar Stavileci dans *Iluminizmi shqiptar*, p. 163.

²⁷ M. Stavileci, *Iluminizmi shqiptar*, p. 163.

BIBLIOGRAPHIE

- FRASHËRI Naim, *Histori e Skënderbeut*, Instituti i Shkencave, Tiranë, 1953
- FRASHËRI Naim, *Vëpra të zgjedhura*, volume I, Tiranë, 1980
- FRASHËRI Sami, *Fjalë të urta*, LogosA, Prishtinë, 2004
- FRASHËRI Sami, *Shqipëria ç'ka qenë, ç'është e ç'do të bëhetë*, Ed. Naim Frashëri, Tiranë, 1962
- LAGARDE André et MICHARD Laurent, *Le XVIII^e siècle*, Bordas, Paris, 1985
- QOSJA, Rexhep, *Historia e letërsisë shqipe – Romantizmi*, Toena, Tiranë, 2000
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, (version électronique téléchargée depuis : http://classiques.uqac.ca/classiques/Rousseau_jj/discours_origine_inegalite/origine_inegalite.html : Une édition réalisée à partir du texte de Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1754). Paris : Bordas, 1985, 127 pages. Collection : Univers des lettres Bordas.)
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Du contrat social*, (version électronique téléchargée depuis : http://classiques.uqac.ca/classiques/Rousseau_jj/contrat_social/Contrat_social.pdf, Une édition électronique réalisée à partir du livre de Jean-Jacques Rousseau (1762), *Du Contrat social ou Principes du droit politique*. Paris : Union Générale d'Éditions, 1963, 373 pages, pp. 1-198.)
- STAVILECI, Masar, *Iluminizmi në letërsinë e Rilindjes Kombëtare*, Hejza-Rilindja, Prishtinë, 1990
- STAVILECI, Masar, *Iluminizmi shqiptar*, Toena, Tiranë, 2000
- XOXE, Koli, *Revolucioni borgjez francez dhe jehona e tij në mjedisin shqiptar*, 8 Nëntori, Tiranë, 1980
- XHOLI, Zija, *Mendimtarë të Rilindjes Kombëtare*, 8 Nëntori, Tiranë, 1987.

ROUSSEAU, LES CHIFFRES EN LUMIÈRES

Tout suivre d'un bout à l'autre, Livre à Livre,
page à page, ligne à ligne,
et presque enfin mot à mot.

Rousseau, *Lettres écrites de la montagne*

Au moment de commencer cette présentation, on ne peut que rendre hommage aux pionniers que sont Léo et Michel Launay qui, dès 1977 faisaient paraître *Le Vocabulaire politique de J.-J. Rousseau* suivi en 1979 du *Vocabulaire littéraire* des mêmes. Déjà, il était question de mener une analyse structurale de tout le vocabulaire de Rousseau, en le constituant en réseaux thématiques, politique, religieux, moral, sentimental, esthétique et en postulant que les mots sont la seule empreinte tangible de l'expression des idées, de la pensée d'un écrivain. Les chercheurs étaient déjà conscients que l'observation de la fréquence des mots trouve sa limite dans la prise en compte du niveau sémantique. Sans même parler des homonymes, un mot formellement identique peut recouvrir des acceptions diverses. Homonymie et polysémie sont les deux écueils de l'analyse statistique. Pour lever les ambiguïtés, seule l'étude du contexte peut s'avérer opérante. Les liaisons syntagmatiques des mots-clés avec des mots de leur voisinage esquissent des constellations de mots susceptibles de définir des réseaux sémantiques. Enfin, la démarche contrastive qui permet de mettre en parallèle les réseaux ainsi définis d'un écrivain à l'autre éclairant la pensée de plusieurs auteurs contemporains peut mener à une réflexion sur l'histoire des idées.

Depuis les concordanciers établis par les pionniers, les instruments d'analyse textométrique ont grandement progressé. Le logiciel *Hyperbase*, mis au point par Étienne Brunet, autorise des classifications, l'établissement de typologies à divers niveaux. C'est peut-être là ce qui manquait aux premiers travaux qui établissaient des index, des listes de mots sans pouvoir établir de hiérarchie entre les différents items.

Aujourd'hui, le chercheur dispose de bases de données constituées : sont mises à sa disposition des bases consacrées à Montesquieu, Diderot, Voltaire, Rousseau pour les philosophes des Lumières. La base *Rousseau* qui sert de corpus d'étude à mes observations comporte trente-cinq fragments, soit dix-huit œuvres segmentées le cas échéant en raison de leur longueur : *Le Devin du village* (1752), *Discours sur les sciences et les arts* (1750), *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755), *Discours sur l'économie politique* (1755), *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (1758), *Julie ou La Nouvelle Héloïse* (1761), *Émile ou De l'éducation* (1762), *Lettres à M. de Malesherbes* (1762), *Du Contrat social ou principes du droit politique* (1762), *J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, À Christophe de Beaumont, archevêque de Paris* (1762-1763), *Lettres écrites de la montagne* (1764), *Les Confessions* (1765-1770), *Extrait du Projet de paix perpétuelle de Monsieur l'Abbé de Saint-Pierre* (1761), *Polysynodie de l'abbé de Saint-Pierre* (1756-1782), *Les Dialogues ou Rousseau juge de Jean-Jacques* (1772-1775), *Considérations sur le gouvernement de Pologne* (1772), *Les Rêveries du promeneur solitaire* (1776-1778), *Projet de constitution pour la Corse* (1765)¹. Il s'agit d'un corpus qui compte des œuvres de genre différent, touchant à l'essai quand Rousseau explicite un système de pensée, développant la veine romanesque ou le penchant autobiographique, et couvrant une trentaine d'années de la vie de l'écrivain. Un tel corpus est propice à la fois à l'étude de l'évolution possible d'une écriture au cours du temps et à la caractérisation générique. Cette contribution se propose comme une exploration libre du corpus, un parcours hypertextuel qui ouvre des pistes de recherche, des sentiers moins empruntés, mais où le promeneur ne veut pas rester solitaire.

Des incursions seront tentées dans le corpus rousseauiste pour y déceler une possible partition ou typologie textuelle, qui pourrait être expliquée par la recherche des spécificités lexicales ou grammaticales. Une tentative de mise en contraste des philosophes des Lumières sera enfin testée à partir d'un lexème, proposé de manière expérimentale à la réflexion du critique.

¹ L'ordre des titres de ces œuvres suit l'ordre imposé par la structure de la base de données à notre disposition. Pour les autres bases sollicitées dans cette étude, se référer à Étienne Brunet (2009).

TYPLOGIE DU CORPUS

Il est possible de proposer une distribution des œuvres du corpus regroupées par affinités lexicales ou grammaticales. Le logiciel mesure la distance intertextuelle entre les œuvres qui peut être fondée sur les graphies, les lemmes ou entrées lexicales du dictionnaire, les codes grammaticaux. Les textes sont comparés deux à deux ; on prend en compte tous les mots du corpus et leur répartition dans les œuvres, leur vocabulaire partagé ou exclusif.

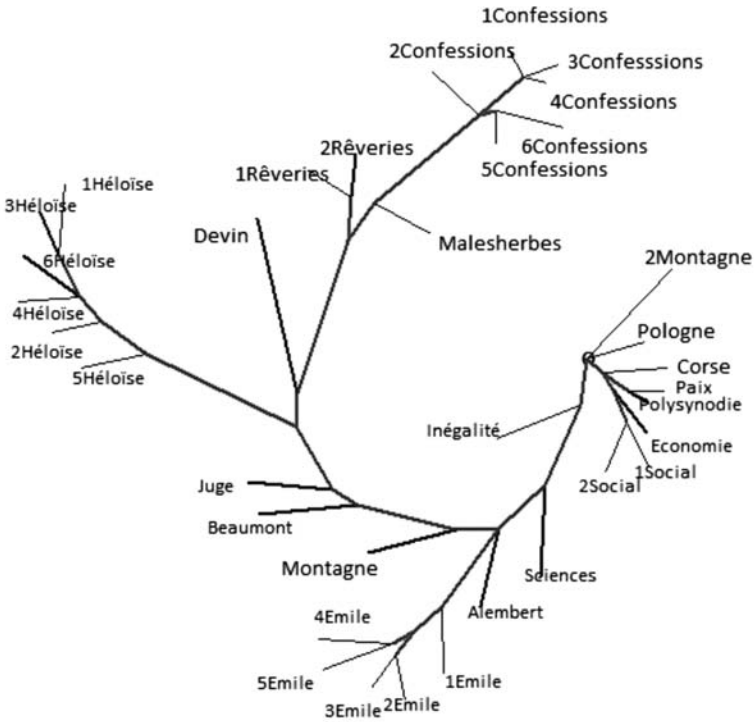


Figure 1 – Analyse arborée de la distance intertextuelle (calculée sur les lemmes)

Pour l'interprétation de ce graphique, seule compte la longueur des segments d'une œuvre à l'autre. La distribution selon les lemmes neutralise les variations morpho-syntaxiques et met en évidence les affinités des lexiques, qui peuvent être interprétées comme un partage des

thèmes. Les segments d'une même œuvre se regroupent pour former des bouquets ; c'est le cas de *La Nouvelle Héloïse*, *des Rêveries*, de *L'Émile* ou encore des *Confessions*. Une exception concerne des *Lettres écrites de la montagne* : la première partie est plus proche de la *Lettre à Christophe de Beaumont* et de *L'Émile* ; ce qui paraît attendu puisque ces deux lettres faisaient suite à la condamnation de *L'Émile* et tentaient de justifier les thèmes du traité sur l'éducation. En revanche, la seconde partie des *Lettres écrites de la montagne* rejoint clairement le groupe des essais politiques, concrétisant un changement thématique d'une partie à l'autre. Les Lettres I à VI de la première partie sont consacrées à l'apologie personnelle et à la défense du *Contrat social* ; la seconde partie (Lettres VII à IX) porte sur les affaires de Genève.

Le Devin du village occupe une position isolée, ce qui peut s'expliquer par le genre même de l'intermède qu'il est le seul à illustrer dans ce corpus.

Le texte autobiographique des *Dialogues* (noté *Juge* sur le graphique) s'écarte quelque peu des autres œuvres qui développent la même orientation générique, laissant pressentir des nuances au sein d'un même genre qu'on pourra développer par un examen plus approfondi.

Les affinités lexicales s'expliquent aussi par l'appartenance générique : *Les Rêveries* se rapprochent des *Confessions* de même que de la *Lettre à Malesherbes* dans laquelle certains critiques lisent une préfiguration des *Confessions*, tandis que les essais politiques se regroupent clairement sur la droite du graphique.

La version d'*Hyperbase* utilisée travaille sur les corpus lemmatisés, étiquetés par *Treetagger*². De fait, elle permet l'observation du corpus réduit à un ensemble de codes³ grammaticaux. Chaque forme est identifiée comme partie de discours. La répartition des textes sur le graphique se fait maintenant en fonction de leurs affinités grammaticales. Ce filtre évacue le facteur thématique.

² <http://www.ims.uni-stuttgart.de/projekte/corplex/TreeTagger/>.

³ L'étiquetage de *Treetagger* propose la reconnaissance de onze catégories grammaticales principales, elles-mêmes affinées en classes secondaires : verbe (décliné selon les modes et les tiroirs verbaux), nom (nom commun, nom propre ou abréviation), préposition, déterminant (article, possessif, article contracté), pronom (personnel, possessif, démonstratif, relatif, indéfini), adjectif, adverbe, numéral, conjonction, interjection. Les ponctuations sont considérées comme des entités dénombrables dans ce cadre.

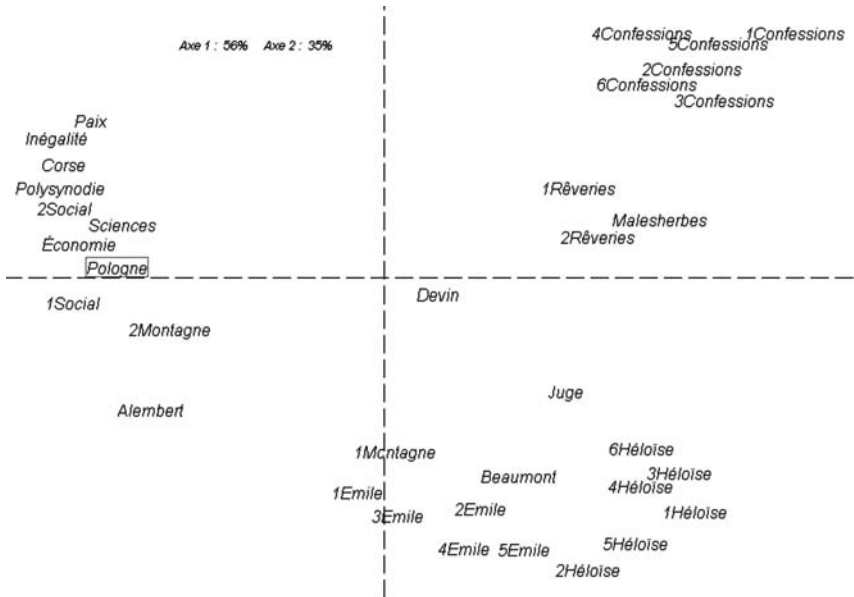


Figure 2 – Analyse factorielle de la distance intertextuelle (calculée sur les codes)

Cette fois l'orientation du tableau et la distribution dans les quadrants ont une signification. Le premier facteur oppose les quadrants gauche et droit : les écrits politiques s'opposent aux autres œuvres du corpus, tandis que le second facteur oppose le haut et le bas ; ici la répartition semble pouvoir se lire comme une opposition entre les textes autobiographiques et la veine romanesque. Cependant, *L'Émile* et *Les Dialogues* viennent brouiller ce partage en rejoignant le quadrant sud-est. La particularité des *Dialogues*, déjà manifeste dans le graphique précédent, se confirme maintenant sur le plan grammatical.

L'analyse factorielle suivante propose la répartition des grandes classes grammaticales selon les œuvres :

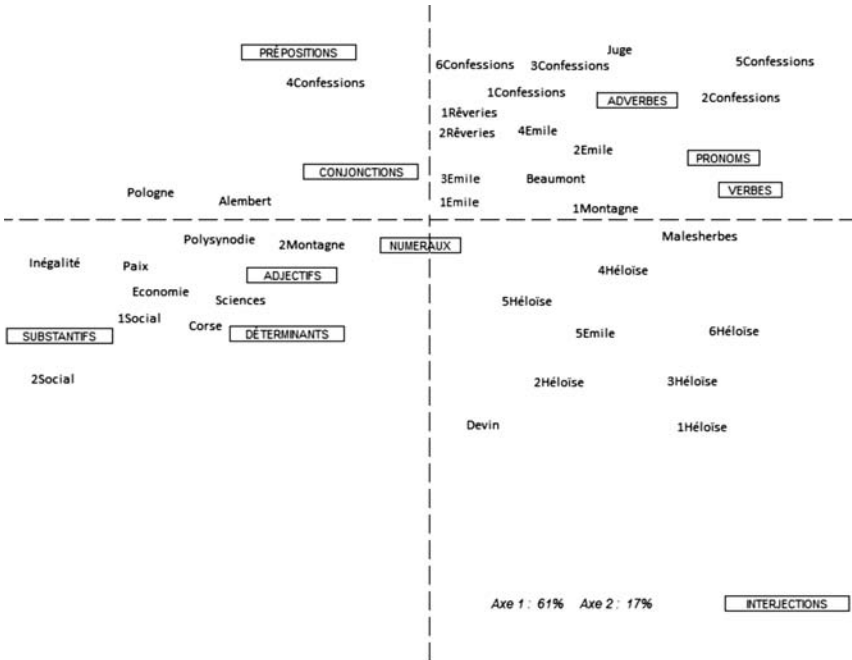


Figure 3 – Les parties de discours. Analyse factorielle

On constate une répartition constante dans les analyses statistiques entre classe du verbe et classe du nom qui n'est pas démentie par l'analyse présente. Les textes de théorie politique présentent des affinités avec les substantifs et les constituants du groupe nominal, déterminants et adjectifs. Les conjonctions proches de ce groupe de textes attestent d'une syntaxe plus complexe que les œuvres autobiographiques, romanesques ou encore que *L'Émile*. Celles-ci, de manière symétrique, se rapprochent de la classe verbale, verbes, adverbess, pronoms. Ceci peut être expliqué par le développement de concepts dans les traités politiques et la présence moindre de dialogues ou d'enchaînements narratifs, comparativement aux textes romanesques ou autobiographiques.

Pour entrer dans la thématique développée par les différentes œuvres du corpus, la fonction des spécificités lexicales s'avère essentielle.

LES SPÉCIFICITÉS LEXICALES

Les mots qui présentent un écart différentiel significatif et non aléatoire par rapport à une norme définie de manière endogène (interne au corpus ; une œuvre est comparée à l'ensemble des œuvres du corpus qui sert de norme) ou exogène (quand on considère par exemple *Frantext* ou une autre base d'écrivain) sont regroupés sous le terme de *spécificités*. Il ne s'agit pas forcément des mots les plus fréquents mais des mots qui, par contraste, se caractérisent par un emploi significatif en excédent ou en déficit par rapport à une norme.

On pourrait fournir les spécificités de chaque texte en donnant son *profil lexical* ; on peut aussi proposer le vocabulaire spécifique de l'ensemble du corpus par rapport à une norme externe, les textes littéraires regroupés dans la base *Frantext*, du XVIII^e siècle. On voit ainsi se dégager des réseaux lexicaux qui dessinent des isotopies.

Relativement à cette norme externe, la liste de vocabulaire spécifique de Rousseau compte des mots que l'on peut supposer développer certaines thématiques : le vocabulaire politique est représenté par des mots comme «abus, autorité, citoyen (s), constitution, corps (politique et volonté de corps), droit, état, force(s), générale (économie générale ou politique), gouvernement, intérêt, justice, liberté, loi (s), magistrat (s), ordre, peuple (s), puissance, république, société, souverain, sujets, volonté (générale)» ; autant de mots relevés dans le concordancier de L. et M. Launay. La démarche est cependant différente : la table de nos devanciers a été établie sur la base d'un relevé systématique dans le texte de tous les mots dont une sélection de sèmes ou une cooccurrence précise (par exemple l'ajout d'un prédicat adjectival s'il s'agit d'un substantif ou d'un nom dans le cas symétrique) permet d'inclure le mot dans un réseau thématique précis. Le calcul des spécificités, au contraire, ne relève que les mots qui se démarquent d'un corpus de référence, établissant une hiérarchie d'emploi entre les mots et postulant un intérêt remarquable de l'écrivain pour ces mots ou les concepts auxquels ils renvoient.

Le vocabulaire du sentiment est représenté par des items comme «cœur (s), confiance, avoue, espoir, honte, préjugés, sentiment(s)» qui laissent deviner l'entreprise d'auto-justification menée dans les œuvres autobiographiques.

La sphère du vocabulaire moral et éducatif est illustrée par «devoir (s), éducation, élève, enfant (s), enfance, estime, exemple, faute, honnête (s), juge, juger, jugement, leçons, livre (s), mœurs, vertu (s), vice (s), travail».

On pourrait s'arrêter sur un mot comme « autorité » proposé déjà par M. Launay comme terme essentiel pour révéler la structure du vocabulaire de Rousseau ; mot ambivalent qui plus est puisqu'il peut recouvrir des emplois politiques, moraux, philosophiques, religieux ou littéraires :

L'analyse des énoncés contenant le mot autorité est donc l'une de celles qu'il faudrait effectuer en priorité pour aller plus avant dans la connaissance de la structure du vocabulaire de Rousseau et de son art d'employer les mots. (M. Launay, *Le Vocabulaire politique*, p. 45).

Si les calculs statistiques se sont préoccupés jusque-là d'effectifs ou de fréquences en conservant la partition en textes du corpus, la perspective adoptée par ce qui est dénommée *la topologie textuelle* est autre. Cette fonction permet d'envisager la distribution d'un ou de deux objets linguistiques dans l'espace du corpus en mesurant la distance entre les deux distributions. On fait alors abstraction de la segmentation du corpus et on suit le parcours des mots tout au long des pages successives qui le composent. Le flux textuel est ainsi restitué, la linéarité du texte est conservée. L'étude des séquences prolonge celle des fréquences.

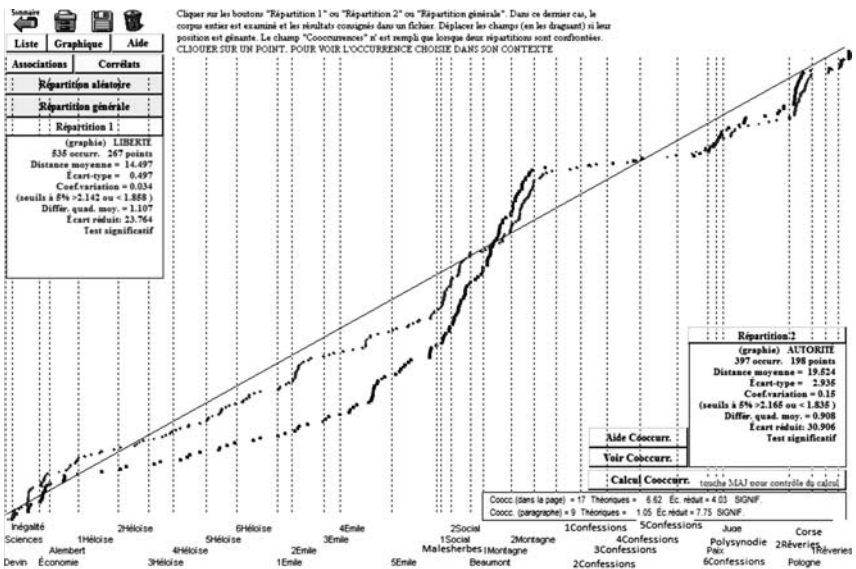


Figure 4 – Courbe de la distribution des formes *liberté* (courbe au-dessus) et *autorité*.

Dans ce graphique, les mots recherchés, « liberté » et « autorité » sont représentés séquentiellement depuis la première occurrence en bas à gauche du graphique jusqu'à la dernière en haut à droite. Les concentrations de points en *rafales* lorsque les courbes s'orientent vers la verticale signalent la présence marquée du terme recherché à cet endroit du corpus tandis que c'est sa raréfaction qui est signifiée si les points s'espacent et si la ligne s'aplatit vers l'horizontale.

On remarque que les courbes évoluent de manière parallèle, connaissant une rafale remarquable à partir du *Contrat social* jusqu'aux *Confessions*, puis une plus légère remontée à partir des *Considérations sur le gouvernement de Pologne*. En comparant les associations privilégiées de « autorité » et « liberté », on relève quatre termes partagés, « loi », « membre », « pouvoir », « souverain », ce qui laisse penser que c'est dans le domaine politique que les deux termes sont le plus aisément rapprochés.

Une autre fonction table sur la remise en contexte des occurrences ; elle s'appuie sur l'observation du voisinage immédiat ou proche d'un terme, celle des corrélats ou des associations privilégiées. L'acquisition du sens se faisant par contextualisation, l'étude de l'environnement lexical d'un terme est un pas vers l'approche sémantique, par l'esquisse des isotopies.

L'étude statistique permet de visualiser les liens préférentiels établis entre les 400 mots sémantiques les plus fréquents du corpus ; on peut aussi choisir un mot-pôle pour observer le réseau lexical qui s'organise autour de lui. Les cooccurrents lexicaux de ce mot sont évalués comme corrélats sémantiques pour être considérés comme lexicalisation partielle d'un thème⁴. À titre expérimental encore est proposée l'observation d'un mot usuel comme « homme ».

⁴ Voir F. Rastier (1996).

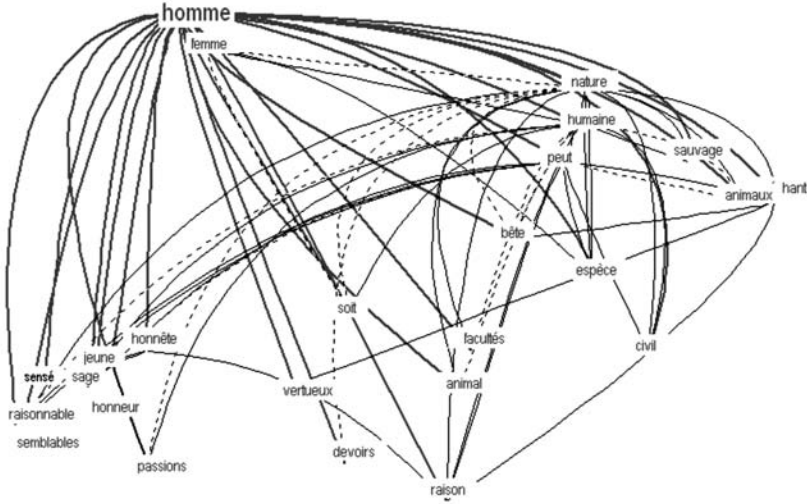


Figure 5⁵ – Cooccurents privilégiés du mot *homme* dans la base de données *Rousseau*. Fonction *Thème*

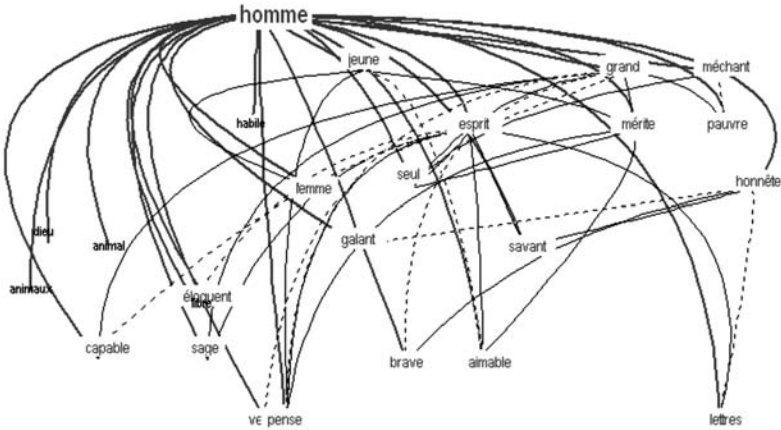


Figure 6 - Cooccurents privilégiés du mot *homme* dans la base de données *Voltaire*. Fonction *Thème*

⁵ Voir Étienne Brunet. Les liens représentés dans le graphe sont en rouge s'ils concernent le mot-pôle, ils sont en bleu s'ils concernent les mots liés au pôle et en noir dans les autres cas. Les mots eux-mêmes sont différenciés par la couleur : le rouge est réservé aux nœuds fréquents, le noir aux nœuds isolés (moins de 5 liaisons). La force des liaisons influe sur l'épaisseur des traits et la taille des caractères.

Certains adjectifs manifestent les expressions lexicalisées ou noms composés : ainsi en est-il de « jeune » ou encore de « honnête » qui entrent dans la formation de « jeune homme » ou « honnête homme », chez Voltaire comme chez Rousseau. Voltaire laisse deviner l'association « grand homme », non spécifique dans le corpus *Rousseau*. Plusieurs mots se retrouvent relevés comme cooccurrents privilégiés du mot « homme », dans les deux corpus indifféremment : par exemple les mots « femme, sage, vertueux, animal ou animaux » ; d'autres sont exclusifs d'un écrivain et laissent deviner des préoccupations que l'examen du contexte peut confirmer. Chez Rousseau, le substantif « bête » apparaît comme entité confrontée en permanence à l'homme ; le mot « nature » se singularise également désignant à la fois la nature ou, expansé par un complément de nom récurrent, « la nature de l'homme » ; la dichotomie entre « l'homme sauvage » ou « le sauvage » et « l'homme civil » se dessine au travers des items « sauvage » et « civil » présents sur le graphique, ou encore par l'inscription des « passions [qui] ont détruit pour toujours l'originelle simplicité » (*Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, p. 284).

LA MISE EN CONTRASTE DES PHILOSOPHES DES LUMIÈRES : LE MOT-PÔLE « SENS »

La combinatoire lexicale du mot « sens » étudiée dans les corpus de quatre philosophes des Lumières (Montesquieu, Diderot, Voltaire, Rousseau) peut être testée pour évaluer les particularités éventuelles de leur univers. Le nombre d'occurrences est toutefois très variable d'un philosophe à l'autre : le corpus *Montesquieu* compte seulement 84 occurrences et celui de Diderot 292 de cette forme « sens » tandis que Voltaire emploie 1138 fois ce mot et Rousseau 868 fois. Mais les fréquences absolues importent peu lorsqu'on s'intéresse aux réseaux lexicaux. Ce terme appelle cependant quelques commentaires préalables : c'est une forme ambiguë puisqu'elle peut correspondre à la forme verbale conjuguée du verbe « sentir » ou au substantif singulier et pluriel. La forme verbale est identifiable par recherche de cooccurrences spécifiques qui combinent le pronom personnel « je » ou « tu » et le verbe avec, éventuellement, l'insertion d'un autre pronom complément ou la négation « ne ». Le logiciel permet de trier les occurrences et de ne retenir que les formes qui sont des substantifs : après cette sélection automatique, on dénombre les occurrences du lemme « sens » : 66 chez Montesquieu, 249 chez Diderot, 926 chez Voltaire et 682 chez Rousseau. Les réseaux lexicaux esquissés par les histogrammes des figures 7 et 8 peuvent maintenant être commentés.

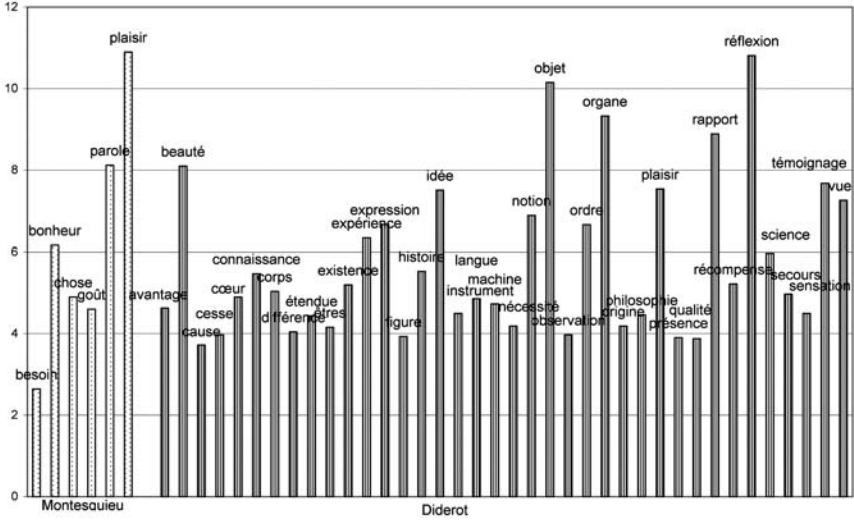


Figure 7 - Les cooccurrents privilégiés du mot *sens* chez Montesquieu et Diderot

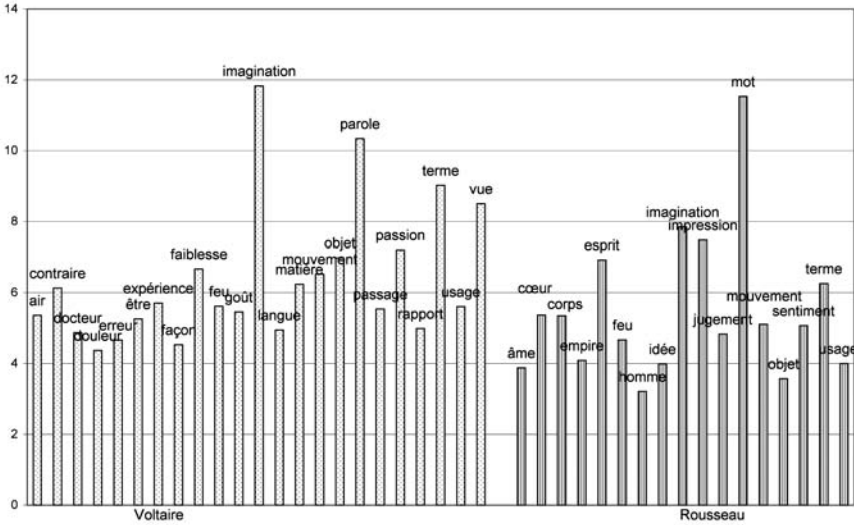


Figure 8 - Les cooccurrents privilégiés du mot *sens* chez Voltaire et Rousseau

Le mot «sens» est un mot polysémique; l'observation contrastive des histogrammes ne peut livrer qu'un aperçu de ses diverses acceptions. On peut aisément, au travers des cooccurrents identifiés sous forme de lemmes, voir se dessiner des réseaux lexicaux privilégiés. Le mot est dérivé de «sensus», d'après le supin du latin classique «sentire»; le croisement avec le mot «sen» de l'ancien français /direction, chemin/ lui attribue une signification qui a trait à l'orientation dans l'espace, alors que ces sèmes sont absents du supin originel. *Le Trésor de la Langue Française (TLF)* réserve d'ailleurs deux entrées lexicales autonomes à ce terme, tout en notant les possibles points de rencontre entre les deux sens pour certains emplois; l'une pour le mot «sens» à rattacher à la base du verbe «sentir», l'autre se spécialisant dans l'indication d'une direction ou d'une orientation au sens propre comme au figuré. Ce sens 2 est lisible au travers de l'adjectif «contraire» présent uniquement chez Voltaire, comme cooccurrent privilégié. La recherche des cotextes confirme l'emploi du mot dans un sens directionnel, comme dans cet exemple :

Si ce rayon se brise en un sens quand il passe de l'eau dans l'air (figure 7), il doit se briser en un sens contraire quand il entre de l'air dans l'eau. (Voltaire, *Éléments de la philosophie de Newton*, Œuvres complètes, T. V, Paris: Furne, 1835, p. 699).

Mais l'adjectif «contraire» peut aussi se combiner avec le substantif «sens» pris comme synonyme de «signification» :

Il donne à la parabole du mauvais riche un sens contraire à celui de toutes les Églises. (Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, Paris: Ménéard et Desenne, 1827, p. 293).

Ces deux exemples montrent qu'il est toujours indispensable de revenir au contexte des occurrences pour les interpréter avec pertinence et prendre en compte la diversité des corpus d'étude. L'examen des configurations syntaxiques où s'insère le terme orienterait déjà l'acception à associer au substantif: en effet, avec un déterminant pluriel comme «nos» ou même «les», c'est le sens 1 du TLF qui est activé en priorité, celui donné aussi en premier lieu par le *Dictionnaire de l'Académie française*, 4^e édition (1762), le sens physique désignant la faculté d'éprouver des sensations tandis qu'un démonstratif singulier sélectionne le synonyme de «signification». Le modifieur du nom, placé à sa gauche ou à sa droite, permet de déceler des syntagmes figés du type «bon sens», «sens commun» ou «sens ordinaire»; de même des locutions telles «hors de

sens», «vides de sens» orientent la lecture vers le sens intellectuel du terme, équivalent à «jugement», «raison». De la simple observation des histogrammes peuvent être déduites des corrélations que l'on peut postuler comme significatives d'une écriture, voire d'un univers de pensée, en éludant les structures syntaxiques. La pertinence des observations s'appuie sur l'exercice de confrontation entre écrivains.

Dans le corpus *Montesquieu*, deux lemmes sont à remarquer, «besoin» et «plaisir» qui sollicitent le sens physique particulier dénotant le désir et la jouissance physique, vraisemblablement dans *Les Lettres persanes*. Le corpus *Diderot* se caractérise d'emblée par le champ lexical qui associe le terme «sens» au domaine de la perception sensorielle, avec les termes «témoignage (des sens)», «vue», «organe», «expérience»; les thèses du sensualisme se devinent au travers des corrélations entre «sens», «connaissance», «idée», «réflexion», «sensation», «instrument», prioritairement dans *La Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui ne voient pas*. Le vocabulaire est résolument scientifique: on relève en effet des mots comme «science», «observation». Le corpus *Voltaire* partage les mots «expérience» et «vue», comme corrélats privilégiés du mot «sens», avec le corpus *Diderot*. Mais le vocabulaire négatif apparaît comme spécifique, avec des substantifs comme «erreur», «douleur», «faiblesse», sans doute davantage appropriés dans les pièces de théâtre du corpus. Enfin, le corpus *Rousseau* se caractérise par son ambivalence, développant à la fois des corrélats qui rattachent le terme à son acception dans le domaine physique «âme, cœur, corps, empire» mais aussi d'autres qui développent l'acception du mot «sens» dans le domaine intellectuel avec les substantifs «idée, imagination, jugement». Un point remarquable est que le corpus *Diderot* affiche le mot «sensation» comme corrélat, tandis que le corpus *Rousseau* privilégie le mot «sentiment». Les affinités entre ces trois termes «sens, sensation, sentiment» expliquent ces rapprochements. Le sens premier donné par le *Dictionnaire de l'Académie* définit le sentiment comme «la perception que l'âme a des objets, par le moyen des organes des sens»; il se retrouve ainsi proche du mot «sensation» dans son acception actuelle proposé comme synonyme par métonymie de «sentiment» par le *Trésor de la Langue Française*. Dans l'*Encyclopédie*, l'entrée «sensibilité, sentiment» ouvre une équivalence avec la «faculté de sentir, le principe sensitif, ou le sentiment même des parties, la base & l'agent conservateur de la vie, l'animalité par excellence, le plus beau, le plus singulier phénomène de la nature» et pose cette question du sentiment qui serait «une faculté commune à tous les corps organisés». Le mot «sentiment» qui pointe ici, à la faveur de sa

corrélation avec le mot «sens», est par ailleurs donné comme spécifique de l'univers de Rousseau : à l'article «Sentiment», le *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau* (1996, p. 854) note qu'« avec âme et cœur, le mot *sentiment* occupe une place de tout premier plan dans le lexique de Jean-Jacques Rousseau [...] la notion de sentiment apparaît comme la clé de l'anthropologie rousseauiste⁶ ».

CONCLUSION

Cette contribution a eu pour but de présenter quelques fonctionnalités d'un logiciel d'analyse hypertextuelle appliquées au corpus rousseauiste. Elle a pour ambition d'ouvrir des perspectives de recherche en esquisant quelques conclusions qui peuvent être déduites d'observations quantitatives. Rendant hommage aux pionniers de l'analyse textométrique et, plus particulièrement, à ceux qui ont les premiers appliqué les méthodes quantitatives au corpus rousseauiste, elle se veut comme un état des lieux sur la question. Elle a, à la fois, présenté quelques avancées de ces méthodes et, ce faisant, montré tout le parti qui peut en être tiré pour l'éclairage d'un corpus littéraire. Le très grand corpus expérimental de *Rousseau* peut servir à des caractérisations génériques, à des mises en évidence de particularités d'écriture, que la norme contrastive soit endogène, autrement dit interne au corpus d'étude, ou externe quand on table sur le contraste entre plusieurs écrivains, réunis de manière cohérente. Ici, les chiffres ont éclairé le corpus des écrivains des Lumières, pour esquisser une amorce d'analyse lexicale et contextuelle, qui peut ouvrir à une réflexion générale sur l'univers imaginaire particulier d'un écrivain. Ces quelques propositions se veulent des amorces de commentaires qui livrent un aperçu des potentialités de la textométrie actuelle.

Véronique MAGRI-MOURGUES
Université de Nice-Sophia Antipolis

⁶ Voir Jacques Domenech (1989) et Étienne Brunet (1995).

BIBLIOGRAPHIE

- BRUNET Étienne (2011), *Hyperbase*. Logiciel hypertexte pour le traitement documentaire et statistique des corpus textuels. Manuel de référence. Disponible : <ftp://ancilla.unice.fr/manuel.pdf>
- BRUNET Étienne (2009), *Comptes d'auteurs. Études statistiques, de Rabelais à Gracq*. Paris : Champion. Avec un Dvd contenant les *Bases littéraires*.
- BRUNET Étienne (2007), *Fréquences et séquences. Mise en œuvre dans Hyperbase*. In : *Lexicometrica : Topographie et topologie textuelles*. <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/numspeciaux/special9/brunet.pdf>.
- BRUNET Étienne (1995) – «Cardiogrammes», in François RASTIER (dir.), *L'analyse thématique des données textuelles*, Paris, Didier, p. 107-145. <http://www.revue-texto.net/Parutions/Analyse-thematique/Brunet.pdf>
- BUTOR Michel & LAUNAY Michel (1981), «À propos du vocabulaire de Rousseau : vocabulaire et politique». In : *Mots*, n° 3, p. 7-12. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1981_num_3_1_1033
- DOMENECH Jacques (1989), *L'Éthique des Lumières*, Paris, Vrin.
- GOULEMOT J.-M. & LAUNAY M. (1968), *Le Siècle des Lumières*, Paris, Seuil.
- GOULEMOT J.-M. & LAUNAY M. (1968), «Tenants et aboutissants d'une recherche sur le vocabulaire de Rousseau et l'histoire des idées au XVIII^e siècle», dans *Langages*, n° 11, p. 101-111. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1968_num_3_11_2903
- LAUNAY L. et M. (1979), *Le Vocabulaire littéraire de J.-J. Rousseau*. Genève (Slatkine)/Paris (Champion). Coll. des Études rousseauistes et index des œuvres de J.-J. Rousseau. Série A. Champs sémantiques, v. 2.
- LAUNAY M. (1977), *Le Vocabulaire politique de J.-J. Rousseau*. Genève (Slatkine)/Paris (Champion). Coll. des index et concordances de J.-J. Rousseau. Série A. Champs sémantiques, v. 1.
- MAGRI V. (2009), *Le Voyage à pas comptés. Le Récit de voyage : mesures, langue et genre de discours*, Paris, Champion «Lettres numériques».
- MAGRI V. (2008), «Sémantique générique et statistique», Lyon, PUL, p. 753-764.
- MAGRI V. (2006), «Stylistique générique et statistique», JADT 8^e journées, Besançon : *Les Cahiers de la MSH Ledoux*, p. 655-666.
- RASTIER F. (1996), «La sémantique des thèmes – ou le voyage sentimental», dans *Texto !* Disponible : <http://www.revetexto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Themes.htm>
- Dictionnaire de l'Académie française*. (1762), Disponible : <http://artfl.atilf.fr/dictionnaires/ACADEMIE/QUATRIEME/quatrieme.fr.html>
- Encyclopédie, ou Dictionnaire Raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*. (1751-1772) : Disponible : <http://portail.atilf.fr/encyclopedie/>
- Trésor de la langue française*. Disponible : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.
- TROUSSON R. & EIGELDINGER F.-S. (1996), *Dictionnaire de J.-J. Rousseau*, Paris, Champion.

ASPECTS DE LA RÉCEPTION DE ROUSSEAU EN BULGARIE

Le Genevois se présente dans l'espace culturel bulgare à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Pour éclaircir les aspects de la réception de Rousseau en Bulgarie il faut prendre en considération le fait que la Bulgarie est une province ottomane jusqu'à la guerre russo-turque de 1878 et ne retrouve son indépendance nationale qu'en 1908. L'intelligentsia bulgare se forme progressivement dès la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle. En règle générale, elle provient des milieux des commerçants et des artisans qui avaient un esprit éveillé et tourné vers le progrès. Les idées des Lumières occidentales pénètrent par le biais des écoles laïques grecques et gréco-bulgares où le français faisait partie de l'enseignement. Malgré l'esprit conservateur de l'orthodoxie, les matières telles les mathématiques et l'histoire naturelle, la géographie et l'histoire sont bien accueillies dans les milieux bulgares. Les connaissances acquises dans les écoles locales ont été ensuite utiles aux Bulgares qui ont continué leurs études à Constantinople, dans les grandes villes balkaniques ou en dehors de l'Empire ottoman.

LA FIGURE DE ROUSSEAU

En ce qui concerne Rousseau il faut accentuer le fait que sa figure n'est pas aussi majestueuse que celle de son adversaire Voltaire. Les images verbales des deux philosophes identifiées avec l'Europe s'opposent à l'orthodoxie et au patriarcat d'une société agraire des Balkans. Pendant la seconde moitié du XIX^e siècle la lecture des œuvres du Genevois en langues autres que le bulgare, l'emporte sur les traductions d'extraits dans les recueils et les chrestomathies¹.

¹ La première traduction d'extraits est publiée dans un recueil de l'écrivain Dobri Vojnikov (1860): Aretov, N. Balgarskite obrazi na Rousseau [Les images bulgares de Rousseau], dans *Priroda i obchestvo. Novi Izsledvanija za J.-J. Rousseau. Nature et Société. Nouvelles études rousseauistes*, Textes réunis par R. Zaimova et N. Aretov, Sofia, éd. «Kralitza Mab», 2010, p. 114-137.

La presse périodique en bulgare qui depuis les années 1850 est concentrée dans la capitale ottomane comprend des textes où le philosophe de Genève est considéré comme une proie romantique de la société occidentale, comme un grand homme qui a laissé une trace profonde dans l'histoire et dont les idées sont périmées. Pendant les années 1870 le juriste diplômé de la Sorbonne Marko Balabanov (1837-1921), s'arrête ainsi aux conceptions principales de Voltaire et de Rousseau : « Les théories de Voltaire sur le christianisme sont aujourd'hui tout à fait périmées. Voltaire depuis longtemps n'est plus à la mode, ni lui, ni son contemporain et adversaire Jean-Jacques Rousseau... »². Son contemporain Liubène Karavelov (1834-1879), écrivain et publiciste de renom qui travaillait pour la révolution nationale, cherche à être réaliste : selon lui, les abécédaires des Bulgares sont plus importants que Voltaire et Rousseau. De telles constatations révèlent les connaissances littéraires de leurs auteurs qui cherchaient à proposer à leurs lecteurs des idées de l'Europe moderne en les mettant au niveau de la mentalité patriarcale et balkanique. Dans les romans éducatifs de Karavelov *Est-ce la faute du destin ?*, *Hadji Nitcho*, *Le fils à maman* (écrits dans les années 1870 à Bucarest) les problèmes de l'éducation occupent une place centrale et reflètent les tendances modernes dans la littérature bulgare. En fait, *Le fils à maman* est un anti-*Émile* où l'auteur illustre les résultats d'une mauvaise éducation, lorsque l'enfant est accoutumé à toujours obéir et se transforme en despote. Selon Rousseau il ne faut « ... jamais laisser entrer dans son cerveau que des idées justes et claires... »³ De son côté Karavelov adresse une critique à tous ceux qui proposent aux enfants des histoires qui les transforment en esprits dépourvus de bon sens : « Le devoir de chaque pédagogue raisonnable est de préparer les enfants pour la vie réelle et de leur montrer quelles sont les joies et les peines réelles, les besoins naturels ; le vrai pédagogue ne doit pas leur présenter des pantins morts et des héros déguisés, mais des mortels honnêtes et des caractères forts... »⁴. Dans ses articles de presse l'auteur bulgare reprend, plus ou moins, les idées sur l'éducation des femmes (du livre 5^e d'*Émile*). Celles-ci sont considérées par Rousseau comme « autres »

² *Ibid.*, p. 116-117.

³ Melamed, *La Pénétration des idées de Jean-Jacques Rousseau au XIX^e siècle*. Études balkaniques (Sofia), 2, 2000, p. 12.

⁴ *Ibid.*

et en les élevant il faudra respecter leurs qualités spécifiques, développer leur penchant naturel et les préserver des vices de la société. Karavelov interprète à sa manière ces pensées : « Que la femme craigne son mari ! Que la femme soit une perle dans la couronne de son mari ! Pour nous cette rhétorique asiatico-byzantine est lâche, basse et inhumaine. Les honnêtes gens diraient ainsi : Je veux être homme, par conséquent ma mère aussi doit être un être humain. Si ma mère orne la couronne de mon père, alors je vais orner le turban du sultan et si ma mère est un être libre, je ne supporterai aucun despotisme »⁵.

Ce sont les années qui précèdent la libération politique du pouvoir ottoman, lorsque les Bulgares avaient déjà obtenu leur Exarchat et leur indépendance spirituelle des Grecs. En général Karavelov soutient la thèse que l'éducation doit être au service de ses compatriotes qui, selon lui et contrairement à l'idée rousseauiste, doivent sortir de l'état primitif de paysans et chercher une voie rationnelle pour se libérer du pouvoir étranger. La presse bulgare de Constantinople et de Roumanie reflète les hésitations des écrivains et publicistes dans la construction de l'identité nationale. Les grandes figures des révolutions en Europe et en Amérique, les hommes de lettres du XVIII^e-début du XIX^e siècle occidental préoccupent leurs esprits. En même temps, on apprécie hautement l'éducation laïque, dont la combinaison avec l'orthodoxie traditionnelle constitue le noyau de la mentalité patriarcale.

LE « GÉNIE » DU XX^e SIÈCLE

Considéré comme un auteur moderne et occidental, symbole de la « révolution » Rousseau est identifié avec le siècle des Lumières et les philosophes. Les critiques adressées à Rousseau sont le résultat du désir de lui trouver une place adéquate parmi les écrivains de renom. Combattu comme nuisible au progrès humain, Rousseau devient le « génie » qui s'insère progressivement dans la lecture au moment où la Bulgarie, ancienne province ottomane, cherche à rattraper le niveau de la modernité européenne. Voici quelques exemples du début du XX^e siècle : les contributions de Mihaïl Arnaoudov, éminent critique

⁵ *Ibid.*, p. 13 ; Mihova, L. Rousseauistkite idei v "obrazovatelnite" povestvovanija na balgarskija XIX vek [Les idées rousseauistes dans les récits « éducatifs » du XIX^e siècle bulgare]. – dans *Priroda i obchtestvo. Novi Izsledvanija za J.-J. Rousseau. Nature et Société. Nouvelles études rousseauistes*, p. 156-166.

littéraire et de l'historien Krastiu Kratchounov, élève de la Sorbonne sont consacrées exclusivement à notre auteur principal. Toutes les deux sont publiées en 1912. Une édition du *Contrat social* date de la même année, donc quatre ans après la proclamation de l'Indépendance de la Bulgarie.

Arnaoudov considère Rousseau comme le précurseur du romantisme qui avait lancé une nouvelle conception de la civilisation et ses vices⁶. Et sans faire des observations sur ses théories, il le qualifie comme un «rénovateur littéraire». Dans son essai *Rousseau et la culture* Kratchounov parle du «développement culturel» de l'humanité où un seul individu ne déterminait pas le «progrès historique». L'individu n'était que «le produit du temps et des conditions de vie». Dans ce contexte il présente Rousseau comme un individu qui appartient à la catégorie des «génies» qui ont légué à l'humanité quelque idée particulière. Et pour former une image complète de ce «génie original», l'auteur bulgare le situe dans la «vie culturelle de son époque» et de la «civilisation française»⁷. La monarchie absolue étouffait la liberté de l'individu et l'égalité civique, la royauté vivait dans le luxe, tandis que «la masse populaire» était «exploitée par la bourgeoisie». Cette dernière expression figée devient ultérieurement très répandue dans le discours philosophique et politique des Bulgares socialistes, puis communistes. La contribution d'Arnaoudov est rééditée entre les deux guerres (1925) et en général plus connue que celle de Kratchounov. Ce dernier diffère sensiblement de la position littéraire d'Arnaoudov et considère les idées du Genevois comme «négatives» et nuisibles pour le progrès humain. Une comparaison entre la *culture* de Rousseau, employée comme synonyme d'agriculture dans ses *Discours* et la *culture* de Kratchounov – identique à la *police* du Genevois – montre deux niveaux différents de civilisation. L'auteur bulgare avait subi des critiques de la part de ses contemporains pour l'emploi de termes étrangers qui n'étaient pas appropriés en Bulgarie. C'est ainsi qu'on pourrait expliquer le stéréotype *културненавистник*, adressé à Rousseau – une traduction littérale de *Kulturhasser* (quelqu'un qui hait la culture).

⁶ Arnaoudov, M. Rousseau kato literatouren obnovitel [Rousseau – rénovateur littéraire]. Sofia, 1912.

⁷ Kratchounov, K. Rousseau i koultourata [Rousseau et la culture]. Gabrovo, 1910, p. 9; Zaïmova, R. Rousseau – Kratchounov ili za edin balgarski protchit [Rousseau – Kratchounov ou une lecture bulgare], dans *Priroda i obchtestvo. Novi Izsledvanija za J.-J. Rousseau. Nature et Société. Nouvelles études rousseauistes*, p. 167-180.

LE CONTRAT SOCIAL

À l'époque de la domination ottomane et au XIX^e siècle la langue littéraire bulgare était en train de se créer. D'ailleurs les traductions des œuvres de littérature occidentale se faisaient par l'intermédiaire du grec, du serbe, du russe, etc. En fait, toute culture étrangère qui était éloignée et correspondait indirectement à celle des Bulgares, profitait d'une autre qui lui servait d'intermédiaire. Le manque de voisinage entre l'extrême Occident européen et le sein de la péninsule balkanique, habitée par les Bulgares, a abouti à une telle spécificité culturelle. J'ouvre une parenthèse pour le problème du transfert qui semble pareil, mais pas tout à fait, à celui de la période communiste, c'est-à-dire après la Deuxième Guerre mondiale, lorsque les philosophes des Lumières (y compris le *Contrat social*)⁸ sont traduits en extraits et préfacés de commentaires. La langue « originale » d'après laquelle ils étaient faits, n'est autre que le russe ! Coïncidence simple et cette fois-ci explicable par le marxisme régnant qui mettait en valeur toute théorie dix-huitiémiste pour forger son système idéologique. Les éditeurs du parti dirigeant bulgare préféraient alors faire confiance aux traductions et commentaires de leurs collègues soviétiques et ainsi, ne pas s'écarter des lignes générales prescrites.

Pendant les années 1870-1880 les textes dans les chrestomathies touchent de près les seules idées rousseauistes de la morale et de la nature. Un seul texte anonyme publié dans la presse périodique et intitulé *De l'inégalité humaine* reproduit une réflexion sur le *Discours de l'inégalité* de Rousseau⁹. Le premier livre qui comprenne la traduction d'une œuvre entière est celui du *Contrat social* parue à Plovdiv en 1887, suivie d'une autre de 1896 (à l'usage des étudiants en droit), puis de 1912, etc. Ces éditions initient la chaîne de publications à part. Des analyses et des extraits d'*Émile* ont paru en 1903 et 1906. Le « grand » homme des Lumières est proposé aux pédagogues qui, d'après les auteurs bulgares, étaient libres d'étudier ses pensées et d'en montrer les côtés positifs et négatifs. D'autre part le D^r Nikola G. Magnev adresse la critique à l'auteur d'*Émile* qui n'avait pas confiance en les médecins. Il est à remarquer que l'une des traductions d'*Émile* (1906) et une autre du *Contrat social* (1896) sont signées par des médecins.

⁸ *Frenskite prosvetiteli ot 18 vek za religijata [Les philosophes français du 18^e siècle pour la religion]*. Sofia, éd. du parti communiste bulgare, 1963.

⁹ Aretov, N., *op. cit.*, p. 122.

Entre les deux guerres et après la Deuxième guerre mondiale le *Contrat social* est édité à plusieurs reprises. Les études et les commentaires des idées suggérées dans cette œuvre dépassent l'intérêt bulgare pour les œuvres littéraires de Rousseau, ses Discours de Dijon et leurs traductions. Si au début du XX^e siècle les auteurs s'excusaient de présenter au public éclairé un livre, dit « colossal » à contenu étrange avec une traduction littérale, pendant les années 1930 les points de vue s'améliorent avec des critiques inspirées par l'idéologie de Moscou. Sans s'éloigner des stéréotypes déjà établis, tels que « grand homme » ou « homme courageux », précurseur de la « grande révolution française », Sava Ganovski (1897-1993), philosophe et leader communiste, professeur de l'Université de Moscou met en relief les contributions de Rousseau à la « nouveauté ». Le *Contrat social* n'était que l'ouvrage principal des « idées démocratiques » du Genevois, « le meilleur monument littéraire et spirituel du XVIII^e siècle¹⁰ ». La seule critique de Ganovski concerne la conception par Rousseau du domaine privé. Son discours contient déjà des termes comme « idéologie bourgeoise », « exploitation du peuple », « relations sociales et féodales », « système éducatif féodal », etc. — un vocabulaire employé largement en Union soviétique, dont l'usage ne correspond plus aux idées rousseauistes. Le philosophe même devient l'un des précurseurs de l'« homme nouveau », le « bâtisseur » de la « nouvelle » société bulgare après l'occupation soviétique de septembre 1944.

La figure du « génie et du précurseur du romantisme », caractéristique dans les commentaires historiques et littéraires, cède progressivement la place à l'encyclopédisme de type soviétique où Rousseau apparaît comme un philosophe stimulant la pensée critique anticléricale et antireligieuse. En général ses idées concernant la religion servent de fondement ou de point de départ dans les discours marxistes qui découlent de l'athéisme et du matérialisme du jour¹¹. Non sans importance est le stéréotype du « petit bourgeois » qui révèle la manière dont se faisait la réception des idées principales de Rousseau. Le ton positif alterne avec une critique, toujours nécessaire et obligatoire à l'époque soviétique, lorsqu'on analysait un auteur occidental autre que Marx et

¹⁰ Rousseau, J.-J. *Obchtestvinijat dogovor ili Printzipi na politicheskoto pravo [Le Contrat social ou les principes du droit politique]*. Sofia, 1939. On y trouve en Annexe un extrait du *Discours sur l'origine de l'inégalité* et la proclamation de l'archevêque de Paris contre *Émile* – traductions en bulgare d'après des textes russes.

¹¹ *Frenskite, op. cit.*, p. 557-572.

Engels¹². Il paraît que des clichés, tels que l'«homme nouveau» et «petit bourgeois» sont caractéristiques de la littérature, dite philosophique, développée dans les pays de l'Est jusqu'aux années 1990¹³.

EN GUISE DE CONCLUSION

Ces quelques volets significatifs de la réception de Rousseau en Bulgarie montrent l'évolution de sa figure depuis la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Jusqu'aux années 1880 les idées du Genevois pénètrent à petits pas dans les commentaires de l'intelligentsia et le roman éducatif pour devenir utiles aux juristes, historiens et pédagogues francophones qui cherchaient à présenter au public bulgare la figure d'un «grand» homme étranger. Quoique cet homme soit caractérisé comme contradictoire, il se transforme en synonyme de la «révolution la plus sanglante» et des nouveautés européennes. Entre les deux guerres et après la Deuxième guerre mondiale le *Contrat social* s'avère le livre le plus connu et interprété dans les discours des philosophes et des politiciens dirigeants de type soviétique qui essayaient de forger l'image d'un «nouvel homme» et d'une «nouvelle société». À l'image de Rousseau «inspirateur» de la Révolution française de 1789 s'ajoute «le premier républicain, révolutionnaire et socialiste», «notre père» dans la lutte pour une «nouvelle humanité» dans laquelle il guide le peuple. Ses conceptions sur les processus dans l'histoire sont considérées comme presque identiques à la «dialectique dans l'histoire», ses gestes sociaux et ses idées restent immortels. Sa figure dépasse celle de Voltaire et des autres encyclopédistes qui détruisaient l'«édifice effondré» de la France pré-révolutionnaire sans pouvoir établir les fondements de la «nouveau». Tout en restant marginal dans le dix-huitième siècle occidental Rousseau rêvait de la liberté et d'«une humanité joyeuse et pleine d'esprit¹⁴». Une autre appréciation de Rousseau et de ses œuvres forme le stéréotype du «petit bourgeois» – un stéréotype

¹² *Entziklopedija A-A [Encyclopédie A-A]*. Sofia, Académie bulgare des Sciences, 1974, p. 715.

¹³ V. par exemple le cas de l'Albanie: Tartari, E., «La réception de l'œuvre de Rousseau en Albanie: Histoire du texte de l'*Émile ou de l'éducation en albanais*», dans *Priroda i obchestvo. Novi Izsledvanija za J.-J. Rousseau. Nature et Société. Nouvelles études rousseauistes*, p. 231-247.

¹⁴ Zagortchinov, St., «Jean-Jacques Rousseau», dans *Brazdi. Otchertzi, portreti, statii [Sillons. Nouvelles, portraits, articles]*, Sofia, 1956, p. 108-115.

plein de négativisme provoqué par son appartenance occidentale et par sa myopie incapable de prévoir l'inexistence de la « nouvelle » religion qu'il propose.

Après 1990 les analyses positivistes faites par des chercheurs dans différents domaines des humanités et des sciences sociales¹⁵ attribuent à l'éminent philosophe des Lumières une place méritoire dans le Panthéon des « grands ».

Raïa ZAIKOVA
Université de Sofia

¹⁵ V. par exemple: *Obchtestvenija dogovor [Le Contrat social]*, trad. D. Melamed, postface D. Valtchev. Sofia, 1996; *Priroda i obchestvo. Novi Izsledvanija za J.-J. Rousseau. Nature et Société. Nouvelles études rousseauistes, op. cit.*, 2010.

VISAGES DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU DANS LA CULTURE ROUMAINE MODERNE

Longtemps considérée moins spectaculaire qu'elle ne l'aurait dû (surtout en comparaison avec l'intérêt manifesté par les Roumains pour l'esprit mordant de Voltaire), la réception de Rousseau dans la culture roumaine moderne n'a pas été négligeable pour autant ; elle fut plutôt négligée, et il fallut attendre quelques brefs moments du xx^e siècle pour que l'attention des spécialistes commence à donner des résultats, même incomplets.

Comme à l'occasion d'un colloque consacré à Rousseau en 2008¹ je m'étais déjà intéressée à la réception des idées et des œuvres de Rousseau du xviii^e au xx^e siècle, telle qu'elle apparaît notamment dans la presse roumaine et les synthèses universitaires², en me bornant à inventorier les traductions réalisées pendant cette période, je trouve nécessaire de compléter le tableau par une analyse plus poussée de l'intérêt éveillé par les écrits du «citoyen de Genève» notamment à l'époque de la constitution de l'État roumain moderne, c'est-à-dire avant la Grande Guerre, en présentant de manière plus exacte ces traductions : d'abord les manuscrits qui en renferment les trois premières, ensuite celles qui furent publiées en volume avant la Première Guerre Mondiale. Je vais analyser aussi le discours préfacier de ces traducteurs, sûrement nos connaisseurs les plus avisés de l'œuvre rousseauiste de leur époque. J'espère combler ainsi plus d'une lacune et apporter une image plus correcte et plus exacte de la réception de Rousseau dans la culture roumaine.

¹ *Nature et société – Nouvelles études rousseauistes*, 17-18 octobre 2008, dont les actes ont été publiés dans un volume portant le même nom, aux Éd. Kralita Mab, Sofia, par Raia Zaïmova et Nikolay Aretov.

² «Jean-Jacques Rousseau en Roumanie du xviii^e siècle à la première moitié du xx^e siècle», *ibid.*, p. 188-198.

Aussi bizarre que cela puisse paraître, il a fallu attendre l'an 1937 pour que le futur grand dix-huitiémiste roumain Al. Cioranescu³ découvre dans les fonds manuscrits de la Bibliothèque de l'Académie Roumaine un manuscrit⁴ renfermant trois traductions datées de 1794⁵ par un inconnu I.C., en roumain, mais avec l'orthographe cyrillique de l'époque. La dernière se révèle être la version roumaine intégrale de la comédie de Rousseau *Narcisse, ou l'amant de lui-même*, Al Cioranescu s'apprête à communiquer cette véritable découverte (qui réduisait à deux décennies à peine la distance entre la première traduction en roumain de Voltaire (1771-1772)⁶ et la première traduction de Rousseau) dans un article où il présente aussi les deux textes français qui la précèdent. Il identifie correctement dans « l'abbé Arno »⁷ l'auteur français François-Thomas Marie Baculard d'Arnaud⁸, qui avait traduit de l'anglais en français la nouvelle *Makin*, publiée en 1775 (et dont le nom devient en roumain *Machen*), mais il se borne à identifier le nom de Montesquieu dans la forme *Montesquiu*, sans plus se soucier de l'œuvre que notre traducteur du XVIII^e avait traduite. Il s'agit en réalité de l'*Histoire orientale ou Arsace et Ismène*. Le nom que lui donna notre traducteur est *Arsachie și Ismena, istorie din partea răsăritului*⁹, une solution assez correcte.

Enfin, la troisième traduction est celle qui nous intéresse, « *Narchis sau îndrăgitul însuși de sine*, Comedie, Jan Jac Ruso pe franțozește făcută și tălmăcită la let 1794 ». L'analyse que propose le très jeune Al

³ Né en Roumanie en 1911, mort en Espagne, sa patrie d'adoption, en 1999, grand spécialiste en littératures française et espagnole, ses contributions les plus importantes portent sur le Baroque et les Lumières. Parmi les ouvrages les plus connus : *El barroco o el descubrimiento del drama*, La Laguna, 1957, *Le Masque et le visage. Du baroque espagnol au classicisme français*, Genève, 1983 et surtout la *Bibliographie de la littérature française du XVIII^e siècle*, Paris, 1969.

⁴ Mss. rom. 3099 BAR.

⁵ Mais une information sur la page de titre de la deuxième traduction annonce que l'auteur l'aurait copiée en 1803.

⁶ Voir aussi I. Mihaila, « Voltaire dans les Pays Roumains aux XVIII^e ET XIX^e siècles », dans *Renaștere și modernitate*, București, 1998, p. 108-118.

⁷ Tout comme dans la langue russe moderne, les transcriptions roumaines en cyrilliques des noms étrangers se faisait phonétiquement, ce qui aujourd'hui semble bizarre et complique parfois l'identification des auteurs.

⁸ Né et mort à Paris (15.09.1718 – 8.11.1805).

⁹ Bizarrement datée dans les ouvrages de référence de 1799, alors que la page initiale du manuscrit laisse facilement lire l'an 1794 (voir Irina Badescu, Michaela Schiopu, « Les Lumières françaises dans la culture roumaine », dans *La Littérature française dans l'espace culturel roumain*, ouvrage collectif sous la coordination d'Angela Ion, Bucarest, 1984, p. 73.

Cioranescu¹⁰ commence par l'identification correcte du texte comme étant la comédie que Rousseau avait écrite très jeune (1732-1733), mais qui ne fut représentée que le 18 décembre 1752, sans grand succès. Rousseau lui-même la mentionne dans ses *Confessions* (I, 3). Cioranescu se montre très critique envers le traducteur inconnu et la culture roumaine de l'époque en général, considérant que les choix opérés en général par les traducteurs roumains nous donnent la preuve du mauvais goût qui régnait dans les Principautés Roumaines, et dont le résultat était l'élection des auteurs mineurs et des ouvrages médiocres. Même la rencontre de cette traduction de Rousseau ne saurait le faire changer d'avis (pour ne plus parler de Montesquieu !), car, selon lui, elle répond au même manque de goût, étant donné qu'il s'agit de la moins réussie de ses créations. D'ailleurs, son analyse critique des prouesses du traducteur s'arrête notamment sur les solutions que celui-ci trouve pour assurer la compréhension du texte par un lecteur roumain, qui n'était pas censé connaître Philippe Quinault, par exemple, ni reconnaître le nom de Sangaride de l'opéra *Atys* (1676), et encore moins être familiarisé avec les endroits auxquels Rousseau faisait référence dans son texte. Mais, quoique cette version roumaine prouve plutôt que le traducteur, lui, savait bien de quoi il était question, et qu'il donnait en roumain une solution simplifiée, mais point incorrecte, Cioranescu se montre acide envers lui tout comme envers ses possibles lecteurs ignorants.

Il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre pour qu'un autre chercheur, Al. Alexianu¹¹, spécialisé dans l'évolution de la poésie roumaine, découvre l'identité cachée sous les initiales *I.C.* : il s'agit du premier poète roumain ayant publié ses poésies en un volume, Ioan Cantacuzino (1757-1828). Le petit livre, intitulé *Poezii noo*, qui date de 1792 (ou 1796, selon d'autres chercheurs), porte d'ailleurs sur la couverture non pas le

¹⁰ Voir Al. Ciorănescu, «O veche traducere din J.-J. Rousseau», dans *Revista Fundațiilor Regale*, IV, 1 iunie 1937, nr. 6, *Cronici*, p. 659-665.

¹¹ Selon Sorina Bercescu («Rousseau et les intellectuels roumains», dans *La Littérature française dans l'espace culturel roumain*, p. 122-123), c'est en 1946, mais elle ne précise pas sa source. Les autres ouvrages que j'ai consultés ne citent d'Al. Alexianu que «Câteva date privitoare la viața și opera fostului mare spătar Ioan Cantacuzino», dans *Glasul bisericii*, XXVI, 1967, n° 5-6, p. 609-639, dont la parution fut précédée par l'article de Gh. Ivănescu et N. A. Ursu, «Un scriitor muntean de la sfârșitul secolului al XVIII-lea : Ioan Cantacuzino», dans *Studii și cercetări științifice*, Iași, Filologie, X, 1959, fasc. 1-2, p. 135-140. Il semble néanmoins, selon une information communiquée par Andrei Nestorescu, qu'Al. Alexianu n'avait pas pu lui-même annoncer cette découverte, étant privé à l'époque du droit de signature pour des raisons politiques.

nom de l'auteur, mais toujours les deux initiales *I.C.* Le poète en question, de très haute ascendance princière (sa mère étant fille du prince régnant de la Moldavie Ioan Mavrocordat et son père appartenant à la haute famille des Cantacuzène) avait eu une éducation digne de son nom, qu'il allait mettre à profit par de très nombreuses traductions de l'anglais (Alexander Pope, *An Essay on Man*, un poème de Thomas Gray), mais surtout du français (les trois auteurs déjà nommés mis à part, il a donné des versions roumaines de quelques œuvres signées par Jean-Pierre Claris de Florian, Jean de La Fontaine ou Jean-François Marmontel).

Une première recherche approfondie de cette première traduction de Rousseau en roumain appartient à Sorina Bercescu, professeur au Département de Français de l'Université de Bucarest. Sa thèse de doctorat¹² comprenait non seulement une présentation de la réception de Rousseau dans la culture roumaine¹³, mais aussi la première transcription en caractères latins de la traduction de *Narcisse*¹⁴.

L'interprétation qu'elle donne au choix de *Narcisse* est toutefois bien différente par rapport à son prédécesseur : « On peut supposer que Ioan Cantacuzino connaissait à fond toute la création littéraire de Jean-Jacques Rousseau et qu'il avait choisi *Narcisse* tout simplement parce que c'était l'œuvre de début de celui dont il se montrait un fidèle admirateur¹⁵ » et elle continue en mettant en valeur l'importance de cette toute première comédie française traduite en roumain, et en plus « 16 ans à peine après la mort de Jean-Jacques¹⁶ ».

À mon avis, une analyse plus attentive apporte des arguments supplémentaires à l'hypothèse lancée par Sorina Bercescu. Non seulement

¹² *Rousseau în România*, soutenue à l'Université de Bucarest en 1969.

¹³ Sorina Bercescu allait publier les résultats de cette recherche dans plusieurs articles : « Primele traduceri din Rousseau în limba română », dans *Analele Universitatii Bucuresti. Limbi romanice*, XVIII, 1969, p. 125-132 ; « Începuturile difuzării pedagogiei rousseauiste în Țările Române », dans *Analele Universitatii Bucuresti. Literatura universală i comparată*, XXI, 1972, nr. 2, p. 21-26 « Rousseau et les intellectuels roumains », dans *Quaderni dell'umanesimo*, Roma, 1974, nr. 5, p. 198-204, auxquels s'ajoute le chapitre déjà cité de *La Littérature française dans l'espace culturel roumain*.

¹⁴ Non-publiée. Ce n'est qu'en 2004 qu'un autre chercheur, spécialiste en littérature roumaine pré-moderne, Andrei Nestorescu, membre de l'Institut d'histoire et de théorie littéraire de l'Académie Roumaine, publie sa propre édition de la traduction de *Narcisse*, accompagnée par une étude introductive (dans l'ouvrage collectif *Texte uitate – texte regăsite*, t. III, București, p. 240-303).

¹⁵ S. Bercescu, « Rousseau et les intellectuels roumains », dans *La Littérature française dans l'espace culturel roumain*, p. 122.

¹⁶ *Ibid.*, p. 123.

Narcisse est une œuvre de jeunesse, mais elle venait d'être révélée aux lecteurs notamment grâce à son inclusion dans la première série des œuvres complètes publiée après la mort de Rousseau en 1782-1789, à Genève. Ouvrage monumental, comprenant 17 volumes, il inclut cette comédie au début du tome 8¹⁷. Il faut préciser qu'avant cette réédition, la pièce n'avait connu qu'une édition (peut-être avec deux tirages) en 1753, immédiatement après la représentation, sans lieu ni éditeur, sûrement peu connue, vu son échec sur la scène. Selon les recherches actuelles, Rousseau lui-même avait toujours manifesté un intérêt particulier pour cette œuvre, car elle exorcisait en quelque sorte certains démons de son adolescence, comme ses *Confessions* en font foi¹⁸. La version représentée sur scène aurait d'ailleurs été revue par Marivaux lui-même. Loin d'être, comme Cioranescu le pensait, une œuvre indigne du nom de Rousseau, c'était en réalité une sorte de miroir du moi profond de son auteur, ce que les études actuelles commencent à peine à admettre. Le choix de ce texte par notre poète-traducteur devient par conséquent extrêmement intéressant.

Il est fort utile également de constater une certaine analogie avec l'œuvre, certes, mineure, de Montesquieu, qui fut traduite par Ioan Cantacuzino (et qui précède *Narcisse* dans le manuscrit). *L'Histoire orientale ou Arsace et Ismène* est un petit roman publié pour la première fois par son fils dans les *Œuvres complètes* posthumes en 1783. On ne sait pas exactement en quelle période de sa vie il fut commencé, mais Montesquieu le mentionne à l'abbé Guasco dans une lettre de 15 décembre 1754, deux mois avant sa mort, et selon les recherches actuelles, si la rédaction finale date des années 1740, elle reprend probablement un passage plus ancien, venu de l'époque du début de *L'Histoire véritable*, donc d'une gestation trop longue pour qu'elle ne corresponde pas à un intérêt spécial de la part de son auteur. Ce dernier roman de Montesquieu est une petite utopie sentimentale et politique (histoire d'amour conjugal avec portrait du monarque éclairé, baignée dans la lumière orientale, donc des thèmes qui étaient chers à l'auteur des *Lettres persanes*). Les deux œuvres en question appartenaient à deux grands écrivains (ce qui ne correspond plus à la théorie de Cioranescu, concernant le manque de critères de sélection du traducteur), les deux sont des créations

¹⁷ Théâtre, poésie et musique, 1782, p. 1-52.

¹⁸ Voir Françoise Bocquentin, «L'écriture secrète de J.-J. Rousseau», *Rêver Rousseau, Études J.-J. Rousseau*, n° 8, Musée J.-J. Rousseau, Montmorency, 1996, p. 25-49.

peu connues, récemment remises en circulation (1782 et respectivement 1783), dans les éditions les plus complètes et prestigieuses du moment, et qui semblent renfermer quelques pensées très intimes des deux écrivains en question. Trop de coïncidences, certes. L'acquisition de ces éditions n'était nullement impossible pour un Cantacuzène; mais son destin mouvementé lui ayant fait choisir l'exil en Russie, après la paix de 1791-1792¹⁹, nous sommes dans l'impossibilité de vérifier si ces œuvres complètes de Montesquieu et Rousseau figuraient ou non dans l'inventaire de sa bibliothèque.

Le deuxième manuscrit²⁰ renfermant des fragments des traductions de Jean-Jacques Rousseau, est plus difficile à dater. Les catalogues le décrivent comme appartenant à la première moitié du XIX^e siècle, ou plus exactement aux années 1830-1840, sans autres commentaires. La réalité est beaucoup moins rassurante, car le premier fragment, ff. 1-95, appartient sans doute à cette période, d'après l'écriture en alphabet de transition (il contient un ample fragment sans début ni fin, de l'*Émile*); il porte pour chaque chapitre le jour et le mois de la rédaction, mais point l'année! Mais le second (ff. 96-103v) est certainement plus ancien, peut-être même de quelques décennies; l'alphabet est cyrillique, comme celui du manuscrit de Ioan Cantacuzino (mais d'une toute autre écriture, plus serrée); le papier aussi est plus ancien. Il contient le début d'une traduction roumaine de *La Nouvelle Héloïse*, avec une page de titre qui porte (en transcription) *Răvașă de la doi iubiți trăitori dintr-un târgușor dî pe poalile muntelui Alpin, supt nume de Noa Eloiză. Alegire și alcătuire a lui Jan jac Ruso. Partea întâiu*, donc une traduction assez exacte du titre complet de Rousseau. À la page 97 se trouve un sceau en russe qui nous annonce que ce manuscrit appartient à un certain Paul Gore, dont le nom pourrait bien être roumain. Certaines particularités des mots roumains laissent supposer qu'il s'agirait d'un traducteur moldave mais cette version est sûrement différente de la première *Nouvelle Héloïse* publiée en roumain, parue en 1837 à Bucarest.

Son titre nous annonce qu'il s'agit de *Julia sau Nuoa Eloise ori scri-sori a doi amanti* (en alphabet latin), *Lăcuitori într-o mică cetate în*

¹⁹ Le traité de Sistova (ou Svichtov), entre l'Autriche et l'Empire Ottoman, qui mit fin à la guerre austro-russo-turque (1788-1791); les Russes signent le traité de paix avec les Turcs à Iassy, en 1792. Ioan Cantacuzino obtient de Catherine II le grade de colonel, puis le titre de prince (*cneaz*) et le droit de s'établir sur la rive droite de la rivière Boug, où il achète un domaine et y fonde, avec son frère Nicolas, le bourg Kantakouzinka. Il y finira ses jours.

²⁰ Mss. rom. 3481-BAR.

poalele Alpilor (en caractères cyrilliques), ce qui correspond très joliment à *Lettres de deux amants, habitants d'une petite ville au pied des Alpes*. Le reste de la page de titre continue à mélanger joyeusement les deux alphabets, ou plus exactement les trois, avec la version modernisée du cyrillique roumain de cette époque, l'alphabet de transition. Mais l'apparition des noms étrangers en caractères latins, notamment celui de Jean-Jacques Rousseau, nous montre l'effort de la culture roumaine de l'époque pour s'acheminer vers la modernité. Il ne manque ni l'exergue de Pétrarque, qui orne si joliment la page de titre de l'édition d'Amsterdam de 1761, dans l'original et dans une fort belle traduction roumaine (en alphabet cyrillique, bien sûr)²¹. Elle nous suffirait, même avant d'ouvrir le livre, pour acquérir la certitude que le nom du propriétaire de la typographie, marqué en bas, Eliad, est aussi le nom du traducteur : Ion Heliade Rădulescu²². Surnommé le père de la littérature et de la culture roumaine moderne, il fut un poète accompli, grand traducteur, excellent philologue, journaliste de taille, quarante-huitard (ministre dans le gouvernement provisoire de 1848) et président d'honneur de la Société académique (qui deviendra ensuite l'Académie Roumaine).

Le petit livre (VIII+76 p.) renferme les 18 premières lettres de *La Nouvelle Héloïse* et les accompagne par une « Mention du traducteur » (*Însemnare a traducătorului*)²³, que Sorina Bercescu résume brièvement comme ayant « une grande valeur pour l'histoire des lettres roumaines²⁴ », mais qui, comme j'ai pu le constater, ne figure point dans les éditions de ses œuvres plus ou moins complètes.

Pourtant, ce texte représente le premier commentaire roumain dédié intégralement à Rousseau, et qui mérite certes une traduction intégrale en français. Il s'ouvre par les mots célèbres de la *Préface* de Jean-Jacques, avant qu'Heliade Rădulescu prenne ensuite lui-même la parole :

« Que n'ai-je vécu dans un siècle où je dusse les jeter au feu ! », que n'ai-je vécu dans un siècle où je ne sois pas forcé à utiliser mon temps pour traduire un roman !

Là où les coutumes sont simples et la morale règne dans toute la force de l'innocence, les romans sont malfaisants, d'autant plus quand l'amour prend le visage de la vertu. Là où les mœurs sont corrompus, les liens de

²¹ « Nu a cunoscut-o lumea ce-a avut-o / Eu am cunoscut-o și-am rămas a plânge. » Toutes les transcriptions des textes en alphabet de transition m'appartiennent.

²² 6 janvier 1802 à Târgoviste – 27 avril 1872, Bucarest.

²³ Dans l'original, par erreur, *traducătorului*, p. V-VIII.

²⁴ *Op. cit.*, p. 124.

la famille et de l'amitié [ne sont] plus respectés, l'amour, dépravé et inconnu, le roman ne détruit plus les bonnes habitudes, au contraire, il commence à les restaurer : il réchauffe les cœurs de la jeunesse et anoblit ses sentiments. Le doute en ce qui concerne l'être divin est un blasphème et une dépravation du croyant : mais quand l'athée commence à douter, c'est un signe de correction et une marche de l'athéisme vers la Foi.

L'amour de Julie et de son amant ne peuvent nuire à aucun jeune homme qui, en passant par cette époque de la vie, ne rencontre que des semblables débauchés et des objets de son amour qui, sans contribuer aucunement à la formation mutuelle, lui font sécher toute sa jeunesse et lui noient toute la fertilité de sa jeunesse qui aurait pu fleurir dans la vertu.

Ces lettres, avec la colle et la canne à pêche de l'amour, peuvent tirer le lecteur vers la fonction de la lecture, en utilisant les leçons et la sagesse d'Héloïse la nouvelle dans la vie sociale, dans ses obligations envers Dieu et le monde, dans l'étude des enseignements, dans la réflexion sur les beaux-arts, dans les devoirs domestiques, qui se voient partout dans la morale de ce texte, et qui furent aussi dans l'âme vraie de l'auteur ; il achève enfin la lecture de ce livre et il le ferme, plus savant qu'il ne l'était avant de le commencer ; et si la contagion de l'amour peut se verser dans ses veines et ses sentiments, éprouvés par les modèles de l'extérieur, le mal est une crise par laquelle, en apprenant à aimer vraiment, il peut se préparer vers un âge d'homme adulte et puis vieux, plus paisibles, en s'habituant à la vertu, qui ne saurait durer dans un cœur où il n'y a pas d'amour. Il y a des breuvages qui, s'ils sont bus par un homme sain, il court le danger de tomber malade, mais qui, s'ils sont donnés pendant la crise de la maladie, le souffrant est guéri. Il y a des poisons qui, pris tous seuls, ne sauraient ne pas le tuer, mais qui, mélangés en bonne proportion avec d'autres médicaments, lui rendent la santé. Ce docteur des vices de son siècle a très bien su faire la prescription de sa morale en mélangeant avec tant de sagesse, à côté de l'amour, ses belles leçons, et tant de ses idées qui ont fait une époque et une révolution morale dans toute l'Europe.

Avec la collection des Auteurs classiques, si Rousseau devait être à l'une des premières places ; et s'il était utile à la lecture des Roumains, celui qui a pensé à la profondeur des réflexions de ce grand homme, et a connu le style correspondant à de telles réflexions ; celui qui a pensé une fois à notre état, à notre difficulté de réfléchir, et au peu de plaisir à la lecture, celui-là seul ne pourra point me condamner d'avoir commencé Rousseau par La Nouvelle Héloïse. L'utilité que peut avoir cet ouvrage pour la jeunesse n'est pas que dans la transformation des mœurs, mais [dans le fait] que l'intérêt et la curiosité de voir le destin et la fin de ces deux amants fasse accepter chaque lecteur à supporter le style peut-être lourd et inhabituel par rapport à la langue familière et jeune de l'amour, et en pensant à chaque phrase et période il apprend [ainsi] à penser.

Si telle fut la pensée de l'Auteur quand il utilisa un tel style pour un tel écrit, je l'ignore ; mais je me suis efforcé de le lui conserver ; et même

si quelqu'un pourrait faire une traduction libre et utiliser un style plus approprié à sa matière, plus compréhensible pour les lecteurs, le sentiment qui règne dans ces lettres est un éveil suffisant pour aiguïser l'esprit vers la compréhension et l'intelligence pénétrante. Je n'ai donc pas voulu donner aux Roumains une imitation de Rousseau et un écrivain roumain, mais, selon mes possibilités, Rousseau lui-même, et sa propre Nouvelle Héloïse, avec tous ses détails et toutes les nuances du style dans lequel l'original fut écrit. Si le lecteur ne comprend pas facilement chaque phrase, je ne lui permets pas de me juger avant de lire l'original, dont je connais la spécificité, et ma [seule] faute la voilà : pourquoi n'ai-je pas vécu dans un siècle où trouver la langue formée, et les idées de Rousseau connues, répandues, et, par conséquent, faciles à exprimer²⁵.

Si nous avons des informations sur des traductions des ouvrages philosophiques de Rousseau tels que le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* et le *Discours sur les sciences et les arts* réalisées par un des écrivains quarante-huitards, Constantin D. Aricescu (1823-1886) en 1849, avant d'être arrêté pour sa participation à la révolution, les textes eux-mêmes nous manquent ; de même, une version du *Contrat social* annoncée vers la fin des années 1830 par le traducteur Stanciu Căpățâneanu (c.1800-1846). En réalité, la première traduction du *Contrat social* qui nous soit parvenue est celle publiée en 1861, à *Jassii*, par un auteur pratiquement inconnu, Petru Borsiu²⁶. L'ouvrage s'ouvre par une dédicace fort chaleureuse à un ami étudiant à l'Université de Jassy, Nicolae Dudescu, suivie par une sorte d'*Avant-Propos (Precuvântare)*, où il affirme :

Le désir de contribuer selon ma force à l'élargissement des connaissances a été celui qui m'a animé à donner en roumain cet écrit de Jean-Jacques Rousseau, qui traite du Droit public. L'utilité que peut apporter ce traité pour le Peuple Roumain est indéniable.

Il offre ensuite une notice biographique de quelques pages, où il roumanise le prénom de Jean-Jacques en... *Ióne Iacobú* (il a quand même la prévoyance de donner aussi la forme française entre parenthèses !), où il le définit comme « l'écrivain le plus éloquent du XVIII^e siècle » et résume les épisodes les plus significatifs de sa vie d'après la biographie de Musset-Pathay, en concluant : « Enfin, il est vrai de dire que Rousseau à

²⁵ La traduction m'appartient.

²⁶ *Contraptulu sociale* de Jean-Jacques Rousseau. Inversu in romanescu de Petru Borsiu, Jassii, Tipografia Minervei Podul-Lungu, 1861, VIII+180 p.

côté de Voltaire a été celui qui a éveillé des idées nouvelles qui ont préparé la régénération sociale en France et qui à jamais sera la clameur de la liberté!» Hélas, il faut néanmoins reconnaître que sa langue roumaine est bien plus pauvre et moins moderne que celle que maniait déjà son prédécesseur Ion Heliade Rădulescu un quart de siècle auparavant, tant il est vrai que seuls les grands écrivains sont ceux qui déterminent l'évolution d'une langue littéraire!

La fortune roumaine du *Contrat social* ne s'arrête pas là. D'autres versions paraîtront dans les années suivantes, en Transylvanie (signée par Ieronim G. Barițiu, journaliste et traducteur (Sibiu, dans la revue *Observatorul*, dans les numéros 47 et 48 de 1878), en Banat (à Timișoara, Georgiu Popa en donne en 1885 une nouvelle traduction publiée d'abord dans la revue *Luminătorul* et puis en volume, ayant comme titre : Rousseau Joan Jacob, *Despre Contractul social seu principie de dreptul politic*).

Le XX^e siècle ne se montre pas indifférent à la récupération en roumain de l'héritage du Citoyen de Genève. En 1910 sont imprimées à Bucarest dans une édition destinée visiblement au grand public des *Pages choisies (Pagini alese)*, dont la traduction et le choix étaient dus à un certain A. Luca²⁷ ; la collection (*Biblioteca «Lumen»*) était d'ailleurs destinée «à populariser les petits CHEFS D'ŒUVRE des écrivains étrangers et roumains les plus renommés» ; le volume destiné à Rousseau était orné d'un portrait de l'écrivain.

En 1913 apparaît la traduction intégrale de l'*Émile ou de l'éducation*, sous le titre *Emil sau despre educațiune*, due à Gheorghe Adamescu, professeur au collège Saint-Sava de Bucarest. Non seulement c'était une preuve irréfutable de l'importance de la pensée pédagogique de Rousseau dans le système de l'enseignement roumain, dont l'influence s'était manifestée dès le XIX^e siècle dans les écrits des pédagogues roumains, à commencer par Ion Heliade Rădulescu²⁸ ; mais la traduction était l'œuvre d'une des figures les plus lumineuses des professeurs roumains de La

²⁷ Sous-titres : *Liberatarea. – Dreptul celui mai puternic. – Dacă ași fi bogat. Poporul. – Guvernământul democratic. – Duelul. – Sinuciderea. – Conștiința. – Despre Suflet. – Crist și Socrate. – În singurătate*. Ed. Lumen, București, 1910.

²⁸ Voir Radu Tomoiagă, *Ion Eliade Rădulescu, ideologia social-politică și filosofică*, București, Éd. Științifică, 1971, p. 187, sur l'accord convergent entre l'éducation donnée par la nature et celle donnée par les hommes ; p. 239, sur « la liberté bien réglée », etc. ; Grigore Țugui, *Ion Heliade Rădulescu, îndrumătoru cultural și scriitorul*, București, Éd. Minerva, 1984, p. 122 sqq.

Belle Époque, auteur de la première *Bibliographie de la littérature roumaine* (en trois volumes) et du manuel d'histoire de la littérature roumaine le plus répandu et réédité²⁹. Gh. Adamescu commence son *Avant-Propos (Precuvântare)* en annonçant quelles ont été les éditions qu'il a utilisées pour sa traduction (Garnier, 1869, mais aussi Auguis (Paris, 1824-1825) et le célèbre Furne (Paris, 1835, qui bénéficie en plus des notes de Petitain). Il assure à son lecteur qu'il a vérifié sa traduction d'après trois traductions allemandes (de 1906, de Sallwurk, de 1907, de L. Watendorft, et celle de K. Reimer (sans date), et encore d'après une traduction italienne de Milan, s.d.). Le professeur Adamescu continue par une longue étude extrêmement riche et bien documentée sur *la vie de Rousseau*, dont il indique scrupuleusement les sources bibliographiques (parmi lesquelles Émile Faguet et Harald Höffding, ce dernier récemment traduit en français (en 1912!). Il s'attarde longuement et avec détails sur le moment de la parution d'*Émile* et de la fuite de Rousseau en Suisse. Il y ajoute une belle carte de ses voyages et quelques photos des gravures qui le représentent, des maisons qu'il a habitées ou de son monument au Panthéon. « Il est sûr – dit-il à la fin de cette présentation assez complète³⁰ – qu'il fut un génie dont les œuvres ont influencé profondément les idées de ses contemporains et de ses successeurs. Peut-être ses idées ont contribué au grand mouvement qui changea la face du monde et qui s'appelle la *Révolution française*. Quoi qu'il en soit, s'il est naturel et nécessaire que ces idées soient discutées dans tous les pays et dans tous les cercles éclairés par une culture philosophique, il est encore plus nécessaire que ces écrits soient connus. La traduction présente est un pas dans cette direction ». Mieux encore, Adamescu offre à ses lecteurs un résumé et une analyse détaillée des idées contenues dans chaque *livre*, ce qui justifie le grand succès de son travail, qui allait être six fois rééditée (entre 1916(18) et 1937)! Il achève sa présentation avec une bibliographie assez complète des ouvrages roumains destinés à la diffusion des idées rousseauistes.

La dernière traduction publiée à la veille³¹ de la Grande Guerre a eu comme objet à nouveau *Le Contrat social*. Parue à Bucarest en 1916, elle est due à N. Daşcovici, qui l'accompagne à son tour d'une étude introductive. Bien reçue par les lecteurs, elle connaîtra encore deux rééditions,

²⁹ *Istoria literaturii române*, première édition en 1910, dernière édition, 1937, la seule publiée dans la fameuse collection *Biblioteca pentru toţi*!

³⁰ Vingt-six pages!

³¹ La Roumanie ayant connu une période de neutralité entre 1914-1916.

en 1920 et en 1922. Avec elle, nous pouvons affirmer que chacune des provinces historiques de la Roumanie – la Valachie, la Moldavie, la Transylvanie et le Banat, dont les emblèmes allaient bientôt orner le drapeau de la Roumanie à la fin de la guerre, avait donné, pendant un demi-siècle, leur propre version du *Contrat social*, ce qui montre à quel point Rousseau était considéré comme essentiel pour l'éducation civique et politique de la nation. D'ailleurs, notre traducteur ouvre son étude, intitulée «La conception du contrat social du point de vue de la philosophie politique» avec la phrase suivante : «L'œuvre qui a provoqué les discussions les plus vives et qui a eu une influence déterminante dans la provocation de la révolution française est sans doute le *Contrat social*», dont il analyse ensuite le contenu et les idées principales, en soulignant les points forts et les points faibles (par exemple, la prise en considération par Rousseau de la théorie de la séparation des pouvoirs énoncée par Montesquieu «avec une pénétration géniale», selon notre traducteur). En conclusion, il affirme :

Le souffle de générosité et l'étendue des vues de Rousseau en de nombreuses questions d'actualité peuvent avoir, du moins nous l'espérons, des effets bienfaisants et en tout cas désirables dans notre intérêt général en tant que nation dont les idéaux sont encore non-accomplis, et comme État, dont la forme est encore trop peu contractualiste.

Cette dernière affirmation ne fait que confirmer, s'il le fallait encore, la place de choix que la conscience publique roumaine accordait à l'aube de l'époque contemporaine à la pensée révolutionnaire de Jean-Jacques Rousseau, dont les écrits avaient ouvert aux Roumains plus d'une porte vers l'âge moderne.

Ileana MIHAILA
Université de Bucarest

ROUSSEAU,
LA PHILOSOPHIE FRANÇAISE
ET LES NATIONALITÉS AU XIX^e SIÈCLE :
GRÈCE, ITALIE, TURQUIE

Nous tenterons dans cet article d'explorer une hypothèse : il y aurait un geste commun, une structuration de même nature dans la construction des grandes indépendances nationales arrachées au XIX^e siècle ou au début du XX^e par l'action révolutionnaire ou militaire. Ces grands moments de mise en place des États nations ne sont pas simplement le résultat de la guerre civile ou de l'action politique, ils s'accompagnent d'idées ; la plupart des héros des indépendances se réfèrent nettement à la philosophie française des Lumières, aux droits de l'homme et plus directement encore à Rousseau.

Qu'elle est la nature de ces références à la philosophie et particulièrement à l'auteur du *Contrat social* ? Quel est le rôle joué par la traduction de ce même *Contrat social* en grec ou en turc ? Quel est celui d'une modernisation de la langue, comment se créent les néologismes, le vocabulaire politique et philosophique inventé *ex abrupto* en grec ou en turc et dans le contact avec les philosophes des Lumières et la traduction de leurs œuvres ainsi que la Révolution française ? Il est notable par ailleurs, que, en plus de s'accompagner de la création de langues nationales, les moments d'émancipation s'articulent à des œuvres proprement littéraires autochtones (poèmes, romans) dont les auteurs sont souvent des hommes d'action eux-mêmes.

Une histoire générale des traductions du *Contrat social* en Europe et autour de la Méditerranée dans leurs liens avec la constitution des États nations serait utile à notre propos. Elle pourrait permettre d'apporter des éléments de réponse à la question qui nous préoccupe : quelle est la nature de la référence à Rousseau chez Mazzini, Garibaldi ou Mustapha Kemal ? Peut-elle être dite philosophique, rhétorique, idéologique ? Peut-on considérer que Rousseau est un cas à part dans l'usage qui est fait de la philosophie française (les Encyclopédistes, Mably et surtout *L'Esprit des lois* de Montesquieu). Ne s'agit-il pas simplement de prendre la Révolution

française pour modèle ? Quel est le sens de ces références plus philosophiques que politiques ?

Les trois situations nationales (la Grèce, l'Italie, la Turquie) décrites dans cet article au travers des figures de Rhigas Vélestinlis, Garibaldi et Mazzini, Mustapha Kemal, constituent une première approche de l'examen de la nature de la réception du *Contrat social* dans les pays du pourtour de la Méditerranée. N'y a-t-il pas un geste commun à ces quatre figures, une définition de la "nation" dont le modèle serait français et articulé à des références philosophiques ? L'émancipation des peuples des Balkans de leur tuteur ottoman est-elle un cas d'espèce¹ ? Ce geste commun est-il caractéristique du "printemps des peuples" en général ? Une chose est sûre : les leaders politiques et les hommes d'action qui sont à l'origine de l'indépendance et de la souveraineté des peuples grec, turc ou italien furent des lecteurs de Rousseau et se sont appuyés sur la lecture du *Contrat social* pour justifier ou initier leur action, ils ont pratiqué ce texte à des degrés divers, mais toujours personnellement et souvent de manière approfondie.

De ces moments de prise de conscience de la valeur de la souveraineté nationale et du rôle joué par les philosophes du XVIII^e siècle puis de la première partie du XIX^e date une forme de mythe de Paris, de la littérature et de la philosophie française, mythe actuellement combattu ou dévalorisé pour des raisons plus politiques que doctrinales.

LA GRÈCE

Rhigas Vélestinlis² est né en 1753. Il incarne la lutte contre l'Empire ottoman et pour la liberté. Surnommé "le semeur", il deviendra un républicain radical, une référence au moment de la guerre d'indépendance grecque (1821-1830), qu'il inspirera en partie, et un véritable mythe fondateur pour la nation grecque moderne, une référence politique, car il a le premier revendiqué la souveraineté du peuple grec. Zambelios écrivit en 1833 une tragédie, *Rhigas le Thessalien*, qui fut représentée (ou interdite) aux moments clés de l'histoire politique, et les poèmes de Rhigas Vélestinlis seront lus en public, des statues à son effigie érigées. Rhigas

¹ De la guerre d'indépendance grecque (1821-1830) jusqu'à celles de la Bulgarie, de la Roumanie, etc.

² S'il se donne toujours le nom de Rhigas Vélestinlis (de Vélestino), on l'appellera plus tard Rhigas Phéraiios (de Phéres qui est le nom ancien de Vélestino).

est également un martyr car il a eu une mort atroce en 1798 (il fut exécuté par les Turcs par strangulation avec sept de ses compagnons). Il aurait crié en turc avant de mourir : « C'est ainsi que meurent les braves : j'ai semé une graine fertile qui donnera des germes dont ma nation pourra récolter le doux fruit.³ » D'où son surnom.

C'est par la Méditerranée, souvent depuis Marseille, parfois par l'intermédiaire des villes italiennes, que les Grecs furent d'abord en relation avec la Révolution française⁴ et les idées de liberté républicaine et de souveraineté populaire. Les ouvrages et traductions de Rhigas (qui avait appris à Constantinople dans les années 1770 l'allemand et le français) cristallisèrent les idées nouvelles et servirent de point d'appui pour les mouvements de libération politique. « L'efficacité politique qui comme nous allons le voir, a été donnée aux idées révolutionnaires françaises par le mouvement radical pendant la période 1784-1848, impressionnante par sa durée, représente le degré de la liaison interne de ces idées avec le destin collectif des peuples de l'Europe du Sud-Est⁵. » Le destin national des peuples du Sud de l'Europe et d'Europe centrale n'est-il pas spécifique ?

Rhigas, qui eut une grande activité de traducteur dans les années 1790 essentiellement, considère en effet que l'émancipation intellectuelle par l'intermédiaire des connaissances scientifiques ou philosophiques, est une préparation à l'indépendance politique et à la liberté républicaine. Rhigas a pensé également que l'identité nationale passe par la cartographie du territoire (il publiera à Vienne une grande carte de Grèce) et la revendication du passé historique (les idées républicaines venues de France avaient déjà provoqué chez les Grecs un moment d'"archéomanie", enfants et bateaux reprennent des noms empruntés à l'Antiquité ou à la Révolution, on cartographie l'emplacement des monuments anciens...). Rhigas lui-même participe à ce

³ Cité in A. P. Dascalakis, *Rhigas Vélestinlis : La Révolution française et les préludes de l'Indépendance hellénique*, Paris, 1937, p. 188.

⁴ A. P. Dascalakis, « Les intrépides marins de l'Égée, forçant le blocus des Anglais et des Autrichiens et plus tard des Russes, pénétraient dans les ports français ou occupés par les Français et approvisionnaient les Républicains, se souciant fort peu du droit international et faisant fi du danger. » dans *Rhigas Vélestinlis, la Révolution française et les préludes de l'indépendance hellénique*, Thèse, Paris, 1937, p. 11.

⁵ Pascal M. Kitromilidès, « Le retentissement des idées de Jean-Jacques Rousseau au sein du radicalisme balkanique à l'époque de la Révolution française », *Études on Voltaire and the eighteenth century*, 24 (1994), p. 122.

mouvement, à travers sa carte donc, et par des commentaires archéologiques.

Malgré l'apparence, les publications de Rhigas ne sont pas hétéroclites. Les œuvres littéraires sont censées transmettre sous une forme sensible l'amour de la patrie et de la liberté aux futurs citoyens grecs, la morale du sentiment de Diderot ou de Rousseau qui fait de la sincérité de l'amour (du sentiment amoureux privé ou de l'amour de la patrie) un principe fondamental. La police autrichienne qui confisqua certaines de ses traductions et fera disparaître la dernière, celle du *Jeune Anarchasis* de l'abbé Barthélemy⁶ ne s'y trompa pas : « le *Jeune Anarchasis* avait l'air tout à fait approprié pour montrer à la nation grecque la grandeur ancienne de sa patrie » (selon la formule du rapport du ministre de la police⁷). La littérature joue donc un rôle décisif dans la stratégie d'émancipation de Rhigas Vélestinlis. Elle donne l'exemple d'une rénovation de la langue, jalon vers l'adoption d'un grec moderne et plus populaire susceptible d'exprimer les idéaux moraux et politiques républicains, tout comme l'art.

Rhigas a commencé à traduire en grec *l'Esprit des lois* (il le mentionne dans la Préface au *Florilège de physique*) et il admire Rousseau, tout en semblant emprunter également à Condorcet (éducation des filles) et à Sieyès. On prendra comme exemple d'une approche plus précise de Rousseau par Rhigas Vélestinlis la Préface du *Florilège de physique* qui cite sans mentionner Rousseau deux textes tirés de *Émile*. La carte de Grèce dont il est l'auteur est également un programme politique de génie (douze grandes feuilles qui mises ensemble font une carte de la Grèce et des Balkans de deux mètres sur deux)⁸.

Le passage du pluralisme des sociétés et des cultures des Balkans sous la férule ottomane à des États nationaux indépendants et souverains s'initie donc dans l'œuvre de Rhigas Vélestinlis lorsqu'il traduit, dès la dernière décennie du XVIII^e siècle, les idéaux de Montesquieu et Rousseau en hellénisme républicain et idéaux d'émancipation pour le peuple grec. Le fait que le modèle grec ancien (Sparte) ait été une référence pour Rousseau et Mably est un élément supplémentaire à cette traduction poli-

⁶ J.-J. Barthélemy (1716-1795).

⁷ Cité par Dimitris Karabéropoulos dans sa préface aux *Œuvres révolutionnaires* de Rhigas Vélestinlis, Société scientifique des études sur Phères, Athènes 2002.

⁸ Alexandra Sfina, « Langages de la Révolution et transfert culturels » in *Annales historiques de la Révolution française*, 2007, vol. 347, p. 86.

tique. Il est clair que «le radicalisme balkanique représente pour la période 1789-1821 la tentative la plus authentique de transsubstantier l'idéologie révolutionnaire en acte politique.⁹» Cette transsubstantiation passe par la lecture de Rousseau, Mably, Montesquieu en Grèce, mais aussi dans d'autres pays d'Europe du Sud-Est¹⁰.

L'ITALIE

En 1833, Garibaldi a 26 ans. Il se trouve comme capitaine en second à bord du *Clorinda* qui embarque à Marseille, le 23 mars, treize Français en route pour l'exil. Il s'agit de treize saint-simoniens récemment condamnés pour offense à la morale et tout au long de la traversée vers Constantinople (trois semaines), Garibaldi discute (en particulier avec Émile Barrault) de socialisme, de pacifisme et de l'avenir politique. Il lit C.-H. de Saint-Simon et des philosophes français. Arrivé à destination, Garibaldi reçoit en cadeau le *Nouveau christianisme* du comte de Saint-Simon¹¹. Lorsqu'il rencontrera Mazzini (il semble faire sa connaissance en 1834)¹², le jeune marin niçois sera déjà sensible aux idées philosophiques issues des Lumières et du romantisme français, il adhérera à la doctrine de la libération mazzinienne (dont il s'éloignera plus tard).

⁹ Pascal M. Kitromilidès, art. cit., p. 121.

¹⁰ Voir par exemple Alexandre Dutu, «Le renouvellement de la culture dans les pays roumains (1770-1870)», *Annales historiques de la Révolution française*, n° 225 (juillet-septembre 1976), p. 415.

¹¹ «Lors d'un autre voyage que je fis à bord de la *Clorinde*, ce bâtiment transportait à Constantinople une section de saint-simoniens, conduits par Émile Barrault.

J'avais peu entendu parler de la secte de Saint-Simon ; seulement, je savais que ces hommes étaient les apôtres persécutés d'une religion nouvelle. Je me rapprochai de leur chef et m'ouvris à lui comme patriote italien.

Alors, pendant ces nuits transparentes de l'Orient, qui, ainsi que le dit Chateaubriand, ne sont pas des ténèbres, mais seulement l'absence de jour, sous ce ciel constellé d'étoiles, sur cette mer dont l'âpre bise semble pleine d'aspirations généreuses, nous discutâmes, non seulement des étroites questions de nationalités dans lesquelles s'était jusque là enfermé mon patriotisme – questions restreintes à l'Italie, à des discussions de province à province – mais encore la grande question de l'humanité.

D'abord l'apôtre me prouva que l'homme qui défend sa patrie ou qui attaque la patrie des autres, n'est qu'un soldat pieux dans la première hypothèse, – injuste dans la seconde ; – mais que l'homme qui, se faisant cosmopolite, adopte la seconde pour patrie, et va offrir son épée et son sang à tout peuple qui lutte contre la tyrannie, est plus qu'un soldat : c'est un héros. » Alexandre Dumas, *Mémoires de Garibaldi*, Éditions l'Inventaire, 1994, p. 28.

¹² Sergio Romano, *Histoire de l'Italie, du Risorgimento à nos jours*, Point Seuil. Garibaldi est né à Nice en 1807 dans une famille francophone. Il navigue depuis 1824.

Mazzini pendant ses études de droit puis en exil à Genève a lu Vico, Condorcet, Rousseau, Herder et conçoit l'idée d'unité de la nation italienne dans cette relation avec la philosophie en général et la philosophie française en particulier, à la fois héritier des Lumières et marqué par le romantisme politique français. Il est proche du journal républicain *Le National* où il publie son premier article le 10 mai 1831 ; il se réclame de Saint-Simon et de Pierre Leroux.

Ces visionnaires créeront *ex abrupto*, dans l'action, à partir d'une boîte à outils d'idéaux politiques et philosophiques, la nation et le peuple italien, alors que ce pays n'était encore qu'un ensemble de villes (Gênes, Rome, Naples, Parme, ...) et d'États disparates. Le mouvement *Jeune Italie* fera émerger une nation républicaine et unifiée.

Mazzini, bien que plus théoricien que Garibaldi, ne produit pas une doctrine systématique. Rousseau et Voltaire sont ses références privilégiées, Auguste Comte est beaucoup recopié, mais parfois critiqué. Il a pratiqué les philosophes français pendant les années 1831-1833 qu'il passa à Marseille. Il écrit aussi bien en français qu'en italien. Ses lectures de jeunesse sont principalement Rousseau et Condorcet¹³. Ces auteurs servent à titres divers non de justification idéologique (ils ne sont ni simplifiés, ni instrumentalisés), mais de points d'appui pour une construction politique qui puise à plusieurs sources.

Les *Devoirs de l'homme* (*Devori dell'Uomo*) écrits dans les années 1840, publiés après 1860, sont autant rousseauistes que positivistes¹⁴. Dans ce texte, Mazzini s'oppose au matérialisme (à l'utilitarisme, à la doctrine des intérêts ou à l'anarchisme égalitariste) et au machiavélisme (supposé se fonder sur un refus de la vérité). S'origine là une forme particulière de nationalisme, un nationalisme républicain, qui n'exclut pas les autres nationalités, mais voit dans la nation le vecteur de l'Europe et de l'Universel (pour Mazzini, l'Europe des peuples, les États-Unis d'Europe). Cette conception n'est pas dépourvue d'ambition spirituelle ou intellectuelle. Néanmoins, le ciment de la collectivité politique nouvelle n'est plus la religion constituée des grands monothéismes théocratiques. Ce nationalisme républicain se construit en partie contre le catholicisme comme le kéralisme se construira contre certains des

¹³ Leonardo La Puma, *Giuseppe Mazzini. Democratico e riformista Europeo*, Leo S. Olschki, 2008, p. 31.

¹⁴ *Foi et avenir*, superbe texte écrit en 1835, publié en 1850, propose un nationalisme universalisant (la Sainte Alliance des Nations). Il joint une forme de religion de l'Humanité et de la politique comme religion civile.

usages sociaux de l'islam. Le *Nouveau christianisme* de Saint-Simon qui marqua Garibaldi, la religion civile de Rousseau, la religion humaniste de Comte sont les inspirateurs d'une conception non-matérialiste, religieuse mais néanmoins différente des monothéismes si prégnants dans l'Europe du Sud au XIX^e siècle.

LA TURQUIE

Dans l'Empire ottoman, la Révolution française suscita beaucoup d'inquiétudes ; Voltaire et Rousseau furent perçus comme les thuriféraires de l'athéisme et les Droits de l'homme comme un manuel de rébellion¹⁵. Après le débarquement français à Alexandrie (1798), le gouvernement ottoman sera encore plus réticent et restera d'ailleurs sur la même ligne anti-française pendant une large partie du XIX^e siècle. Ce sont les commerçants français qui ont introduit dans l'Empire ottoman la culture et les idées françaises, un peu comme des produits de contrebande intellectuelle.

Namik Kémal, né en 1840, et pétri de culture française, exerça une forte influence sur les Jeunes Turcs, contribua à fonder le nationalisme turc. Il était francophone et exprima ses idéaux de liberté (*hürriyet*) et de patrie (*vatan*) dans des articles, des pièces de théâtre, des romans. Ce faisant, il forgea nombre des concepts politiques du turc moderne, en même temps qu'il traduisit Hugo, Montesquieu et Rousseau en turc. Namik Kemal opère une sorte de syncrétisme entre Adam Smith, Rousseau, Comte, Haeckel, Montesquieu. Partisan d'un Islam moderne et modéré, bien que libre-penseur lui-même, il adapte et travaille notions et terminologie. La souveraineté populaire par exemple, est assimilée à la *Baya*, cérémonie par laquelle on jurait obéissance au Calife. Il exprime ses idéaux dans un essai politique, *Rüya* (Le Rêve) qui eut une large diffusion, mais aussi dans des romans.

Les jeunes Ottomans, comme opposition organisée formée à l'École européenne et souvent francophones, lui devront beaucoup et se réclameront de lui. L'élite des Jeunes Turcs a appris le français auprès de professeurs français dans les académies (militaires, du génie, de médecine) créées à Constantinople à partir de 1839, ou à "l'École ottomane" de Paris, puis plus tard au lycée Galatasaray où l'enseignement se fait en

¹⁵ Bernard Lewis, *Islam et laïcité. La naissance de la Turquie moderne*, trad. fr. Fayard, 1988, p. 64.

français. «[...] Reform in the ottoman Empire [...] came from a small group, and for this elite group French was an important vehicle. [...] The political tracts in French represented a more fruitful approach to reform¹⁶.» Au xx^e siècle, la presse laïque en français jouera un rôle important (tel le *Stamboul* qui deviendra *L'Istanbul* et qui fut un journal quotidien, publié de 1875 à 1964). On commence à parler de Constitution, Voltaire et Rousseau sont traduits et admirés au-delà des cercles intellectuels, jusque dans l'armée.

L'opposition politique vise alors un changement culturel profond (de la langue elle-même, des mœurs – par exemple du costume – de la condition féminine), l'éducation est transformée. Les acteurs de la révolution jeune turque connaissaient par cœur la Révolution française et ont des mots de la Révolution à la bouche, nation, patrie, liberté, égalité. «La force dont ils disposent n'est pas seulement celle des armes ; c'est aussi, plus redoutable encore, celle des idées¹⁷.»

C'est Mustapha Kemal qui transforma les idées en réalité pour aboutir à la République de 1923. Il est également francophile et franco-phonie. Au lycée militaire de Monastir¹⁸, entre 1896 et 1899, il a lu Montesquieu, Voltaire, les Encyclopédistes et sa personnalité intellectuelle se forme à leur contact. C'est à Salonique qu'il a appris le français et l'un de ses amis l'y initia à la lecture de Rousseau. On trouve d'ailleurs un exemplaire annoté du *Contrat social* dans la bibliothèque personnelle d'Atatürk à Anitkabir¹⁹. C'est un travail personnel assez approfondi – M. Kemal annote et souligne abondamment l'ouvrage du fils de l'horloger du Sérail. On signale un texte de Kemal lui-même sur Rousseau. La bibliothèque d'Atatürk comporte de nombreux ouvrages français. Parmi d'autres, Kemal annota *L'Histoire des doctrines économiques* de Charles Rist et Charles Gide (dont le chapitre "socialisme d'État" est beaucoup souligné). Des ouvrages de Léon Duguit lui ont permis de réfléchir à l'intervention de l'État dans le domaine économique.

¹⁶ Voir Roderic H. Davison, «The french language as a vehicle for ottoman reform dans the nineteenth century», dans *De la Révolution française à la Turquie d'Atatürk*, Actes du colloque d'Istanbul, Éd. Isis, Istanbul-Paris, 1990, p. 139.

¹⁷ Paul Dumont, *Mustapha Kemal invente la Turquie moderne*, Éditions Complexe, 1997, p. 43.

¹⁸ Aujourd'hui Bitolj en Macédoine.

¹⁹ Voir Artun Unsal, «La bibliothèque politique française d'Atatürk» dans *La Turquie et la France à l'époque d'Atatürk*, 1981, p. 33 et suiv.

Le kémalisme est une pratique politique plutôt qu'une doctrine : si Kemal est démocrate de cœur, « a democrat in theory²⁰ », il fait feu de tout bois sur le terrain. Ses officiers sont lettrés, ils ont lu Hugo, Rousseau, Montesquieu. Combattant avec les armes comme avec les idées, ils prononcent les mots magiques de 1789 : nation, liberté, égalité. Ils ont pour but en effet de faire surgir une nation, créer une nouvelle idéologie en référence à une idée, celle de souveraineté nationale. Les changements juridiques et constitutionnels mis en place par Kemal sont considérables, le code civil retravaillé est adopté. Ils sont qualifiés de *devrincilik* (réformiste/esprit révolutionnaire) et à l'origine d'une forme particulière de nationalisme et de populisme entendu comme gouvernement du peuple, pour le peuple et, quand on le peut, avec le peuple.

Kemal, militaire pacifiste, prônera l'unité des nations et la paix universelle, Bien de l'humanité. Il déteste Napoléon et ne comprend la guerre que comme un moyen pour sauvegarder le droit des peuples. Cela dit, le kémalisme n'est pas une doctrine cohérente. S'il a des idées-forces, s'il recherche l'expression doctrinale, ses six mots-clés – République, Nation, Peuple, Laïcité, État, Révolution – sont construits pour être popularisés et leur expression est simplifiée. La philosophie de la Révolution était au centre des préoccupations des intellectuels ottomans du XIX^e siècle ; elle le reste avec Kemal après 1908 avec quelques aménagements²¹. L'inspiration rousseauiste est indéniable néanmoins. « What he proposed to create was something derived more literally from the theories of Jean-Jacques Rousseau which he have devoured in his students days²². » On a pu parler de « dictature de l'idée » : « Les idées ne peuvent être anéanties, ni par la force ou la violence, ni par les canons et les fusils » (Atatürk)²³.

²⁰ Andrew Mango, *Atatürk. The biography of the founder of the modern Turkey*, John Murray Publisher, 1999, p. 536.

²¹ Hamit Bozarslan, « Révolution française et Jeunes Turcs (1908-1914) », dans *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 52-53, 1989, p. 160-172. C'est une « révolution par le haut » qui se fait à partir des cadres de l'armée.

²² Patrick Kinross, *Atatürk, The rebirth of a nation*, Weindeufeld London, 1993, p. 342.

²³ Toutes les citations sont extraites de Niyazi Oktem, « La philosophie de la Révolution française et le Kémalisme », dans *De la Révolution française à la Turquie d'Atatürk*, J.-L. Bacqué-Gramont, Institut français d'études anatoliennes d'Istanbul, 1990, p. 205-214.

Le 1^{er} décembre 1921 à Ankara, devant les députés de la Grande Assemblée nationale, Kemal proclame : « Messieurs, j'ai bien examiné les concepts-clés dont se servirent les grands philosophes en vue de fonder une théorie constitutionnelle [...]. Lisez Jean-Jacques, le *Contrat social*, du début à la fin. Moi, je l'ai fait. » Rousseau lui inspire essentiellement le principe de la souveraineté nationale : « Comme vous le savez Messieurs, parmi les révolutions, la plus importante est la Révolution française ; car elle est la plus illuminante et la plus fructueuse. La philosophie de cette révolution se base sur le principe de la souveraineté nationale et donne aux hommes la possibilité de poursuivre et de chercher leurs droits²⁴. » Rousseau est bien l'inspirateur : « Rousseau a une personnalité contradictoire, mais ses idées politiques sont applicables à notre pays. » C'est au Rousseau de la démocratie directe, de la confusion des pouvoirs et non à Montesquieu que Kemal se réfère, en insistant sur le fait qu'il n'existe qu'un véritable pouvoir : le pouvoir exécutif.

Mais Kemal, comme Mazzini, mêle des références à la Révolution française et d'autres à l'enseignement d'Auguste Comte²⁵ et sa doctrine est éminemment syncrétique.

Très friand également du chapitre de *L'Esprit des lois* sur l'esprit républicain, il y fonde sa volonté d'instituer en Turquie un puissant système d'éducation²⁶. De là découlera la transformation politique de la société : modernisation – interdiction du turban et du fez sauf pour les responsables religieux, révolution de l'alphabet, création de l'histoire turque comme discipline savante, interdiction de la polygamie et de la répudiation en 1926. Dans le nouvel État pas de races ou d'ethnies représentées ès qualités.

Cet humanisme cosmopolite, ce nationalisme républicain sont assez différents du libéralisme politique et des idées politiques nationalistes germaniques ou anglo-saxonnes. « La nation est la formation sociale et politique renfermant les concitoyens liés les uns aux autres par la commu-

²⁴ Idem, art. cit., p. 213.

²⁵ Comte qui avait écrit lui-même à Reschid Pacha (lettre du 4 février 1853 publiée dans le *Système de politique positive*) et prévoit pour Constantinople un rôle important de lien entre Orient et Occident. Yusuf Fehmi (né en 1878) a diffusé à Constantinople certaines des idées de Comte, essentiellement au travers de brochures, par exemple : *Islam, France et Turquie*, 1913, Apostolat des Chevaliers positivistes.

²⁶ Arthur Unsal, « La bibliothèque politique française d'Atatürk » dans *La Turquie et la France à l'époque d'Atatürk*, 1981.

nauté de langue, de culture et d'idéal²⁷. » Cette idée est neuve au XIX^e siècle²⁸. La nationalité se définit en théorie comme en pratique eu égard à un certain nombre de principes fondamentaux : l'idée de souveraineté une et indivisible, d'autodétermination du peuple, l'uniformité linguistique, la détermination du territoire national. L'émergence des nationalités constitue l'essentiel de l'histoire politique européenne du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle : États issus de la désagrégation de l'Empire ottoman (Grèce, Serbie, Bulgarie, Roumanie), mais aussi la Belgique, l'Italie, l'Allemagne. « Le "principe des nationalités" dont les diplomates débattirent et qui changea la carte de l'Europe entre 1830 et 1878, fut donc distinct du phénomène politique du nationalisme qui devint de plus en plus central à l'époque de la démocratisation européenne et de la politique de masse. [...] de telle sorte que Massimo d'Azeglio admet dans une phrase célèbre "nous avons fait l'Italie, maintenant nous devons faire les Italiens"²⁹ ».

Et de la volonté kémaliste naîtra bien une nation, et à travers elle une société modernisée et laïque, ceci dans une forme active de rupture avec le passé.

Juliette GRANGE
UMR CNRS LIRE – Professeur à l'Université
François Rabelais (Tours)

²⁷ Tekin Alp, *Le Kémalisme*, Alcan, 1937, citant Kemal, p. 250.

²⁸ Phrase extraite du programme du Parti du Peuple (celui de M. Kemal), cité par Takin Alp, *Le Kémalisme*, Alcan, 1937, p. 251.

²⁹ Éric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, 1^{re} éd. 1990, éd. fr. Folio Gallimard, 1992, p. 89.

BIBLIOGRAPHIE

Les traductions de Rousseau

- En grec moderne : *Du Contrat social*, ouvrage du philosophe J.-J. Rousseau, traduit pour la première fois du français en grec moderne, par feu Grégoire Zalik et publié avec un Discours préliminaire par Constantin Nicolo-Poulo, aux frais de la généreuse veuve du traducteur, dédié aux Grecs par la même. Paris, Defart, 1828, in 12°.
- Un texte d'Honoré Torembergt, très critique à l'égard de Rousseau est ajouté en introduction. Cet ajout est à comprendre dans le contexte de la Restauration.
- Ziya Pacha traduit *Émile* en turc en 1870, mais ne peut en publier que la préface du fait de l'opposition du pouvoir aux philosophes français.
- Le *Contrat social* sera traduit en 1913.

La Grèce de Rhigas Vélestinlis

Ouvrages de Rhigas Vélestinlis

- 1790 : *École des amants délicats* (livre moral contenant le récit d'événements curieux auxquels furent mêlées les plus jolies femmes de Paris qui vécurent pendant ce siècle). Il s'agit d'une traduction paraphrasée de six nouvelles extraites des *Contemporaines* de Rétif de la Bretonne. À travers le récit d'une histoire d'amour, une réforme des mœurs est proposée, c'est sans doute le premier roman paraissant en grec moderne et populaire.
- 1790 : *Florilège de physique ou éléments de physique, au profit des Grecs intelligents et studieux* qui est une compilation et une traduction d'éléments de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert et d'ouvrages en allemand. L'introduction, qui est rédigée sous la forme d'un dialogue entre un maître et son élève, présente des traits de parenté avec l'*Émile*. L'ouvrage est paru à Vienne.
- 1797 : *Le trépied moral* (imprimé sur les presses du journal *Ephereus*) qui est une compilation de traduction d'amis de Rhigas (dont Antoine Cormios qui partagea son martyre). Il s'agit de la traduction du drame de Métastase *Olympia*, de la *Bergère des Alpes* de Marmontel et du *Premier matelot* (un poème allemand de Gessner).
- 1797 : les *Œuvres révolutionnaires* (parues clandestinement) qui comprennent la proclamation révolutionnaire, la *Nouvelle administration politique révolutionnaire* (la traduction de la Constitution française de 1793³⁰), le chant révolutionnaire (*Thourios*), écrit dans une langue populaire, et qui font entrer dans le grec moderne nombre de termes politiques et juridiques.

³⁰ Acte constitutionnel précédé de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

L'acte d'accusation autrichien appellera de manière significative le texte sur la Constitution, *Catéchisme républicain*. *Thourios* est un mot emprunté aux auteurs antiques (Eschyle, Aristophane, Sophocle) qui signifie "guerrier", "enragé", et deviendra synonyme de révolution. Ce chant enthousiasmera les Grecs, mais aussi d'autres peuples des Balkans désireux d'indépendance et opposés à l'Empire ottoman. Il sera chanté en 1821 par les jeunes Grecs à la veille de la révolution et connu de larges masses populaires dans les Balkans.

À la suite de la circulation de ces écrits, Rhigas est accusé de complot contre l'Empire ottoman, ce qui n'est pas un délit pour les Autrichiens, mais remis par eux au commandement turc à Belgrade. Il fut assassiné après six mois de tortures et d'emprisonnement. Les *Œuvres révolutionnaires* sont actuellement disponibles en édition bilingue grec/français, Société scientifique des études sur Phères – Vélestinlis – Rhigas, introduction et trad. Dimitris Karabéropoulos, Société scientifique des études sur Phères, Athènes, 2002.

Autres traductions, ouvrages et articles critiques :

DASCALAKIS A. P., *Les Œuvres de Rhigas Vélestinlis*, étude bibliographique suivie d'une réédition critique avec traduction de la Brochure révolutionnaire confisquée à Vienne en 1797. Thèse complémentaire 1937.

DASCALAKIS A. P., *Rhigas Vélestinlis, la Révolution française et les préludes de l'indépendance hellénique*, Thèse, Paris, 1937.

TABAKI Anna, « Rhigas entre les Lumières et le romantisme » dans *Rhigas Vélestinlis, intellectuel et combattant de la liberté*, Colloque UNESCO, Desmos 2002, p. 41-49.

KITROMILIDÈS Paschalis M., « An enlightenment perspective on Balkan cultural pluralism, the republican vision of Rhigas Velesinlis », *History of Political Thought*, vol. XXIV, n° 3, automne 2003, en ligne, consulté le 4-12-2011.

KITROMILIDÈS Paschalis M., « Le retentissement des idées de Jean-Jacques Rousseau au sein du radicalisme balkanique à l'époque de la Révolution française », *Études on Voltaire and the eighteenth century*, 24 (1994).

Rhigas Vélestinlis, intellectuel et combattant de la liberté, Actes du colloque de 1998, Paris, UNESCO, 2002.

L'Italie de Garibaldi et Mazzini

DUMAS Alexandre, *Mémoires de Garibaldi*, Éditions l'Inventaire, 1994 (1^{re} éd. 1860).

LA PUMA Leonardo, *Giuseppe Mazzini. Democratico e riformista Europeo*, Leo S. Olschki, 2008.

MAZZINI Giuseppe, *Foi et avenir*, Imprimerie de la jeune Suisse, 1835, 58 p.

MAZZINI Giuseppe, *Doveri dell'Uomo*, 1860, trad. fr. 1880, slnd.

La Turquie de Mustapha Kemal

- BOZARSLAN Hamit, «Révolution française et Jeunes Turcs (1908-1914)», dans *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 52-53, 1989, p. 160-172.
- DUMONT Paul et BACQUÉ-GRAMONT Jean-Louis, *La Turquie et la France à l'époque d'Atatürk*, Études réunies et présentées par Association pour le développement des études turques, 1981.
- DUMONT Paul, *Mustapha Kemal invente la Turquie moderne*, Éditions Complexe, 1997
- DUMONT Paul, «Le statut des minorités non musulmanes et la notion de citoyenneté dans la Turquie républicaine», article en ligne : <http://turcologie.u-strasbg.fr/dets/images/travaux/p.%20dumont%20le%20statut%20des%20minorit%20E9s%20non%20musulmanes.pdf>
- GRANGE Juliette, “Rousseau, la philosophie française du XVIII^e et du XIX^e siècles et l’invention des États nations au XIX^e. L’exemple de la Turquie d’Atatürk”, in revue *Littera*, vol. 31, Istanbul, mars 2013.
- KINROSS Patrick, *Atatürk, The rebirth of a nation*, Weidenfield, London, 1993.
- LEWIS Bernard, *Islam et laïcité. La naissance de la Turquie moderne*, trad. fr. Fayard, 1988.
- MANGO Andrew, *Atatürk. The biography of the founder of the modern Turkey*, John Murray Publisher, 1999.
- OKTEM Niyazi, «La philosophie de la Révolution française et le Kémalisme», dans *De la Révolution française à la Turquie d'Atatürk*, J.-L. Bacqué-Grammont et Edhem Eldem, Institut français d'études anatoliennes d'Istanbul, 1990, p. 205-214.
- UNSAI Artum, «La bibliothèque politique française d'Atatürk» dans *La Turquie et la France à l'époque d'Atatürk*, 1981, p. 27-43.
- ZIYA KARAL Enver, «L'Image de la France chez Atatürk», *La Turquie et la France à l'époque d'Atatürk*, Paris, 1981.

I.

**JEAN-JACQUES ROUSSEAU
DANS LES PAYS DU MAGHREB
ET EN ÉGYPTE**

JEAN-JACQUES ROUSSEAU DANS LE MONDE ARABO-MUSULMAN : ÉLÉMENTS D'ANALYSE

L'étude de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) dans le monde arabo-musulman constitue un vaste champ d'investigation et de recherche scientifique à plus d'un égard ; en effet, plusieurs dimensions et questions sont – logiquement, pédagogiquement et objectivement – intrinsèques à la présence de Jean-Jacques Rousseau dans la société arabo-musulmane moderne et contemporaine. Ainsi, l'approche ne peut être unidimensionnelle ; tour à tour, des points de méthode, de sources et de corpus, de perception et d'influence, d'itinéraire et tant d'autres éléments sont à prendre en considération pour contourner le personnage, son œuvre et sa pensée dans ladite société. Dans cette perspective, la recherche prend de l'importance tant théorique que pratique et sociologique ; de même, cette recherche, d'un angle purement méthodologique, n'est pas sans difficultés, sans limites ou même sans risques. En constatant l'absence d'une grande bibliographie et d'une étude globale sur Rousseau dans l'ensemble du monde arabo-musulman, l'on ne peut que déplorer non seulement cette absence mais surtout les raisons d'une telle absence qui se conjugue nécessairement avec une situation de méconnaissance injustifiée d'un grand personnage de la culture et de l'histoire modernes. Pour une approche plus objective et plus approfondie de Rousseau, il y a donc lieu de voir sa place et sa perception dans les différents pays arabo-musulmans, de suivre l'itinéraire et la présence de Rousseau dans cet espace géo-culturel typique. Pour ce faire et sans prétendre à l'exhaustivité, ce travail se veut un premier essai ou une première ébauche de réponse à trois grandes questions que nous avons posées et qui sont à la fois différentes mais particulièrement liées dans la mesure où elles servent un même et un seul objectif : le statut de Jean-Jacques Rousseau dans le monde arabo-musulman :

1. Un point de méthode et d'approche.
2. Éléments et aspects de présence de Rousseau dans le monde arabo-musulman.
3. Jean-Jacques Rousseau en Tunisie.

Ainsi, ces trois questions contribueront à saisir la place de Rousseau dans cette société. La troisième question n'est qu'une application spécifique à ce vaste espace ; son objectif est à la fois d'ordre pédagogique et comparatif dans la mesure où il nous permet de poser la même question en Algérie, au Maroc, au Liban, dans les pays du Golfe, en Syrie, en Égypte, en Mauritanie et ailleurs.

L'APPROCHE DE J.-J. ROUSSEAU DANS LE MONDE ARABO-MUSULMAN

C'est une évidence de rappeler que scientifiquement, une question bien posée est à moitié résolue ; en effet, nous sommes amenés à faire la connaissance de Rousseau dans le monde arabo-musulman par différents moyens et intermédiaires : livres et manuels scolaires, sources et presse, conférences, travaux académiques et universitaires, littérature, pensée politique, œuvres d'art, urbanisme et aménagement du territoire, cinéma et théâtre, etc. Sur ces différents plans, l'objectif principal est de montrer comment les champs du savoir, dans leur variété et diversité : anthropologie, sociologie, science politique, économie politique, philosophie, histoire, arts et littératures, ont abordé Rousseau dans le monde arabo-musulman, par pays, par discipline, par étape historique, par thème, par corpus. Pratiquement, il y a lieu de poser la question suivante et de lui trouver une certaine réponse : quand le monde arabo-musulman a-t-il découvert et connu Rousseau comme personnage, œuvre et par quel moyen ?

Il s'agit donc d'un problème de datation et de précision historique ; Rousseau étant enfant du XVIII^e siècle européen et l'une des sources principales de la Révolution Française, peut-on trouver un lien entre la présence de Rousseau et le monde arabo-musulman à la fin du XVIII^e siècle, en Égypte, par et lors de l'expédition de Napoléon Bonaparte ? Quand l'œuvre de Rousseau a-t-elle été traduite en arabe et par qui ? Quel en fut l'écho ? Faut-il en conclure que Rousseau était connu en Orient arabo-musulman avant de l'être au Maghreb ? Un point historique est important : Jean-Jacques Rousseau est bien présent dans le monde arabo-musulman fort avant la colonisation européenne ; donc, trois temps historiques, particulièrement différents mais continus, caractérisent cette permanence et cette présence de Rousseau dans la société arabo-musulmane moderne et contemporaine. Pour contourner cette présence et suivre les traces de Rousseau, une véritable mobilisation méthodologique de sources et de corpus doit être envisagée ; un

dépouillement systématique de la presse arabophone, francophone et anglophone parue dans le monde arabo-musulman doit être entrepris ; une connaissance du milieu universitaire arabo-musulman dans ses rapports avec Rousseau doit être l'une des priorités ; une analyse des manuels scolaires de littérature, d'histoire, de philosophie, d'éducation civique et de traduction n'est pas à sous-estimer ; les sources et le corpus iconographiques, enfin, sont une autre manière de voir Rousseau dans le monde arabo-musulman : ses photos, les noms, avenues ou constructions qui portent son nom doivent être connus et cartographiés. D'une manière générale et un peu réductrice, Jean-Jacques Rousseau est perçu dans le monde arabo-musulman comme pédagogue, philosophe, sociologue, penseur politique, homme de lettres et musicien ; les colloques sur Rousseau, les livres sur sa vie et ses écrits, les cours ou conférences dont il fait l'objet, sa place dans les foires et expositions littéraires ou artistiques, la vente de ses livres et d'autres données sont, entre autres, des pistes de recherches particulièrement instructives quant à l'étude scientifique de Rousseau dans la société arabo-musulmane.

Donc, pour une meilleure approche et connaissance de Rousseau dans le monde arabo-musulman moderne et contemporain, un travail préliminaire de documentation systématique et d'analyse comparée s'avère une condition fondamentale. Nous devons aussi remarquer dans ce sens que Rousseau est présenté dans le monde arabo-musulman par deux éléments et moyens de natures différentes : la traduction en langue arabe qui constitue l'élément majeur de la connaissance de Rousseau, notamment en Orient arabe, d'un côté, et l'accès à Jean-Jacques Rousseau en français, directement, c'est-à-dire dans la langue originale de l'œuvre ; par la géographie comme par l'histoire, le français comme langue étrangère est la seconde langue dans les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Mauritanie, Tunisie) et par voie de conséquence, elle peut servir en général comme source principale d'accès direct à la connaissance et à la lecture de Jean-Jacques Rousseau ; en Orient et à partir de la Libye, la langue française est relativement limitée dans son usage si l'on excepte plus ou moins l'Égypte, le Liban, et la Syrie. Dans ces pays, la tendance fondamentale et l'outil principal pour connaître Rousseau sont la langue arabe, c'est-à-dire la traduction, qui pose des problèmes à plusieurs niveaux.

ROUSSEAU DANS LE MONDE ARABO-MUSULMAN

Donnons une vue d'ensemble sur la présence, la place et l'image de Jean-Jacques Rousseau dans la société arabo-musulmane moderne et

contemporaine ; cette idée est le fruit de plusieurs lectures et contributions d'auteurs arabes, orientaux et maghrébins, qui ont eu l'occasion de parler de Rousseau ou de s'intéresser à Rousseau pour une raison ou pour une autre : articles de presse, études académiques, traductions, conférences, critiques, comparaisons, en constituent l'ossature fondamentale. C'est le Libanais Adel Zaiter qui, en 1954, acheva la première traduction de Rousseau en langue arabe, à Byrouth ; la seconde traduction eut lieu en 1991 à Alger par la plume d'un autre Libanais, Paul Ghanem ; la troisième traduction, en Tunisie cette fois, eut lieu en 2005, par un Tunisien, Noureddine Aloui¹ ; la quatrième traduction de Rousseau vit le jour à Beyrouth en 2009 par le même libanais Paul Ghanem mais revue par le philosophe tunisien Abdellaziz Labib (cette traduction s'inscrit dans le cadre précis de la politique de traduction poursuivie par l'Organisation Arabe de la Traduction, sise à Beyrouth²) ; une traduction du *Contrat Social* (AL AQD AL IGTIMA'I) est parue en Égypte, au Caire, mais nous n'en connaissons pas la date d'édition ; elle était assurée par Abdelkrim Ahmed et revue par Taoufik Iskander, tous deux Égyptiens ; la publication du livre eut lieu sous la responsabilité du ministère égyptien de l'enseignement supérieur. En 1995, l'Égyptien Hassan Saafen a publié en arabe une étude sur le *Contrat social* parue au Caire dans la collection « le patrimoine de l'humanité »³.

En 1989, l'égyptien Najib Al Mistakani a publié en langue arabe un livre sur la vie, l'œuvre et les amours de Jean-Jacques Rousseau ; en 2009, le Koweïtien Okayl Youssef Idan publie, à son tour et pour la première fois, à Beyrouth, un livre sur Rousseau comme témoignage du siècle des lumières⁴ ; une autre contribution sur Rousseau est due à la plume d'une universitaire égyptienne, Manal Al Qadhi : cette femme enseignante publia en arabe son petit livre dans la collection « Afkar ghayyarat al a'lam (idées ayant changé le monde) »⁵. Un autre livre écrit en arabe par deux Libanais, Maurice Charbal et Michel Abi Fadhil, et publié à Beyrouth en 1978, soulève la question de la vie de Rousseau,

¹ Tunis, Édition Gai Savoir, 2005.

² Beyrouth, OAT, 2009.

³ Saafen, Hassen, *Al Aqd Al Igtima'i*, Le Caire, Al Hay-a Al Misrya Al Amma, 1995.

⁴ Okayl Youssef Idan, *Attanwir fil insan : chahadat Jean-Jacques Rousseau (Les Lumières dans l'Homme : le témoignage de Jean-Jacques Rousseau)*, Beyrouth, Addar Al Arabya Lil Oloum, 2009.

⁵ Al Qadhi, Manel, *Jean-Jacques Rousseau*, Le Caire, Dar Al Maa'rif, (s.d.).

ses écrits et son œuvre de manière générale⁶. Ce sont donc le *Contrat social*, l'*Émile*, *La Nouvelle Héloïse* et l'origine des inégalités qui ont retenu l'attention des lecteurs et auteurs arabes ; l'intérêt qui leur est porté est manifestement variable selon les angles de vue, les grilles de lecture et les méthodes d'approche. À part les livres qui lui sont consacrés, Jean-Jacques Rousseau a fait aussi l'objet de plusieurs articles et études publiés en arabe dans différentes revues scientifiques et culturelles, d'un côté, ou dans des journaux quotidiens et hebdomadaires, en papier ou électroniques, d'un autre côté ; c'est ainsi que l'Égyptienne Chiha Dhoha, professeur de littérature française à l'université d'Alexandrie, consacre une étude à la littérature de correspondance en France et en Europe où elle définit Rousseau comme « auteur célèbre et philosophe de la Révolution Française » tout en approfondissant son étude de *La Nouvelle Héloïse*⁷ alors que Al Khil Abdelaziz voit en Rousseau « le penseur le plus célèbre du XVIII^e siècle »⁸.

Pour Abderrahman Assayf, Jean-Jacques Rousseau est à la fois homme de lettres, critique, penseur politique, sociologue et philosophe⁹ ; ces dimensions relatives à Rousseau sont relatées par l'Algérien Abdelaziz Khil en langue arabe sur le site *arabtimes*¹⁰. Dans le premier journal arabe de gauche, version électronique, Al Hiwar Al Mutamaddin (le dialogue civilisé), l'Égyptien Mohamed Zakarya Taoufik considère l'auteur du *Contrat social* comme l'un des pionniers de la philosophie des Lumières, voyant en lui le philosophe, le penseur, l'homme de lettres, le musicien, le psychologue et le sociologue¹¹. D'autres travaux en langue arabe, de valeur inégale, ne manquent pas de poser la question de l'influence du philosophe arabe Firmin Abazit sur Jean-Jacques Rousseau¹². Quelques contributions arabes, trop générales et peu volumineuses, présentent à leur manière Rousseau comme celle de la Marocaine Hanan Al Malki dans la version électronique de l'encyclopédie arabe¹³ ou celle de Khaled Ghanami portant sur les *Confessions*

⁶ Abi Fadhil, Michel et Charbal, Maurice, *Jean-Jacques Rousseau : hayatuhu, mual-lafatuhu wa a'tha'ruhu (J.-J. Rousseau : sa vie, ses écrits et son œuvre)* Beyrouth, Al Moassassa Al Arabya Liddirassat, 1978.

⁷ A'lam Al Fikr (le monde de la pensée), revue, n° 3, vol. 14, 1983, p. 51-72.

⁸ www.aklam.net.

⁹ www.shatharat.net (11237).

¹⁰ www.arabtimes.com.

¹¹ Al Hiwar Al Madani, n° 2565, du 22-02-2009.

¹² Fayed, Alioui, *Farhan Abouzaid et Jean-Jacques Rousseau*, in www.fikr.com/1426.

¹³ www.arab-ency.com/2431.

de Rousseau¹⁴ ou celle de l'Égyptien Mohamed Hsin Haykil¹⁵. Le Libanais Yassir Harib s'interroge sur les rapports qu'inspire Rousseau de nos jours aussi bien dans le monde arabe qu'ailleurs¹⁶. Quant à Mahmoud Hanafi, il tente de voir une relation entre Rousseau et la vraie démocratie et si le monde arabe a besoin de la pensée de Rousseau¹⁷. Certaines lectures de la pensée de Rousseau sont aussi tentées par des critiques arabes à l'instar de la contribution de Nabil Chimi qui considère notre auteur comme philosophe et homme politique à la fois¹⁸; cette même idée est développée autrement par Abdeljabbar Mendil¹⁹.

Certains commentateurs arabes comme Ahmed Sawabi s'interrogent sur l'impact de l'œuvre et de la pensée de Rousseau sur la littérature égyptienne en particulier sur le roman *Zeineb* de Mohamed Hsin Kaykal²⁰; un autre Égyptien, Hikmant Al Haj, consacre quant à lui une lecture assez spéciale au livre de Rousseau sur l'origine de l'inégalité entre les hommes²¹. Ibrahim Al Aris, à son tour, rédigea un article en langue arabe sur l'éducation dans l'*Émile* de Rousseau, qu'il publia dans le célèbre quotidien libanais *Al Hayat* (La vie)²²; le même thème était évoqué en 2008 par un critique syrien dont on trouve l'écho dans un site très fréquenté²³; l'interprète et universitaire syrien Hachem Salah voit en Rousseau «le premier homme de culture de la civilisation moderne»²⁴; dans une autre revue littéraire orientale, Ibrahim Al Khal va jusqu'à dire que Rousseau est le «pionnier du socialisme»²⁵ alors que le Syrien Wafik Gharizi se pose la question de la relation de Rousseau à la femme et s'il était ou non révolutionnaire à son égard.²⁶

Ces éléments, incomplets certes, mais riches, instructifs et révélateurs, prouvent que Rousseau est bien présent dans le monde arabe; il mérite donc toute une bibliographie en langue arabe qui aurait pour

¹⁴ www.alwatan.sa/443 du 26 -05-2010.

¹⁵ www.arab3.maktoob.com.

¹⁶ Voir A'ra wa afkar (Idées et pensées) du 5-02-2011.

¹⁷ www.minbaralhurriya.org/2027 du 29-10-2010.

¹⁸ www.alhewar.org/159526 du 17-01-2009.

¹⁹ www.dahsha.com/48394.

²⁰ www.forsanalhaq.com/showthread/119799 du 17-06-2009.

²¹ *Al Hiwar Al Mutamaddin*, n° 1839, du 27-02-2007.

²² *Al hayat*, 7-06-2010.

²³ www.salimprof.hooxs.com/11065-topic, 12-11-2008.

²⁴ *Ach-charq Al Awsat* (Le Moyen Orient), n° 9518 du 19-12-2004.

²⁵ *Al Aqlam* (les plumes), n° 7, 1965.

²⁶ *Al Mustaqbal* (l'avenir), n° 4038 du 26-05-2011.

objectif de voir les types de supports et écrits de toutes sortes (journaux, livres, revues, dictionnaires, encyclopédies, etc.) afin de comparer la place de Rousseau dans chaque pays arabo-musulman. En ce sens, un éclairage sur Rousseau en Tunisie est utile à plus d'un titre.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU EN TUNISIE

D'emblée, commençons par un constat qui n'est pas spécifique à la Tunisie dans ses rapports avec Rousseau ; certes, il y est bien présent mais n'a pas bénéficié, à notre connaissance et jusqu'à maintenant, tout comme dans le reste des pays arabo-musulmans, ni de bibliographie détaillée, ni d'études approfondies, ni de comparaisons sérieuses ; cependant, Jean-Jacques Rousseau est, en Tunisie, inégalement présent et présenté dans les journaux, les manuels scolaires, les conférences culturelles ou littéraires, les débats politiques et académiques, selon les champs d'investigation et les centres d'intérêt ; c'est à ces niveaux que l'auteur du *Contrat social*, de *La Nouvelle Héloïse* et de *l'Émile* est différemment considéré par les plumes tunisiennes qui y accèdent en général sans traduction, le français étant la seconde langue en Tunisie ; ainsi, le 19-09-2009, un jeune blogueur tunisien, en s'adressant à sa propre société pour demander une aide aux enfants SOS de Tunisie, s'appuie dans son texte sur un extrait des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau où il est question de « ... l'argent qu'on possède est instrument de la liberté ; celui qu'on pourchasse est celui de la servitude »²⁷ ; dans le quotidien tunisien francophone, *Le Temps*, l'historien et l'homme politique tunisien Khaled Guezmir, juste après la fuite du dictateur le jeudi 14 janvier 2011, ne manqua pas de rappeler et de citer Rousseau en mettant en relief ses idéaux de Démocratie, de Justice, d'Égalité et d'Éducation, dans un article intitulé *Des nouveaux totalitarismes*²⁸. Un enseignant tunisien de philosophie, Khouldi Zouhair, ne se prive nullement de faire la relation entre le génie de Rousseau et la naissance de l'homme moderne²⁹ ; *Le Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau est constamment évoqué et pris en exemple ou modèle, avec d'autres certainement, surtout après le 14 janvier 2011 devenu date-clé dans l'histoire contemporaine et présente de la Tunisie, comme le

²⁷ www.jeunetunisien.com/19-09-2007.

²⁸ Guezmir, Khaled, *Les nouveaux totalitarismes*, *Le Temps*, 21-01-2011.

²⁹ www.anfasse.org/4032, du 01-01-2011.

montre l'analyse de Lotfi Touati³⁰. Analysant le contexte libyen et ses risques de dérapage, l'analyste et politologue Taoufik Monastiri démontre le type et la nature des rapports entre le dirigeant Moammar Khaddafi et Jean-Jacques Rousseau³¹.

De même, le nom de l'auteur de *La Nouvelle Héloïse* est honoré en Tunisie par plusieurs espaces de différentes fonctions et données, et ce, dans la capitale Tunis comme dans d'autres villes tunisiennes, à l'instar de l'*École Maternelle Jean-Jacques Rousseau à Djerba* ou la *Rue Jean-Jacques Rousseau à Tunis* ou l'*École privée de Jean-Jacques Rousseau à la Marsa*, banlieue de Tunis; sur un autre plan, le journaliste tunisien Bassam Bounenni considère que parler de Rousseau c'est «s'adonner à un exercice mécanico-musical»³²; un autre Tunisien, Wassim Jdey, à la fois enseignant et journaliste, ne manque pas de temps à autre d'informer ses lecteurs de certaines nouvelles littéraires ou artistiques, comme celle de la traduction en langue arabe du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* par le Libanais Paul Ghanem et préfacé par le philosophe tunisien Abdelaziz Labib³³.

Cependant, si le travail journalistique a ses propres règles et si Rousseau dans la presse tunisienne, notamment francophone, y est présenté de façon relativement peu approfondie, il est mieux perçu dans les manuels scolaires et les études universitaires en Tunisie; ainsi, deux grandes disciplines académiques, par l'enseignement comme par la recherche en Tunisie, s'intéressent inégalement et différemment à Jean-Jacques Rousseau: la philosophie et l'histoire. Quelques éléments et exemples précis dans cette perspective éclairent davantage notre propos relatif à la place de Jean-Jacques Rousseau en Tunisie et dans l'enseignement tunisien en particulier. Dans le premier manuel d'histoire de la Tunisie de l'indépendance³⁴ destiné aux élèves de la seconde année de l'enseignement moyen, il est question de Jean-Jacques Rousseau à travers *Le Contrat social* et il est comparé à l'Anglais John Locke, avec une photo de Rousseau en noir et blanc accompagnant le texte³⁵. Dans un

³⁰ www.tunisia-today.com/archives/39693.

³¹ Monastiri, Taoufik, «*Moammar Khaddafi*», in, *Encyclopaedia Universalis*, version électronique.

³² Le Temps, 13-04-2011.

³³ La Presse de Tunisie, 05-11-2010.

³⁴ Le Vigne, Noël, *Histoire (1500-1848)*. Tunis, Office Pédagogique Tunisien, 1961.

³⁵ *Ibid.*, p. 365-366.

autre manuel d'histoire, rédigé en arabe et destiné aux élèves de la cinquième année secondaire, Rousseau est plus présent et mieux présenté par une biographie de vingt-deux lignes³⁶, un portrait de l'auteur 9x12.5cm et des idées sur ses deux ouvrages *l'Émile* et *Le Contrat social*³⁷.

Dans l'enseignement et la recherche philosophiques en Tunisie, Jean-Jacques Rousseau est plus approché et mieux étudié, en arabe comme en français ; dans le manuel de philosophie en arabe dont le titre est *Ana Oufakkir* (Je pense)³⁸, réalisé par un groupe d'enseignants de philosophie et destiné aux élèves du baccalauréat tunisien, trois textes de Jean-Jacques Rousseau sont extraits de *l'Émile*, de *La Nouvelle Héloïse* et du *Discours sur l'inégalité* ; ces trois textes sont traduits en arabe et présentés dans le cadre d'une thématique philosophique relativement précise qui n'est autre que *Les Institutions et les instincts*. Ainsi, le premier texte, extrait de *l'Émile*, est intitulé : *L'Homme est comparable à Dieu*³⁹. Quant au second texte, tiré à son tour de *La Nouvelle Héloïse*, il porte notamment sur la diversité des mentalités et s'inscrit dans le champ de l'anthropologie culturelle et le système des mentalités⁴⁰ ; enfin, le troisième texte traite de la nature secrète de l'Homme⁴¹. Toujours dans le domaine de la philosophie en Tunisie, Jean-Jacques Rousseau a retenu l'attention de la première et unique revue tunisienne d'études philosophiques lancée par *l'Association Tunisienne des Études Philosophiques* ; cette dernière est constituée d'enseignants de philosophie et d'universitaires tunisiens. Ainsi, dès le troisième numéro de la revue publiée en 1984, Mustapha Tlili publie en français un long article sur « Morale et politique chez Jean-Jacques Rousseau »⁴². En 1986, ce même auteur récidive en comparant cette fois « Progrès et décadence chez Rousseau et Nietzsche »⁴³ alors que dans le même numéro de la revue en question, un autre philosophe et universitaire tunisien, Abdelkader Bachta, se consacre à l'étude

³⁶ Ben Salah (M.), Kacem (A.), Dhawafi (R.), *Kitab Attarikh (le livre d'histoire)*, Tunis, CNP, 1977, p. 146.

³⁷ Ben Salah, Midani, *Kitab Attarikh*, p. 147.

³⁸ *Ana Oufakkir*, Tunis, CNP, 1991.

³⁹ *Ibid.*, p. 212.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 228-229.

⁴¹ *Ibid.*, p. 205-206.

⁴² Tlili, Mustapha, « Morale et politiques chez J.-J. Rousseau », dans *Revue Tunisienne d'Études Philosophiques (RTEP)*, n° 3, 1984, p. 43-64.

⁴³ Tlili, Mustapha, « Progrès et décadence... », dans *RTEP*, n° 5, 1986, p. 17-32.

de « Différentielles et inégalités sociales chez Rousseau »⁴⁴. Quelques années plus tard, l'universitaire et philosophe tunisien Mohammed Khammassi publia un article en français dans la même revue, intitulé « Éducation du citoyen libre chez Rousseau »⁴⁵.

En 2002, le Tunisien Raouf Seddik s'intéresse à la relation entre Jean-Jacques Rousseau et l'Islam pour en démontrer certains points fondamentaux⁴⁶ alors que son compatriote, le philosophe Ali Chennoufi, dans une étude consacrée à la présence de la philosophie française dans la pensée arabe contemporaine, ne se prive pas de citer de de faire appel à Rousseau à maintes reprises, en rapport avec Voltaire tout comme Montesquieu⁴⁷. Il reste à dire que Jean-Jacques Rousseau est présent dans d'autres programmes scolaires tunisiens comme ceux de l'instruction civique, de la littérature française, du droit et des sciences politiques, de sociologie ; ces aspects méritent à eux seuls une attention particulière de la part des chercheurs, des spécialistes, des enseignants et des hommes de culture, pour retrouver la richesse et la complexité de la pensée de Jean-Jacques Rousseau, d'un côté, et le sens de l'intérêt qu'on lui accorde de nos jours, en Tunisie et ailleurs, d'un autre côté.

Cependant cet ensemble d'éléments et d'aspects relatifs à la présence de Rousseau, ne nous empêche nullement d'affirmer que, dans l'état actuel de nos connaissances en Tunisie, dans différents niveaux d'étude, d'enseignement et de recherche ou de vie culturelle et publique, Jean-Jacques Rousseau n'a pas fait l'objet de grandes études académiques de référence dans un champ disciplinaire précis. Il n'a été jusqu'ici que d'idées générales, d'essais limités d'analyse d'une œuvre et non de tout ce qu'il a laissé comme traces ; les quelques aperçus réduits sur Rousseau, les quelques notices biographiques ou éléments de comparaison qui lui sont réservés ne rendent pas compte de l'ensemble de la pensée de Rousseau. Certes, la présence de Rousseau dans les programmes tunisiens est une réalité, mais nous devons remarquer qu'il n'est jamais présenté seul, il est alors vu et présenté selon des contextes variés et des considérations parfois contradictoires : le situer par rapport à ses contemporains est important, mais il faut aussi se poser

⁴⁴ Bachta, Abdelkader, « Différentielles et inégalités... », *RTEP*, n° 5, 1986, p. 33-49

⁴⁵ Khammassi, Mohamed, « Éducation du citoyen libre... », *RTEP*, n° 17/18, 1997, p. 51-70.

⁴⁶ *RTEP*, n° 30/31, 2002, p. 71-90.

⁴⁷ *RTEP*, n° 34/35, 2003, p. 19-31.

la question sur les échos de Rousseau aujourd'hui. L'édition de référence des *Œuvres complètes* en cinq tomes, particulièrement originale, riche et instructive en matière de notes et de connaissances en rapport avec Rousseau n'est pas bien connue en Tunisie, malheureusement, car elle constitue le travail le plus complet et qu'il faut considérer la source la plus classique. Ces écrits de Jean-Jacques Rousseau sont très nombreux, très variés, particulièrement riches bien que problématiques et la connaissance de Rousseau exige leur comparaison⁴⁸. C'est l'année 1959, en France, par l'initiative de la maison *Gallimard* et dans la collection *Bibliothèque de la Pléiade*, qui a vu la première publication de l'œuvre de Rousseau en cinq tomes mais à des dates distantes.

CONCLUSION

Ce travail avait pour objectif de montrer que Jean-Jacques Rousseau, dans la variété, la richesse et la complexité de son œuvre, est présent et présenté d'une manière ou d'une autre dans le monde arabo-musulman contemporain. Mieux encore, nous avons voulu, par quelques exemples précis et instructifs, tirés du réel arabe et musulman aux multiples facettes (enseignement, presse, arts, littératures, etc...) montrer que sa présence et sa présentation dans cet espace géo-culturel sont à la fois inégales, différentes, complémentaires, et parfois contradictoires et sommaires. De ce point de vue et pour rendre à l'homme et à son œuvre leur profondeur historique, nous considérons qu'ils méritent davantage des études plus approfondies, des analyses plus poussées et des comparaisons plus fines. De même, tous les écrits de Jean-Jacques Rousseau ne sont ni connus ni traduits en Tunisie ou dans l'ensemble du monde arabo-musulman : Rousseau, en effet, y est connu surtout par des travaux plus célèbres que d'autres ; ainsi, ce sont le *Contrat social*, la *Nouvelle Héloïse*, l'*Émile*, *De l'origine de l'inégalité* qui sont les plus répandus, aussi bien en français qu'en traduction. Cette dernière, définie le plus souvent comme « trahison » mérite une attention spéciale

⁴⁸ *Œuvres autobiographiques*, tome 1, 1959.

* *La Nouvelle Héloïse*, les pièces de théâtre et les essais littéraires, tome 2, 1961.

* Les écrits politiques, tome 3, 1964.

* Les ouvrages relatifs à l'éducation, la morale et la botanique, tome 4, 1969.

* Les écrits sur la musique, la langue et le théâtre, ainsi que les textes historiques et scientifiques, tome 5, 1995.

du fait que *Le Contrat social*, à titre d'exemple, a été traduit en arabe plus d'une fois dans le monde arabe. La question se pose alors : à quelle version faut-il se fier ? Les différentes traductions sont-elles de la même valeur ? Rendent-elles compte de l'authenticité de la pensée et de l'esprit de Rousseau ? C'est une perspective de recherche que nous considérons comme prometteuse pour mieux faire avancer les études sur Rousseau.

Ahmed JDEY
Université de Manouba, Tunisie – ISHMN

LA RÉCEPTION DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU EN ALGÉRIE : DES PREMIERS MOUVEMENTS INDÉPENDANTISTES JUSQU'À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Dans le cadre d'une réflexion sur la réception de Rousseau en Méditerranée, il m'a paru intéressant de travailler sur la place de Rousseau dans l'Algérie du xx^e siècle. En effet, ce pays, en ce qui concerne la réception de Rousseau, n'a pas donné lieu à une étude approfondie. Celle-ci s'impose d'autant plus aujourd'hui que l'on va célébrer en 2012 le cinquantième anniversaire des accords d'Évian et le tricentenaire de la naissance de Rousseau. Si la réception des écrivains des Lumières et de Rousseau a été peu étudiée en ce qui concerne l'Algérie, cela tient à la situation complexe de ce pays qui fut l'une des rares colonies de peuplement directement rattachées à la métropole avec le découpage du territoire algérien en trois départements, Alger, Oran et Constantine. La colonisation brutale de l'Algérie accompagnée de massacres de masses a provoqué un refus de la culture française, celle de l'envahisseur.

Pourtant Rousseau est présent dans l'Algérie coloniale chez un nationaliste comme Messali Hadj ou chez Kateb Yacine. Dès les années vingt, Messali Hadj lit Rousseau et pose très rapidement la question de l'indépendance algérienne. Le citoyen de Genève est présent dans ses *Mémoires* qui évoquent les *Confessions*. C'est l'école qui a fait découvrir Rousseau à Kateb Yacine. Si le nom de l'auteur du *Contrat social* n'est guère évoqué durant la guerre d'indépendance, on s'y réfère lors des débats autour de la Constituante de 1963. Il est toujours présent aujourd'hui dans certains journaux algériens et dans les manuels scolaires. Notre réflexion touche directement à la problématique des liens entre Orient et Occident puisque Kateb Yacine disait à propos de la langue française qu'elle était un « butin de guerre¹ ». Pour certains colonisés, les idéaux véhiculés par les Lumières

¹ Benamar Mediene, *Kateb Yacine : Le cœur entre les dents*, Paris, Robert Laffont, 2006, p. 144.

et la Révolution française sont devenus des instruments de lutte contre la présence et la prégnance du colonisateur.

Chacun sait par ailleurs l'importance que les questions nationales ont eue pour Rousseau, qu'il s'agisse de la Corse, de la Pologne et les liens établis par le philosophe entre le nationalisme et la question religieuse.

Qu'en est-il de la figure très importante de Messali Hadj? Né à Tlemcen, une ville de l'ouest algérien, en 1898, Messali Hadj est un descendant de Koulouglis, c'est-à-dire de Turcs qui avaient épousé des femmes indigènes et qui ont eu un statut particulier en Algérie, durant la régence ottomane. Tlemcen fut considérée longtemps comme l'une des perles du Maghreb, «auréolée de grandeur, de rêve et de fierté que ses habitants partageaient et préservaient jalousement à l'égard des étrangers²». Le caractère indépendant des Tlemcéniens tient beaucoup à la tradition urbaine de cette ville peuplée de commerçants et d'artisans. Tlemcen n'est pas sans nous rappeler la Genève de l'enfance de Rousseau telle que Michel Launay l'a décrite dans son bel ouvrage *Jean-Jacques Rousseau, écrivain politique (1712-1762)*. Il évoque la méfiance, le ressentiment et la haine du peuple de Genève à l'égard des monarques français³. Avec la conquête de l'Algérie, la famille de Messali fut déclassée socialement. Obligé de travailler dès neuf ans puis séparé des siens, Messali, mis en apprentissage, sent très tôt l'injustice qui lui est faite, à lui-même puis à son pays.

En avril 1918, incorporé dans l'armée française, Messali part à Bordeaux où il s'inscrit à l'Université. Après un retour en Algérie, il repart pour Paris en 1922 après la mort de sa mère. C'est dans la capitale française que débute sa carrière politique et militante. Il prend très tôt contact avec le parti communiste et adhère à l'Étoile Nord-Africaine dont il devient le secrétaire général en 1926. Il devient dès lors un militant infatigable de la cause algérienne, revendiquant l'indépendance de son pays. Il mène une vie rude, austère, vivant de petits travaux et de quelques subsides que lui donne le parti communiste qui ne va pas tarder à prendre ses distances avec lui puis à le lâcher après le congrès de la Troisième Internationale de Bruxelles en 1927. En 1929, les autorités françaises décident la dissolution de l'Étoile Nord-Africaine. La

² Benjamin Stora, *Messali Hadj*, Hachette Littératures, coll. Pluriel, Paris, 2004, p. 21.

³ Michel Launay, *Jean-Jacques Rousseau, écrivain politique (1712-1762)*, Éditions Slatkine, Genève, 1989², p. 56-60.

même année, Messali Hadj quitte le parti communiste. Il refuse de se plier au diktat du parti en voie de stalinisation. Ce qui marque la vie de Messali Hadj et son combat quotidien, c'est, comme l'écrit Benjamin Stora, l'histoire d'un homme en «insurrection permanente contre la servitude, peu enclin à une docilité d'appareil⁴». Messali va lutter contre toutes les hypocrisies et les lâchetés de son époque, celle du pouvoir colonial, celle des Oulémas, l'association des réformistes religieux qui demandent une amélioration du statut des colonisés et celle du parti communiste qui le trahit. Jamais il ne désavouera la cause qu'il défend. La ferveur de son combat qu'il mène en homme souvent isolé, traqué, n'est pas sans rappeler l'existence de Rousseau, particulièrement après la publication de l'*Émile* et du *Contrat social*. Le destin de Messali Hadj sera tragique.

Après l'interdiction de l'Étoile Nord-Africaine et sa rupture avec le parti communiste, Messali Hadj, en octobre 1930 fonde une revue, *El Ouma* (La Nation). C'est à cette époque qu'il découvre l'œuvre de Rousseau. Il évoque alors la religion comme ferment puissant de résistance au colonialisme et exprime des idées fortes et des formules qui rappellent la philosophie politique de Rousseau. Dès les premiers numéros, on retrouve des accents rousseauistes, dans le premier numéro d'octobre 1930: «Nos frères doivent s'organiser pour arracher par la force des droits sociaux et secouer le joug de l'esclavage⁵». En janvier 1934, il paraphrase Rousseau et les premières lignes du *Contrat social*: «Si l'homme est né libre, il doit se gouverner, si l'homme a des tyrans, il doit les détrôner». C'est aussi durant cette période qu'il utilise la religion à des fins politiques. Messali Hadj était un musulman formé à l'école de la Confrérie des Derkaouas et le retour à l'Islam dans la vie de la société algérienne et l'influence indéniable des Oulémas, les réformistes algériens, lui font prendre conscience de la nécessité d'un discours s'appuyant sur l'Islam pour revendiquer l'indépendance de l'Algérie. Pour Messali, l'Islam constitue tout d'abord une défense et une reconquête de l'identité nationale détruite par la conquête puis la colonisation. Mais cette religion était dépourvue de tout fanatisme et de toute xénophobie. Messali Hadj ne se réfère pas à Rousseau dans sa vision de l'Islam mais il y a cependant chez lui une conception défensive, nationaliste et

⁴ Benjamin Stora, *op. cit.*, p. 72.

⁵ *Ibid.*, p. 82.

étatique de la fonction religieuse. On retrouve le même discours en 1959 : « Il y a plus de trente ans, je disais à mes compatriotes : vous êtes capables d'obéir dans le domaine religieux à de nombreux préceptes, alors faites-en autant dans le domaine national. Prouvez-le, montrez-le lorsque le Mouvement national vous appelle à vous discipliner, à vous organiser, à vous libérer. Cela aussi c'est la religion⁶ ». Messali Hadj ne fait pas de distinction entre l'obéissance aux lois civiles et religieuses. Ce qui est l'une des particularités de l'Islam où il n'y a pas de distinction entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel. Et on n'est pas très éloigné de la conception de la religion civile de Rousseau exposée au dernier chapitre du *Contrat social* puisque Messali Hadj fait de l'obéissance au mouvement national une religion. Il y a chez lui une sorte de foi civile à laquelle le patriote doit se soumettre pour la libération de son pays. Rousseau, de son côté, considère que « tout ce qui rompt l'unité sociale ne vaut rien⁷ ». Il rend hommage à la sagesse de Mahomet qui établit un lien puissant entre le culte et le corps de l'État : « Mahomet eut des vues très saines, il lia bien son système politique, et tant que la forme de son gouvernement subsista sous les califes ses successeurs, ce gouvernement fut exactement un, et bon en cela⁸ ».

Contre vents et marées, Messali Hadj poursuit la lutte. Il rencontre quelques intellectuels anticolonialistes comme Daniel Guérin qui le soutient mais il est arrêté à l'automne 1934 et incarcéré à la prison de la Santé. Ce séjour en prison sera suivi de bien d'autres beaucoup plus éprouvants. Libéré en mai 1935, il reprend le combat et apporte, à la demande du parti communiste, son soutien au Front populaire. Mais suite à un violent réquisitoire contre le colonialisme français prononcé lors d'un meeting en août 1935, la répression s'abat à nouveau et Messali se réfugie à Genève pour échapper à l'arrestation. C'est durant son séjour genevois qu'il évoque l'œuvre de Rousseau et l'influence qu'elle a exercée sur son existence :

Pendant toute cette période d'attente, je me suis senti un peu énervé. Je ne pouvais ni lire, ni écrire, ni même suivre facilement une conversation et y participer. Aussi, je sortais et je prenais le large, en général en direction du Lac Léman et du Parc des Eaux-Vives. Un jour, j'ai eu envie d'aller jusqu'à l'île de Jean-Jacques Rousseau, qui était à cinq minutes de l'en-

⁶ *Ibid.*, p. 112.

⁷ Jean-Jacques Rousseau, *O.C.*, III, p. 464.

⁸ Jean-Jacques Rousseau, *O.C.*, III, p. 463.

droit où je me trouvais. J'ai fait deux ou trois fois le tour de cette petite île, puis je me suis arrêté un instant pour contempler la statue de l'auteur du *Contrat social*. J'ai alors pensé aux *Confessions*, dans lesquelles Rousseau a raconté sa vie entière, jusqu'aux menus détails. Il y avait cinq ans que j'avais lu cet ouvrage, en même temps que d'autres livres du penseur franco-suisse. Son œuvre m'a marqué jusqu'à aujourd'hui : son exemple m'a encouragé à écrire mes Mémoires, après avoir été longtemps indécis. À l'époque, il m'avait éclairé sur les problèmes de la liberté, de la démocratie, de la justice. Ne peut-on pas dire, en exagérant à peine, que Jean-Jacques Rousseau a été le père de la Révolution française ? Ou du moins celui qui l'a annoncée ? À vrai dire, même si cela peut sembler étrange, j'en étais justement à me demander si je n'étais pas sur une voie révolutionnaire depuis plusieurs années. Je laisse aux Algériens, et à tous les penseurs le soin d'en juger⁹.

Cet épisode relaté dans ses Mémoires se situe en juin 1936, juste avant le retour de Messali en France et la naissance de ce qu'on a appelé le messalisme. Il est donc central dans la formation intellectuelle de Messali Hadj qui a découvert l'œuvre de Rousseau en 1930, l'année où il commence la rédaction d'un mémoire destiné à la Société des Nations à l'occasion du centenaire de la conquête de l'Algérie.

En 1936, Messali Hadj s'oppose fermement au projet Blum-Violette. Violette avait été en 1924 gouverneur général de l'Algérie. Avec Blum, il conçut un projet d'assimilation qui accordait la citoyenneté algérienne à 20 000 indigènes en Algérie. Messali rejeta catégoriquement ce projet car il y voyait « un nouvel instrument du colonialisme appelé selon les méthodes habituelles de la France, à diviser le peuple algérien, en séparant l'élite de la masse¹⁰ ». Au projet Violette, il oppose l'indivisibilité du peuple algérien. Il écrit dans *El Ouma* de janvier 1937 : « L'Étoile-Nord-Africaine est contre le projet Violette, parce qu'elle voit un grand danger en lui. Le peuple algérien est indivisible et ne doit pas se laisser diviser par fraction de 20 000... [ce projet] est un instrument de division et de discorde entre les habitants du pays¹¹ ». Cette pensée s'inspire indirectement de celle de l'auteur du *Contrat social* sur l'indivisibilité de la souveraineté au chapitre II du livre II : « Par là même que la souveraineté est inaliénable, elle est indivisible¹² ». Messali Hadj qui n'est pas un

⁹ Messali Hadj, *Mémoires*, Préface de Ben Bella, J.-C. Lattès, 1982, p. 213.

¹⁰ Benjamin Stora, *op. cit.*, p. 144.

¹¹ *Ibid.*, p. 158.

¹² Jean-Jacques Rousseau, *O.C.*, III, p. 369.

spécialiste de droit politique, n'établit pas de distinction entre puissance législative et puissance exécutive mais on perçoit néanmoins dans son vocabulaire des emprunts non seulement à Rousseau mais aux constitutions de la Révolution française. Celle de 1791 proclamait que le royaume est un et indivisible. En 1793, le royaume est remplacé par la république qui est déclarée «une et indivisible». Pour Messali Hadj, la conquête coloniale a usurpé la souveraineté du peuple algérien, question qui ne peut se poser en ces termes puisqu'en 1830, Alger était sous la dépendance de l'empire ottoman, quoique bénéficiant d'une autonomie très large qui n'est pas comparable avec l'occupation française.

Après un bref séjour en Algérie, Messali rentre à Paris pour voir son organisation dissoute en janvier 1937. Il fonde alors le PPA, Parti du peuple algérien. Il est arrêté un mois plus tard. Durant la guerre, il est transféré au bagne de Lambèze, lieu de déportation pour les Communistes. Il connaît par la suite, pendant vingt-deux ans de nombreux lieux d'internement, Niort, Angoulême, Belle-Île-en-mer avant d'être libéré en 1959. Il avait fondé durant ses brefs instants de liberté, le MTLD, le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques avant de fonder le MNA, Mouvement national algérien, mouvement qui s'opposera au FLN et qui disparaîtra. Messali Hadj qui avait lutté toute sa vie pour l'indépendance de l'Algérie vivra dans l'isolement tragique la libération du pays qu'il avait si ardemment réclamée. Aux yeux de certains indépendantistes, il sera l'image du traître par excellence, de surcroît mégalomane. On accusa Messali Hadj de culte de la personnalité et de complicité avec l'armée française pour briser la résistance algérienne. C'est un véritable complot qui se forma contre lui. C'est aussi pour se justifier de toutes ces accusations qu'il rédigea ses Mémoires à partir de 1970 jusqu'à l'apparition des premiers symptômes d'un cancer qui devait l'emporter en 1974. L'exemple de Rousseau l'a encouragé à écrire ses Mémoires. Il est d'ailleurs remarquable que Messali Hadj rapproche les *Confessions* du *Contrat social*, sans distinguer le texte autobiographique du reste de l'œuvre, en particulier, les textes politiques. Ce qui fait écho aux analyses de Philippe Lejeune dans son essai le *Pacte autobiographique* lorsqu'il rapproche le livre I des *Confessions* de l'*Émile* et des deux Discours¹³.

Si Messali Hadj fut l'un des principaux nationalistes algériens à avoir subi l'influence de Rousseau, il ne fut pas le seul. Dès 1931, Ferhat

¹³ Philippe Lejeune, *Le Pacte autobiographique*, Paris, éd. du Seuil, 1975, p. 87-163.

Abbas, dans le *Jeune Algérien*, rend hommage aux écrivains français du XVIII^e siècle :

L'Algérien français croit en la France, celle des philosophes du XVIII^e siècle, celle des principes de 1789, celle des Français qui ont été du côté des indigènes, et que les intellectuels musulmans ne songent nullement à poignarder¹⁴.

Le 16 août 1946, l'hebdomadaire *Égalité des Hommes* auquel collabore Ferhat Abbas publie un long article sur « La Constitution algérienne à travers le Contrat social » avec un sous-titre très éloquent, « La colonisation nie le Contrat social ». En effet la colonisation est fondée sur le droit de conquête qui est « un monstre juridique puisqu'il est le résultat de la force et que la force ne saurait fonder le droit. » Dans la même veine que Messali Hadj dénonçant le projet Blum-Viollette, l'auteur de l'article s'en prend à l'ordonnance du 7 mars 1944 qui octroyait la nationalité française à certaines catégories de Français musulmans d'Algérie et se réclame de Rousseau, en proclamant cette « ordonnance du 7 mars contre Rousseau » :

N'accorder le droit de vote qu'à une partie du corps social, c'est exclure les autres membres du pacte, c'est en faire des « hors la loi » au sens strict du terme. Rousseau aurait frémé d'une telle conception de la citoyenneté. C'est une réédition aggravante de la fameuse distinction entre citoyens actifs et citoyens passifs imaginée par les Constituants de 1791, indignes disciples de Rousseau.

L'auteur de l'article, annonçant la fin de la colonisation, souhaite vivement que la pensée de Rousseau nourrisse le premier texte de la constitution algérienne.

Un peu plus tard Kateb Yacine exprime aussi sa dette envers l'auteur du *Contrat social* qui lui a été enseigné à l'école. Dans une interview du 4 avril 1958 publiée dans *Témoignage Chrétien* sous le titre « Notre rencontre avec votre peuple n'a pas été vaine », Kateb Yacine évoque sa lecture de Rousseau :

Pourtant les Algériens ont voulu jouer le jeu. Vos maîtres m'ont fait lire Rousseau, la Révolution française et je vous promets bien que dans nos

¹⁴ Voir Benjamin Stora, « L'effet 89 dans les milieux immigrés algériens en France (1920-1960) », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, 1989, n° 52-53, p. 229-240, p. 233.

jeunes cervelles les idées généreuses avaient une place de choix. Nous les prenions très au sérieux. C'est en 1945, à Sétif, que mon vague humanitarisme fut affronté pour la première fois au plus atroce des spectacles. J'avais 16 ans. [...] C'est ce démenti à tout ce qu'on nous avait enseigné qui me dessilla les yeux.

Le 8 mai 1945, il est en troisième et il est arrêté alors qu'il participe aux manifestations pour l'indépendance. Ce fut un choc décisif et le début d'un long parcours d'errance et d'écriture en solidarité avec les opprimés. Comme l'explique très judicieusement Benjamin Stora, entre 1950 et 1960, il y eut en Algérie l'affrontement de deux nationalismes, l'un oppresseur, l'autre libérateur. Après les massacres dans le Constantinois, la revendication de l'indépendance devient primordiale, y compris chez un Ferhat Abbas. Kateb Yacine fréquenta, dès sept ans, sur décision de son père, l'école française, signe d'appartenance à la minorité indigène privilégiée. Il évoque son enfance heureuse et vagabonde, la fascination qu'il éprouve pour son institutrice française, l'admiration pour son père et sa relation fusionnelle à sa mère. Kateb Yacine vécut une existence d'exilé dont la première manifestation fut l'exil à l'intérieur de sa propre langue, celle de sa mère. Il fut, à l'instar de Rousseau, entouré de femmes et très influencé par la culture gréco-latine¹⁵. Kateb Yacine s'intéressait de près aux figures de la Révolution française, à Saint-Just et surtout à Robespierre. En 1984, il écrit une pièce intitulée *Le Bourgeois sans-culotte ou le Spectre du parc Monceau* qui fut créée au festival d'Avignon en 1988 à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française. Il admire Robespierre mais critique néanmoins son manque de courage à propos des colonies et sa position à l'égard des femmes.

Durant la guerre d'Algérie, Rousseau est peu évoqué dans les journaux algériens. *El Moudjahid*, le journal du FLN fait référence à Montesquieu et à la Révolution de 1789, souvent de façon paradoxale. L'accent est mis sur le droit naturel tout en soulignant que la Révolution a nié les droits des peuples à disposer d'eux-mêmes. Dans le numéro du 1^{er} février 1958, il est écrit que :

la raison humaine ne peut concevoir la subordination d'un peuple à un autre; [...] seule la force peut le permettre et de fait toute colonisation repose sur la force mais à la force oppressive, les peuples ont toujours opposé une force d'émancipation. [...] Cette lutte de libération des

¹⁵ Oumar Sankhare, «La Culture gréco-latine de Kateb Yacine,» *Kateb Yacine un intellectuel dans la révolution algérienne*, L'Harmattan, 2002, p. 131-137.

peuples a été suivie, soutenue parallèlement par un mouvement d'idées, par la pensée philosophique centrée précisément autour de deux concepts : Dignité et Droit naturel.

Si ces textes ont une tonalité rousseauiste et rappellent le chapitre IV du livre I du *Contrat social*, « à l'égard du droit de conquête, il n'a d'autre fondement que la loi du plus fort », Rousseau n'est pas cité. Un autre nationaliste algérien, Amar Ouzegane, évoque Rousseau dans son essai *Le meilleur combat*. Né en 1910 dans une famille très pauvre, Ouzegane adhère très tôt au parti communiste algérien dont il est exclu en décembre 1947. Il se rapproche alors des Oulémas puis rejoint le FLN et obtient un poste de ministre dans le premier gouvernement algérien. Dans un article de la revue *Esprit* de juillet-août 1963, Michel Launay revient sur l'essai d'Amar Ouzegane pour en montrer l'intérêt et les limites. Ouzegane voit dans l'athéisme un mépris du peuple¹⁶ et dans la religion un ciment patriotique où le politique prime sur le religieux. Michel Launay rapproche sa conception de la religion de celle du *Contrat social* de Rousseau : « Cette formule, sous sa plume, écrit Michel Launay, comme sous celle de Rousseau, est compatible avec une curiosité, voire une sympathie profonde à l'égard du fait religieux, où il écoute la rumeur, où il hume la sueur de la misère humaine¹⁷ ». En outre l'analyse d'Ouzegane sur l'évolution de l'Islam rejoint les réflexions de Rousseau dans le chapitre sur la religion civile où il défend le système politique de Mahomet. Tant que les successeurs de Mahomet furent élus par un concile, nous dit Amar Ouzegane, la justice sociale fut préservée mais la première dynastie héréditaire à la fin du septième siècle s'écarta de la démocratie mahommédienne pour devenir une tyrannie. Ouzegane prend la défense des Oulémas et attaque durement le mysticisme de Messali Hadj qu'il juge obscurantiste et réactionnaire.

On retrouve Rousseau en 1963 lors des débats autour de la Constituante algérienne. Malheureusement, nous n'avons pu retrouver la retranscription des débats autour de cette Constituante. Mais le *Journal de Genève* du 8 septembre 1963 commente assez longuement ces débats. Pour déplorer, dans un premier temps, que la Constituante ait refusé

¹⁶ Amar Ouzegane, *Le meilleur combat*, Julliard, 1962, p. 27.

¹⁷ Michel Launay, « Dialogue avec Amar Ouzegane », *Esprit*, juillet-août 1963, p. 13-29, p. 26.

l'abolition de la peine de mort. Pour souligner ensuite que les références à Rousseau et à Montesquieu n'ont pas été prises en compte :

Il fut beaucoup question de Jean-Jacques Rousseau et de Montesquieu, au cours de cet interminable débat qui se prolongea près d'une semaine. Les adversaires du projet invoquèrent plusieurs écrits des deux philosophes, afin de démontrer que le régime prévu par la Constitution algérienne n'était pas conforme aux lois de la démocratie. Ce à quoi les défenseurs du texte répondirent que Montesquieu et Rousseau étaient de « vieilles lunes », que sans doute leurs œuvres étaient révolutionnaires il y a deux siècles, mais qu'elles étaient « dépassées » depuis longtemps.

Ce refus de la philosophie occidentale et des Lumières situe les choix à venir du gouvernement algérien. *El Moudjahid* ne cache d'ailleurs pas sa méfiance à l'égard des journalistes occidentaux dans son numéro du 7 septembre 1963 :

Avec un savoir déconcertant, ils font connaître nos événements usant de l'habitude critiquable de se référer constamment aux modèles et au vocabulaire européen classique inapplicables à la réalité à laquelle ils ne collent pas. [...] La constitution est souvent prise à partie au nom de la démocratie libérale européenne. Le pluripartisme garde une valeur intangible pourtant néfaste à l'exigence d'unité du peuple algérien.

L'instauration du parti unique en Algérie, au nom de l'unité du peuple allait totalement à l'encontre de la pensée politique de Rousseau qui focalise néanmoins les refus des démocrates algériens de 1963. Et c'est sans doute ce qui explique le retour de Rousseau sur la scène intellectuelle algérienne aujourd'hui.

Le Quotidien *El Watan*, La Patrie, fondé en 1990 par un groupe de journalistes issus d'*El Moudjahid*, rend régulièrement hommage à la pensée de Rousseau. Le 30 juin 2005, un universitaire algérien publie un article intitulé *Jean-Jacques Rousseau, le contrat social égalitaire*. Il rappelle l'idée révolutionnaire de la pensée politique de Rousseau qui « repense le système antique de la démocratie représentative à l'aune des inégalités sociales ». Il rend hommage à l'auteur du *Contrat social* non seulement parce qu'il a été persécuté mais surtout parce que Rousseau

aura été particulièrement attentif à la puissance corrosive de l'argent qui inscrit dans la société le principe même de l'inégalité entre riches et pauvres et qui permettraient aux premiers de revendiquer l'éviction « des gueux » de tout exercice du pouvoir.

Il est reconnaissant à Rousseau d'avoir démythifié la primauté de l'économique sur le politique.

Le 12 mai 2007, un autre article, «Démocratie musulmane : entre espoir et ambiguïté» fait de Rousseau l'inspirateur principal de la démocratie représentative. C'est aller un peu vite en besogne car Rousseau a posé le problème des représentants dans toute sa complexité. En même temps qu'il condamne le système représentatif anglais dans le livre III du *Contrat social*, il reconnaît la nécessité des représentants dans ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*. L'auteur de l'article veut voir tout d'abord en Rousseau l'auteur d'une rupture, celle qui situe l'origine de l'autorité politique dans la volonté libre du peuple : «en affirmant, comme le fait Rousseau dans le livre IV du *Contrat social*, que «l'association civile est l'acte du monde le plus volontaire», la théorie de la démocratie introduit une rupture sans équivoque avec les fondements naturels (tribal, ethnique, racial) et divin (communauté de foi)».

Si El Watan évoque également les *Confessions* et l'écriture autobiographique, c'est surtout le penseur politique qui retient l'attention, le théoricien de la volonté générale qu'on essaie de repenser à l'intérieur du système de la mondialisation. Dans le numéro du 16 décembre 2007, à travers Rousseau, c'est la question d'un contrat social universel «pour la création d'un gouvernement d'unité mondiale» qui est posée. Le 24 avril 2008, un autre article réitère les propos du texte du 12 mai 2007 en rappelant que la démocratie représentative est une coupure «non seulement institutionnelle mais épistémique» avec les fondements naturel et divin de la légitimité politique.

Les intellectuels algériens se réclament de Rousseau quant aux principaux problèmes de l'Algérie contemporaine, qu'il s'agisse des problèmes de l'Islam, de la démocratie, de la corruption, ou des effets de la mondialisation.

De même Rousseau est présent dans les manuels scolaires de français. Celui de 2007 destiné aux élèves de troisième fait une place non négligeable à Rousseau. Le premier texte cité est la fameuse lettre de Rousseau à Madame de Francueil où Rousseau justifie l'abandon de ses enfants. Les autres textes sont le célèbre début de la seconde partie du *Discours sur l'origine de l'inégalité* mis en miroir avec un texte de Voltaire et un peu plus loin une lettre de Voltaire au docteur Jean-Jacques Pansophe de 1766. Il s'agit ici de faire surgir la polémique entre les écrivains du dix-huitième siècle et d'analyser les outils pour la mener à bien. Le texte de Voltaire qui répond au *Discours sur l'origine de l'inégalité* est extrait des *Questions sur l'Encyclopédie* mais il est considéré comme railleur par

l'ouvrage scolaire. Le deuxième texte de Voltaire s'adresse directement à Rousseau qualifié de « judicieux admirateur de la bêtise et de la brutalité des sauvages ». Suit un petit exercice de rédaction où un élève supportant mal un camarade « donneur de leçons » à la façon de Rousseau, doit lui écrire une lettre pour lui faire prendre conscience des contradictions entre ses actes et son discours en prenant appui sur Voltaire. Rousseau constitue ici un contre-modèle. Un autre manuel scolaire publié en 2000 cite deux textes de Rousseau, le *Discours sur l'inégalité* et le *Contrat social*, en s'interrogeant d'une part sur la nature humaine, d'autre part sur le droit et la force. Malheureusement, je n'ai pas eu accès à ce manuel.

On constate que si la colonisation violente de l'Algérie a creusé un fossé entre culture occidentale, christianisme et Islam, elle n'a pas empêché la diffusion des idées des écrivains des Lumières, certes tardive mais pas inexistante. La place de Rousseau en Algérie, que ce soit avant l'indépendance, pendant ou après, signifie un refus, refus du système colonial, à travers le combat de Messali Hadj, refus du diktat du FLN au moment de l'indépendance, refus de l'islamisme et de la corruption aujourd'hui dans les articles d'El Watan. Preuve que la figure de Rousseau reste aujourd'hui bien vivante dans ce grand pays du Maghreb, à la fois si proche et si lointain.

Pascale PELLERIN
CNRS Grenoble – UMR LIRE 5611

ROUSSEAU
ET LA LITTÉRATURE FRANCOPHONE
DU MAGHREB
– ÉCRITURES FÉMININES

Récits autobiographiques (je ou il), affranchissement personnel, remise en cause sociale, alliance entre défense d'une cause et émotion individuelle, sensibilité. La rigueur de l'historienne s'irrigue dans le souvenir des empathies.

La logique cartésienne se fraie un passage dans l'obscur et le confus d'une réalité subie.

Préalables – Je remercie l'organisateur de ce colloque de m'avoir associée à ce projet allégé peut-être à cause des circonstances : le printemps arabe... L'intervention proposée correspond à la situation de Nice sur la rive Nord de la Méditerranée : n'est-il pas souhaitable que soient représentées les littératures du XX^e et du XXI^e siècle, de langue française, les créations revivifiées par l'apport des cultures du Sud si proches ?

D'autre part n'est-il pas souhaitable que soit abordée la question de la représentation féminine – sans une inféodation aux études de genre (*gender*) en ce qui concerne entre autres les écrivaines du Maghreb même si expatriées au Canada ou en ex-métropole ?

L'intervention proposée n'exclut pas un soupçon de provocation : quel environnement personnel immédiat fut moins méditerranéen que celui de Jean Jacques Rousseau ? L'enfance à Genève, Chambéry auprès de Madame de Warens, le site des Charmettes, le lac du Bourget évoquant le lac de Bièvre, créent un effet de contraste avec la flore des territoires arides, la violence solaire, celle des orages méditerranéens, les précipitations torrentielles ou trop rares. Contexte autant que « hypotexte » s'opposent.

Et pourtant, abstraction faite d'une « géo-poétique » pertinente, certains aspects de la littérature citée en Afrique du Nord entrent

en résonance avec l'œuvre du XVIII^e siècle, et l'écriture s'inscrit ainsi indirectement dans le rayonnement de l'apport de Jean-Jacques Rousseau à l'écriture littéraire. Il ne s'agit pas d'un lien direct, d'une filiation, mais d'une impulsion donnée à une pratique littéraire : le retour sur soi en des récits ego-centrés, « confessions » d'une teneur particulière, mais qui conduisent à un affranchissement personnel. En même temps un appel à une justice sociale, s'enrichit d'un éveil à la sensibilité, et d'une réaction à la nature ; cette veine se développe dans la littérature de langue française au-delà de la mer qui nous lie à la rive Sud de la Méditerranée.

LANGUE DE FEU CONTRE LANGUE DE POUVOIR¹

L'Histoire, le rattachement sous différents statuts à la France métropolitaine, veulent que les auteures retenues écrivent dans notre langue – ce qui n'exclut pas leur culture. Elles écrivent en langue française car elles ont été scolarisées en français. Elles ont suivi les cours de l'enseignement secondaire, voire de l'enseignement supérieur dont les programmes étaient encore parfois alignés sur ceux de l'hexagone. Elles ont une culture littéraire qui comporte une initiation au siècle des lumières, ce qui autorise notre lecture. Ainsi l'on décèle comme un glissement des principes rousseauistes dans certaines tendances de l'écriture en langue française sur la rive Sud ou Est de la Méditerranée.

Si nous interrogeons plus particulièrement les ouvrages d'auteures féminines, les narratrices certes s'inscrivent en faux par rapport à certains principes concernant l'éducation de la future épouse – je fais référence au traité de l'éducation introduit dans l'*Émile* – mais elles écrivent des *récits de vie* à la première personne, affirment ainsi leur personnalité, observent et jugent leur société, et entretiennent une sensibilité vibrante.

LA QUESTION DU GENRE LITTÉRAIRE

La mise en résonance concerne le genre littéraire : une préférence s'affirme pour le récit à la première personne. La prédominance de romans autobiographiques – non exempts sans doute d'auto-bio-fiction – renvoie bien évidemment au colloque de 1996 organisé par le professeur Domenech

¹ Assia Djebar justifie l'écriture en langue française dans une perspective d'émancipation par rapport au contexte historique et politique. Elle revendique le français défini comme *langue de feu* par opposition à *la langue du pouvoir*.

à Nice, à l'origine d'une réhabilitation de l'autobiographie : *Autobiographie et fiction romanesque – à partir de Jean-Jacques Rousseau*².

Le retour sur son propre passé, un retour sur soi, est une pratique qui rapproche les romancières – toutes proportions gardées – de l'auteur des *Confessions*. Une entrée en biographie caractérise un certain nombre de récits écrits, les auteures adoptent ce genre plus ou moins déguisé, tournent leur regard vers elles-mêmes : introspection, aveux, correspondent à leur vécu personnel.

Passer du sujet général et extérieur, à l'expression d'un ressenti intérieur, l'intime rendu public puisque publié, sont des actes suspects de provocation dans la culture ambiante. Être écrivain femme, qui plus est parlant d'elle-même, quelle transgression ! Le *moi*, le *je* même déguisés en récit à la troisième personne *il* ou *elle*, caractérisent les romans des « autochtones » demeurées au pays ou expatriées. Elles accompagnent indirectement les années « de la montée » du féminisme sans mièvrerie.

LE MOI PROFOND – L'IMPLICITE

Il semble que l'écriture romanesque libère un moi profond, la sensibilité secrète. Cessant de tisser la toile, la femme tisse des textes : « le tchador déchiré, la femme se dévoile » par l'écriture, métaphore en situation³. Ainsi, l'ombre, l'obscur, l'inavouable seront sortis des plis de la mémoire.

L'attraction pour la profondeur de l'ombre est une constante. En témoigne le tableau de Delacroix auquel se réfère le livre inaugural d'une série due à Assia Djebar qui marque les années 1980 : *Femmes d'Alger dans leur appartement* (Assia Djebar, 1980), *L'amour la fantasia* (*id.*, 1985), *Ombre sultane* (*id.*, 1987). *Femmes de l'ombre et regards voilés*, accèdent ainsi à une existence reconnue, tandis qu'un certain clair-obscur entoure les profils esquissés. Est-ce un écho aux *Chants d'ombre* du poète subsaharien L. S. Senghor en 1945 ? Ici *la profondeur des apparences*⁴

² Colloque à l'UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines, Nice, 11-13 janv. 1996, Publication de la Faculté des Lettres, 1997.

³ Un écrivain turc comme Nedim Gursel utilise cette métaphore, réunissant des nouvelles d'auteurs féminins in *Paroles dévoilées* (éd. Arcantère, UNESCO, 1993), reprenant la métaphore dans ses romans comme *Les Filles d'Allah* (éd. du Seuil, 2009).

⁴ Claude-Gilbert Dubois, *Le Baroque : profondeurs de l'apparence*, Bordeaux, 1973 ; Michel Maffesoli, *Au creux des apparences. Pour une éthique de l'esthétique*, Paris, Plon, 1990 ; rééd. Paris, Le Livre de Poche, 1993.

nimbe les portraits et atténue la violence des images revendicatrices, pour un résultat esthétique. En un décor pourtant situé au Sud, les récits font référence aux atmosphères nocturnes plus qu'à l'éblouissement solaire.

La progression dans les dédales de l'habitation, les chambres en enfilade conduisant vers un intime familial caractérisent les récits construits par Assia Djebar. L'architecture se prête à un approfondissement de la connaissance de soi. L'attrait pour la profondeur de la psyché est symbolisé par la structure de la maison, qui est pour les personnages comme une métaphore de la quête intérieure. Y entrer conduit de plus en plus profond dans l'intimité des femmes et de la narratrice. Dans le tableau cité en ouverture du livre d'Assia Djebar c'est au fond d'un couloir sombre que le regard du peintre surprend les *Femmes d'Alger dans leur appartement*.

La représentation de la maison, «*Dar*» est une constante dans les récits au féminin ici évoqués, sans «les volets verts» (qui ouvrent sur la nature), mais avec sa structure intérieure protégée des regards. Le dédale des chambres et des lieux de vie successifs, où la visiteuse ou l'habitante s'enfoncent toujours plus profondément, constitue une métaphore. La maison dont l'architecture est une succession de pièces en enfilade, suggère la pénétration dans le moi profond⁵. Une poésie de l'ombre sera parallèlement perçue.

En ce décor répété, la littérature donne la parole à des récits de vie très personnels. Écrire apprend à exister en tant qu'individu, à exister non plus seulement comme accessoire au service de l'époux ou de sa famille, donc de façon indépendantes ? Les écrivaines s'exposent, au risque de devenir en ce sens et par certains aspects, des «anti-Sophie»... Le projet de Nicole Biagioli⁶ permettra de revenir sur ce point.

Écrire ses propres réactions, dire le moi individuel, constitue une transgression. Celle-ci est plus ou moins audacieuse. La réserve, la pudeur sont de mise pour une écrivaine comme Assia Djebar. Son œuvre est subversive mais discrètement, avec une force tranquille et de manière insidieuse. La modestie enseignée à la future compagne d'Émile demeure. L'audace s'y ajoute, les deux attitudes devenues compatibles !

⁵ Dans les littératures féminines au Maghreb, comme dans l'œuvre rousseauiste en France, dans des pays si distants, la Suisse et la Savoie, et le pourtour méditerranéen, l'importance accordée à la maison, est remarquable : la maison aux volets verts... aux Charmettes... ou la maison pour Nawal El Saadawi l'Égyptienne, pour Nadia Tueni égypto-libanaise, pour Mounira Chatti plus tard.

⁶ Nicole Biagioli, Colloque envisagé, CTCL, Université de Nice.

Les nouvelles générations seront plus provocantes, les scènes concernant les disciples d'Aphrodite, les témoignages selon Nina Bouraoui par exemple, braveront davantage les interdits culturels.

Ces préalables introduits, notons que les narratrices effectuent un retour sur leur vécu de manière fidèle et instructive pour les lecteurs. Leurs textes peuvent ainsi être mis en relation avec *Les Confessions*. Exposer leurs souvenirs, conduit les narratrices non à se disculper, mais à justifier leur démarche nouvelle et audacieuse. Le texte s'écrit non par complaisance envers soi-même, non seulement pour faire valoir le mérite et le courage transmis aux enfants ou donnés en exemple aux nouvelles générations, mais aussi pour exister en tant que personne à part entière.

Certes les auteures mettent en textes des souvenirs, une expérience vécue, elles tracent le profil de femmes soumises, réservées, pudiques. Ainsi procèdent les nouvelles d'une des pionnières en ce sens Assia Djebar. Et par certains aspects des comportements exigés d'elles, les « héroïnes » représentées pourraient être les sœurs de Sophie (*L'Émile, Livre V*), respectueuses de l'époux et des usages, bien élevées, soumises et discrètes – mais inégalement.

Bientôt les personnages représentent, lorsque les auteurs se projettent au centre des romans autobiographiques, une volonté d'affranchissement par rapport aux usages et par rapport aux traits que l'esprit des lumières selon Jean-Jacques Rousseau semblait autoriser à l'époque. Par un effet de contradiction interne, écrire constitue une transgression, même s'il s'agit de décrire le respect des conventions sociales. Dans la continuité de cette initiative qui les entraîne au-delà de leur condition, les auteures qui se reconnaissent en leurs narratrices, illustrent une volonté d'indépendance et de responsabilité, elles argumentent et raisonnent. Elles sont alors en harmonie avec l'héritage rousseauiste au sens large, par la profondeur de leur réflexion, par une remise en cause sociale, par la place faite à la sensibilité, par un retour à la nature, nature humaine mais aussi environnement géographique. Les récits sont écrits pas forcément pour se disculper, mais pour témoigner ; ils aident à mieux comprendre l'histoire collective des années dites désormais « post-coloniales ».

LA REBELLE

Écrire est indirectement une forme d'affranchissement. Parmi les auteures qui seront citées, l'exemple d'Assia Djebar, de son nom à l'état civil Fatima Zorha Imolagène (nous dirons plus avant l'intérêt du

pseudonyme), plusieurs fois transgressive dès les années 1950, puis au début des années 1960, femme et historienne, formée à la recherche universitaire dans un esprit scientifique, devient romancière, puis Académicienne, en un parcours éloquent. Son œuvre écrite permet un suivi régulier sur un grand nombre d'années couvrant la seconde moitié du siècle passé puis l'entrée dans le nôtre. Elle jouit d'une reconnaissance par un large public, depuis les recueils de nouvelles inaugurales jusqu'au bilan des années 2000, au tournant du siècle. Le texte autobiographique *Ces voix qui m'assiègent* introduit une réflexion de l'auteure sur les éléments de son passé personnel qui remontent à sa mémoire (livre de 1999) tandis que *Nulle part dans la maison de mon père* conduit une autre réflexion sur les éléments d'un parcours et d'un vécu personnel particulièrement caractéristiques (livre de 2007). Le genre littéraire adopté n'est-il pas à nouveau proche de celui que Jean-Jacques Rousseau a précédemment consacré ?⁷ L'écrivaine algérienne s'impose par des récits à la première personne, sauf quand elle prend pour objet de son récit *La femme sans sépulture*⁸, ou traite de la disparition témoignage sur « les années tombeaux » écrit-elle, les années 1990 où dans son pays sévit le Front Islamique de Salut.

Au contraire de Pénélope, l'écrivaine se définit comme « l'itinérante ». Le père instituteur, fonctionnaire français à l'époque, l'introduit pour l'instruire dans sa classe composée de garçons. Pour ses études secondaires, elle est interne au lycée. Pour ses Études Supérieures elle s'expatrie à Paris (ENS). Elle-même crée le terme de « littérature migrante », le voyage est son fait. Elle donne d'elle une image non de femme au foyer, comme l'y prédisposait sa condition féminine, comme cela est prévu pour Sophie, mais elle assume une mobilité, s'expatrie au Nord de la Méditerranée, s'impose par un profil à la fois attachant et représentatif d'une époque de transition pour son pays et pour les femmes.

AFFRANCHISSEMENT

En une pensée toujours généreuse, Assia Djébar dès son premier roman, s'inscrit dans une démarche en rupture avec les conformismes.

⁷ Assia Djébar, *Ces voix qui m'assiègent*, Paris, éd. Albin Michel, 1999 ; Assia Djébar, *Nulle part dans la maison de mon père*, Paris, éd. Fayard, 2007.

⁸ Assia Djébar, *La femme sans sépulture*, Paris, éd. Albin Michel, 2002 ; Assia Djébar, *La disparition de la langue française*, Paris, éd. Albin Michel, 2003.

Elle opte pour une écriture en transgression. Elle est femme et Algérienne, et pourtant elle écrit et publie – en langue française. Elle se fait reconnaître comme écrivain sans renier son identité en tant que genre (*gender*). De culture arabe mais fille d'un instituteur fonctionnaire autochtone donc français au temps de la colonisation. Elle reconnaît son audace, « *ayant eu l'innocence aveugle de m'essayer au jeu de l'écriture romanesque en pleine guerre de résistance des miens* »⁹. Tel est son premier roman *La Soif*, en 1960.

Écrire constitue un affranchissement : *La Conquête de l'écriture ou une saison d'écriture au féminin*, titre Giorgio de Piaggi qui fait partie des critiques spécifiques à l'Université de Gênes, dans les années 1980. La prise de parole féminine, en dépit des silences impartis, illustre toute une époque. Les années 1970-1980 ayant d'ailleurs été décrétées la décennie de la femme par l'UNESCO, en ces temps se libère la parole féminine. Ce que dit bien le titre retenu par Lamia-Esma-Azzouz originaire de Tunisie : *Mémoires, voix resurgies, la narration dans les textes représentatifs de la littérature algérienne féminine (1980-1997)*¹⁰. La construction d'une « ego-histoire » ne va pas sans relations intéressantes avec un regard sur une époque.

OUVERTURE SOCIALE ET HISTORIQUE

Les romancières écrivent non seulement pour exister en tant qu'êtres humains à part entière, de manière à être reconnues, mais en même temps pour mieux comprendre la société dans laquelle elles vivent. Au-delà des confidences qui les soulagent d'un vécu douloureux, les auteures s'intéressent à l'autre, portent un regard critique sur l'environnement social qui pèse sur leur vie. Non seulement elles le décrivent, mais elles en font le procès et agissent pour une évolution à l'approche du XXI^e siècle.

Quelques exemples sont instructifs. Les difficultés d'une insertion sociale sont abordées en même temps que leurs conséquences individuelles. Le personnage féminin proposé par Nina Bouraoui, auteure de *La Voyeuse interdite*¹¹, prix du livre Inter en France en 1991, voit le

⁹ Assia Djebar, *Ces voix qui m'assiègent*, Paris, 1999, p. 100.

¹⁰ Lamia-Esma-Azzouz, *Mémoires, voix resurgies, la narration dans les textes représentatifs de la littérature algérienne féminine (1980-1997)*, Thèse de Doctorat soutenue à l'Université de Nice, 1995.

¹¹ Nina Bouraoui, *La Voyeuse interdite*, Paris, Gallimard, 1991.

monde à partir de son poste d'observation limité, derrière sa fenêtre où elle est comme assignée à résidence.

À l'isolement préjudiciable à la formation de l'adolescente bientôt épouse, une claustration qui prive la future mère d'un contact instructif, d'une expérience et d'observations directes pour former un jugement personnel, critique attendue dont sait nous instruire Nathalie Duclot¹², dans son travail de recherche. La doctorante ajoute avec une finesse toute personnelle une analyse qui porte sur les incidences psychologiques de l'enferment imposé à l'adolescente citadine. Quant à la romancière elle ose évoquer de la part de la prisonnière une imagination qui va jusqu'au délire mental. Hallucinations, enchaînement d'images aux connotations sexuelles se substitueraient au contact direct avec la réalité extérieure à l'expérience interdite. Le récit féminin acquiert ainsi une dimension psychologique, voire hallucinatoire, aux limites du délire.

Ainsi les difficultés d'une insertion sociale sont abordées dans leurs conséquences individuelles. Une forme de dénonciation des conditions de vie et d'une certaine éducation se perçoit dans un monde inconnu et dangereux pour l'esprit. Dans le roman de Nina Bouraoui, tout entier écrit à la première personne du singulier, la narratrice prisonnière en la demeure familiale, domine l'intégralité de la narration, et porte son regard sur une ville qui lui est étrangère et pour laquelle elle demeure étrangère. Ainsi la romancière saisit le sujet et son contexte, comme le fit un prédécesseur éloigné. Un autre exemple est instructif.

HÉLI BÉJI, *L'ŒIL DU JOUR*

Une autre Méditerranéenne, la Tunisienne Héli Béji, dans son roman *L'Œil du jour*¹³ en 1985 s'exprime à la première personne, dans un contexte actuel¹⁴. Elle narre ses propres expériences et fait le procès de la société où elle vit. Elle condamne le culte de l'apparence, de l'artifice, elle sollicite le retour au naturel. Héli Béji affiche un goût pour la sincérité

¹² Nathalie Duclot-Clément, *Écriture et altérité – Textes d'origine américaine, caribéenne, méditerranéenne, et franco-sénégalaise*, Thèse de Doctorat, soutenue à l'Université Nice Sophia Antipolis, 1998, publiée à l'Atelier National de Reproduction des Thèses, Université de Lille, 2005.

¹³ Héli Béji, *L'Œil du jour*, Paris, éd. Maurice Nadeau, 1985.

¹⁴ Cf. Samira Douider, «Un regard des femmes sur les sociétés: représentation ou reconstruction? Maghreb-Afrique Noire» in Arlette Chemain-Degrange [dir.], *Littérature-monde francophone en mutation*, Paris, L'Harmattan, 2009.

et la simplicité, antienne ancienne. Elle élève la voix contre les femmes apprêtées, sophistiquées, acculturées, cependant que simultanément et conséquemment elles subissent leur vie... L'honnête femme condamne l'artifice, l'apparence sophistiquée de femme dont elle pense qu'elles sont victimes d'influences, voire de la mode et subissent leur vie. Au contraire, se proposant elle-même comme modèle, la narratrice se félicite en tant que personnalité demeurée authentique. Dans le récit, le petit-fils commente : «grand'mère tourne sa cuillère dans la saveur de l'existence». Le propos contient une invitation à la jouissance immédiate des choses simples. On retrouve comme une correspondance avec un aspect de l'idéal rousseauiste au quotidien, comme il sera noté plus avant dans notre propos.

ABLA FAROUD, *LE BONHEUR A LA QUEUE GLISSANTE*

Il faut au contraire une situation d'exil, une «délocalisation» au Canada francophone pour que l'auteure du roman *Le bonheur a la queue glissante*¹⁵ publié par Abla Faroud, et présenté à Nice par sa compatriote Wided Daaloul¹⁶, retrouve une identité au terme d'une vie de frustrations et de soumission. Ce «récit de vie» saisissant de «naïveté», attachant par sa spontanéité, au titre emprunté à un proverbe populaire, met en scène le personnage d'une libanaise exilée en Occident. Celle-ci narre son expérience douloureuse de femme délaissée pour une autre épouse, elle revoit son passé de mère dévouée jusqu'au sacrifice d'elle-même, dans sa condition d'immigrante au Canada dans les années 1950. Le roman a pour titre un proverbe qui signifie que le bonheur est furtif et nous échappe ; il laisse rapidement la place à la souffrance de la mère et de l'épouse. Cependant il est dit que venue de la Méditerranée, Dounia mère accomplie, personnage mature, surmonte ses blessures (les infidélités de l'époux, la présence de la seconde épouse), car elle trouve dans l'écriture de sa vie un relatif aboutissement et une consolation. La narratrice, l'âge venu, à soixante-dix ans revient sur son passé. En regard de ses désillusions, elle évoque une attitude courageuse. Elle atteint une relative sérénité. Elle incite à la jouissance modeste des petits bonheurs

¹⁵ Abla Faroud, *Le bonheur a la queue glissante*, éd. Typo, Bibliothèque Nationale du Québec, 2004.

¹⁶ Arlette Chemain-Degrange [dir.], *Littérature-monde francophone en mutation*, op. cit., p. 151.

quotidiens. L'auteure libanaise fait œuvre humaniste, en 2004, comme nous aurons à le rappeler ultérieurement. Elle réfléchit au-delà de sa blessure personnelle, à une condition sociale injuste et en tire des conséquences morales.

RISQUES

Les initiatives littéraires mentionnées appellent des réserves. Certes l'ironie plutôt que l'humour nuance parfois le lamento dans la description de faits contemporains. Mais lorsque les récits au féminin plaident pour un retour à un passé imaginé plus serein même si plus traditionnel, lorsque les écrivaines laissent paraître comme un désir de retour à une société antérieure arbitrairement estimée meilleure, lorsqu'elles souhaitent un retour à la pureté, la sagesse, la droiture d'antan... cette forme d'idéalisme ne va pas sans susciter un scepticisme de la part du lecteur. Le « mythe d'un âge d'or » à la quête duquel elles invitent, tout aussi présent dans les littératures subsahariennes, l'authenticité prêchée en pays équatorial et parodiée en *régressivité* par un écrivain subsaharien comme Tchicaya U Tam'si, laissent sceptique. Les romancières plaident pour un retour au passé dont leurs confrères plus au Sud font le procès¹⁷. Insister sur les qualités perdues, cette conception du progrès est-elle « rousseauiste » ? Cette illusion serait-elle le propre des peuples opprimés s'exprimant dans la continuité de certains philosophes ? Se révélerait-il ici un aspect du mental « post-colonial » ?

Par le truchement des personnages créés et des faits narrés, les nouvelles romancières méditerranéennes ne se contentent pas de confier à l'écriture leur vie personnelle, de s'analyser de manière introvertie en des récits à la première personne ou par l'intermédiaire de personnages fictifs, en fait, elles témoignent. En des textes écrits non par complaisance envers soi-même, non exclusivement pour faire valoir leur mérite et pour se donner en exemple, elles sont amenées à comprendre l'Histoire collective. Certes le problème du choix de la langue d'écriture, ne se posait pas dans les mêmes termes au temps des Philosophes. L'auteur né à Genève aux marges du royaume ne saurait être le prédécesseur des écrivains bilingues de notre époque ! Mais écrire et même exprimer des pensées philosophiques, exige aujourd'hui des prises de

¹⁷ Idéologie officielle au Zaïre désormais dénommé Congo démocratique, stigmatisée par un auteur subsaharien comme Tchicaya U Tam'si.

positions affirmées par rapport à la langue d'écriture. Les romancières au Maghreb n'éludent pas cette question.

LEILA SEBBAR, *JE NE PARLE PAS LA LANGUE DE MON PÈRE*

Leila Sebbar, « l'exilée du pays d'enfance », dans son ouvrage connu, voire surexploité *Je ne parle pas la langue de mon père*¹⁸, joint à une forme de retour sur soi et sur son passé, l'expression de scrupules qui tiennent au statut de son père instituteur ne parlant en famille que le français. Cette auteure est souvent citée dans les débats entretenus par les théoriciens, concernant la langue d'expression. Certes une identité partagée, le sujet *je* ou *moi* supposé « schizé » des auteurs bilingues, ne sont point le fait de Jean-Jacques Rousseau. Notons cependant qu'une aînée comme Assia Djebar résolvait ainsi la douloureuse question du choix de la langue : « j'écris en français, je souffre en arabe ».

L'INTENTION ÉDUCATIVE

L'acte d'affranchissement individuel que constitue l'écriture, vaut pour la collectivité et s'accompagne d'une volonté de modifier la mentalité commune. La narratrice veut agir pour et sur la communauté. Nawal el Saadawi en Égypte que présente dès 1995 à Nice, la jordanienne Lilas Al Dakr auteur d'une étude *Femmes en leur miroir – réflexions sur l'œuvre littéraire de Simone de Beauvoir, Marguerite Duras, Nawal El Saadawi*¹⁹ occupe une place déterminante dans le corpus pris en considération. Médecin et gynécologue, emprisonnée pour ses prises de position, elle transmet son expérience de professionnelle que consultent les Femmes ; elle prend en charge ses patientes ; elle connaît et retranscrit dans ses romans leurs difficultés quotidiennes. Ces récits de vies difficiles s'insèrent dans le récit de sa propre vie. Un regard sur la société, une ouverture incontestable animent une prise de position véhémence. Ce lien avec la réalité de son pays qui valut à l'auteur emprisonnement et menaces, la contraint à s'exiler, condition qu'elle partage avec un certain prédécesseur.

¹⁸ Leila Sebbar, *Je ne parle pas la langue de mon père*, Paris, Julliard, 2003.

¹⁹ Lilas Al Dakr, *Femmes en leur miroir – réflexions sur l'œuvre littéraire de Simone de Beauvoir, Marguerite Duras, Nawal El Saadawi*, Thèse de Doctorat soutenue à l'Université de Nice, 1993, Compte-rendu in *Imaginaires francophones*, publication du CRLP, Faculté des Lettres, Nice, 1995.

D'autres écrivaines savent écrire et publier « en délicatesse » avec les autorités nationales et sont plus directement encore militantes comme Maïssa Bey demeurée au pays quelles que soient « les turbulences » dans le contexte algérien. Sa présence active n'occulte pas les engagements de ses aînées.

Les implications militantes et sociales restent fondamentales dans l'œuvre de l'Algérienne déjà citée Assia Djebar. La vie individuelle et quotidienne durant les guerres est dite dans certains chapitres de *Vaste est la prison* en 1995, puis dans *La Femme sans sépulture*²⁰ que signe l'historienne en 2002. Il est dit comment les femmes ont vécu les événements de 1954-1962-1963, entre les soins donnés aux enfants au village et les montées dans le maquis, puis les années terribles conséquences de certain Front Islamique, évoquées dans *La Disparition*²¹. La disparition que l'on croit celle de la langue française, est bien plus que cela, étant celle de l'amant que la parisienne est venue retrouver en vain... enlevé, disparu, signe des temps. L'amie ne retrouve que sa voiture sur le bord du chemin.

Ainsi les narrations d'expériences personnelles présentent un intérêt collectif. L'autobiographie n'est point fermeture mais intègre la réceptivité au monde extérieur, en même temps que des prises de positions sociales et politiques. Celles-ci accompagnent des confidences plus intimes.

UNE COMMUNAUTÉ EN SA RICHESSE HUMAINE

Une certaine ambiguïté dans le comportement par rapport à l'homme, au mâle bientôt à l'époux imposé, n'est pas éludée. La tradition exige des compagnes souples et voilées, vêtements et accessoires qui prolongent la domination masculine. Les femmes décrites sont bien élevées c'est-à-dire respectueuses des anciennes, de la première épouse et du mari. En ce sens seraient-elles à l'image de la future conjointe pressentie pour Émile ?

Le mariage est négocié par les familles. Le récit assez violent de la défloration nuptiale²² est repris par Djebar dans *Ces voix qui m'assiègent* en 1999 où l'introspection est source de réflexions et de méditations

²⁰ Assia Djebar, *La Femme sans sépulture*, Paris, Albin Michel, 2002.

²¹ Assia Djebar, *La Disparition de la langue française*, Paris, Albin Michel, 2003.

²² Qui n'a pas son équivalent dans l'œuvre de J.-J. Rousseau.

philosophiques. Une réflexion sur la famille est implicitement développée dans le corpus retenu.

D'une part la communauté féminine sait les ruses et la subtilité des croyances aux pouvoirs occultes : la consultation de la tortue conservée par la mère sur une terrasse intérieure, que décrivait incidemment Rachid Boudjedra dans son roman *La Répudiation* en 1968²³, renvoie à une pratique obscure et à une action sourde. Des liens secrets de nature intuitive et émotive se révèlent également dans les récits au féminin.

Les romans décrivent une communauté féminine avec ses inégalités, ses tensions, mais aussi une « familiarité » positive. En ce qui concerne les relations entre les femmes, il convient de noter une dissemblance flagrante : Sophie est élevée seule dans un relatif isolement de la communauté féminine. Nous suggérons de revenir sur cet isolement.

LA CHALEUR DES SENTIMENTS

Tout un non-dit implicite dans l'écriture rousseauiste se retrouve dans la teneur des récits énoncés au féminin. Sensibilité et chaleur humaine sous-tendent le récit événementiel. Cette communauté féminine liée aux traditions orientales²⁴, décrite comme une communauté chaleureuse par-delà les tensions, est un atout qui manquait à Sophie et à ses semblables – et à nous autres qui accouchèrent solitaires. Cette communauté dont est privée la femme occidentale « moderne », la Jordanienne Lilas Al Dakr traitant des *Femmes en leur miroir* c'est-à-dire observant l'image que donnent les écrivains-femmes que furent Simone de Beauvoir, Marguerite Duras, Nawal El Saadawi (*op. cit.* Nice 1993), en prit conscience à partir de mes remarques de lectrice occidentale ; il en naquit une confiance grande.

De même que Sophie décrite dans le traité d'éducation de 1762, n'est pas inculte et n'est point sottie, de la même manière les personnages féminins décrits dans la littérature francophone du pourtour méditerranéen, ont une culture, un savoir empirique, un savoir-vivre. Les

²³ Rachid Boudjedra, *La Répudiation*, Paris, Denoël, 1969 ; rééd., Paris, Gallimard, « Folio », 1981.

²⁴ Notons que dans l'ouvrage sur *La Littérature universelle* dans la collection de La Pléiade, le regretté professeur Poirier (anthropologue à l'Université de Nice), présente les auteurs du Maghreb et du Makrech dans le chapitre des littératures orientales.

profils tracés s'inscrivent dans le prolongement de cette donnée initiale. Celles dont les écrivaines font le portrait sont soumises mais cultivées dans leur tradition, elles sont montrées remarquables de finesse et parfois de générosité.

Une certaine ambivalence caractérise la narratrice des récits assumés au féminin. Pour pouvoir décrire leurs sœurs, les écrivaines dans le pourtour méditerranéen, bénéficient d'une double position, parties prenantes de la situation décrite et en même temps critiques de cette situation. Ainsi la double attitude de la cinéaste interpelle dans le film d'Assia Djébar *La Nouba des femmes du mont Chenoua*²⁵ dont le tournage est ensuite conté dans le roman *Vaste est la prison* au mitan des années 1990²⁶. L'auteure se sait juge et partie. Elle observe les contraintes qui pèsent sur ses semblables filmées ou décrites dans ses ouvrages, et participe de la condition féminine décriée tout en prenant ses distances pour en contempler les servitudes. La caméra est alors par un effet de transposition, l'œil de celles qui n'ont droit qu'à un œil, l'autre étant voilé, selon les anciennes coutumes oranaises.

Ainsi l'attitude prêtée aux personnages féminins dans les ouvrages écrits par des auteures de même sexe, est double. La contestation du statut réservé aux femmes ou à l'écrivaine est complexe. En décalage par rapport à l'image que l'on attend d'elles, leur moi profond n'est pas plus simple que celui de l'écrivain cité en référence. Une certaine ambivalence dans le rapport à la société se laisse entendre. Elles en sont juges et parties

Les auteures comme Assia Djébar, Nina Bouraoui, Maïssa Bey sont-elles, contrairement à Sophie – aussi révoltées que je le fus, adolescente en lisant certaines pages de l'*Émile* (livre V)? Si les personnages littéraires construits par les écrivaines méditerranéennes sont souvent des femmes désespérément asservies, les auteurs quant à elles, ont pris leurs distances, comme en réaction aux directives rousseauistes.

Cette « libération » ne va pas sans une part de violence faite au lecteur. L'audace revendiquée, comme parfois la représentation des lesbiennes et de leur combat, vont bien au-delà des incitations à vivre librement, dans le monde sensible de la littérature rousseauiste où s'en-

²⁵ Jeanne-Marie Clerc, *Assia Djébar et le cinéma, La nouba des femmes du mont Chenoua*, in *Imaginaires francophones*, publication du CRLP, Faculté des Lettres, Nice, 1995.

²⁶ Assia Djébar, *Vaste est la prison*, Paris, Albin Michel, 1995.

gendre l'image de ce que fut un temps, le personnage de la femme « modèle »²⁷. Les auteures impliquées dans leurs récits trouvent leur voie dans une sensibilité entretenue.

LA SENSIBILITÉ

Les auteures maghrébines contribuent à une réhabilitation de la sensibilité dans la littérature de langue française, au moment où cette littérature accordait plus volontiers la priorité à l'engagement militant en rapport avec les conditions historiques et politiques. Plutôt que la révolte directe contre l'asservissement du pays, ou contre l'asservissement aveugle au père de famille, la réponse indirecte est le retour à des valeurs fondamentales liées à la subjectivité.

En même temps que les références à l'ombre, s'insinue la tonalité sensible dans les ouvrages du nouveau corpus. La sensibilité nuance fortement les analyses rationnelles ou les rapports décrits avec la communauté. Rappelons celle qui proclame avec finesse : « *J'ai toujours préféré le chant pur au rythme des tambours* »²⁸ L'histoire de la venue à l'écriture passe par l'amour de la peinture, nous confie l'écrivaine Kabile. La sensibilité aux arts et à la peinture serait un préalable important. Les auteures féminines joignent à leur engagement social, un éveil à la sensibilité, voire à la sensualité.

Les auteures retenues pratiquent la biographie (non l'autopsie qui serait l'exploration d'un corps figé dans la mort) car elles sont bien vivantes et motivées. En plus de l'émotion devant la violence qui relie le feu et le sang, s'exprime une sensibilité intense aux parfums, aux couleurs et aux sons. Une sensibilité tactile, un ressenti communicatif s'inscrivent dans les textes.

Les scènes décrites suscitent une forte compassion ou de subtiles vibrations, et impliquent une intense présence du corps. Le murmure et le cri, données opposées d'origine physique, rythment les temps forts de la narration. L'ainée revient sur l'inhibition vaincue lors de la défloration. La pensée de la sexualité intime affleure.

²⁷ Les écrivains comme l'Algérien Rachid Boudjedra (*La Répudiation*, 1968), le marocain Driss Chraïbi, *La mère du printemps*, Paris, éd. Denoël, 1982, mènent un combat proche de celui de leurs consœurs.

²⁸ Assia Djebar, *Nulle part dans la maison de mon père*, op. cit., 2007.

L'aire meuble du jaillissement, le point nodal de cette poussée d'expression, écriture au-delà de la parole criée ou murmurée, ce point secret, je le situerais entre corps et voix,

écrit l'auteure de *Ces voix qui m'assiègent*, en 1999²⁹.

Cependant dévoiler leur vie intérieure, dire leur sensibilité – en une forme de parenté discrète avec les préromantiques ? – constitue une transgression de la part des auteurs femmes. Dans le récit *La voyageuse interdite*, que signe l'Algérienne Nina Bouraoui, la bonne « à tout faire » d'origine rurale, transplantée en ville, initie la jeune fille pubère aux contacts avec les choses d'ici-bas, elle l'initie aux formes, aux parfums. Elle l'invite à percevoir le monde sensible : « objets inanimés avez-vous donc une âme... » La domestique Maure, femme noire originaire d'une région plus au Sud, hors de la ville, initie la jeune maîtresse condamnée à vivre isolée derrière sa fenêtre, bientôt livrée au mari, à la réalité sensible, aux parfums, aux saveurs ; elle lui enseigne la valeur d'un contact direct avec les choses simples ou naturelles. Elle éveille son attention aux vertus des plantes. Elle lui fait éprouver les sensations olfactives, les saveurs, les contacts tactiles. L'odorat, le goût sont réhabilités. Fikria la jeune fille se souviendra du parfum d'Ourdhia la Maure : « un mélange d'ambre, de musc, de réglisse... » Cette femme venue d'un environnement rustique, introduit dans le récit l'authenticité d'une nature préservée et d'une nature humaine saine.

Un autre ouvrage évoque au Maroc le milieu féminin en prise avec les éléments premiers : *Rêves de femmes*. Malgré leur isolement, les prisonnières gardent un contact avec l'environnement. Elles fabriquent leurs onguents à partir de produits naturels, en une alchimie complexe, *athanor* d'un nouvel ordre. Elles opèrent leurs mélanges sur les terrasses auxquelles seules elles ont accès, hors de la présence masculine³⁰. L'auteure de *Vaste est la prison* quant à elle, évoque les signaux qu'échangent les femmes, la nuit venue, d'une terrasse à l'autre au-dessus des maisons, télégraphie secrète qui s'accompagne de *l'explosion d'une joie libérée*, s'enthousiasme Assia Djebar³¹. Le monde de la

²⁹ Assia Djebar, *Ces voix qui m'assiègent*, *En marge de ma francophonie*, op. cit., 1999.

³⁰ Fatima Mernissi, *Rêves de femmes, Une enfance au harem*, Paris, éd. Albin Michel, 1994.

³¹ Assia Djebar, *Vaste est la prison*, op. cit., 1995, p. 209.

nuit leur est réservé. La complicité avec tout un aspect de l'environnement, hors de la pression masculine, est un temps fort.

Dans le récit d'Abla Faroud, *Le bonheur a la queue glissante*, méditation d'une expatriée sur ce que fut sa vie, lorsque son petit-fils commente : «*grand'mère tourne sa cuillère dans la saveur de l'existence*», avons-nous rappelé, le propos contient une invitation à la jouissance immédiate des choses simples et naturelles. La narratrice porte un regard sur l'environnement immédiat pour en saisir la saveur. Elle se fait lyrique et invoque le firmament : *ô ma lune si haute, brillante étoile...* Se maintenir à l'écoute de la nature est présenté comme un art de vivre et une philosophie qui donnent accès à un relatif bonheur.

Une exaltation profonde et communicative aurait pour effet de montrer comment «*le moi*» féminin s'impose, imprime sa marque et donne une épaisseur aux réalités ambiantes. Dans un roman comme *Rêves de femmes* de Fatima Mernissi³² où la vue, le goût, l'odorat et surtout le toucher sont mis en valeur, la vie quotidienne est évoquée par le biais de l'art culinaire, source de sensations intenses, olfactives et gustatives. Dans l'art de fabriquer les produits dits «*de beauté*» pour entretenir la peau, la romancière rapporte que les femmes isolées se fient à une intuition, se servant de ce que leur offre la nature. N'est-ce pas une pratique en concordance avec l'idéal rousseauiste ?

Quant au roman déjà cité qui met en scène deux espaces, la maison et la rue entr'aperçue, celle-ci offre le spectacle d'oisifs «*en train de jouer sous les branches pleureuses d'un platane quinquagénaire*». Ainsi est introduit l'arbre indissociable de la poésie en nos contrées. Et lorsque la fenêtre équivaut d'un second voile, masque la résidente, le témoignage s'enrichit d'une charge poétique : un jeu d'ombre et de lumières et de nuances habiles entre le clair et l'obscur révèle la présence de jeunes filles avides d'événements «*droites et sérieuses derrière la popeline aux rideaux clos*³³». Les termes dans lesquels se définit le décor ambiant ne dépareraient pas la prose d'une ancienne époque. Le récit qui transmet une idéologie, s'entoure de données sensibles qui constituent comme un tissu reliant les épisodes significatifs.

³² Fatima Mernissi, *Rêves de femmes*, *op. cit.*

³³ «*Dès la puberté, les femelles de la maison durent vivre cachées derrière les fenêtres d'un gynécée silencieux où le temps avait perdu sa raison d'être*», Nina Bouraoui, *La Voyeuse interdite*, *op. cit.*, p. 11.

LA SENSIBILITÉ AUX ÉLÉMENTS

Les écrivaines méditerranéennes de notre temps se laisseraient-elles séduire par les impressions fugitives et subjectives, en s'abandonnant à loisir aux éléments d'un paysage naturel ? Les moments de ravissement et d'envoûtement par le clapotis des vagues, l'abandon au bord de l'eau ou l'immersion dans un cadre où s'engendre une géo-poétique, sont mentionnés. L'incitation à la rêverie dans toute sa richesse et sa poésie est suggérée.

Le rivage marin paradoxalement peu présent dans les ouvrages venus de la rive Sud de la Méditerranée, constituerait pour les poétesses de l'Est méditerranéen, une forte incitation à la rêverie. Une analyse des mots permet de découvrir une autre instance, un autre voyage vers l'espace de la mémoire et de l'identité, constate l'Égyptien Y. T. Hassanein.

Pour la poétesse Ezza Malack qui publie en 1991 *Entre deux battements de temps*³⁴, la mer est à la fois paysage et intimité, intériorité et extériorité ; elle incite l'esprit à vagabonder, commente le critique. La poétesse « s'abandonne à sa propre rêverie où le mytheme de l'eau incite à l'intimité, sert de forme d'évasion, et même d'une quête de soi ». L'eau est l'élément féminin par excellence évoquant la nudité de la femme, poursuit l'exégète, et demeure un des archétypes fondamentaux marquant l'imaginaire poétique sans le privilège d'un « genre » ou de l'autre³⁵.

La vocation purificatrice de l'eau est mentionnée : « Je veux renaître modifiée et pure », soupire au pays des cèdres l'auteure de *À quatre mains et à deux cœurs*³⁶. L'eau dans l'art poétique, rappelle l'eau des origines. « Nous avons fait de l'eau toute chose vivante » rappelle Y. Tahar Hassanein en citant une Sourate du Coran³⁷. « L'eau donne à la vie un essor inépuisable », insiste le critique dans une perspective bien évidemment bachelardienne.

³⁴ Ezza Agha Malack, *Migration – Amours aquatiques*, Liban, éd. Jarrous, 1985 ; Ezza Agha Malack, *Entre deux battements de temps*, Liban, éd. Librairie As-Saeh, 1991 ; Ezza Agha Malack, *À quatre mains et à deux cœurs*, Paris, éd. Société des écrivains, 2008.

³⁵ Y.T. Hassanein, *D'un rivage l'autre – Francophonies en Méditerranée*, recueil de poèmes, à paraître.

³⁶ Ezza Agha Malack, *À quatre mains et à deux cœurs*, Paris, éd. Société des écrivains, 2008.

³⁷ *Les prophètes* – 32.

La poétesse Éveline Acad exploite à son tour un état de l'élément aquatique figé et dispersé dans la neige :

Au pays qui venait de perdre sa légende,
il n'y a plus d'été ni de printemps
car la neige a neigé fort longtemps

énonce « La chanson de Beyrouth »³⁸. L'eau métamorphosée en flocons de neige évoque les pluies de balles mortelles. La ville perçue comme anti-naturelle, lieu où l'homme se dégrade, devient finalement attachante lorsqu'elle se désagrège sous l'effet des combats. Elle est perçue transformée et suscite alors des sentiments de compassion³⁹.

Le contact avec l'élément aquatique a des nuances mortifères. La mer Méditerranée dans l'œuvre d'Assia Djebar, fut un instant perçue comme un appel à s'y abîmer définitivement. La narratrice en sa jeunesse fut jadis tentée de s'abandonner ainsi à la mort, révèle-t-elle à la fin du roman autobiographique *Nulle part dans la maison de mon père*⁴⁰, en 2007.

L'écrivaine tunisienne Mounira Chatti, dans un décor décrit aride et desséché, n'omet pas le détail obsessionnel du puits, source vitale et menace de mort. Le récit *Sous les pas des mères*, revient périodiquement sur l'épisode du suicide du frère dont on aperçoit les hardes sur la margelle du puits avant de découvrir son corps tout au fond⁴¹. L'eau incitant à la rêverie chère à Jean-Jacques Rousseau, a pris une tonalité tragique, signe des temps.

APORIES ET « RELIANCES »

Dans les récits rappelés, l'éveil des sens s'accompagne d'une pensée forte. L'harmonie entre les hommes au sens large, et entre l'homme et la nature, est sollicitée avec insistance. Un phénomène de « reliance » est implicitement valorisé.

Le pseudonyme que choisit l'écrivaine algérienne Fatima Zorha Imolagène pour son entrée en littérature, ce nom désigne *l'homme qui*

³⁸ Patryck Froissart, « La neige aux cèdres », in *La mise à nu*, Paris, Société des écrivains, 2003.

³⁹ Y. T. Hassanein, *D'un rivage l'autre. Francophonies en Méditerranée*, op. cit.

⁴⁰ Assia Djebar, *Nulle part dans la maison de mon père*, op. cit.

⁴¹ Mounira Chatti, *Sous les pas des mères*, Paris, éd. L'Amandier, 2008.

au village répare les fractures, guérit les blessures, aide à ressouder les membres cassés, nous confie Djébar. Ce pseudonyme sous-entend un désir d'harmoniser les contraires. L'écrivaine évoque des liens entre les communautés indigènes et les français de France logés dans les mêmes bâtiments attribués aux fonctionnaires, malgré les scissions durant la guerre de libération. Elle rappelle les familles mêlées dans le même abri au début de la guerre de conquête. L'œuvre généreuse cherche à concilier les différences, à accorder les sensibilités.

Lorsque la future académicienne réfléchit sur les langues en présence, elle déplore que *La langue de Pascal sur fond rougeoyant de villes prises se pare d'un éclat éburnéen* – autrement dit la langue française devient sombre comme l'ébène, observe-t-elle, désormais ternie par les actes de répression⁴². Aussi l'écrivaine elle-même veut concilier les langues en présence et revendique *une voix restée arabe ou berbère à travers la trace de l'écrit* (*id.*). L'auteure se situe au point de jonction des côtés d'un triangle constitué par les langages arabes, amazigh ou berbère, et français. Un aspect fusionnel entre les cultures et les éléments spécifiques caractérise l'appel de l'écrivaine ; elle plaide pour les liens harmonieux préférés à un univers « schizé ».

L'alliance entre la défense d'une cause et l'émotion individuelle caractérise sa voix. Dans la relation des faits vécus, la rigueur de l'historienne s'irrigue dans le souvenir des empathies. Une écriture charnelle nuance les attendus. La logique cartésienne se fraie un passage dans l'obscur et le confus d'une réalité subie. Un imaginaire de la fusion avec la nature accueillante ou aride se perçoit.

Les récits qui procèdent par fragments successifs, ou les courtes nouvelles (*Femmes en leur appartement, L'amour la fantasia*), comme les longs chapitres d'un seul tenant, d'un seul souffle, la musicalité les pare. Le rythme des phrases relie les extrêmes. Le procès social reste enrobé dans l'expression des sentiments nuancés même si violents. L'éveil à la sensibilité introduit par Jean-Jacques Rousseau se retrouve dans les récits rythmés, colorés, reliant la vocation idéologique et le vécu sensible des auteures méditerranéennes.

⁴² Assia Djébar, *Ces voix qui m'assiègent*, *op. cit.*, 1999 ; Arlette Chemain, « Assia Djébar, une ou multiple ruptures et "reliances", communication prononcée lors du colloque *Voix féminines – Hommage à Assia Djébar*, dir. S. Ylancioglu, univ. Galatasaray, Istanbul, 2007.

Une pensée profondément généreuse ou un sentimentalisme généreux sous-tendent la construction d'un corpus excentré dont certains ouvrages auraient volontiers été qualifiés de « mineurs ».

*

Si la réception de l'œuvre de J.-J. Rousseau – le phénomène tel que le théorise H. R. Jauss, a été plusieurs fois analysé par les intervenants au colloque de Nice en janvier 2011, si l'on se réfère aux contributions comme celles de Ranya Kamar sur la *Présence de Rousseau dans l'œuvre d'Albert Cossery*, ou à la communication de Messaoud Behasseb sur *La Réception en Algérie* entre autres, notre intervention apporte une forme de réception différente en réponse à l'appel entendu : *la réception, toute la réception*, avait insisté l'organisateur du colloque en Méditerranée !

Mon propos traite d'un rapport différent entre l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau et ses conséquences, d'une forme de réception plus subtile – et indirecte. C'est peut-être au niveau de la sensibilité qui donne vie aux idées de libération et d'affranchissement, que se situe un écho de l'œuvre du XVIII^e siècle, dans un corpus neuf qui caractérise notre époque.

Une orientation est suggérée pour une critique littéraire à laquelle incite l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau, une voie d'accès aux textes par une lecture ni structuraliste, ni conventionnelle, ni exclusivement théorique, mais recherchant la sensibilité, la sincérité et un souffle neuf...

Arlette CHEMAIN-DEGRANGE
Université de Nice-Sophia Antipolis

LA PLACE DE ROUSSEAU DANS L'ŒUVRE D'ALBERT COSSERY

Albert Cossery, cet écrivain égyptien d'expression française, comme il aimait être appelé, a quitté Le Caire pour vivre à Paris : destination logique pour un Égyptien qui a suivi toute sa scolarité dans les écoles françaises et écrit dans la langue de Molière. Il s'installe à Saint-Germain-des-Prés à l'hôtel La Louisiane. À l'époque, l'hôtel accueillait une bonne partie de la gent littéraire et artistique : Sartre, Beauvoir, Mouloudji, Albert Camus, son ami, Jean Genet, Juliette Gréco, Giacometti, Boris Vian... Il mène une vie de bohème¹. La chambre 58, où il passe plus de soixante ans de sa vie était une chambre minuscule qui donnait sur une cour sombre. Les murs sont recouverts d'une tapisserie beige ; la moquette a connu des jours meilleurs ; un vieux rideau masque ce que l'on suppose être un cabinet de toilette. Sur une tringle, deux vestes. À côté de la porte, une planche noire posée sur deux tréteaux fait office de bureau. C'est ici que l'Égyptien a écrit ses sept romans (puisque *Les Hommes oubliés de Dieu* a été écrit en Égypte), dont l'action se déroule pourtant dans les quartiers populaires du Caire et ses souks d'Orient : « Je suis un écrivain de langue française, mais je suis par-dessus tout Égyptien. » C'est alors qu'on regarde la chambre autrement, comme une bulle hors de l'espace et du temps, un sas entre l'Orient et l'Occident².

Albert Cossery était un immense écrivain qui a offert à l'Égypte des pages inoubliables. Personne n'a mieux décrit que lui la société égyptienne du vingtième siècle, ses contradictions, ses fiertés, ses libertés, ses frustrations, ses tensions et ses résignations, sa philosophie sereine et ses impatiences sociales³. Ses livres n'ont pas connu de fabuleux tirages mais ont été réédités par des éditeurs amoureux : Charlot, Laffont, Gallimard, Jean-Cyrille Godefroy, Joëlle Losfeld⁴. L'œuvre de Cossery se résume à

¹ Lire. 18 janvier 2011 <<http://www.lire.fr/portail.acp>>

² *Ibidem*.

³ *Afric*. 18 janvier 2011 <<http://afric.com/article14615.html>>

⁴ Lire. 18 janvier 2011 <<http://lire.fr/chronique.asp>>

un recueil de nouvelles et sept romans : *Les Hommes oubliés de Dieu* (1941), *La Maison de la mort certaine* (1944), *Les Fainéants dans la vallée fertile* (1948), *Mendiants et orgueilleux* (1955), *La Violence et la dérision* (1964), *Un Complot de saltimbanques* (1975), *Une Ambition dans le désert* (1984) et *Les Couleurs de l'infamie* (1999).

Si les romans de Cossery décrivaient la société égyptienne, ils ébauchaient en réalité tout l'univers humain avec ses imperfections et ses aspirations. Cossery écrit sur l'homme et pour l'homme. Dans ses romans, il s'oppose aux dégradations de la vie quotidienne. Son œuvre vise à affranchir l'être humain, à le libérer de toute sorte d'asservissement et trace les lignes d'une vision particulière de la vie, d'une philosophie insolite vers le chemin du bonheur où les idées de Jean-Jacques Rousseau trouvent toute leur place.

Dans sa définition du bonheur, Cossery se rapproche des Épicuriens. La fin de la vie heureuse et sage, selon Épicure est le plaisir mesuré. C'est à la fois l'absence de douleur et le plaisir vrai et plein. L'être heureux se distingue, cependant d'un état pathétique ou affectif; il ne subit rien, ne souffre pas, n'est pas passif, il est actif. Il est bien en lui-même et « avec lui-même » comme le dit Fontenelle⁵. En un mot pour Cossery comme pour Rousseau : « le bonheur consiste à ne pas souffrir : la santé, la liberté, le nécessaire le constituent⁶. » Rousseau affirmait également : « La source du vrai bonheur est en nous et il ne dépend pas des hommes de rendre misérable celui qui sait vouloir être heureux⁷. » À cette conception du bonheur, Cossery ajoute l'indispensable plaisir puisque tout ce qui rend l'homme heureux est bon et légitime⁸ sans toutefois porter atteinte à autrui.

La liberté conditionnant le bonheur, il s'avère indispensable d'affranchir l'être humain de toute entrave politique, économique ou personnelle pouvant l'asservir. Travail, argent, ambition et famille seraient des obstacles à la parfaite liberté que recherche Cossery.

Dans ses œuvres, il condamne toutes les formes de corruption. Il dénonce l'abus du pouvoir et les gouverneurs issus d'une bourgeoisie qui

⁵ Simha André, Simha Suzanne, *Le bonheur*, Armand Colin, Paris, 2005, p. 13.

⁶ Rousseau Jean-Jacques, *Émile, Livre III*, Garnier-Flammarion, Paris, 1966, p. 186.

⁷ Rousseau, *Œuvres complètes I*, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, Paris, 1959, p. 1085.

⁸ Tison-Braun Micheline, *La Crise de l'Humanisme*, Librairie Nizet, Paris, 1967, p. 306.

dispose des postes de commande et de la nouvelle puissance : l'argent. Il se range aux côtés du prolétariat qui n'a pour lui que sa misère et ses espoirs, et que la bourgeoisie maintient dans cette misère. La classe bourgeoise s'est avilie par une folie de production et de puissance matérielle⁹. Elle soumet le peuple à ses lois, à son progrès qui est selon Cossery l'imposture majeure qui règle le mouvement de l'histoire contemporaine. Une histoire qui « n'est qu'un odieux film d'horreur, qu'une pyramide infinie de meurtres, de mutilations, de crimes et de corruptions¹⁰. » C'est ainsi qu'apparaît en toute évidence le rousseauisme de Cossery. Le grand philosophe des Lumières dénonçait les injustices sociales, l'abus du pouvoir et les tyrans « pour qui l'intérêt personnel est premièrement que le peuple soit faible, misérable, et qu'il ne puisse jamais leur résister¹¹. » Il critique les riches qui acquièrent leurs fortunes en exploitant les plus démunis. « Le luxe » affirme Rousseau « peut être nécessaire pour donner du pain aux pauvres : mais s'il n'y avait point de luxe, il n'y aurait point de pauvres¹² ». Enfin, il s'indigne contre une société où règne la corruption et la loi du plus fort « où l'homme de bien n'a nul moyen de sortir de la misère ; où les fripons sont les plus honorés, et où il faut nécessairement renoncer à la vertu pour devenir un honnête homme¹³. »

Face à cette situation désastreuse l'homme se doit de réagir et faire son choix. À travers ses personnages, Cossery démontre que l'absurde existence des hommes ne doit rien au destin, ou au système social, mais au choix qui est toujours possible. La liberté c'est le pouvoir de choisir et « la liberté pour l'homme, c'est sa manière d'exister humainement » comme le disait Rousseau¹⁴. Exister humainement c'est aussi s'affranchir de l'asservissement du travail. Cossery ne refuse pas l'activité, il refuse le travail qui oblige celui qui le pratique à perdre sa liberté, à ne plus s'appartenir, le travail qui n'a pour fin que l'avoir, qui finit par envahir l'être et le transformer en esclave dans un cercle vicieux. Libre, l'homme est un être noble et l'on ne doit point l'employer à ce qui convient aux autres « sans consulter ce qui convient aussi à lui-même¹⁵. »

⁹ Camus Albert, *L'Homme révolté*, Gallimard, Paris, 1951, p. 273.

¹⁰ Lévy-Beaulieu Victor, *Jack Kerouac*, Édition L'Herne, Paris, 1973, p. 195.

¹¹ Rousseau, *Dernière réponse*, La Pléiade, Gallimard, Paris, p. 79.

¹² *Ibidem*.

¹³ Rousseau, *Narcisse*, Tome 2, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, p. 969.

¹⁴ Polin Raymond, *La Politique de la solitude*, Éditions Sirey, Paris, 1971, p. 79.

¹⁵ *Ibid.*, p. 159.

Travailler pour Cossery comme pour Rousseau, c'est travailler pour autrui, collaborer, ce qui implique qu'on le domine et qu'on est dominé par lui. Le travail institue et maintient ainsi une dépendance entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent. C'est la fin de la liberté et de l'égalité naturelles, et du bonheur selon la nature¹⁶. Cela dit, Cossery appelle au refus du travail aliénant. C'est ce même propos que l'on trouvera d'un roman à l'autre, illustré et coloré des nuances de la vie. L'esclavage est le seul terme choisi par l'auteur dans toute son œuvre pour qualifier la besogne quotidienne que l'homme s'impose pour vivre, puisque pour Cossery la vie est un choix.

Cossery refuse la société par contrainte qui trouve son expression la plus radicale dans la société des maîtres et des esclaves, qui est la société la plus évidemment artificielle qui soit, puisqu'elle va contre la liberté naturelle de l'homme, contre l'égalité naturelle de l'homme, et même contre l'amour naturel de soi, bref contre tout ce qui est naturel en lui¹⁷. Cette sociabilité dans la servitude est incarnée entre autres par le travail. Le travail est une sorte d'esclavage, abrutissant l'être humain en le dégradant, en lui ôtant sa liberté, sa santé et son bonheur. Non seulement le travail et l'ambition sèment la corruption, mais ils portent un coup fatal aux relations humaines. Dans *La Violence et la dérision*, Karim dit : «[...] dans une usine, on trime comme des bêtes, on n'a pas le temps de parler avec ses compagnons. [...] en prison on a des loisirs, on bavarde pour le plaisir de lier connaissance. C'est drôle, mais une prison est moins sinistre que n'importe quel lieu de travail¹⁸». Le travail va donc pour Cossery, comme pour Rousseau contre la nature et la liberté, car il s'accomplit dans la contrainte, contrainte de la situation, contrainte des hommes¹⁹.

C'est ainsi que le travail est toujours lié dans l'analyse cossérienne comme dans l'analyse rousseauiste, à la servitude, à la misère et au vice²⁰. «L'homme est trop noble pour devoir servir simplement d'instrument à d'autre» disait Rousseau dans la *Nouvelle Héloïse*²¹. Il est essentiellement voué à la méditation qui ennoblit l'esprit contrairement au travail qui détériore «l'âme humaine pour l'avantage des autres²².»

¹⁶ *Ibid.*, p. 9.

¹⁷ *Ibid.*, p. 27.

¹⁸ Cossery Albert, *Œuvres complètes II*, Joëlle Losfeld, Paris, 2005, p. 238.

¹⁹ Polin, *op. cit.*, p. 65.

²⁰ *Idem.*

²¹ Rousseau, *Œuvres complètes II*, Gallimard, Paris, 1964, p. 536.

²² *Ibidem.*

Pour Samantar, le personnage principal d'*Une ambition dans le désert*, croire que le travail est une vertu est la cause des grands maux de ce monde ; la vraie vie n'est pas faite pour le travail, mais pour goûter aux plaisirs qu'elle nous offre. La force motrice des protagonistes cossériens demeure la capacité de profiter des joies modestes de l'existence en l'occurrence : la gaieté, l'amour et la poésie que chacun possède à l'origine et qui tend à disparaître dans la vie quotidienne²³. Cossery n'a-t-il pas affirmé à plusieurs reprises : « J'écris pour que quelqu'un qui vient de me lire n'aille pas travailler le lendemain. » Rousseau pour sa part ne nie pas l'intérêt qu'il accorde à l'oisiveté en affirmant : « La vie active n'a rien qui me tente, je consentirais cent fois plutôt à ne jamais rien faire qu'à faire quelque chose malgré moi ; et j'ai cent fois pensé que je n'aurais pas vécu trop malheureux à la Bastille, n'y étant tenu à rien du tout qu'à rester là²⁴. » Par ses propos, l'auteur du *Contrat social* nous rappelle ainsi Karim et Ossama, personnages cossériens, pour qui la prison était un lieu où l'amusement n'était pas banni.

À travers ses romans Cossery dénonce également les aspects négatifs et dévastateurs d'une civilisation qui soumet l'homme à de multiples contraintes alors que l'homme libre se complaît par nature dans le repos, dans l'oisiveté pure et simple. En effet, dans son roman *Une ambition dans le désert*, la paix dans laquelle vivaient les habitants de Dofa, émanait d'une vie modeste en harmonie avec la nature, où les habitants s'adonnaient à des activités simples, une vie d'où est banni le luxe mais aussi et surtout le démon de « l'économie de consommation²⁵ » lié selon Cossery à « une éthique barbare²⁶ ». Dans leur rythme de vie lent et paisible, c'est à la pêche, à l'agriculture, à l'artisanat que se consacrent les habitants de l'émirat, incarnant ainsi l'image d'un univers presque utopique.

Si l'oisiveté dans la morale courante est unanimement condamnée, aussi bien dans les milieux supérieurs que dans le monde populaire, les héros de Cossery : Gohar dans *Mendiants et Orgueilleux*, Heykal dans *La Violence et la dérision*, Medhat, Teymour et Imtaz dans *Un Complot de saltimbanques*, Samantar dans *Une Ambition dans le désert*, Karamallah dans *Les Couleurs de l'infamie* sont des oisifs qui ne travaillent pas. Ils

²³ Hesse Hermann, *L'Art de l'oisiveté*, Éditions Calmann-Lévy, France, 2002, p. 16.

²⁴ Rousseau, *Œuvres complètes I*, op. cit., p. 1132.

²⁵ Cossery, *Œuvres complètes II*, op. cit., p. 349.

²⁶ *Ibid.*, p. 348.

vivent de quelques rentes maigres ou d'une besogne qui leur rapporte juste l'essentiel pour vivre. C'est un choix qu'ils ont fait comme leur créateur. Les héros cossériens avaient donc l'orgueil de l'indépendance et de la liberté que leur donnait le pouvoir d'utiliser à leur gré le temps dont ils avaient la libre disposition. Rousseau disait : « J'ai un cœur trop sensible à d'autres attachements pour l'être si fort à l'opinion publique ; j'aime trop mon plaisir et mon indépendance pour être esclave de la vanité au point qu'ils supposent²⁷ ».

Si Cossery rejette comme Rousseau toute sorte d'aliénation, il rejette également l'ambition. Une ambition excessive est dévastatrice selon l'auteur, puisqu'elle n'engendre que solitude et malheur. Dans son roman *Une Ambition dans le désert*, l'incroyable ambition de Ben Kadem qui « les menaçait tous d'extermination²⁸ » mit fin à son règne. Ben Kadem a vu son fils mourir en essayant de le tuer, son émirat s'anéantir sous les bombes et avec tant de catastrophes, une solitude mortelle. À cet égard, Jean-Jacques Rousseau disait : « l'enfer du méchant est d'être réduit à vivre seul avec lui-même²⁹. »

Ambition, travail, propriété, richesse sont pour Cossery à la base de l'aliénation de l'homme et sont incompatibles avec le bonheur et la liberté. La philosophie cossérienne où l'oisiveté constitue un pilier majeur, fait prévaloir l'être sur l'avoir. La seule valeur est la vie : l'avoir est un surplus qui peut corrompre l'être. La liberté c'est accepter la vie telle qu'elle est en essayant constamment d'y trouver la possibilité de jouissance. Dans cette vie, le nécessaire suffit bien : désirer ce qu'on peut s'offrir, c'est cheminer vers le bonheur. Le pauvre est toujours celui qui désire plus qu'il ne peut acquérir³⁰. Le rousseauisme de Cossery apparaît une fois de plus affirmant que l'homme oisif rassasié du nécessaire est heureux, d'un bonheur si frugal qu'il ferait le malheur de tout homme civilisé. Ce bonheur se nomme satiété et se ramène à l'indifférence dès que sont satisfaits les besoins les plus élémentaires³¹. Ainsi le bonheur parfait requiert-il l'autosuffisance³².

Si Cossery prêche le dépouillement, il prêche parallèlement le détachement : détachement de tout lien social engendrant des responsabilités

²⁷ Rousseau, *Œuvres complètes I*, op. cit., p. 1130.

²⁸ Cossery, *ibid.*, p. 501.

²⁹ Rousseau, *ibid.*, p. B1124.

³⁰ Onfray Michel, *Cynismes*, Grasset, Paris, 1990, p. 152.

³¹ Polin, op. cit., p. 257.

³² Simha, op. cit., p. 38.

morales ou financières. Il recherchait une liberté sans la moindre contrainte et disait : « je n'ai jamais entretenu quelqu'un. Moi tout seul je vis comme un roi. Je suis invité partout, je peux exiger, réclamer³³... » Les attaches durables pour Cossery n'existent que dans le cadre des relations amicales, aussi la famille figure-t-elle rarement dans ses romans. Rousseau ne favorisait pas à son tour les attaches durables, il disait à cet égard : « J'exerçais sur eux (les hommes) une bienveillance, universelle et parfaitement désintéressée : mais sans former jamais d'attachement particuliers, sans porter le joug d'aucun devoir [...] »³⁴ : expliquant que « la dépendance par rapport aux personnes implique la soumission d'une liberté à d'autres libertés, la perte de toute autonomie, la dégradation de la liberté naturelle et par là de l'humanité dont elle est le principe³⁵ ».

En effet, nos deux écrivains ont vécu sans attaches durables. Tous deux ont vécu un mariage qui n'a pas duré. Vers les années 50, Cossery épousa Monique Chomette, une Française qu'il a rencontrée dans des cours d'art dramatique, un mariage qui dura deux ou trois ans alors que Rousseau épousa en 1768 Thérèse Levasseur, une modeste servante et confiera ses enfants aux « Enfants-Trouvés » (faute de moyens financiers). Pour Cossery comme pour Rousseau également, la femme est un être inférieur, elle représente disait Rousseau « le sexe qui devrait obéir³⁶ ». Il affirme en outre que l'amour n'est qu'illusion passagère : « Et qu'est-ce que le véritable amour lui-même, si ce n'est chimère, mensonge, illusion³⁷ ? » L'amour est donc éphémère, il existe pour procurer uniquement le plaisir.

À l'encontre du mariage, Cossery propose l'union libre, au gré de la fantaisie. Si l'engagement pour la vie est banni de la conception cossérienne du bonheur, le plaisir est au contraire sollicité. Vivre sincèrement et pleinement l'amour pour le plaisir mais jamais pour le mariage. Samantar dans *Une Ambition dans le désert* recherchait donc « des aventures sans histoires », car si l'amour et le plaisir sont importants la liberté est essentielle et si chère que d'être sacrifiée dans une relation durable. Une conviction partagée par Shaat, autre personnage du même roman :

³³ Fenoglio Irène, *Albert Cossery écrivain de langue française et d'expression égyptienne*, Thèse de doctorat, Sorbonne Paris IV, p. 63.

³⁴ Rousseau, *Œuvres complètes I, op. cit.*, p. 1057.

³⁵ Polin, *op. cit.*, p. 8.

³⁶ Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Gallimard, Paris, 1965, p. 79.

³⁷ Rousseau, *Émile, op. cit.*, p. 475.

«J'aime trop ma liberté pour aimer des princesses» déclarait-il à son ami Samantar³⁸.

Si la philosophie cossérienne renie les attaches durables, elle en excepte l'amitié, la seule valeur humaine crédible. L'Autre est une source de joie, mais également la source et la ressource pour une compréhension meilleure et plus critique de soi³⁹. «Il faut toujours chercher autour de soi une personne digne d'être aimée et capable d'aimer. Car une vie privée d'affection et de sympathie est aussi privée de tout agrément⁴⁰», disait ainsi Cicéron. Les personnages de Cossery recherchaient les hommes de leur «race», des hommes vrais. Rares sont les hommes qui méritent l'amitié, rares sont les hommes vrais : «L'homme que j'appelle vrai» disait Rousseau «ne cherche à tromper personne [...], il est aussi fidèle à la vérité qui l'accuse qu'à celle qui l'honore, ce qu'il n'en impose jamais pour son avantage ni pour nuire à son ennemi⁴¹.»

Au terme de notre étude, il s'avère que l'amitié, l'oisiveté, le retour à la vie simple, le refus d'une société corrompue sont des thèmes qui se répètent autant dans l'œuvre de Cossery que dans celle de Jean-Jacques Rousseau, affirmant que le bonheur est avant tout un choix. Sans ambition, sans attaches ni famille, amoureux de la vie : l'homme sera intouchable. Il vivra l'aventure humaine pour sa propre beauté et sans promesse. Rien ne perturbera son bien-être et sa joie de vivre, il vivra «d'amour et d'eau fraîche», sans rien attendre de la vie que la vie elle-même, il vivra en mendiant orgueilleux.

Ranya KAMAR

Université de Nice-Sophia Antipolis

Université d'Helwan – Le Caire

³⁸ Cossery, *Œuvres complètes II, op. cit.*, p. 466.

³⁹ W. Edward Saïd, *Humanisme et démocratie*, Éditions Fayard, 2005, p. 11.

⁴⁰ Cicéron, *L'Amitié*, Les Belles Lettres, Paris, 1996, p. 121.

⁴¹ Rousseau, *Œuvres complètes I, op. cit.*, p. 1031.

DE PARIS À ALGER DANS *ÉMILE ET SOPHIE* OU *LES SOLITAIRES*

Les problématiques présentes dans *Émile et Sophie ou les Solitaires* sont multiples. On y trouve notamment la question de la liberté individuelle qui avait intéressé Jack W. Deaver¹ ainsi que celle de l'oscillation entre attachement et détachement qu'Émile vit au travers de ses expériences, parisienne, algéroise et insulaire ; question traitée plus récemment par Antoine Hatzenberger². Dans *Une grève d'esclave à Alger au XVIIIe siècle*³, Michel Launay propose aux jeunes chercheurs plusieurs pistes de travail à explorer dans cette courte fiction : l'histoire de la grève, l'esclavage, la ville d'Alger... Ces différents thèmes révèlent la richesse d'un texte à la fois court et inachevé. Sa principale caractéristique – qui n'a pas encore été épuisée par les critiques modernes – reste toutefois qu'il s'agit de la suite d'*Émile ou de l'éducation*.

Indéniablement, Rousseau voulait mettre en scène l'« expérimentation » du système éducatif qu'il avait longuement exposé dans son œuvre pédagogique. Michel Launay le rappelle d'ailleurs en citant un mot de Michel Wirz⁴ et Raymond Trousson l'a traité en insistant sur la notion d'« épreuve »⁵. Ce désir de faire suivre le caractère partiellement

¹ Jack W. Deaver, «La liberté individuelle dans 'Émile et Sophie'», *Jean – Jacques Rousseau et son temps. Politique et littérature au XVIII^e siècle*, éd. Michel Launay, Paris, Librairie Nizet, 1969, p. 151-158.

² Antoine Hatzenberger, «Rupture et liberté : la question du nœud social dans Les Solitaires de Rousseau», *Dix-huitième siècle*, n° 41, 2009.

³ Michel Launay, *Une grève d'esclave à Alger au XVIII^e siècle, Émile et Sophie ou les solitaires*, Paris Éditions sociales, 2002.

⁴ « Charles Wirz me semble avoir émis très justement l'hypothèse que Rousseau a très tôt pensé à «faire des *Solitaires* une contre – épreuve de l'*Émile*», à «expérimenter la valeur des principes exposés dans l'*Émile*». Ces expressions de *contre-épreuve* et d'*expérimentation* sont très heureuses, car elles montrent bien qu'il s'agit d'une *œuvre ouverte*. », *Ibid.*, p. 98.

⁵ Raymond Trousson, «Rousseau et le roman de l'épreuve : *Émile et Sophie*», *Hebrew university studies in literature and the arts*, t. 11, n° 3, 1983, p. 18-37.

théorique d'*Émile ou de l'éducation* d'une espèce d'application pratique est d'ailleurs accrédité par le choix du genre, celui de l'épistolaire. Les deux lettres qui composent *Émile et Sophie* se présentent comme une confiance faite par Émile à son ancien précepteur. Une troisième lettre était prévue ; mais Rousseau ne l'a pas rédigée. On en connaît toutefois le contenu grâce au compte-rendu de Bernardin de Saint-Pierre⁶. En outre, la question de l'expérimentation s'articule avec la thématique des lieux. Émile et Sophie quitteront le lieu non défini dans lequel ils goûtaient un bonheur sans nuages pour se rendre à Paris où leur couple sera éprouvé dans son essence même ; puis Émile sera emmené, captif, à Alger. La dernière lettre devait avoir un nouvel et ultime décor ; celui de l'île de Lampédouse, située en Méditerranée entre rives européennes et barbaresques.

Pourquoi ces épreuves et ce cheminement à travers des lieux aussi différents ? C'est grâce aux expériences vécues dans deux villes très éloignées aussi bien géographiquement que culturellement qu'Émile sera définitivement formé. Or, cet achèvement ne pouvait avoir lieu que par la confrontation du jeune couple – jusque là préservé – avec le monde et, pour Émile, avec deux sociétés différentes. Cette confrontation devait faire éprouver à Émile l'envers de ce qu'il avait toujours connu et qu'il annonce dès les premiers mots de sa première lettre, la liberté et le bonheur. Il fera donc l'expérience du malheur à Paris avant de faire celle de la servitude à Alger. Cette ville méditerranéenne est, dans l'œuvre, à mi chemin entre une représentation fidèle et une construction symbolique et sert d'objet à une réflexion sociale, économique et politique.

PARIS

Dans la chronologie de la vie d'adulte et maritale d'Émile et Sophie, le premier lieu qu'il faut évoquer est celui, retiré, préservé, dans lequel le couple – en compagnie de l'ancien précepteur d'Émile et des parents de Sophie – a coulé des jours heureux et a vu la naissance de ses deux enfants, un garçon et une fille. Or, ce lieu est plus particulièrement caractéristique de Sophie comme Clarens était emblématique de Julie. En

⁶ Charles Wirz, «Notes sur Émile et Sophie ou les Solitaires», *Annales de la société Jean – Jacques Rousseau*, 1963 – 1965, t. 36, p. 291 – 303.

effet, elle était « contente et paisible dans sa solitude »⁷. Dans la relation privilégiée que la jeune femme entretient avec un lieu au sein duquel elle a toujours vécu, son époux apparaît comme un élément externe qui devient même perturbateur lorsqu'il la conduit à le quitter : « la retraite où tu l'as trouvée, et où tu devais toujours la laisser ? (...) Est – ce elle qui t'as prié de la tirer de ce lieu fortuné ? (...). C'est toi qui du sein de la paix et de la vertu l'entraînas (...).⁸ » La fin du bonheur goûté dans un lieu symbolisant la vertu de Sophie débute par le départ du précepteur qui quitte cet éden et « abandonne » la petite famille selon les termes d'Émile. Les raisons de ce départ restent inexplicables et semblent inexplicables autrement que par les besoins de la narration. Rousseau paraît même insister sur l'absence de justification qui accompagne cette étape comme s'il interpellait le lecteur sur l'un des buts de son texte, mettre ses personnages à l'épreuve : « Vous paraissiez heureux de mon bonheur ; les tendres caresses de Sophie semblaient flatter votre cœur paternel ; vous nous aimiez, vous vous plaisiez avec nous, et vous nous quit-tâtes !⁹ » Ainsi, pour mettre en œuvre un récit d'expérimentation, il fallait que celui qui représentait pour Émile et pour Sophie une sorte de rempart contre le monde disparaisse afin que les jeunes gens fassent la preuve de la réussite ou de l'échec de leur éducation. En effet, Émile ajoute : « Retraite funeste, qui m'a livré sans retour aux horreurs de mon sort !¹ » Dès lors, les drames s'enchaînent comme si le fait de retirer l'un des éléments – qui est certes déterminant – de l'édifice familial consciencieusement mis en place dès *Émile ou de l'éducation* provoquait l'effondrement de l'ensemble.

Après le départ du mentor, la mort des parents de Sophie est rapidement suivie par celle de sa fille. La douleur de la jeune femme est telle qu'Émile se détermine à lui faire quitter la « solitude » dans laquelle elle vivait et à l'emmener à Paris pour y trouver des ressources susceptibles de la détourner de sa tristesse. Dans un premier temps, pour refléter l'importance du lieu et son pouvoir attractif, la ville est désignée à trois reprises à travers son rang de « capitale »¹¹. Mais, son caractère pernicieux est présent à l'esprit d'Émile qui s'en inquiète : « (...) ce que vous

⁷ Jean- Jacques Rousseau, *Émile et Sophie ou les solitaires*, in *Œuvres complètes*, Bernard Gagnebin et Marcel Raymond éd.s., La Pléiade, 1969, t. IV, p. 896.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*, p. 884.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*, p. 885.

m'aviez dit des grandes villes me faisait trembler¹²». Elle est également dépeinte comme un lieu de perdition, délétère pour la santé morale de ceux qui se livrent à elle : « (...) ce séjour empoisonné (...) »¹³, « ce gouffre de préjugés et de vices »¹⁴, « cette fatale ville »¹⁵, « l'abîme de vices et de misères »¹⁶. Et effectivement, la vie parisienne à laquelle Émile et Sophie se mêlent va corrompre leur couple en assez peu de temps. Les deux personnages, formés pour la vertu et le bonheur, vont se laisser prendre aux séductions trompeuses de la ville et perdre de vue pour un temps leur attachement mutuel avant que Sophie ne se perde tout à fait.

L'aveu qu'elle fait à Émile de son infidélité et de sa grossesse conduit ce dernier à fuir les lieux habités par celle qui provoque en lui une souffrance morale insoutenable. La marche et la course auxquelles le jeune homme se livre dans les rues de Paris consiste également à se fuir lui-même. Puis, il va tourner le dos à la ville et marcher sans cesse jusqu'à trouver un village où il va exercer le métier de menuisier ; c'est le retour vers un cadre plus vertueux. Et, comme cela était prescrit dans l'*Émile*, les exercices physiques et l'occupation artisanale permettent de discipliner le corps qui, une fois épuisé, laisse à l'esprit le loisir de réfléchir raisonnablement. Cet événement apparaît également comme une étape nécessaire dans la formation d'Émile adulte puisque, à la suite de l'expérience de cette douleur « plus qu'humaine », il va faire celle du détachement. Ce dépouillement de toute affection, sur lequel Rousseau revient à cinq reprises¹⁷, s'accompagne de la naissance d'un homme nouveau : « Tous mes attachements étaient rompus ou altérés, tous mes devoirs étaient changés ; je ne tenais plus à rien de la même manière qu'auparavant, je devenais pour ainsi dire un nouvel être. »¹⁸ Émile va bien tenter de combattre sa morale intérieure en excusant Sophie, en s'accusant lui-même ou en invoquant les complaisances de la société à l'égard des mœurs relâchées. Mais il finit par se résoudre à se conformer à sa morale et à ne plus envisager de retourner vivre auprès de Sophie même s'il lui a pardonné. Dès lors, il n'est plus un « citoyen » mais un « homme » qui ne dépend plus d'un lieu précis sur terre comme

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*, p. 896

¹⁷ *Ibid.*, p. 903, 905, 910, 912.

¹⁸ *Ibid.*, p. 899.

si les attachements familiaux et sociaux faisaient seuls le lien avec un lieu déterminé :

Il fallait fuir : c'était là ma grande affaire, et la conséquence de tous mes précédents raisonnements. Mais où fuir ? C'était à cette délibération que j'en étais demeuré, et je n'avais pas vu que rien n'était plus indifférent que le choix du lieu, pourvu que je m'éloignasse.¹⁹

Finalement, Émile fuyant Sophie toujours davantage tourne le dos à son pays. Le lieu vers lequel Rousseau dirige ce nouvel Émile est-il anodin ? Il apparaît, au contraire, qu'il s'agit de lui faire traverser de nouvelles épreuves qui l'aguerriront davantage. En effet, alors qu'Émile – suivant la logique qui le conduit dans le sens opposé de l'endroit où se trouve Sophie – décide de se rendre à Naples à partir de Marseille, des volontés contraires vont le mener à Alger.

ALGER

Dans la deuxième lettre, on retrouve les thématiques du lieu et du détachement. Émile pressent que le navire sur lequel il s'est embarqué comme matelot pour rejoindre Naples ne prend pas la bonne direction ; mais cela lui importe peu tant les lieux où il doit se trouver lui sont devenus indifférents depuis qu'il s'est affranchi de toute affection : « Il ne m'importait guère où que nous fussions²⁰. » On peut considérer que les prémisses de l'expérience algérienne ont lieu sur la Méditerranée qui est à la fois le lieu de passage entre les rives du sud de l'Europe et du nord de l'Afrique et le lieu de transition entre le monde européen et le monde barbaresque. Dans cette zone intermédiaire – zone de non droit – le capitaine, qui a un pouvoir presque absolu sur l'équipage et les passagers, en a abusé : il les a trompés pour les vendre à des corsaires. Émile applique alors une sorte de droit naturel, se rend justice et rend justice à ses compagnons d'infortune. Il juge intérieurement puis exécute le capitaine devant les Barbaresques. Le chef de ces derniers est d'abord tenté de le punir à son tour ; pourtant, il s'abstient et fait preuve de cette « modération » qui frappera tant Émile lorsqu'il la rencontrera de nouveau à Alger.

¹⁹ *Ibid.*, p. 910.

²⁰ *Ibid.*, p. 915.

Ainsi, Alger – en tant qu’ autre lieu emblématique d’ *Émile et Sophie* – est la ville dans laquelle Émile doit faire l’ expérience de la liberté du fond de la servitude après avoir fait celles du malheur et de la souffrance à Paris. La régence algérienne apparaît comme le lieu où un homme, débarrassé de la contingence inhérente à sa condition dans une société européenne et débarrassé de tout attachement familial et social, peut faire l’ expérience de l’ inaliénabilité de sa liberté intérieure :

Oui, mon père, je puis le dire : le temps de ma servitude fut celui de mon règne, et jamais je n’ eus tant d’ autorité sur moi que quand je portai les fers des barbares. (...) Je changeai plusieurs fois de patron : l’ on appelait cela me vendre : comme si jamais on pouvait vendre un homme. On vendait le travail de mes mains ; mais ma volonté, mon entendement, mon être, tout ce par quoi j’ étais moi et non pas un autre ne se vendait assurément pas (...).²¹

Bien plus, Émile s’ était révélé un homme à part entière au moment où il était parvenu à abandonner définitivement tout attachement ; il n’ était plus alors dépendant d’ un lieu et d’ un état particuliers. Libre d’ aller où bon il lui semblait, il n’ était déplacé nulle part. Privé de sa liberté, il se conforme donc sans mal à son nouveau statut d’ esclave. Par contraste, deux chevaliers de Malte, compagnons d’ esclavage d’ Émile, ne peuvent se départir de leurs préjugés de classe. Ils sont « esclaves » de leur origine sociale, de leur éducation, d’ une pratique philosophique étriquée et ne se résolvent qu’ à contrecœur à servir leur maître algérien ; ils sont donc condamnés à rester esclaves ou à mourir. Le plus jeune n’ affirme-t-il pas à Émile qu’ il « sait mourir »²² ? Partant, ils ne peuvent exister et survivre que dans des lieux précis ; ceux qui reconnaissent leur rang et dans lesquels leur savoir et leur philosophie peuvent leur être utiles. Ils illustrent l’ état de citoyen :

Ces deux chevaliers, l’ un jeune et l’ autre vieux, étaient instruits et ne manquaient pas de mérite, dans leur état. Mais ce mérite était perdu dans leur situation présente. (...) Je plaignais ces deux pauvres gens ; ayant renoncé par leur noblesse à leur état d’ hommes, à Alger ils n’ étaient plus rien ; même ils étaient moins que rien. Car parmi les corsaires un corsaire ennemi fait esclave est fort au-dessous du néant.²³

²¹ *Ibid.*, p. 917 - 918.

²² *Ibid.*, p. 919.

²³ *Ibid.*, p. 919.

Ainsi, au-delà de la servilité et après l'espèce de renaissance qu'Émile a vécue en France, il prend conscience de l'incalculable supériorité que son éducation lui a donnée sur les autres hommes. D'ailleurs, ses capacités vont lui permettre de se distinguer lors de l'expérience mi philosophique et mi sociale que Michel Launay a appelée «une grève d'esclave»²⁴.

Face à la cruauté et au comportement déraisonnable du surveillant en charge de faire travailler le groupe d'esclaves auquel il appartient – comportement qui les menace de mort à courte échéance –, Émile fait une nouvelle fois appel au droit naturel et oppose la réponse qui lui semble être la plus appropriée pour tenter de préserver sa vie : cesser de travailler. Pour que cette décision soit plus efficace, il décide de s'associer d'autres esclaves. Il fait donc part de son projet au plus jeune des chevaliers de Malte avec lequel il a été vendu et il lui indique qu'il va également le communiquer à leurs compagnons de misère. Cette décision est mûrement pesée par Émile afin que son initiative ait le plus de chance d'être couronnée de succès. Et une fois de plus, il montre qu'il est un homme qui agit conformément au lieu où il se trouve. Lorsqu'il s'adresse à quelques esclaves pour leur faire part de sa décision, il fait le choix de haranguer uniquement ses compatriotes en français et dans un discours mesuré ; il tente de les convaincre en sollicitant leur raison. Au contraire, le chevalier fait à nouveau la preuve qu'il est incapable de composer avec son statut d'esclave. Il choisit de faire un discours d'orateur destiné à soulever le ressentiment de ses compatriotes, à les persuader en faisant appel à leurs passions. Partant, les esclaves qu'Émile a su rallier à sa cause vont se tenir à leur décision de cesser de travailler malgré les mauvais traitements qu'ils subiront tandis que ceux que le chevalier a persuadés vont rapidement céder sous les coups et reprendre le travail. Toutefois, la résistance d'Émile, du chevalier et de quelques Français va se propager parmi les esclaves et provoquer une grève plus ou moins générale. Or, à la suite de cet épisode, Émile, désigné comme meneur de la grève, va se retrouver en situation de leader représentant l'ensemble des esclaves. Et il aura la possibilité de présenter, au nom de tous, certaines revendications. À travers l'expérience d'Émile, Rousseau a

²⁴ Michel Launay, *Une grève d'esclave à Alger au XVIII^e siècle*, op. cit. Le terme de «grève» pour qualifier l'action entreprise par Émile a précédemment été utilisé par John Stephenson Spink dans «Les premières pages de l'*Emile*», *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 3-4-5, juillet 1953, p. 185-189.

donc choisi de conférer une certaine image à Alger ; celle-ci est-elle fidèle ou est-elle une construction ?

L'IMAGE D'ALGER

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Alger est l'une des régences fondées par les Ottomans en Afrique du Nord. La ville a perdu de sa superbe et de ses richesses engrangées surtout aux XVI^e et XVII^e siècles grâce à la guerre de course²⁵. Cette activité était le fait de la plupart des pays méditerranéens ; mais, pratique déconsidérée, elle était plutôt associée aux populations africaines. Or, le XVIII^e siècle sonne le glas de cette partie particulièrement rentable de l'économie algérienne. Cette dernière est également associée dans l'imaginaire européen à des activités découlant de la course et suscitant le plus de frayeurs et de rejet : la captivité et l'esclavage. Mais là encore, il s'agit d'une réalité qui est en perte de vitesse au XVIII^e siècle puisque l'on sait que les geôles algériennes étaient pratiquement vides au moment de la Révolution. Pourtant, la ville a conservé une mauvaise réputation jusqu'au XIX^e siècle ; la littérature, notamment, a contribué à l'entretenir²⁶. De manière générale, la régence est perçue comme un repère de corsaires, un lieu barbare et effrayant où règnerait une relative anarchie.

L'image que Rousseau choisit de rendre de cette ville dans *Émile et Sophie* est partagée. D'une part, il s'inscrit du côté des auteurs qui voulaient offrir une image plus juste d'Alger et dénoncer ses détracteurs. Il s'agissait, le plus souvent, d'auteurs protestants qui profitaient de ce biais pour attaquer les religieux catholiques à l'origine de l'image très noire conférée aux pays barbaresques et notamment à Alger²⁷. Ainsi, le philosophe oriente sa réflexion principalement sur les aspects sociaux, économiques et politiques de cette ville méditerranéenne et il exclut toute

²⁵ Voir Michel Vergé-Franceschi et Antoine-Marie Graziani éd., *La guerre de course en Méditerranée (1515-1830)*, Paris, PUPS, Ajaccio, Éditions Alain Pazziola, 2000 et plus particulièrement l'article de Daniel Panzac, « La course barbaresque revisitée », p. 27-38.

²⁶ Voir François Moureau, « Pirates barbaresques, récits de voyage et littérature : une peur de l'Âge classique », *Le théâtre des voyages : une scénographie de l'Âge Classique*, Paris, PUPS, 2005, p. 307-321.

²⁷ Ce discours accompagnait celui de dénonciation de l'esclavage dans les colonies européennes du continent américain. Voir Guy Turbet-Delof, *L'Afrique barbaresque dans la littérature française aux XVI^e et XVII^e siècles*, Genève, Droz, 1973 et Denise Brahimi, *Voyageurs français du XVIII^e siècle en Barbarie*, thèse de doctorat, Paris III, 1976.

considération morale ou religieuse. Pourtant, dans le livre, Paris était présentée comme le lieu où la vertu se perdait face au vice et des études sociologiques nous rappellent que la vie urbaine à Alger était fortement structurée par l'Islam²⁸. D'autre part, les quelques indications que le texte donne sur l'esclavage à Alger tendent à peindre un système raisonnable dont la visée est avant tout la rentabilité économique. Au service d'un premier maître, Émile obtient une relative autonomie lorsqu'il fait la preuve de sa dextérité dans le domaine de l'artisanat. Il est alors maintenu dans ce type de travail, moins pénible et plus distrayant que les travaux de force, tant qu'il fait faire des profits à son maître. Une fois revendu, il doit accomplir des tâches pénibles et il est confronté aux excès d'un surveillant déraisonnable et cruel; résistant à cette injustice et à ce comportement contre-productif, désigné comme chef de la sédition, il peut dialoguer avec son maître. Le choix de la parole, l'absence d'une réponse violente et instantanée sont l'indice d'un cadre exceptionnel pour une société esclavagiste :

Je fus frappé de cette modération dans le premier emportement d'un homme âpre au gain menacé de sa ruine, dans un moment où tout maître européen, touché jusqu'au vif pour son intérêt eût commencé, sans vouloir m'entendre, par me condamner à mille tourments.²⁹

Ce type d'attitude était annoncé par l'épisode du bateau sur lequel l'acte de justice d'Émile, tranchant la tête du capitaine coupable de trahison, n'était pas réprimé par le capitaine barbaresque. Il lui avait même valu un traitement plus doux que celui réservé à ses camarades; ce qui signalait la reconnaissance implicite de la légitimité de son geste. De plus, ces comportements sont emblématiques du rôle que Rousseau confère à Alger dans l'expérience de la servitude par Émile. En effet, pour que celle-ci porte ses fruits et ait un sens dans l'achèvement de la formation d'Émile adulte et homme nouveau, il fallait que le personnage ait les moyens de répondre au déraisonnable par la raison, à l'injustice par la justice. C'est pourquoi, la servitude dans l'Alger d'*Émile et Sophie*, loin d'être inexorable, comporte une part de modération et d'équité. D'ailleurs, à travers son texte, Rousseau semble s'adresser directement au lecteur européen pour l'inviter à reconsidérer les idées qu'il peut avoir sur cette société à la

²⁸ Voir Larbi Icheboudene, *Alger. Histoire d'une capitale*, Alger, Casbah Éditions, 2008.

²⁹ *Émile et Sophie*, *op. cit.*, p. 922.

fois voisine méditerranéenne et culturellement éloignée. Le passage du passé de narration au présent de vérité générale est significatif à cet égard :

Je n'éprouvai pas pourtant dans leur servitude toutes les rigueurs que j'en attendais. (...) et je connus que ces noms de Maures et de pirates portaient avec eux des préjugés dont je ne m'étais pas assez défendu. Ils ne sont pas pitoyables mais ils sont justes, et s'il ne faut attendre d'eux ni douceur ni clémence on n'en doit craindre non plus ni caprice ni méchanceté.³⁰

Finalement, ce qui importe, selon le philosophe, c'est que l'humanité et la justice des traitements réservés aux esclaves l'emporte sur l'inhumanité de la situation. Les Algériens n'outrepassent pas leurs droits de maîtres ; ils considèrent leurs esclaves comme une main- d'œuvre et non comme des machines. De fait, ils les traitent avant tout comme des hommes dont les faiblesses sont prises en compte : « Ils veulent qu'on fasse ce qu'on peut faire, mais ils n'exigent rien de plus, et dans leurs châtiments ils ne punissent jamais l'impuissance, mais seulement la mauvaise volonté.³¹ » Pour insister sur la modération du système esclavagiste algérien, Rousseau le compare à trois reprises avec celui que les européens ont mis en place dans leurs colonies américaines ; et cette comparaison se fait au détriment de ces derniers. En effet, ils apparaissent comme des maîtres qui assimilent leurs esclaves à des machines et, surtout, qui n'hésitent pas à se montrer cruels gratuitement niant l'humanité de ceux qu'ils ont asservis. Rousseau condamne cette attitude qui est tout simplement indigne de la nature humaine :

Les nègres seraient trop heureux en Amériques si l'Européen les traitait avec la même équité ; mais comme il ne voit dans ces malheureux que des instruments de travail, sa conduite envers eux dépend uniquement de l'utilité qu'il en tire ; il mesure sa justice par son profit.³²

Si Rousseau présente deux aspects particulièrement décriés de l'économie algérienne – la course et l'esclavage – avec une distance toute

³⁰ *Ibid.*, p. 917-918.

³¹ *Ibid.*, p. 918. A ce propos, Laugier de Tassy avait écrit dans *Histoire du royaume d'Alger*, Amsterdam, 1725 : « Les esclaves [à Alger] ne sont maltraités ni châtiés, que lorsqu'ils manquent gravement à leur devoir. On ne les fait point travailler au-dessus de leurs forces, et même on les ménage de peur de les rendre malades et de les perdre. [...] La justice se rend aussi promptement qu'il se puisse sans écritures, sans frais et sans appel. » Cité par B. Burgelin et Ch. Wirz, Pléiade, t. IV, p. 1727.

³² *Ibid.*

pragmatique, il se montre plus partagé sur les questions sociales et politiques. Ses réflexions sur ces sujets nous sont parvenues grâce à la fin de la deuxième lettre inachevée et au compte-rendu que Bernardin de Saint-Pierre fait de la troisième lettre d'Émile que Rousseau a pensée mais qu'il n'a pas écrite³³.

Devenu l'esclave le plus célèbre d'Alger, Émile est présenté puis offert au Dey d'Alger. L'épisode de la rencontre entre ce dernier et le jeune homme est l'occasion d'un bref tableau social et politique de la ville-régence. Sur un plan social Rousseau semble, d'un côté, reprendre les idées péjoratives véhiculées en Europe sur cette ville ; des idées qui ne correspondent pas à ce qu'en rapportent les récits des voyageurs et les historiens. De l'autre, le philosophe accorde visiblement un certain crédit au système politique algérien. En effet, au sein de la fiction, le Dey est élu par les militaires et par les hommes de loi, par les Turcs aussi bien que par les Maures. Ce qui renvoie à l'idéal républicain du Citoyen de Genève car, dans les faits, seuls les Turcs et les Militaires avaient la possibilité de participer à la vie politique. Quant au personnage du Dey, il est représenté comme un homme gouvernant avec une relative sagesse et apparemment vertueux sur un plan politique. Toutefois, il semble être privé du charisme indispensable pour un homme occupant une telle charge. En revanche, la population est dépeinte comme « indocile et barbare »³⁴ tandis que l'armée serait « inquiète et mutine »³⁵. Ce qui est en contradiction avec l'idée de Rousseau selon laquelle les peuples sont à l'image de leurs gouvernants. Par ailleurs, Alger avait longtemps joui de situations sociales et politiques relativement stables. Des troubles ne commencent à apparaître que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, période de son déclin notamment en raison de l'affaiblissement politique de la gouvernance ottomane et du ralentissement de la course³⁶. De même, il apparaît qu'Alger est envisagée par Rousseau comme un ensemble dans lequel le gouvernement et la société dépendent essentiellement de l'économie de la course ; c'est comme si toutes les ressources de la ville provenaient de cette activité. Par exemple, Rousseau évoque un approvisionnement

³³ Voir Guy Turbet-Delof, « À propos d'Émile et Sophie », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1964, p. 44-59.

³⁴ *Émile et Sophie*, op. cit., p. 924.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Larbi Ichheboudene, *Alger. Histoire d'une capitale*, op. cit., p. 65-75.

en canons qui se serait fait essentiellement par la récupération de ceux pris sur les bateaux européens. Or, on sait qu'Alger avait des industries dans différents domaines et possédait sa propre industrie de fonderie de canons. Sur ce point, Rousseau réemploie donc à une image assez conventionnelle d'Alger. Toutefois, il ressort de son esquisse qu'il valide le modèle algérien qui fonctionnerait parce qu'il y aurait eu une adéquation entre le peuple, le type de gouvernement en place et le type d'économie privilégiée ; en l'occurrence celle de la course³⁷. En outre, il considère – idée qui se retrouve chez d'autres auteurs de son époque – que les gouvernements doivent correspondre aux réalités locales, aux particularités des peuples qu'ils ont à gouverner et qu'il n'y a pas, par conséquent, de modèle politique unique, universel :

Vos espions, votre ordre hiérarchique pour maintenir la tranquillité sont inutiles ; il suffit ici dans une sédition que je me montre seul et tout s'apaise. Chaque pays, chaque nation, a un autre ordre de gouvernement.³⁸

C'est bien la critique des sociétés de classes et des monarchies Européennes que l'on perçoit en filigrane dans cette transcription de Bernardin dont tout laisse à penser qu'elle est fidèle. Ainsi, entre idées communes, idées corrigées et projections, l'image d'Alger dans *Émile et Sophie* est mitigée. Rousseau a visiblement trouvé des ressources dans ce qu'il a lu à propos de cette ville pour aborder la question des rapports sociaux. Quelques éléments choisis dans cette société lui permettaient d'illustrer qu'aucun homme n'est irrémédiablement attaché à l'état dans lequel il naît. Sur le plan économique, elle favorisait la réflexion sur une éthique rendant tolérable une réalité aussi discutable que l'esclavage qui était devenue incontournable dans les économies européennes en raison de leurs colonies. Et sur le plan politique, elle était un moyen de prolonger la réflexion sur l'établissement de modèles politiques en fonction des lieux et des peuples.

³⁷ De ce point de vue, il est intéressant de rappeler que Rousseau prohibe, pour les premiers temps du développement politique et économique, une économie tournée vers la mer dans le cas de la Corse.

³⁸ Michel Launay, *Une grève d'esclave à Alger au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 88.

Émile qui n'a connu que le bonheur depuis son enfance et qui a toujours joui de la liberté sans en prendre pleinement conscience fait l'expérience du malheur à Paris et de la servitude à Alger pour que sa formation soit achevée. Il y a donc opposition entre la ville du Nord – lieu de corruption – et la ville méditerranéenne – lieu d'une certaine modération et d'une possible justice. Mais il y a également complémentarité entre ces deux grandes villes à travers les domaines auxquelles elles sont associées. Paris est le lieu de la mise à l'épreuve de la vie amoureuse, familiale et sociale tandis qu'Alger est celui de la mise à l'épreuve de la liberté et du droit naturel. Parmi les sociétés humaines et essentiellement sur les plans sociaux et politiques, qui sont les seuls aspects de la société algéroise que Rousseau aborde, Alger apparaît comme un lieu où il serait possible de vivre. Toutefois, ce ne semble pas être un lieu propice à la vie familiale ; or, le bonheur n'est pas envisageable sans cela. Finalement, il n'est pas anodin qu'Émile affranchi par le Dey quitte Alger, poursuive son chemin en Afrique pour finalement s'établir sur une île, Lampédouse, à mi chemin entre l'Europe et l'Afrique. Là il rencontrera les deux seuls habitants de l'île, un Espagnol et sa fille qu'il épousera. Et, à l'instar des patriarches, il accueillera Sophie lorsqu'elle parviendra à le retrouver. Ce nouveau bonheur sera, toutefois, de courte durée puisque dès les premières lignes de la première lettre, on apprend qu'Émile est seul et qu'il terminera ses jours seul. *Émile et Sophie ou les Solitaires* représente également un texte intéressant dans l'œuvre de Rousseau par la place et l'image qu'il confère à une ville méditerranéenne et barbaresque. Cette tentative de la part du philosophe de peindre un cadre exotique – peu probante selon Jean-Louis Lecercle³⁹ et en tout cas inhabituelle dans son œuvre – peut expliquer la construction en partie fictive et en partie réaliste qu'il fait d'Alger. Toujours est-il qu'elle témoigne de la volonté de l'auteur du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de conférer une image de tolérance et d'équité à cette ville.

Sonia Cherrad
Université de Guyane

³⁹ Jean-Louis Lecercle, *Rousseau et l'art du roman* (1969), Genève, Slatkine Reprints, 1979, p. 358-359.

III

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, LA MÉDITERRANÉE, LA GRÈCE ET L'ITALIE

LA MÉDITERRANÉE, HORIZON DU DISCOURS DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Il est admis que Rousseau, citoyen de Genève, montagnard, adepte des longues randonnées pédestres, fut le précurseur du romantisme des gouffres et des cascades. L'émerveillement de l'écrivain devant les paysages alpestres, âpres et vertigineux, a donné lieu à des développements très inspirés dans la *Nouvelle Héloïse*, comme la *Lettre 27* de la quatrième partie consacrée à la promenade sur le Lac et autour du Lac de Genève. N'est-ce donc pas étrange et paradoxal de parler d'« horizon méditerranéen » à propos d'une œuvre dont la mer et le soleil sont absents ? En fait, quand il s'agit de morale et de politique, tout le monde sait que le philosophe est sujet à un *tropisme* tout autre que septentrional : son cœur et ses idées penchent du côté de la Méditerranée, berceau des civilisations antiques qu'il révère pour leur sagesse, leur équilibre, leur accord profond avec la Nature. Sparte, Athènes, Rome fournissent au système sa dynamique, ses images, ses exemples : elles constituent la matière même de la réflexion rousseauiste.

Mais la Méditerranée n'est pas qu'une question d'influence culturelle et d'héritage idéologique. La Méditerranée est présente à la fois comme objet dont on parle et comme *lieu d'où l'on parle*, d'où il faut parler, elle fournit à l'auteur une situation d'énonciation, une *scénographie* spécifique, dont les caractéristiques légitiment son propre *dire*, car définir l'espace et le temps à partir desquels se développe l'énonciation est un processus fondateur :

Énonciation par essence menacée, l'œuvre littéraire lie en effet ce qu'elle dit à la mise en place des conditions de légitimation de son propre dire¹.

Dans quelle mesure pouvons-nous dire que Rousseau, quand il s'agit de « parler » aux hommes – son ambition première – de trouver une voix, un ton, un style, susceptibles de captiver ses contemporains et ses lecteurs

¹ Dominique Maingueneau, *Le Contexte de l'œuvre littéraire*, Paris, Dunod, 1993, p. 122.

(plutôt nordiques, eux aussi), investit les bords de la Méditerranée, qu'il invoque le Sud ? Quelles sont les origines de ce dépaysement stratégique ? Les propriétés attachées à la Méditerranée sont-elles récupérables, applicables dans le Nord de l'Europe ?

I. UNE SCÈNE DE PAROLE DÉMOCRATIQUE

Les conditions de la prise de parole, la « scène d'énonciation », qui valident le discours philosophique et politique en l'illustrant et en lui donnant vie, sont calquées sur une certaine idée de la vie quotidienne des hommes au sein des démocraties antiques.

Le système d'énonciation élu par Rousseau d'ouvrage en ouvrage, et même préconisé explicitement par l'auteur, c'est la parole directe, vivante, nous dirions, avec Benveniste, le discours « embrayé », le seul qui donne l'illusion d'un face à face, d'une interaction entre l'émetteur et le récepteur. Certes les autres philosophes des Lumières usent du discours « embrayé », eux aussi, par le biais des lettres, des traités, des dictionnaires, mais Rousseau est le seul à ne jamais admettre d'intermédiaire entre le public et lui-même : il s'exprime à la première personne, rejette la fiction et signe tous ses ouvrages de son nom.

Des premiers *Discours aux Confessions*, il parle aux hommes :

C'est de l'homme que j'ai à parler, et la question que j'examine m'apprend que je vais parler à des hommes, car on n'en propose point de semblables quand on craint d'honorer la vérité²,

précise-t-il dans le *Discours sur l'inégalité*. C'est pour quoi, on ne le lit³ pas, on l'écoute :

Ô Homme, de quelque contrée que tu sois, quelles que soient tes opinions, écoute ; voici ton histoire telle que j'ai cru la lire, non dans les Livres de tes semblables qui sont menteurs, mais dans la Nature qui ne ment jamais⁴.

² *Discours sur l'origine de l'inégalité*, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », III, 1964, p. 131.

³ Rousseau admet difficilement qu'il soit écrivain, tout au plus est-il devenu, par hasard (par la rencontre fortuite de la question de l'Académie de Dijon), auteur malgré lui, par conviction et par altruisme : il y a eu, un jour, urgence, à révéler à ses contemporains égarés par « les fausses opinions des hommes » les grandes vérités qui lui sont apparues dans une illumination, confie-t-il à Malesherbes (*Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », I, 1959, p. 1136).

⁴ *Discours sur l'origine de l'inégalité*, *op. cit.*, p. 133.

Même les *Confessions* supposent un *auditoire* assemblé, spectateur et juge des actions racontées à la première personne :

Être éternel, rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables : qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères⁵.

– *Il parle à la foule*. L'idée d'un public nombreux à toucher, d'une certaine distance physique entre l'émetteur et le récepteur, compte aussi. L'image vient directement de la représentation qu'il donne de la vie publique dans l'Antiquité méditerranéenne :

Chez les Grecs tout ce que le peuple avait à faire il le faisait par lui-même ; il était sans cesse assemblé sur la place. Il habitait un climat doux, il n'était point avide, des esclaves faisaient ses travaux, sa grande affaire était sa liberté⁶.

C'était pareil à Rome, ville fort peuplée où pourtant « il se passait peu de semaines que le peuple romain ne fût assemblé, et même plusieurs fois⁷ » ; en tant que magistrat, en tant que citoyen, il était sollicité pour traiter des affaires et juger certaines causes.

– *Il parle à ciel ouvert*, en plein air, au grand jour, d'une voix claire et sonore, comme, dans l'Antiquité, on déclamaient des vers, on haranguait le peuple :

Hérodote lisait son histoire aux peuples de la Grèce assemblés en plein air et tout retentissait d'applaudissements. Aujourd'hui l'académicien qui lit un mémoire un jour d'assemblée publique est à peine entendu au bout de la salle⁸.

Rousseau revient souvent sur le mode de vie des Anciens, fait d'ouverture sur l'extérieur, et d'échanges et de débats continuels :

Les Anciens passaient presque leur vie en plein air, ou vaquant à leurs affaires, ou réglant celles de l'État sur la place publique, ou se promenant à la campagne, dans des jardins, au bord de la mer, à la pluie, au soleil, et presque toujours tête nue⁹.

⁵ *Les Confessions*, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », I, 1959, p. 5.

⁶ *Du Contrat social*, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », III, 1964, p. 430.

⁷ *Ibid.*, p. 425.

⁸ *Essai sur l'origine des langues*, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », V, 1995, p. 429.

⁹ *Lettre à d'Alembert*, in *Œuvres complètes*, V, *op. cit.*, p. 92.

– *Il parle d’homme à homme*, d’égal à égal. Et non en «représentant» du peuple, car la «souveraineté ne peut être représentée¹⁰», Rousseau ne parle pas en auteur, en professionnel de la parole, mais en simple citoyen, avec les qualités d’un tribun que la loi autorise à parler selon ses convictions, dans l’intérêt commun, lorsque le régime politique le permet. Ce statut est revendiqué dans le Préambule du *Contrat social*; nul besoin d’être prince ou législateur pour écrire sur la politique, nous dit-il; au contraire, la qualité de citoyen donne le droit et le devoir de prendre part aux affaires publiques et de faire entendre sa voix :

Né citoyen d’un État libre, et membre du souverain, quelque faible influence qu’ait ma voix dans les affaires publiques, le droit d’y voter suffit pour m’imposer le devoir de m’en instruire.

Même discordante, surtout discordante, la voix de l’auteur d’*Émile* doit pouvoir également se faire entendre comme toutes les autres :

En exposant avec liberté mon sentiment, j’entends si peu qu’il fasse autorité que j’y joins toujours mes raisons, afin qu’on les pèse et qu’on me juge : mais quoique je ne veuille point m’obstiner à défendre mes idées, je ne me crois pas moins obligé de les proposer¹¹.

Car les maximes d’éducation novatrices, aussi chimériques qu’elles puissent paraître, «sont de celles dont la vérité ou la fausseté importe à connaître, et qui font le bonheur ou le malheur du genre humain¹².»

– *Il s’identifie* à des personnages garants de la qualité de cette parole car symboles de la sagesse antique – Socrate, Fabricius –, ou se transporte dans des situations prestigieuses qui fournissent des *scènes validées*¹³ susceptibles d’inscrire le discours dans des conditions légitimes d’énonciation :

Je me supposerai dans le Lycée d’Athènes, répétant les leçons de mes Maîtres, ayant les Platons et les Xénocrates pour Juges, et le Genre humain pour auditeur¹⁴.

¹⁰ *Du Contrat social*, op. cit., p. 429.

¹¹ *Émile*, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», IV, 1969, p. 242.

¹² *Ibid.*

¹³ Dominique Maingueneau, *Le Contexte de l’œuvre littéraire*, op. cit., p. 125.

¹⁴ *Discours sur l’origine de l’inégalité*, op. cit., p. 133.

– Au final, cette scène de parole met en jeu des compétences oratoires que les Anciens avaient portées au plus haut degré de perfection et que les traités de rhétorique avaient codifiées ; aussi l'éloquence rousseauiste (ce « beau style » où ses détracteurs voient un piège redoutable) est-elle bien plus qu'un ornement, elle est consubstantielle à sa pensée¹⁵. Elle est *nécessaire* comme elle pouvait l'être dans une démocratie de « proximité », à l'image de la république athénienne et de la République de Genève, petit îlot de liberté hélas en voie de dénaturation d'après les *Lettres de la Montagne* :

Dans les anciens temps où la persuasion tenait lieu de force publique l'éloquence était nécessaire. À quoi servirait-elle aujourd'hui que la force publique supplée à la persuasion¹⁶ ?

Et il n'y a pas solution de continuité entre sincérité et éloquence, car l'orateur ne joue jamais que son propre rôle et ne parle jamais qu'en son nom propre, contrairement au comédien qui s'anéantit dans l'être chimérique qu'il représente, comme Rousseau le précise dans la *Lettre à d'Alembert* :

Quand l'orateur se montre, c'est pour parler, et non pour se donner en spectacle ; il ne représente que lui-même, il ne fait que son propre rôle, ne parle qu'en son propre nom, ne dit ou ne doit dire que ce qu'il pense ; l'homme et le personnage étant le même être, il est à sa place ; il est dans le cas de tout autre citoyen qui remplit les fonctions de son état¹⁷.

II. LANGUES ET LIBERTÉ

Il n'est point d'institutions respectueuses de la liberté originelle de l'homme sans l'exercice de la « parole claire et vive » : encore faut-il disposer d'une langue expressive et fidèle aux émotions et aux pensées. Les conditions de la prise de parole ne sont donc pas seules en cause, il en va de la qualité de la langue que l'on parle, et là encore, les réponses sont du côté de la Méditerranée et de son climat privilégié. Car Rousseau fait reposer les caractéristiques de la langue sur des causes physiques : la

¹⁵ Comme l'avait bien vu André Wyss, « L'éloquence est vraiment le nœud de ce débat et deviendra la pierre angulaire de l'édifice auto-apologétique, car elle est un signe que tout le monde reconnaît, mais qui suscite des interprétations radicalement opposées. À ceux pour qui elle est la marque même de sa supercherie, Rousseau doit impérativement démontrer qu'elle est au contraire la marque indélébile qui authentifie son discours ».

¹⁶ *Essai sur l'origine des langues*, *op. cit.*, p. 418.

¹⁷ *Lettre à d'Alembert*, in *Œuvres complètes*, V, *op. cit.*, p. 74.

géographie (climat, répartition des ressources naturelles) conditionne la physiologie humaine (conformation du corps, des organes) et influe sur les spécificités psychologiques.

L'Essai sur l'Origine des langues retrace les étapes de la formation du langage. Que le langage soit une faculté propre à l'homme, qui le distingue des animaux, l'auteur veut bien l'admettre¹⁸, mais il ne pense pas qu'il apparaisse au tout début de l'histoire de l'humanité. D'abord, en effet, les hommes vivent dans des contrées fertiles, sous des cieux cléments, où ils peuvent se passer facilement les uns des autres et où ils se rencontrent peu¹⁹. Des besoins limités, des échanges rares, un « printemps perpétuel sur la terre²⁰ », c'est l'âge d'or de l'humanité. Les gestes suffisent alors à exprimer les besoins élémentaires.

Un cataclysme fait ensuite se rassembler les hommes, se constituer des cités, se former des peuples. De ce regroupement quasi forcé naissent des échanges ; des échanges découlent des passions, et des passions naissent les langues. Et ces langues prennent des formes différentes selon qu'elles naissent sous des climats doux ou rigoureux.

Dans les pays chauds, comme l'Égypte, les modifications géologiques causées par les catastrophes naturelles suscitent des travaux d'irrigation, car les sources sont mal distribuées : c'est aux puits que les hommes et les femmes se rencontrent et que les passions leur arrachent les premiers cris modulés selon les émotions à exprimer et à provoquer (les climats arides se confondent alors avec les climats doux dans le développement de Rousseau). Leurs langues sont constituées de sons (vocaliques), les variations sémantiques sont marquées par des différences d'accents, d'intonations. Elles vont se prêter tout naturellement à la profération des prophéties : dans *L'Essai*, la Méditerranée antique et occidentale laisse provisoirement la place à une Méditerranée élargie à l'Orient, à l'Afrique :

Les ministres des Dieux annonçant les mystères sacrés, les sages donnant des lois aux peuples, les chefs entraînant la multitude doivent parler Arabe ou Persan²¹.

¹⁸ *Essai sur l'origine des langues*, op. cit., p. 379 : « Il paraît encore par les mêmes observations que l'invention de l'art de communiquer nos idées dépend moins des organes qui nous servent à cette communication que d'une faculté propre à l'homme, qui lui fait développer ses organes à cet usage ».

¹⁹ « Leur cabane contenait tous leurs semblables ; un étranger, une bête, un monstre étaient pour eux la même chose : hors eux et leur famille, l'univers entier ne leur était rien » (*Essai sur l'origine des langues*, op. cit., p. 396).

²⁰ *Ibid.*, p. 400.

²¹ *Essai sur l'origine des langues*, op. cit., p. 409.

Les premières paroles sont si proches du chant que les premières traces de l'histoire humaine sont en vers : «Les premières histoires, les premières harangues, les premières lois furent en vers ; la poésie fut trouvée avant la prose²²». Ceux qui, les premiers, cherchèrent à influencer leur auditoire disposaient donc d'une langue naturellement chantante, imagée, enflammée : éloquente. Le pouvoir prodigieux de la langue grecque sur les auditeurs est inimaginable pour des Français de l'époque moderne.

Dans les pays froids, les besoins sont plus pressants que les passions :

Les hommes septentrionaux ne sont pas sans passions, mais ils en ont d'une autre espèce. Celles des pays chauds sont des passions voluptueuses qui tiennent à l'amour et à la mollesse. La nature fait tant pour les habitants qu'ils n'ont presque rien à faire. Pourvu qu'un Asiatique ait des femmes et du repos il est content. Mais dans le Nord où les habitants consomment beaucoup sur un sol ingrat, des hommes soumis à tant de besoins sont faciles à irriter²³.

L'inquiétude, la colère, la pitié inspirent à ces hommes endurants des sonorités plus rudes. Leurs langues sont pleines d'articulations, c'est-à-dire de consonnes.

À l'opposition entre le Nord et le Sud s'ajoute l'opposition entre la langue orale et la langue écrite. Avec les échanges commerciaux, la nécessité de traduire des idées, se développe l'écriture qui décompose la voix en caractères conventionnels et arbitraires. Les langues du Nord se prêteront mieux à l'écriture que les langues du Sud. Difficile, en effet, de transcrire les innombrables nuances correspondant aux multiples sentiments et intentions contenus dans les langues méridionales, orientales.

La langue française souffre d'un double déficit d'accent. D'abord parce qu'elle s'est formée sous l'influence des «barbares du Nord», des envahisseurs qui ont inondé l'Europe (quoique Rousseau rappelle que l'Empereur Julien comparait déjà le parler des Gaulois, les dialectes celtiques, au croisement des corbeaux)²⁴. Tous les mots français peuvent être prononcés à la suite sur le même son de musique sans aucune incidence sur le sens et l'on peut mettre plusieurs airs sur les mêmes paroles²⁵.

²² *Ibid.*, p. 410.

²³ *Ibid.*, p. 408.

²⁴ *Ibid.*, p. 426.

²⁵ *Ibid.*, p. 392.

Ensuite parce que, sous l'influence des mœurs, elle s'écrit plus clairement qu'elle ne se parle. Les échanges de vive voix se raréfient, les livres se répandent, la langue philosophique se perfectionne au détriment de la langue parlée. Les autorités n'ont plus rien à dire au peuple (il n'y a aucune vie politique) et l'éloquence la plus vivante est l'éloquence religieuse des sermons et des oraisons.

III. L'AVENIR DE LA LANGUE

Toute cette réflexion de l'*Essai sur l'origine des langues* est née du désir de démontrer la supériorité de la musique italienne sur la musique française et de donner forme et consistance à la critique de la musique trop intellectuelle du grand Rameau²⁶. Il n'en reste pas moins que l'on a affaire à un véritable « paradoxe pragmatique²⁷ », puisque l'énoncé entre en contradiction avec ce que montre l'énonciation : l'énoncé récuse la validité de la langue utilisée pour le développer, déclarée inapte à la persuasion parce que sans énergie, sans authenticité. De plus, alors que « les langues sont faites pour être parlées, et que l'écriture ne sert que de supplément à la parole²⁸ », Rousseau écrit. Double dénaturation.

Dans son propre discours, il s'efforce d'inscrire l'oralité perdue, de mimer par son éloquence le langage qui délivre les hommes de la servitude, et jusque dans ses *Confessions*, de faire entendre à ses semblables une voix aux accents authentiques²⁹. Ce qui nous renvoie à l'écriture à la première personne, à la légitimation de la rhétorique comme langage

²⁶ Née sous des cieux plus cléments, la langue italienne reste au service des passions qui l'ont engendrée : accentuée, riche de voyelles plus que d'articulations, elle se prête tout naturellement au chant, quand la langue française, non accentuée, coupée des sentiments, n'engendre que bruit et fureur (*La nouvelle Héloïse*, L. 48). Comme la grammaire et l'écriture ont asséché la langue parlée, les règles de la transcription musicale ont peu à peu éloigné la musique et le chant de la mélodie imitatrice des passions, et ce processus de dégradation est en voie d'être parachévé par le système ramiste : « la musique a déjà cessé de parler, bientôt elle ne chantera plus et alors avec tous ses accords et toute son harmonie elle ne fera plus aucun effet sur nous » (*Essai sur l'origine des langues*, op. cit., p. 422).

²⁷ Voir Dominique Maingueneau, *Le Contexte de l'œuvre littéraire*, op. cit., p. 158.

²⁸ *Prononciation*, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », II, 1961, p. 1249.

²⁹ « Écrire l'accent, voilà le paradoxe que Jean-Jacques doit résoudre chaque fois qu'il prend la plume. Sa tâche d'écrivain, sans relâche, est de s'en rendre compte et d'affronter ce paradoxe. », André Wyss, *Jean-Jacques Rousseau, L'Accent de l'écriture*, Neuchâtel, À la Baconnière, 1988, p. 70.

vigoureux et imagé, à la recherche d'une prose musicale, moins variée dans son vocabulaire que dans ses rythmes et ses accents.

Comme, pour Rousseau, tout se tient, on trouve, au sein de son projet éducatif, une défense de la langue par la pratique de la parole vive. Si, dans les sociétés modernes, et notamment en France, on marmonne, on chuchote plus qu'on ne parle, et que vivre en ville, le plus souvent enfermé, contribue à atrophier les organes de la parole, il soutient que les petits paysans savent se faire comprendre :

Une paysanne n'est pas sans cesse autour de son enfant, il est forcé d'apprendre à dire très nettement et très haut ce qu'il a besoin de lui faire entendre. Aux champs les enfants épars, éloignés du père, de la mère et des autres enfants s'exercent à se faire entendre à distance et à mesurer la force de la voix sur l'intervalle qui les sépare de ceux dont ils veulent être entendus³⁰.

C'est la raison pour laquelle il faut élever Émile à la campagne. Et, d'une manière générale, admettre que le renouveau social et politique passe par le repeuplement des campagnes. D'où l'apologie de la simplicité des mœurs champêtres dans la *Nouvelle Héloïse*. D'où le principe de favoriser l'agriculture dans le *Projet de Constitution pour la Corse* :

J'entends une constitution qui porte un peuple à s'étendre sur toute la surface de son territoire, à s'y fixer, à le cultiver dans tous ses points, à aimer la vie champêtre, les travaux qui s'y rapportent, à y trouver si bien le nécessaire et les agréments de la vie qu'il ne désire pas en sortir³¹.

La république si souvent vantée fait-elle partie du programme du citoyen ? Le régime démocratique, si propice au maintien de l'énergie de la langue et des échanges animés, ne convient pas à de grandes nations, mais à de tout petits États, à ceux où le peuple est facile à rassembler et où règne une grande simplicité de mœurs et une grande égalité entre les fortunes (*Contrat social*, Livre III, Chapitre V). Comme la République de Genève, pourtant menacée de basculer dans un régime plus ou moins autoritaire, d'après les *Lettres de la Montagne*.

Plus étonnant, quand il envisage les gouvernements les plus appropriés aux différents pays, Rousseau propose une répartition tributaire de

³⁰ *Émile*, op. cit., p. 295.

³¹ *Projet de Constitution pour la Corse*, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », III, 1964, p. 904.

l'opulence des États: «la monarchie ne convient qu'aux nations opulentes, l'Aristocratie aux États médiocres en richesse ainsi qu'en grandeur, et la démocratie aux États petits et pauvres.» Ce qui le conduit à proposer le paradoxe suivant :

Quand tout le Midi serait couvert de Républiques et tout le Nord d'États despotiques, il n'en serait pas moins vrai que par l'effet du climat le despotisme convient aux pays chauds, la barbarie aux pays froids, et la bonne politie aux régions intermédiaires³².

La bonne politie, c'est le régime démocratique ou aristocratique (électif). En fin de compte, plus on va vers le Nord, plus la démocratie, née dans le Sud, devrait convenir. N'est-ce pas une façon voilée de déclarer que le régime démocratique est applicable à l'Europe, donc substituable aux monarchies ?

En conclusion, la Méditerranée est plus un concept, un horizon lointain, mouvant, qu'un lieu stable et homogène, au plan géographique (le Sud comprend la Chine, parfois), et historique. Elle alimente la paratopie fondamentale de l'énonciateur à partir de laquelle se construit toute œuvre littéraire, ce lieu autre, sans territoire. Elle dote l'énoncé philosophique d'une situation d'énonciation spécifique, mi-réelle, mi-imaginaire, et extrait le *Discours* de son lieu effectif (la France des années 1750-1770) pour l'ancrer dans un lieu affectif, celui de l'Origine – de la civilisation, de l'humanité, de la démocratie, du langage. Ce flou permet à l'auteur de naviguer, sans trop heurter la vraisemblance, des bords de la Méditerranée aux rives du Lac de Genève, de la mer à la montagne, des places publiques bruissantes de mots et de débats passionnés aux campagnes paisibles et silencieuses.

Isabelle CHANTELOUBE
Université de Lyon 3

³² *Du Contrat social, op. cit.*, p. 416.

LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE DANS L'ŒUVRE DE ROUSSEAU OU L'ÉDIFICATION D'UN CONTRE-MODÈLE

Rousseau avait la passion de l'Antiquité. Il y revient sans cesse, à propos de n'importe quel sujet. De sa première œuvre à ses derniers manuscrits, du *Discours sur les sciences et les arts* aux *Rêveries du Promeneur solitaire*, l'ombre des hommes illustres de l'Antiquité, philosophes, législateurs et hommes d'État ne cesse de s'étendre et de modeler sa pensée. Deux illustres cités en particulier lui serviront de modèles constants de valeur et de vertu : il s'agit de Rome et de Sparte. Le rapport de Rousseau à ces deux fameuses républiques antiques a été maintes fois étudié, et a donné lieu à de nombreuses analyses sur ses conceptions historiques et politiques. Pourtant, si riche que soit le rapport de Rousseau à cette période de l'histoire humaine, une intrigante lacune apparaît dès lors que l'on tourne son regard vers la plus brillante de toutes les cités de la Méditerranée antique : si étonnant que cela puisse paraître, Rousseau ne consacre presque aucun développement, à peine quelques lignes éparses dans toute son œuvre, à la ville d'Athènes. L'auteur d'*Émile* connaissait pourtant parfaitement la cité de Périclès, ses grands hommes à travers l'œuvre de son cher Plutarque, et ses philosophes qu'il cite très fréquemment, en particulier Socrate et Platon. Mais à propos d'Athènes elle-même, de sa constitution, de ses mœurs, de son génie, rien, ou presque, et les quelques allusions qu'il lui consacre sont toujours de nature péjorative.

Comment expliquer un tel traitement ? L'hypothèse de l'ignorance, on l'a dit, doit être écartée. S'agit-il alors d'une incompréhension, de préjugés ? La critique des arts et des lettres, traditionnelle chez Rousseau, ne suffit pas à expliquer une telle mise à l'écart. D'autres causes entrent en jeu : tout d'abord, la conception que Rousseau se faisait de l'Antiquité en général, et le rôle qu'il entendait lui faire jouer dans sa stratégie argumentative. De manière plus décisive encore, c'est le modèle économique athénien, lui-même lié à la situation géographique de la cité et à son développement en matière de communication, qui justifie la condamna-

tion de Rousseau. Ainsi, derrière les silences de Jean-Jacques à propos d'Athènes, c'est en réalité tout le champ de sa pensée anthropologique et sociale qui se manifeste, en creux.

I. LA CITÉ DES ARTS ET DES LETTRES

La critique explicite du citoyen de Genève à l'égard d'Athènes porte sur la prédominance qu'elle a choisi d'accorder aux lettres et aux beaux-arts, prédominance qui lui a permis de s'illustrer dans tout le monde hellénique. C'est cette inclination qui est condamnée par Rousseau dans le *Discours sur les sciences et les arts*, et qu'il oppose notamment à l'idéal spartiate, dirigé non pas vers l'agrément et le raffinement, mais vers l'essence même des choses :

Athènes devint le séjour de la politesse et du bon goût, le pays des orateurs et des philosophes : l'élégance des bâtiments y répondait à celle du langage. [...] C'est d'Athènes que sont sortis ces ouvrages surprenants qui serviront de modèle dans tous les âges corrompus. Le tableau de Lacédémone est moins brillant. Là, disaient les autres peuples, les hommes naissent vertueux, et l'air même du pays semble inspirer la vertu. Il ne nous reste de ses habitants que la mémoire de leurs actions héroïques¹.

Par la suite, dans toute l'œuvre de Jean-Jacques, le nom d'Athènes restera indissolublement attaché à la culture des lettres. Dans le *Contrat social* par exemple, énumérant les principales civilisations antiques et leur domaine de prédilection, il établit la liste suivante :

C'est ainsi qu'autrefois les Hébreux, et récemment les Arabes, ont eu pour principal objet la religion, les Athéniens les lettres, Carthage et Tyr le commerce, Rhodes la marine, Sparte la guerre, et Rome la vertu².

Athènes et le goût des belles-lettres sont englobés dans une même condamnation par Rousseau. C'est que, pour lui, la décadence et la chute finale de la cité de Solon, vaincue par Sparte en 404 au terme de la guerre du Péloponnèse, est la conséquence d'une corruption généralisée, corruption en grande partie causée par le gaspillage de toutes les forces vives de

¹ Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts*, [1750], in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », III, 1964, (1750), p. 12-13.

² Rousseau, *Du Contrat social*, [1762], in *Œuvres complètes*, III, *op. cit.*, p. 393.

la société dans la pratique excessive des discours, des sophismes et des représentations théâtrales. L'opulence d'Athènes durant le siècle de Périclès aura finalement entraîné sa chute, puisqu'en laissant aux Athéniens tout le loisir de cultiver les arts et les lettres, elle a ouvert la porte à tous les facteurs de dissolution qui peuvent affecter un État :

Le goût des lettres naît de l'oisiveté et la nourrit, de sorte que la culture annonce chez un peuple un commencement de corruption et l'achève très promptement. Outre l'oisiveté, les arts libéraux annoncent encore l'inégalité des fortunes, le goût des petites choses et l'introduction du luxe, trois sources dont les vices découlent à grands flots dans la société³.

Telle est donc la position explicitement revendiquée de Rousseau à l'égard d'Athènes. Elle est en parfaite cohérence avec le reste de sa pensée et correspond à l'image traditionnellement renvoyée par le philosophe de Genève. Mais les réserves de Rousseau à l'égard d'Athènes excèdent en réalité le strict cadre de ces griefs affichés. Ces réserves puisent leur source dans la conception générale que Rousseau se faisait de l'Antiquité, et dans le rôle qu'il lui faisait jouer dans son argumentation.

II. UNE CITÉ MALADE

Pour bien saisir la spécificité de la cité athénienne dans la pensée de Rousseau, il faut tout d'abord comprendre la place qu'il accordait à l'Antiquité gréco-latine dans son ensemble par rapport aux époques ultérieures, et notamment à la sienne. L'Antiquité, pour Rousseau, est un idéal. Idéal de vertu avant tout, incarné par les «hommes illustres» de Plutarque, en comparaison desquels ses contemporains font pâle figure :

Quand on lit l'histoire ancienne, on se croit transporté dans un autre univers et parmi d'autres êtres. Qu'ont de commun les Français, les Anglais, les Russes, avec les Romains et les Grecs ? Rien presque que la figure. Les fortes âmes de ceux-ci paraissent aux autres des exagérations de l'histoire. Comment eux qui se sentent si petits penseraient-ils qu'il y ait eu de si grands hommes ? Ils existèrent pourtant, et c'étaient des humains comme nous. Qu'est-ce qui nous empêche d'être des hommes comme eux⁴ ?

³ Rousseau, *Fragments politiques*, in *Œuvres complètes*, III, *op. cit.*, p. 556.

⁴ Rousseau, *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, [1771], in *Œuvres complètes*, III, *op. cit.*, p. 956.

Rousseau est si pénétré de la supériorité des Anciens sur les Modernes qu'il y revient dès que le sujet le permet, en ne perdant jamais l'occasion de flétrir son époque :

Apprenons s'il se peut à nos contemporains qu'un temps a été qu'il existait des hommes et déplorons le malheur et la honte de notre siècle en nous voyant forcés de les chercher si loin de nous⁵.

Ce qui caractérise l'Antiquité, pour Rousseau, c'est la santé. Plus proches de la terre, passant la majeure partie de leur temps en plein air, consommant leurs forces dans des activités physiques plutôt que dans l'oïveté et la médisance, les Grecs et les Romains menaient une vie saine, conforme aux injonctions de la nature. Deux cités en particulier ont illustré cet idéal de tempérance et de longévité, toujours les mêmes : « Si Sparte et Rome ont péri, quel État peut espérer de durer toujours ?⁶ »

Dans ce contexte, Athènes apparaît comme une exception, un contre-exemple. Ce qui revient sans cesse dans le vocabulaire de Rousseau à l'égard d'Athènes, c'est le champ lexical de la maladie. Cette maladie est pour ainsi dire originelle, puisque le législateur emblématique de la cité, Solon, œuvrait déjà contre elle, près d'un siècle avant le raffinement et l'opulence de l'époque de Périclès :

Quand le mal est incurable, le médecin applique des palliatifs, et proportionne les remèdes, moins aux besoins qu'au tempérament du malade. C'est aux sages législateurs d'imiter sa prudence ; et, ne pouvant plus approprier aux peuples malades la plus excellente police, de leur donner du moins, comme Solon, la meilleure qu'ils puissent comporter⁷.

Dès lors, on comprend mieux pourquoi le nom d'Athènes est si rare dans l'œuvre de Rousseau. C'est que la capitale de l'Attique ne correspond pas à l'idée générale qu'il se faisait de l'Antiquité et ne pouvait guère être exploitée, comme Rome ou Sparte, à des fins argumentatives, pour démontrer la supériorité des Anciens. Les Athéniens, amateurs de spectacles et de bons mots, étaient en quelque sorte des modernes avant l'heure ; leur frivolité rappelle à Jean-Jacques le traitement qu'il eut à subir dans les salons parisiens : « Les Athéniens applaudissaient aux

⁵ *Fragments politiques, op. cit.*, p. 545.

⁶ *Du Contrat social, op. cit.*, p. 424.

⁷ Rousseau, *Observations de Jean-Jacques Rousseau, de Genève. Sur la Réponse qui a été faite à son Discours*, [1751], in *Œuvres complètes*, III, *op. cit.*, p. 83.

impiétés d'Aristophane et firent mourir Socrate⁸. » Cette assimilation de Rousseau à Socrate, le juste dans une cité pervertie et persécutrice, est d'ailleurs explicite : « Il en a coûté la vie à Socrate pour avoir dit précisément les mêmes choses que moi⁹. »

Il importe donc de replacer le silence de Rousseau à l'égard d'Athènes dans une conception générale de l'Antiquité. Ce n'est pas tant parce qu'il condamne la culture et les mœurs des Athéniens que Rousseau s'épanche si peu à leur sujet, mais c'est parce qu'il admire plus que tout les qualités viriles, l'endurance, en un mot la santé des Romains et des Spartiates, qu'il les convoque si souvent à l'appui de ses thèses.

III. OUVERTURE ET COMMUNICATION : LES CAUSES DU MAL

Athènes est donc pour Rousseau une cité malade. Mais quelles sont les causes de cette maladie ? Fidèle lecteur de Montesquieu, Rousseau ne croit pas qu'un peuple puisse développer ses caractéristiques indépendamment des déterminations géographiques auxquelles il est soumis. Or, ce qui a présidé au développement d'Athènes, et ce qui la distinguait de Sparte, c'est la proximité de la mer :

Athènes eût dû vaincre par toutes sortes de raisons. Elle était plus grande et beaucoup plus peuplée que Lacédémone ; elle avait de grands revenus et plusieurs peuples étaient ses tributaires ; Sparte n'avait rien de tout cela. Athènes surtout par sa position avait un avantage dont Sparte était privée, qui la mit en état de désoler plusieurs fois le Péloponnèse, et qui devait seul lui assurer l'empire de la Grèce. C'était un port vaste et commode ; c'était une marine formidable dont elle était redevable à la prévoyance de ce rustre de Thémistocle qui ne savait pas jouer de la flûte¹⁰.

La dimension maritime de la cité de Périclès, qui a permis durant plusieurs décennies son hégémonie sur une grande partie de la Grèce, serait-elle également à l'origine de sa chute ? Il est éclairant de convoquer ici l'opinion du plus fameux philosophe athénien, que Rousseau appréciait particulièrement et dont on peut distinguer de nombreuses

⁸ Rousseau, *Lettres écrites de la montagne*, [1764], in *Œuvres complètes*, III, *op. cit.*, p. 797.

⁹ Rousseau, *Dernière réponse de J.-J. Rousseau, de Genève*, [1752], in *Œuvres complètes*, III, *op. cit.*, p. 73.

¹⁰ *Dernière réponse de J.-J. Rousseau, de Genève, op. cit.*, p. 83.

réminiscences à travers son œuvre, à savoir Platon qui, dans *Les Lois*, soutient, à propos de la cité, la thèse suivante :

Si elle devait être au bord de la mer, avec de bons ports, et non pas fertile en toute sorte de produits mais dépourvue de plusieurs, il lui faudrait un grand sauveur et des législateurs divins pour qu'elle n'eût pas, avec une telle situation, bien des habitudes aussi mauvaises que raffinées¹¹.

C'est que, pour l'auteur de *La République*, lui aussi contempteur de la démocratie athénienne et admirateur de Sparte, les échanges multipliés avec l'extérieur qui découlent du commerce maritime sont davantage pour la cité une source de déséquilibre et de corruption que d'épanouissement :

La proximité de la mer, pour un pays, agrément la vie de tous les jours, mais au fond, c'est un voisinage bien saumâtre et dissolvant ; en l'inféctant de commerce et de trafic au détail, en implantant dans les âmes des mœurs instables et malhonnêtes, elle enlève à la cité la confiance amicale en elle-même et dans les autres hommes également¹².

Rousseau aurait-il souscrit à un tel tableau ? En tout cas, lorsqu'il se livre à l'éloge de Genève dans la *Dédicace* du *Discours sur l'origine de l'inégalité*, il se félicite de l'isolement géographique de sa cité natale, lequel, à l'instar de Sparte, l'a amenée à privilégier le soin de sa propre autonomie sur la volonté de fonder d'éphémères empires :

J'aurais voulu me choisir une patrie détournée, par une heureuse impuissance, du féroce amour des conquêtes, et garantie, par une position encore plus heureuse, de la crainte de devenir elle-même la conquête d'un autre État¹³.

Pour Rousseau tout comme pour Platon, la mer représente un principe de dissolution pour une cité. La prospérité qu'elle apporte est délétère. Seule une société repliée sur elle-même, préservée des vices et des tentations venus de l'extérieur, peut mener un mode de vie véritablement sain, comme Rousseau le rappelle dans le *Contrat social* :

¹¹ Platon, *Les Lois*, in *Œuvres complètes*, Paris, Les Belles Lettres, XI, 1965, p. 49.

¹² *Ibid.*, p. 49.

¹³ Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, [1755], in *Œuvres complètes*, III, *op. cit.*, p. 113.

Occupez-vous des rivages étendus et commodes, couvrez la mer de vaisseaux, cultivez le commerce et la navigation, vous aurez une existence brillante et courte. La mer ne baigne-t-elle sur vos côtes que des rochers presque inaccessibles ? restez barbares et ichthyophages ; vous en vivrez plus tranquilles, meilleurs peut-être, et sûrement plus heureux¹⁴.

La critique de Rousseau à l'égard d'Athènes n'est donc pas, fondamentalement, de nature culturelle ou même morale, mais bien de nature économique. Le goût des lettres et des arts n'est que la conséquence du loisir qui règne dans une société prospère, qui tire des revenus excessifs de ses échanges commerciaux : « Le goût des lettres naît de l'oisiveté et la nourrit¹⁵. » On peut relever ici à quel point la critique de Rousseau conserve toute son actualité : ce qui a perdu Athènes, c'est le passage d'une économie de production, basée sur l'assouvissement des besoins premiers de l'individu, à une économie que nous qualifierions aujourd'hui de « tertiaire », fondée essentiellement sur les échanges commerciaux et la finance. En « délocalisant » sa production, Athènes a remplacé le soin des activités fondamentales, nécessaires, au premier rang desquelles l'agriculture, par celui des intérêts financiers. Dès lors, tous les instincts naturels sont viciés, le goût du labeur fait place à l'indolence et à la passivité, la cité n'est plus maîtresse de son propre destin :

C'est le tracas du commerce et des arts, c'est l'avidité du gain, c'est la mollesse et l'amour des commodités, qui changent les services personnels en argent. [...] Donnez de l'argent, et bientôt vous aurez des fers. Ce mot de finance est un mot d'esclave, il est inconnu dans la cité. Dans un pays vraiment libre, les citoyens font tout avec leurs bras, et rien avec de l'argent¹⁶.

Contrairement à une idée reçue, ce ne sont donc pas seulement les arts et les lettres qui sont en cause dans le déclin et la chute d'Athènes, et Rousseau se montre sur cette question, comme sur toutes les autres, un penseur de la totalité. Si Rousseau n'a pas consacré à Athènes autant de pages qu'à Sparte ou à Rome, le cas de la cité de Périclès est néanmoins traité de manière exhaustive dans son œuvre : il suffit juste au lecteur attentif de rassembler ici et là les données complémentaires du problème.

¹⁴ *Du Contrat social, op. cit.*, p. 392-393.

¹⁵ *Fragments politiques, op. cit.*, p. 556.

¹⁶ *Du Contrat social, op. cit.*, p. 429.

Pour conclure, il est donc possible d'éclairer d'un jour assez fidèle la nature des rapports entre Rousseau et l'État athénien. Son silence à son égard n'est pas le fruit de l'indifférence, encore moins de l'ignorance, mais tient à la fonction même des références à l'Antiquité dans ses écrits : Jean-Jacques invoque les Anciens pour présenter à ses contemporains l'image d'hommes sains, d'«hommes véritables», or les Athéniens étaient, dès l'origine, un peuple malade, corrompu. Pour disséminée qu'elle soit à travers son œuvre, la critique d'Athènes, souvent implicite, n'en est pas moins parfaitement cohérente. Le goût des lettres n'est pas la cause de la corruption de la cité, il n'en est qu'un des symptômes. La cause fondamentale de la déliquescence athénienne réside dans son orientation économique, dans le choix, dû à la proximité de la mer, de s'en remettre au commerce et à la finance pour assurer sa subsistance plutôt qu'aux seules activités propres à garantir l'indépendance d'une cité, à savoir l'agriculture, l'artisanat et la guerre. Il n'y a donc pas eu de malentendu entre Rousseau et Athènes, mais l'expression d'une philosophie existentielle que l'on retrouve aussi bien dans *Les Confessions* : le choix toujours réaffirmé de l'autonomie et de la tempérance plutôt que celui de la renommée et de l'éclat.

Jérôme BOTTGEN

Université de Nice-Sophia Antipolis – CTEL

«TELS ÉTAIENT CES ILLUSTRÉS ROMAINS». ROUSSEAU LECTEUR DE CICÉRON

La culture latine est présente de manière très diverse dans les œuvres de Jean-Jacques Rousseau. L'on y trouve ainsi maintes citations, dans la lettre du texte, d'auteurs aussi divers que Cicéron, Horace, Quintilien, Virgile, Sénèque, ce qui ne laisse pas d'étonner lorsque l'on se réfère à ce que Rousseau dit de la langue latine. En effet, dans les *Confessions*, il avoue dans un premier temps qu'il était «destiné à rapprendre souvent le latin et à ne le savoir jamais¹.» Dans l'*Émile*, il blâme le latin de ces maîtres qui cachent leur inaptitude en imitant ce qu'on trouve dans les livres, et en parlant des langues mortes «dont il n'y a plus de juge qu'on ne puisse récuser².» Les enfants croient ainsi parler latin, mais «qui est-ce qui viendra les contredire³ ?» demande Rousseau. Ce n'est qu'au Livre quatrième du traité d'éducation que la culture latine entre dans le programme pédagogique que le gouverneur d'Émile destine à son élève. Pour autant, l'usage de la langue importe moins, écrit Rousseau, que «l'étude des langues [qui] mène à la grammaire générale. Il faut apprendre le latin pour bien savoir le français ; il faut étudier et comparer l'un et l'autre pour entendre les règles de l'art de parler⁴.» La perspective, ici, n'est plus celle de l'éducation négative. Émile est sorti de l'enfance. Que doit-il connaître et comment apprendre ? À la fin du Livre Quatrième, il approche «du dernier acte de la jeunesse⁵». Le tumulte de la dissipation propre à cet âge oblige alors le gouverneur à ménager de ces «entretiens utiles» qui rendront le jeune homme sensible aux beautés de l'éloquence et de la diction. Mais surtout, les auteurs latins permettront de l'orienter vers «une certaine simplicité de goût qui va au cœur, et qui

¹ Rousseau, *Les Confessions*, Livre troisième, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», I, 1959, p. 139-140.

² *Émile ou de l'éducation*, Livre deuxième, édition établie par André Charrak, Paris, GF, 2009, p. 152.

³ *Ibid.* p. 152.

⁴ *Ibid.* p. 496.

⁵ *Ibid.* p. 515.

ne se trouve que dans les écrits des Anciens⁶.» C'est donc moins la pratique de la langue que vise ici Rousseau que les valeurs qu'elle transmet ; et si, finalement, parler latin est définitivement une chose vaine pour le pédagogue d'Émile, la lecture des auteurs et l'imprégnation de leurs valeurs sont en revanche acquises, pour Émile comme pour le Rousseau des *Confessions* : « à force de temps et d'exercice », écrit-il, « je suis parvenu à lire assez couramment les auteurs latins⁷. »

Notre propos n'est pas de faire la généalogie des lectures des Anciens que Rousseau a pu faire⁸, mais de tenter de saisir quelles influences la lecture de Cicéron a pu exercer sur sa pensée, quelle présence elle occupe dans le corpus rousseauiste, et plus spécifiquement dans *Émile ou de l'éducation*. Certes, le nom de Cicéron n'est pas si souvent cité sous la plume de Rousseau, mais les œuvres du grand orateur et du grand politique peuvent être retrouvées dans l'*Émile* en suivant trois chemins :

- celui de Rome, qui apparaît comme une figure, chez Rousseau, de la réception des écrits cicéroniens ;
- celui du texte, à travers une citation des *Tusculanes* comme fondement d'une éthique de la prudence dans l'*Émile* ;
- celui de la vertu, et plus spécifiquement du courage, dans lequel héroïsme romain et sagesse stoïcienne se rencontrent.

ROME, UNE FIGURE DE LA RÉCEPTION DES ÉCRITS CICÉRONIENS

Les sujets communs entre Cicéron et Rousseau sont légion : la politique, le rôle de l'État et du citoyen, la justice, la vie champêtre ou la morale. Rome y apparaît comme une figure qui contient de manière significative toutes ces thématiques. La Ville est en effet maintes fois évoquée dans toute l'œuvre de Rousseau. Sur le plan politique, elle fait l'objet d'un éloge, elle est un référent, un point de comparaison ; la grandeur de ses institutions et de ceux qui les incarnent contraste avec la situation politique contemporaine de Rousseau. La comparaison entre les cours d'Europe du dix-huitième siècle et Rome se fait à l'avantage de cette dernière : « S'il y a plus de ruse dans une cour, il y a plus de sagesse dans un sénat⁹ », écrit-il dans le *Contrat social*, pour ne citer que cet exemple.

⁶ *Ibid.* p. 496.

⁷ Les confessions, Livre sixième, *op. cit.*, p. 303.

⁸ Voir à ce sujet Yves Touchefeu, *L'Antiquité et le christianisme dans la pensée de J.-J. Rousseau*, Oxford, Voltaire foundation, 1999.

⁹ *Du Contrat social*, Livre III, chapitre 6, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », III, 1964, p. 277.

Déjà, dès le *Discours sur les sciences et les arts*, Rome reçoit tous les qualificatifs, du fait de sa grandeur et de son déclin que Rousseau embrasse dans un même mouvement. Ainsi, Rome, «jadis [...] temple de la vertu», devient ensuite le «théâtre du crime, l'opprobre des nations et le jouet des barbares¹⁰». Et si elle est qualifiée de «capitale du monde», de «métropole de l'empire d'Orient», «d'asile des sciences et des arts», c'est pour mieux souligner une grandeur qu'elle perdra parce que l'on donna la veille de sa chute, à l'un de ses citoyens, le titre d'arbitre du bon goût. Dans la *Lettre à d'Alembert*, la critique du théâtre est d'ailleurs explicitement placée sous l'égide de Cicéron : «Cicéron, dans le livre *De l'orateur*, écrit Rousseau, appelle histrions les deux plus grands acteurs qu'ait jamais connus Rome¹¹».

Dès 1750, Rome joue donc un personnage complexe. En effet, Rousseau l'évoque tantôt pour légitimer sa méfiance à l'égard des arts, et tantôt pour l'ériger en modèle de vertu, mais seulement, écrit-il, «dans les temps de sa pauvreté et de son ignorance¹².» Elle a ainsi ce point commun avec l'enfance d'être exempte de vice, tant qu'elle n'est pas asservie par le joug de l'opinion ni par un savoir pernicieux dont l'éducateur d'Émile sera le contempteur. Rome fut perdue lorsqu'elle «se remplit de philosophes et d'orateurs», lorsque fut négligée la discipline militaire, lorsque l'agriculture fut méprisée, la patrie oubliée, et que les sectes firent leur apparition¹³. Mais Rome, dans l'œuvre de Rousseau, est plus qu'une ville, plus qu'un modèle antique. Figure de toutes les vertus mais aussi de toutes les déchéances, Rome est une «face pompeuse» écrit encore Rousseau (dans le *Discours sur les sciences et les arts*), à l'image du visage grimaçant de cette humanité qu'il tente de relever et de corriger en l'éduquant, et de cet homme du monde «tout entier dans son masque¹⁴». Ainsi, penser la grandeur de Rome, sa décadence et les raisons de cette décadence, c'est s'interroger sur tout ce qui met en péril un état florissant et vertueux, sur ce qui menace la justice, le courage et toutes les autres valeurs de la grandeur romaine. Penser la grandeur de

¹⁰ *Discours sur les sciences et les arts*, in *Œuvres complètes*, III, *op. cit.*, p. 10-11.

¹¹ *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», V, 1995, p. 103.

¹² *Discours sur les sciences et les arts*, *op. cit.*, p. 11.

¹³ *Ibid.* p. 14.

¹⁴ *Émile*, Livre IV, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», IV, 1969, p. 331.

Rome c'est aussi, pour Rousseau, penser les conditions de possibilité de la justice, du courage, non plus seulement du point de vue de l'état, mais aussi du côté des individus. Ainsi, lorsqu'elle cesse de conquérir le monde et de faire régner la vertu, Rome n'est plus Rome. De la même manière, lorsque l'homme s'éloigne du bien, lorsque l'opinion le subjugué et que l'orgueil est son seul motif d'action, il cesse d'être homme et sa place dans le monde se voit considérablement remise en question.

C'est cette humanité et cette place dans le monde que Rousseau entend réhabiliter dans l'*Émile* en reprenant à son compte certains grands thèmes de l'œuvre de Cicéron.

LES *TUSCULANES* COMME FONDEMENT D'UNE ÉTHIQUE DE LA PRUDENCE DANS L'*ÉMILE*

La première citation latine que l'on trouve dès les premières pages de l'*Émile* est tirée des *Tusculanes* de Cicéron :

Occupavi te, Fortuna, atque cepi; omnesque aditus tuos interclusi, ut ad me aspirare,

Je t'ai devancée, Fortune, et je me suis rendu maître de toi ; j'ai fermé tous les accès par où tu aurais pu approcher de moi¹⁵.

Car, ce qui caractérise le sage, écrit encore Cicéron, c'est

nihil ita expectare quasi certo futurum, nihil cum acciderit admirari

qu'il n'est rien qu'il attende comme devant se faire de façon certaine, rien dans les événements qui l'étonne et qui lui paraisse être arrivé de façon inattendue et surprenante¹⁶.

Dans les écrits philosophiques de Cicéron sur le stoïcisme, cette résistance face aux événements extérieurs s'explique par la capacité du sage à supporter les revers de Fortune. En effet, être en prise à la douleur, qu'elle soit morale ou physique, serait le signe d'une âme faible subjuguée par l'opinion. Cette citation des *Tusculanes*, dès l'ouverture du traité d'éducation, vient ainsi appuyer l'un des buts que Rousseau assigne à l'éducation d'Émile : quels que soient les revers de la Fortune, Émile saura les affronter. Mais plus précisément, l'on peut se demander ce que devient, chez Rousseau, cette capacité stoïcienne à ne pas être atteint par

¹⁵ Cicéron, *Tusculanes*, V, IX, 27, Paris, Les Belles Lettres, 1931, p. 120.

¹⁶ *Ibid.*, V, XXVIII, 81, p. 146.

les caprices de la Fortune, capacité d'ailleurs que Cicéron met en doute dans les *Tusculanes*, nous y reviendrons. Que faut-il ou que peut-on opposer à la Fortune ? Rousseau évoque plusieurs manières d'être affecté par la Fortune et plusieurs manières de s'en protéger.

UNE SOCIÉTÉ EN CONSTANTE MUTATION

Il y a d'abord les changements sociaux :

Ne voyez-vous pas, écrit-il dans l'*Émile*, qu'en travaillant à le former exclusivement pour un état, vous le rendez inutile à tout autre, et que, s'il plaît à la fortune, vous n'aurez travaillé qu'à le rendre malheureux ? Qu'y a-t-il de plus ridicule qu'un grand seigneur devenu gueux, qui porte dans sa misère les préjugés de sa naissance ? [...] Vous vous fiez à l'ordre actuel de la société sans songer que cet ordre est sujet à des révolutions inévitables, et qu'il vous est impossible de prévoir ni de prévenir celle qui peut regarder vos enfants. Le grand devient petit, le riche devient pauvre, le monarque devient sujet : les coups du sort sont-ils si rares que vous puissiez compter d'en être exempt ?¹⁷

La capacité stoïcienne à résister aux atteintes de la Fortune prend donc ici la forme d'une certaine prudence face à l'incertitude de l'avenir social, prudence qui guidera tous les choix éducatifs du gouverneur d'Émile, notamment dans le choix d'un métier. Ce stoïcisme pratique, qui prend forme dans l'éducation, permet ainsi de penser la place de l'homme dans un monde changeant ; pour Rousseau, la société est corrompue et changeante, et l'éducation doit en tenir compte. D'où ce grand but de l'éducation, qui ne consiste pas à former un citoyen, ni même un individu pour un état ou un rang social, mais à faire de lui un homme tel que la nature l'a voulu et quelles que soient les révolutions des hommes : « Heureux celui qui sait quitter alors l'état qui le quitte, et rester homme en dépit du sort¹⁸ ! »

Mais comment rester homme en dépit du sort ? Pour Rousseau, c'est d'abord une affaire d'éducation !

LES RIGUEURS NATURELLES

Ainsi, l'homme peut être affecté par la Fortune qui bouleverse les rangs de la société, et seule l'éducation qu'il aura reçue pourra l'en prémunir. Il peut cependant souffrir aussi d'autres maux, ceux qui viennent de la

¹⁷ *Émile*, op. cit., p. 280.

¹⁸ *Ibid.*, p. 280.

nature, comme la maladie, le froid, la faiblesse, etc. Mais « la nature nous délivre des maux qu'elle nous impose, écrit-il, ou nous apprend à les supporter », à la condition d'être à l'écoute de cette nature. Comment l'enfant peut-il faire l'apprentissage de la nature, à savoir des choses qui ne dépendent pas de nous, comme dirait Épictète? Rousseau, comme souvent, a recours à des fictions pour expliciter son propos.

Après avoir condamné au Livre deuxième de l'*Émile* ces éducateurs qui se livrent tantôt à « un excès de rigueur » et tantôt à « un excès d'indulgence¹⁹ », Rousseau observe des enfants jouant dans la neige. Leurs doigts sont engourdis et bleuis par le froid, mais ils sont actifs et joyeux dans leurs jeux. Ce spectacle met en scène la nécessité d'habituer l'enfant aux contraintes naturelles, faisant ainsi « son bien dans l'avenir en l'armant contre les maux qu'il doit supporter²⁰ ». Le contraindre à s'aller réchauffer serait en effet lui imposer des inconvénients bien plus rudes que celles du froid. C'est précisément ici un exemple de ce que Rousseau entend par « éducation selon la nature » ; celle-ci consiste à permettre à l'enfant de faire l'expérience, en toute liberté, des contraintes naturelles. Celui-ci fait alors le choix de supporter les rigueurs hivernales au profit d'un amusement. Pour Rousseau, cette capacité à supporter la dépendance des choses est une disposition naturelle puisqu'elle peut s'observer chez des enfants en plein exercice de leur liberté. En revanche, les rigueurs qui viennent des hommes et de la société, ne sont vécues par lui que comme des contraintes dénuées de signification. Si l'enfant s'habitue à ces contraintes plutôt qu'à celles de la nature, il prendrait le risque de devenir un membre tout aussi corrompu que la société dont il dépend, il serait servile et incapable, plus tard, de supporter des rigueurs bien plus pénibles comme par exemple la maladie ou la perspective de la mort.

Cet exemple des « petits polissons » jouant dans la neige, tableau à la fois simple et magnifique, met en scène l'idée, fondamentale dans la pensée éducative de Rousseau, de l'expérimentation de la dépendance des choses dans l'objectif de garantir l'enfant des maux à venir. S'habituer aux rigueurs de l'hiver est ainsi tout autant un moyen qu'une fin. En effet, Rousseau veut un élève robuste, sain et vigoureux dans son corps. Mais il veut aussi en faire un homme libre, c'est-à-dire un homme dont la conscience de ses limites, comme de ses possibilités, lui viennent de la nature, des choses, et non des préjugés des hommes et de leur société.

¹⁹ *Ibid.*, p. 117.

²⁰ *Ibid.*, p. 118.

LES PASSIONS OU LA VERTU ?

Enfin, après les maux qui proviennent de la société et de la nature, il y a ceux qui dépendent de nous, et ce versant stoïcien des maux à supporter apparaît, pour Rousseau, avec la naissance des passions et de l'amour. C'est alors en lui-même qu'Émile pourra trouver le remède à ces troubles de l'âme que sont les passions, en pratiquant la vertu et en faisant l'apprentissage du détachement.

Mais comment ? Pour pratiquer la vertu, il faut aussi avoir des vertus. Nous n'examinerons pas ici cet « essaim de vertus », pour reprendre une expression de Plutarque, qu'est le personnage d'Émile, mais nous nous contenterons d'une seule vertu, celle que Cicéron, dans le *De officiis*, définit comme « une élévation d'âme » (« animi elatio ») et qui est le courage. Le courage se retrouve dans les autres vertus stoïciennes que sont la justice, la prudence et la tempérance, et apparaît comme un thème éminemment rousseauiste en ce que l'homme courageux, écrit Cicéron, est bon, simple et ami de la vérité.

L'on peut distinguer chez Cicéron comme chez Rousseau plusieurs formes de courage.

LE COURAGE ET LA JUSTICE

Dans le *Traité des devoirs*, Cicéron approuve la définition stoïcienne du courage en ces termes :

probe definitur a Stoicis fortitudo, cum eam uirtutem esse dicunt propugnantem pro aequitate

c'est pourquoi les Stoïciens définissaient bien le courage en l'appelant une vertu au service de l'équité²¹.

Le courage est ainsi une vertu qui se pratique dans l'action au service de la justice. Avoir du courage dans un tout autre contexte serait un vice ou encore, écrit Cicéron, « une barbarie qui fait fi de tout sentiment humain²² ». Dans le même ordre d'idée, Rousseau évoque dans l'*Émile* le « courage d'être juste²³ ». Si ce courage d'être juste chez Cicéron est le témoignage d'une grande âme, il renvoie, chez Rousseau, à l'utilité qu'Émile tire des lois : « il n'est pas vrai qu'il ne tire aucun profit des lois,

²¹ *Les Stoïciens*, I, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1997, p. 516.

²² Cicéron, *Traité des devoirs*, I, XIX, in *Les Stoïciens*, I, *op. cit.*, p. 516.

²³ Courage qui, d'ailleurs, lui vient des lois. *Émile, op. cit.*, p. 858.

elles lui donnent le courage d'être juste même parmi les méchants²⁴», écrit-il au livre cinquième. L'on retrouve ainsi la conception de la justice développée dans le *Contrat social* reposant sur l'idée d'une justice conventionnelle²⁵ en lien avec l'éducation à la justice dans l'*Émile*, qui repose quant à elle sur une justice morale²⁶.

LE COURAGE ET LA VIRILITÉ

Ne serait-ce que pour des raisons étymologiques, il est impossible d'envisager le courage sans la virilité. Dans les *Tusculanes*, Cicéron pose la question suivante :

Quid est autem nequius aut turpius ecfemiato uiro?
Qu'y a-t-il de plus pervers qu'un homme efféminé²⁷?

Par « virilité », il faut entendre, écrit Cicéron, une « grande force²⁸ » des vertus. La virilité est ainsi l'une des formes du courage qui s'oppose à ce qui est pervers ou vil dans la continuité de la tempérance et qui permet à l'homme de ne « faire aucune action vile ou mauvaise²⁹ ». La virilité est donc le témoignage d'un caractère noble, non pas parce qu'il est bien né, mais parce qu'il sait choisir ce qui est bien, c'est-à-dire ce qui est conforme à la nature.

La virilité, c'est également le contraire d'une éducation vulgaire « qui tend à corrompre les mœurs » comme l'écrit Diogène Laërce dans ses *Vies et opinions des philosophes*³⁰. Elle se voit alors chez celui dont l'esprit vigoureux s'attache à la science pour faire œuvre utile dans le domaine de l'éducation, grâce « à un maître qui ne ménage pas ses efforts ».

L'on retrouve à plusieurs reprises chez Rousseau ces thématiques de la virilité et de l'efféminement, qu'il reprend, nous semble-t-il, aux classiques. « Les Anciens », écrit Rousseau au Livre quatrième de l'*Émile*, « montraient les hommes au naturel, et l'on voyait que c'étaient des

²⁴ Il serait intéressant de se demander si Émile, à l'instar de Montaigne, obéit aux lois non parce qu'elles sont justes mais parce qu'elles sont lois.

²⁵ Conventionnelle au sens où elle dépend de la volonté générale.

²⁶ Au Livre quatrième de l'*Émile*, Rousseau dit bien que le sentiment de justice est inné, et qu'à ce sentiment il donne le nom de conscience. C'est une tendance à aimer le bien lorsque nous le voyons.

²⁷ *Les Stoïciens*, I, *op. cit.*, p. 309.

²⁸ Cicéron, *Les Tusculanes*, in *Les Stoïciens*, I, *op. cit.*, p. 308.

²⁹ *Ibid.*, p. 302.

³⁰ *Les Stoïciens*, I, *Vies et opinions des philosophes*, VII, (8), p. 20.

hommes³¹. » Cette virilité se voit d'ailleurs jusque dans le choix d'une épitaphe, dont le style, pour être viril, se doit d'être bref, efficace et naturel (tout le contraire d'un style ampoulé ou présomptueux en quelque sorte) : Rousseau oppose ainsi l'épitaphe de « l'efféminé Sardanapale » :

J'ai bâti Tarse et Anchiale en un jour
et maintenant je suis mort.

à celle que Xénophon a écrite en mémoire des hommes tués à la guerre : « Ils moururent [...] irréprochables dans la guerre et dans l'amitié. »

La virilité, qui est une des vertus du sage antique, contribue à faire d'Émile l'héritier de cette sagesse et renvoie tout autant à la vigueur du corps qu'à celle de la raison. Dans le contexte éducatif du traité, l'on peut même dire que la vigueur du corps mène à celle de l'esprit :

Exercez continuellement son corps, écrit Rousseau, rendez-le robuste et sain pour le rendre sage et raisonnable ; qu'il travaille, qu'il s'agisse, qu'il coure, qu'il crie, qu'il soit toujours en mouvement ; qu'il soit homme par la vigueur, et bientôt il le sera par la raison³².

Une expression du Livre deuxième définit d'ailleurs assez bien, nous semble-t-il, la virilité au sens où l'on peut l'entendre chez Rousseau : « la raison d'un sage et la vigueur d'un athlète ».

LE COURAGE ET LA DOULEUR

Entre toutes les perfections de l'âme, écrit Cicéron, il n'y a proprement que le courage à qui le nom de vertu appartient, si l'on s'en rapporte à l'étymologie. Or c'est par le mépris de la mort, et de la douleur, que le courage doit principalement se montrer. Voulons-nous être vertueux ? Ou, pour mieux dire, voulons-nous être hommes ? Qu'à l'égard de ces deux objets, notre courage opère donc.

*Appellata est enim ex viro virtus ; viri autem propria maxime est fortitudo, cuius munera duo sunt maxima : mortis dolorisque contemptio. Utendum est igitur his, si virtutis compotes vel potius si viri volumus esse, quoniam a viris virtus nomen est mutuata*³³.

C'est au Livre II des *Tusculanes* que Cicéron traite la question de la douleur, en la définissant comme un « mouvement incommode qui se fait

³¹ *Émile, op. cit.*, p. 497.

³² *Ibid.*, p. 165.

³³ Cicéron, *Tusculanes, op. cit.*, Livre deuxième, XVIII-43, p. 101.

dans le corps et qui est contraire aux sens» (*dolor autem motus asper in corpore alienus a sensibus*³⁴). C'est aussi dans cette œuvre qu'il se réfère à plusieurs reprises à Sparte et à l'éducation spartiate que Rousseau cite souvent en exemple.

Que signifie être courageux au point de résister à la douleur ? Pour les Stoïciens, la douleur n'est pas un mal au sens où elle ne constitue pas un obstacle au bonheur. Seuls le vice et la honte sont des maux, comme l'écrit Cicéron, en attribuant ces paroles à Zénon, le fondateur du stoïcisme. Résister à la douleur, c'est être courageux devant la maladie, les chagrins et la mort. Ainsi, ne pas être capable, par exemple, de résister à une douleur morale, à un chagrin, ne présage rien de bon pour un stoïcien, car quiconque est accessible au chagrin l'est aussi à la crainte : « *veri simile est igitur, in quem cadat aegritudo, cadere in eundem timorem et infractionem quidem animi et demissionem.* »³⁵ »

Les souffrances morales ne sont pas sans rapport avec ce que nous évoquions plus haut à propos de la Fortune en ce qu'elles trouveraient leur origine dans le caractère inattendu des événements qui nous affectent. La preuve en est, écrit Cicéron, qu'elles s'atténuent ou disparaissent avec le temps³⁶. Dans l'*Émile*, Rousseau reprend cette idée d'un malheur qui accable parce qu'il est inattendu dans une petite fiction où il met en scène un homme « frais, gai, vigoureux, bien portant » qui s'afflige soudain à la lecture d'une lettre qu'il vient de recevoir, qui « pâlit » et « tombe en défaillance ». « Insensé ! », s'exclame Rousseau, « quel mal t'a donc fait ce papier ? quel membre t'a-t-il ôté ? quel crime t'a-t-il fait commettre ? enfin qu'a-t-il changé dans toi-même pour te mettre dans l'état où je te vois³⁷ ? » L'homme s'arrache les cheveux, attitude insensée par excellence comme le disait Cicéron dans les *Tusculanes* : « il est bien sot ce roi qui s'arrache les cheveux dans son deuil, comme si la calvitie allégeait le chagrin³⁸. »

Cicéron, pour autant, ne croit pas qu'une véritable résistance, qu'une insensibilité sincère à la douleur existe vraiment. Il nous est tout au plus possible de faire preuve d'une grande patience. Il ne croit pas en l'*apathia* du sage, c'est-à-dire en son impassibilité. Rousseau réfléchit également tout au long de son œuvre au courage, à la douleur et au caractère

³⁴ Cicéron, *Tusculanes*, *op. cit.*, Livre deuxième, XIV-35, p. 96.

³⁵ Cicéron, *Tusculanes*, *op. cit.*, Livre troisième, VI-14, p. 10.

³⁶ Cicéron, *Tusculanes*, III, VII (14), in *Les Stoïciens*, I, p. 315.

³⁷ *Émile*, p. 112.

³⁸ Cicéron, *Tusculanes*, III, VII (14), in *Les Stoïciens*, I, p. 319.

inattendu pointé par Cicéron, mais il y ajoute l'intention qui produit l'événement : « une tuile qui tombe d'un toit », écrit-il dans les *Rêveries*, « peut nous blesser davantage mais ne nous navre pas tant qu'une pierre lancée à dessein par une main malveillante³⁹ ». Le ton stoïcien de cette Huitième promenade est saisissant : Rousseau y confie que la « douleur matérielle est ce que l'on sent le moins dans les atteintes de la Fortune », que seuls les insensés « s'en prennent à la destinée qu'ils personnifient et à laquelle ils prêtent des yeux et une intelligence pour les tourmenter à dessein ».

Ce rôle majeur joué par l'intention figure de façon très frappante dans toute l'œuvre de Rousseau. Cependant, dans les *Rêveries*, l'intention y reprend moins les thèmes stoïciens qu'elle ne les prolonge dans une méditation personnelle où l'exigence stoïcienne du détachement mène à un syncrétisme à la lumière de l'expérience personnelle et de la vieillesse.

Alors, s'il est bien tard pour acquérir des lumières au moment où il n'est plus temps de s'en servir, bien tard aussi pour méditer les maux à venir, le Rousseau des *Rêveries* aspire pourtant à une paix de l'âme dont le fondement repose sur l'acceptation des événements, à la condition de les regarder comme « autant d'actes d'une pure nécessité ». L'accès à la sagesse nécessite ainsi pour Rousseau de ne « supposer ni direction, ni intention, ni cause morale »⁴⁰ aux tourment de son existence.

En conclusion, il nous semble qu'à travers ses lectures de Cicéron, Rousseau s'approprie le stoïcisme pour repenser la place de l'homme dans le monde, ce qui pouvait apparaître comme une urgence dans ce siècle de bouleversements, de révolutions et de progrès qu'est le Siècle des Lumières. S'il n'y a pas chez lui de retour explicite aux philosophies du passé, il y a pourtant une profonde réflexion sur les thématiques majeures de la philosophie du Portique, philosophie qui érigeait le sage comme un modèle. Sans doute, ce sage du siècle des Lumières est-il moins Rousseau que son Émile, dont l'éducation tend à nous montrer ce que peut être un stoïcisme pratique dans une société incertaine.

Valérie PÉREZ
Université de La Rochelle

³⁹ *Les Rêveries du promeneur solitaire*, Paris, GF, 2006, Huitième promenade, p. 153-154.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 55.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIVET, Patrick, «Jean-Jacques Rousseau : quelques aspects de son discours politique sur l'antiquité romaine», *Studies on Voltaire*, 15 (1976), p. 131-148.
- BÉNATOUIL, Thomas, *Faire usage : la pratique du stoïcisme*, Paris, Vrin, 2007.
- CICÉRON, *Tusculanes*, Paris, Les Belles Lettres, 1931.
- GRELL, Chantal, «Les origines de Rome. Mythe et critique, XVII^e et XVIII^e siècles», *Histoire économie, société* (2^e trimestre 1983), p. 255-280.
- ILDEFONSE, Frédérique, *Les Stoïciens*, I, Paris, Les Belles Lettres, 2000.
- LAUNAY, Michel, *Jean-Jacques Rousseau, écrivain politique, 1712-1762*, CEL-ACER, Cannes-Grenoble, 1971 ; Slatkine, Genève-Paris, 1989.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, édition établie par André Charrak, Paris, Garnier Flammarion, 2009.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, Paris, Garnier Flammarion, 2006.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Œuvres complètes*, éd. Besnard Gagnebin et Marcel Raymond, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1959-1995.
- Tome I, *Les confessions. Autres textes autobiographiques* (1959, 1981).
 - Tome III, *Du Contrat social. Écrits politiques* (1964 ; 1985).
- Les Stoïciens*, I, textes trad. par Émile Bréhier, éd. sous la direction de Pierre-Maxime Schuhl, Paris, Gallimard, «Tel», 1997.
- TOUCHEFEU, Yves, *L'Antiquité et le christianisme dans la pensée de J.-J. Rousseau*, Oxford, Voltaire foundation, 1999.
- VOLPILHAC-AUGER, Catherine, «Les historiens de Rome dans l'*Encyclopédie*» in *L'Encyclopédie et Diderot*, Cologne, éd. Edgar Mass et Peter-Eckhard Knabe, DME-Verlag, 1985, p. 261-271.

LA MÉDITERRANÉE OUTRE-MANCHE OU LE MACHIAVEL ANGLAIS DE ROUSSEAU

ROUSSEAU DANS L'HISTORIOGRAPHIE RÉPUBLICAINE

Au cours de la seconde moitié du ^{xx}^e siècle des spécialistes toujours plus nombreux ont affirmé la dette de Rousseau envers Machiavel dans sa façon d'imaginer la république¹. Mais, dans ce cadre, et à partir des années 80, on assiste à l'émergence d'une nouvelle manière d'appréhender la question; nouvelle approche, par ailleurs fort originale eu égard à la majorité des lectures précédentes, dite lecture *républicaine*.

Celle-ci s'est principalement développée dans le sillage des recherches de John Pocock, initiées dès le mitan des années 70, et qui se sont attachées à mettre en lumière l'existence d'une continuité théorique entre certains moments clefs de la pensée moderne². Pour ce spécialiste, sur la base d'une rupture significative avec la façon d'envisager la politique propre au Moyen Âge comme à l'âge pré-humaniste, l'humanisme civil, et surtout Machiavel, ont offert une élaboration originale de la philosophie pratique d'Aristote. Et cette élaboration s'est traduite en une

¹ Y. Lévy, *Machiavel et Rousseau*, «Le contrat social», 6, 1962, p. 169-174; P. Cucchi, *Rousseau, lecteur de Machiavel*, in *Jean-Jacques Rousseau et son temps*, sous la direction de M. Launay, Paris, 1969, p. 17-35; R. Payot, *Jean-Jacques Rousseau et Machiavel*, «Les études philosophiques», (1971), p. 209-223; M. Launay, «J.-J. Rousseau dans la sphère d'influence platonicienne», in *Approches des Lumières: mélanges offerts à Jean Fabre*, Paris, Klincksieck, 1974, p. 283-294; P.-M. Vernes, *Nicolas Machiavel chez J.-J. Rousseau: des leçons aux rois ou des leçons aux peuples*, in *Actes du colloque franco-italien de philosophie. École Normale d'instituteurs de Nice*, Centre national de documentation pédagogique, 1977, p. 77-89; L.A. McKenzie, *Rousseau's debate with Machiavelli in the Social Contrat*, «Journal for the history of ideas», 43, 2, 1982, p. 209-228; B.S. Nizar, *Rousseau et Machiavel*, «Études Jean-Jacques Rousseau», 10, 1998, p. 229-242; A. Postigliola, *Roma in Rousseau. L'esercizio della sovranità nel IV libro del Contratto sociale*, «Studi filosofici», III, 1980; *Id.*, *La città della ragione. Per una storia filosofica del Settecento francese*, Roma, 1992, en particulier p. 227-236; voir également son article dans le présent volume.

² J.G.A. Pocock, *The Machiavellian Moment. Florentine Political Thought and the Atlantic Republican Tradition*, Princeton 1975 (trad. fr. *Le moment machiavélien, La pensée politique florentine et la tradition républicaine atlantique*, Paris, 1997).

théorie politique centrée sur les concepts de liberté du peuple et d'auto-gouvernement, de vertu civile et d'engagement actif de chaque citoyen dans sa communauté politique. Toujours selon la reconstruction offerte par Pocock, cette nouvelle modalité d'envisager la politique a ensuite été reprise en Angleterre, aux XVII^e et XVIII^e siècles, par toute une série de penseurs tels que James Harrington, Henry Neville, Algernon Sidney ou Anthony Ashley Cooper, troisième comte de Shaftesbury, avant de finalement prendre part au débat anglo-américain ayant préparé la Révolution de 1776.

Ces résultats ont ensuite été développés par des spécialistes issus de disciplines les plus variées³, ceci contribuant à une complication progressive – de caractère à la fois géographique, historique et théorique – du cadre historiographique de départ⁴. Et comme le démontrent fort bien les travaux les plus récents à ce sujet, il n'est désormais plus guère envisageable de parler d'un seul et unique républicanisme moderne, mais plutôt de l'existence de plusieurs familles et de traditions républicaines qui, à l'âge moderne, se sont développées et diversifiées⁵.

Ce qui demeure néanmoins et quoi qu'il en soit quasi unanimement incontesté dans les diverses reconstructions effectuées par les spécia-

³ Restant dans l'histoire de la pensée politique, cf. au moins Q. Skinner, *The Foundations of Modern Political Thought*, 2 vol., Cambridge 1978 (trad. fr. *Les Fondations de la pensée politique moderne*, Paris, 2001). Dans ce contexte, Skinner met en discussion nombre de conclusions de Pocock, en parvenant à démontrer que la tradition républicaine moderne a retrouvé un langage formulé en Italie au XIII^e siècle, un langage qui se révèle à son tour être la reformulation de la pensée politique romaine, notamment celle de Cicéron. Sur la base de ces prémisses historiques, il affirme que le citoyen de la république n'est pas caractérisé, comme le voulait Pocock, par une inclination naturelle à la vie en société, mais par la tendance à négliger ses propres devoirs envers la communauté politique. Le choix pour la république dépend donc de raisons instrumentales. Dans *The Foundations*, Skinner définit la liberté républicaine comme une forme particulière de liberté négative ; plus récemment, il a modifié son propre avis et – essentiellement sous l'influence des thèses de Pettit (P. Pettit, *Republicanism. A Theory of Freedom and Government*, Oxford, 1997 ; trad. fr. *Républicanisme : une théorie de la liberté et du gouvernement*, Paris, 2004) – a affirmé que la liberté républicaine est une troisième forme de liberté, autonome par rapport à la liberté positive ou négative, impliquant l'absence de toute forme de domination personnelle – réelle ou potentielle : cf. Q. Skinner, *Liberty before liberalism*, Cambridge, 1998 (trad. fr. *La liberté avant le libéralisme*, Paris, 2000).

⁴ Ceci trouvant une confirmation emblématique dans le caractère hétérogène des travaux collectifs dédiés au républicanisme de ces dernières années : voir, par exemple, *Republicanism. A Shared European Heritage*, sous la direction de M. Van Gelderen, Q. Skinner, 2 vol., Cambridge, 2002.

⁵ Cf. par exemple P. Zagorin, *Republicanism*, « British Journal for the History of Philosophy », 11, 2003, 4, p. 701-714.

listes, c'est le dénominateur commun d'une reconnaissance : à savoir l'importance de la Méditerranée. Qu'il s'agisse en effet là de l'Italie humaniste et pré-humaniste ou, encore bien auparavant, de la Grèce ou de Rome, le républicanisme caractérise en effet une interrogation politique toute méditerranéenne. Laquelle interrogation a par ailleurs été en mesure, entre le XVII^e et le XVIII^e siècle, de non seulement largement se diffuser dans toute la « République des lettres » européenne, mais également de s'affirmer bien au-delà des Colonnes d'Hercule avant d'enfin parvenir, nous l'avons évoqué, jusqu'à la fondation et à la construction des États-Unis.

Parmi les auteurs modernes placés par les spécialistes au centre de l'ambitieuse interprétation républicaine, il se trouve que Rousseau tient sans conteste une place de tout premier plan. Même si Pocock avait déjà brièvement reconnu en ce penseur le « Machiavel du XVIII^e siècle⁶ », les travaux les plus importants sur le républicanisme de Rousseau appartiennent pourtant à deux autres spécialistes, en l'espèce Maurizio Viroli et Jean-Fabien Spitz⁷. Chercheur italien, Viroli a ainsi tenté de définir la composante républicaine de la pensée de Rousseau à partir de la dette de ce dernier au regard des œuvres de Machiavel, et notamment des *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio*⁸. Une dette qui, dans les textes politiques de Rousseau, ne peut guère apparaître qu'évidente si l'on considère tout d'abord sa définition de la république et de la liberté, l'importance

⁶ Dans *Machiavellian Moment*, où Pocock renvoie sur ce sujet le lecteur au travail de Judith Shklar, *Men and Citizens : A Study of Rousseau's Social Theory*, Cambridge, 1985.

⁷ Ceci du point de vue strictement machiavélien : à partir des années 1990, différentes recherches voient ainsi le jour, consacrées à d'autres sources du républicanisme de Rousseau, telles que le débat genevois. Cf. G. Silvestrini, *Alle radici del pensiero di Rousseau. Istituzioni e dibattito politico a Ginevra nella prima metà del Settecento*, Milano, 1993 ; *Ead.*, *Républicanisme, contrat et gouvernement de la loi*, dans *L'anthropologie et la politique selon Jean-Jacques Rousseau*, sous la direction de M. Cohen-Halimi, « Les Cahiers Philosophiques de Strasbourg », 13, 2002, p. 37-66 ; *Ead.*, *Religione civile e repubblicanesimo : una rilettura del modello roussoiano*, in *Pluralismo e religione civile. Una prospettiva storica e filosofica*, sous la direction de G. Paganini et E. Tortarolo, Milano, 2004, p. 139-184 ; *Ead.*, *Diritto naturale e volontà generale. Il contrattualismo di Jean-Jacques Rousseau*, Torino, 2010 ; H. Rosenblatt, *Rousseau and Geneva. From the First Discourse to Social Contract, 1749-1762*, Cambridge, 1997.

⁸ Cf. M. Viroli, *The Concept of Order and the Language of Classical Republicanism in Jean-Jacques Rousseau*, in *The Languages of Political Theory in Early-modern Europe*, sous la direction de A. Pagden, Cambridge University Press, Cambridge 1987, p. 159-178 ; *Id.*, *Machiavelli e Rousseau, i dilemmi della politica repubblicana*, « Teoria Politica », 4, 1988, p. 29-42 ; *Id.*, *Jean-Jacques Rousseau and the 'Well Ordered Society'*, Cambridge, 1988 (trad. fr. *La théorie de la société bien ordonnée chez Rousseau*, Berlin-New York, 1988).

qu'il accorde ensuite à la *vita activa* des citoyens, à la mission constituante du Législateur ou, encore, au rôle reconnu des bonnes mœurs ainsi qu'à la religion dans la vie politique, et si l'on considère, enfin, sa réflexion quant à la corruption des institutions civiles.

En marge de ces recherches proprement historiques⁹, on assiste également dans les années 90, pensons ici entre autres à Jean-Fabien Spitz, à l'émergence de toute une série d'études explicitement attachées à une lecture républicaine de Rousseau ; lecture par ailleurs « fonctionnelle » à une interrogation théorique et normative du présent¹⁰.

De façon générale, les travaux ainsi consacrés à définir comme machiavélien le républicanisme de Rousseau ont certainement eu le mérite de rassembler en un cadre interprétatif convaincant et cohérent un certain nombre d'éléments de sa pensée politique jusqu'alors souvent versés ou plutôt réduits à de l'hétérogénéité. Ces travaux présentent néanmoins selon nous certaines limites interprétatives. Nous nous concentrons ici sur deux d'entre elles. La première concerne, par le biais de la référence à Machiavel, la minimisation de la dette de Rousseau envers les conceptions des philosophes et écrivains de l'Antiquité grecque et romaine quant à la république.

Un regard que l'on pourrait dire trop attentif à Machiavel constitue en revanche et selon nous la base, en quelque sorte complémentaire de la première, d'une seconde limite de la lecture dite républicaine : à savoir la – presque – totale absence de recherches consacrées à l'influence des « héritiers » modernes de Machiavel sur Rousseau.

C'est sur cette seconde limite que nous souhaiterions nous concentrer ici. Et spécifiquement, parmi les nombreux médiateurs de la leçon du Secrétaire Florentin chez Rousseau, nous avons choisi de considérer les représentants du républicanisme anglais. Rousseau avait directement lu les œuvres d'Algernon Sidney et d'Anthony Ashley Cooper, troisième comte de Shaftesbury ; mais il avait également fort probablement une connaissance indirecte de James Harrington, ce dernier étant un penseur connu et

⁹ Même si les recherches suivantes de Viroli, principalement consacrées à Machiavel et à la pensée républicaine italienne de l'humanisme à aujourd'hui, sont devenues plus normatives. Voir, par exemple, M. Viroli, *Repubblicanesimo*, Roma-Bari, 1999 ; *Id.*, *Il Dio di Machiavelli e il problema dell'Italia*, Roma-Bari, 2005.

¹⁰ J.-F. Spitz, *La Liberté républicaine. Essai de généalogie conceptuelle*, Paris, 1995. Cf. également M. Viroli, *Repubblicanesimo*, Roma-Bari, 1999 ; M. Viroli-N. Bobbio, *Dialogo intorno alla repubblica*, Roma-Bari, 2001. Pour une reconstruction d'ensemble des résultats de la recherche normative autour du Rousseau républicain, cf. C. Spector, *Au prisme de Rousseau : usages politiques contemporains*, SVEC, Oxford, 2011.

reconnu dans le débat politique et culturel des XVII^e et XVIII^e siècles, comme le confirment du reste très clairement les références effectuées par plusieurs « maîtres » de la réflexion politique de Rousseau¹¹.

Nous avons déjà eu l'occasion d'analyser ailleurs de façon plus approfondie les points de contact entre les conceptions de Rousseau et celles d'Harrington, de Sidney ou de Shaftesbury concernant leur ré-élaboration critique de la leçon de Machiavel sur la république¹². Et nous avons ainsi démontré que la « Méditerranée politique » de Rousseau – ce au moins dans sa version républicaine – passe également par l'Angleterre. Car le Machiavel du philosophe Genevois ne peut en effet s'affranchir d'une exploration outre-Manche : il a également, et très clairement, les traits d'un Anglais¹³.

Rousseau partage avec les républicains anglais une attention toute nouvelle portée aux *conditions de légitimité du pouvoir politique*, parfaitement absente ou, dans le meilleur des cas, beaucoup plus nuancée chez le Secrétaire Florentin. Or ces dernières, se devant de caractériser la république dans les divers moments de sa vie – la fondation, la vie ordinaire et les moments de crise de l'État – se révèlent être de deux ordres différents. Et il s'agit avant tout là de conditions morales de légitimité, ce qui correspond, en premier lieu, à une nouvelle définition de la vertu dans les institutions civiles : la vertu devient en effet, chez les trois républicains anglais comme chez Rousseau, une question de nature, non seulement civile – comme c'était le cas pour Machiavel –, mais également éthique et spirituelle. Ces auteurs, en second lieu, insistent tous bien plus que Machiavel sur l'importance d'envisager de très précises contraintes juridiques aux différentes manifestations du pouvoir politique au sein de la république, et ceci afin d'en garantir la légitimité et d'en empêcher la dégénération.

La raison ultime de ces diversités essentielles entre, d'une part, le républicanisme machiavélien et, de l'autre, celui d'Harrington, de Sidney, de Shaftesbury et de Rousseau, demeure, à notre avis, avant tout située

¹¹ Dans les œuvres de Bayle par exemple, dans les notes de Barbeyrac à Grotius et à Pufendorf, dans les textes de Montesquieu ensuite, ou encore dans l'*Encyclopédie* ; cf. M. Giargia, *Disuguaglianza e virtù : Rousseau e il repubblicanesimo inglese*, Milano, 2008, chapitre I ; R. Hammersley, *The English Republican. Tradition and Eighteenth-Century France*, Manchester, 2010.

¹² Cf. M. Giargia *Disuguaglianza e virtù*, *op. cit.*, respectivement chapitres II et III.

¹³ Référence faite ici à une célèbre expression de Felix Raab visant à démontrer l'influence de Machiavel sur le républicanisme anglais ; cf. F. Raab, *The English face of Machiavel : a Changing Interpretation, 1500-1700*, London-Toronto, 1964.

dans la manière fort différente d'évaluer et de se confronter avec le modèle politique absolutiste, ce notamment dans sa version hobbesienne.

De plus, les trois penseurs anglais n'ont alors pas seulement joué un rôle que l'on pourrait dire de « renfort » et de confirmation de la lecture « oblique », ou républicaine, effectuée par Rousseau quant aux conceptions de Machiavel; ils ont également, de fait, ajouté de nouveaux éléments – peut-on parler ici de sensibilité nouvelle? – à la réflexion politique de l'auteur du *Contrat social*, se révélant en cela une source originale de son républicanisme.

Nous entendons en ce sens considérer dans les pages qui suivent un cas spécifique de cette affinité, jusqu'alors quasi inexplorée, concernant le rapport entre Sidney et Rousseau. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la manière selon laquelle ces deux auteurs appréhendent, définissent – et dénoncent – les gouvernements arbitraires, mais aussi évaluent les conflits au sein des institutions civiles.

Si, comme nous le verrons, Machiavel demeure sans doute à ce sujet l'un des points de départ de la réflexion de Rousseau, Sidney a lui aussi joué un rôle important dans cette réflexion en tant que médiateur critique de la leçon machiavélienne tout d'abord, mais également en tant que source théorique originale de la politique rousseauiste.

ROUSSEAU LECTEUR DE SIDNEY

À l'image de nombreux auteurs du XVIII^e siècle, Rousseau témoigne d'une grande admiration à l'égard de Sidney et de son œuvre majeure, à savoir ses *Discourses Concerning Government*¹⁴. Notons par ailleurs ici que la renommée de ce dernier, auteur bien connu et fort apprécié du débat des XVII^e et XVIII^e siècles, réside tout d'abord dans son statut de *martyr whig* condamné à mort pour sa lutte contre l'absolutisme politique au nom de la liberté¹⁵.

¹⁴ A. Sidney, *Discourses Concerning Government*, edited by J. Toland, London, 1698. Une deuxième édition sortira quelques années après: *Discourses Concerning Government. The Second Edition Carefully Corrected. To which is added, the paper he delivered to the Sheriffs immediately before his death*, London, 1704.

¹⁵ Pour une reconstruction détaillée de la vie et de la condamnation de Sidney, cf. J. Scott, *Algernon Sidney and the English Republic, 1623-1677*, Cambridge, 1988; *Algernon Sidney and the Restoration Crisis, 1677-1683*, Cambridge, 1991; J. Carswell, *The Porcupine. The life of Algernon Sidney*, London, 1989. Pour une présentation de la réception de Sidney en tant que *martyr whig*, voir P. Carrive, *La Pensée politique d'Algernon Sidney, 1622-1683. La querelle de l'Absolutisme*, Paris, 1989, p. 219-229.

Si son influence sur la pensée de Rousseau a déjà été soulignée par quelques spécialistes¹⁶, ces recherches nécessitent cependant des développements ultérieurs, et ce notamment à travers la nécessité de considérer de manière plus approfondie les références directes à cet auteur présentes dans les écrits de Rousseau.

Dans ses œuvres publiées, Rousseau fait ainsi trois références directes à l'auteur des *Discourses*. Dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, ainsi que dans le *Discours sur l'Économie politique* tout d'abord, Rousseau met en évidence la connaissance, au moins générale, qui était la sienne de l'œuvre de Sidney. Dans ces deux contextes, Rousseau cite en effet le penseur anglais, aux côtés de Locke, le présentant en l'occurrence comme l'auteur de l'une des plus importantes réfutations des thèses de Robert Filmer sur le paternalisme et l'absolutisme politiques formulées dans le *Patriarcha*¹⁷.

Une autre référence à Sidney, plus éloquente encore, est par ailleurs à relever dans les *Lettres écrites de la montagne*. Dans ce contexte et sur la base de leurs condamnations respectives, Rousseau souligne ici la stricte affinité entre sa propre façon, courageuse, sinon «hardie», de discuter de politique et celle de Sidney. Rousseau établit cependant là une différence très nette dans le traitement dont ils ont fait l'objet. Si, dans son propre cas, il fait ainsi directement dépendre la condamnation de ses conceptions théoriques – soulignant ainsi le caractère exceptionnel de la punition qu'il n'a pu faire autrement que subir –, dans le cas de Sidney, en revanche, il

¹⁶ Cf. par exemple J. Starobinski, *Notes et variantes au Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité*, in J.-J. Rousseau, *Œuvres complètes*, III, note 1, p. 1353 ; P. Carrive, *La pensée politique d'Algernon Sidney*, op. cit., p. 220-221 ; G. Silvestrini, *Républicanisme, contrat et gouvernement de la loi, L'Anthropologique et le politique selon Jean-Jacques Rousseau*, sous la direction de M. Cohen-Halimi, « Les cahiers philosophiques de Strasbourg », 13, 2002, p. 37-66.

¹⁷ « Quant à l'autorité paternelle dont plusieurs ont fait dériver le gouvernement absolu et toute la société, sans recourir aux preuves contraires de Locke et de Sidney, il suffit de remarquer que rien au monde n'est plus éloigné de l'esprit féroce du Despotisme que la douceur de cette autorité qui regarde plus à l'avantage de celui qui obéit qu'à l'utilité de celui qui commande ; que par la Loi de Nature, le Père n'est le maître de l'enfant qu'aussi longtemps que son secours lui est nécessaire, qu'au-delà de ce terme ils deviennent égaux, et qu'alors le fils parfaitement indépendant du père, ne lui doit que du respect, et non de l'obéissance ; car la reconnaissance est bien un devoir qu'il faut rendre, mais non pas un droit qu'on puisse exiger » ; J.-J. Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, in *Œuvres complètes*, III, op. cit., p. 182. « J'ai cru qu'il suffirait de ce peu de lignes pour renverser l'odieux système que le chevalier Filmer a tâché d'établir dans un ouvrage intitulé *Patriarcha*, auquel deux hommes illustres ont fait trop d'honneur en écrivant des livres pour le réfuter » ; J.-J. Rousseau, *Discours sur l'économie politique*, in *Œuvres complètes*, III, op. cit., p. 244.

l'attribue à une conséquence directe de ses actions et, en l'espèce, de sa participation à la vie politique de son pays¹⁸.

On retrouve également de très intéressantes références à Sidney dans la correspondance de Rousseau. Elles confirment la connaissance que Rousseau avait de Sidney tout en démontrant également la vaste réception dont ce dernier a bénéficié dans le débat politique et culturel du XVIII^e siècle¹⁹.

Des documents inédits de Rousseau permettent néanmoins d'aller plus loin, en ce sens qu'ils témoignent d'une connaissance de l'œuvre de Sidney plus profonde encore. Rousseau copie ainsi dans l'un de ses cahiers de notes, le Manuscrit R. 18²⁰, plusieurs passages des *Discourses Concerning Government* dans leur traduction française²¹. Il s'agit là d'un ensemble de 14 citations, dont 6 directement puisées chez Sidney ; les autres citations concernant, elles, différents auteurs cités par Sidney dans

¹⁸ « Je ne suis pas le seul qui discutant par abstraction des questions de politique ait pu les traiter avec quelque hardiesse ; chacun ne le fait pas, mais tout homme a droit de le faire ; plusieurs usent de ce droit, et je suis le seul qu'on punisse pour en avoir usé. L'infortuné Sidney pensait comme moi, mais il agissait ; c'est pour son fait et non pour son Livre qu'il eut l'honneur de verser son sang » ; J.-J. Rousseau, *Lettres écrites de la montagne*, in *Œuvres complètes*, III, *op. cit.*, p. 812.

¹⁹ Il s'agit tout d'abord de T.-P. Lenièps qui, dans une lettre de 1763, en affirmant l'exigence de réformer périodiquement l'État, cite aussi les *Discourses concerning government* de Sidney : T.-P. Lenièps à Rousseau, 12 juillet 1763, CC XVII, lettre n. 2813, p. 45. Quelques jours après, Lenièps parle de nouveau de Sidney, en le définissant comme le digne successeur de Salomon, ayant soutenu que l'homme qui recouvre des charges importantes ressemble aux animaux qui ne survivent pas à la mort du corps ; T.-P. Lenièps à Rousseau, 27 juillet 1763, CC XVII, lettre n. 2842, p. 93. Deux ans après, c'est à M. Buttafoco, dans une autre lettre à Rousseau, de se rappeler à son tour au souvenir de Sidney en tant qu'auteur, à côté de Rousseau même, de Montesquieu et de Gordon, porteur de thèses fort utiles pour une réforme radicale de la Corse : le capitaine M. Buttafoco à Rousseau, 16 octobre 1765, CC XXVII, lettre n. 4728, p. 126.

²⁰ Manuscrit R.18, conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, f. 5b-6a.

²¹ Rousseau ne connaissait pas l'anglais (*cf.* par exemple, Rousseau à George Keith, comte-maréchal de l'Écosse, 26 juin 1765, CC XXIII, lettre n. 3931, p. 194 ; Rousseau à David Hume, 29 mars 1766, CC XXIX, lettre n. 5129, p. 66) ; il a lu l'œuvre de Sidney dans la traduction française publiée en 1702 : A. Sidney, *Discours sur le gouvernement, par Algernon Sidney, fils de Robert Comte de Leicester et Ambassadeur de la République d'Angleterre près de Charles Gustave, Roi de Suède. Publiés sur le manuscrit original de l'auteur. Traduit de l'anglais par P.A. Samson (précédé d'une Épître à très nobles, grands et puissants seigneurs, nosseigneurs les États d'Hollande et de Westfrise, d'une Préface, et de la Lettre de M. Sidney contre le gouvernement arbitraire, pour réponse à celles de ses amis qui le sollicitoient de retourner en Angleterre)*, 3 vol., La Haye 1702). Dans cet article, nous avons utilisé la traduction française des *Discourses Concerning Government* dans l'édition de 1755 (4 vol., La Haye), conforme à celle utilisée par Rousseau. En note, nous reporterons également les pages de l'original anglais (*Discourses Concerning Government*, ed. by T.G. West, Indianapolis 1996).

les *Discourses* (et étant respectivement dues à Aristote, Tite Live, Sénèque, Tacite, Machiavel et Perez)²².

Si l'on considère tout d'abord que Rousseau a probablement recopié ces passages tandis qu'il lisait l'œuvre de Sidney ; si l'on considère, ensuite, les citations présentes dans le cahier de notes avant celles consacrées à Sidney²³, mais également les citations qui suivent lesdits passages empruntés au penseur anglais²⁴, on peut dès lors affirmer que Rousseau a plus que probablement lu les *Discours sur le gouvernement* entre la fin de 1751 et le début de 1755, alors qu'il achevait le deuxième *Discours*.

Et on peut de surcroît soutenir qu'il a très certainement lu les *Discours sur le gouvernement* dans la phase finale de rédaction de son *Discours sur l'inégalité*. Des confirmations en ce sens se situent avant tout et précisément dans la référence faite à Sidney – aux côtés de Locke, comme adversaire de Filmer – laquelle apparaît dans les dernières pages de cette œuvre²⁵, mais aussi, dans ces mêmes pages, à travers la présence de plusieurs citations d'autres auteurs – comme Lucain ou Tacite –, lesquelles citations ont probablement été « retrouvées » par Rousseau dans l'œuvre de Sidney²⁶.

ROUSSEAU ET SIDNEY : UNE CONFRONTATION THÉORIQUE

LA LUTTE CONTRE TOUT GOUVERNEMENT ARBITRAIRE

L'importance de la lecture de Sidney effectuée par Rousseau trouve en ce sens une confirmation essentielle au niveau théorique que des affinités décisives existent bel et bien entre les conceptions de ces deux penseurs. Or l'une des plus importantes concerne le point de départ de

²² Pour une présentation détaillée d'ensemble des passages tirés de l'œuvre de Sidney, cf. M. Giargia, *Disuguaglianza e virtù*, op. cit., p. 50-57.

²³ Ces citations sont tirées de l'œuvre d'Agrippa, *De incertitudine et vanitate scientiarum*, et également utilisées par Rousseau dans les *Observations de Jean-Jacques Rousseau de Genève, sur la Réponse qui a été faite à son Discours*, écrites en réponse au roi de Pologne (1751).

²⁴ Lesquelles sont tirées de l'*Histoire générale des voyages* (1748) et utilisées par Rousseau dans les notes finales du *Discours sur l'inégalité*.

²⁵ Cf. *supra*, note 17 de cet article.

²⁶ Il s'agit avant tout de deux citations tirées de Tacite : 1) « *miserrimam servitutem pacem appellans* » ; Tacite, *Historiae*, IV, 17 ; (J.-J. Rousseau, *Discours sur l'inégalité*, in *Œuvres complètes*, III, op. cit., p. 181) ; 2) « *cui ex honesto nulla est spes* » ; Tacite, *Historiae*, I, 21 (J.-J. Rousseau, *Discours sur l'inégalité*, OC, III, p. 191). La première citation a été par ailleurs également copiée par Rousseau dans le Manuscrit R. 18. Une troisième citation appartient enfin à Lucain : « *Pectore si fratris gladium juguloque parentis/ Condere me jubeas, graviorum in viscera partu/ Conjugis, invita peragam tamen omnia dextra* » ; Lucain, *Pharsalia*, I, 376 (J.-J. Rousseau, *Discours sur l'inégalité*, in *Œuvres complètes*, III, op. cit., p. 190).

leur réflexion politique, à savoir la façon d'envisager la situation qui précède – et qui donc prépare – la fondation de l'État légitime : en l'occurrence, la condamnation de toute forme de gouvernement arbitraire. Comme nous essayerons de le montrer, Sidney semble avoir profondément contribué à la description que donne Rousseau des évolutions, disons ultimes, de la société civile ; description enfin – et ce surtout à la lumière de notre hypothèse chronologique de lecture de l'œuvre de Sidney par Rousseau –, précisément offerte de façon paradigmatique dans les pages conclusives du *Discours sur l'inégalité*.

L'ennemi principal de Rousseau, ici comme ailleurs, prend certes les traits de Thomas Hobbes. Mais au-delà de Locke ou de Machiavel, Sidney offre dans ce contexte une aide fort précieuse à Rousseau dans sa réfutation de la vision hobbesienne de la politique. Ceci étant avant tout évident dans la description de la progressive perte de vie du corps politique jusqu'à sa mort, qui caractérise la naissance du despotisme.

Rousseau esquisse le despotisme tel un « monstre » qui élève « par degrés sa tête hideuse et, dévorant tout ce qu'il aurait aperçu de bon et de sain »²⁷, parvient finalement à tout engloutir²⁸. Notons ici que Sidney lui aussi reprend à maintes reprises dans son œuvre cette terminologie de « monstre » en des termes très semblables à ceux de Rousseau, parlant lui de Caligula, de Néron ou d'autres tyrans du monde ancien, mais aussi moderne.

Rousseau de son côté, dans son deuxième *Discours* poursuit en ces termes : avec le despotisme, ne demeure que l'espace d'une *obéissance aveugle*, seule vertu possible des esclaves. Dans ce « dernier terme de l'inégalité » où « tous les particuliers redeviennent égaux parce qu'ils ne sont rien »²⁹ et qui est le résultat d'un excès de corruption, on assiste au véritable abrutissement moral et politique de tout homme associé³⁰, rendant enfin le despotisme en tout point semblable à la mort.

Nous pouvons par ailleurs observer ici que trois des six passages des *Discourses Concerning Government* tirés directement de Sidney et que

²⁷ J.-J. Rousseau, *Discours sur l'inégalité*, *op. cit.*, p. 190.

²⁸ La référence critique de Rousseau est ici de nouveau – bien évidemment – surtout celle de Hobbes.

²⁹ J.-J. Rousseau, *Discours sur l'inégalité*, *op. cit.*, p. 191.

³⁰ On peut par ailleurs retrouver des échos de cette réflexion dans le *Contrat social* et, en l'occurrence, dans le deuxième chapitre du premier livre, tandis que Rousseau affirme que celui qui naît « dans l'esclavage naît pour l'esclavage », à partir du moment où « les esclaves perdent tout dans leurs fers, jusqu'au désir d'en sortir », en cela semblables aux compagnons d'Ulysse qui aimaient leur abrutissement et ne voulaient plus redevenir des hommes (J.-J. Rousseau, *Du Contrat social*, in *Œuvres complètes*, III, *op. cit.*, p. 353).

Rousseau a copiés dans son cahier vont également dans cette direction ; le premier passage correspondant à la condamnation de tout gouvernement né de la violence ou de la tromperie, se traduisant également par la confrontation entre le tyran et le voleur :

Si Jules, Octave César sont devenus successivement Seigneurs et pères de leur Patrie, en massacrant impitoyablement presque tout le Sénat aussi bien que tous ceux dont la noblesse et la vertu leur faisait ombrage, et en exterminant la plus grande partie du Peuple romain ; on ne peut nier qu'un voleur qui entrant par force, dans la maison de son voisin, le tue, ne devienne par cet attentat le légitime héritier de tous ses biens, et qu'il ne soit en droit d'exiger des enfans de ce voisin la même obéissance qu'ils rendaient à leur père pendant qu'il était encore en vie³¹.

Rousseau transcrit par ailleurs un autre long passage des *Discourses* où Sidney loue, d'un côté, la sagesse du peuple romain pendant la période républicaine et, de l'autre, dénonce la décadence qui a en revanche caractérisé l'époque impériale :

Lorsqu'ils [les Romains] eurent fait une loi qu'il les autorisait à élever à la dignité Consulaire un homme de famille populaire, ils laissèrent écouler quarante ans avant que de s'en servir ; et lorsqu'en se servant de leur droit ils jugèrent à propos d'avancer aux emplois ceux de leur Corps, ils se conduisirent avec tant de discrétion et de prudence, qu'on ne peut pas dire qu'ils se soient trompés trois fois dans le choix qu'ils firent, tout le temps qu'ils eurent la liberté de leurs suffrages : au lieu que de tous les Empereurs qui montèrent sur le Trône par Usurpation, ou sous prétexte d'être les plus proches parents de ceux qui avoient usurpé l'autorité Souveraine, ou qui y furent élevés par les armées, à peine en trouve-t-on trois qui ayant mérité cet honneur ; on peut dire au contraire que la plupart d'entre eux semblent n'être venus au monde que pour être les fléaux du Genre humain³².

Dans un troisième passage transcrit par Rousseau, Sidney effectue une comparaison entre le gouvernement républicain et le gouvernement d'un monarque absolu, dans le but de souligner le haut degré de corruption à la fois politique et morale, accompagnant toujours le second :

Les qualités qui rendent les hommes lâches et efféminés n'ont jamais fait de bien à un peuple ; et des Magistrats créés légitimement qui gouvernent

³¹ J.-J. Rousseau, Ms. R.18, f. 5a ; A. Sidney, *Discours sur le gouvernement*, vol. I, p. 143 ; *Discourses Concerning Government*, p. 50.

³² J.-J. Rousseau Ms. R.18, f. 6v ; A. Sidney, *Discours sur le gouvernement*, vol. II, p. 5 ; (*Discourses Concerning Government*, p. 150).

du consentement de la Nation, n'ont point d'autre intérêt que celui du Public, et ne cherchent pas à diminuer les forces du peuple, puisqu'en lui faisant du mal, ils s'en feraient à eux-mêmes, leur force particulière étant inséparable de celle de ce peuple. D'un autre côté, un Monarque absolu qui gouverne pour lui-même, et qui a principalement en vue sa propre conservation, regarde la force et la bravoure des ses sujets comme le principe de tout ce qu'il a de plus dangereux à craindre, et souhaite ordinairement de les rendre lâches, efféminés, corrompus, et infidèles les uns aux autres, afin qu'ils n'osent entreprendre de secouer le joug qu'il leur impose, et que se défiant les uns des autres, ils ne puissent pas s'unir ensemble pour recouvrer leur liberté. De sorte que cette corruption qui fait la sûreté du Prince, ne servirait qu'à affaiblir un peuple, et le ruinerait peut-être entièrement³³.

Dans les pages finales de son deuxième *Discours*, Rousseau souligne que les peuples qui vivent dans l'oppression «ne font que vanter sans cesse la paix et le repos dont ils jouissent dans leurs fers, mais ils se trompent complètement»; s'appuyant en cela sur un passage de Tacite, il affirme ainsi qu'«ils appellent paix, leur esclavage³⁴». Un passage que l'on retrouve, notons-le, à la fois dans les *Discourses Concerning Government* de Sidney et dans le cahier de notes de Rousseau³⁵.

Une note du *Contrat social*, située dans le chapitre 9 du livre III consacré aux «Signes du bon gouvernement», se révèle en ce sens particulièrement intéressante. Rousseau parle, en effet, ici de la dépopulation des pays riches dans lesquels le bien-être demeure une prérogative exclusive des chefs politiques ou intellectuels. Et il ne s'agirait en fait là que d'un «repos apparent», d'«une tranquillité» non partagée par le peuple et, dans les faits, que d'une construction idéologique visant à valider le progrès de la servitude de tous. Dans ces cas-là, «les émeutes», comme «les guerres civiles effarouchent [certes] beaucoup les chefs, mais elles ne font pas les vrais malheurs des peuples, qui peuvent même avoir du relâche, tandis qu'on dispute à qui le tyranniserà». Le vrai problème du despotisme réside ainsi dans la lente et inexorable chute dans un esclavage non perçu comme tel, une sorte de servitude volontaire, pour reprendre les mots de La Boétie, et présentée par les chefs le plus efficacement possible sous le masque d'une normalité à accepter comme telle.

³³ J.-J. Rousseau, Ms. R.18 f. 6v; A. Sidney, *Discours sur le gouvernement*, vol. II, p. 117; (*Discourses Concerning Government*, p. 185).

³⁴ «*Miserrimam servitutem pacem appellant*»; Tacite, *Historiae*, IV, 17; J.-J. Rousseau, *Discours sur l'inégalité*, op. cit., p. 192.

³⁵ Cf. *supra*, note 26 de cet article.

Pour mieux signifier ce concept, Rousseau utilise de nouveau deux phrases de Tacite, très semblables à celles que l'on vient de considérer – « *Idque apud imperitos humanitas vocabatur, cum pars servitutis esset* » et « *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant*³⁶ »; la deuxième étant de nouveau, sinon tirée de l'œuvre de Sidney, du moins « retrouvée » par Rousseau dans les *Discourses Concerning Government*.

« UN PEU D'AGITATION DONNE DU RESSORT AUX ÂMES » :
CONFLITS ET LIBERTÉ DANS LA RÉPUBLIQUE

Voici donc une des raisons pour lesquelles Rousseau, dans les *Lettres de la Montagne*, prétend que Sidney pense comme lui : comme l'on vient de le voir, l'auteur des *Discourses Concerning Government* est l'une des références du philosophe Genevois dans sa façon de s'opposer aux injustices caractérisant la société politique existante. Des injustices interprétées, autant par Sidney que par Rousseau, comme la manifestation la plus évidente, et concrète, des problèmes et risques du modèle politique absolutiste déjà avancés par des auteurs comme Filmer et, surtout, Hobbes.

Une très forte critique de cette vision de la politique se révèle également être à la base de la manière selon laquelle Sidney et Rousseau évaluent les conflits au sein de la communauté politique légitime, et ce, en reprenant – pour les corriger – les affirmations de Machiavel à ce sujet.

Dans la note du *Contrat social* que nous venons d'évoquer, quelques lignes après avoir cité Tacite, Rousseau fait également une référence directe à Machiavel. Le but est ici double : il veut certes avant tout souligner, encore une fois, qu'une condition de paix n'est pas nécessairement synonyme de bien-être, mais qu'au contraire elle peut, dans ses effets, dessiner le pire des despotismes ; mais il entend en second lieu démontrer que les seuls conflits nuisibles pour le corps politique résident dans ceux qui attaquent la liberté de ses membres. À ce propos, Rousseau paraphrase ainsi un passage des *Istorie Fiorentine* :

Il semblait, dit Machiavel, qu'au milieu des meurtres, des proscriptions, des guerres civiles, notre république en devînt plus puissante ; la vertu de ses citoyens, leurs mœurs, leur indépendance avaient plus d'effet pour la renforcer que toutes ses dissensions n'en avaient pour l'affaiblir. Un peu

³⁶ J.-J. Rousseau, *Du Contrat social, op. cit.*, p. 420. Voici les deux citations : « *Idque apud imperitos humanitas vocabatur, cum pars servitutis esset* », Tacite, *Agricola* 21 ; « *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant* » ; Tacite, *Agricola*, 20.

d'agitation donne du ressort aux âmes, et ce qui fait vraiment prospérer l'espèce est moins la paix que la liberté³⁷.

Dans une autre note du *Contrat*, livre II, chapitre 3, en affirmant la nécessité de n'avoir pas «de société partielle dans l'État et que chaque Citoyen n'opine que d'après lui», Rousseau fait de nouveau référence à Machiavel dans des termes semblables au passage que l'on vient d'évoquer. Il cite cependant cette fois-ci directement les mots du Secrétaire florentin quant à la nécessité de distinguer entre les divisions qui sont nuisibles pour la liberté des citoyens et celles qui, en revanche, ne semblent pas avoir d'effets négatifs sur la santé de la république :

*Vera cosa è, dit Machiavel, che alcune divisioni nucono alle Republiche, e alcune giovano : quelle nucono che sono dalle sette e da partigiani accompagnate : quelle giovano che senza sette, senza partigiani si mantengono. Non potendo adunque provvedere un fondatore d'una Republica che non siano nimicizie in quella, hà da proveder almeno che non vi siano sette*³⁸.

Très loin de ne s'avérer être que de simples observations marginales et contingentes, ces passages nous donnent au contraire de précieuses indications afin de mieux comprendre la vision que peut avoir Rousseau de la légitimité des divisions comme des conflits au sein de la république. Et ces passages démontrent par ailleurs à travers la vision qu'ils éclairent, l'influence plus que notable jouée par la conception concrète, réaliste et «vivante» de la politique, propre à Machiavel³⁹.

³⁷ J.-J. Rousseau, *Du Contrat social*, op. cit., p. 420. Il s'agit d'une adaptation d'un passage du «Proemio» des *Istorie fiorentine* (N. Machiavelli, *Istorie fiorentine*, sous la direction d'Alessandro Montevecchi, Torino, 1986, p. 281-282); cf. R. Derathé, *Notes et variantes au Contrat social*, in J.-J. Rousseau, *Œuvres complètes*, III, op. cit., n. 6, p. 1485.

³⁸ N. Machiavelli, *Istorie fiorentine*, op. cit., p. 641; J.-J. Rousseau, *Du Contrat Social*, op. cit., p. 372. Voici la traduction de ce passage : «À la vérité, il y a des divisions qui nuisent aux Républiques, d'autres qui sont profitables : nuisibles sont celles qui comportent des factions et des partisans, profitables celles qui ne donnent pas naissance à des factions et à des partisans. Puis donc que le fondateur d'une République ne peut éviter que des dissensions s'y manifestent, au moins doit-il l'ordonner de façon qu'il ne s'y forme pas de factions»; cf. R. Derathé, *Notes et variantes au Contrat social*, op. cit., p. 1458.

³⁹ Ce qui, du reste, est également fort bien illustré – toujours dans le *Contrat social* – par la définition de l'État légitime en tant que corps politique sujet à une inexorable corruption; cf. J.-J. Rousseau, chapitre 11, livre III du *Contrat social* : *De la mort du corps politique*. Sur les aspects médicaux de la réflexion politique de Machiavel, voir M. Gaille-Nikodimov, *À la recherche d'une définition des institutions de la liberté. La médecine, langage du politique chez Machiavel*, <http://asterion.revues.org/14>; G. Briguglia, *Il corpo vivente dello Stato. Una metafora politica*, Milano, 2006.

Mais dans son ensemble, l'interprétation de Rousseau doit ici beaucoup, et de nouveau, à la médiation souvent critique des thèses machiavéliennes offerte par Sidney dans ses *Discourses*. Bien que l'on puisse également noter d'importantes différences entre ces deux auteurs par rapport aux formes de changement dans les institutions civiles notamment, Sidney et Rousseau partagent néanmoins cette formulation d'une «façon» toute républicaine, mais nouvelle par rapport à Machiavel, d'évaluer les conflits dans la communauté politique légitime. Ladite façon républicaine révèle certes l'admiration portée à la leçon des *Discorsi* quant à la valeur positive des conflits entre les différentes parties de l'État, mais elle est en ce sens nouvelle parce que Sidney, comme Rousseau, donne une interprétation bien plus attentive à tous les risques d'abus de pouvoir en mesure de dédommager la liberté de la république.

Le Manuscrit R. 18 est également fort précieux ici pour comprendre l'originalité de cette interprétation. Même si Rousseau connaissait très bien, et directement, l'œuvre de Machiavel, il copie néanmoins dans l'œuvre de Sidney un passage machiavélien sur le rôle des conflits dans les institutions civiles. Il s'agit, en l'espèce, d'une phrase des *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio*, livre I, chapitre 17, affirmant que les conflits n'entament l'État que dans le cas où son état de santé est déjà corrompu : «lorsque la matière, c'est-à-dire, le Corps de la Nation, n'est pas corrompue, les émotions et les désordres ne font aucun mal ; lorsque cette matière est en revanche corrompue, les meilleurs Lois du monde sont inutiles et ne font aucun bien⁴⁰».

Chez Machiavel, cette affirmation est accompagnée par la reconnaissance d'une possibilité, certes rare, mais bien réelle, en l'occurrence celle de l'intervention d'un chef politique qui, en utilisant des «moyens extraordinaires», serait en mesure de ré-établir l'ordre politique, et ce, y compris dans les plus graves conditions de corruption civile. Une reconnaissance qui, là encore, même empreinte de notables différences entre ces deux auteurs, se révèle beaucoup plus nuancée et circonscrite chez Sidney et Rousseau.

⁴⁰ A. Sidney, *Discours sur le gouvernement*, op. cit., vol. I, p. 401-402 ; (*Discourses Concerning Government*, op. cit., p. 135) ; J.-J. Rousseau, Ms. R.18 cit., f. 5v. Voici le passage en italien : «Si può fare questa conclusione, che dove la materia non è corrotta, i tumulti ed altri scandali non nucono ; là dove la è corrotta, le leggi bene ordinate non giovano» ; N. Machiavelli, *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio*, sous la direction de G. Inglese, Milano, 1984, p. 107-108.

Leur constat commun sur l'immobilité mortifère du despotisme se base strictement sur le fait d'accorder une valeur positive aux conflits civils ; tous deux insistent néanmoins – bien plus que Machiavel – sur la nécessité de régler et de contrôler ces conflits. Dans le but de porter avec eux des effets positifs ou, pour le moins, de ne comporter aucune conséquence négative pour le corps politique, lesdits conflits doivent de plus nécessairement, tant pour Sidney que pour Rousseau, avoir lieu dans un État encore en bonne santé et – c'est là chose identique – ne jamais attenter à la liberté de la république. Même positive, Sidney et Rousseau partagent ainsi une attitude, disons prudente, face aux conflits civils.

Comme nous avons souhaité le montrer, Rousseau partage avec Sidney une interrogation que l'on qualifiera ici de bien plus profonde au regard de celle offerte par Machiavel quant aux éléments qui rendent un État politique véritablement légitime, et donc républicain. Et cette interrogation passe forcément par une réflexion sur la nature du pouvoir politique. Ce qui se traduit en premier lieu par une dénonciation commune de ces deux auteurs de toute forme de despotisme ; et, en second lieu, par une acceptation, même limitée, de l'éloge machiavélien des conflits politiques. Conséquemment, cette re-élaboration particulière de la leçon de Machiavel partagée par Sidney et Rousseau trouve également des développements importants dans leur manière d'envisager d'autres aspects importants de la république, comme par exemple la fondation de l'État légitime, la gestion concrète du pouvoir politique ou enfin, la corruption du corps politique.

De façon générale, Rousseau et Sidney décrivent tout simplement une nouvelle manière d'être républicains à l'âge moderne. Une « façon » qui enfin, intégrant ou corrigeant les thèses machiavéliennes sous plusieurs points de vue, nous offre tout d'abord de celles-ci une formulation aussi nouvelle qu'originale, mais révèle également, ensuite, une élaboration relevant de manière décisive d'une confrontation très étroite avec le modèle du jusnaturalisme et du contractualisme modernes, et ce surtout dans sa version la plus paradoxale et peut-être la plus intéressante : à savoir la version hobbesienne.

Miryam GIARGIA
Université de Milan, Italie

L'EMILIO DISINGANNATO:
LA RÉACTION ANTI-ROUSSEAUUIENNE
ET ANTI-RÉVOLUTIONNAIRE
EN ITALIE (1760-1820)

En 1828 ont été rééditées par la Pia Associazione per la Stampa dei Libri Morali in Venezia, deux des principales œuvres du chanoine Alfonso Muzzarelli, jésuite né en 1749 à Ferrare et mort en 1813 à Paris. Les deux textes (respectivement *L'Emilio disingannato*¹ et la *Continuazione dell'Emilio disingannato*²) sortent pour la première fois en 1828 réunis dans une seule édition, précédée par un long éloge de l'auteur, dans lequel non seulement sont évoqués les faits marquants de sa vie, mais où l'on s'arrête aussi sur sa production littéraire. Une production – comme l'affirme Antonio Pochini à qui a été confiée la rédaction de l'*Éloge* ainsi que la responsabilité de l'édition tout entière – « qui avait procuré à son auteur une très grande célébrité et qui avait été traduite aussi en espagnol³ ».

Formé au Lycée Cicognini de Prato, religieux par vocation, Muzzarelli s'était très vite consacré à la composition de textes théologiques et littéraires dont la diffusion a été très grande à l'époque de leur publication. Outre les deux écrits mentionnés, son *Buon uso della logica in materia di religione*⁴ (dans lequel sont réfutées les théories de d'Alembert), la *Lettera a Soffia*⁵ (où le jansénisme est accusé d'être « le bras droit, l'origine et la conséquence du déisme ») et une série de traités

¹ Alfonso Muzzarelli, *L'Emilio Disingannato, dialoghi filosofici*, Siena, nella Stamperia di Vincenzo Pazzini Carli e figli, 1782.

² Alfonso Muzzarelli, *Continuazione dell'Emilio disingannato o sia Confutazione del Contratto Sociale di Gian Jacopo Rousseau*, in Fuligno, per Giovanni Tommasini Stampatore Vescovile, 1794.

³ Voir *L'Emilio disingannato, dialoghi filosofici*, opera del conte Alfonso Muzzarelli, arricchita di illustrazioni varie per cura della Pia Associazione, Venezia, della Tipografia Gattei, 1828.

⁴ Alfonso Muzzarelli, *Il buon uso della logica in materia di religione*, in Fuligno, per Giovanni Tommasini Stampatore vescovile, 1788.

⁵ Alfonso Muzzarelli, *Lettera a Soffia intorno alla setta dominante del nostro tempo*, Fuligno, per Giovanni Tommasini stampatore vescovile, 1790.

liés à la diffusion des idées révolutionnaires (*Dell'obbligo de' pastori in tempo di persecuzione*⁶; *Delle cause dei mali presenti*⁷, etc.) ont connu un très honnête succès. Selon Antonio Pochini, Muzzarelli s'est senti tenu de se consacrer aux Lettres pour répondre au besoin de l'Église de contrer des maximes philosophiques blâmables qui trouvaient en Italie un accueil enthousiaste, pour s'opposer au torrent qui menaçait de déborder et, avec les principes antisociaux et irrégieux, de troubler tout ordre, toute loi et toute morale.

Muzzarelli était, en somme, un des champions de ce qu'on a récemment appelé « littérature de barrage⁸ » pour désigner les œuvres qui se proposaient de repousser de l'autre côté des Alpes les « maximes philosophiques blâmables » (notamment les idées de Rousseau) qui, même en Italie, avaient trouvé un terrain fertile : en effet, elles se diffusaient non seulement dans les milieux intellectuels mais aussi dans les milieux populaires, « au moyen d'une myriade de petits livres faciles à comprendre ». Nombreux ont été ceux qui, au cours de la « première époque » dont parlait Pochini (et qui correspond à la période pré-révolutionnaire), se sont apprêtés, à l'instar de Muzzarelli, à combattre « les idées pernicieuses de Rousseau », qui risquaient « d'enflammer dangereusement les esprits, et les cœurs ». Les œuvres du philosophe genevois ont été passées au peigne fin, réfutées, et répudiées en public. C'est l'*Émile*, en particulier, qui a suscité les principales réactions dans les milieux intellectuels ecclésiastiques. L'on pourrait mentionner bien des titres, d'où ressort assurément le texte de Francesco Alberti di Villanova intitulé *Dell'educazione fisica e morale o sia de' doveri de' padri, delle madri, e de' precettori cristiani nell'educazion de' figliuoli contro i principi del signor Rousseau di Ginevra*⁹, où les idées pédagogiques et morales de Rousseau sont taxées de nuisibles pour le genre humain dans sa totalité. Les textes anti-rousseauiens traduits du français ont également été très

⁶ Alfonso Muzzarelli, *Dell'obbligo de' pastori in tempo di persecuzione*, opuscolo per servire di apologia alla generosa fermezza dei zelanti pastori della chiesa galicana in questi tempi, Fuligno, per Giovanni Tommasini stampatore vescovile, 1791.

⁷ Alfonso Muzzarelli, *Della cause de' mali presenti e del timore de' mali futuri e suoi rimedi, avviso al popolo cristiano*, Fuligno, per Giovanni Tommasini stampatore vescovile, 1792.

⁸ L'expression a été utilisée par Giulio Gentile; voir en particulier *La Repubblica virtuosa : Rousseau nel Settecento politico meridionale*, Napoli, Morano, 1989.

⁹ Francesco Alberti di Villanova, *Dell'educazione fisica e morale o sia de' doveri de' padri, delle madri, e de' precettori cristiani nell'educazion de' figliuoli contro i principi del signor Rousseau di Ginevra*, Torino, nella Stamperia Reale, 1767.

nombreux : ils ont grossi les rangs de la « littérature de barrage », produite surtout en milieu ecclésiastique¹⁰.

Au moment où il a décidé de composer son *Emilio disingannato*, Muzzarelli était donc bien conscient qu'il se situait dans la mouvance d'un « genre » théologique et littéraire désormais bien consolidé et qui avait trouvé ses champions, non seulement au-delà des Alpes, mais aussi en Italie ; et pourtant, cela n'a pas semblé lui faire peur. Il a opposé deux raisons à ceux qui auraient pu lui reprocher d'avoir composé « une œuvre comme désormais on en lit tant » : une raison idéologique et une raison littéraire. En premier lieu, aucune œuvre écrite et conçue pour combattre les idées rousseauiennes ne pouvait vraiment être considérée comme redondante : « l'incrédulité » (c'est ce qu'il affirme dans la préface de l'édition de 1782) :

n'est pas sortie sur le champ de bataille avec un seul volume. Elle a déployé contre nous une armada alléchante de petits livres clairs et élégants. Il convient donc de la refouler à armes égales : il convient donc de refuser les livres avec les livres¹¹.

En second lieu, son œuvre se voulait novatrice du point de vue littéraire. Ses prédécesseurs avaient écrit, en effet, « des œuvres magnifiques et érudites, fondées sur des lectures attentives des saintes Écritures », mais c'est peut-être parce qu'elles étaient « trop doctes et trop attentives » qu'elles étaient peu appropriées pour rendre inefficace le « style splendide, séduisant et diabolique de Rousseau ». Pour atteindre aux esprits et aux cœurs de tous, comme le philosophe genevois semble être parvenu à le faire, il fallait, sans renoncer à l'énonciation des saintes Écritures, réussir à rendre leur contenu captivant et pleinement compréhensible. C'est pour cela, affirme Muzzarelli, que :

Dans la variété de l'écriture j'ai préféré la forme du dialogue. L'immobilisation et la négligence d'un différend toujours profond abat même l'esprit attentif d'un lecteur curieux. Mais le dialogue, au-delà de la variété des matières, distribue certaines couleurs au style qui servent de façon admirable à introduire ceux qui lisent et à embellir la question épineuse. Il y en a beaucoup qui étudient les contes et les romans, mais ceux qui lisent les livres de Platon ne sont pas très nombreux. Dans les premiers il y a du plaisir et de la sensibilité, dans les autres on rencontre les difficultés et les efforts.

¹⁰ Voir Silvia Rota Ghibaudi, *La fortuna di Rousseau in Italia (1750-1815)*, Torino, Giappichelli, 1961.

¹¹ Les traductions en français (encore inédites) des textes italiens cités dans notre contribution ont été rédigées par M^{me} Josiane Tourrès, que nous remercions vivement pour nous avoir permis de les utiliser.

Pour pouvoir gagner, non seulement une bataille, mais aussi la guerre contre un ennemi qui disposait d'armes presque incantatoires, on devait adopter de nouvelles stratégies, en dénonçant en même temps combien les actions de l'adversaire étaient, dans certaines occasions, « déloyales ».

Moi, je n'ai pas le droit d'étudier une épithète, de mesurer une antithèse, d'animer une métaphore, quand je dois montrer soit l'authenticité des miracles, soit la véracité des Écritures. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que les incrédules et les libertins aient dans ce genre un avantage sur les dévots et les croyants. Ils proposent un mensonge, mais un mensonge qui plaît. Dites donc sans ornement que le Créateur Suprême ne s'occupe pas de nous, que la fin des hommes et des brutes est la même, c'est un style qui enchante et qui séduit toute l'attention de ceux qui lisent. Mais si au contraire vous voulez montrer avec vivacité et éloquence que l'Auteur Suprême veille sans cesse sur nos actions, qu'il y a une éternité pénible et une éternité heureuse, votre lecteur ferme le livre et sort de la pièce pour soulager son esprit d'une méditation particulièrement gênante. Quand on cherche la vérité, il est inutile d'apporter le discours sur un sentier droit et continu. Il est permis d'errer ici et là, d'abandonner son sujet, de plaisanter, de rire et d'animer l'imposture. Ainsi, le lecteur ne se fatigue pas, n'a pas trop de pensées et s'amuse beaucoup. Mais ceux qui veulent afficher leur courage et leur sincérité, observent exactement les traces du bon sens, ne s'altèrent pas sans raison et ne plaisantent pas sans sobriété. Le lecteur habituellement n'a pas beaucoup de raisons de rire mais il doit beaucoup méditer. Il ne faudra donc pas s'étonner si malgré tous les soins cette œuvre retient beaucoup de son austérité d'origine. Permettez-moi d'être libertin et moi aussi je vous amuserai. Dès qu'un Tel entre dans l'école de l'incrédulité, il devient ingénieux et éloquent.

Muzzarelli construit donc son œuvre autour de la figure d'Émile, qu'il imagine de retour à Paris après de longues années d'absence. Émile, affirme-t-il dans le prologue,

avait été un élève de Jean-Jacques, mais depuis quelque temps, il ne l'était plus. Ce jeune, selon le génie du siècle, était sorti pendant quelque temps de sa patrie où il s'était exposé à tous les dangers auxquels se soumet l'âge libre et inexpérimenté. Mais en observant les différentes mœurs et les différentes religions, il avait été désenchanté par la fausse métaphysique de son maître. Dieu lui avait touché le cœur. Après avoir été un prodige du déisme, il était devenu le portrait d'un catholique.

Étant allé trouver son vieux maître, qui l'accueille les larmes aux yeux tellement il est ému, Émile lui avoue qu'il est devenu un champion de la foi, et qu'il ne doit pas avoir honte d'avoir été autrefois son élève. Et d'alléguer : « je ne peux avoir honte d'une faute que je n'ai pas commise.

Comment aurais-je pu refuser le joug d'une obéissance aveugle à laquelle me condamnait ma jeunesse ? » Au cours du dialogue avec celui qui avait été son maître, auquel s'unit l'abbé Richard, ami de Rousseau, Émile réfute tous les principes du philosophe genevois, notamment ceux contenus dans le *Discours sur l'inégalité* et dans l'*Émile* même ; il termine ensuite en mettant en garde ses interlocuteurs « contre des principes et des paroles de feu, qui un jour pourraient causer la perte non seulement de la France mais aussi de l'Europe tout entière ».

Ces paroles ont semblé prophétiques à tous ceux qui, quelques années plus tard, peu après le déclenchement de la Révolution, ont vu justement en Rousseau le principal responsable d'un événement qui « ferait sombrer à tout jamais le monde dans un abîme de ténèbres¹² ». En Italie, il n'y pas eu de place pour les tentatives faites par certains des membres des classes privilégiées de transformer Rousseau en un champion de la contre-révolution, en s'appuyant sur certaines phrases ou sur certains concepts exprimés dans ses œuvres (on peut penser en particulier à des pamphlets comme *Jean-Jacques Rousseau aristocrate*¹³ ou à *Jean-Jacques Rousseau à l'Assemblée Nationale*¹⁴). Aux yeux des observateurs italiens, le philosophe genevois est toujours apparu comme le chef des législateurs modernes dont la doctrine est à l'origine de la Révolution. Le citoyen genevois, affirme le comte Ayala dans son œuvre *De la liberté et de l'égalité des hommes et des citoyens*,

orientait ses spéculations et ses raisonnements vers le vaste objet qu'il avait en tête, à savoir renverser toutes les monarchies, les aristocraties et les démocraties mixtes : pour ce faire il avait besoin de faire disparaître toute idée de subordination et d'ordre, qui était sagement enracinée dans les nations civilisées¹⁵.

Du même avis, l'auteur de la *Istoria esatta e veridica della Rivoluzione di Francia*, écrite en 1793, et qui s'est intéressée à la forte emprise sur le peuple de la vulgarisation des thèses du philosophe :

On doit presque tout à la liberté de la presse. Les philosophes ont enseigné au peuple à se moquer des prêtres, et les prêtres ne sont plus en

¹² Voir Alfonso Muzzarelli, *Della cause de' mali presenti e del timore de' mali futuri e suoi rimedi*, op. cit.

¹³ *Jean-Jacques Rousseau aristocrate*, Paris, chez les Marchands de Nouveautés, 1790.

¹⁴ *Jean-Jacques Rousseau à l'Assemblée Nationale*, Paris, s.n., 1789.

¹⁵ Sebastiano Ayala, *De la liberté et de l'égalité des hommes et des citoyens*, Vienne, chez Alberti, 1792, p. 22.

mesure de faire respecter le Roi, première cause de l'affaiblissement des pouvoirs. La presse est l'artillerie des pensées. Il n'était pas permis de parler en public, mais il était permis de tout écrire, et si on ne pouvait avoir une armada d'auditeurs, il était permis d'avoir une armada de lecteurs. Il ne faut pas croire non plus que le plus grand mal était provoqué par les livres classiques imprimés par les trois ou quatre philosophes dont la France s'enorgueillit de nos jours. Ces derniers tout seuls auraient été très peu nuisibles, étant donné que le peuple ni ne les lisait, ni ne les comprenait : ils n'ont eu qu'une influence avec la quantité infinie de mauvais livres qu'ils ont créés et qui ont été lus et bien compris. Par exemple, dans toute la France a été diffusée une brochure intitulée *L'Oratore agli Stati Generali*, qui en réalité n'est qu'une paraphrase ennuyeuse de certaines lignes du *Contrat Social* de Rousseau. Cette dernière s'est propagée d'une façon prodigieuse auprès du peuple, qui certainement n'aurait pas lu et aurait compris beaucoup moins le *Contrat Social*. Une infinité de semi-philosophes ont soit composé soit copié à grand-peine des maximes incendiaires, et en écrivant sous forme de dialogues, de catéchismes, de comédies et autres genres, ils se sont fait lire de tout le monde¹⁶.

Maintenant que les prévisions les plus terribles s'étaient avérées, face au danger de propagation d'une révolution qui risquait vraiment de frapper dans le vif les monarchies européennes, il était encore plus nécessaire de mener, et plus vigoureusement, la bataille entreprise quelques années auparavant contre les maximes philosophiques incendiaires. Personne ne pouvait se sentir à l'abri ou exclu : ni les souverains, ni les ordres privilégiés, et moins encore le peuple. C'est ce qu'affirme le comte Ayala, dans l'œuvre déjà mentionnée, adressée «aux gouvernements des nations civilisées» :

Pas à chacun d'entre vous en particulier, mais à tous en général, j'ai cru devoir offrir mon travail actuel : aujourd'hui il ne s'agit pas de l'intérêt de tel ou tel autre État, il s'agit de la tranquillité, de la sécurité de tous, et ce qui importe le plus, il s'agit du salut des peuples. Ces maximes inconnues pendant les siècles précédents, ces maximes infernales, menacent les pays de toute l'Europe, comme si les désastres et les malheurs auxquels une des monarchies les plus puissantes a commencé à être soumise n'étaient qu'un simple aperçu de la malice exécrationnable des hommes qui, ayant enlevé toute puissance à leur souverain légitime, font actuellement tout leur possible pour plonger les autres nations dans les mêmes malheurs. C'est la raison pour laquelle la cause d'une seule monarchie est devenue la cause de tous les États, quelles que soient les formes de leurs

¹⁶ Giovanni Antonio Passeri, *Istoria esatta e veridica della Rivoluzione di Francia dall'epoca dell'assemblea de' notabili incominciata nell'anno 1787 sino al tempo presente*, con riflessioni filosofiche e politiche e copiose note, Forlì, s.n., 1793, IV, p. 32.

gouvernements. Convaincus par une longue série d'événements des conséquences qui découlent de principes disséminés à dessein, qu'aucun gouvernement ne peut être à l'abri des tentatives et des efforts unis de l'impiété et de l'esprit révolutionnaire, nous exhortons tout le monde à la vigilance, et tant qu'il en est encore temps, à étouffer dans son berceau le monstre odieux et horrible qui, aidé par l'indépendance la plus terrible, a pour seul but la destruction totale des empires, de la religion, de la morale, de l'ordre et des mœurs¹⁷.

Ayala appelait les hommes « de foi et de morale » à une nouvelle croisade, nécessaire pour défendre les régimes politiques et les principes religieux contre les attaques de ceux qu'il regardait comme des « monstres infernaux, éduqués avec des maximes du diable ». Muzzarelli a été l'un des premiers à répondre à l'appel de tous ceux qui réclamaient l'intervention directe des religieux et surtout de ceux qui s'étaient déjà distingués au cours des années précédentes avec des ouvrages visant à empêcher que les principes rousseauiens pénètrent au-delà des Alpes. En 1794, a été publiée la *Continuazione dell'Emilio disingannato*¹⁸, dont l'objectif déclaré était de « couvrir de honte un homme qui avec un style saillant ne peut se vanter que d'inepties, de sarcasmes, de sophismes, d'équivoques, d'irrégularités, d'inexactitudes et de contradictions ». Muzzarelli y adoptait la même forme dialogique et les mêmes principes qui avaient inspiré la première œuvre :

Après peut-être dix ans, depuis que j'ai publié un ouvrage dialogique intitulé *L'Emilio disingannato*, j'ai eu l'idée d'en produire un autre de la même forme, qui sera la suite du premier. Étant donné que dans le premier le disciple de Rousseau, après s'être repenti de ses erreurs, faisait sa première apparition, il en fera de même dans celui-ci. Dans le premier, j'ai fait en sorte d'établir avec méthode les fondements de la véritable religion ; dans celui-ci, je vais m'efforcer de fixer ceux de la société et du gouvernement. Dans les deux, le principal adversaire est le célèbre philosophe de Genève. Pour orner mes dialogues, j'ai supposé que notre Émile s'est consacré au Sanctuaire et à la sagesse céleste des Écritures. Je sais très bien que Rousseau l'a fait se marier, et qu'il a imaginé qu'il voyait tout autour de lui une armada obséquieuse d'enfants du disciple. Mais il s'agissait d'une fable, comme l'est la mienne ; et moi, j'ai cru bon de remplacer une invention par une autre, puisque ni l'une ni l'autre ne concerne à proprement parler le sujet même, mais seulement l'ornement extérieur.

¹⁷ Sebastiano Ayala, *De la liberté et de l'égalité des hommes et des citoyens*, op. cit., p. 7.

¹⁸ Alfonso Muzzarelli, *Continuazione dell'Emilio disingannato o sia Confutazione del Contratto Sociale di Gian Jacopo Rousseau*, op. cit.

Prêtre émigré fuyant la France révolutionnaire, Émile arrive en Italie convaincu de se trouver enfin à l'abri de « l'esprit d'irrégion répandu par son maître ». Mais, une fois arrivé, « il a été surtout étonné de trouver aussi dans cette région cultivée des incrédules qu'il croyait avoir laissés en France. Il aurait pensé que les excès de ces impies devaient avoir désenchanté toutes les autres nations avisées d'Europe ; mais l'irrégion et l'incrédulité peuvent vraiment tout ». Émile se rend donc bien compte vite qu'aucun État n'est sorti indemne de la « maladie révolutionnaire » dont le philosophe genevois était à l'origine. À l'instar d'un virus aussi puissant que mortel, les mots de Rousseau sont arrivés à « infecter » les esprits et les cœurs, non seulement des Français, mais aussi des habitants des autres nations européennes, l'Italie y compris. Un virus très dangereux car en mesure de frapper, non seulement les « esprits faibles » (incarnez par les hommes du peuple), mais aussi ceux qui étaient apparemment plus forts, car dotés des anticorps (connaissance des saintes Écritures, des livres de morale, etc.) qui auraient dû les mettre à l'abri de toute influence néfaste.

L'idée de la « folie » qui frappe tous ceux qui s'approchent des livres des philosophes français (et notamment de Rousseau) est bien représentée dans la pièce *Chi sta bene non si muova*¹⁹, publiée en 1797, et qui a été rééditée au moins à dix reprises en trois ans, preuve d'un succès public qui n'a commencé à s'atténuer qu'au cours des années 1820. Le personnage principal de la farce est le marquis de Rocabella, qui décide de vendre ses biens et d'abandonner sa famille après avoir été « touché au cœur », justement par les maximes de Rousseau. Pour guérir son maître de ce qu'il considère comme une véritable folie, Leonardo, vieux et sage domestique, s'en remettra à Disinganno, figure allégorique qui conduira le marquis au cours d'un voyage imaginaire dans la France révolutionnaire : voyage initiatique où le marquis aura l'occasion de rencontrer Fureur, Violence, Fisc, Fraude, Mauvais Gouvernement, Misère, Ignorance, Tyrannie, etc., incarnations d'autant de figures de la Révolution. Le marquis de Rocabella guérira à la fin de sa maladie, que Leonardo décrit de la sorte dans la première scène :

Leurré par une espérance vaine, que seul le diable peut lui avoir inspirée, il a perdu tout son jugement et va chercher sur une autre terre le bonheur dont, à cause de la passion et de la corruption, il ne peut jouir au sein de la famille, de la patrie, et dans la sujétion agréable à notre bon prince.

¹⁹ *Chi sta bene non si muova*, farsa di un solo atto, Londra, s.n., 1797.

Certains livres qu'il a fait venir de pays situés au-delà des Alpes ont réveillé en lui les idées et ont répandu dans son cœur le germe de la corruption. Depuis qu'il a commencé à savourer ces maximes diaboliques je ne l'ai plus vu se partager avec tendresse entre son épouse et son fils, la vénération et l'obéissance dues au Souverain ont diminué en lui chaque jour et sa Sainte Personne a commencé à être une fable ; il a cru bon de considérer les mystères les plus augustes de notre religion ridicules et comme des préjugés du fanatisme et de la corruption.

La métaphore de la maladie est reprise aussi dans l'œuvre *Nuovo vocabolario filosofico-democratico indispensabile per chiunque brama intendere ala nuova lingua rivoluzionaria* publiée en 1799²⁰. L'auteur y introduit une ironique *Dissertazione medico-filosofica della democrazia moderna* en déterminant des remèdes pour cette maladie pernicieuse à l'origine de laquelle on trouve, justement, les mots de Rousseau :

La démocratie moderne considérée attentivement sous tous ses aspects doit absolument être considérée comme une véritable maladie ; d'une nature toutefois singulière et extravagante, semblable aux affections qui conduisent les hommes à la folie et à la fureur. La démocratie, dans le langage médical, peut donc être définie comme *une folie épidémique*, pour la distinguer de n'importe quelle maladie connue jusqu'alors. Le traitement et la guérison dépendent surtout de la bonne distinction de son origine. Selon toutes les nouvelles historiques, on peut assurément la fixer à l'époque de Rousseau et à sa plume contradictoire. Depuis longtemps, certains prétendus philosophes manigançaient la destruction de toute religion, de tout ordre et de toute souveraineté légitime et des mœurs. Une entreprise très difficile, qu'il ne faut pas réaliser par la seule force, sans y être préparé par le leurre le plus fin. Beaucoup ont tenté de faire carrière, mais sans succès. Rousseau s'est vanté d'inventer une voie capable de confondre tous les cerveaux et de faire courir les hommes derrière ce qu'ils abhorraient. Il a inventé une absurdité qui a plu : il l'a appelée *Pacte Social*. Il a fondé ce pacte social sur la *Liberté Humaine* : la liberté humaine sur les *Droits de l'Homme* : les droits de l'homme sur la Nature : et la nature sur ce que lui seul sait. Le philosophe charlatan a eu d'infinis adhérents, disciples et défenseurs : il est arrivé peu à peu à brouiller les cerveaux, et bien vite tout le monde criait : *pacte social, liberté, droits, égalité*, sans savoir ce qu'on entendait par ces mots vides. La chose est allée si loin que non seulement les cerveaux ignorants et sots ont été brouillés, mais aussi les cerveaux de ceux qui se piquaient d'être des raisonneurs doctes et profonds.

²⁰ Lorenzo Ignazio Thiulen, *Nuovo vocabolario filosofico-democratico indispensabile per chiunque brama intendere ala nuova lingua rivoluzionaria*, Venezia, presso Francesco Andreola, 1799.

Il y a eu plusieurs remèdes proposés pour guérir de la dangereuse maladie infectieuse : la potence pour «les démocrates à cause de leur impiété»; le mépris public pour «les démocrates à cause de leur ambition»; des purges pour «les démocrates qui agissaient par intérêt»; des coups de bâton pour les «démocrates à cause de leur libertinage»; et enfin les «démocrates à cause de leur fanatisme» devaient être soignés «de la même manière qu'on soignait d'ordinaire les fous».

L'influence néfaste que les mots de Rousseau auraient pu provoquer a longtemps préoccupé les défenseurs italiens de la religion, de la morale et du trône. Les années 1820 ont vu la réapparition de la «littérature de barrage», visant à la protection du peuple péninsulaire contre la «folie révolutionnaire» qui semblait avoir reparu avec les mouvements insurrectionnels des années 1820-21. Rousseau était de nouveau mis en cause, comme «éternel corrompateur de foules et d'esprits faibles» qui, selon les responsables de la réédition de 1849 du *Nuovo vocabolario filosofico-democratico*, se laissaient alors fasciner par les théories communistes, elles aussi en partie engendrées par l'esprit du philosophe genevois. Les théories et les écrits de Rousseau ont constitué, pendant longtemps, «le dangereux accouchement d'un monstre à combattre»: un «monstre» d'autant plus dangereux qu'il était lu, étudié et apprécié par la partie du peuple italien qui reconnaissait en lui le prophète d'un monde meilleur, qui ne tarderait pas à se réaliser.

Barbara INNOCENTI
Université de Firenze, Italie

IV

DU *CONTRAT SOCIAL* AU *PROJET DE CONSTITUTION* *POUR LA CORSE,* RELECTURES AU XXI^e SIÈCLE

LA RÉCEPTION DU *CONTRAT SOCIAL* DANS LA PENSÉE POLITIQUE MÉRIDIONALE

Dans les années précédant et suivant immédiatement les événements de 1799, les grands thèmes de la culture française du XVIII^e siècle trouvent un large écho en Italie, en particulier dans le Sud. Le thème du réformisme comme élément central de la culture méridionale au XVIII^e siècle est récurrent dans la littérature critique. On perçoit fortement la présence de Rousseau dans la pensée politique méridionale : le profond renouvellement des idées est en fait lié à la diffusion de certains principes politiques désormais intangibles tels que les droits naturels, l'égalité et la liberté naturelle. Dans ce domaine, la culture méridionale italienne exprime des tendances différentes. Outre une *littérature de barrage*, expression de ce « jusnaturalisme catholico-royaliste » qui vise principalement à contenir la pénétration des idées nouvelles dans la société, la culture méridionale présente au moins deux autres courants de pensée : le courant *réformiste* et le courant *révolutionnaire* ou *jacobin*. Le courant réformiste, dont les principaux représentants sont Melchiorre Delfico, Giuseppe Maria Galanti, Nicola Spedalieri, Francesco Antonio Gramaldi, entend se servir de Rousseau pour un renouvellement social et politique qui ne rompe pas avec le passé, avec la tradition pré-révolutionnaire ; le courant *révolutionnaire* ou *jacobin*, dans lequel s'expriment des personnalités telles que Vincent Russo et Mario Pagano, Matteo Galdi, se caractérise, dans de nombreux cas, par un repli sur des positions modérées et réformistes, même s'il part de conceptions radicales de l'ordre social et politique.

C'est probablement de là qu'est née la conviction que toute la culture méridionale était réformiste. Cette lecture est limitative car elle conduit inévitablement à ramener des positions en réalité relativement diversifiées vers un seul dénominateur commun. Le courant réformiste est le courant situé au centre parce qu'il se trouve à égale distance de la *littérature de barrage* et du courant *révolutionnaire*, mais il n'est certainement pas le seul. La *littérature de barrage* est une barrière contre la propagation de ce qui est nouveau, qui est « révolutionnaire » et « anarchiste » :

elle regroupe les théoriciens de la conservation politique, à savoir les légitimistes, convaincus que tout pouvoir vient de Dieu et que le vrai pouvoir s'identifie avec la monarchie « chrétienne » en tant qu'expression politico-terrestre de la « proclamation » de Dieu envoyée à l'homme par l'Écriture. Les principaux représentants de ce courant sont Isidoro Bianchi, Francesco Colangelo, Domenico Crocenti, Sebastiano D' Ayala, Carlo Santacolomba, Isidoro Leggio. Bianchi est l'auteur de *Delle scienze e belle arti. Dissertazione apologetica letta nell'Accademia degli Ereini di Palermo. (Des sciences et Beaux-arts. Dissertation apologétique lue à l'Académie des Ereini de Palerme)*, ouvrage publié à Palerme en 1771. Colangelo est l'auteur des *Riflessioni storico-politiche accadute in Napoli nel 1799 (Réflexions historiques et politiques qui ont eu lieu à Naples en 1799)*, publiées à Naples dans la même année. Crocenti est l'auteur des *Meditazioni filosofico-politiche sopra l'anarchico sistema giacobino della libertà ed uguaglianza, (Méditations philosophiques et politiques sur le système anarchique jacobin de la liberté et de l'égalité)*, publiées à Messine en 1794. D' Ayala a écrit *Della libertà e uguaglianza degli uomini e dei cittadini colle considerazioni sopra alcuni dommi politici ed appendice (De la liberté et de l'égalité des hommes et des citoyens avec quelques considérations sur certains dogmes politiques avec annexe)*, qui remonte à 1793 et dont nous ne connaissons pas le lieu de publication. Santacolomba est l'auteur de *Dell'istruzione pastorale sulla divina origine della sovranità in questa terra diretta agli ecclesiastici delle due diocesi di S. Lucia e di Lipari in Sicilia, (De l'instruction pastorale sur l'origine divine de la souveraineté sur cette terre destinée aux ecclésiastiques des deux diocèses de Sainte-Lucie et de Lipari en Sicile)*, ouvrage publié à Naples en 1800. Leggio a écrit *L'uomo di condotta col lume della sana filosofia intento ai propri doveri. Opera utilissima, dilettevole e istruttiva per ogni sesso e ceto di persone, specialmente per gli custodi, maestri e direttori di anime (L'homme d'action éclairé par les lumières de la saine philosophie destinée à l'accomplissement de ses propres devoirs. Œuvre très utile, divertissante et instructive pour chaque sexe et classe sociale, surtout pour les gardiens, les instituteurs et les directeurs de conscience)*, ouvrage publié à Naples en deux éditions, dont la première remonte à 1794 et la seconde à 1796.

Le fil conducteur qui relie toute cette littérature dirigée contre les fondements de la pensée rousseauiste est le fait que l'Europe est inondée de livres remplis de fausses maximes « destructrices de la Religion ». La nouvelle philosophie dont Rousseau est sans aucun doute le principal représentant est dirigée contre les Royaumes : l'égalité, en fait, n'est rien

d'autre qu'une « doctrine monstrueuse » destinée à perturber l'ordre social natif. Rousseau est « gran Duce » et « adversaire ». Les attaques dont fait l'objet le philosophe genevois sont nombreuses : la plupart des arguments pour le combattre sont les mêmes que ceux qui inspirent le *Mandement* par lequel C. de Beaumont, archevêque de Paris, avait accusé Rousseau d'impiété et censuré l'*Émile* en particulier, en qualifiant l'ensemble de l'œuvre de Rousseau de pernicieuse pour l'humanité. Croceni affirme que l'état de nature produit par le « cerveau sauvage » devient un formidable instrument de pression contre l'ordre établi : lorsqu'il émet l'hypothèse d'une condition originelle de l'homme qui repose entièrement sur l'innocence, Rousseau renverse le principe de l'Histoire Sacrée, là où l'anthropologie catholique se construit sur la notion de péché originel qui en soutient l'existence même. Le principe de l'« auctoritas », en fait, découle nécessairement du péché originel à partir duquel l'homme est irrémédiablement marqué et c'est un frein indispensable contre toute tentation égalitaire possible, un rempart irremplaçable qui « abat ce monstrueux géant de l'*Égalité* totale entre les hommes dans tous leurs droits et dans leur condition. »

Le principe qui a inspiré les théoriciens du conservatisme politique est l'« omnis potestas a Deo » ainsi que le « quod deus inspiravit, non quod sensus praesumptione humana invenerit », thèmes récurrents, en particulier chez Ayala et Colangelo. Tout ce qui est pensé en dehors de ce contexte, indépendamment de ce qui est dicté par les *Écritures*, n'est que « *Ludibrium impudentiae* ». L'autonomie du sacré est si fortement présente chez Rousseau qu'elle annule définitivement le paradigme de l'identité métaphysique et politique. Dans ce domaine, les théoriciens du jusnaturalisme catholico-royaliste produisent le plus grand effort de reconstruction d'un paradigme désormais déchiré par l'émergence progressive d'une vision de la politique résultant de l'action de l'homme, complètement détachée de l'hypothèque divine. Les institutions sont terrestres, c'est l'homme qui construit la société sur des principes de liberté et d'égalité, qui reproduit à l'intérieur des mêmes institutions les conditions favorables expérimentées dans l'état de nature. D'Ayala évoque Hobbes comme l'anti-Rousseau, un « *socialista ex professo* », tel que le définit Santacolomba. Même le matérialiste Hobbes a théorisé la nécessité d'un pouvoir détenu par la force de la religion, a réuni les « deux têtes de l'aigle », la politique et la religion, après avoir admis que les appétits humains, s'ils ne sont pas freinés, comme c'est le cas dans l'état de nature, sont la cause de morts et de destructions, si chacun jouit de tous les droits et si le critère d'égalité reste valable sans aucune distinction. Il

est évident qu'il s'agit d'une lecture de Hobbes qui répond à la perception particulière de D'Ayala, dont le seul but semble de trouver un antidote au poison rousseauiste qui sape les principes sacrés de la souveraineté et l'autorité. Le *bas peuple* devient ainsi un vrai sujet tout-puissant, dépositaire de la volonté générale, prérogative exclusivement divine que Dieu lui-même transmet à tout souverain qu'il choisit pour régner. C'est ici que se rencontrent les conceptions de Santacolomba et celles de Colangelo : après avoir déclaré que l'égalité n'est rien d'autre que le méprisable aboutissement de l'idée de la bonté originelle qui efface définitivement l'idée de péché originel, Colangelo affirme que les révolutions trouvent leurs racines dans de véritables complots philosophiques visant à renverser, non pas les souverains, mais l'ordre divin, dont ces derniers sont l'expression la plus aboutie. Les révolutions naissent de plans d'attaque préétablis contre la religion et, en fait, ils visent, sur le plan politique, au renversement de la monarchie annoncée au peuple par les prophètes. Rousseau est de mauvaise foi lorsqu'il passe d'un « artifice » à l'autre en formant l'hypothèse d'un état imaginaire qui n'offense personne, qu'il transforme cependant en réalité dans le « progrès de la pratique », ce qui porte atteinte à « l'ensemble de la Religion ». C'est pourquoi Colangelo recourt à la lecture de la *Science Nouvelle* de Vico comme « théologie civile raisonnée de la Providence divine » tout en essayant d'adapter Vico au projet de restructuration du paradigme de la métaphysique et de la politique, en essayant de le tirer vers l'anti-rousseauisme, à l'instar de ce que D'Ayala avait déjà tenté de faire avec Hobbes. Les catholiques sont évidemment moins doués pour « façonner » et « remodeler » le mythe d'un Vico qui n'aurait pris sa plume que pour rendre service à l'Église catholique. Et, de fait, Colangelo ne peut pas se réconcilier avec la dimension laïque de Vico qui, comme on le sait, théorise l'état de nature ou d'innocence, même si ce n'est que dans sa *forme bestiale*, et se perd face au penseur « hétérodoxe des Lumières » chez lequel, pour ainsi dire, il avait pensé trouver des armes. Leggio trace le profil de l'homme d'action (*condotta*) et l'identifie avec le bon chrétien.

Dans son œuvre, qui reste le manifeste le plus important de la *littérature de barrage*, Leggio suggère les comportements auxquels les hommes doivent se conformer, dicte les règles d'une éducation politique et d'une éducation à la politique, élabore un nouveau projet de défense de la religion et de la monarchie. L'homme est marqué par le mal, les conflits et les différends sont l'héritage d'une nature dominée par un « appétit » sans limite que la loi doit nécessairement prévenir. La première règle ou technique d'action est la *complaisance*, qui consiste à « éviter les extrêmes »

puisque « l'homme sage doit penser à ce qu'il dit, et ne pas dire ce qu'il pense. » La « crainte de Dieu » est la règle qui met en branle le processus de *prudence* : Dieu, en tant que *Modérateur* suprême, gardien de la Sagesse, gouverne les actions des hommes et les pousse à rechercher la « modération de leurs actions », qui est un reflet de la sagesse divine. Tout ce qui nous fait dévier de la conduite divine, qui est « au-dessus de tout reproche », nous place en dehors des règles du bien agir. L'homme chrétien remplit ses devoirs en société, il est obéissant, ne tombe jamais dans l'excès qui naît d'un principe faux, l'amour de soi. Les philosophes, Rousseau, en particulier, sont « des hommes qui se conduisent très mal ». Rousseau simule un état naturel de l'humanité reposant sur la liberté et l'égalité qui n'est rien d'autre qu'une vie *douce* et *oisive*, et rend ce dispositif indispensable pour bâtir une société du Contrat social fondée sur le « *pactum unionis* ». Cette vie *douce* et *oisive* interrompt la succession des actes vertueux et ce n'est pas un comportement qui puisse plaire à Dieu. Elle n'est pas compatible avec l'éthique du comportement chrétien étant donné que le chrétien a des obligations éthico-politiques qui lui viennent directement de Dieu. De plus, il est impossible de séparer la justice et la *prudencia*, la justice est le miroir de celui qui doit être guidé par la *prudencia*. Il est clair que Leggio construit des règles de conduite qui se traduisent et doivent aboutir à des comportements visant à la conservation de l'ordre politique, à la raison d'État catholique. Les catholiques ne peuvent pas être indisciplinés, le désordre ne leur est pas permis. Grâce à l'œuvre de Leggio, le statut théorique de la restructuration de la théorie de l'identité de la métaphysique et la politique s'enrichit profondément à partir de l'étude du comportement humain, l'art d'agir. L'apologie de la religion et de la politique monarchique tire profit d'un nouvel appareil théorique utilisable pour le contrôle du comportement humain.

La pensée réformatrice n'élimine pas tout l'héritage du jusnaturalisme « catholique-royaliste ». Le dénominateur commun de la littérature réformatrice se retrouve complètement dans la tentative d'utiliser Rousseau dans un discours de renouveau social et politique qui évite la rupture avec le passé. La *littérature de barrage* n'a pas bloqué cette pensée nouvelle qui a déjà pénétré dans le tissu social : le moment est venu de tenir compte de la crise de l'ordre politique afin d'orienter les résultats vers une réforme modérée. Une perspective nouvelle s'ouvre : il est possible de modérer les principes révolutionnaires et subversifs de l'*égalité naturelle* et de la *liberté naturelle*, ainsi que la non moins dangereuse théorie de la représentation politique. Rousseau a rénové le problème de la justice sociale : elle peut même être réalisée sous forme de liberté et d'égalité dans un

ordre politique socialement réformé. Le courant réformiste se base sur un programme bien défini : le jusnaturalisme « catholique-royaliste » doit être corrigé avec les principes fondamentaux du rousseauisme qui en atténue les effets dans le sens conservateur et, en même temps, peut être utilisé pour réduire considérablement le contenu subversif des principes rousseauistes. Il résulte de la rencontre des deux courants que le *nouveau* est filtré, purifié de tous les éléments dangereusement innovants, jusqu'à ce qu'il trouve sa place légitime dans les structures monarchiques correctement rénovées. Rousseau est utilisé comme un médiateur entre passé et présent : le renouveau social et politique dans la continuité avec le passé reliant les exigences de la monarchie avec les aspirations populaires à l'autonomie, la justice, la liberté et à l'égalité. Le rousseauisme, en tant que « philosophie populaire » qui reflète et construit ces exigences, est récupéré pour le grand projet politique de « monarchie populaire » commun à tous les penseurs du courant réformateur méridional. Rousseau est ainsi devenu le théoricien de cette forme mixte de gouvernement.

Le courant réformiste méridional est d'inspiration génoise et comprend des personnalités telles que Giuseppe Maria Galanti, Melchiorre Delfico, Francesco Longano, Vincenzo Palmieri, Francesco Antonio Grimaldi, et d'autres moins connues comme Damiano Romano, Antonio Pepi, Nicola Spedalieri. Galanti est, à mon avis, le plus grand théoricien de la raison d'État que le Sud ait produit au dix-huitième siècle. Il mériterait qu'on s'y attarde, c'est pourquoi je renvoie le lecteur à l'essai intitulé *L'amor della libertà. Saperi di governo e conservazione politica in Giuseppe Maria Galanti (L'amour de la liberté. La connaissance du gouvernement et la conservation politique chez Giuseppe Maria Galanti)*. Delfico, Romano, Spedalieri et Grimaldi élaborent des projets de société civile qui méritent toute notre attention, notamment s'ils sont mis en relation avec la période pendant laquelle ils ont été conçus. Delfico est sans aucun doute un lecteur attentif de Machiavel plus que de Rousseau, qui n'entre qu'indirectement dans le discours politique du penseur de Teramo. Il en va de même pour Grimaldi qui, dans les *Riflessioni sull'ineguaglianza (Réflexions sur l'inégalité)*, affronte le problème du rapport entre égalité et inégalité en ouvrant un débat politico-social avec la philosophie française du XVIII^e siècle en général plus qu'avec Rousseau lui-même.

Romano est l'auteur de deux ouvrages. Le premier, intitulé *Dello stato naturale dopo la prevaricazione di Adamo, Insufficiente per la sicurezza dell'Uomo. Dissertazione apologetica del signor D. Damiano Romano avvocato napoletano Contro l'opinione di alcuni moderni scrittori del Diritto pubblico (De l'état de nature après le péché d'Adam, Insuffisant*

pour la sécurité de l'Homme. Dissertation apologétique de M. Damiano Romano, avocat napolitain contre l'opinion de certains auteurs modernes de Droit public), a été publié à Naples en 1775. Le deuxième, intitulé *L'origine della società civile di Damiano Romano, avvocato napoletano, in cui si esaminano e si confutano come direttamente pregiudiziali all'Autorità Monarchica, ed alla Indipendenza de' Principi Sovrani, tutt'i Sistemi finora dati alle Stampe intorno alla medesima Origine, e Quello particolarmente di Gian Jacopo Rousseau, acerrimo Naturalista, ovvero Deista, ch'è 'l più moderno (L'origine de la société civile de Damiano Romano, avocat napolitain, où sont examinés et réfutés comme étant directement préjudiciables à l'autorité monarchique, et à l'Indépendance des Princes Souverains, tous les systèmes fournis jusqu'à présent à la Presse autour de la même origine, et en particulier celui de Jean-Jacques Rousseau, impitoyable naturaliste ou plus exactement Déiste, qui est plus moderne)*, publié à Naples en 1768. Chaque ouvrage est en quelque sorte le miroir de l'autre, et il est possible de suivre un fil conducteur qui donne un nouvel éclairage sur certaines propositions intéressantes de l'avocat napolitain, même si l'exposition est sans aucun doute peu linéaire, voire même chaotique, quand il verse trop souvent dans l'érudition. Romano, qui ne renie certainement pas la *Bible*, lit et interprète l'*Écriture* plus librement que les conservateurs royalistes. Dieu a dicté la loi écrite, mais le *jus Regi*, si largement présent dans le Texte Sacré, ne doit pas être interprété de façon restrictive, comme un dérivé d'une « Auctoritas » divine à laquelle on ne doit que subordination et obéissance ; le véritable *jus Regis*, que l'on déduit d'une interprétation correcte du *Deutéronome*, indique la façon dont le roi doit gouverner ses sujets. C'est là que Romano fait intervenir la catégorie de la *Prudentia*, qui est, selon lui, totalement absente dans le *Prince* de Machiavel et dans le *Léviathan* de Hobbes, qui, pour cela, ont amené la « Monarchie à l'état d'une véritable Tyrannie », la rendant ainsi particulièrement odieuse aux sujets et se rendant responsables, même indirectement, de révoltes et de conspirations visant à renverser l'ordre politique établi. Les intérêts de la monarchie et ceux de ses sujets peuvent, au contraire, se concilier, grâce à une bonne utilisation de la prudence humaine.

La *prudentia* devient le point de référence indispensable pour un possible terrain de conciliation sur le plan politique entre droit naturel des sujets et droit civil des sociétés constituées. Rousseau, tout comme Hobbes et Machiavel, même si leurs motivations sont différentes, se détache de cette prudence car le contrat social est fondé sur la liberté naturelle de chaque individu qui, même s'il vit dans la société, n'obéit en définitive

qu'à lui-même. C'est pourquoi il détruit toute autorité possible, laissant les personnes dans un état de guerre permanent. Romano affirme de façon explicite lorsqu'il fait référence à la raison d'État que le *Pacte* entre les hommes ne peut être que le résultat d'une médiation politique entre formes monarchique et républicaine de gouvernement. Le souverain prudent sait comment construire un modèle de société qui unisse les « intérêts » de la République avec les avantages de la monarchie. La vertu en politique réside dans la capacité de corriger chaque excès et l'excès est corrigé par l'utilisation appropriée de la prudence. Avec cette idée vertueuse de la monarchie, d'inspiration chrétienne, qui répond aux intérêts mutuels des sujets et des souverains, il n'y a pas de place pour le processus de représentation politique que Rousseau pose comme fondement du système républicain. Le souverain sage et vertueux sait comment conjuguer les aspirations de justice, d'égalité, de liberté de ses sujets avec les exigences politiques de la monarchie en faisant en sorte que ces deux exigences trouvent place au sein même des structures monarchiques. Les limites de Rousseau, sont donc à rechercher précisément dans le rejet de tout gouvernement mixte possible, puisqu'« il n'admet pas dans sa Société Civile le gouvernement monarchique » et, pour cela, doit poser à la base de la société civile elle-même une *factio*, une convention originelle ne donnant naissance ni à liberté totale, ni à l'indépendance du sujet, ni même à la souveraineté populaire, une simple fiction juridique et politique.

Nicolas Spedalieri est l'auteur *Dei diritti dell'Uomo Libri VI. Ne' quali si dimostra che, la più sicura custode de' medesimi nella Società Civile E' la Religione Cristiana ; E che perciò l'unico Progetto utile alle presenti circostanze è di far rifiorire essa Religione* (À propos des droits de l'Homme en VI Livres. Dans lesquels il est démontré que le plus sûr gardien de ces derniers dans la société civile est la religion chrétienne ; et que, par conséquent, le seul projet utile dans les circonstances actuelles, est de rendre cette Religion de nouveau florissante), publié en 1791 à Assise. Il est également l'auteur de *Ragionamento sopra l'arte di governare* (Raisonnement sur l'art de gouverner), lu à l'Académie des *Quirini* à Rome en 1779. Les *Droits de l'homme* contiennent des éléments de grande nouveauté : la plume de Spedalieri provoque un « grand choc » au principe indiscuté de l'identité de droit divin et à la puissance souveraine incontestée, ou plutôt, à l'utilisation du droit divin de la part du souverain. L'Évangile, comme l'avait déjà souligné Rousseau dans l'*Émile*, est étincelant d'esprit de liberté, il représente une véritable « philosophie de la libération », le catholicisme authentique est l'ennemi de toute forme de despotisme. La volonté appartient à l'homme, elle n'a

aucun fondement divin, elle ne peut être tirée des *Écritures* et comprise selon les principes de la Révélation. Aucune *ratio* ne peut concevoir que l'*Être suprême* ait voulu donner à certains une quelconque autorité pour contrôler et imposer aux autres l'obligation d'obéir. Les formes d'association politique sont le résultat d'un libre choix, un gouvernement est parfait « quand ceux qui le dirigent font de l'intérêt de la Société leur propre intérêt, et quand cet intérêt de la Société est étroitement lié à celui de chaque individu ». Dans les desseins divins, il n'y a que la préoccupation de diriger les hommes vers le *bien public*. Le projet de réforme de Spedialieri tourne autour d'un élément clé : la source du pouvoir n'est pas d'origine divine ni même de dérivation populaire. Déjà dans *l'Art de gouverner*, le philosophe sicilien mûrit l'idée de concilier le christianisme avec les doctrines sociales. La théorie de la souveraineté populaire, qui sape à la racine les fondements du christianisme, ainsi que la thèse des royalistes conservateurs, se traduit en politique dans l'affirmation que, contre l'autorité du prince il n'y pas d'autre remède que sa propre autorité. La doctrine de la rébellion politique contre toute forme d'autoritarisme doit être conciliée avec les revendications légitimes du droit naturel : c'est dans cet effort de réforme que réside le véritable « art de gouverner », gouverner selon des techniques spécifiques visant à créer l'indispensable et heureuse harmonie entre les hommes. Celui qui gouverne ne doit pas avoir d'autres intérêts que ceux du *Public* qui représente la seule façon d'atteindre l'objectif de parvenir à une société bien ordonnée. *L'Art de gouverner* est, en effet, un hommage à Monseigneur Spinelli, gouverneur de Rome qui, dans tous les emplois administratifs qu'il a occupés, s'est révélé être « l'homme du Public » pour « s'[être] entièrement consacré au service de la Société ». Dans les chapitres des *Droits* plus particulièrement consacrés aux thèmes du contractualisme politique, Spedialieri offre des solutions d'importance en essayant une relecture réformiste, des principales œuvres de Rousseau. Si le principe de *l'omnis potestas a Deo* n'a aucune valeur car les *Écritures*, ainsi que la Révélation, ne disent rien en ce qui concerne les pratiques de gouvernement des hommes, il est tout aussi vrai que, dans un hypothétique état de nature, les hommes n'ont pas et ne pourraient avoir aucune idée de la société politique. Un *Dieu-Tuteur/Protecteur*, qui préserve les droits fondamentaux des hommes, les guide une fois sortis de leur condition naturelle et les pousse à adopter les meilleures formes d'organisation possible. Dieu, comme l'affirme très clairement saint Thomas, ne recommande pas un individu spécial, ni même une forme spéciale de gouvernement, si ce n'est celle qui vise effectivement à réaliser le bien commun et

celle qui est la plus utile à ceux qui sont gouvernés. Le recours à l'hypothèse « du très bienfaisant Tuteur » contribue également à résoudre le problème du consensus : ceux qui sont déjà en mesure d'être éclairés peuvent céder « des portions d'intelligence, de volonté et de forces », mais la *translatio* est d'ordre moral plutôt que politique. C'est là que le *Représentant Public*, la *force publique* ou *volonté publique*, autrement dit la souveraineté du prince, prend naissance dans le consensus que la *translatio* lui accorde. C'est ainsi que le souverain désigné est le *Sage* choisi par prudence par ceux qui en acceptent et en reconnaissent les qualités politiques et morales grâce à la présence intérieure du *lumen* qui en émane. Lorsqu'il gouverne, la prudence doit être le point de référence constant du prince, qui doit toujours agir de manière à « ne pas confondre l'innocence avec le crime, et la raison avec le tort. » Le christianisme, ennemi de toute forme de despotisme, est « l'ami du juste gouvernement du prince ». La véritable constitution est un *mélange magique* de monarchie et de théocratie, auquel s'ajoute le consensus populaire d'où jaillit l'unité indissoluble. Le peuple est une des composantes essentielles de la vie politique, pas la seule, cependant, il peut aussi choisir le souverain qui incarne le mieux le ministre ou l'interprète de ses propres aspirations, mais il ne peut pas changer la forme de gouvernement. C'est un autre exemple de monarchie chrétienne renouvelée.

Parmi les Jacobins méridionaux marquants, on peut citer Mario Pagano et Vincenzo Russo, mais aussi Matteo Galdi, qui apporte une contribution originale pour une nouvelle lecture de Rousseau. L'instruction publique est, selon Galdi, une étape décisive pour atteindre et réaliser les principes démocratiques d'égalité et de liberté. Dans le *Saggio d'istruzione pubblica rivoluzionaria* (*Livre d'instruction publique révolutionnaire*). En sa qualité d'agent diplomatique de la République Cisalpine, il s'adresse aux hommes d'État qui ont la responsabilité d'encourager et de soutenir l'éducation des masses. L'instruction est divisée en deux périodes, la période révolutionnaire et la période méthodique. L'étude d'une « Histoire universelle des révolutions » est indispensable pour l'élaboration d'un *catéchisme* qui doit d'abord comprendre des principes éthiques et politiques. Et il serait opportun que toutes les sciences aient pour objet l'éducation des masses et contribuent à la former. C'est à travers l'éducation que naît et se consolide l'« esprit public ». Galdi pose de façon explicite le problème de l'égalité constitutionnelle et interprète Rousseau comme un théoricien de la vertu républicaine. Éduquer à la vertu signifie aussi éduquer à la politique. La politique peut être enseignée comme n'importe quelle autre science. Les principaux moyens pour

sa diffusion sont surtout les journaux. La monarchie est un système politique dépourvu de morale, les rois n'ont pas d'éthique et tout dans la monarchie n'est que tromperie et fraude. Le divin Rousseau est un ardent républicain qui a prévu l'effondrement et les crises des grandes monarchies européennes. Avec emphase, dans les *Rapporti economico-politici tra le nazioni libere* (*Rapports économiques et politiques entre les nations libres*), Galdi affirme que la diffusion des idées républicaines soutenues par Rousseau aurait rapidement conduit à la prolifération des nations libres qui, bien que séparées par les océans ou les montagnes, auraient en fait été unies par les principes communs de liberté, de justice et d'égalité. Le « Grand fédéralisme » vivement préconisé et théorisé par Galdi est présent dans l'œuvre de Rousseau, qui a indiqué aux peuples la « lumière », le chemin pour se libérer de l'oppression et sortir de l'obscurité politique propre à tout régime monarchique. La construction de la république vertueuse est le fondement du constitutionnalisme de Pagano et trouve un large écho dans les *Pensées* politiques de Russo. Dans le *Contrat social*, Rousseau montre très clairement comment, grâce à l'utilisation rationnelle de systèmes institutionnels, les non-propriétaires sont dans les faits exclus de la société et relégués aux marges de la communauté politique. Le *Contrat*, par conséquent, récompense ceux qui possèdent ou ceux qui ont déjà, au détriment de ceux qui ne possèdent rien ou n'ont rien. Comment résoudre le problème séculaire des conditions de misère et d'abandon dans lesquelles se trouve le Sud où la richesse est concentrée dans les mains des grands propriétaires terriens et où les non-propriétaires ne manquent pas ? C'est ici qu'est né le grand débat politique sur le système féodal d'où surgissent des thèses opposées qui résultent de visions politiques différentes : d'un côté, les jacobins radicaux favorables à l'expropriation des « domaines gigantesques », à l'abolition définitive de tous les privilèges liés aux rentes parasitaires ; de l'autre, les modérés, parmi lesquels Pagano et Russo, qui croient possible de redéfinir le système de la propriété sur de nouvelles bases, à travers un nouveau contrat entre toutes les composantes de la société. Il est impossible de rédupliquer à Naples ce qui se fait en France où la Révolution balaie les vestiges du féodalisme qui continuent de résister à l'avancée de tout ce qui est nouveau : la vraie révolution consiste à limiter les « gigantesques possessions » et non pas à abolir purement et simplement la propriété. La ruse et la violence de quelques-uns ont détruit « la souveraineté du genre humain ». La « nature manipulée » est le produit de la ruse et de la violence d'une poignée d'hommes. Russo et Pagano pensent alors pouvoir construire la « société générale de l'espèce humaine » selon le

modèle naturel de la coopération entre les différentes classes sociales. En substance, la réécriture des règles sociales, le nouveau pacte, devrait se conclure en démembrant les « gigantesques domaines », avec le consentement des propriétaires terriens, afin de procéder à une redistribution plus juste de la propriété. Le nouveau pacte engendre la vertueuse république, dont la classe sociale de base est constituée de petits producteurs autonomes et autosuffisants liés entre eux par des rapports commerciaux et d'échanges. La confédération de petits producteurs indépendants rappelle la lecture de Rousseau, encore aujourd'hui très répandue dans la critique, en tant que théoricien des petits États, des communautés autosuffisantes, autrement dit, le réformiste et le modéré s'opposant au philosophe révolutionnaire.

Je crois que Rousseau n'est en réalité ni l'un ni l'autre, mais pour cela, je renvoie le lecteur à mes travaux de recherche. La « crise de la raison jacobine », comme l'a très justement définie Badaloni, doit être absolument comprise comme la difficulté « de la part des Jacobins d'exprimer dans les relations sociales des problèmes que l'on croyait posés par la nature ». Se réapproprier la nature manipulée dans la forme démocratique du contrat qui lie chacun des producteurs autonomes est certainement un choix très avant-gardiste par rapport aux conditions de misère, d'arriération et d'abandon que connaît le *mezzogiorno* en Italie. Dans le même temps toutefois, il reflète la généreuse utopie consistant à impliquer dans un projet d'envergure, compromis de réforme de l'ordre social et politique, ceux que Galanti définit comme les *races méphitiques*, les barons, seigneurs féodaux et grands propriétaires terriens qui devraient partager les revenus avec les non-propriétaires. Ce message devait être rassurant pour les riches et les classes possédantes, totalement improductifs et capables de vivre de rentes sans rien faire (dans l'oisiveté), mais la propriété ne sera pas abolie, comme en France. Elle sera redimensionnée dans des proportions plus justes afin que, d'un côté, personne n'ait trop et que, de l'autre côté, personne n'ait trop peu ou rien. Ce message marque le sort inévitable des Jacobins napolitains. Ils montent sur l'échafaud et leur mort, après plus de deux siècles, pèse encore sur les destinées du Sud.

Giulio GENTILE
Université de Naples

LA MER MÉDITERRANÉE DANS
LE *PROJET DE CONSTITUTION POUR LA CORSE*
DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU :
LES PIEDS DANS LA TERRE
ET LES YEUX VERS LA MER

INTRODUCTION

Si les études rousseauistes se sont penchées sur la question de l'insularité dans l'œuvre du Citoyen de Genève, que ce soit dans le *Projet de constitution pour la Corse* ou dans *Les Rêveries du promeneur solitaire*¹, elles se sont en revanche peu préoccupées du problème posé, dans sa philosophie, par cet espace particulier qu'est la mer². Partant de ce constat, cette étude se propose de s'intéresser, non à la réception de Rousseau dans les pays de la Méditerranée ou à la place de l'espace méditerranéen dans son œuvre mais, plus simplement, à la place que Rousseau accorde, dans sa philosophie politique, à ce qui définit en premier lieu la Méditerranée, à savoir la mer Méditerranée et ceci à partir du texte où il en est le plus question, le *Projet de constitution pour la Corse*³.

Lorsque l'on commence à s'intéresser à cette question, on est d'abord frappé par trois éléments du texte. Le premier est que l'on ne trouve dans le *Projet de constitution pour la Corse* aucune occurrence de l'expression

¹ Voir par exemple Marie José Southworth, «La notion de l'île chez Rousseau», *Studies on Voltaire and the eighteenth-century*, 70, 1970, p. 177-191 ; Raymond Trousson, «Jean-Jacques Rousseau et le mythe insulaire», in *L'Insularité. Thématique et représentation* éd. par J.-Cl. Marimoutou et J.-M. Racault, L'Harmattan, 1995, p. 105-113 ; Lieve Spaas, «Vers une anthropologie de l'espace : de l'exil insulaire de l'île de Saint-Pierre au projet de Constitution pour la Corse», in *Jean-Jacques Rousseau : politique et nation*, éd. par R. Pomeau, T. L'Aminot, A. Stroeve et R. Thiéry, Champion, 2001, p. 283-290.

² On peut cependant noter, par exemple, le travail d'Antoine Hatzemberger, «Rousseau, l'Isle de Corse et la question des relations externes», *Études corse*, n° 66 : *Rousseau, la Corse et la Pologne*. Colloque de Bastia, octobre 2007, juin 2008, p. 111-127.

³ Les textes de Rousseau sont cités dans l'édition des *Œuvres Complètes* publiées sous la direction de B. Gagnebin et M. Raymond, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 1959-1995, 5 volumes, que nous abrègerons comme suit : *Projet de constitution pour la Corse*, O.C. III, p. 899-939. L'orthographe a été, dans certains cas, modernisée.

«mer Méditerranée» ou du terme «Méditerranée». Le deuxième élément est que Rousseau voit dans le territoire corse l'image du territoire suisse, simplement parce que les deux ont «des montagnes, des bois, des rivières, des pâturages» et par suite, établit une équivalence entre le caractère des Corses et celui des Suisses d'antan, dans la mesure où il lie le caractère «primitif» national à la «nature du sol». Et c'est pour cela qu'il fait de la Suisse le «modèle» que les Corses doivent «suivre» pour «revenir» à leur «état primitif», c'est-à-dire pour rétablir leur caractère national, qui a été défiguré par l'esclavage et la tyrannie génois⁴. Ainsi, tout semble se passer comme si le caractère méditerranéen de la Corse et le fait qu'il s'agisse d'une île au milieu de la mer Méditerranée n'étaient en rien des déterminations du caractère national du peuple et ne comptaient pour rien dans son projet de constitution. Le troisième élément remarquable est que, si la question de la mer n'est pas évacuée du *Projet de constitution pour la Corse*, elle ne semble être abordée que relativement à la question du caractère national et elle ne semble être abordée que négativement, à travers la tendance de cet espace à détruire le caractère national des peuples en raison des relations qu'il induit avec les autres nations. Il faut ici noter d'une part que Rousseau distingue la question de l'insularité de la question maritime proprement dite et, d'autre part, qu'il marque positivement la notion d'île et négativement la notion de mer. En effet, ayant rappelé la nécessité pour un peuple de posséder un «caractère national», Rousseau soutient que les peuples «insulaires» en possèdent un «plus marqué» que les autres, car l'insularité fait qu'ils sont «moins mêlés, moins confondus avec les autres peuples» et il ajoute que lorsque ce caractère est «défiguré» cette insularité facilite son rétablissement et sa conservation⁵. Ainsi, l'insularité, du fait qu'elle place un peuple dans une «position isolée» à l'égard des autres peuples, est un élément protecteur et conservateur du caractère national de ce peuple. Mais ce qui produit l'insularité, à savoir la mer, est considéré par Rousseau comme un élément destructeur du caractère national d'un peuple, car cet espace est aussi ce qui relie l'île aux autres peuples. Ainsi, considérant la possibilité de faire de la ville de Corte le «chef-lieu» de «l'administration corse», Rousseau souligne le fait qu'elle est «heureusement située» pour cela, car étant «loin de la mer» elle ne sera pas «sujette à l'affluence des étrangers», ce qui permettra à ses habitants de conserver «leur caractère national⁶».

⁴ *Projet de constitution pour la Corse, op. cit.*, p. 913-915.

⁵ *Ibid.*, p. 913.

⁶ *Ibid.*, p. 912.

Les trois éléments qui viennent d'être évoqués incitent le commentateur à considérer la question de la mer Méditerranée dans le *Projet de constitution pour la Corse* comme une question annexe. Or, cela reviendrait à faire l'impasse sur un paradoxe formulé par Rousseau, paradoxe qui met cette question de la mer Méditerranée au centre de ce texte.

I. LE PARADOXE DE LA QUESTION DE LA MER

Dans *Du contrat social*, au chapitre X du livre II, Rousseau affirme qu'«il est encore en Europe un pays capable de législation ; c'est l'Île de Corse⁷», car elle réunit les conditions historiques et physiques nécessaires pour former un État bien constitué, c'est-à-dire une patrie⁸. Dans le *Projet de constitution pour la Corse*, Rousseau affiche l'objectif de donner au peuple corse une «bonne institution». Or, il reconnaît, dès le début du texte, que la «situation avantageuse de l'Île» au sein du bassin méditerranéen offre à ce peuple un «espoir raisonnable de pouvoir devenir un peuple florissant» et ainsi de «figurer un jour dans l'Europe» si, «dans l'institution qu'ils méditent», les Corses «tournent leurs vues» du «côté» de l'industrie, du commerce et de la marine⁹. Et pourtant, Rousseau oriente toute l'institution vers le développement de l'agriculture et la fermeture de l'île sur elle-même en excluant toute ouverture sur la Méditerranée et toute expansion commerciale à partir de la mer. C'est de ce paradoxe qu'il s'agit de partir pour saisir la place particulière accordée à la mer Méditerranée dans le *Projet de constitution pour la Corse*.

Une façon de résoudre ce paradoxe serait de dire que Rousseau défend l'agriculture contre la mer en raison d'un certain platonisme : il défendrait Sparte contre Athènes, la terrienne contre la marine, la paysanne contre la commerçante, l'autarcique contre l'impérialiste, comme Platon, à travers le mythe de l'Atlantide développé dans le *Timée* et dans le *Critias*¹⁰, a défendu l'Athènes primitive rustique contre la thalassocratie de son temps. En effet, Jean-François Pradeau, à partir d'une explication historique de ce mythe, a montré que l'Atlantide représente, dans ce récit,

⁷ *Du Contrat social*, l. II, ch. X, in *Œuvres complètes*, III, *op. cit.*, p. 391.

⁸ Sur cette question de la patrie chez Rousseau, voir Vincent Gray, «Territoire et histoire selon Jean-Jacques Rousseau», 2006, 120p. <http://rousseauetudies.free.fr/>.

⁹ *Projet de constitution pour la Corse*, *op. cit.*, p. 902.

¹⁰ Voir Platon, *Timée*, Paris, GF-Flammarion, 2001, traduction de Luc Brisson, 24e-25d, p. 111-112 et Platon, *Critias*, Paris, GF-Flammarion, 2001, traduction de Luc Brisson, 106a-121c, p. 353-378.

la face maléfique de l'Athènes du temps de Platon : en vainquant l'Atlantide, Athènes se vaincrait elle-même en tant que puissance maritime, impérialiste et démesurée, ayant perdu sa vocation spirituelle dans sa politique coloniale et les Guerres du Péloponnèse l'opposant à Sparte pour l'hégémonie du monde grec. Jean-François Pradeau montre donc que ce mythe de l'Atlantide sert une « critique politique », « l'empire maritime atlante » étant une « projection fictive de l'Athènes contemporaine », dénoncée comme une « thalassocratie impérialiste », « démesurée » et « vouée à la destruction¹¹ ».

Par conséquent, il serait possible de dire que si Rousseau défend l'agriculture contre la mer c'est en raison d'un certain platonisme : il défendrait, comme Platon en son temps, un État reposant sur les vertus politiques liées à la terre, à la vie rustique et à l'autarcie, contre un État reposant sur les vices politiques liés à la domination des mers, au commerce et à l'impérialisme.

II. CONTRE LA MER ET POUR LA TERRE : LA FONDATION D'UNE PATRIE LIBRE

Ainsi, si le *Projet de constitution pour la Corse* affirme que le peuple corse est dans « l'heureux état qui rend une bonne institution possible », il précise que cet « établissement » trouve devant lui l'obstacle des « préjugés » que les Corses ont pris des « autres nations¹² ». Dans un des « Fragments séparés », Rousseau précise la nature de ce préjugé : « ils voient le faux éclat des nations voisines et brûlent d'être comme elles », c'est-à-dire de devenir une nation florissante¹³.

Ce préjugé, selon lequel la félicité des nations se trouverait dans leur éclat et leur richesse, Rousseau n'a de cesse de le dénoncer en faisant l'histoire comparée des nations modernes et des patries antiques, telles que Sparte ou Rome. Cette histoire comparée, dont le cas le plus évident réside dans le *Discours sur les Sciences et les Arts*¹⁴, a avant tout une

¹¹ Voir Platon, *Les Mythes de Platon. Anthologie*, Paris, GF, 2004, textes choisis et présentés par Jean-François Pradeau, note 4 p. 245. Voir également Jean-François Pradeau, « Le poème politique de Platon. Giuseppe Bartoli : un lecteur moderne du récit atlante (*Timée*, 17a-27b, et *Critias*) », in *Le Timée de Platon. Contributions à l'histoire de sa réception*, 2000, p. 255-270 et Jean-François Pradeau, *Le Monde de la politique. Sur le récit atlante de Platon, Timée (17a-27b) et Critias*, Sankt Augustin, Academia Verlag, 1997.

¹² *Projet de constitution pour la Corse*, « Avant-propos », *op. cit.*, p. 902.

¹³ *Ibid.*, « Fragments séparés », p. 950.

¹⁴ *Discours sur les Sciences et les Arts*, in *Œuvres complètes*, III, *op. cit.*, p. 5-30.

fonction critique à l'égard de la corruption et de l'uniformité des nations contemporaines. Ainsi, Victor Goldschmidt, dans *Anthropologie et Politique, les principes du système de Rousseau*, soutient que «l'exaltation du patriotisme [...] s'oppose [...] aux platitudes de la conscience contemporaine, d'où sont effacés les mots de *cit *, de *patrie* et de *citoyen*¹⁵».

S'il n'existe plus de patrie en Europe, c'est d'abord parce que les peuples modernes ne sont pas libres, puisqu'ils ob issent non   des lois en tant qu'expression de la «volont  g n rale», mais   des «ma tres¹⁶». S'ils ne sont pas libres, c'est parce que ce sont des «peuples polic s», c'est- -dire qui ont «les apparences de toutes les vertus sans en avoir aucune». Rousseau accuse le d veloppement conjoint du luxe et de l'oisivet , des arts et des sciences, qui a eu pour cons quence d'une part la disparition des «vertus militaires» indispensables   la d fense de la libert , et d'autre part l'accroissement du d sir d'enrichissement, notamment par le commerce, alors que seule une bonne m diocrit  permet   la libert  de voir le jour¹⁷. Or, sans ces vertus, il ne peut y avoir de citoyens ou, s'il en reste, ils «p rissent indigents et m pris s» dans les «campagnes abandonn es¹⁸». Enfin, s'il n'y a plus de citoyens c'est parce qu'il n'y plus de bonnes institutions¹⁹, c'est- -dire des institutions nationales, propres au caract re sp cifique d'un peuple et pens es par un «l gislateur²⁰».

Par cons quent, comme le soutient Rousseau dans le *Projet de Constitution pour la Corse*, il ne s'agit pas pour les Corses de «devenir autres», c'est- -dire comme toutes les autres nations europ ennes, mais de se «conserver» «tels» qu'ils sont. Rousseau pose,   partir de l , les «principes» qui doivent «servir de base   leur l gislation» et permettre d' tablir les «maximes» de l'«institution»: premi rement, il faut «tirer parti de leur peuple et de leur pays autant qu'il sera possible»; deuxi mement, il faut «cultiver et rassembler leurs propres forces, ne s'appuyer que sur elles» en faisant comme si les «puissances  trang res» n'existaient pas. Si l'on suit ces deux principes, «l' le de Corse» ne doit

¹⁵ Victor Goldschmidt, *Anthropologie et politique, les principes du syst me de Rousseau*, Paris, Vrin, 1983, p. 597.

¹⁶ Voir * mile*, in *Œuvres compl tes*, IV, 1969, p. 250 et *Consid rations sur le Gouvernement de Pologne*, in *Œuvres compl tes*, III, *op. cit.*, p. 958.

¹⁷ *Discours sur les Sciences et les Arts*, in *Œuvres compl tes*, III, *op. cit.*, p. 7-9 et p. 20-22.

¹⁸ *Ibid.*, p. 26.

¹⁹ * mile*, *op. cit.*, p. 857.

²⁰ *Consid rations sur le Gouvernement de Pologne*, *op. cit.*, p. 956.

pas « s'enrichir » en « argent » mais en « hommes », car seule la « puissance » qui résulte de la « population » est « réelle ». Or, pour « multiplier » les hommes il faut « multiplier leur subsistance ». D'où la nécessité de « l'agriculture ». Par suite, l'agriculture et la vie rustique permettent, en premier lieu, d'augmenter la puissance de la nation par l'accroissement de la population. Il s'agit donc de faire en sorte que la « constitution » porte le « peuple à s'étendre sur toute la surface de son territoire, à s'y fixer, à le cultiver dans tous ses points, à aimer la vie champêtre, les travaux qui s'y rapportent, à y trouver si bien le nécessaire et les agréments de la vie qu'il ne désire point d'en sortir ». De plus, l'« agriculture » et la « vie rustique » sont indispensables à l'établissement d'une véritable patrie. En effet, la vie rustique permet de lutter contre les vices, comme l'« oisiveté », par la formation de bonnes mœurs caractérisées par le labeur, la « simplicité » et le « contentement de son état », elle « forme » des hommes « patients et robustes » capables d'être de « bons soldats » et elle renforce l'« amour de la patrie » par l'attachement au « sol ». Enfin, l'agriculture est « le seul moyen de maintenir un État » dans une situation de véritable « liberté » et d'« indépendance » à l'égard de ses « voisins » et de réduire le commerce extérieur au minimum, car si le « commerce » produit de la « richesse », il met aussi dans une relation de dépendance à l'égard des autres peuples²¹.

Ainsi, Rousseau pose que les Corses doivent éviter « l'exportation²² » et que le « peuple Corse » doit pouvoir « subsister dans l'aisance et l'indépendance », sans avoir recours aux « importations du dehors de l'Île²³ ». C'est d'ailleurs pour cette raison, que Rousseau recommande de développer les « arts utiles²⁴ ».

Le cas des « arts utiles », qu'il s'agit de développer conjointement à l'agriculture, montre que la vie rustique n'est pas une fin en soit pour Rousseau, mais seulement un moyen pour augmenter la puissance de la nation, pour fonder une véritable patrie et pour placer le peuple corse dans une situation de liberté et d'indépendance à l'égard des nations voisines. Or, comme Rousseau l'affirme, c'est parce que cette fin visée, à savoir en dernier lieu la « liberté », et cette autre fin qu'est la « richesse » sont « incompatibles²⁵ », qu'il conseille au peuple corse de ne pas se tourner

²¹ *Projet de constitution pour la Corse, op. cit.*, p. 903-905.

²² *Ibid.*, p. 908.

²³ *Ibid.*, p. 926 et p. 929.

²⁴ *Ibid.*, p. 928.

²⁵ *Ibid.*, p. 905.

vers le commerce et donc de ne pas s'ouvrir vers la mer. Notons que, dans les *Considérations sur le Gouvernement de Pologne*, Rousseau reconduit les mêmes principes : « Le choix du système économique que doit adopter la Pologne dépend de l'objet qu'elle se propose en corrigeant sa constitution. Si vous ne voulez que devenir bruyants, brillants, redoutables, et influencer sur les autres peuples de l'Europe, vous avez leur exemple, appliquez-vous à l'imiter. Cultivez les sciences, les arts, le commerce, l'industrie ». Et il poursuit, « mais si par hasard vous aimiez mieux former une nation libre, paisible et sage [...], qui se suffit à elle-même et qui est heureuse ; alors il faut [...] rétablir chez vous des mœurs simples, des goûts sains, un esprit martial sans ambition ; [...] appliquer vos peuples à l'agriculture et aux arts nécessaires à la vie ». Enfin, il prévient qu'il ne faut pas tenter « d'allier ces deux projets », car ils sont « contradictoires²⁶ ».

Par conséquent, il serait possible d'expliquer le paradoxe formulé par Rousseau au début du *Projet de constitution pour la Corse* par le fait que, dans son système, le rejet du commerce va de pair avec la valorisation de l'agriculture, qui est entièrement orientée vers la réalisation d'une patrie et l'effectuation de la liberté du peuple.

III. LA MER ET LA PRÉVOYANCE POLITIQUE

Or, dans le *Projet de constitution pour la Corse*, Rousseau ne dit pas que la Corse ne doit jamais chercher à devenir florissante grâce au commerce et donc ne dit pas qu'elle doit abandonner tout projet d'ouverture sur la mer Méditerranée. Il dit seulement que les conditions historiques et physiques pour « policer » les Corses « dans cet objet » ne sont pas réunies. Pour l'instant la Corse ne peut réaliser ce projet, car il nécessiterait une « administration dispendieuse », afin de « tenir la mer » avec des « bâtiments armés » et de lutter contre l'hégémonie maritime de Gênes, qui est toujours « maîtresse » d'une « partie de la côte » et des « places maritimes », alors qu'après quarante années de « guerres continues » l'île se trouve dans un état de « pauvreté » et de « dépopulation » extrêmes. De plus, dans l'état de « faiblesse » qui est le leur, les Corses ne pourraient faire aucun « traité de commerce avantageux » et, par conséquent, cette administration leur coûterait plus que ce que le « trafic » ne leur rapporterait. Enfin, si par « bonheur » les Corses « surmontaient » ces « difficultés », leur « prospérité » attirerait la « convoitise » des « grandes

²⁶ *Considérations sur le Gouvernement de Pologne*, op. cit., p. 1003-1004.

puissances» voisines et la «jalousie» des «petites», qui menaceraient leur «liberté²⁷».

Ainsi, dans une des variantes du texte, on peut lire : «Il y a dans tous les États (peuples) un progrès, un développement naturel et nécessaire depuis leur naissance jusqu'à leur destruction». Et un peu plus loin : «Il ne faut pas vouloir que la Corse soit tout d'un coup ce qu'elle peut être [...]. Le dépérissement où elle est ferait de son état de vigueur un état très faible, au lieu qu'en la disposant pour y atteindre cet état sera dans la suite un état très bon²⁸».

Rousseau envisage donc l'ouverture de la Corse aux autres nations à partir de la mer Méditerranée, mais seulement dans l'avenir. Comme il le soutient, pour l'instant la «nation» corse, «accablée» par une longue période d'«esclavage» et de «guerres», a «besoin de se rétablir». Et pour cela, elle doit s'appuyer sur une forme de gouvernement démocratique ou, plus précisément, «mixte», dont la Suisse offre le modèle, car c'est la «forme de gouvernement» qui est la moins «coûteuse» et «la plus favorable à l'agriculture». Elle doit s'appuyer sur un système rustique, car l'agriculture est la «seule occupation» qui puisse donner au peuple corse l'«indépendance» et la «consistance» dont il a «besoin». Enfin, elle doit vivre en autarcie et se fermer à la Méditerranée²⁹.

Mais, lorsque sa constitution aura une assise solide, lorsque l'agriculture et le système rustique seront pleinement développés, non seulement la Corse pourra «songer à devenir florissante» par le commerce et «se donner une plus brillante administration», mais encore elle le devra, car le «succès de la première institution» rendra «nécessaire» le «changement» d'administration. En effet, le développement de l'agriculture induit nécessairement une augmentation de la population, car «tout peuple cultivateur multiplie» et ceci «à proportion du produit de sa terre». Or, lorsque cette dernière est «féconde», le peuple «multiplie à la fin si fort» que le territoire ne peut plus «suffire» à sa subsistance. Par suite, lorsque le «pays» sera «saturé d'habitants» et que l'on ne pourra plus «employer l'excédent» de population à la culture des terres, il faudra l'occuper à «l'industrie», aux «arts» et au «commerce» et ce «nouveau système» économique demandera une «autre administration». Ainsi Rousseau écrit : «Puisse l'établissement que la Corse va faire, la mettre bientôt dans la

²⁷ *Projet de constitution pour la Corse, op. cit.*, p. 902-903.

²⁸ *Ibid.*, variante (b) de la page 917, tirée du Ms. fr. 229^a de Genève (cité Ms.), f^o 36 v^o, p. 1728-1729.

²⁹ *Ibid.*, p. 906-907.

nécessité d'en changer ainsi». Rousseau souhaite donc à la Corse que le premier établissement rustique porte ses fruits au point qu'il implique de changer d'occupation et d'administration. Mais il précise que «tant qu'elle n'aura pas plus d'hommes qu'elle n'en peut nourrir, tant qu'il restera dans l'Île un pouce de terre en friche, elle doit s'en tenir au système rustique³⁰».

En envisageant l'ouverture future de la Corse aux autres nations à partir de la mer Méditerranée, Rousseau inscrit son projet d'institution politique dans une temporalité historique, dans un devenir du peuple et du gouvernement. Pour comprendre cela, il faut replacer le *Projet de constitution pour la Corse* à l'intérieur du système de Rousseau, en le confrontant au chapitre X du livre II du *Contrat social*, dans lequel Rousseau, énonçant les conditions historiques et physiques que le législateur doit prendre en compte lors de l'institution d'un peuple³¹, précise que le législateur «ne doit pas fonder son jugement sur ce qu'il voit mais sur ce qu'il prévoit³²».

Par conséquent, la question de la mer Méditerranée doit être comprise dans le cadre d'une philosophie politique fondée sur la prévoyance et d'un art du législateur qui tienne compte du devenir du peuple. L'exemple le plus révélateur de cette prévoyance est celui de la volonté manifestée par Rousseau d'une gestion publique des ressources naturelles corses et notamment du bois, afin de «prévoir l'avenir» et d'anticiper le temps où il faudra établir «une marine». Rousseau soutient qu'il ne faut pas «se fier» à l'«abondance» en bois de l'île, car à mesure que la «population» va s'accroître les «défrichements» vont augmenter et les «bois» connaîtront un «dégât» long à «réparer». Rousseau s'appuie sur le cas de la Suisse, qui a connu des coupes «sans mesure et sans règle», pour tirer des «leçons de prévoyance». La Corse doit prendre des précautions «de plus loin»: il ne faut pas laisser la «coupe des arbres» à la «discretion des propriétaires», ni de «maîtres des eaux et forêts». Il faut mettre en place une «exacte police sur les forêts», «régler» les «coupes» de sorte que la «reproduction égale la consommation» et laisser «sur pied» les bois «qui sont dans leur force», car «ils auront dans leur temps leur emploi». Ainsi, si la préservation des ressources forestières est si importante, c'est parce qu'il «faut de loin prévoir l'avenir» et que, s'il n'est pas «à propos d'établir à présent une marine», le «temps viendra» où son

³⁰ *Ibid.*

³¹ Voir Roger D. Masters, *La Philosophie politique de Rousseau*, Lyon, ENS Éditions, 2002, traduit par Gérard Colonna d'Istria et Jean-Pierre Guillot, p. 421-425 et p. 426-433.

³² *Du Contrat social*, l. II, ch. X, *op. cit.*, p. 389.

«établissement doit avoir lieu». Par conséquent, lorsque viendra ce moment, on verra «l'avantage de n'avoir pas livré aux marines étrangères les belles forêts qui sont proche[s] de la mer³³».

Par conséquent, le projet de Rousseau est le suivant : le peuple Corse doit avoir les pieds dans la terre, terre qui doit constituer son présent, mais aussi les yeux tournés vers la mer, mer Méditerranée qui doit être son avenir.

CONCLUSION : L'OUVERTURE VERS LA MER : SIGNE D'UNE PHILOSOPHIE DU MALHEUR ?

Nous concluons cette étude en interrogeant la nature même de cet avenir. Dans une des variantes du *Projet de constitution pour la Corse*, on peut lire : «C'est alors qu'il faudra employer l'excédent à l'industrie et aux arts pour attirer de l'étranger ce qui manque à un peuple si nombreux pour sa subsistance. Alors naîtront aussi peu à peu les vices inséparables de ces établissements et qui corrompant par degrés la nation dans ses goûts et dans ses principes altéreront et détruiront enfin le gouvernement³⁴». Si la destination finale du peuple se trouve dans une ouverture vers la mer Méditerranée, il semblerait que Rousseau envisage cette ouverture comme un «mal» «inévitabile³⁵» signant l'arrêt de mort de la nation corse, car de cette ouverture naîtra la corruption des mœurs, des goûts et des principes de la nation, qui finira par détruire le gouvernement. C'est ce que nous allons essayer de déterminer en confrontant ce passage au chapitre XI du livre III du *Contrat social* intitulé «De la mort du corps politique», dans lequel Rousseau écrit : «Telle est la pente naturelle et inévitable des Gouvernements les mieux constitués. Si Sparte et Rome ont péri, quel État peut espérer de durer toujours³⁶ ?».

Alexis Philonenko, dans *Jean-Jacques Rousseau et la pensée du malheur*, soutient que, lorsque Rousseau pose que même les États possédant la meilleure constitution meurent un jour et donc que l'histoire enseigne que le corps politique est mortel, il développe une «pensée du malheur» qui condamne tout remède politique à l'échec³⁷. Or, nous

³³ *Projet de constitution pour la Corse, op. cit.*, p. 926-927.

³⁴ *Ibid.*, variante (b) de la page 938, tirée du Ms. fr. 229^a de Genève (cité Ms.), f^o 70, p. 1731.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Du Contrat social*, l. III, ch. XI, *op. cit.*, p. 424.

³⁷ Alexis Philonenko, *Jean-Jacques Rousseau et la pensée du malheur*, III : «Apothéose du désespoir», Paris, Vrin, 1984, p. 48 et p. 65.

pensons avec Éliane Martin-Haag qu'il faut nuancer cette idée. En effet, dans son article intitulé «L'histoire dans *Du contrat social* de J.-J. Rousseau : philosophie du malheur ou théorie de la prudence³⁸ ?», elle montre que la «temporalité politique laisse place à un "art" qui est pensé à partir du concept aristotélicien de prudence³⁹». Ainsi, lorsque Rousseau écrit que pour former «un établissement durable» il ne faut pas songer «à le rendre éternel» et «tenter l'impossible» en essayant de lui donner «une solidité que les choses humaines ne comportent pas⁴⁰», il indique que c'est précisément «lorsque l'homme se propose de bâtir une "utopie" [...] qu'il trahit sa propre perfectibilité et s'interdit une véritable *praxis*⁴¹». Par conséquent, la mort des États les mieux constitués n'est pas le signe d'une «pensée du malheur», mais plutôt celui d'une «théorie de la prudence⁴²». En effet, cette mort montre qu'il dépend de l'art des hommes de prolonger la vie de l'État «aussi loin qu'il est possible, en lui donnant la meilleure constitution qu'il puisse avoir», de sorte que «le mieux constitué finira, mais plus tard qu'un autre⁴³». Les modèles antiques de patrie nous enseignent donc comment peut se faire cette meilleure constitution possible et quelle *praxis* politique il faut envisager pour faire durer la patrie aussi longtemps que possible.

Par conséquent, si l'ouverture des Corses vers la mer sera un «mal» «inévitable», ce ne sera pas le signe d'une philosophie du malheur, mais d'une *praxis* politique qui aura réussi. Ce sera le signe de la réussite de l'institution corse, qui sera arrivée à son plein développement et à sa pleine maturité. Ainsi, la variante du *Projet de constitution pour la Corse* précédemment citée prend tout son sens : «Ce mal est inévitable et puisqu'il faut que toutes les choses humaines finissent, il est beau qu'après une longue et vigoureuse existence un État finisse par l'excès de la population⁴⁴».

³⁸ Éliane Martin-Haag, «L'histoire dans *Du contrat social* de J.-J. Rousseau : philosophie du malheur ou théorie de la prudence?», in *Systématique et Iconographie du Temps*, Saint-Étienne, éd. M. Groult, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2004, p. 125-143.

³⁹ *Ibid.*, p. 126.

⁴⁰ *Du Contrat social*, I, III, ch. XI, *op. cit.*, p. 424.

⁴¹ Éliane Martin-Haag, «L'histoire dans *Du contrat social* de J.-J. Rousseau : philosophie du malheur ou théorie de la prudence?», *loc. cit.*, p. 128.

⁴² *Ibid.*, p. 134-141.

⁴³ *Du Contrat social*, I, III, ch. XI, *op. cit.*, p. 424.

⁴⁴ *Projet de constitution pour la Corse*, variante (b) de la page 938, tirée du Ms. fr. 229^a de Genève (cité Ms.), f^o 70, *op. cit.*, p. 1731.

Enfin, il faut noter que ce « mal » « inévitable », qui signera le dépérissement progressif de la Corse, ne signifie pas, pour Rousseau, que celle-ci ne pourra pas de nouveau faire l'objet d'une bonne institution. Roger D. Masters, dans *La philosophie politique de Rousseau*, montre que Rousseau « comprend l'histoire de chaque société civile comme une évolution de la jeunesse à la maturité et à la vieillesse », mais il rappelle que la « notion rousseauiste de déclin politique et moral » doit se comprendre comme « une partie d'un cycle historique susceptible de se répéter dans le futur⁴⁵ ». Par conséquent, la science du législateur développée par Rousseau présuppose la conviction rationnelle d'une continue possibilité de former de véritables patries et, pour les peuples, la continue possibilité de retrouver leur liberté.

Vincent GRAY
Université de Toulouse II Le Mirail

⁴⁵ Roger D. Masters, *La Philosophie politique de Rousseau*, *op. cit.*, p. 422-425.

LES PASSEURS D'HUMANITÉ : DE THÉODORE I^{er} À JEAN-JACQUES ROUSSEAU. ITINÉRANCE ET MAZZÉRISME

Cette communication propose une approche du personnage de Jean-Jacques Rousseau au travers de sa relation avec la Corse de Pascal Paoli. Cette étude se fonde sur une analogie symbolique entre Rousseau et Théodore de Neuhoff, arrivé sur l'île en 1736¹. Cette comparaison semble receler un intérêt dans la mesure où les deux personnages itinérants et contestés, séparés par une génération, inscrivent dans nos vingtième et vingt et unième siècles une double polarité, à la fois égoïste et «*principe de toute sagesse et de toute action collectives.*»

Aucun des deux n'était Corse et pourtant chacun aura revêtu la fonction symbolique du *Mazzeru* en se faisant le passeur entre la mer Méditerranée et la terre continentale, entre la terre et le ciel, entre la Corse et l'Europe, entre le passé et le présent, entre la monarchie de droit divin et la première constitution démocratique moderne.

Chacun sait l'intérêt que Jean-Jacques Rousseau a porté à la Corse. Lié à Pascal Paoli, ce dernier lui avait demandé la rédaction de la Constitution corse, initiée en janvier 1735². Celle datée du 18 novembre

¹ Le règne du roi Théodore dura sept mois. Il proclame pour la première fois par sa monarchie l'indépendance de la Corse. Voltaire mentionne le roi Théodore dans *Candide* au chapitre XXVI, à l'occasion du souper de Venise.

«Il restait au sixième monarque à parler. Messieurs, dit-il, je ne suis pas si grand seigneur que vous ; mais enfin j'ai été roi tout comme un autre ; je suis Théodore ; on m'a élu roi en Corse ; on m'a appelé Votre Majesté, et à présent à peine m'appelle-t-on Monsieur ; j'ai fait frapper de la monnaie, et je ne possède pas un denier ; j'ai eu deux secrétaires d'État, et j'ai à peine un valet ; je me suis vu sur un trône, et j'ai longtemps été à Londres en prison sur la paille ; j'ai bien peur d'être traité de même ici, quoique je sois venu, comme vos majestés, passer le carnaval à Venise.»

² La Première constitution corse fut votée au Cunventu Sant'Antone di a Casabianca (Couvent Saint-Antoine de la Casabianca) le 30 janvier 1735 quand fut pour la première fois proclamée l'indépendance de la Corse. Fondée sur la séparation des pouvoirs et le suffrage universel, elle fut en vigueur de 1755 à 1769, date de la bataille de Ponte Novu, défaite militaire face aux troupes françaises.

1755³, écrite en italien, est considérée comme la première constitution du monde moderne et inspira celle des États-Unis de 1787. Elle fut instruite par Pascal Paoli et l'auteur du *Contrat social* y avait collaboré. Le Projet de Constitution pour la Corse de Jean-Jacques Rousseau, écrit en 1763⁴, est un document inachevé.

En 1770, à la veille de la chute de Choiseul, le philosophe condamna la politique d'annexion de la Corse. Cette prise de position correspondait tout à fait à celle du *Contrat social* dans lequel il est écrit que la corrélation entre les conditions de la soumission à l'autorité politique et la liberté individuelle exige de :

« Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant ». Tel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution⁵.

Considéré comme le texte fondateur de la République française, le *Contrat social* était pourtant destiné à de petits États et, dans le cas de la Corse, la notion d'intérêt commun, fondamentale dans la pensée de Rousseau, trouve une valeur toute particulière dans une île qui, vingt-six ans plus tôt avait vu naître une *monarchie* dont le roi, étranger à la Corse, avait été élu démocratiquement dans l'objectif justement de dépasser les intérêts particuliers et les luttes intestines.

Le *Projet de constitution pour la Corse* possède une valeur symbolique car il reflète la dimension messianique de Rousseau, capable d'établir un lien entre l'île et le continent, entre un monde et l'autre, dans une perspective humaniste fondée sur l'intérêt commun des hommes. L'auteur montre un chemin à suivre et c'est dans cette mesure-là qu'il doit être considéré comme un passeur d'humanité parce qu'il n'y a d'humanité que dans la réalisation politique de l'égalité des hommes. Celle-là se superpose à une égalité ontologique qui la précède de fait et se révèle dans la mort qui nous frappe tous de la même façon.

³ La Constitution corse a été votée par des représentants corses le 18 novembre 1755 à la *Cunsulta generale di Corti*.

⁴ Jean-Jacques Rousseau, *Projet de constitution pour la Corse*, une édition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi, à partir du texte publié en 1763 avec le titre adopté par les éditeurs depuis 1861. Édition complétée le 22 mars 2002 à Chicoutimi, Québec.

⁵ Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, chapitre VI, *Du Pacte social*, 1762.

Passeur d'humanité, Jean-Jacques Rousseau «*sen[t] [s]on coeur, et [...] conna[it] les hommes*⁶», à travers cette sensibilité romantique se profile la figure du *Mazzeru* qui, lui aussi, inscrit dans son rêve l'égalité des hommes.

Selon le légendaire collectif insulaire, le *Mazzeru* est un homme, plus rarement une femme, qui a reçu un don particulier : celui d'être le guide des âmes des défunts. Sans que sa volonté soit mise en cause, il reçoit la charge de les mener dans le royaume des morts. Le nom «*Mazzeru*» viendrait du verbe *ammazzà* signifiant «*assommer, tuer.*» Cet individu psychopompe n'est ni le bien ni le mal, il ne décide pas, il n'est que l'instrument du destin. Il ne désire nullement la mort de celui qu'il frappe : non seulement il n'a pas la volonté de tuer mais encore on peut le comparer aux Parques dont le rôle est de donner la vie et la mort.

Les croyances veulent que le *Mazzeru* tue en rêve un animal : il s'en approche, retourne la bête et reconnaît en elle un visage. Des eaux surgit alors la confrérie des morts que le chasseur conduira jusqu'à la demeure de celui qui mourra dans un proche avenir. Le *Mazzeru* ne fait que désigner par son geste ou, plus exactement, par l'endroit où ce geste s'accomplit, le chemin que va devoir emprunter l'âme de celui ou de celle dont il vient de toucher le corps et qu'il accompagnera. Ce chemin est représenté par le fleuve, résurgence onirique du Styx mythologique.

Pouvant être témoin dans le rêve de sa propre métamorphose, le *mazzeru* est par-là également le symbole métonymique d'une communauté dont il est le guide dans l'au-delà.

L'élément aquatique semble faire le lien entre le *Mazzeru* lui-même, son rôle social, et la collectivité. En effet, il faut savoir que, selon les croyances, c'est lors de son baptême qu'un individu devient *Mazzeru* : l'oubli d'une prière lors du rite serait à l'origine de cette condition. On remarquera que, lors de ce sacrement, le symbolisme de l'eau matérialise l'adhésion du nouveau-né à la communauté. En attirant notre attention sur le fait qu'une omission est commise à ce moment précis, nous constatons que c'est toujours le thème de l'eau qui, plus tard, sera déterminant dans le contexte onirique du mazzérisme.

Il semble important de souligner que c'est la communauté chrétienne, symbolisée par le prêtre, qui commet une faute involontairement, par omission, en ne donnant pas l'intégralité du sacrement à l'enfant. Il

⁶ Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, in *Œuvres complètes*, I, Paris, Gallimard, coll. «*Bibliothèque de la Pléiade*», 1959, p. 5.

faudrait donc voir la faute de cette communauté s'incarner dans le personnage du *Mazzeru* pour faire de lui son propre châtement.

La communauté commet sa faute involontairement et cet oubli donnerait à celui qui en subit les conséquences l'apparence d'un porteur de mort, même s'il n'en est que le messenger.

On peut donc voir ici une sorte d'ironie funèbre dans laquelle celui qui s'est trouvé symboliquement et fortuitement «excommunié» à sa naissance, indique à ceux-là mêmes qui en sont responsables le chemin d'une éternelle communion.

Dans la mémoire séculaire, le *Mazzeru*, comme l'affirme Roccu Multedo, est l'incarnation de l'inconscient collectif corse⁷. Analogue à la figure d'un chaman, que définit Joël Thomas, il correspondrait tout à fait à la définition qu'il en donne :

une sorte de fonctionnaire de l'au-delà, le détenteur [...] des secrets dont il a lui-même oublié le sens [et possède la] capacité de vivre les processus de relation pour cesser d'être dans le cosmos mais «être le cosmos»⁸.

En ce sens, la signification du *Mazzeru* se charge d'une symbolique plus complexe qui va bien au-delà d'une diégétique de la légende pour s'incarner dans des personnages contemporains ou historiques tels que Théodore de Neuhoff, Pascal Paoli ou Jean-Jacques Rousseau.

L'histoire conventionnelle telle qu'elle est enseignée dans nos écoles néglige, voire méprise, l'importance de certains de ces personnages. Pourtant il est des hommes qui, à chaque époque, ont su en observer d'autres pour comprendre d'eux qu'ils étaient des sortes de «grands initiés».

Jean-Jacques Rousseau affirmait en 1762 :

Ce qui rend pénible l'ouvrage de la législation, est moins ce qu'il faut établir que ce qu'il faut détruire ; & ce qui rend le succès si rare, c'est l'impossibilité de trouver la simplicité de la nature jointe aux besoins de la société. Toutes ces conditions, il est vrai, se trouvent difficilement rassemblées. Aussi voit-on peu d'États bien constitués.

Au contraire, poursuit le philosophe,

IL EST encore en Europe un pays capable de législation ; c'est l'Isle de Corse. La valeur & la constance avec laquelle ce brave peuple a su recouvrer &

⁷ Roccu Multedo, *Le Folklore magique de la Corse*, Belisane, Nice 1982, p. 103.

⁸ Joël Thomas, «Imaginaire de l'exil : Ovide chez les Scythes, revisité par David Malouf», in *Éclipses et surgissements de constellations mythiques. Littératures et contexte culturel. Champs francophones*. Dédicaces à Gilbert Durand sous la direction d'Arlette Chemain-Degrange, Publications de la Faculté des Lettres de Nice, 2002, p. 50.

défendre sa liberté, mériterait bien que quelque homme sage lui apprit à la conserver. J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite Isle étonnera l'Europe⁹.

Pourquoi ? Qui étaient ces Corses qui lui permettaient de tenir de tels propos ? Il nous faut remonter un peu plus loin dans l'Histoire, en 1736, pour redécouvrir un homme dont l'image presque exclusive qu'il nous est proposé de considérer est celle d'un bouffon.

Alchimiste ou astrologue, entremetteur mondain, agent secret, séduisant les uns, ruinant les autres, de bordel en couvent, de cachot en palais, de tripot en champ de bataille, il promène ses bottes et son éloquence à travers les cours d'Europe. Il s'appelle Théodore et rêve d'être roi. En échange de ce titre, il promet d'apporter son aide aux chefs corses trop empêtrés dans leurs rivalités pour venir à bout de l'opresseur génois. Élu roi par le peuple au temps des monarchies de droit divin, sitôt achevé un sacre aux airs de mascarade, il lève une armée aux allures de cours des miracles. De quelle farce ou de quelle épopée surgit-il ? Est-ce le Ciel qui l'envoie, ou le diable¹⁰ ?

Depuis le XVIII^e siècle Théodore nous est donc présenté comme ridicule mais les responsables de cette image véhiculée par l'histoire sont les vainqueurs de la guerre qu'il mena contre eux, ceux-là même dont les idéologies étaient aux antipodes des siennes. Quel crédit apporter à ceux dont la préoccupation est d'écrire l'histoire à la mesure de leur propre intérêt ? Pour ne citer qu'un exemple, évoquons combien il était spirituel de se moquer du droit de vote des femmes : on put en rire en France jusqu'en 1945.

Si l'ambition de Théodore était au départ conditionnée par un intérêt tout personnel et un égoïsme forcené, il consentit pourtant à une royauté démocratique. Peut-être est-ce cela qui révéla chez lui la propension à favoriser l'action collective, qui fit de lui un homme d'État véritable¹¹, et non le fantoche dérisoire dont les ennemis ont fabriqué l'image.

Notre modernité, en revanche, nous pousse davantage à admirer celui qui sut fédérer les chefs corses d'alors pour initier les préceptes que Rousseau allait promouvoir. L'un des ministres de Théodore, Giacinto

⁹ Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social*, X, 2, 1762.

¹⁰ *Les mille et une Vies de Théodore, Roi de Corse*, quatrième de couverture, Jean-Claude Rogliano, Paris, JC Lattès, 2009.

¹¹ Lire à ce sujet René Emmanuelli, « les Mémoires de Sébastien Costa par Renée Luciani », *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de la Corse*, 619^e et 620^e fascicule, 2^e et 3^e trimestre 1976, p. 119-128 ainsi que Lesia Rogliano, *Théodore I^{er}, roi de Corse : un aventurier des Lumières en quête de légitimité*, mémoire de Master 2, Université de Nice-Sophia Antipolis, 2007.

Paoli, était le père de celui qui, bénéficiant d'un atavisme à la fois paternel et politique, allait à la fois doter la Corse d'une Université et introduire sur l'île la pomme de terre. S'il est inutile de souligner l'impact intellectuel de l'institution sur la communauté insulaire, il semble intéressant de s'arrêter à la symbolique du tubercule cité : Pascal Paoli créa une administration chargée de l'agriculture et c'est en 1756 qu'il introduisit la pomme de terre en Corse avant que Parmentier n'incite à sa consommation en 1763. Cela lui valut d'être surnommé « le Général des patates » et ce titre qui peut faire sourire stigmatise pourtant la valeur d'un légume salubre, symbolique de la dynamique ascensionnelle d'un apport du nouveau monde à l'ancien, et le passage d'un type d'agriculture révolu à une agronomie institutionnalisée. Ce rapport de l'île à l'Amérique offre encore une résonance lorsque les États-Unis prendront pour modèle la Constitution corse de 1755 pour élaborer la leur.

Pascal Paoli sera rejoint par Jean-Jacques Rousseau qui, comme Voltaire, demandait en ce sens de cultiver son jardin. Il soutenait l'idée d'une ruralité euphémisée qui contrastait avec un urbanisme synonyme de déchéance ; ainsi peut-on lire dans son *Projet de Constitution pour la Corse* :

Pour multiplier les hommes il faut multiplier leur subsistance, de là l'agriculture. Je n'entends pas par ce mot l'art de raffiner sur l'agriculture, d'établir des académies qui en parlent, de faire des livres qui en traitent. J'entends une constitution qui porte un peuple à s'étendre sur toute la surface de son territoire, à s'y fixer, à le cultiver dans tous ses points, à aimer la vie champêtre, les travaux qui s'y rapportent, à y trouver si bien le nécessaire et les agréments de la vie qu'il ne désire point d'en sortir. Le goût de l'agriculture n'est pas seulement avantageux à la population en multipliant la subsistance des hommes mais en donnant au corps de la nation un tempérament et des mœurs qui les font naître en plus grand nombre¹². De toutes les manières de vivre, celle qui attache le plus les hommes à leur pays est la vie rustique¹³.

Le point de vue de Rousseau s'accorde parfaitement à la spécificité insulaire et le *riaquistu*¹⁴ des années 1970 le prouve. La figure du Mazzeru s'intègre parfaitement à la symbolique de ce projet de constitution. En

¹² Jean-Jacques Rousseau, *Projet de constitution pour la Corse*, p. 10. Ce texte n'a jamais été achevé par Rousseau ; le manuscrit est actuellement déposé à la Bibliothèque de Genève, à l'exception d'un brouillon de l'avant-propos qui se trouve à la Bibliothèque de Neuchâtel. Le titre « *Projet de constitution pour la Corse* » a été adopté par les premiers éditeurs de cette œuvre, en 1861.

¹³ Jean-Jacques Rousseau, *Projet de constitution pour la Corse*, p. 42.

¹⁴ Le *riaquistu* se traduit par la volonté de se réapproprier sa culture et son identité.

effet, il s'agit d'un personnage dont la dimension est exclusivement rurale. Dans son rêve, lorsqu'il est amené à tuer un animal, c'est uniquement dans un contexte de chasse d'une part et près d'un point d'eau d'autre part, ce qui exclut toute situation urbaine. Ce personnage emblématique ancre donc la symbolique primordiale de l'homme corse dans une dimension rurale d'une part et microcosmique d'autre part. En effet, le Mazzeru reconnaît toujours la personne qu'il a touchée : cela prouve qu'il s'agit de quelqu'un qu'il connaît, ce qui ne pourrait être le cas dans le contexte d'une ville où les relations sociales sont moins empreintes de proximité et de solidarité que dans les campagnes. Cela ne signifie nullement que les citadins sont exclus du système mazzérique dans la mesure où chacun, en Corse, est forcément originaire d'un lieu rural qui constitue de manière profonde son identité et ses racines. Au XXI^e siècle encore, il n'est aucun Corse qui ne revendique sa provenance de tel ou tel village. Jean-Dominique Gladieu souligne l'importance accordée à la force symbolique de la terre dans la pensée des Lumières :

Trop souvent, en effet, le concept de nation est recouvert d'une connotation mythique, idéaliste, voire réactionnaire. Pourtant, la philosophie politique du XVIII^e siècle – que l'on a peut-être un peu hâtivement taxée de bourgeoise – enseigne que tout bien réfléchi, la nation c'est le peuple, à savoir une communauté de destin composée d'hommes et de femmes, librement associés dans le but de faire fructifier leur intérêt collectif; ce qui présuppose une égalité aussi complète que possible à tous les niveaux des rapports humains. Par conséquent, dans la pensée des Lumières – qui est aussi celle de Paoli – l'idée d'égalité économique et sociale est déjà contenue dans celle de nation. Il en ressort qu'une lutte de libération nationale est, du même coup, une lutte pour la maîtrise et la mise en commun des moyens de production et du tout premier de ceux-ci : la terre¹⁵.

Les propos de l'historien font une nouvelle fois écho à la symbolique chtonienne qui résonne toujours dans les mots de Jean-Jacques Rousseau :

Mais tant qu'elle n'aura pas plus d'hommes qu'elle n'en peut nourrir, tant qu'il restera dans l'Île un pouce de terre en friche, elle doit s'en tenir au système rustique et n'en changer que quand l'île ne lui suffira plus.
Le système rustique tient comme j'ai dit à l'état Démocratique¹⁶.

¹⁵ Jean-Dominique Gladieu, « La Corse et la Révolution française Les causes d'une rupture. Le collectivisme agraire », in *Le Bicentenaire et ces îles que l'on dit françaises*, livre conçu à partir d'un séminaire qui s'est tenu à l'Université de Paris VII-Jussieu les 21 et 22 janvier 1989, éditions Scritti et Syllepse, 1989, Paris, L'Harmattan, 1988 pour la première édition, p. 80.

¹⁶ Jean-Jacques Rousseau *Projet de constitution pour la Corse*, p. 11 et 12.

Le lien entre la terre et les hommes avait été établi dès 1736 car Théodore de Neuhoff avait conçu le projet de développer les richesses de l'île. Le développement de l'agriculture représentait en fait pour Théodore les premiers jalons d'un « *gros négoce* ». Ce commerce lui-même fut la cause d'une avancée humaniste : plus de cinquante ans avant la révolution française, le baron westphalien devenu roi de Corse accorde la liberté de culte aux Juifs, aux Protestants et aux « Mahométans ». Certes, la cause de cette tolérance religieuse peut ne pas sembler purement humaniste puisqu'elle était déterminée par la volonté d'un profit commercial.

Pourtant, en 1736, Théodore dans son rôle de « passeur » avait bien pressenti qu'aucun insulaire ne trouverait à redire à de telles mesures : il savait qu'elles ne pourraient que fonctionner. L'avenir prouva encore sa connaissance des hommes et des femmes de cette terre : 200 ans plus tard, au temps du nazisme, aucun Juif ne fut dénoncé sur l'île. En 2010, certains membres de la communauté juive demandèrent que la Corse soit officiellement appelée « Île juste. » Cette requête s'est vue opposer un refus car seule une personne peut bénéficier de ce titre mais il n'en demeure pas moins que cette demande a été formulée et que sa justification reste non seulement historique mais encore imprimée sur le drapeau de l'île lui-même.

Le drapeau corse n'a aucune couleur puisqu'il représente une tête noire, la tête de Maure, sur fond blanc. Quelle est l'origine de cette tête ? Était-ce celle d'un ami ? Plus sûrement celle d'un ennemi, et en tout cas celle d'un homme réduit en esclavage. Si plusieurs hypothèses sont avancées, aucune n'est retenue avec certitude.

Une seule chose est sûre : le visage, jusqu'au XVIII^e siècle, portait un bandeau sur les yeux, une chaîne collier et des boucles d'oreilles, signes de sa condition d'esclave. En 1736, sous le règne du roi Théodore de Neuhoff, chaîne et boucles d'oreilles ont été ôtées et le bandeau a été relevé sur le front. Pascal Paoli, une génération plus tard, s'inscrira dans cette démarche pour déssiller les yeux afin que, lucide, « Le peuple corse puisse regarder en face son destin¹⁷. »

Cette évolution prouve bien qu'une tête noire peut parfaitement symboliser un peuple majoritairement blanc et que la beauté symbolique de ce drapeau réside dans ce visage humain dont peu importe la « couleur » de la peau ou celle, métaphorique, de la religion. De nos jours,

¹⁷ Certains attribuent cette citation à Pascal Paoli, d'autres à Théodore de Neuhoff.

pour le carnaval, il n'est pas rare de voir de petits Corses noirs (parce qu'adoptés, métis ou d'origine subsaharienne) déguisés en «tête de Maure» avec simplement un bandeau blanc sur le front. Le contexte carnavalesque reconduit la thématique bouleversée du maître et de l'esclave à l'insu d'une société dont les enfants-rois ainsi déguisés ne se doutent pas qu'ils stigmatisent le passage d'un monde à l'autre.

Une fois encore, la philosophie éclairée de Théodore de Neuhoff, de Pascal Paoli et de Jean-Jacques Rousseau, lorsqu'elle concerne l'égalité des hommes, trouve une allégorie dans la diégèse onirique : lorsque le *Mazzeru* reconnaît quelqu'un à travers l'apparence ou les cris de sa proie, le fait que celle-ci soit un porc, un oiseau ou un poisson n'a pas d'importance.

Il a par exemple été conté qu'une jeune Mazzera blessa à la cuisse une truie et que, trois jours plus tard, une de ses amies se brisa le col du fémur : il ne faut nullement voir ici le rapport entre la truie comme symbole d'impureté et l'amie en question. La truie ne doit être vue que comme un animal dépouillé de tout sens symbolique habituel, ce qui, par ailleurs, n'est pas dénué de signification. Rappelons que le *Mazzeru* ne choisit pas sa victime, il ne désire pas la mort, (sauf dans des cas particuliers qui ne sont pas notre propos ici) et ne fait que prévoir le trépas.

On peut donc émettre l'hypothèse qu'au moment où le *Mazzeru* frappe sa proie, il ne fait que représenter la mort physique à venir. Or la meilleure (ou du moins la plus facile) représentation que se fait la collectivité d'un corps vivant mais sans âme est celle d'une bête, quelle qu'elle soit. Cette hypothèse interdirait donc de voir une réincarnation de l'âme dans un animal mais bien une métamorphose de l'enveloppe charnelle dénuée de toute spiritualité. Le procédé totémique assure ainsi une parfaite inadéquation entre le signifiant, l'apparence de la bête, et le signifié : l'âme que le seul le *Mazzeru* est amené, non pas à *voir* au sens physique, mais à *reconnaître* dans la perception onirique.

Cette capacité particulière suggère la sensibilité préromantique de Jean-Jacques Rousseau. Le *Mazzeru* n'accomplit que son devoir de passeur, le même que celui de Charon, mais ici la métamorphose onirique de l'être humain en animal désigne particulièrement le fait que le corps, son apparence, sa couleur ne valent rien. Cela rend caduque toute idéologie nauséabonde qui établit une hiérarchie fondée sur des critères physiques. Notons que cette symbolique de l'égalité surgit aussi parce que les morts que le rêve met en scène n'apparaissent pas à visage découvert : ils portent tous une cagoule qui masque leur identité pour ne faire d'eux que la concrétisation onirique de la mort qui rend chacun d'entre

nous égal à l'autre ou, plus exactement, révèle l'égalité ontologique niée par les totalitarismes toujours prêts à renaître de leurs cendres.

L'importance que Rousseau accorde à cette égalité est exprimée dans son *Projet de Constitution pour la Corse* :

La loi fondamentale de votre institution doit être l'égalité. Tout doit s'y rapporter jusqu'à l'autorité même, qui n'est établie que pour la défendre, tout doit être égal par droit de naissance. L'État ne doit accorder des distinctions qu'au mérite, aux vertus, aux services rendus à la patrie et ces distinctions ne doivent pas être plus héréditaires que ne le sont les qualités sur lesquelles elles sont fondées. Nous verrons bientôt comment on peut graduer chez un peuple différents ordres sans que la naissance et la noblesse y entrent pour rien¹⁸.

Les représentations de la mort dans le mazzérisme forment l'allégorie apparemment nocturne de cette égalité, mais la prédiction du trépas, qui semble terrible, se révélerait donc finalement et paradoxalement rassurante puisqu'elle rappellerait que l'enveloppe charnelle qui va être perdue possède aussi peu d'importance que celle d'un animal, quel qu'il soit. Elle rappellerait surtout que, dans la mort, ce n'est que cet aspect de nous qui disparaît, au contraire de l'âme immortelle.

La philosophie des Lumières s'exerce donc ici de manière spontanée et le Mazzeru, « Terrible et rassurant [...] nous aid[e] à ne pas croire au néant¹⁹. »

En réduisant métaphoriquement l'apparence à l'animalité, le mazzérisme inscrit sa symbolique dans un processus en réalité lumineux dans lequel seule l'humanité de l'être trouve un sens et le respect de l'autre une justification. Sa démonstration illustre le propos de Jean-Jacques Rousseau :

Ainsi, de quelque sens qu'on envisage les choses, le droit d'esclavage est nul, non seulement parce qu'il est illégitime, mais parce qu'il est absurde et ne signifie rien. Ces mots, esclavage, et droit, sont contradictoires ; ils s'excluent mutuellement. Soit d'un homme à un homme, soit d'un homme à un peuple, ce discours sera toujours également insensé : « Je fais avec toi une convention toute à ta charge et toute à mon profit, que j'observerai tant qu'il me plaira, et que tu observeras tant qu'il me plaira²⁰. »

¹⁸ Jean-Jacques Rousseau, *Projet de constitution pour la Corse*, p. 14 et 15.

¹⁹ Jean-Claude Rogliano, *Visa pour un miroir*, Monaco, Éditions du Rocher, 1998, p. 76.

²⁰ Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social*, I, 4, 1762.

L'humanisme de Jean-Jacques Rousseau, de Pascal Paoli et de Théodore de Neuhoff inscrit sa fonction dans le processus de l'itinérance qu'il ne semble pas inadéquat de qualifier d'aristotélécienne. En effet, chacun de ces passeurs d'humanité s'est illustré dans le voyage ou la promenade et le procédé péripatétique suggère là encore la figure du Mazzeru dont la marche onirique souligne le caractère de pouvoir de l'esprit. Ainsi, Jean-Jacques Rousseau possède bien des aspects qui évoquent les caractéristiques du mazzeru, personnage symbolique si riche et si prégnant dans la culture insulaire corse.

Le chemin de chacun est à la fois une marche vers soi-même et une marche vers l'autre, la quête d'un ailleurs dans lequel s'érige le meilleur de soi ; et *Les Rêveries du promeneur solitaire*²¹ confirment l'analogie avec ceux qui, comme le passeur de la mort ou le roi qui rêvait l'égalité des hommes, accordent à l'âme le pouvoir d'inscrire l'humanité dans un continuum de progrès et d'espérance.

Agnès ROGLIANO-DESIDERI
Université de Corte – UMR CNRS 6240 LISA

²¹ Jean-Jacques Rousseau, *Les rêveries du promeneur solitaire*, Éditions Flammarion, Paris, 1964

BIBLIOGRAPHIE

- ACQUAVIVA, Marie-Jeanne, *Un appui romain pour Théodore de Neuhoff, roi de Corse*, volume I et volume II, Corti, Université de Corse, 1986.
- BACHOFEN, Blaise, *La Condition de la liberté. Rousseau, critique des raisons politiques*. Paris, Payot, 2002.
- CATANI, Venerio, *Teodoro re di Corsica*, Cannara, Bietti, 2002.
- CHEMAIN-DEGRANGE, Arlette (dir.) *Éclipses et surgissements de constellation mythiques-Littératures et contexte culturel. Champs francophones. Dédicaces à Gilbert Durand*, Nice, Publications de la Faculté des Lettres de Nice, 2002.
- COPPOLANI, Jean-Yves, «Les statuts criminels de Théodore 1^{er} roi de Corse 1736», *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de la Corse*, 706^e et 707^e fascicule, 1^{er} et 2^e trimestre 2004, p. 133-146.
- COZ, Michel et JACOB, François, *Rêveries sans fin: Autour des Rêveries du promeneur solitaire*, Orléans, Paradigme, 1997.
- DERATHE, Robert, *Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps*, Paris, Vrin, 2000.
- DOMENECH, Jacques, *Éthique Des Lumières, Les fondements de la morale dans la philosophie française du XVIII^e siècle*, Paris, Vrin, 2003.
- DOMENECH, Jacques, «Les Confessions». Rousseau, Paris, Ellipses Éditions, 2000.
- EMMANUELLI, René, «les Mémoires de Sébastien Costa par Renée Luciani», *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de la Corse*, 619^e et 620^e fascicule, 2^e et 3^e trimestre 1976, p. 119-128.
- GLADIEU, Jean-Dominique, «La Corse et la Révolution française Les causes d'une rupture. Le collectivisme agraire», in *Le Bicentenaire et ces îles que l'on dit françaises*, livre conçu à partir d'un séminaire qui s'est tenu à l'Université de Paris VII-Jussieu les 21 et 22 janvier 1989, éditions Scritti et Syllepse, 1989, L'Harmattan, 1988 pour la première édition.
- GRAZIANI, Antoine-Marie, *Le Roi Théodore*, Paris, Tallandier, 2005.
- LICCIA, Jean-Christophe, «Les "contrassegni" du roi Théodore», *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de la Corse*, fascicules numéro 710 et 711, CXXV^e année, 1^{er} et 2^e trimestre 2005.
- MULTEDO, Roccu, «Le Mazzerisme est-il un chamanisme corse?», *Cercle de recherche et d'études traditionnelles*, Nice, 1986, 1987 pour une nouvelle édition.
- MULTEDO, Roccu, *Le Folklore magique de la Corse*, Nice, Belisane, 1982.
- NICOLAI, Jean-Baptiste, *Vive le Roi de Corse*, Ajaccio, Cyrnos et Méditerranée, 1981.
- Rivista annuale di l'ADECEC, *Argumenti*, Cervioni, ADECEC, 2006.

- ROGLIANO, Agnès, *L'Imaginaire du conte : un Ouroboros pluriculturel*, *Lettres, Anthropologie, Mythocritique*, Bastia, Éditions Anima Corsa, 2009.
- ROGLIANO, Agnès, « Les Métamorphoses de l'âme dans le conte ou le surgissement d'une identité en miroir. Anthropomorphisme, syndrome du crapaud et Mazzeru », in *Littératures-monde francophone en mutation, écritures en dissidence*, préface de Philippe Jansen, Directeur de l'École Doctorale. Publication de l'École Doctorale Lettres, Sciences Humaines et Centre de Recherches Transdisciplinaires d'Épistémologie de la Littérature, Paris, L'Harmattan, 2009.
- ROGLIANO, Jean-Claude, *Les mille et une Vies de Théodore, Roi de Corse*, Paris, Éditions JC Lattès, 2009.
- ROGLIANO, Lesia, *Théodore I^{er}, roi de Corse : un aventurier des Lumières en quête de légitimité*, mémoire de Master 2, Université de Nice-Sophia Antipolis, 2007.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Gallimard, 1965.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Du contrat social*, 1762, Paris, Éditions Flammarion, 1992.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, Paris, Éditions Flammarion, 1964
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Projet de constitution pour la Corse*, Paris, éditions Nautilus, 2000.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques *Projet de constitution pour la Corse*, une édition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir du texte publié en 1763 avec le titre adopté par les éditeurs depuis 1861. Édition complétée le 22 mars 2002 à Chicoutimi, Québec.
- VOLTAIRE, *Candide et autres contes*, Paris, Éditions Laffont, 1958.
- WEECK, René de, *Le roi Théodore*, Paris, Plon, 1926.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU
PROJET DE CONSTITUTION
POUR LA CORSE

Depuis 1762, Jean-Jacques Rousseau est à la fois persécuté et célébrissime, comme il ne l'avait jamais été. Le lauréat de l'Académie de Dijon connaît une nouvelle consécration dans cette carrière qui, écrit-il dans les *Confessions*, a fait son malheur. Voué aux gémonies par la France et par Genève, Rousseau ne peut jouir, dans l'adversité, d'une gloire européenne incontestable. Personne, en Angleterre, en Italie, dans l'Empire et, malgré l'inachèvement du *Projet de constitution pour la Corse* et des *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, ne saurait mettre en doute l'importance de ses écrits. Son prestige européen lui donne successivement l'occasion de légiférer sur la Corse, puis sur la Pologne. Écrits politiques, qui, après *Du Contrat social*, demeurent novateurs et pertinents. Une aura demeure ainsi intacte, encore aujourd'hui, à propos du *Projet de constitution pour la Corse*. Même Grimm, toujours quelque peu malveillant à l'égard de Rousseau, reconnaît que le phénix renaît des cendres de la censure étatique et ecclésiastique qui a voulu brûler *Émile* et le *Contrat social*. Grimm doit annoncer l'événement dont il est partout question dans l'Europe des Lumières, de Londres à Naples. Il donne par conséquent, avec l'esprit qui le caractérise, dans la *Correspondance littéraire* du 15 janvier 1764, une information qui a déjà bien circulé : « Un assez plaisant contraste [...], c'est de voir M. Rousseau mettre le feu dans sa patrie au moment où il s'est fait le législateur des Corses. » Beau paradoxe en effet qu'il est judicieux de relever ! Grimm commente, avec ironie et peut-être quelque dépit, plutôt qu'il n'apprend, ce que chacun sait ou devrait déjà connaître dans le monde éclairé et huppé pour lequel il travaille. Après la démarche du Capitaine Mathieu Buttafoco, ancien officier du Royal Corse, approuvée par Pascale Paoli, après la tenue d'une *consulte* – l'assemblée générale des représentants de la nation corse – chez les Corses vainqueurs des Génois, la rumeur a fait de Rousseau « Le Législateur des Corses », voire « Le Solon des Corses » pour James Boswell. Ce dernier, admirateur inconditionnel, partial, ne saurait en principe représenter l'opinion de son temps.

Toutefois, la formule de Boswell correspond à une situation géopolitique dont Rousseau devient l'épicentre. Témoignages, correspondances et chroniques du temps l'indiquent : dans l'espace intellectuel élargi, le champ désormais vaste de l'Europe des Lumières, l'île que Rousseau a déjà évoquée avec une grande sympathie dans son *Contrat social*, attire toute l'attention des observateurs éclairés.

Admirés pour leur résistance (1729) contre les Génois, les Corses ont expulsé une première fois les Génois en 1735, après trois années de conflit. Cette belle victoire leur fut volée par le traité d'Aix-la-Chapelle, qui les redonnait, sur le papier, à l'oppression génoise en 1749. Le soulèvement (1751) dirigé par Pascale Paoli connaît un grand succès, répercuté par la sympathie internationale dont jouissent les Corses dans de nombreux pays. Dans sa session de mai 1764, la *consulte*, cette assemblée générale des représentants de la nation corse – premier jalon d'une démocratie spécifique ? – se prononce pour « l'organisation politique, militaire, civile et criminelle du Royaume (de Corse) ». La nécessité d'un *Projet de constitution pour la Corse* est ainsi posée démocratiquement, mais de manière informelle, par cette assemblée. Proche de Pascale Paoli, l'officier du Royal Corse, devenu le Royal Italien¹, Mathieu Buttafoco, a préparé un texte pour cette assemblée : *Memoria sopra la costituzione politica da stabilire nel Regno di Corsica, nella quale si dà un piano generale dello cose piu essenziali che costituiscono un governo in Republica mista* (février 1764). Buttafoco est également l'auteur d'un *Examen historique, politique et justificatif de la Révolution de l'Isle de Corse contre la république de Gènes*.

La *consulte* reprend certaines propositions de Buttafoco, mais l'exigence d'une réponse d'ensemble, la volonté de construire la nation corse sur de solides fondements législatifs, constitutionnels, conduit Buttafoco lui-même à écrire à Rousseau : « Il est à souhaiter que vous voulussiez être cet homme sage qui pourrait procurer les moyens de conserver cette liberté qui a coûté tant de sang à acquérir. » Il associe ouvertement Paoli, le « général de la nation », à sa démarche que les orientations de la *consulte* rendaient explicites et légitimes. Au moment où Rousseau court, à Paris comme à Genève, les plus grands dangers, Rousseau rencontre l'histoire moderne. C'est elle qui vient vers lui, à travers un peuple qui, en Europe, a montré, sans faille, dans la durée, son besoin d'émancipation. L'auteur ne s'est-il pas indirectement désigné lui-même comme

¹ Après l'anéantissement du régiment de ce capitaine lors de la guerre de Sept ans.

interlocuteur privilégié de ce peuple? Ne l'a-t-il pas effectivement annoncé dans le *Contrat social*? C'est un éloge à un peuple rebelle qui n'appartient pas à l'Antiquité grecque ou romaine mais qui s'est rendu célèbre, et Rousseau a consacré ses vertus :

Il est encore en Europe un pays capable de législation, c'est l'île de Corse. La valeur et la constance avec laquelle ce brave peuple a su recouvrer et défendre sa liberté mériterait bien que quelque homme sage lui apprît à la conserver. J'ai le pressentiment qu'un jour cette petite île étonnera le monde. (II, 10. *O.C.*, III, p. 391)

Comment ne pas penser au *Contrat social* dès lors que l'on s'interroge sur la genèse du *Projet de constitution de la Corse*? Nous pouvons envisager l'hypothèse d'une application de cette célèbre théorie politique de 1762, plausible alors pour l'auteur de ce *Projet*, puisque les Corses sont «un peuple neuf, le seul de l'Europe qui ne fût pas usé pour la législation», comme Rousseau l'écrit dans les *Confessions*. De ce qui précède, on déduit que la formule «former la nation pour le gouvernement» devient pertinente avec les Corses. La nation corse a conservé sa spécificité et son unité. Rousseau ne s'éloigne pas vraiment du *Contrat social*, de sa théorie du moins.

Toutefois son propos est différent. Il y a eu en quelque sorte une extraordinaire interactivité entre la démarche des Corses et l'écrit de Rousseau. Une étape a été franchie, et l'on sait combien cette rencontre imprévue a marqué l'histoire des idées, l'histoire de la philosophie politique, et, comment ne pas l'admettre, l'histoire du XVIII^e siècle. Le cas de la Corse n'est point une robinsonnade. Toute l'opinion européenne connaît ce cas de figure, si proche et si exotique. Rousseau a appliqué sa doctrine à cette «exception» géographique, culturelle et politique. L'exemple providentiel que constitue la Corse, débarrassée des Génois, lui permet une illustration, ou plutôt une adaptation, de sa conception originale du droit constitutionnel tout comme de sa philosophie politique.

Cette hypothèse émise dans une œuvre qui lui vaut alors tant de persécutions se vérifie rapidement, et au-delà de son espérance. Au désespoir et à l'abandon, l'initiative quasi officielle, sinon officielle, par son retentissement futur, que prennent les Corses substitue un réconfort et une adhésion extraordinaire à l'écrit condamné. Rousseau est placé devant une ouverture insolite, il est invité à se diriger vers un nouveau champ d'investigations et de connaissances. Les Charmettes, Montmorency furent toujours pour lui de stimulants lieux de savoir et de création. Le futur «législateur» craint de ne recueillir que des informations parcellaires. Il ignore la réalité de la vie

dans cette île éloignée. Rousseau se devra d'accomplir un travail de documentation et de recherche digne de l'*Encyclopédie*, pour ne rien ignorer de la géographie, de l'économie, de l'histoire politique de la Corse. Rousseau aurait-il vraiment songé à demander alors l'asile politique ? Mais dans quel sens et à quel propos ? Si la réponse devait être positive, cela paraîtrait évidemment cocasse, compte tenu de la frugalité et de la rusticité de la puissance accueillante. Mais, dans le contexte, qui entraîna la lapidation de Môtiers, un tel geste n'aurait manqué ni de pertinence, ni de cohérence. La situation était des plus contraignantes, certes, mais quel symbole ! Aller résider dans cette île pour mieux connaître le pays, ses habitants, ses mœurs et ses lois ? Le voyage d'exploration, le « tour » ou la résidence, comme l'asile politique, aurait eu l'avantage de répondre à la question pratique posée par l'adaptation au terrain de l'exercice législatif, constitutionnel requis. Rousseau en Corse aurait jugé *in situ*. À supposer que les Génois, encore bien présents tout autour de l'île, ne fassent obstacle à sa présence, de quelque manière, leur occupation, de Bonifacio par exemple, montre que l'île n'obtient pas encore une indépendance véritable. D'autre part, accueilli dans l'île, y aurait-il mieux perçu les divisions qu'il tend lui-même à exacerber dans le *Projet*, notamment par sa critique de la noblesse ?

Il est toutefois une autre sorte de prudence, celle dont il use pour rédiger son *Projet*. Rousseau, autodidacte, l'a d'instinct. Comment traiter de la Corse ? La Corse était devenue un sujet d'actualité, mais également un rêve européen. Auprès d'une opinion européenne naissante, prompt à guetter la moindre nouveauté dans l'établissement des nations, il existe un « mythe de la Corse » pour toute une bonne partie de ce que le vieux continent compte d'observateurs éclairés.

Sans prévoir que Choiseul a des visées sur l'île, sans comprendre immédiatement que l'officier Buttafoco jouera tôt ou tard sa carte personnelle entre les uns et les autres, Rousseau hésite. Puis, lorsqu'il accepte cette inattendue gageure, il cherche à parfaire ses connaissances sur l'île. Il lit comme il s'est mis à lire, tel qu'il se dépeint dans les *Confessions*, en fabuleux autodidacte, chez M^{me} de Warens. Les chercheurs admettent volontiers qu'il disposa, en la circonstance, de tous les ouvrages utiles pour la tâche de législateur qui lui était confiée. À « l'élévation de l'âme », après les outrages, à « l'enthousiasme » toujours présent, s'ajoute une soif insatiable d'informations sur tous les aspects de la vie de l'île. Rousseau a été logiquement arrêté par sa méconnaissance de l'île. Il n'hésitera pas à développer ses considérations sur la Corse en fonction de la Suisse, de ses cantons. Mais il fait preuve d'un grand sens critique à l'égard de sa patrie. Il stigmatise la décadence des Suisses, manifeste au XVIII^e siècle.

Il espère que la Corse ne suivra pas cette mauvaise voie de développement, bien éloignée de ce qui ressemblait, pour Jean-Jacques, à un autre mythe, celui de l'« âge d'or ».

Le législateur, qui connaît l'hétérogénéité propre aux cantons pauvres ou riches de son pays, se doute qu'une telle disparité existe en Corse. Il émet des hypothèses. Certes, il part d'un peuple connu, la Suisse; toutefois, qu'on veuille bien l'admettre ou non, l'ancien modèle représente un contre-exemple à bien des égards. Le citoyen est conscient des tensions qui existent au sein même de la République de Genève, il revient sur ses critiques déjà émises de l'évolution néfaste de Genève et de la Suisse. Comment pourrait-il vraiment exalter son pays comme modèle, pousser plus loin l'analogie avec le peuple corse et ses *piave*? Rousseau aime partir de connaissances et de vérités acquises ou supposées telles, comme la Suisse d'autrefois, proche de la nature, pour parvenir à discerner la spécificité corse. Aller plus loin se conçoit², mais d'autres pistes ont été plus ou moins dégagées par les chercheurs. La vertu prime en politique pour Rousseau, et il défendra toujours une Corse de paysans, une Corse agricole, peu propice à pratiquer un commerce qui la rendrait tributaire, dépendante et finalement soumise à ses ennemis Génois, qui tiendraient ainsi une victoire facile, ou même des Français, proches et ambigus³. Cette conception de l'économie a paru souvent archaïque, ou précapitaliste, Robert Déra-thé, entre autres chercheurs, s'en est fait l'écho. Le Rousseau du *Second Discours*, de l'article *Économie politique*, l'auteur du *Contrat social* et le « Solon » que se choisissent les Corses sont une même et seule personne. L'intérêt pour le lecteur consiste à examiner la cohérence de la pensée politique et économique de Rousseau, à vérifier l'aptitude de Rousseau à jeter les fondements constitutionnels, juridiques et législatifs

² Voir notamment l'article d'Alfred Dufour, « Jean-Jacques Rousseau, Législateur des Corses ou 'la Corse, nouvelle Genève'? » dans *Paoli, la Révolution Corse et les Lumières*, Colloque International de Genève, 7/12/07, Schulthess, Éditions romandes, 2009, p. 73-98.

³ Voir Céline Spector, « Rousseau et la critique de l'économie politique », dans Bensaude-Vincent, Bernadette et Bernardi, Bruno (dir.), *Rousseau et les sciences*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 237-256. Céline Spector montre que la défense rousseauiste de l'agriculture est singulière. Ni physiocratique, puisqu'il ne s'agit pas de développer une agriculture marchande en favorisant la grande culture, ni mercantiliste, puisqu'il ne s'agit pas de prôner une autarcie qui exclut non seulement le commerce à l'extérieur de la nation mais aussi le commerce à l'intérieur de la nation, la défense rousseauiste de l'agriculture est une défense « républicaine » : l'agriculture permet de maintenir un pays dans l'indépendance à l'égard de ses voisins, elle contribue, par la vie rustique qu'elle implique, à la conservation des bonnes mœurs en évitant la corruption liée au développement du commerce et du luxe, elle développe la robustesse des corps et les vertus martiales, et elle renforce l'amour de la patrie.

pour l'avenir des nations tel qu'il se prépare dans l'Europe des Lumières et bien au-delà⁴. L'universalisme de la morale de sentiment de Rousseau, tel qu'il a été souligné, voire honoré par Claude Lévi-Strauss⁵, constitue le meilleur argument pour le définir comme législateur par excellence.

La volonté générale, c'est, dans la pratique de ce *Projet pour la Corse*, une adaptation de ce concept majeur de Rousseau à une assemblée victorieuse et exigeante qui a pour nom *la consulta*. Certes, nous ne sommes pas encore en 1789 ni dans les années révolutionnaires qui suivirent, où toutes les factions – de Robespierre à M^{me} de Staël – l'admirent et se réclameront de Rousseau, mais jamais Rousseau n'a reçu une pareille proposition. L'initiative des Corses lui donne l'occasion d'organiser sa pensée, la possibilité d'appliquer ses principes à une des réalités, certaine très spécifique, de l'Europe de son temps.

Après Sparte et Rome, la Corse et ses Fabricius qui se sont donnés la liberté contre les troupes de Gênes entraînent Rousseau dans la complexité de l'histoire moderne. L'idée de quitter Môtiers et d'aller séjourner en

⁴ Rousseau prône l'agriculture contre la manufacture, la production autosuffisante contre le mercantilisme « libre-échangiste », la suppression de la monnaie contre le monétarisme, la frugalité contre le luxe, la suprématie de la politique sur l'économie contre la suprématie de l'économie sur la politique. La position économique de Rousseau est-elle pour autant régressive ou archaïsante ? Analysant le *Discours sur l'économie politique*, Bruno Bernardi (voir Rousseau, Jean-Jacques, *Discours sur l'économie politique*, Paris, Vrin, 2002, « Introduction » de Bruno Bernardi, p. 7-36) tente de définir la place que Rousseau accorde à l'économie dans sa pensée et la place qu'occupe sa pensée dans les débats économiques de son temps. Pour cela, il s'appuie sur les travaux de Jean-Claude Perrot (voir Perrot, Jean-Claude, *Une histoire intellectuelle de l'économie politique : XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, EHESS, 1992, p. 63-95), qui montrent que du XVI^e au XVIII^e siècle plusieurs mouvements forment la problématique de l'économie politique : le plus ancien, auquel se rattachent Bodin et Montchrétien, érige l'économie domestique en modèle pour la bonne gestion de l'Etat ; le second correspond au développement de la question de l'impôt lié à l'expansion et la centralisation étatiques ; le troisième concerne la place centrale qu'occupe le commerce dans la représentation de l'économie ; le quatrième, qui se situe dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, est un mouvement d'autonomisation de l'économie comme discipline. Rousseau, qui réduit l'économie politique à l'administration du corps politique ou à la question du bon gouvernement, semble renouer avec le courant le plus ancien. Or, selon Bruno Bernardi, Rousseau rompt au contraire avec cette tradition, puisqu'il rejette tout patriarcalisme économique. Cependant, si la pensée économique de Rousseau ne reconduit pas une position archaïsante, elle se situe également à l'écart de la pensée dominante de son époque, puisque Rousseau affirme le primat du politique en économie et va ainsi contre la tendance de l'économie à s'autonomiser. Par conséquent, la pensée économique de Rousseau n'est pas régressive, puisqu'elle ne se situe pas en amont mais à côté des courants dominants de son époque, cette pensée ne consistant pas à refuser une place à l'économie mais à la subordonner à la politique. Or, avec le recul, ne peut-on pas dire que, par là, Rousseau fait preuve d'une grande « modernité » ?

⁵ Claude Lévi-Strauss, « Jean-Jacques Rousseau fondateur des sciences de l'homme », dans *Jean-Jacques Rousseau*, La Baconnière, Neufchâtel, 1962, p. 239-248.

Corse n'aurait finalement pas été si mauvaise pour un Rousseau marcheur, voyageur. Buttafoco aurait insisté sur la rusticité du pays et des mœurs de ses habitants. Ne voulait-il pas de Jean-Jacques sur le terrain ? Croyait-il que le grand homme vivait dans le confort et le luxe ? Retenons cette volonté de Rousseau d'appliquer le *Projet* à la réalité bien spécifique de ce pays méditerranéen. Cette improbable aventure intellectuelle, cette rencontre insolite entre un philosophe et un peuple ont donné lieu à bien des supputations et des conjectures toujours considérées comme plausibles ou presque. L'un écrit que Rousseau se montrait « collectiviste » comme Platon. L'autre imagine l'ébauche ou une préfiguration d'États-Unis d'Europe. D'aucuns ont anticipé sur les écrits de Marx pour juger ces idées que Rousseau énonce depuis l'article *Économie politique*. De semblables hypothèses entraînent inévitablement la condamnation de Lester G. Crocker qui décèle le totalitarisme en herbe de Rousseau⁶. Or, dans la *praxis* d'histoire moderne que représentent ses analyses sur la société corse, il serait opportun de citer certains éminents et iconoclastes récents « prix Nobel » d'économie qui ont réconcilié la morale chère à Rousseau, dans leur discipline, ne serait-ce que par intérêt bien compris, mais également au nom de la morale de sentiment⁷ que le philosophe de Genève défend comme la plupart de ses autres collègues illustres, comme Montesquieu, Voltaire, Diderot, ou moins connus comme La Mettrie, Mably, à venir comme M^{me} de Staël, Volney, Destutt de Tracy.

Parmi les économistes contemporains les plus éminents, certains tentent de mettre au cœur de la question économique les notions de liberté, de justice et d'égalité et semblent ainsi rejoindre Rousseau sur un nombre important de principes. Constituent-ils pour autant les héritiers, volontaires ou non, de Rousseau ? Nous nous limiterons à deux exemples, celui d'Amartya Sen et celui de Joseph Stiglitz, qui paraissent significatifs.

L'économiste indien Amartya Sen, premier prix Nobel d'économie issu du « tiers monde » (1998), est notamment connu pour être l'un des principaux artisans, avec Mahbub Ul Haq, de l'Indice de Développement Humain (IDH), qui ne limite pas la mesure du développement des pays au revenu *per capita*, mais y intègre l'accès à l'éducation et à la santé. De la

⁶ Voir la communication de Tanguy L'Aminot, « La réception du *Projet de constitution pour la Corse* » dans *Rousseau, la Corse et la Pologne*, Colloque de Bastia, 5-6/10/07, *Études corses* n° 66, Albiana/ACSH, juin 2008, p. 89-110.

⁷ On peut juger de la place occupée par ce fondement-principe de la morale dans notre ouvrage, *L'Éthique des Lumières. Les fondements de la morale dans la philosophie française du XVIII^e siècle*, p. 57-98, Paris, Vrin, (1989) 2008.

pensée riche et complexe de cet économiste «humaniste», il est possible de retenir deux thèses importantes qui semblent rejoindre les principes fondamentaux de l'économie développée par Rousseau. Premièrement, contre une conception réductrice de l'économie, Amartya Sen soutient que celle-ci est une science morale⁸, dans laquelle il est nécessaire d'introduire des considérations non seulement politiques et sociales, mais encore éthiques. Deuxièmement, Amartya Sen pose qu'il ne faut pas confondre la croissance de la production ou l'accumulation du capital, à quoi l'on ne peut réduire l'amélioration du bien-être des populations, et le développement⁹, qui est le processus d'accroissement des libertés réelles des personnes¹⁰. Ainsi, en faisant de l'économie une science dans laquelle la politique, le social et la morale doivent avoir toute leur place et en faisant de l'extension des libertés, l'objectif, le vecteur et la seule mesure valable du développement, Amartya Sen semble rejoindre le discours économique de Rousseau. Or, si l'on regarde dans le détail jusqu'où peut aller le rapprochement, on voit qu'il est nécessaire d'être très prudent. Nous nous limiterons à cinq arguments : 1/ la place accordée par Rousseau à l'économie, en tant que science, est discutable et discutée¹¹ ; 2/ la notion même de développement reste problématique chez Rousseau ; 3/ le concept de liberté développé par Amartya Sen n'est aucunement celui de Rousseau¹² ; 4/ la théorie de la justice d'Amartya Sen, développée notamment dans *L'Idée de justice*, s'oppose explicitement à celle de Rousseau¹³ ; 5/ la pensée d'Amartya Sen se développe dans le cadre de l'économie de marché.

⁸ Voir Amartya Sen, *L'économie est une science morale*, Paris, Éditions La Découverte, 2003 (1^{re} éd. 1999), introduction de M. Saint-Upéry, 125 p.

⁹ Voir Amartya Sen, *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2003, 480p.

¹⁰ Sur cette question, voir Grosjean, Paul, «La pensée d'Amartya Sen sur le développement», *Revue Quart Monde*, n° 176 – Le droit de participer, 2000, <http://www.editions-quartmonde.org/rqm/document.php?id=2253>.

¹¹ Sur cette question, voir Catherine Larrère, «Pourquoi faudrait-il faire de Rousseau un économiste?», *Cahiers d'économie politique*, n° 53, *Rousseau. Philosophie et économie*, dir. Claire Pignol et Jimena Hurtado, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 115-133.

¹² Sur le complexe concept de liberté développé par Sen, voir Michel Maric, «Égalité et équité : l'enjeu de la liberté. Amartya Sen face à John Rawls et à l'économie normative», *Revue française d'économie*, Volume 11, n° 3, 1996, p. 95-125.

¹³ Voir Amartya Sen, *L'Idée de justice*, Paris, Flammarion, 2010, 558p. Se rattachant à une conception de la justice dans la lignée d'Adam Smith et de Marx, Amartya Sen critique l'«institutionnalisme transcendantal» qui, depuis Hobbes jusqu'à Rawls en passant par Rousseau, imprègnerait les théories du contrat social et réduirait la justice à la recherche de la perfection institutionnelle, de dispositifs sociaux parfaitement justes et de procédures idéales pour obtenir une diminution des inégalités.

Un deuxième exemple significatif serait un autre prix Nobel d'économie (2001), Joseph Stiglitz, dans les travaux duquel peut s'entendre l'écho des cris d'alarme de Rousseau à propos du creusement des inégalités ou de la domination qu'exercent, par le commerce, les grandes puissances sur les petits et modestes pays. Ainsi, dans *Le Prix de l'inégalité*¹⁴, Joseph Stiglitz met en garde contre les dangers de l'inégalité en soulignant la menace que fait peser la progression actuelle des inégalités sur la paix sociale, mais aussi sur l'économie elle-même. Ainsi, dans *Pour un commerce mondial plus juste : Comment le commerce peut promouvoir le développement*¹⁵, Joseph Stiglitz propose un modèle nouveau pour gérer les relations commerciales entre les pays riches et les pays pauvres permettant aux pays pauvres de s'enrichir par eux-mêmes au moyen d'un commerce plus libre et plus juste qui fera progresser le développement. Or, le défenseur des petits pays et le grand théoricien de l'inégalité qu'est Rousseau (il suffit pour s'en convaincre d'ouvrir le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*) ne pourrait être d'accord avec le prix Nobel, car il n'a jamais pensé les méfaits de l'inégalité en ces termes et a toujours affirmé que le développement de la manufacture et du commerce, l'enrichissement des particuliers et de l'État, l'essor du luxe ou même l'accès à une vie et à des mœurs plus « raffinées » ne peuvent se révéler être une fin pour un peuple « bien constitué », mais signent au contraire le début de sa fin¹⁶.

Par conséquent, si tentant que cela puisse être, il est difficile d'affirmer qu'Amartya Sen et Joseph Stiglitz sont des héritiers directs de Rousseau. Il n'en demeure pas moins qu'il existe un lien de filiation entre ces deux économistes et Rousseau, qui porte sur le fait que ceux-là font, comme Rousseau en son temps, un pas de côté par rapport à la pensée économique dominante et à l'idéologie de leur époque. Plus radicalement, on pourrait faire référence au collectif des « économistes atterrés »¹⁷, qui dénoncent ce qu'ils considèrent être de fausses évidences pseudo-scientifiques servant à justifier, au niveau européen, les politiques de soumission au pouvoir de la finance, et qui soutiennent que d'autres politiques économiques sont

¹⁴ Joseph E. Stiglitz, *Le Prix de l'inégalité*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2012, 390p.

¹⁵ Joseph E. Stiglitz, Andrew Charlton, *Pour un commerce mondial plus juste : Comment le commerce peut promouvoir le développement*, Paris, Fayard, 2007, 420 p.

¹⁶ Voir la note 94 de notre édition du *Projet de constitution pour la Corse*.

¹⁷ Voir Les Économistes Atterrés, *Manifeste d'économistes atterrés. Crise et dette en Europe : 10 fausses évidences, 22 mesures en débat pour sortir de l'impasse*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2010, 69 p.

possibles. Aussi, il n'est pas nécessaire de se demander si telle considération ou proposition économique de Rousseau est reprise ou validée par des économistes contemporains, comme si la pensée du Citoyen de Genève attendait la validation de la « Science » économique pour nous livrer sa pertinence. Il suffit de noter que Rousseau nous montre qu'une autre pensée économique est possible et que les économistes précédemment cités le rejoignent en tant qu'ils exercent la liberté de produire des pensées économiques alternatives.

Toutefois, objectera-t-on, Rousseau alla plus loin, et ne s'intéressa qu'à des causes perdues. Voire. Malgré l'échec historique, due à l'occupation française ordonnée par Choiseul, le *Projet de constitution* rend la pensée économique et politique de Rousseau à la fois moderne et actuelle. Comme il le fera pour la Pologne, mais avec plus de facilité et de passion, Rousseau tient compte de la spécificité devenue légendaire de l'« île de Beauté » et son *Projet de constitution* devient une adaptation rustique et démocratique du *Contrat social*. L'article *Économie politique*, les *Discours*, les *Fragments politiques* ne constituent pas des archaïsmes de moraliste inspiré, pas plus qu'ils ne représentent le moment d'une société historiquement datée avant la Révolution française.

La ruralité, la pauvreté, l'exiguïté du pays, son manque de ressources, la pénurie de certaines denrées, l'insuffisance des moyens de communication, sont des caractéristiques que l'on pourra rencontrer encore longtemps dans tel ou tel pays. Pour peu que la fierté de ses habitants fût à l'aune de leur exigence démocratique, le *Projet* constituait plus qu'un symbole, la volonté générale des Corses assemblés signifiait une autodétermination d'indépendance et de liberté. Michel Launay citait volontiers Patrice Lumumba, le malheureux Paoli du Congo ex-belge¹⁸. Les chercheurs égyptiens, notamment Amina Rachid, ont montré comment Haykal a repris, adapté la pensée politique de Rousseau en Égypte¹⁹, avant Nasser.

Il n'est pas toujours démontrable, ni opportun d'affirmer que certaines expériences, dans le monde, procèdent, encore aujourd'hui, de l'élaboration d'un *Projet de constitution*, bolivarien ou pas. Il demeure que l'expérience corse fut une des plus enrichissantes aventures intellectuelles que

¹⁸ Michel Launay, *Jean-Jacques Rousseau écrivain politique (1712-1762)*, Slatkine, Genève-Paris, (1971) 1989, p. 459-467. Le *Projet de Corse* est présent dans *Rousseau*, PUF, 1968.

¹⁹ Amina Rachid, « Haykal (1888-1956) lecteur de Rousseau » dans *La Réception de Voltaire et de Rousseau en Égypte*, Colloque International du Caire, 26-28/2/1990, éd. Jacques Domenech, Centre d'Études Françaises, 1991, p. 9-14.

connut Rousseau après les avanies qu'il avait subies. L'anticolonialisme de Diderot s'est manifesté dans l'*Histoire des deux Indes* de l'abbé de Raynal. Est-il vraiment question pour la Corse de colonialisme ?

Peut-on évoquer une question coloniale corse ? Aux Génois de répondre, eux qui ont poussé à l'extrême le goût pour l'indépendance des Corses et qui ont exacerbé la souveraineté des compatriotes de Paoli. Dans sa jeunesse, Rousseau avait pu considérer l'état de la République de Venise, et mesurer la qualité des Ambassadeurs de France à l'étranger. Sa réflexion politique prenait son essor dans un pays moderne et méditerranéen. De retour à Paris, il écrit dans le *Discours sur les sciences et les arts* : « Que nos politiques daignent suspendre leurs calculs pour réfléchir à ces exemples, et qu'ils apprennent une fois qu'on a de tout avec de l'argent, hormis des mœurs et des Citoyens » (*O.C.*, III, p. 20). Rousseau prévoit notamment, dans son *Projet*, l'émergence d'une nation modeste mais libre. Il fonde l'économie sur l'agriculture, sur une paysannerie dont il exalte l'utilité alors qu'il ne cache guère l'inutilité de la classe noble. Les assemblées corses reprennent la réalité du pays, moins abstraites que ce qui est conçu dans *Du Contrat Social*. À elles de contrôler les revenus et les dépenses du pays. Au bénéfice de la communauté, le citoyen corse se voit invité à accepter les corvées. Le principe de la « volonté générale » s'introduit dans la constitution après discussion des cas litigieux. Il en va de même du droit de propriété, dont il est longuement débattu dans le *Projet*. Rousseau en sollicite la limitation. Il fait la même recommandation pour le commerce et les échanges à l'extérieur de l'île. Rousseau se méfie des Génois mais aussi des Français. Il craint un retour de la puissance occupante par l'intermédiaire des échanges. Redouter l'assujettissement économique ne signifie pas prôner l'autarcie. L'analyse géopolitique ne manque pas de pertinence, ni d'exemples pour l'avenir des pays émergents. Pour lui la liberté du commerce – encore faut-il qu'il y ait réel équilibre entre les deux parties – ne conduit pas nécessairement à la paix²⁰.

²⁰ Contre l'idée d'un Rousseau archaïque sur le plan économique et sans pour autant faire de lui un anticipateur, contre l'idée d'un Rousseau « myope » sur le plan économique et sans pour autant faire de lui un économiste éclairé, Yves Vargas, dans un texte intitulé « Des paysans au tiers-monde » (voir Yves Vargas, *Les promenades matérialistes de Jean-Jacques Rousseau*, Pantin, Le Temps des Cerises, 2005, p. 91-99), avance une thèse particulièrement éclairante. Selon lui, Rousseau a « pensé la ville européenne sur le mode d'une colonisation des campagnes par une population étrangère » et a montré comment « une économie traditionnelle », qui est « occupée par un pôle financier et mercantile extérieur », perd son « autonomie », « s'appauvrit » et « reproduit pour sa perte le modèle qui lui est imposé ». Or, selon Yves Vargas, Rousseau s'est trompé dans son analyse de l'économie contemporaine, puisque les catastrophes économiques dont il menaçait l'Europe du

Associant sa théorie la plus affûtée et une pratique «révolutionnaire» contemporaine, la lutte du peuple corse, Rousseau prouve un pragmatisme qu'on lui dénie trop souvent et, se méfiant des abstractions, sait manier, avec une étonnante flexibilité, les fondements de sa pensée morale, politique et économique. Le *Projet de constitution pour la Corse* y a ainsi gagné, associant l'universel et l'intemporel dans l'étude minutieuse d'une situation historique précise, dans un cadre géopolitique européen, complexe et conflictuel, dangereux pour Rousseau lui-même. Cette œuvre est devenue par ce caractère conjoncturel unique, plus que les *Considérations sur la Pologne*, celle d'un visionnaire. C'est un cas d'école du point de vue constitutionnel et juridique. C'est un cas de figure exceptionnel, stimulant mais également contraignant, à des degrés divers, pour les démocraties et républiques à venir, pour les pays émergents, épris d'émancipation.

Ce discours de la méthode ramène les gouvernants à la modestie. L'invasion de Choiseul, ministre du roi de France, n'a rien résolu. Le statut de l'île à l'intérieur de l'État français a changé. Mais l'exemple politique et moral proposé par Rousseau législateur choisi pour ses Lumières reste nécessaire à méditer pour les sociétés en crise, avant et pendant la Révolution française. Ajouterons-nous ailleurs ? En Europe, et pas seulement en Pologne ? Avec l'éclosion des nations, autrement, différemment, mais partout ? Tout aussi radicalement ? Et, même, osons l'écrire, comme, par exemple, de nos jours, dans ce qu'il est convenu de nommer le tiers ou le quart monde ? Rousseau «l'archaïque» aurait formulé des analyses, des hypothèses, des doutes recevables dans le contexte mouvant de la mondialisation ou de la globalisation, pour l'avenir de nos sociétés, de notre civilisation... Maillon incontournable de l'œuvre, le *Projet de constitution de la Corse* révèle à quel point Jean-Jacques, avec ses hypothèses et non ses dogmes, écrit, contre toutes les pensées uniques, pour le futur de l'humanité. Il engage à redécouvrir la portée de l'humanisme des Lumières.

Jacques DOMENECH

Université de Nice-Sophia Antipolis – CTEL

Membre fondateur (1989)

de l'Équipe «Autour de Jean-Jacques Rousseau»,

CNRS UMR 895, U. Paris IV Sorbonne

xviii^e siècle ne se sont pas produites. Cependant, il s'agit d'une «erreur vraie», puisque, suite au colonialisme, ces catastrophes économiques se sont réalisées dans le «tiers monde» du xx^e siècle selon des mécanismes similaires à ceux qu'il dénonçait : «Rousseau en parlant des paysans jurassiens nous peignait les villages ivoiriens ruinés par l'arachide».

PROJET DE CONSTITUTION POUR LA CORSE

Édition critique de Jacques Domenech et Vincent Gray

Avant-propos²¹

On demande un plan de Gouvernement bon pour la Corse. C'est demander plus que l'on ne croie. Il y a des peuples qui de quelque manière qu'on s'y prenne ne sauraient être bien gouvernés par ce que chez eux la loi manque de prise et qu'un gouvernement sans loi ne peut être un bon gouvernement. Tout au contraire, il [le peuple corse] me paraît le plus heureusement disposé par la nature pour recevoir une bonne administration²². Mais ce n'est pas assez encore. Toutes choses ont leurs abus souvent nécessaires et ceux des établissements politiques sont si voisins de leur institution que ce n'est presque pas la peine de la faire pour la voir si vite dégénérer²³.

On veut parer à cet inconvénient par des machines²⁴ qui maintiennent le gouvernement dans son état primitif, on lui donne mille chaînes, mille entraves pour le retenir sur sa pente, et on l'embarrasse tellement qu'affaissé sous le poids de ses fers il demeure inactif, immobile et s'il ne décline pas vers sa chute, il ne va pas non plus à sa fin²⁵.

²¹ Alors qu'il n'existe qu'une esquisse non aboutie de Préface – voir les Fragments – Rousseau a rédigé un Avant-Propos. Il se trouve dans le Manuscrit Neuchâtel 7844, f°54r°. Au f°55r° se lisent les mots suivants : Année 1765 Janvier Argent de France. G. Streckeisen a publié l'Avant-Propos dans *Œuvres et correspondances inédites*, p. 59-60.

²² Comment ne pas penser au *Contrat social*? Nous avons envisagé l'hypothèse d'une application de cette célèbre théorie politique de 1762, plausible alors pour l'auteur de ce *Projet*, puisque les Corses sont « un peuple neuf, le seul de l'Europe qui ne fût pas usé pour la législation », comme Rousseau, rappelons, l'écrit dans les *Confessions*. Mais Rousseau a d'emblée compris la spécificité de la Corse. Sans s'éloigner vraiment du *Contrat social*, Rousseau prend la réalité historique sans la déformer. Il ne s'agit plus d'une abstraction, son propos est différent. Une étape a été franchie, et l'on sait combien elle a marqué l'histoire des idées, l'histoire de la philosophie politique, et, comment ne pas l'admettre, l'histoire tout court. L'exemple providentiel que constitue la Corse, débarrassée des Génois, lui permet une illustration, ou plutôt une adaptation, de sa conception originale du droit constitutionnel tout comme de sa philosophie politique.

²³ Ces remarques, préventives, sont à la fois critiques et pratiques. Rousseau n'est pas foncièrement optimiste, on le sait, quand il s'agit de « l'homme de l'homme », de la société. Le lecteur peut vérifier plus loin à propos de son jugement sévère sur la Suisse de son temps.

²⁴ L'expression prend un tour péjoratif. Rousseau rejette de tels expédients.

²⁵ On reconnaît facilement des expressions liminaires qui ont rendu célèbre le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*. Le raisonnement emprunte la prudence et presque le pessimisme du *Contrat social*, dès qu'il est question de l'application des principes constitutionnels que conçoit Rousseau, rappel des réserves théoriques formulées qui tempèrent l'engouement pour le cas de la Corse.

Tout cela vient de ce qu'on sépare trop deux choses inséparables, savoir le corps qui gouverne et le corps qui est gouverné. Ces deux corps n'en font qu'un par l'institution primitive, ils ne se séparent que par l'abus de l'institution²⁶.

Les plus sages en pareil cas observant des rapports de convenance forment le gouvernement pour la nation. Il y a pourtant beaucoup mieux à faire, c'est de former la nation pour le gouvernement. Dans le premier cas à mesure que le gouvernement décline, la nation restant la même, la convenance s'évanouit ; [dans le] second, tout change de pas égal et la nation entraînant le gouvernement par sa force, le maintient quand elle se maintient et le fait décliner quand elle décline. L'un convient à l'autre dans tous les temps²⁷.

Le peuple corse est dans l'heureux état qui rend une bonne institution possible, il peut partir du premier point et prendre des mesures pour ne pas dégénérer. Plein de vigueur et de santé il peut se donner au gouvernement qui le maintienne vigoureux et sain. Cependant[t] cet établissement doit trouver déjà des obstacles. Les Corses n'ont pas pris encore les vices des autres nations mais ils ont déjà pris leurs préjugés ; ce sont ces préjugés qu'il faut combattre et détruire pour former un bon établissement²⁸.

[PROJET]²⁹

²⁶ L'avertissement est d'importance : la philosophie du droit politique, la philosophie du « droit des gens », inspire ce rappel de l'unicité du corps social et politique insulaire. Par le droit, par l'éthique, par la nature, on ne saurait concevoir et fonder autrement une politique, issue de la « volonté générale » et en premier lieu une constitution propre à la nation corse, et réciproquement, d'une manière quasi interactive, ce qui donne à ce texte tout son prix.

²⁷ Rousseau poursuit infailliblement son raisonnement, par la cohérence du propos et la mise en valeur des idées-forces selon un point de vue distinct, non systématique mais pragmatique.

²⁸ Rousseau n'a pas oublié les Corses. *Ce Projet* se fait vraiment sur mesure. Les caractéristiques du pays, la spécificité de l'insularité de la Corse trouvent un écho positif dès la première ligne de l'œuvre. Sans naïveté, sans complaisance, il procède par analyse, selon ses principes d'économie politique. La philosophie du droit politique s'adapte à une pratique bien réelle. On pensera à un effort non négligeable d'information, de documentation. L'admiration souvent réaffirmée de Claude Lévi-Strauss pour Rousseau repose sur une filiation qui n'est pas exclusivement théorique. *Le Projet pour la Corse* présente une conception de la théorie des climats revue et corrigée selon des critères qui ne seront pas toujours conformes aux textes du seigneur de la Brède.

²⁹ La notion de « Projet » correspond bien à ce qui est demandé à Rousseau. Mais ce terme, ce titre, nous rapproche objectivement du concept de *Contrat social*, plus que des *Considérations* utilisé pour la Pologne. En fait, nous sommes à mi-chemin entre une volonté d'application pratique indubitable comme la lecture du texte permet de l'entrevoir et un engouement pour une patrie, un sol, une nation, que Jean-Jacques a jugés en grande partie conformes à son idéal. Disons que, en Corse, avec ce peuple, Jean-Jacques n'a pas trouvé une utopie, mais plutôt une terre qui s'accorde avec ses conceptions du droit politique parce

La situation avantageuse de l'île de Corse et l'heureux naturel de ses habitants semblent leur offrir un espoir raisonnable de pouvoir devenir un peuple florissant et figurer un jour dans l'Europe si, dans l'institution qu'ils méditent ils tournent leurs vues de ce côté-là mais l'extrême épuisement où les ont jetés 40 ans de guerres continuelles, la pauvreté présente de leur île³⁰ et l'état de population et de dévastation où elle est ne leur permettent pas de se donner sitôt une administration dispendieuse telle qu'il la faudrait pour les policer dans cet objet³¹. D'ailleurs mille obstacles invincibles s'opposeraient à l'exécution de ce plan. Gênes maîtresse encore d'une partie de la côte et de presque toutes les places maritimes écraserait mille fois leur marine naissante sans cesse exposée au double danger des Génois et des barbaresques³². Ils ne pourraient tenir la mer qu'avec des bâtiments armés qui leur coûteraient dix fois plus que le trafic ne leur pourrait rendre. Exposés sur terre et sur mer, forcés de se garder de toutes parts, que deviendraient-ils ? à la discrétion de tout le monde, ne pouvant dans leur faiblesse faire aucun traité de commerce avantageux, ils recevraient la loi de tous ; ils n'auraient au milieu de tant de risques que les profits que personne autre ne daignerait faire et [...] qui se réduiraient à rien. Que si par un bonheur difficile à comprendre ils surmontaient toutes ces difficultés leur prospérité même attirant sur eux les yeux de leurs voisins serait un nouveau péril pour leur liberté mal établie. Objet continuel de convoitise pour les grandes puissances et de jalousie pour les petites, leur île serait menacée à chaque instant d'une nouvelle servitude dont elle ne pourrait plus se tirer.

Dans quelque vue que la nation corse veuille se policer la première chose qu'elle doit faire est de se donner par elle-même toute la consistance qu'elle peut avoir. Quiconque dépend d'autrui et n'a pas ses

que lui-même réalise un effort d'adaptation peu commun aux conditions géopolitiques ambiantes, exercice intellectuel qui démontre une souplesse théorique, un raisonnement débarrassé de tout dogmatisme, qualités évidentes trop peu souvent soulignées.

³⁰ Variante : « *le peu de ressources pécuniaires* ».

³¹ Rousseau avait écrit initialement : « *Si l'Isle de Corse était entièrement libre et soumise à ses seuls habitants, elle pourrait tirer parti de sa situation et de ses avantages pour se mettre dans un état florissant et, à l'exemple des autres puissances de l'Italie former des établissements qui par l'industrie, la marine et le commerce, la fissent figurer au dehors* » (Ms., f°2r°). La phrase a été biffée.

³² Dans le manuscrit, Rousseau précise, à propos des « barbaresques », pourquoi ils ne représentent plus un danger immédiat comme les Génois : « *Les barbaresques n'inquiètent guère à présent les Corses parce qu'ils savent qu'il n'y a rien à gagner avec eux mais sitôt que ceux-ci commenceront à faire le commerce et à échanger des marchandises ils séviront. Vous les auriez sur les bras.* » (Ms., f°2v°).

ressources en lui-même, ne saurait être libre. Des alliances, des traités, la foi des hommes, tout cela peut lier le faible au fort et ne lie jamais le fort au faible. Ainsi laissez les négociations aux puissances et ne comptez que sur vous. Braves Corses, qui sait mieux que vous tout ce qu'on peut tirer de soi-même ? Sans amis, sans appuis, sans argent, sans armée, asservis à des maîtres terribles, seuls vous avez secoué leur joug. Vous les avez vus ligués contre vous, tour à tour, les plus redoutables potentats de l'Europe, inonder votre île d'armées étrangères ; vous avez tout surmonté. Votre seule constance a fait ce que l'argent n'aurait pu faire ; pour vouloir conserver vos richesses vous auriez perdu votre liberté. Il ne faut point conclure des autres nations à la vôtre. Les maximes tirées de votre propre expérience sont les meilleures sur lesquelles vous puissiez vous gouverner.

Il s'agit moins de devenir autres que vous n'êtes, mais de savoir vous conserver tels. Les Corses ont beaucoup gagné depuis qu'ils sont libres, ils ont joint la prudence au courage, ils ont appris à obéir à leurs égaux, ils ont acquis des vertus et des mœurs, et ils n'avaient point de lois, s'ils pouvaient d'eux-mêmes rester ainsi, je ne verrais presque rien à faire. Mais quand le péril qui les a réunis s'éloignera, les factions qu'il écarte renaîtront parmi eux et, au lieu de réunir leurs forces pour le maintien de leur indépendance, ils les useront les uns contre les autres et n'en auront plus pour se défendre, si l'on vient encore à les attaquer. Voilà déjà ce qu'il faut prévenir. Les divisions des Corses ont été de tout temps un artifice de leurs maîtres³³ pour les rendre faibles et dépendants, mais cet artifice employé sans cesse a produit enfin l'inclination et les a rendus naturellement inquiets, remuants, difficiles à gouverner même par leurs propres chefs. Il faut de bonnes lois, il faut une institution nouvelle pour rétablir la concorde dont la tyrannie a détruit jusqu'au désir. La Corse assujettie à des maîtres étrangers dont jamais elle n'a porté patiemment le dur joug, fut toujours agitée. Il faut maintenant que son peuple fasse une étude nouvelle ; et qu'il cherche la paix dans la liberté³⁴.

³³ Le vieil adage « diviser pour régner » est repris ici par Rousseau. Il a pu le lire dans *l'Examen historique...* de Buttafoco qui écrit que « l'instruction secrète que la République de Gênes donnait aux gouverneurs qui allaient en Corse : elle portait en substance qu'il fallait fomenter les guerres civiles afin que les Corses divisés entr'eux ne pussent se réunir contre le prince... » (Neufchâtel, Ms. 7939, f^o3v^o).

³⁴ Ce dessein renvoie aux conditions internationales, qui causeront l'invasion de la Corse par Choiseul et par conséquent l'impossibilité du *Projet*. La paix est nécessaire. Rousseau constate et prévient dans *Le Projet de paix perpétuelle* : « Convenons donc que l'état relatif des Puissances de l'Europe est proprement un état de guerre. » (*O.C.*, III, *Écrits sur l'abbé de Saint-Pierre*, p. 568).

Voici donc les principes qui selon moi doivent servir de base à leur législation : tirer parti de leur peuple et de leur pays autant qu'il sera possible ; cultiver et rassembler leurs propres forces, ne s'appuyer que sur elles, et ne songer pas plus aux puissances étrangères que s'il en existait aucune.

Partons de là pour établir les maximes de notre institution.

L'île de Corse ne pouvant s'enrichir en argent doit tâcher de s'enrichir en hommes³⁵. La puissance qui vient de la population est plus réelle que celle qui vient des finances et produit plus sûrement son effet. L'emploi des bras des hommes ne pouvant se cacher va toujours à la destination publique, il n'en est pas ainsi de l'emploi de l'argent ; il s'écoule et se fond dans des destinations particulières ; on l'amasse pour une fin, on le répand pour une autre ; le peuple paye pour qu'on le protège et ce qu'il donne sert à l'opprimer. De là vient qu'un état riche en argent est toujours faible, et qu'un état riche en hommes est toujours fort³⁶.

Pour multiplier les h[ommes] il faut multiplier leur subsistance, de là l'agriculture³⁷. Je n'entends pas par ce mot l'art de raffiner sur l'agriculture, d'établir des académies qui en parlent, de faire des livres qui en traitent. J'entends une constitution qui porte un peuple à s'étendre sur toute la surface de son territoire, à s'y fixer, à le cultiver dans tous ses points, à aimer la vie champêtre, les travaux qui s'y rapportent, à y trouver si bien le nécessaire et les agréments de la vie qu'il ne désire point d'en sortir.

Le goût de l'agriculture n'est pas seulement avantageux à la population en multipliant la subsistance des hommes mais en donnant au corps de la nation un tempérament et des mœurs qui les font naître en plus grand nombre. Par tout pays les habitants des campagnes peuplent plus que

³⁵ Rousseau a biffé ce qu'il avait écrit en début de paragraphe : «*La force de la richesse (grandeur) dans l'Etat consiste uniquement dans le nombre de ses peuples. L'argent même n'est qu'un moyen d'avoir des hommes.*» (Ms., f°5v^o).

³⁶ Une digression importante, bien lisible (Ms., f°6v^o) a été supprimée du passage, Rousseau l'estimant sans doute inopportune à cet endroit, peut-être parce qu'elle ne correspondait pas à la cohérence logique du fil de sa pensée. Toutefois le texte contribue à éclairer l'ensemble de son présent propos : «*La plupart des usurpateurs ont employé l'un de ces deux moyens pour affermir leur puissance. Le premier d'appauvrir les peuples subjugués et de les rendre barbares, l'autre au contraire de les efféminer sous prétexte de les instruire et de les enrichir. La première de ces voies a constamment produit un effet contraire à son objet, et il en a toujours résulté de la part des peuples vexés des actes de vigueur, des révolutions, des républiques. L'autre voie a toujours eu son effet, et les peuples amollis, corrompus, délicats, raisonneurs, tenant dans l'ignominie de la servitude des beaux discours sur la liberté, ont été tous écrasés sous leurs maîtres puis détruits par des conquérants.*» Il est vrai que la réflexion a un caractère générique, elle approche l'étude de la colonisation selon l'esprit d'universalisme des Lumières.

ceux des villes soit par la simplicité de la vie rustique qui forme des corps mieux constitués, soit par l'assiduité au travail qui prévient le désordre et les vices, car toute chose égale les femmes les plus chastes, celles dont les sens sont moins enflammés par l'usage des plaisirs font plus d'enfants que les autres, et il n'est pas moins sûr que des hommes énervés par la débauche, fruit certain de l'oisiveté, sont moins propres à la génération que ceux qu'un état laborieux rend plus tempérants.

Les paysans sont attachés à leur sol beaucoup plus que les citadins à leurs villes. L'égalité³⁸, la simplicité de la vie rustique a pour ceux qui n'en connaissent point d'autre un attrait qui ne leur fait pas désirer d'en changer. De là le contentement de son état qui rend l'homme paisible, de là l'amour de la patrie qui l'attache à sa constitution.

La culture de la terre forme des h[ommes] patients et robustes tels qu'il les faut pour devenir bon[s] soldats. Ceux qu'on tire des villes sont mutins et mous, ils ne peuvent supporter les fatigues de la guerre, ils se fondent dans les marches, les maladies les consomment, ils se battent entre eux et fuient devant l'ennemi. Les milices exercées sont les troupes les plus sûres et les meilleures ; la véritable éducation du soldat est d'être laboureur.

Le seul moyen de maintenir un État dans l'indépendance des autres est l'agriculture³⁹. Eussiez-vous toutes les richesses du monde si vous

³⁷ Thème cher à Rousseau, mais partagé au XVIII^e siècle : voir notamment Jacques, le héros de *Jacques le Fataliste*, paysan qui s'est fait valet et sa digression à ce propos dans le roman philosophique de Diderot (*O.C.*, XXIII, éd. DPV, Hermann, passim). Faut-il rappeler le pourcentage de paysans que compte la France de ce temps-là ? La Corse ne diffère point sur ce point du continent, au contraire : dans un tel contexte « l'oisiveté » des gens des villes est stigmatisée. Mais n'y a-t-il que la rente ou l'inactivité ? Rousseau a dit plus haut qu'il connaissait insuffisamment le pays. Voir toutefois ce qu'il écrit dans *Économie politique*, ce qui demeure un thème incontestable dans son œuvre. Rousseau trouve une belle occasion d'appliquer ses principes à propos de la Corse, comme à propos de sa Suisse natale. Rien ne vaut ces observations de terrain, ces constatations devenues évidences. Le *Projet* s'attache à montrer l'agencement de la vie de ces hommes dont il faudra faire des citoyens dans un corps social juste et harmonieux. Dans ce beau *Projet pour la Corse*, la vertu s'exerce en plein air, prend les couleurs de ces contemporains actifs et vaillants que Rousseau sert.

³⁸ Variante : *l'innocence*.

³⁹ Rousseau a bien appris des Fabricius, des anciens héros de Rome, prompts à revenir au champ, à la charrue, après une campagne victorieuse. Mais dans les économistes de la fin du XX^e siècle, du début du nôtre, certains, parmi lesquels des plus prestigieux, remettent en cause les schémas classiques qui ont laissé bien des pays dans leur sous-développement tout en ne leur permettant plus de parvenir à nourrir leurs habitants. À un Rousseau « archaïque » vient se substituer l'image d'un Rousseau visionnaire. Ces textes offrent l'immense avantage de se poser la question, celle d'une alternative économique, dans la mesure où une pensée unique globalisante et totalisante s'est effondrée à bien des égards auprès des profanes comme des observateurs les plus avertis.

n'avez de quoi vous nourrir vous dépendez d'autrui. Vos voisins peuvent donner à votre argent le prix qu'il leur plaît parce qu'ils peuvent attendre ; mais le pain qui nous est nécessaire a pour nous un prix dont nous ne saurions disputer et dans toute espèce de commerce c'est toujours le moins pressé qui fait la loi à l'autre. J'avoue que dans un système de finance, il faudrait opérer selon d'autres vues ; tout dépend du dernier but auquel on tend. Le commerce produit la richesse mais l'agriculture assure la liberté.

On dira qu'il vaudrait mieux avoir l'une et l'autre à la fois mais elles sont incompatibles comme il sera montré ci-après. Par tout pays, ajoutera-t-on, l'on cultive la terre. J'en conviens ; comme par tout pays on a du commerce, partout on trafique peu ou beaucoup mais ce n'est pas à dire que partout l'agriculture et le commerce fleurissent. Je n'examine pas ici ce qui se fait par la nécessité des choses mais ce qui résulte de l'espèce du gouvernement et de l'esprit général de la nation⁴⁰.

Quoique la forme de gouvernement que se donne un peuple soit plus souvent l'ouvrage du hasard et de la fortune que d'un vrai choix, il y a pourtant dans la nature et le sol de chaque pays des qualités qui lui rendent un gouvernement plus propre qu'un autre, et chaque forme de gouvernement a une force particulière qui porte les peuples vers telle ou telle occupation.

La forme de gouvernement que nous avons à choisir est d'un côté la moins coûteuse parce que la Corse est pauvre, et de l'autre la plus favorable à l'agriculture parce que l'agriculture est quant à présent la seule occupation qui puisse conserver au peuple corse l'indépendance qu'il s'est acquise et lui donner la consistance dont il a besoin.

L'administration la moins coûteuse est celle qui passe par le moins de degrés et demande le moins de différents ordres, tel est en général l'état républicain et en particulier le démocratique.

On voit dans la Suisse une application bien frappante de ces principes⁴¹. La Suisse en général est un pays pauvre et stérile. Son gouvernement est partout républicain. Mais dans les cantons plus fertiles que les autres tels que ceux de Berne, de Soleure et de Fribourg le gouvernement est aristocratique. Dans les plus pauvres, dans ceux où la culture est plus

⁴⁰ La précision montre une ouverture d'esprit et une absence de dogmatisme sur l'objet et le contenu de son texte qui se retrouvent ailleurs.

⁴¹ Rousseau rapproche la Corse de la Suisse sans oublier les différences de condition existant dans chacune de ces entités toutes deux complexes.

ingrate et demande un plus grand travail le gouvernement est démocratique. L'État n'a que ce qu'il faut pour subsister sous la plus simple administration. Il s'épuiserait et périrait sous toute autre⁴².

On dira que la Corse plus fertile et sous un climat plus doux peut supporter un gouvernement plus onéreux. Cela serait vrai dans un autre temps, mais maintenant, accablée par un long esclavage, désolée par de longues guerres, la nation a premièrement besoin de se rétablir. Quand elle aura mis en valeur son sol fertile elle pourra songer à devenir florissante et se donner une plus brillante administration. Je dirai plus. Le succès de la première institution en rendra dans la suite le changement nécessaire. La culture des champs cultive l'esprit ; tout peuple cultivateur multiplie ; il multiplie à proportion du produit de sa terre et quand cette terre est féconde il multiplie à la fin si fort qu'elle ne peut plus lui suffire ; alors il est forcé d'établir des colonies, ou de changer son gouvernement.

Quand le pays est saturé d'habitants on n'en peut plus employer l'excédent à la culture, il faut occuper cet excédent à l'industrie, au commerce, aux arts, et ce nouveau système demande une autre administration. Puisse l'établissement que la Corse va faire, la mettre bientôt dans la nécessité d'en changer ainsi. Mais tant qu'elle n'aura pas plus d'hommes qu'elle n'en peut nourrir, tant qu'il restera dans l'île un pouce de terre en friche, elle doit s'en tenir au système rustique et n'en changer que quand l'île ne lui suffira plus⁴³.

Le système rustique tient comme j'ai dit à l'état démocratique⁴⁴. Ainsi la forme que nous avons à choisir est donnée. Il est vrai qu'il y a dans son application quelques modifications à faire à cause de la grandeur de l'île ; car un gouvernement purement démocratique convient à une petite ville plutôt qu'à une nation. On ne saurait assembler tout le peuple d'un pays comme celui d'une cité et quand l'autorité suprême est confiée à des députés le gouvernement change et devient aristocratique. Celui qui

⁴² Le lecteur apprécie l'opposition de fortune et de statut entre cantons. Ce clivage didactique prépare l'analyse géopolitique de la Corse.

⁴³ La conception révèle, confirme les certitudes déjà énoncées, mais rien de figé pour l'avenir, l'ouverture éloigne de l'utopie, concilie la complexe réalité des choses. Voir plus haut la contribution de V. Gray, « La mer Méditerranée dans le *Projet de constitution pour la Corse* : les pieds dans la terre et les yeux vers la mer ».

⁴⁴ Voir plus haut. C'est une conviction profonde, maintes fois réaffirmée dans l'œuvre de Rousseau. À une qualité, la vertu, qui, dans le *Discours sur l'économie politique*, a pour nom « amour de la patrie », Rousseau substitue une condition sociale, voire politique. Il théorise ce qui est pour beaucoup de ses contemporains une idée-force et, également, un topos romanesque au siècle des Lumières.

convient à la Corse est un gouvernement mixte où le peuple ne s'assemble que par parties et où les dépositaires de son pouvoir sont souvent changés. C'est ce qu'a très bien vu l'auteur du mémoire fait en 1764 à Vescovado, mémoire excellent et qu'on peut consulter avec confiance sur tout ce qui n'est pas expliqué dans celui-ci⁴⁵.

De cette forme bien établie il résultera deux grands avantages. L'un, de ne confier l'administration qu'au petit nombre, ce qui permet le choix des gens éclairés. L'autre, de faire concourir tous les membres de l'État à l'autorité suprême, ce qui mettant tout le peuple dans un niveau parfait, lui permet de s'épandre sur toute la surface de l'île et de la peupler partout également. C'est ici la maxime fondamentale de notre institution. Rendons-la telle qu'elle maintienne la population partout en équilibre et par cela seul nous l'aurons rendue aussi parfaite qu'elle puisse être. Si cette maxime est bonne, nos règles deviennent claires et notre ouvrage se simplifie à un point étonnant⁴⁶.

Une partie de cet ouvrage est déjà faite : nous avons moins d'établissements que de préjugés à détruire, il s'agit moins de changer que d'achever. Les Génois eux-mêmes ont préparé votre institution et par un soin digne de la providence, en croyant affermir la tyrannie ils ont fondé la liberté. Ils vous ont ôté presque tout commerce et en effet ce n'est pas maintenant le temps d'en avoir. S'il était ouvert au dehors il faudrait l'interdire jusqu'à [ce] que votre constitution eût pris son assiette et que le dedans vous fournît tout ce que vous pouvez en tirer. Ils ont gêné l'exportation de vos denrées. Votre avantage n'est point qu'elles soient exportées, mais qu'il naisse dans l'île assez d'h[ommes] pour les consommer.

Les pièves⁴⁷ et juridictions particulières qu'ils ont formées ou conservées pour faciliter les recouvrements des impôts et l'exécution des ordres sont le seul moyen possible d'établir la démocratie dans tout un peuple qui ne peut s'assembler à la fois dans un même lieu ; elles sont aussi le seul moyen de maintenir le pays indépendant des villes qu'il est plus aisé de

⁴⁵ Rousseau renvoie sans citer le nom de son auteur au mémoire de Buttafoco cité (Ms. Neuchâtel 7940). Il y revient dans les *Fragments* (voir plus loin). Ce qu'écrivit le capitaine du Royal italien lui convient pour ce qui est conforme à la constitution démocratique de Pascale Paoli. Mais Rousseau rejette les considérations sur la noblesse de Buttafoco, la lecture du *Projet* ne laisse aucun doute sur l'ampleur des divergences à cet égard.

⁴⁶ Rousseau a écrit – en pensant à Choiseul ? – au verso du Ms., f^o 14 : « L'Angleterre a pour maxime d'état de ne se mêler que de ses affaires, la France a pour maxime d'état de se mêler de tout ». Notre Solon corse est bien impliqué désormais dans l'histoire moderne !

⁴⁷ Une piève correspond à ce qu'est aujourd'hui un canton. Cette circonscription administrative était constituée par la réunion de plusieurs communes.

tenir sous le joug. Ils se sont encore appliqués à détruire la noblesse, à la priver de ses dignités, de ses titres, à éteindre les grands fiefs ; il est heureux pour vous qu'ils se soient chargés de ce qu'il y avait d'odieux dans cette entreprise que vous n'auriez peut-être pu faire s'ils ne l'avaient faite avant vous. N'hésitez point d'achever leur ouvrage ; en croyant travailler pour eux ils travaillaient pour vous. La fin seule est bien différente, car celle des Génois était dans la chose même et la vôtre est dans son effet. Ils ne voulaient qu'avilir la noblesse et vous voulez anoblir la nation⁴⁸.

Ceci est un point sur lequel je vois que les Corses n'ont pas encore des idées saines. Dans tous leurs mémoires justificatifs, dans leur protestation d'Aix-la-Chapelle ils se sont plaints que Gênes avait déprimé ou plutôt détruit leur noblesse⁴⁹. C'était un grief sans doute, mais ce n'était pas un malheur, c'est au contraire un avantage, sans lequel il leur serait impossible de rester libres.

C'est prendre l'ombre pour le corps de mettre la dignité d'un État dans les titres de quelques-uns de ses membres. Quand le royaume de Corse appartenait à Gênes il pouvait lui être utile d'avoir des marquis, des comtes, des nobles titrés qui servissent pour ainsi dire de médiateurs au peuple corse auprès de la république. Mais contre qui lui seraient maintenant utiles de pareils protecteurs moins propres à le garantir de la tyrannie qu'à l'usurper eux-mêmes, qui le désoleraient par leurs vexations et par leurs débats, jusqu'à ce qu'un d'eux ayant asservi les autres fit ses sujets de tous ses concitoyens ?

Distinguons deux sortes de noblesse. La noblesse féodale qui appartient à la monarchie et la noblesse politique qui appartient à l'aristocratie. La première a plusieurs ordres ou degrés, les uns titrés, les autres non titrés, depuis les grands vassaux jusqu'aux simples gentilshommes ; ses droits bien que héréditaires sont pour ainsi dire individuels, particuliers, attachés à chaque famille et tellement indépendants les uns des autres qu'ils le sont même de la constitution de l'État et de la souveraineté. La seconde, au contraire, unie en un seul corps indivisible dont tous les droits sont dans le corps, non dans ses membres, forme une partie tellement essentielle du

⁴⁸ Rousseau revient sur la noblesse et la nation, et s'implique par un « la nôtre » à la place de « la vôtre » dans une version au verso du Ms., f° 14, texte barré de deux traits : *« Vous ne devez point hésiter d'achever leur ouvrage ; en croyant travailler pour eux ils travailleront pour vous. Les moyens sont les mêmes la seule fin est bien différente : car celle des Génois était d'avilir la noblesse et la nôtre est d'anoblir la nation. »*

⁴⁹ Rappelons que, par le traité d'Aix-la-Chapelle du 18 octobre 1748, la Corse se retrouvait placée sous le joug des Génois.

corps politique qu'elle ne peut subsister sans lui ni lui sans elle et tous les individus qui la composent, égaux par leur naissance en titres, en privilèges, en autorité, se confondent sous le nom commun de patriciens⁵⁰.

Il est clair par les titres que portait l'ancienne noblesse corse et par les fiefs qu'elle possédait avec des droits approchant de la souveraineté même qu'elle était dans la première classe et qu'elle devait son origine soit aux conquérants, maures ou français, soit aux princes que les papes avaient investis de l'île de Corse. Or cette espèce de noblesse peut si peu entrer dans une république démocratique ou mixte qu'elle ne peut pas même entrer dans une aristocratie, car l'aristocratie n'admet que des droits de corps et non des droits individuels. La démocratie ne connaît d'autre noblesse après la vertu que la liberté et l'aristocratie ne connaît de même d'autre noblesse que l'autorité. Tout ce qui est étranger à la constitution doit être soigneusement banni du corps politique. Laissez donc aux autres États tous ces titres de marquis et de comtes avilissants pour les simples citoyens⁵¹. La loi fondamentale de votre institution doit être l'égalité. Tout doit s'y rapporter jusqu'à l'autorité même, qui n'est établie que pour la défendre, tout doit être égal par droit de naissance. L'État ne doit accorder des distinctions qu'au mérite, aux vertus, aux services rendus à la patrie et ces distinctions ne doivent pas plus être héréditaires que ne le sont les qualités sur lesquelles elles sont fondées⁵². Nous verrons bientôt comment on peut graduer chez un peuple différents ordres sans que la naissance et la noblesse y entrent pour rien.

Tous fiefs, hommages, censes et droits féodaux, ci-devant abolis le seront donc pour toujours, et l'état rachètera ceux qui subsistent encore en sorte que tous titres et droits seigneuriaux demeureront éteints et supprimés dans toute l'île.

Pour que toutes les parties de l'État gardent entr'elles autant qu'il est possible le même niveau que nous tâchons d'établir entre les individus, on réglera les bornes des districts, pièves et juridictions de manière à diminuer

⁵⁰ Rousseau fait (Ms., f^o7v^o) une remarque qui peut être ajoutée ici : « Dans aucune république il n'y a aucun exemple d'un corps de noblesse qui soit pas revêtu du gouvernement. »

⁵¹ Rousseau instruit le procès de la noblesse, et plus particulièrement de celle de Corse, dont il reconstitue l'historique : c'est une généalogie à charge. Se lit, en regard, la phrase : « *La noblesse suppose la servitude, et chaque serf que la loi souffre est un citoyen qu'elle ôte à l'état* » (Ms., f^o18v^o).

⁵² Littérature et philosophie du droit politique ne furent jamais aussi proches. Si le Figaro de Beaumarchais avait eu la tête législative, il aurait écrit comme Rousseau. Appliqué à un pays qui existe bel et bien, proche, le raisonnement révolutionnaire dépasse les abstractions formelles du *Contrat social*.

l'extrême inégalité qui s'y fait sentir. La seule province de Bastia et de Nebbio contient autant d'habitants que les sept provinces de Capocorso, d'Alleria, de Porto Vecchio, de Sartene, de Vico, de Calvi et d'Algagliola. Celle d'Ajaccio en contient plus que les quatre qui l'avoisinent. Sans ôter entièrement les limites et bouleverser les ressorts on peut par quelques légers changements modérer ces disproportions énormes. Par exemple l'abolition des fiefs donne la facilité de former de ceux de Canari, de Brando et de Nonza une nouvelle juridiction qui renforcée de la piève de Pietra-bugno se trouvera à peu près égale à la juridiction de Capo Corso. Le fief d'Istria réuni à la province de Sartene ne la rendra pas encore égale à celle de Corte et celle de Bastia et Nebbio quoique diminuée d'une Piève peut être partagée en deux juridictions encore très fortes dont le Guolo fera la séparation. Ceci n'est qu'un exemple pour me faire entendre ; car je ne connais pas assez le local pour pouvoir rien déterminer.

Par ces légers changements l'île de Corse que je suppose entièrement libre se trouverait divisée en douze juridictions qui ne seront pas extrêmement disproportionnées, surtout lorsqu'ayant resserré comme on le doit les droits municipaux des villes on aura laissé par ces villes moins de poids à leur juridiction.

Les villes sont utiles dans un pays à proportion de ce qu'on y cultive le commerce et les arts mais elles sont nuisibles au système que nous avons adopté. Leurs habitants sont cultivateurs ou oisifs. Or, la culture se fait toujours mieux par les colons que par les urbains, et c'est de l'oisiveté que viennent tous les vices qui jusqu'à ce moment ont désolé la Corse. Le sot orgueil des bourgeois ne fait qu'avilir et décourager le laboureur. Livrés à la mollesse, aux passions qu'elle excite, ils se plongent dans la débauche et se vendent pour y satisfaire ; l'intérêt les rend serviles et la fainéantise les rend inquiets, ils sont esclaves ou mutins, jamais libres. Cette différence s'est bien fait sentir durant toute la présente guerre, et depuis que la nation a brisé ses fers. C'est la vigueur de vos pièves qui a fait la révolution, c'est leur fermeté qui l'a soutenue ; cet inébranlable courage que nul revers ne peut abatre vous vient d'elles⁵³. Les villes peuplées d'hommes mercenaires ont vendu leur nation pour se conserver quelques petits privilèges que les Génois savaient avec art leur faire valoir et justement punie[s] de leur lâcheté elles demeurent les nids de la tyran-

⁵³ Rousseau fait le tri entre les éléments patriotes, « révolutionnaires », et ceux qui pratiquent l'oisiveté et les vices qu'elle génère. C'est un thème récurrent dans son œuvre, mais Marivaux ou Diderot, par exemple, ont peint, notamment dans leurs romans, la société de leur temps sans fard. L'économie politique exposée dénigre les bourgeois, se méfie du noble.

nie, tandis que déjà le peuple corse jouit avec gloire de la liberté qu'il s'est acquise au prix de son sang⁵⁴.

Il ne faut point qu'un peuple cultivateur regarde avec convoitise le séjour des villes et envie le sort des fainéants qui les peuplent; par conséquent il n'en faut point favoriser l'habitation par des avantages nuisibles à la population générale et à la liberté de la nation. Il faut qu'un laboureur ne soit par la naissance inférieur à personne, qu'il ne voie au-dessus de lui que les lois et les magistrats et qu'il puisse devenir magistrat lui-même s'il en est digne par ses lumières et par sa probité. En un mot les villes et leurs habitants non plus que les fiefs et leurs possesseurs ne doivent garder aucun privilège exclusif; toute l'île doit jouir des mêmes droits, supporter les mêmes charges, et devenir indistinctement ce qu'on appelle en termes du pays: *terra di commune*⁵⁵.

Or si les villes sont nuisibles les capitales le sont encore plus. Une capitale est un gouffre où la nation presque entière va perdre ses mœurs, ses lois, son courage et sa liberté. On s'imagine que les grandes villes favorisent l'agriculture parce qu'elles consomment beaucoup de denrées mais elles consomment encore plus de cultivateurs, soit par le désir de prendre un meilleur métier qui les attire, soit par le dépérissement naturel des races bourgeoises que la campagne recrute toujours. Les environs des capitales ont un air de vie, mais plus on s'éloigne plus tout est désert. De la capitale s'exhale une peste continuelle qui mine et détruit enfin la nation⁵⁶.

Cependant il faut au gouvernement un centre, un point de réunion auquel tout se rapporte: il y aurait trop d'inconvénient à rendre errante l'administration suprême. Pour la faire circuler de province en province il faudrait diviser l'île en plusieurs petits États confédérés dont chacun aurait à son tour la présidence; mais ce système compliquerait le jeu de la machine, les pièces en seraient moins liées⁵⁷. L'île n'étant pas assez grande pour rendre cette division nécessaire l'est trop pour pouvoir se passer

⁵⁴ Rousseau fait un état des lieux. L'historique marque la dynamique du rapport de forces dans le pays.

⁵⁵ Ces idées chères à Rousseau prennent un tour concret, la constitution émane de la sociologie du peuple garant de la force et vraie richesse de la nation.

⁵⁶ Rousseau fondateur des préoccupations concernant l'environnement penche-t-il pour une écologie politique?

⁵⁷ Avantages et inconvénients du système sont pragmatiquement évalués. Le *Projet* nourrit l'abstraction du *Contrat social* d'une prospective dialectique. Il enrichit l'œuvre par cette réflexion constante sur les possibilités d'application. Le Législateur s'emploie à la mise en chantier de la théorie, qu'il transcende par la mise en perspective d'un réel opérationnel.

d'une capitale. Mais il faut que cette capitale forme la correspondance de toutes les juridictions sans en attirer les peuples; que tout y communique et que chaque chose reste à sa place. En un mot il faut que le siège du gouvernement suprême soit moins une capitale qu'un chef-lieu⁵⁸.

La seule nécessité à là-dessus dirigé le choix de la nation comme eut fait la raison même. Les Génois restés maîtres des places maritimes ne vous ont laissé que la ville de Corte non moins heureusement située pour l'administration Corse que l'était Bastia pour l'administration génoise. Corte placée au milieu de l'île voit tous ses rivages presque à égales distances⁵⁹. Elle est précisément entre les deux grandes parties *di quà e di là da' i monti* également à portée de tout. Elle est loin de la mer ce qui conservera plus longtemps à ses habitants leurs mœurs, leur simplicité, leur droiture, leur caractère national que si elle était sujette à l'affluence des étrangers. Elle est dans la partie la plus élevée de l'île, dans un air très sain mais dans un sol peu fertile et presque à la source des rivières, ce qui, rendant l'abord des denrées plus difficile, ne lui permet point de trop s'agrandir. Que si l'on ajoute à tout cela la précaution de ne rendre aucune des grandes charges de l'État héréditaire[s] ni même à vie, il est à présumer que les hommes publics n'y formant que des habitations passagères ne lui donneront de longtemps cette splendeur funeste qui fait le lustre et la perte des États.

Voici les premières réflexions que m'a suggérées l'examen rapide du local de l'île⁶⁰. Avant de parler maintenant plus en détail du gouvernement il faut commencer par voir ce qu'il doit faire et sur quelles maximes il doit se conduire. C'est là ce qui doit achever de décider de sa forme, car chaque forme de gouvernement a son esprit qui lui est naturel, propre et duquel elle ne s'écartera jamais.

Nous avons égalisé jusqu'ici le sol national autant qu'il nous a été possible; tâchons maintenant d'y tracer le plan de l'édifice qu'il faut élever. La première règle que nous avons à suivre est le caractère national. Tout peuple a ou doit avoir un caractère national et s'il en manquait il faudrait commencer par le lui donner. Les insulaires surtout moins mêlés, moins confondus avec les autres peuples en ont d'ordinaire un plus

⁵⁸ Des exemples peuvent être cités, au pire Versailles ou Vichy, plus proche du souci de Rousseau : Brasilia.

⁵⁹ Corte abrite aujourd'hui l'Université de Corse.

⁶⁰ Sur la méthode d'investigation pratique que développe avec aisance Rousseau, on consultera l'excellent ouvrage de Dérathé sur *Le Rationalisme de Rousseau* (1948), Slatkine reprints, Genève, 1979.

marqué. Les Corses en particulier en ont un naturellement très sensible ; et si défiguré par l'esclavage et la tyrannie il est devenu difficile à connaître, en revanche il est aussi par leur position isolée facile à rétablir et conserver.

L'île de Corse, dit Diodore, est montagneuse, pleine de bois, et arrosée par de grands fleuves. Ses habitants se nourrissent de lait, de miel et de viande que le pays leur fournit largement. Ils observent entre eux les règles de la justice et de l'humanité avec plus d'exactitude que les autres barbares ; celui qui le premier trouve du miel sur les montagnes et dans les creux des arbres est assuré que personne ne le lui disputera. Ils sont toujours certains de retrouver leurs brebis sur lesquelles chacun met sa marque et qu'ils laissent paître ensuite dans les campagnes sans que personne les garde : le même esprit d'équité paraît les conduire dans toutes les rencontres de la vie⁶¹.

Les grands historiens savent dans les plus simples narrations et sans raisonner eux-mêmes rendre sensible au lecteur la raison de chaque fait qu'ils rapportent.

Quand un pays n'est pas peuplé par des colonies, c'est de la nature du sol que naît le caractère primitif des habitants. Un terrain rude, inégal, difficile à cultiver, doit fournir à la nourriture des bêtes qu'à celle des hommes, les champs y doivent être rares et les pâturages abondants. De là la multiplication du bétail et la vie pastorale. Les troupeaux des particuliers errants dans les montagnes s'y mêlent, s'y confondent. Le miel n'a d'autre clef que la marque du premier occupant ; la propriété ne peut s'établir ni se conserver que sous la foi publique et il faut bien que tout le monde soit juste sans quoi personne n'aurait rien et la nation périrait⁶².

Des montagnes, des bois, des rivières, des pâturages. Ne croirait-on pas lire la description de la Suisse ? Aussi retrouvait-on jadis dans les Suisses le même caractère que Diodore donne aux Corses : l'équité, l'humanité, la bonne foi. Toute la différence était qu'habitant un climat plus rude ils étaient plus laborieux. Ensevelis durant six mois sous les neiges ils étaient forcés de faire des provisions pour l'hiver, épars sur leurs rochers ils les cultivaient avec une fatigue qui les rendait robustes ; un

⁶¹ Rousseau cite fidèlement un passage de l'*Histoire universelle* de Diodore, dans la traduction de l'abbé Terrasson (Paris, 1737), avec une interversion entre les mots « miel » et « lait » qui correspond à l'expression biblique de « pays ruisselant de lait et de miel » à propos de la Terre promise (*Deutéronome*, VI, 3, *Exode*, III, 8.)

⁶² Le consensus requis porte la trace de la doctrine, mais Rousseau ne méconnaît pas la possibilité de dissensions.

travail continuel leur ôtait le temps de connaître les passions ; les communications étaient toujours pénibles, quand les neiges et les glaces achevaient de les fermer, chacun dans sa cabane était forcé de se suffire à lui-même et à sa famille : de là l'heureuse et grossière industrie ; chacun exerçait dans sa maison tous les arts nécessaires ; tous étaient maçons, charpentiers, menuisiers, charrons. Les rivières et les torrents qui les séparaient les uns des autres donnaient en revanche à chacun les moyens de se passer de ses voisins ; les scies, les forges, les moulins se multipliant, ils apprirent à ménager le cours des eaux tant pour le jeu des rouages que pour multiplier les arrosements. C'est ainsi qu'au milieu de leurs précipices et de leurs valons chacun vivant sur son sol parvint à en tirer tout son nécessaire, à s'y trouver au large, à ne désirer rien au delà. Les intérêts, les besoins ne se croisant point et nul ne dépendant d'un autre tous n'avaient entre eux que des liaisons de bienveillance et d'amitié ; la concorde et la paix régnaient sans effort dans leurs nombreuses familles, ils n'avaient presque autre chose à traiter entr'eux que des mariages où l'inclination seule était consultée, que l'ambition ne formait point, que l'intérêt et l'inégalité n'arrêtaient jamais. Ce peuple pauvre mais sans besoins dans la plus parfaite indépendance multipliait ainsi dans une union que rien ne pouvait altérer ; il n'avait pas des vertus puisque, n'ayant point de vices à vaincre, bien faire ne lui coûtait rien, et il était bon et juste sans savoir même ce que c'était que justice et que vertu⁶³. De la force avec laquelle cette vie laborieuse et indépendante attachait les Suisses à leur patrie résultaient deux plus grands moyens de la défendre, savoir le concert dans les résolutions et le courage dans les combats⁶⁴. Quand on considère l'union constante qui régnaient entre des hommes sans maîtres, presque sans lois et que les princes qui les entouraient s'efforçaient de diviser par toutes les manœuvres de la politique ; quand on voit l'inébranlable fermeté, la constance, l'acharnement même que ces hommes terribles portaient dans les combats, résolus de mourir ou de vaincre et n'ayant pas même l'idée de séparer leur vie de leur liberté, l'on n'a plus de peine à concevoir les prodiges qu'ils ont faits pour

⁶³ La place manque ici pour analyser l'engouement, la passion que Rousseau éprouve pour ce peuple corse qui lui est contemporain. Bien vivants, l'homme corse, le peuple corse, demeurent proches de la nature, à l'image de Jean-Jacques. Les Fabricius existent encore au siècle des Lumières ! Et ce *Projet* s'en ressent par le lyrisme. Toutefois, l'un comme l'autre doivent faire face à la société, voire à l'histoire de leur temps.

⁶⁴ Le parallèle entre les Suisses et les Corses, parfois raillé, confirme la doctrine de Rousseau et signifie concrètement l'exaltation des idées-forces, liberté et égalité, exaltation de la morale de sentiment, chez deux peuples cousins en combativité et vertu.

la défense de leur pays et de leur indépendance, on n'est plus surpris de voir les trois plus grandes puissances et les troupes les plus belliqueuses de l'Europe échouer successivement dans leurs entreprises contre cette héroïque nation que sa simplicité rendait aussi invincible à la ruse que son courage à la valeur. Corses, voilà le modèle⁶⁵ que vous devez suivre pour revenir à votre état primitif.

Mais ces hommes rustiques qui d'abord ne connaissaient qu'eux-mêmes, leurs montagnes et leurs bestiaux, en se défendant contre les autres nations apprirent à les connaître. Leurs victoires leur ouvrirent les frontières de leur voisinage, la réputation de leur bravoure fit naître aux princes l'idée de les employer. Ils commencèrent à solder ces troupes qu'ils n'avaient pu vaincre. Ces braves gens qui avaient si bien défendu leur liberté devinrent les oppresseurs de celle d'autrui. On s'étonnait de leur voir porter au service des princes la même valeur qu'ils avaient mise à leur résister, la même fidélité qu'ils avaient gardée à la patrie ; vendre à prix d'argent les vertus qui se payent le moins et que l'argent corrompt le plus vite. Mais dans ces premiers temps ils portaient au service des princes la même fierté qu'ils avaient mise à leur résister ; ils s'en regardaient moins comme les satellites que comme les défenseurs et croyaient moins leur avoir vendu leurs services que leur protection.

Insensiblement ils s'avilirent et ne furent plus que des mercenaires⁶⁶. Le goût de l'argent leur fit sentir qu'ils étaient pauvres ; le mépris de leur état a détruit insensiblement les vertus qui en étai[en]t l'ouvrage et les Suisses sont devenus des h[ommes] à cinq sols, comme les Français à quatre⁶⁷. Une autre cause plus cachée a corrompu cette vigoureuse nation.

⁶⁵ La Suisse comme modèle ? C'est plutôt un exemple qui est devenu pour Rousseau un contre-exemple. Depuis mai 1763, Rousseau a renoncé à être citoyen de Genève, titre qu'il considérait comme le plus illustre.

⁶⁶ Le développement digne de Montesquieu exprime « la grandeur et la décadence des Suisses ». Le ton de Rousseau n'est plus celui du *Discours sur de l'origine de l'inégalité parmi les hommes*. Rousseau s'exprime avec nuances et une apparente modération qui rend originale et particulièrement réussie cette évocation historique. La démonstration n'en est que plus brillante. Ces temps ne sont pas si lointains et cette terrible hypothèse fait figure de résultat tristement logique. Les Corses ne doivent pas tomber dans ce travers. Avec de tels développements, le *Projet sur la Corse* se rattache aux écrits les plus percutants de Rousseau. Un lyrisme moins emphatique surprend le lecteur par sa beauté. C'est un discours politique d'actualité.

⁶⁷ Le jumelage entre Suisses et Corses pourrait à nouveau paraître partial et incertain. Rousseau se montre heureux dans l'évocation choisie. L'analogie relève de l'économie politique et Rousseau prend des exemples appropriés dans ce *Projet* qui donne vie à la doctrine du *Contrat social* dans une orientation spécifique.

Leur vie isolée et simple les rendait indépendants ainsi que robustes ; chacun ne connaissait de maître que lui ; mais tous ayant le même intérêt et les mêmes goûts s'unissaient sans peine pour vouloir et faire les mêmes choses ; l'uniformité de leur vie leur tenait lieu de loi. Mais quand la fréquentation des autres peuples leur eut fait aimer ce qu'ils devaient craindre et admirer ce qu'ils devaient mépriser, l'ambition des principaux leur fit changer de maxime ; ils sentirent que pour mieux dominer le peuple il fallait lui donner des goûts plus dépendants. De là l'introduction du commerce, de l'industrie et du luxe, qui liant les particuliers à l'autorité publique par leurs métiers et par leurs besoins les fait dépendre de ceux qui gouvernent beaucoup plus qu'ils n'en dépendaient dans leur état primitif.

La pauvreté ne s'est fait sentir dans la Suisse que quand l'argent a commencé d'y circuler. Il a mis la même inégalité dans les ressources que dans les fortunes ; il est devenu un grand moyen d'acquérir ôté à ceux qui n'avai[en]t rien. Les établissements de commerce et de manufactures se sont multipliés. Les arts ont ôté des multitudes de mains à l'agriculture. Les hommes en se divisant inégalement se sont multipliés, ils se sont répandus dans les pays plus favorablement situés et où les ressources étaient encore plus faciles. Les uns ont déserté leur patrie, les autres lui sont devenus inutiles en consommant et ne produisant rien. La multitude des enfants est devenue à charge. Le peuplement a sensiblement diminué, et tandis que l'on se multipliait dans les villes la culture des terres plus négligée, les besoins de la vie plus onéreux en rendant les denrées étrangères plus nécessaires ont mis le pays dans une plus grande dépendance de ses voisins. La vie oiseuse a introduit la corruption et multiplié les pensionnaires des puissances ; l'amour de la patrie éteint dans tous les cœurs y a fait place au seul amour de l'argent ; tous les sentiments qui donnent du ressort à l'âme étant étouffés on n'a plus vu ni fermeté dans la conduite ni vigueur dans les résolutions. Jadis la Suisse pauvre faisait la loi à la France, maintenant la Suisse riche tremble au sourcil froncé d'un ministre français⁶⁸.

⁶⁸ Triste confirmation et avertissement répété aux Corses ? La Suisse a déçu Rousseau. Il peint une décadence des mœurs dans le cours du siècle qui s'inspire des principes de son *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, mais aussi de sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*. Rousseau nourrit ses propres griefs contre la complicité de ses concitoyens et a accusé dans les *Confessions* M. de Choiseul « d'être l'auteur de toutes les persécutions que j'éprouvais en Suisse » (*O.C.*, I, L. XII, p. 653). Dans de telles conditions, après la condamnation d'*Émile*, Rome n'est plus dans Rome, et la Suisse n'est plus en Suisse.

Voilà de grandes leçons pour le peuple Corse; voyons de quelle manière il doit se les appliquer. Le peuple corse conserve un grand nombre de ses vertus primitives qui faciliteront beaucoup notre constitution. Il a aussi contracté dans la servitude beaucoup de vices auxquels [il] doit remédier; de ces vices quelques uns disparaîtront d'eux-mêmes avec la cause qui les fit naître, d'autres ont besoin qu'une cause déracine la passion qui les produit⁶⁹.

Je mets dans la première classe l'humeur indomptable et féroce qu'on leur attribue. On les accuse d'être mutins; comment le sait-on, puisqu'ils n'ont jamais été gouvernés justement? En les animant sans cesse les uns contre les autres, on devait prévoir que cette animosité tournerait souvent contre ceux dont elle était l'ouvrage.

Je mets dans la seconde classe le penchant au vol et au meurtre qui les a rendus odieux. La source de ces deux vices est la paresse et l'impunité⁷⁰; cela est clair quant au premier, et facile à prouver quant au second puisque les haines de famille et les projets de vengeance qu'ils étaient sans cesse occupés à satisfaire naissent dans des entretiens oiseux et prennent de la consistance dans de sombres méditations et s'exécutent sans peine par l'assurance de l'impunité.

Qui pourrait n'être pas saisi d'horreur contre un gouvernement barbare qui pour voir ces infortunés s'entre égorger les uns les autres n'épargnait aucun soin pour les y exciter? Le meurtre n'était pas puni; que dis-je, il était récompensé; le prix du sang était un des revenus de la

⁶⁹ Rousseau se démarque-t-il du mythe suisse? On concevrait ainsi « l'enlèvement » et « l'enthousiasme » qui l'incitent à la rédaction du *Projet de constitution pour la Corse*. Il a rédigé un développement pour préciser d'un point de vue stratégique la démarche à suivre par les « états » – « les peuples » – de manière générale, démarche à adopter par la Corse pour mener à bien son établissement : « N.B. à placer. Il y a dans tous les états (peuples) un progrès, un développement naturel et nécessaire depuis leur naissance jusqu'à leur destruction. Pour leur durée aussi longue et aussi belle qu'il est possible, il vaut mieux en marquer (reculer) le premier terme avant qu'après ce point de vigueur (et de force). (Il vaut mieux que l'état ait encore à croître en force depuis le moment de l'institution que de n'avoir plus qu'à décliner.) Il ne faut pas vouloir que la Corse soit tout d'un coup ce qu'elle peut être (car elle ne se maintiendrait point dans un état), il vaut mieux qu'elle y parvienne et qu'elle monte que d'y être à l'instant même et ne faire que décliner. Le dépérissement où elle est ferait de son état vigueur un état très faible, au lieu qu'en la disposant pour y atteindre, cet état sera dans la suite très bon. » (Ms., f°36v°).

⁷⁰ Ce n'est pas seulement l'homme épris d'éthique qui écrit ces lignes. Les considérations moins psychosociologiques que politiques de Rousseau concernent les deux « vices » les plus communs en Corse et relèvent manifestement de l'histoire et de la politique. Cette constatation prépare le réquisitoire contre Gênes. Les maux dont souffre le pays lui sont extérieurs. Ils ont été « importés ».

république ; il fallut que les malheureux Corses pour éviter une destruction totale achetassent par un tribut la grâce d'être désarmés⁷¹.

Les Génois se vantent d'avoir favorisé l'agriculture dans l'île, les Corses paraissent en convenir. Je n'en conviendrais pas de même ; le mauvais succès prouve qu'ils avaient pris de mauvais moyens. Dans cette conduite, la r[épublique]e n'avait pas pour but de multiplier les habitants de l'île puisqu'elle favorisait si ouvertement les assassinats, ni de les faire vivre dans l'aisance puisqu'elle les ruinait par les exactions, ni même de faciliter le recouvrement des tailles puisqu'elle chargeait de droits la vente et le transport des denrées et en défendait l'exportation. Elle avait pour but au contraire de rendre plus onéreuses ces mêmes tailles qu'elle n'osait augmenter, de tenir toujours les Corses dans l'abaissement en les attachant pour ainsi dire à leur glèbe, en les détournant du commerce, des arts, de toutes les professions lucratives, en les empêchant de s'élever, de s'instruire, de s'enrichir, elle avait pour but d'avoir toutes les denrées à vil prix par les monopoles de ses officiers. Elle prenait toutes les mesures pour épuiser l'île d'argent, pour l'y rendre nécessaire, et pour l'empêcher toutefois d'y rentrer. La tyrannie ne pouvait employer de manœuvre plus raffinée, en paraissant favoriser la culture, elle achevait d'écraser la nation ; elle voulait la réduire à un tas de vils paysans vivant dans la plus déplorable misère.

Qu'arrivait-il de là ? Les Corses découragés abandonnaient un travail qui n'était animé d'aucun espoir. Ils aimaient mieux ne rien faire que de se fatiguer à pure perte. La vie laborieuse et simple fit place à la paresse, au désœuvrement, à toutes sortes de vices, le vol leur procurait l'argent dont ils avaient besoin pour payer leur taille, et qu'ils ne trouvaient point avec leurs denrées ; ils quittaient leurs champs pour travailler sur les grands chemins.

Que les Corses ramenés à une vie laborieuse perdent l'habitude d'errer dans l'île comme des bandits, que leurs occupations égales et simples les tenant concentrés dans leur famille leur laissent peu d'intérêts à démêler

⁷¹ Dans la démonstration historique et politique, Rousseau, qui accuse les méthodes arbitraires utilisées par les occupants Génois, a certainement trouvé, notamment à propos du « prix du sang », dans la lecture du *Mémoire historique* de Buttafoco des exemples et des arguments significatifs : « La république retirait des sommes considérables des chancelleries pour les procès des homicides... il existait une imposition de quatre s. par famille qui fut appelée *prevento degl'omicidi*. Dans quel climat barbare, sous quel gouvernement cruel les peuples sont-ils forcés par leur souverain de racheter leur propre sang ? Un homme voulait se défaire d'un ennemi importun ? Une somme plus ou moins grande lui assurait l'impunité. La grâce lui était expédiée avant qu'il eût commis le crime. » (Neufchâtel, Ms. 7939, f°5r°).

entre eux ! Que leur travail leur fournisse aisément de quoi subsister, eux et leur famille ! Que ceux qui ont toutes les choses nécessaires à la vie ne soient pas encore obligés d'avoir de l'argent en espèces soit pour payer les tailles et autres impositions soit pour fournir à des besoins de fantaisie et au luxe qui sans contribuer au bien être de celui qui l'étale ne fait qu'exciter l'envie et la haine d'autrui !

On voit aisément comment le système auquel nous avons donné la préférence conduit à ces avantages mais cela ne suffit pas. Il s'agit de faire adopter au peuple la pratique de ce système, de lui faire aimer l'occupation que nous voulons lui donner, d'y fixer ses plaisirs, ses désirs, ses goûts, d'en faire généralement le bonheur de la vie, et d'y borner les projets de l'ambition.

Je ne vois nuls moyens plus prompts et plus sûrs pour en venir là que les deux suivants : l'un d'attacher pour ainsi [dire] les hommes à la terre en tirant d'elle leurs distinctions et leurs droits, et l'autre, d'affermir ce lien par celui de la famille en la rendant nécessaire à l'état des pères.

J'ai pensé que dans cette vue posant la loi fondamentale sur les distinctions tirées de la nature de la chose on pouvait diviser toute la nation corse en trois classes dont l'inégalité toujours personnelle pouvait être heureusement substituée à l'inégalité de race ou d'habitation qui résulte du système féodal municipal que nous abolissons.

La première classe sera celle des citoyens.

La seconde celle des patriotes.

La troisième celle des aspirants.

Il sera dit ci-après à quels titres on sera inscrit dans chaque classe et de quels privilèges on y jouira⁷².

Cette distinction par classes ne doit point se faire par un cens ou dénombrement au moment de l'institution, mais elle doit s'établir successivement d'elle-même par le simple progrès du temps. Le premier acte de l'établissement projeté doit être un serment solennel prêté par tous les Corses⁷³

⁷² Cette classification tend à intégrer sans discriminer. Le Législateur juge équitable répond à la critique ironique que Rousseau porte contre l'Ancien Régime et sa composition organique fondamentale : « L'attiédissement de l'amour de la patrie, l'activité de l'intérêt privé, l'immensité des États, les conquêtes, l'abus du gouvernement, ont fait imaginer la voie des députés ou représentants du peuple dans les assemblées de la nation. C'est ce qu'en certain pays on ose appeler le tiers état. Ainsi l'intérêt particulier de deux ordres est mis au premier et second rang ; l'intérêt public qu'au troisième. » (*O.C.*, III, *Du Contrat social*, Ch. XV, p. 429).

⁷³ Le législateur entend que cet acte constitue la première étape de la fusion effective des individus dans la volonté générale, elle sera scellée ainsi.

âgés de vingt ans et au-dessus, et tous ceux qui prêteront ce serment doivent être indistinctement inscrits au nombre des citoyens. Il est bien juste que tous ces vaillants hommes qui ont délivré leur nation au prix de leur sang entrent en possession de tous ces avantages et jouissent au premier rang de la liberté qu'ils lui ont acquise.

Mais dès le jour de l'union formée et du serment solennellement prêté tous ceux qui nés dans l'île n'auraient pas atteint l'âge resteront dans la classe des aspirants jusqu'à ce qu'aux conditions suivantes ils puissent monter aux deux autres classes.

Tout aspirant marié selon la loi, qui aura quelque fond[s] en propre indépendamment de la dot de sa femme sera inscrit dans la classe des patriotes.

Tout patriote marié ou veuf qui aura deux enfants vivants, une habitation à lui et un fond[s] de terre suffisant pour sa subsistance sera inscrit dans la classe des citoyens⁷⁴.

Ce premier pas, suffisant pour mettre les terres en crédit, ne l'est pas pour les mettre en culture si l'on n'ôte la nécessité d'argent qui a fait la pauvreté de l'île sous le gouvernement Génois. Il faut établir pour maxime certaine que partout où l'argent est de première nécessité la nation se détache de l'agriculture pour se jeter dans les professions plus lucratives ; l'état de laboureur est alors ou un objet de commerce et une espèce de manufacture pour les grands fermiers, ou le pis aller de la misère pour la foule des paysans. Ceux qui s'enrichissent par le commerce et l'industrie placent quand ils ont assez gagné leur argent en fonds de terre que d'autres cultivent pour eux ; toute la nation se trouve ainsi divisée en riches fainéants qui possèdent les terres et en malheureux paysans qui n'ont pas de quoi vivre en les cultivant⁷⁵.

Plus l'argent est nécessaire aux particuliers, plus il l'est au gouvernement ; d'où il suit que, plus le commerce fleurit, plus les taxes sont fortes, et pour payer ces taxes il ne sert de rien que le paysan cultive sa terre s'il n'en vend pas le produit. Il a beau avoir du blé, du vin, de l'huile, il lui faut absolument de l'argent, il faut qu'il porte çà et là sa denrée dans les villes, qu'il se fasse petit marchand, petit vendeur, petit fripon. Ses

⁷⁴ Volonté d'intégration du plus grand nombre dans le corps politique, dans l'unité morale de la nation.

⁷⁵ On a pu écrire que Rousseau se montrait « collectiviste », comme Platon, ou, par anticipation, comme Marx. Pour jauger ces idées que Rousseau énonce depuis l'article *Économie politique*, le *Discours sur les origines de l'inégalité parmi les hommes*, et le *Contrat social*, voir notre présentation, et suivre son raisonnement distinguant argent, impôts et propriété à propos des Corses, selon des exemples qui ne sont pas toujours des modèles. La démarche des *Considérations sur la Pologne* participe de cette approche.

enfants élevés dans le courtage se débauchent, s'attachent aux villes, perdent le goût de leur état et se font matelots ou soldats plutôt que de prendre l'état de leur père. Bientôt la campagne se dépeuple et la ville regorge de vagabonds, peu à peu le pain manque, la misère publique augmente avec l'opulence des particuliers et l'une et l'autre de concert amènent tous les vices qui causent enfin la ruine d'une nation.

Je regarde si bien tout système de commerce comme destructif de l'agriculture, que je n'en excepte pas même le commerce des denrées qui sont le produit de l'agriculture. Pour qu'elle put se soutenir dans ce système il faudrait que le profit pût se partager également entre le marchand et le cultivateur. Mais c'est ce qui est impossible parce que le négoce de l'un étant libre et celui de l'autre forcé le premier fera toujours la loi au second, rapport qui rompant l'équilibre ne peut faire un état solide et permanent⁷⁶.

Il ne faut pas s'imaginer que l'île en sera plus riche lorsqu'elle aura beaucoup d'argent. Cela est vrai vis-à-vis des autres peuples, et par ses rapports extérieurs, mais en elle-même une nation n'en est ni plus riche ni plus pauvre pour avoir plus ou moins d'argent ou ce qui revient à la même chose parce que la même quantité d'argent y circule avec plus ou moins d'activité⁷⁷. Non seulement l'argent est un signe mais c'est un signe relatif qui n'a d'effet véritable que par l'inégalité de sa distribution⁷⁸. Car

⁷⁶ Le ton du *Discours des sciences et des arts* se retrouve dans ce raisonnement. Mais Rousseau exprime autrement sa pensée s'agissant du cas précis d'une Corse rurale, à peine émancipée du joug génois. Les études contemporaines sur l'économie des pays du tiers monde, du quart monde et les difficultés des pays émergents rejoignent curieusement ces considérations de Rousseau. Récemment se fait jour une méfiance, voire une hostilité contre les grandes institutions dirigées par les anciennes puissances coloniales, « les pays riches » (on parle davantage aujourd'hui des G7, G8, G10 que des initiatives de l'Organisation des Nations Unies, chère à l'abbé de Saint Pierre et donc à Rousseau). On citera par exemple le FMI ou l'OCM. L'économie politique de Rousseau a semblé de moins en moins obsolète et dépassée à la fin du siècle dernier et au début du XXI^e siècle.

⁷⁷ Rousseau reprend ici un raisonnement déjà formulé dans les *Fragments politiques* (*Le Luxe, Le Commerce et les Arts*). Voir plus haut.

⁷⁸ Rousseau poursuit ses considérations sur l'argent, les impôts et la propriété. La critique de l'argent se développe jusqu'à la conclusion, de même que l'exposé de ses griefs contre l'économie mercantile. Le système de ruralité se distingue de l'organisation commerciale. En dénonçant le dépeuplement des campagnes comme l'extension excessive de l'urbanisme tels qu'ils apparaissent dès le XVIII^e siècle, Rousseau pourra encore une fois être qualifié d'« archaïque ». Son analyse pourtant est également celle d'un visionnaire : de nos jours les préoccupations environnementales deviennent institutionnelles. Ce n'est point seulement le sort des pays dits du « Tiers » ou du « Quart » monde qui se trouve considéré. La question porte désormais sur l'avenir de la planète selon le type de développement qui sera choisi.

supposé que dans l'île de Corse chaque particulier n'ait que dix écus ou qu'il ait cent mille écus, l'état respectif de tous est dans ces deux cas absolument le même ; ils n'en sont entre eux ni plus riches ni plus pauvres et la seule différence est que la seconde supposition rend le négoce plus embarrassant. Si la Corse avait besoin des étrangers elle aurait besoin d'argent, mais pouvant se suffire à elle-même elle n'en a pas besoin ; et puisqu'il n'est utile que comme signe d'inégalité, moins il en circulera dans l'île, plus l'abondance réelle y régnera.

Il faut voir si ce qu'on fait avec l'argent ne peut se faire sans argent ; et supposant qu'il se puisse il faut comparer les deux moyens relativement à notre objet.

Il est prouvé par les faits que l'île de Corse même dans l'état de friche et d'épuisement où elle est suffit à la subsistance de ses habitants, puisque durant trente six ans de guerre qu'ils ont plus manié les armes que la charrue il n'y est cependant pas entré pour leur usage un seul bâtiment de denrées et de vivres d'aucune espèce. Elle a même tout ce qu'il faut outre les vivres pour les mettre et les maintenir dans un état florissant sans rien emprunter du dehors. Elle a des laines pour ses étoffes, du chanvre et du lin pour des toiles et des cordages, des cuirs pour des chaussures, des bois de construction pour la marine, du fer pour des forges, du cuivre pour des ustensiles et pour de la petite monnaie. Elle a du sel pour son usage ; elle en aura beaucoup au delà en rétablissant les salines d'Alleria que les Génois maintenaient avec tant de peine et de dépense dans un état de destruction, et qui donnaient du sel encore en dépit d'eux. Les Corses quand ils le voudraient ne pourraient commercer en dehors par échange à moins qu'ils n'achetassent des superfluités ; ainsi l'argent même en pareil cas ne leur serait pas nécessaire pour le commerce, puisqu'il est la seule marchandise qu'ils iraient chercher. Il suit de là que dans ces rapports de nation à nation la Corse n'a aucun besoin d'argent⁷⁹.

Au dedans l'île est assez grande et coupée par des montagnes ; ses grandes et nombreuses rivières sont peu navigables ; ses parties ne communiquent pas naturellement entre elles ; mais la différence de leur production les tient dans une dépendance mutuelle par le besoin qu'elles ont les unes des autres. La province de Cap Corse qui ne produit presque que du vin a besoin de blés et d'huiles que lui fournit la Balagna. Corte sur la hauteur donne de mêmes grains et manque de tout le reste ; Bonifaccio aux pieds des rochers et à l'autre extrémité de l'île a besoin

⁷⁹ Paradoxe ? Archaïsme ? Voir la note précédente et notre présentation.

de tout et ne fournit rien. Le projet d'une égale population demande donc une circulation des denrées, un versement facile d'une juridiction dans une autre et par conséquent un commerce intérieur.

Mais je dis à cela deux choses. L'une qu'avec le concours du gouvernement ce commerce peut se faire en grande partie par des échanges; l'autre, qu'avec le même concours et par une suite naturelle de notre établissement, ce commerce et ces échanges doivent diminuer de jour en jour et se réduire enfin à très peu de chose.

On sait que dans l'épuisement où les Génois avaient mis la Corse l'argent sortant toujours et ne rentrant point devint à la fin si rare que dans quelques cantons de l'île la monnaie n'était plus connue et qu'on n'y faisait de ventes ni d'achats que par des échanges.

Les Corses dans leurs mémoires ont cité ce fait parmi leurs griefs; ils avaient raison, puisque, l'argent étant nécessaire pour payer les tailles, ces pauvres gens qui n'en avaient plus, saisis et exécutés dans leurs maisons, se voyaient dépouillés de leurs ustensiles les plus nécessaires, de leurs meubles, de leurs hardes, de leurs guenilles qu'il fallait transporter d'un lieu à l'autre et dont la vente ne rendait pas la dixième partie de leur prix. De sorte que faute d'argent ils payaient l'imposition dix fois pour une.

Mais, comme dans notre système on ne sera plus forcé de payer la taille en espèces, le défaut d'argent n'étant point un signe de misère ne servira point à l'augmenter; les échanges pourront se faire en nature et sans valeurs intermédiaires, et l'on pourra vivre dans l'abondance sans jamais manier un sou⁸⁰.

Je vois que sous les gouverneurs Génois qui défendaient et gênaient de mille façons la traite des denrées d'une province à l'autre, les communes faisaient des magasins de blés, de vins, d'huile, pour attendre le moment favorable et permis pour la traite, et que ces magasins servaient aux officiers Génois de prétexte à mille odieux monopoles. L'idée de ces magasins n'étant pas nouvelle en sera d'autant plus facile à exécuter et fournira pour les échanges un moyen commode et simple pour le public et pour les particuliers sans risque des inconvénients qui le rendaient onéreux au peuple.

Même sans avoir recours à des magasins ou entrepôts réels, on pourrait établir dans chaque paroisse ou chef-lieu un registre public à partie double où les particuliers feraient inscrire chaque année d'un côté l'espèce et la

⁸⁰ Encore une curiosité du raisonnement liée à l'importance géostratégique des échanges pour la nation tout entière.

quantité des denrées qu'ils ont de trop et de l'autre celles qui leur manquent. De la balance et comparaison de ces registres faite de province à province on pourrait tellement régler le prix des denrées et la mesure des traites que chaque piève ferait la consommation de son superflu et l'acquisition de son nécessaire, sans qu'il y eut ni défaut ni excédant dans la quantité et presque aussi commodément que si sa récolte se mesurait sur ses besoins.

Ces opérations peuvent se faire avec la plus grande justesse et sans monnaie réelle, soit par la voie d'échanges ou à l'aide d'une simple monnaie idéale qui servirait de terme de comparaison telle par exemple que sont les pistoles en France, soit en prenant pour monnaie quelque bien réel qui se nombre comme était le bœuf chez les Grecs ou la brebis chez les Romains, et qu'on fixe dans sa valeur moyenne, car alors un bœuf peut valoir plus ou moins d'un bœuf et une brebis plus ou moins d'une brebis, différence qui rend la monnaie idéale préférable, parce qu'elle est toujours exacte n'étant prise que pour nombre abstrait⁸¹.

Tant qu'on s'en tiendra là les traites se maintiendront en équilibre et les échanges se réglant uniquement sur l'abondance ou la rareté relatives des denrées et sur la plus ou moins grande facilité des transports resteront toujours et partout en rapports compensés et toutes les productions de l'île également dispersées y prendront d'elles-mêmes le niveau de la population. J'ajoute que l'administration publique pourra sans inconvénients présider à ces traites, à ces échanges, en tenir la balance, en régler la mesure, en faire la distribution parce que tant qu'ils se feront en nature les officiers publics n'en pourront abuser et n'en auront pas même la tentation au lieu que la conversion des denrées en argent ouvre la porte à toutes les exactions, à tous les monopoles, à toutes les friponneries ordinaires aux gens en place en pareil cas⁸².

On doit s'attendre à beaucoup d'embarras en commençant, mais ces embarras sont inévitables dans tout établissement qui commence et qui contrarie un usage établi. J'ajoute que cette règle une fois établie acquerra chaque année une nouvelle facilité non seulement par la pratique et l'expérience, mais par la diminution successive des traites qui doit nécessai-

⁸¹ Rationnement, autarcie ou économie de guerre? Il s'agit d'une Corse rurale, non d'un État moderne.

⁸² Vigilance et réalisme confirment le pragmatisme de l'organisation qui prévaut pour l'équilibre de la nation.

rement en résulter jusqu'à ce qu'elles se réduisent d'elles mêmes à la plus petite quantité possible, ce qui est le but final que l'on doit se proposer.

Il faut que tout le monde vive et que personne ne s'enrichisse. C'est la [le] principe fondamental de la prospérité de la nation, et la police que je propose va pour sa partie à ce but aussi directement qu'il est possible.

Les denrées superflues n'étant point un objet de commerce et ne se débitant point en argent ne seront cultivées qu'en proportion du besoin qu'on aura du nécessaire et quiconque pourra se procurer immédiatement celles qui lui manquent sera sans intérêt d'en avoir de trop.

Sitôt que les productions de la terre ne seront point marchandise leur cultivation se proportionnera peu à peu dans chaque province et même dans chaque héritage au besoin général de la province et au besoin particulier du cultivateur. Chacun s'efforcera d'avoir en nature et par sa propre culture toutes les choses qui lui sont nécessaires plutôt que par des échanges qui seront toujours sûrs et moins commodes, à quelque point qu'ils soient facilités.

C'est un avantage sans contredit de donner à chaque terrain ce qu'il est le plus propre à produire ; par cette disposition l'on tire d'un pays plus et plus aisément que par aucune autre. Mais cette considération toute importante qu'elle est n'est que secondaire. Il vaut mieux que la terre produise un peu moins et que les habitants soient mieux ordonnés. Parmi tous ces mouvements de trafic et d'échanges il est impossible que les vices destructeurs ne se glissent pas dans une nation. Le défaut de quelques convenances dans le choix du terrain peut se compenser par le travail et il vaut mieux mal employer les champs que les hommes. Du reste tout cultivateur peut et doit faire ce choix dans ses terres, et chaque paroisse ou communauté dans ses biens communaux, comme il se dit ci-après.

On craindra je le sens, que cette économie ne produise un effet contraire à celui que j'en attends, qu'au lieu d'exciter la culture elle ne la décourage, que les colons n'ayant aucun débit de leurs denrées ne négligent leurs travaux, qu'ils ne se bornent à la subsistance sans chercher l'abondance, et que contents de recueillir pour eux l'absolu nécessaire, ils ne laissent au surplus leurs terres en friche. On paraîtra même fondé sur l'expérience du gouvernement Génois sous lequel la défense d'exporter les denrées hors de l'île avait exactement produit cet effet.

Mais il faut considérer que sous cette administration l'argent étant de première nécessité formait l'objet immédiat du travail, que par conséquent tout travail qui ne pouvait en produire était nécessairement négligé, que le cultivateur accablé de mépris, de vexations, de misères regardait

son état comme le comble du malheur, que voyant qu'il n'y pouvait trouver ses besoins il en cherchait un autre ou tombait dans le découragement. Au lieu qu'ici toutes les vues de l'institution tendent à rendre cet état heureux dans sa médiocrité, respectable dans sa simplicité. Fournissant tous les besoins de la vie, tous les tributs publics sans ventes et sans trafic, tous les moyens de la considération, il n'en laissera pas même imaginer un meilleur ou plus noble. Ceux qui le rempliront ne voyant rien au dessus d'eux en feront leur gloire, et s'en frayant une route aux plus grands emplois ils le rempliront comme les premiers Romains. Ne pouvant sortir de cet état on voudra s'y distinguer, on voudra le remplir mieux que d'autres, faire de plus grandes récoltes, fournir un plus fort contingent à l'état, mériter dans les élections les suffrages du peuple. De nombreuses familles bien nourries et bien vêtues en feront honorer les chefs et l'abondance réelle étant l'unique objet de luxe chacun voudra se distinguer par ce luxe-là. Tant que le cœur humain demeurera ce qu'il est de pareils établissements ne produiront pas la paresse.

Ce que les magistrats particuliers et les pères de famille doivent faire dans chaque juridiction, dans chaque piève, dans chaque héritage pour n'avoir pas besoin des autres, le gouvernement général de l'île doit le faire pour n'avoir pas besoin des peuples voisins.

Un registre exact des marchandises qui sont entrées dans l'île durant un certain nombre d'années donnera un état sûr et fidèle de celles dont elle ne peut se passer; car ce n'est pas dans la situation présente que le luxe et le superflu y peuvent avoir lieu. Avec d'attentives observations tant sur ce que l'île produit que sur ce qu'elle peut produire on trouvera que le nécessaire étranger se réduit à très peu de choses et c'est ce qui se confirme parfaitement par les faits puisque dans les années 1735 et 36 que l'île bloquée par la marine génoise n'avait aucune communication avec la terre ferme non seulement rien n'y manqua pour le comestible mais les besoins d'aucune espèce n'y furent insupportables. Ceux qui s'y firent sentir le plus furent les munitions de guerre, les cuirs, les cotons pour les mèches; encore suppléa-t-on à ce dernier par la moelle de certains roseaux.

De ce petit nombre d'importations nécessaires il faut retrancher encore tout ce que l'île ne fournit pas maintenant mais qu'elle peut fournir mieux cultivée et vivifiée par l'industrie. Plus on doit écarter avec soin les arts oiseux, les arts d'agrément et de mollesse, plus on doit favoriser ceux qui sont utiles à l'agriculture et avantageux à la vie humaine. Il ne nous faut ni sculpteurs ni orfèvres mais il nous faut des charpentiers et

des forgerons, il nous faut des tisserands, de bons ouvriers en laine et non pas des brodeurs ni des tireurs d'or.

On commencera par s'assurer des matières premières les plus nécessaires, savoir le bois, le fer, la laine, le cuir, le chanvre et le lin. L'île abondait en bois tant pour la construction que pour le chauffage mais il ne faut pas se fier à cette abondance et abandonner l'usage et la coupe des forêts à la seule discrétion des propriétaires. À mesure que la population de l'île augmentera et que les défrichements se multiplieront il se fera dans les bois un dégât rapide qui ne pourra se réparer que très lentement. Là-dessus on peut tirer du pays où je vis des leçons de prévoyance. La Suisse était jadis couverte de bois en telle abondance qu'elle en était incommodée. Mais tant pour la multiplication des pâturages que pour l'établissement des manufactures on les a coupés sans mesure et sans règle; maintenant ces forêts immenses ne montrent que des rochers presque nus. Heureusement, avertis par l'exemple de la France les Suisses ont vu le danger et y ont mis ordre autant qu'il a dépendu d'eux. Il reste à voir si leurs précautions ne sont pas trop tardives; car si malgré ces précautions leurs bois diminuent journellement il est clair qu'ils doivent enfin se détruire.

La Corse en s'y prenant de plus loin n'aura pas le même danger à craindre. Il faut établir de bonne heure une exacte police sur les forêts et en régler tellement les coupes que la reproduction égale la consommation. Il ne faudra pas faire comme en France où les maîtres des eaux et forêts ayant un droit sur la coupe des arbres ont intérêt de tout détruire, soin dont ils s'acquittent aussi de leur mieux. Il faut de loin prévoir l'avenir: quoiqu'il ne soit pas à propos d'établir à présent une marine le temps viendra où cet établissement doit avoir lieu et alors on sentira l'avantage de n'avoir pas livré aux marines étrangères les belles forêts qui sont proche[s] de la mer. On doit exploiter ou vendre les bois vieux et qui ne profitent plus mais il faut laisser sur pied tous ceux qui sont dans leur force; ils auront dans leur temps leur emploi.

On a trouvé, dit-on, dans l'île une mine de cuivre, cela est bon, mais les mines de fer valent encore mieux. Il y en a sûrement dans l'île; la situation des montagnes, la nature du terrain, les eaux thermales qu'on trouve dans la province de Cap Corse et ailleurs, tout me fait croire qu'on trouvera beaucoup de ces mines si l'on cherche bien et qu'on emploie à ces recherches des gens entendus. Cela supposé, l'on n'en permettra pas indifféremment l'exploitation mais on choisira les emplacements les plus favorables, les plus à portée des bois et des rivières pour établir des forges, et où l'on pourra ouvrir les routes les plus commodes pour le transport.

On aura les mêmes attentions pour les manufactures de toute espèce, chacune dans les choses qui les regardent, afin de faciliter autant qu'il se peut le travail et la distribution. L'on se gardera pourtant bien de former ces sortes d'établissements dans les quartiers de l'île les plus peuplés et les plus fertiles. Au contraire on choisira, toute chose égale, les terrains les plus arides et qui s'ils n'étaient peuplés par l'industrie resteraient déserts. On aura par là quelque embarras de plus pour les approvisionnements nécessaires ; mais les avantages qu'on y trouvera et les inconvénients qu'on évitera doivent l'emporter infiniment sur cette considération.

D'abord nous suivons ainsi notre grand et premier principe qui est non seulement d'étendre et multiplier la population mais de l'égaliser dans toute l'île autant qu'il est possible. Car si les endroits stériles n'étaient pas peuplés par l'industrie ils resteraient déserts et ce serait autant de perdu pour l'agrandissement possible de la nation.

Si l'on formait de pareils établissements dans les lieux fertiles, l'abondance des vivres et le profit du travail nécessairement plus grand dans les arts que dans l'agriculture détournant les cultivateurs ou leurs familles des soins rustiques et dépeuplant insensiblement la campagne forceraient d'attirer de loin de nouveaux colons pour la cultiver. Ainsi surchargeant d'habitants quelques points du territoire nous en dépeuplerions d'autres et rompant ainsi l'équilibre nous irions directement contre l'esprit de notre institution.

Le transport des denrées les rendant plus coûteuses dans les fabriques diminuera par là le profit des ouvriers et tenant leur état plus rapproché de celui de cultivateur maintiendra mieux entre eux l'équilibre. Cet équilibre ne peut cependant être tel que l'avantage ne soit toujours pour l'industrie, soit parce que l'argent qui est dans l'état s'y porte en plus grande abondance, soit par les moyens de fortune par qui la puissance et l'inégalité font leur jeu, soit par la plus grande force qu'ont plus d'hommes rassemblés et que les ambitieux savent réunir à leur avantage. Il importe donc que cette partie trop favorisée demeure dans la dépendance du reste de la nation pour sa subsistance ; en cas de divisions intestines il est dans la nature de notre institution que ce soit le colon qui fasse la loi à l'ouvrier.

Avec des précautions on peut sans danger favoriser dans l'île l'établissement des arts utiles et je doute si ces établissements bien conduits ne peuvent pas pourvoir à tout le nécessaire, sans avoir besoin de rien tirer du dehors si ce n'est quelques bagatelles pour lesquelles on permettra une exportation proportionnelle toujours balancée avec soin par l'administration.

J'ai montré jusqu'ici comment le peuple corse pouvait subsister dans l'aisance et l'indépendance avec très peu de trafic, comment de ce peu qui lui sera nécessaire la plus grande partie se peut faire aisément par des échanges, et comment il peut réduire presque à rien les nécessités des importations du dehors de l'île. On voit par là que si l'usage de l'argent et de la monnaie ne peut être absolument anéanti dans les affaires des particuliers, il peut se réduire au moins à si peu de chose qu'il en naîtra difficilement des abus, qu'il ne se fera point de fortunes par cette voie, et que quand il s'en pourrait faire elles deviendraient presque inutiles et donneraient peu d'avantage à leurs possesseurs.

Mais les finances publiques comment les gouvernerons-nous ? Quels revenus assignerons-nous à l'administration ? L'établirons-nous gratuite ou comment réglerons-nous son entretien ? C'est ce qu'il faut maintenant considérer.

*

Les système[s] de finances sont des inventions modernes. Ce mot de finance n'était pas plus connu des anciens que ceux de taille et de capitation. Le mot *vectigal* se prenait dans un autre sens comme il sera dit ci-après. Le souverain mettait des impositions sur les peuples conquis ou vaincus, jamais sur ses sujets immédiats surtout dans les républiques. Bien loin que le peuple d'Athènes fut chargé d'impôts le gouvernement le payait au contraire ; et Rome à qui ses guerres devai[en]t tant coûter faisait souvent des distributions de blés et même de terres au peuple. L'état subsistait cependant, entretenait de grandes armées sur mer et sur terre, faisait des ouvrages publics considérables et d'aussi grandes dépenses tout au moins qu'en font proportionnellement les États modernes. Comment cela se faisait-il ?

Il faut distinguer dans les États deux époques, leur commencement et leur accroissement⁸³. Dans le commencement d'un État il n'avait d'autre revenu que le domaine public et ce domaine était considérable. Romulus le fit du tiers de toutes les terres. Il assigna le second tiers pour l'entretien

⁸³ Rousseau insère-t-il par ces exemples historiques l'économie dans le cours de l'évolution des sociétés, contrairement à ce qui a été souvent affirmé ? L'argent, la fiscalité, la propriété sont au cœur de ce long développement. Notre législateur ne nie pas la réalité économique. Il ne la néglige pas non plus. Le souci d'innover, d'apporter réforme, sinon révolution, en fonction de tel exemple, telle analogie, caractérise une démarche nouvelle chez Rousseau par l'aisance et la subtilité de son adaptation au propos.

des prêtres et des choses sacrées, le troisième tiers seulement fut partagé entre les citoyens. C'était peu mais ce peu était franc. Croit-on que le laboureur français ne se réduirait pas volontiers au tiers de ce qu'il cultive à condition d'avoir ce tiers franc de toute taille, de toute cen[s]e, de toute dîme et de ne payer aucune espèce d'impôt⁸⁴ ?

Ainsi le revenu public ne se tirait point en argent mais en denrées et autres productions. La dépense était de même nature que la recette. On ne payait ni les magistrats ni les troupes, on les nourrissait, on leur fournissait des habits, et dans les besoins pressants les charges extraordinaires du peuple étaient en corvées et point en argent. Ces superbes travaux publics ne coûtaient presque rien à l'état ; c'était l'ouvrage de ces redoutables légions qui travaillaient comme elles se battaient et qui n'étaient pas composées de canaille mais de citoyens.

Quand les Romains commencèrent à s'agrandir et devinrent conquérants ils prirent sur les peuples vaincus l'entretien de leurs troupes, quand ils les payèrent, les sujets furent imposés, jamais les Romains⁸⁵. Dans les dangers pressants le sénat se cotisait, il faisait des emprunts qu'il rendait fidèlement et durant toute la durée de la république je ne sache pas que jamais le peuple romain ait payé l'imposition pécuniaire ni par tête ni sur les terres.

Corses, voilà un beau modèle ! Ne vous étonnez pas qu'il y eut plus de vertu chez les Romains qu'ailleurs, l'argent y était moins nécessaire⁸⁶. L'État avait de petits revenus et faisait de grandes choses. Son trésor était dans les m[ain]s des citoyens. Je pourrais dire que par la situation de la Corse et par la forme de son gouvernement il n'y en aura point au monde de moins dispendieux puisqu'étant une île et une république elle n'aura nul besoin de troupes réglées et que les chefs de l'État rentrant tous dans l'égalité ne pourront rien tirer de la masse commune qui n'y retourne en très peu de temps.

Mais ce n'est pas ainsi que j'envisage le nerf de la force publique. Au contraire je veux qu'on dépense beaucoup pour le service de l'État ; je ne

⁸⁴ Le problème se pose alors avec acuité, avant la Révolution française, avant les Cahiers de doléances. La question de Rousseau est oratoire. C'est un argument contre la levée de l'impôt.

⁸⁵ Autre argument, bien distinct, contre l'impôt.

⁸⁶ Le véritable parangon n'est pas la Suisse. Spartiate et Romain, Rousseau vante un exemple qui, lui, est devenu un mythe dans ses écrits dès le premier *Discours*. Mais la Corse n'est pas peuplée de Fabricius et de Cincinnatus, d'autant que, même chez les Romains, la décadence succéda à l'austère République. La pédagogie par l'histoire n'implique plus un refus de la réalité historique, difficile et complexe chez les Corses.

dispute pour dire mieux que sur le choix des espèces. Je regarde les finances comme la graisse du corps politique qui s'engorgeant dans certains réseaux musculaires surcharge le corps d'un embonpoint inutile et le rend plutôt lourd que fort. Je veux nourrir l'État d'un aliment plus salubre qui s'unisse soi-même avec sa substance, qui se change en fibres, en muscles, sans engorger les vaisseaux, qui donne de la vigueur et non de la grosseur aux membres et qui renforce le corps sans l'appesantir.

Loin de vouloir que l'état soit pauvre je voudrais au contraire qu'il eût tout et que chacun n'eût sa part au bien commun qu'en proportion de ses services. L'acquisition de tous les biens des Égyptiens faite au roi par Joseph eut été bonne s'il n'eût fait trop ou trop peu. Mais sans entrer dans ces spéculations qui m'éloignent de mon objet il suffit de faire entendre ici ma pensée qui n'est pas de détruire absolument la propriété particulière⁸⁷ parce que cela est impossible mais de la renfermer dans les plus étroites bornes, de lui donner une mesure, [une] règle, un frein qui la contienne, qui la dirige, qui la subjugué et la tienne toujours subordonnée au bien public. Je veux en un mot que la propriété de l'État soit aussi grande, aussi forte et celle des citoyens aussi petite, aussi faible qu'il est possible. Voilà pourquoi j'évite de la mettre en choses dont le possesseur particulier est trop le maître telles que la monnaie et l'argent que l'on cache aisément à l'inspection publique.

L'établissement d'un domaine public n'est pas, j'en conviens, une chose aussi facile à faire aujourd'hui dans la Corse déjà partagée à ses habitants, qu'elle le fut dans Rome naissante avant que son territoire conquis appartint encore à personne. Cependant je sais qu'il reste dans l'île une grande quantité d'excellente terre en friche dont il est très facile au gouvernement de tirer parti soit en les aliénant pour [un] certain nombre d'années à ceux qui les mettront en culture soit en les faisant défricher par corvées chacune dans sa communauté. Il faudrait avoir été sur les lieux pour juger de la distribution qu'on peut faire de ces terres et du parti qu'on en peut tirer, mais je ne doute point qu'au moyen de quelques échanges et de certains arrangements peu difficiles on ne puisse dans chaque juridiction et même dans chaque piève se procurer des fonds communaux qui pourront même augmenter en peu d'années par l'ordre dont il sera parlé dans la loi des successions.

⁸⁷ L'exemple de Joseph et des Égyptiens montre qu'il s'agit moins d'histoire que d'économie politique. En particulier Rousseau se demande quelle sera la place de la propriété.

Un autre moyen plus facile encore et qui doit fournir un revenu plus net, plus sûr et beaucoup plus considérable est de suivre un exemple que j'ai sous les yeux dans les cantons protestants. Lors de la réformation de [c]es cantons, ils s'emparèrent des dîmes ecclésiastiques et ces dîmes sur lesquelles ils entretiennent honnêtement leur clergé ont fait le principal revenu de l'État. Je ne dis pas que les Corses doivent toucher aux revenus de l'Église, à Dieu ne plaise ! mais je crois que le peuple ne sera pas fort vexé quand l'État lui demandera autant que lui demande le clergé déjà suffisamment renté en fonds de terre. L'assiette de cette taxe sera [établie ?] sans peine, sans embarras et presque sans frais puisqu'on n'aura qu'à doubler la dîme ecclésiastique et en prendre la moitié.

Je tire une troisième sorte de revenu, la plus sûre et la meilleure, des hommes mêmes, en employant leur travail, leurs bras et leur cœur plutôt que leur bourse au service de la patrie, soit pour sa défense dans les milices, soit pour ses commodités par des corvées dans les travaux publics.

Que ce mot de corvée n'effarouche point des républicains ! Je sais qu'il est en abomination en France mais l'est-il en Suisse ? Les chemins s'y font aussi par corvées et personne ne se plaint. L'apparente commodité du paiement ne peut séduire que des esprits superficiels et c'est une maxime certaine que moins il y a d'intermédiaires entre le besoin et le service, moins le service doit être onéreux.

Sans oser déployer tout à fait ma pensée, sans donner ici les corvées et tous les travaux personnels des citoyens pour un bien absolu je conviendrai si l'on veut qu'il serait mieux que tout cela se fit en payant, si les moyens de payer n'introduisaient une infinité d'abus sans mesure et de maux plus grands, plus illimités que ceux qui peuvent résulter de cette contrainte, surtout quand celui qui l'impose est du même état que ceux qui sont imposés.

Au reste pour que la contribution soit répartie avec égalité il est juste que celui qui n'ayant point de terres ne peut payer la dîme sur leur produit, la paie du travail de ses bras, ainsi les corvées doivent tomber spécialement sur l'ordre des aspirants. Mais des citoyens et des patriotes doivent les conduire au travail et leur en donner l'exemple. Que tout ce qui se fait pour le bien public soit toujours honorable ! Que le magistrat même, occupé d'autres soins, montre que ceux-là ne sont pas au-dessous

⁸⁸ Il existe des exemples de mobilisations semblables au XX^e siècle, dans des pays touchés par des conflits ou d'économie essentiellement agricole. Il est piquant de lire Jean-Jacques évoquer la corvée que la Révolution abolira.

de lui comme ces consuls romains qui pour donner l'exemple à leurs troupes mettaient les premiers la main au[x] travaux du camp⁸⁸ !

Quant aux amendes et confiscations qui font dans les républiques une quatrième sorte de recette j'espère au moyen du présent établissement qu'elle sera nulle à peu près dans la nôtre, ainsi je ne la mets pas en ligne de compte.

Tous ces revenus publics étant en nature de choses plutôt qu'en monnaies paraissent embarrassants dans leur recouvrement, dans leur garde et dans leur emploi ; et cela est vrai en partie, mais il s'agit moins ici de l'administration la plus facile que de la plus saine, et il vaut mieux qu'elle donne un peu plus d'embarras et qu'elle engendre moins d'abus. Le meilleur système économique pour la Corse et pour une république n'est assurément pas le meilleur pour une monarchie et pour un grand État. Celui que je propose ne réussirait ni en France ni en Angleterre et ne pourrait pas même s'y établir mais il a le plus grand succès dans la Suisse où il est établi depuis des siècles et il est le seul qu'elle eut pu supporter.

On donne à ferme les recettes dans chaque juridiction ; elles se font en nature ou en argent au choix des contribuables ; le paiement des magistrats et officiers se fait aussi pour la plus grande partie en blé, en vin, en fourrage, en bois. De cette manière le recouvrement n'est ni embarrassant au public ni onéreux aux particuliers mais l'inconvénient que j'y vois est qu'il y a des hommes dont le métier est de gagner sur le prince et de vexer les sujets.

Il importe extrêmement de ne souffrir dans la république aucun financier par état : moins à cause de leurs gains malhonnêtes qu'à cause de leurs principes et de leurs exemples qui trop prompts à se répandre dans la nation détruisent tous les bons sentiments par l'estime de l'abondance illicite et de ses avantages, couvrent de mépris et d'opprobre le désintéressement, la simplicité, les mœurs et toutes les vertus.

Gardons-nous d'augmenter le trésor pécuniaire aux dépens du trésor moral ; c'est ce dernier qui nous met véritablement en possession des hommes et de toute leur puissance, au lieu que par l'autre on n'obtient que l'apparence des services mais on n'achète point la volonté. Il vaut mieux que l'administration du fisc soit celle d'un père de famille et perde quelque chose que de gagner d'avantage et d'être celle d'un usurier.

Laissons donc la recette en régie, dût-elle rapporter beaucoup moins. Évitions même de faire de cette régie un métier, car ce serait presque le même inconvénient que de la mettre en ferme. Ce qui rend le plus pernicieux un système de finance est l'emploi de financier. À nul prix que ce puisse être il ne faut point de publicains dans l'État. Au lieu de faire des

recettes de la régie et des revenus publics un métier lucratif, il en faut faire au contraire l'épreuve du mérite et de l'intégrité des jeunes citoyens ; il faut que cette régie soit pour ainsi dire le noviciat des emplois publics et le premier pas pour parvenir aux magistratures. Ce qui m'a suggéré cette idée est la comparaison de l'administration de l'Hôtel Dieu de Paris, dont chacun connaît les déprédations et les brigandages, avec celle de l'Hôtel Dieu de Lyon qui offre un exemple d'ordre et de désintéressement qui n'a peut-être rien d'égal sur la terre. D'où vient cette différence ? Les Lyonnais en eux-mêmes valent-ils mieux que les Parisiens ? Non. Mais à Lyon cet office d'administration est un état de passage. Il faut commencer par le bien remplir pour pouvoir devenir échevin et prévôt des marchands au lieu qu'à Paris les administrateurs sont tels par état pour toute leur vie ; ils s'arrangent pour tirer le meilleur parti possible d'un emploi qui n'est point pour eux une épreuve mais un métier, une récompense, un état attaché pour ainsi dire à d'autres états. Il y a certaines places dont il est convenu que les revenus seront augmentés par le droit de voler les pauvres⁸⁹.

Et qu'on ne pense pas que ce travail demande plus d'expérience et de lumières que n'en peuvent avoir de jeunes gens, il ne demande qu'une activité à laquelle ils sont singulièrement propres, et comme ils sont d'ordinaire moins avares, moins durs dans l'exaction que les gens âgés, sensibles d'une part aux misères du pauvre et de l'autre intéressés fortement à bien remplir un emploi qui leur sert d'épreuve ils s'y conduisent précisément comme il convient à la chose.

Le receveur de chaque paroisse rendra ses comptes à sa piève, celui de chaque piève à sa juridiction et celui de chaque juridiction à la chambre des comptes qui sera composée d'un certain nombre de conseillers d'État et présidée par le doge. Le trésor public consistera de cette manière pour la plus grande partie en denrées et autres productions réparties en petits magasins dans tout le royaume et pour quelque partie en argent qui sera remis dans la caisse générale après avoir prélevé les menues dépenses à faire sur les lieux.

Comme les particuliers seront toujours libres de payer leur contingent en argent ou en denrées au tau[x] qui sera fait tous les ans dans chaque juridiction, le gouvernement ayant une fois calculé la meilleure proportion qui doit se trouver entre ces deux espèces de contribution, sitôt que

⁸⁹ La corruption, fléau de l'Ancien Régime, frappe particulièrement les pays émergents, annihile les efforts de développement. Le propos de Rousseau serait ainsi pertinent en Sicile et en Corse, de nos jours.

cette proportion s'altérera, sera en état d'apercevoir sur-le-champ cette altération, d'en chercher la cause et d'y remédier.

C'est ici la clef de notre gouvernement politique, la seule partie qui demande de l'art, des calculs, de la méditation. C'est pourquoi la chambre des comptes qui partout ailleurs n'est qu'un tribunal très subordonné aura ici le centre des affaires, donnera le branle à toute l'administration et sera composée des premières têtes de l'État.

Quand les recouvrements en denrées passeront leur mesure et que ceux en argent n'atteindront pas à la leur ce sera un signe que l'agriculture et la population vont bien mais que l'industrie utile se néglige ; il conviendra de la ranimer un peu de peur que les particuliers, devenus aussi trop isolés, trop indépendants, trop sauvages ne tiennent plus assez au gouvernement.

Mais ce défaut de proportion, signe infaillible de prospérité, sera toujours peu à craindre et facile à remédier. Il n'en sera pas de même du défaut contraire lequel sitôt qu'il se fait sentir est déjà de la plus grande conséquence et ne peut être trop tôt corrigé, car quand les contribuant[s] fourniront plus d'argent que de denrées ce sera une marque assurée qu'il y a trop d'exportation chez l'étranger, que le commerce devient trop facile, que les arts lucratifs s'étendent dans l'île aux dépens de l'agriculture et conséquemment que la simplicité et toutes les vertus qui lui sont attachées commencent à dégénérer. Les abus qui produisent cette altération indiquent les remèdes qu'il y faut apporter, mais ces remèdes demandent une grande sagesse dans la manière de les administrer ; car il est ici bien plus aisé de prévenir le mal que de le détruire.

Si l'on ne fait que mettre des impôts sur les objets de luxe, fermer ses ports au commerce étranger, supprimer les manufactures, arrêter la circulation des espèces, on ne ferait que jeter le peuple dans la paresse, la misère, le découragement ; on fera disparaître l'argent sans multiplier les denrées ; on ôtera la ressource de la fortune sans rétablir celle du travail. Toucher au prix des monnaies est encore une mauvaise opération dans une république⁹⁰, premièrement parce que c'est alors le public qui se vole

⁹⁰ Rousseau reprend des principes essentiels de son économie politique. Il a développé des arguments aussi percutants dans les *Fragments politiques* : «L'or et l'argent n'étant que les signes représentatifs des matières contre lesquelles ils sont échangés, n'ont proprement aucune valeur absolue et il ne dépend pas même du souverain de leur en donner une. Car lorsque le Prince ordonne par exemple qu'une pièce d'argent de tel poids et marquée à tel coin vaudra tant de livres ou de sols il fixe une dénomination dans le commerce et ne fait rien de plus.» [*O.C. III, (Le luxe, le commerce et les arts) p. 520.*]

lui-même ce qui ne signifie rien du tout, en second lieu parce qu'il y a entre la quantité des signes et celle des choses une proportion qui en règle toujours de même la valeur respective et que quand le prince veut changer les signes il ne fait que changer les noms puisque alors la valeur des choses change nécessairement en même rapport. Chez les rois c'est autre chose et quand le prince hausse les monnaies il en retire l'avantage réel de voler ses créanciers : mais pour peu que cette opération se répète cet avantage se compense et s'efface par la perte du crédit public.

Établissez alors des lois somptuaires, mais rendez-les toujours plus sévères pour les premiers de l'État, relâchez-les pour les degrés inférieurs ; faites qu'il y ait de la vanité à être simple, et qu'un riche ne sache en quoi se faire honneur de son argent. Ce ne sont point là des spéculations impraticables : c'est ainsi que les Vénitiens n'accordent qu'à leurs nobles le droit de porter leur gros vilain drap noir de Padoue⁹¹, pour que les meilleurs citadins tiennent à honneur d'avoir la même permission.

Quand il y a de la simplicité dans les mœurs, les lois agraires sont nécessaires, parce qu'alors le riche ne pouvant placer sa richesse en autre chose accumule ses possessions : mais si les lois agraires ni aucunes lois ne peuvent jamais avoir d'effet rétroactif et l'on ne peut confisquer nulles terres acquises légitimement en quelque quantité qu'elles puissent être en vertu d'une loi postérieure qui défende d'en avoir tant.

Aucune loi ne peut dépouiller aucun particulier d'aucune portion de son bien. La loi peut seulement l'empêcher d'en acquérir davantage ; alors s'il enfreint la loi il mérite le châtement et le surplus illégitimement acquis peut et doit être confisqué. Les Romains virent la nécessité des lois agraires quand il n'était plus temps de les établir, et faute de la distinction que je viens de faire ils détruisirent enfin la république par un moyen qui l'eut du conserver : les Gracques voulurent ôter aux patriciens leurs terres ; il eut fallu les empêcher de les acquérir. Il est bien vrai que dans la suite ces mêmes patriciens en acquirent encore malgré la loi mais c'est

⁹¹ Le Législateur fait preuve d'ironie, moquant nobles et bourgeois gentilshommes. Rousseau hérite d'une tradition, mais son économie politique transcende une critique littéraire et philosophique bien ancrée.

⁹² La vision historique ébauchée par Rousseau ne manque pas de pertinence. Les Gracques, ces héros antiques auxquels Babeuf doit son prénom arrivent trop tard dans l'histoire de Rome. L'échec de leurs réformes radicales est programmé. Aussi faut-il promulguer des lois, mais encore doit-on le faire à temps. Rousseau réécrit des pages de l'histoire romaine avec un grand discernement, un sens de l'opportunité qui caractérise bien la méthode et le style de ce *Projet pour la Corse*. Il montre ici l'assurance et le génie d'un grand législateur.

que le mal était invétéré quand elle fut portée et qu'il n'était plus temps d'y remédier⁹².

La crainte et l'espoir sont les deux instruments avec lesquels on gouverne les hommes ; mais au lieu d'employer l'un et l'autre indifféremment il faut en user selon leur nature. La crainte n'excite pas, elle retient ; et son usage dans les lois pénales n'est pas de porter à bien faire mais d'empêcher de faire le mal⁹³. Nous ne voyons pas même que la crainte de la misère rende les fainéants laborieux. Ainsi pour exciter parmi les h[ommes] une véritable émulation au travail il ne faut pas le leur montrer comme un moyen d'éviter la faim mais comme un moyen d'aller au bien-être. Ainsi posons cette règle générale que nul ne doit être châtié pour s'être abstenu mais pour avoir fait.

Pour éveiller donc l'activité d'une nation il faut lui présenter de grands désirs, de grandes espérances, de grands motifs positifs d'agir. Les grands mobiles qui font agir les hommes bien examinés se réduisent à deux, la volupté et la vanité, encore si vous ôtez de la première tout ce qui appartient à l'autre vous trouverez en dernière analyse que tout se réduit à la presque seule vanité. Il est aisé de voir que tous les voluptueux de parade ne sont que vains. Leur volupté prétendue n'est qu'ostentation, elle consiste plus à la montrer ou à la décrire qu'à la goûter. Le vrai plaisir est simple et paisible, il aime le silence et [le] recueillement ; celui qui le goûte est tout à la chose, il ne s'amuse pas à dire : j'ai du plaisir. Or la vanité est le fruit de l'opinion ; elle en naît et s'en nourrit. D'où il suit que les arbitres de l'opinion d'un peuple le sont de ses actions. Il recherche les choses à proportion du prix qu'il leur donne ; lui montrer ce qu'il doit estimer, c'est lui dire ce qu'il doit faire.

Ce nom de vanité n'est pas bien choisi parce qu'elle n'est qu'une des deux branches de l'amour-propre. Il faut m'expliquer. L'opinion qui met un grand prix aux objets frivoles produit la vanité ; mais celle qui tombe sur des objets grands et beaux par eux-mêmes produit l'orgueil. On peut donc rendre un peuple orgueilleux ou vain selon le choix des objets sur lesquels on dirige ses jugements.

L'orgueil est plus naturel que la vanité puisqu'il consiste à s'estimer par des biens vraiment estimables ; au lieu que la vanité donnant un prix à ce qui n'en a point est l'ouvrage des préjugés lents à naître. Il faut du temps pour fasciner les yeux d'une nation. Comme il n'y a rien de plus

⁹³ En philosophe des Lumières, Rousseau compte sur la force de dissuasion des lois comme fondement garantie de la morale. Il privilégie toutefois la prévention à la peine.

réellement beau que l'indépendance et la puissance tout peuple qui se forme est d'abord orgueilleux. Mais jamais peuple nouveau ne fut vain car la vanité par sa nature est individuelle ; elle ne peut être l'instrument d'une aussi grande chose que de former un corps de nation⁹⁴.

Deux états contraires jettent les h[ommes] dans l'engourdissement de la paresse. L'un est cette paix de l'âme qui fait qu'on est content de ce qu'on possède, l'autre est une convoitise insatiable qui fait sentir l'impossibilité de la contenter. Celui qui vit sans désir et celui qui sait ne pouvoir obtenir ce qu'il désire restent également dans l'inaction. Il faut pour agir et qu'on aspire à quelque chose et qu'on puisse espérer d'y parvenir. Tout gouvernement qui veut jeter de l'activité parmi le peuple doit avoir soin de mettre à sa portée des objets capables de le tenter. Faites que le travail offre aux citoyens de grands avantages, non seulement selon votre estimation mais selon la leur, infailliblement vous les rendrez laborieux. Entre ces avantages, non seulement les plus attrayants ne sont pas toujours les richesses, mais elles peuvent l'être moins qu'aucun autre, tant qu'elles ne servent pas de moyens pour parvenir à ceux dont on est tenté.

La voie la plus générale et la plus sûre qu'on puisse avoir pour satisfaire ses désirs quels qu'ils puissent être est la puissance. Ainsi à quelque passion qu'un h[omme] ou qu'un peuple soit enclin, s'il en a de vives il aspire vivement à la puissance, soit comme fin s'il est orgueilleux ou vain, soit comme moyen s'il est vindicatif ou voluptueux.

C'est donc dans l'économie bien entendue de la puissance civile que consiste le grand art du gouvernement non seulement pour se maintenir lui-même mais pour répandre dans tout l'État l'activité, la vie ; pour rendre le peuple actif et laborieux⁹⁵.

⁹⁴ Rousseau a entouré deux phrases d'un trait, sans qu'on puisse directement les insérer dans le propos. Entre cet alinéa et le suivant, il écrit ainsi «de cette dépendance mutuelle qu'on croit être le lien de la société naissent tous les vices qui la détruisent» et «Le peuple anglais n'aime pas la liberté pour elle-même ; il l'aime parce qu'elle produit de l'argent». Nous demeurons toutefois au cœur du développement final choisi par l'auteur de l'article *Économie politique*. Nous avons la confirmation de ses préoccupations même lorsque les notes du manuscrit paraissent hors sujet.

⁹⁵ Rousseau a écrit à cet endroit ces considérations : «C'est alors qu'il faudra employer l'excédent à l'industrie et aux arts pour attirer de l'étranger ce qui manque à un peuple si nombreux pour sa subsistance. Alors naîtront aussi peu à peu les vices inséparables de ces établissements et qui corrompent par degrés la nation dans ses goûts et dans ses principes altéreront et détruire ont enfin le gouvernement. Ce mal est inévitable et puisqu'il faut que toutes les choses humaines finissent ; il est beau qu'après une longue et vigoureuse existence un état finisse par l'excès de la population.» (Ms., f° 70).

La puissance civile s'exerce de deux manières : l'une légitime par l'autorité, l'autre abusive par les richesses. Partout où les richesses dominent, la puissance et l'autorité sont ordinairement séparées, parce que les moyens d'acquérir la richesse et les moyens de parvenir à l'autorité n'étant pas les mêmes sont rarement employées par les mêmes gens. Alors la puissance apparente est dans les mains des magistrats et la puissance réelle est dans celle des riches. Dans un tel gouvernement tout marche au gré des passions des hommes, rien ne tend au but de l'institution.

Il arrive alors que l'objet de la convoitise se partage : les uns aspirent à l'autorité pour en vendre l'usage aux riches et s'enrichir eux-mêmes par ce moyen ; les autres et le plus grand nombre vont directement aux richesses avec lesquelles ils sont sûrs d'avoir un jour la puissance en achetant soit l'autorité soit ceux qui en sont les dépositaires.

Supposez que dans un État ainsi constitué les honneurs et l'autorité d'un côté soient héréditaires, et que de l'autre les moyens d'acquérir les richesses ne soient à la portée que d'un petit nombre et dépendent du crédit, de la faveur, des amis. Il est impossible alors que tandis que quelques aventuriers iront à la fortune et de là par degrés aux emplois, un découragement universel ne gagne pas le gros de la nation et ne la jette pas dans la langueur.

FRAGMENTS SÉPARÉS

Ainsi généralement chez toute nation riche le gouvernement est faible, et j'appelle également de ce nom celui qui n'agit qu'avec faiblesse et ce qui revient au même celui qui a besoin de moyens violents pour se maintenir.

Je ne puis mieux éclaircir ma pensée que par l'exemple de Carthage et de Rome. La première massacrait, mettait en croix ses généraux, ses magistrats ses membres et n'était qu'un gouvernement faible que tout effrayait et ébranlait sans cesse. La seconde n'ôtait la vie à personne, ne confisquait pas même les biens, le criminel accusé pouvait s'en aller paisiblement et le procès finissait là. La vigueur de cet admirable gouvernement n'avait pas besoin de cruauté ; le plus grand des malheurs était de cesser d'être un de ses membres⁹⁶.

⁹⁶ L'opposition, pour Rousseau, illustre la supériorité d'une législation à l'origine plus démocratique, celle de Rome.

Les peuples seront laborieux, quand le travail sera en honneur et il dépend toujours du gouvernement de l'y mettre. Que la considération et l'autorité soient à la portée des citoyens, ils s'efforceront d'y atteindre; mais s'ils les voient trop de loin ils ne feront pas un pas. Ce qui les jette dans le découragement n'est pas la grandeur du travail, c'est son inutilité.

On me demandera si c'est en labourant son champ qu'on acquiert les talents nécessaires pour gouverner. Je répondrai que oui dans un gouvernement simple et droit tel que le nôtre. Les grands talents sont le supplément du zèle patriotique, ils sont nécessaires pour mener un peuple qui n'aime point son pays et n'honore point ses chefs. Mais faites que le peuple s'affectionne à la chose publique, cherchez des vertus et laissez là vos grands talents; ils feraient plus de mal que de bien. Le meilleur mobile d'un gouvernement est l'amour de la patrie, et cet amour se cultive avec les champs. Le bon sens suffit pour mener un état bien constitué, et le bon sens s'élabore autant dans le cœur que dans la tête, les hommes que leurs passions n'aveuglent pas font toujours bien.

Les h[ommes] sont naturellement paresseux mais l'ardeur du travail est le premier fruit d'une société bien réglée et quand un peuple retombe dans la paresse et le découragement c'est toujours par l'abus de cette même société qui ne donne plus au travail le prix qu'il en doit attendre.

Partout où l'argent règne celui que le peuple donne pour maintenir sa liberté est toujours l'instrument de son esclavage et ce qu'il paye aujourd'hui volontairement est employé à le faire payer demain par force⁹⁷.

Tout enfant né dans l'île sera citoyen et membre de la république quand il aura l'âge en suivant les statuts, et nul ne pourra l'être que de cette manière⁹⁸.

Ainsi le droit de cité ne pourra être donné à nul étranger sauf une seule fois en cinquante ans à un seul s'il se présente et qu'il en soit jugé digne, ou le plus digne de ceux qui se présenteront. [Sa] réception sera une fête générale dans toute l'île.

⁹⁷ Idée-force dans la doctrine de l'économie politique de Rousseau. Dans le *Projet*, elle est illustrée et se trouve de manière récurrente.

⁹⁸ Définition du droit du sol et principe révolutionnaire dans l'organisation du corps social selon le législateur.

Tout Corse qui à quarante ans accomplis ne sera pas marié et ne l'aura point été sera exclus du droit de cité pour toute sa vie.

Tout particulier qui changeant de domicile passera d'une piève à l'autre, perdra son droit de cité pour trois ans et au bout de ce temps sera inscrit dans la nouvelle piève en payant un droit, faute de quoi il continuera d'être exclus du droit de cité jusqu'à ce qu'il ait payé.

On excepte du précédent article tous ceux qui remplissent quelque charge publique lesquels doivent être admis à tous les droits de cité dans la piève où ils se trouvent tant qu'ils sont à leur devoir.

Les Corses étaient soumis aux Génois. On sait quels traitements les forcèrent à se révolter, il y a près de quarante ans. Depuis ce temps ils se sont conservés indépendants. Cependant les gazetiers les appellent toujours rebelles et l'on ne sait combien de siècles ils continueront à les appeler ainsi. La génération présente n'a point vu la servitude : il est difficile de concevoir comment un homme né libre et qui se maintient tel est un rebelle, tandis qu'un usurpateur heureux est au bout de deux ou trois ans un monarque sacré, un légitime roi. Ainsi la prescription n'a lieu qu'en faveur de la tyrannie, elle n'est jamais admise en faveur de la liberté. Ce sentiment est aussi raisonnable en lui-même qu'honorable à ses partisans. Heureusement les mots ne sont pas les choses. Rachetés au prix de leur sang, les Corses, rebelles ou non, sont libres et dignes de l'être en dépit des Génois et des gazetiers⁹⁹.

Il sera tenu dans chaque piève un registre de toutes les terres que possède chaque particulier.

Nul ne pourra posséder des terres hors de sa piève.

Nul ne pourra posséder plus de [...] de terres. Celui qui en aura cette quantité pourra par échanges acquérir des quantités pareilles, mais non plus grandes même de terres moins bonnes et tous dons, tous legs qui lui pourraient être faits en terres seront nuls.

Parce que vous avez gouverné justement pendant trois ans un peuple libre, il vous confie encore pour trois ans la même administration.

Nul h[omme] garçon ne pourra tester, mais tout son bien passera à la communauté.

⁹⁹ Cette remarque bien vue à propos du peuple corse recouvre une dimension universelle, toujours actuelle pour de nombreux peuples. La pensée politique de Rousseau s'ouvre, au-delà d'une cause et de la liberté d'un peuple qui lui tient à cœur.

Corses, faites silence, je vais parler au nom de tous. Que ceux qui ne consentiront pas s'éloignent, et que ceux qui consentiront lève[nt] la main.

Il faudra faire précéder cet acte par une proclamation générale portant injonction à chacun de se rendre au lieu de son domicile dans un temps qu'on prescrira, sous peine de perdre son droit de naissance et de naturalité.

I

Toute la nation corse se réunira par un serment solennel en un seul corps politique dont tant les corps qui doivent la composer que les individus seront désormais les membres.

II

Cet acte d'union sera célébré le même jour dans toute l'île et tous les Corses y assisteront autant qu'il se pourra, chacun dans sa ville, bourgade ou paroisse ainsi qu'il sera plus particulièrement ordonné.

III

Formule du serment prononcé sous le ciel et la main sur la Bible :

Au nom de Dieu tout puissant et sur les saints Évangiles par un serment sacré et irrévocable je m'unis de corps, de biens, de volonté et de toute ma puissance à la nation corse pour lui appartenir en toute propriété, moi et tout ce qui dépend de moi. Je jure de vivre et mourir pour elle, d'observer toutes ses lois et d'obéir à ses chefs et magistrats légitimes en tout ce qui sera conforme aux lois. Ainsi Dieu me soit en aide en cette vie et fasse miséricorde à mon âme. Vive à jamais la liberté, la justice et la république des Corses. Amen.

Et tous tenant la main droite élevée répondront : Amen¹⁰⁰.

¹⁰⁰ Cette mise en scène sous forme de «serment» a pu être reprise dans certaines démocraties modernes. L'individu souscrit ainsi au pacte social. Même dans les ébauches et les fragments le *Projet* découle du *Contrat social*.

L'«enthousiasme» de Rousseau, son pragmatisme au-delà de la conscience manifeste des difficultés d'exécution, lui apportant une authenticité nouvelle.

Il sera tenu dans chaque paroisse un registre exact de tous ceux qui auront assisté à cette solennité. Leur nom, le nom de leur père, leur âge et leur domicile y seront marqués.

Quant à ceux qui par des empêchements valables n'auront pu assister à cette solennité il leur sera assigné d'autres jours pour prêter le même serment et se faire inscrire dans l'espace de trois mois au plus tard après le serment solennel ; passé lequel terme tous ceux qui auront négligé de remplir ce devoir seront forclos de leur droit, et resteront dans la classe des étrangers ou aspirants dont il sera parlé ci-après.

Un pays est dans sa plus grande force indépendante quand la terre y produit autant qu'il est possible, c'est-à-dire quand elle a autant de cultivateurs qu'elle en veut avoir.

Pour chaque enfant qu'il aura de plus que cinq il lui sera alloué un *patrimoine* sur la commune.

Les pères qui auront des enfants absents ne pourront les passer en compte qu'après leur retour et ceux qui seront une année entière hors de l'île ne pourront plus être comptés même après leur retour.

On les détournera de la superstition en les occupant beaucoup de leurs devoirs de citoyens ; en mettant de l'appareil aux fêtes nationales, en ôtant beaucoup de leur temps aux cérémonies ecclésiastiques pour donner aux cérémonies civiles, et cela se peut faire avec un peu d'adresse sans fâcher le clergé, en faisant en sorte qu'il y ait toujours quelque part, mais que cette part soit si petite que l'attention n'y demeure point fixée¹⁰¹.

De toutes les manières de vivre celle qui attache le plus les hommes à leur pays est la vie rustique.

Les gardes des lois pourront convoquer les états généraux toutes les fois qu'il leur plaira, et depuis le jour de la convocation jusqu'au lendemain de l'assemblée l'autorité du grand podestat et du conseil d'État sera suspendue.

¹⁰¹ Programme non confessionnel curieusement formulé. Le clergé s'accommodera-t-il mieux que les nobles ?

La personne des gardes des lois sera sacrée et inviolable et il n'y aura personne dans l'île qui ait la puissance de les arrêter.

Chaque piève aura le droit de révoquer les siens et de leur en substituer d'autres toutes les fois qu'il lui plaira mais à moins qu'ils ne soient rappelés expressément ils seront à vie.

Les États une fois convoqués extraordinairement par le sénat ne pourront se dissoudre que le sénat ou le grand podestat ne soient cassés.

Les lois concernant les successions doivent toutes tendre à ramener les choses à l'égalité, en sorte que chacun ait quelque chose et que personne n'ait rien de trop.

Tout Corse qui quittera sa piève pour s'y aller habiter dans une autre perdra son droit de cité pendant trois ans. Au bout desquels sur sa requête et une proclamation si rien ne vient à sa charge il sera inscrit sur les registres de la nouvelle piève et dans le même ordre où il était inscrit dans l'autre : citoyen s'il était citoyen et patriote s'il était patriote et aspirant s'il n'était qu'aspirant.

Et il fallut que les Corses payassent un tribut pour obtenir la grâce d'être désarmés.

Il n'y aura dans l'île aucun carrosse ; les ecclésiastiques et les femmes pourront se servir de chaises à deux roues. Mais les laïques de quelque rang qu'ils soient ne pourront voyager qu'à pied ou à cheval à moins qu'ils ne soient estropiés ou grièvement malades.

Nul ne sera admis au serment en choses concernant son intérêt. Mais le serment ne...

Nul ne pourra être mis en prison pour dette et même dans les saisies qu'on pourra faire dans la maison d'un débiteur on lui laissera outre les hardes pour se couvrir, sa charrue, ses bœufs, son lit, et ses meubles les plus indispensables.

Tout garçon qui se mariera avant l'âge de vingt ans accomplis ou seulement après l'âge de trente ans accomplis, ou qui épousera une fille ayant moins de quinze ans accomplis, ou une personne fille ou veuve dont

l'âge diffère du sien de plus de vingt ans demeurera exclus de l'ordre des citoyens à moins qu'il n'y parvienne par récompense publique pour services rendus à l'État.

Vu l'inégale distribution des productions de l'île il ne faut pas fermer les communications ; il faut en quelque chose avoir égard aux préjugés du peuple et à sa courte vue. Voyant qu'on ne lui permet pas d'aller à son voisinage chercher chez ses compatriotes les denrées qui lui manquent, il accuserait nos lois de caprice et de dureté ; il se mutinerait contre elles, ou les haïrait en secret.

Si nous pouvions nous passer d'argent et avoir tous les avantages que l'argent donne nous jouirions bien mieux de ces avantages qu'avec les richesses, puisque nous les aurions séparés des vices qui les empoisonnent et que l'argent amène avec lui.

Nul ne doit être magistrat par état ni soldat par état. Tous doivent être prêts à remplir indistinctement les fonctions que la patrie leur impose. Il ne doit point y avoir d'autre état permanent dans l'île que celui de citoyen et celui-là seul doit comprendre tous les autres.

Tant que l'argent sera utile aux Corses ils l'aimeront, et tant qu'ils l'aimeront la république entretiendra parmi eux des émissaires et des traîtres qui influenceront sur les délibérations et tiendront pour ainsi dire l'État aux gages de ses anciens maîtres.

Il ne faut point compter sur un enthousiasme vif mais toujours court à la suite de la liberté recouvrée. L'héroïsme populaire est un moment de fougue que suit la langueur et le relâchement. Il faut fonder la liberté d'un peuple sur sa manière d'être et non pas sur ses passions. Car les passions sont passagères et changent d'objet ; mais l'effet d'une bonne constitution se prolonge autant qu'elle et aucun peuple ne saurait demeurer libre qu'aussi longtemps qu'il se trouve bien de la liberté¹⁰².

Qu'ils se ressouvienent bien que toute espèce de privilège est au profit des particuliers qui les obtiennent et à la charge de la nation qui les donne.

¹⁰² Primat de la législation : la constitution sera garante de la pérennité de la nation, assertion qui se retrouve explicitée dans la *Projet*.

C'est la contradiction ridicule où tombent tous les gouvernements violents qui voulant tenir les peuples dans un état de faiblesse veulent pourtant se mettre par eux dans un état de force.

La nation ne sera point illustre mais elle sera heureuse. On ne parlera pas d'elle; elle aura peu de considération au dehors; mais elle aura l'abondance, la paix et la liberté dans son sein.

Tout plaideur qui aura rejeté l'arbitrage des anciens ou qui l'ayant admis refusera de s'en rapporter à leur jugement s'il perd son procès en justice réglée sera noté et incapable pendant cinq ans d'exercer aucun emploi public.

Toute fille de citoyen qui épousera un Corse de quelque classe qu'il soit sera dotée par la piève du marié; cette dot sera toujours un fond de terre et suffira s'il est aspirant pour le faire monter à la classe des patriotes.

De tous les gouvernements le démocratique est toujours le moins dispendieux parce que le luxe public n'est que dans l'abondance des hommes, et qu'où le peuple est le maître la puissance n'a nul besoin de signe éclatant.

Car que deux ou plusieurs États soient soumis au même prince, cela n'a rien de contraire au droit et à la raison. Mais qu'un État soit sujet d'un autre État, cela paraît incompatible avec la nature du corps politique.

Quoique je sache que la nation Corse a des préjugés très contraires à mes principes, mon intention n'est point d'employer l'art de persuader pour les leur faire adopter. Je veux leur dire au contraire mon avis et mes raisons avec une telle simplicité qu'il n'y ait rien qui puisse les séduire, parce qu'il est très possible que je me trompe et que je serais bien fâché qu'ils adoptassent mon sentiment à leur préjudice¹⁰³.

D'où vinrent à la Corse les dissensions, les querelles, les guerres civiles qui la déchirèrent pendant tant d'années et la forcèrent enfin de recourir aux Pisans, puis au[x] Génois? Tout cela ne fut-il pas l'ouvrage de sa noblesse, ne fut-ce pas elle qui réduisit le peuple au désespoir et le

¹⁰³ Dans ce fragment Rousseau exprime plaisamment sa volonté d'ouverture d'esprit et son souci de comprendre les Corses et réciproquement. La démarche non dogmatique est annoncée sans ambages.

força de préférer un esclavage tranquille aux maux qu'il souffrait sous tant de tyrans ? Veut-il maintenant après avoir secoué le joug, rentrer dans l'état qui le força de s'y soumettre ?

Je ne leur prêcherai pas la morale, je ne leur ordonnerai pas d'avoir des vertus mais je les mettrai dans une position telle qu'ils auront des vertus sans en connaître le mot ; et qu'ils seront bons et justes sans trop savoir ce que c'est que justice et bonté.

Je ne sais comment cela se fait, mais je sais bien que les opérations dont l'on tient le plus de registres et de livres de compte sont précisément celles où l'on friponne le plus.

Tels étaient ces jeunes Romains qui commençaient par être questeurs ou trésoriers des armées avant que de les commander. De tels financiers n'étaient pas des hommes vils, il ne leur entraît pas même dans la tête qu'on put gagner sur les deniers publics, et des caisses militaires pouvaient sans risquer passer dans les mains des catons.

Au lieu de [réprimer] le luxe par des lois somptuaires, il vaut mieux le prévenir par une administration qui le rende impossible.

Je suis persuadé qu'en cherchant bien l'on trouvera des mines de fer dans l'île, il vaudrait mieux qu'on y trouva des mines de fer que des mines d'or.

Et dans le doute même il vaut mieux commencer par l'état qui naturellement mène à l'autre et duquel on peut toujours y passer si l'on espère s'en trouver mieux, que par celui d'où l'on ne revient plus au premier, et qui n'a plus devant lui que destruction et que ruine.

*Le prerogative che goderanno le sudette famiglie*¹⁰⁴

¹⁰⁴ Rousseau reprend ici un article du Mémoire de Buttafoco qu'il a déjà cité plus haut, *Memoria sopra la costituzione politica da stabilire nel regno de Corsica (...). Fatto al Vescovado nel 1764* (Ms. Neuchâtel 7940). Il faut toutefois insister sur l'opposition aux thèses de Buttafoco, jugeant nécessaire de rétablir le rôle et les prérogatives de la noblesse. C'est une idée-force du *Projet* et une divergence fondamentale.

Cet article est destructif de l'esprit de la république qui veut que le militaire soit extrêmement subordonné au magistrat et ne se regarde que comme le ministre des ministres de la loi. Il importe extrêmement que le militaire ne soit point un état par lui-même, mais un accident de l'état de citoyen¹⁰⁵. Si la noblesse avait des prérogatives, des distinctions dans les troupes, bientôt les officiers militaires se croiraient au-dessus des officiers civils ; les chefs de la république ne seraient plus regardés que comme des Robins, et l'état gouverné militairement tomberait très promptement sous le despotisme.

C'est un excellent moyen d'apprendre à tout rapporter à la loi que de voir rentrer dans l'état privé l'homme qu'on a tant respecté tandis qu'il était en place, et c'est pour lui-même une grande leçon pour maintenir les droits des particuliers d'être assuré qu'un jour il se retrouvera dans leur nombre.

Par exemple la province de Cap Corse ne pouvant rien produire que du vin, il faut empêcher qu'il ne s'en cultive assez dans tout le reste de l'île pour que cette partie ne puisse plus débiter le sien.

Car la propriété particulière étant si faible et si dépendante, le gouvernement n'a besoin que de peu de force et conduit pour ainsi dire les peuples avec un mouvement de doigt.

Où sont les Princes qui s'avisent d'assembler des théologiens pour consulter si ce qu'ils veulent entreprendre est légitime ?

¹⁰⁵ C'est une idée chère à Rousseau, qui en quelque sorte trouvera son expression dans l'armée de la Révolution française. Les soldats de Valmy seront considérés comme citoyens avant tout, et toute une iconographie l'illustrera. Dans ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, Rousseau reprend cette conception de la défense de la nation par le citoyen : « tout citoyen doit être soldat par devoir, nul ne doit l'être par métier ». C'est clairement préférer l'armée de conscription, patriotique à l'armée de métier.

Toute l'étude historique sur les Romains, les Suisses et les Corses, contenue dans ce *Projet* montre la raison de ce choix, exprimé également ailleurs dans l'œuvre de Rousseau, notamment dans les *Fragments politiques*. La place de l'économie politique dans le *Projet de constitution pour la Corse* se révèle exceptionnelle. « L'archaïque » Rousseau joue le jeu du pragmatisme et, paradoxalement, anticipe par son souci des détails les plus concrets de la vie des insulaires.

¹⁰⁶ Rousseau devait-il utiliser ce fragment pour une éventuelle « Préface ». Cette forme convenait-elle vraiment à la présentation d'un *Projet* aussi singulier que cet écrit ? La *captatio benevolentiae* ébauchée dans le premier paragraphe demeure bien dans l'esprit de Jean-Jacques.

Pré[face]¹⁰⁶

J'ai un profond respect pour la république de Gênes; j'en ai pour chaque souverain en particulier, quoique je leur dise quelquefois à tous des vérités un peu dures. Et plût au ciel pour leur propre avantage qu'on osât les leur dire plus souvent et qu'ils daignassent quelquefois les entendre.

Faites attention je vous supplie que je ne donne ici les corvées ni aucune sorte de travail forcé pour un bien absolu¹⁰⁷; il serait mieux que tout cela se fit librement et en payant, si les moyens de payer n'introduisaient une infinité d'abus sans mesure et de maux plus grands, plus illimités que ceux qui peuvent résulter de cette contrainte surtout quand ceux qui l'imposent sont du même état que ceux qui sont imposés.

Car quand il n'y aura qu'une sorte de revenus savoir les fruits de la terre il n'y aura non plus qu'une sorte de biens savoir la terre même.

Car le véritable esprit de la propriété publique est que la propriété particulière soit très forte dans la lignée et très faible ou nulle dans les collatéraux.

Et hausser le taux pour mettre la denrée en crédit et la monnaie en décri.

Les Corses sont presque encore dans l'état naturel et sain, mais il faut beaucoup d'art pour les y maintenir parce que leurs préjugés les en éloignent, ils ont précisément ce qui leur convient mais ils veulent ce qui ne leur est pas bon¹⁰⁸; leurs sentiments sont droits, ce sont leurs fausses lumières [qui] les trompent. Ils voient le faux éclat des nations voisines et brûlent d'être comme elles, parce qu'ils ne sentent pas leur misère et ne voient pas qu'ils sont infiniment mieux.

¹⁰⁷ Ce fragment contient une reprise de l'argumentation développée précédemment dans le *Projet*: «il serait mieux que tout ceci se fit en payant, si les moyens de payer n'introduisaient une infinité d'abus» etc.

¹⁰⁸ Avec ces derniers fragments se termine l'œuvre, inachevée, faut-il le rappeler, et bien tardivement publiée. Le «mythe corse» n'existe pas vraiment si on lit le *Projet de constitution pour la Corse* attentivement. Mais ce peuple retient toute l'attention parce qu'il supplante les Suisses pour les raisons exprimées et démontrées. Il y a une spécificité corse dont l'adresse finale «Noble peuple» témoigne, même sous la forme de fragment.

Empêcher l'exportation des denrées c'est couper par la racine les grandes possessions.

Noble peuple, je ne veux point vous donner des lois artificielles et systématiques inventées par des hommes mais vous ramener sous les seules lois de la nature et de l'ordre¹⁰⁹ qui commandent aux cœurs et ne tyrannisent point les volontés.

¹⁰⁹ La notion d'ordre, héritage de Malebranche (voir Jean Deprun) commune à de nombreux écrivains philosophes des Lumières, de Mirabeau le père à Diderot, se rapporte à la morale de sentiment, ce fondement-principe qui demeure la clef de l'éthique de Rousseau (voir Jacques Domenech, *L'Éthique des Lumières*, Paris, J. Vrin, 1989). C'est cette pitié – terme employé par Rousseau à propos de l'amour de soi – dont Claude Lévi-Strauss a relevé le caractère d'exception, considérant «Rousseau, père de l'ethnologie» (*Courrier de l'Unesco*, mars 1963) dans son universel et authentique humanisme.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Manuscrits

Carnets manuscrits, premier brouillon du *Projet*, remis par Rousseau à son ami Paul Moulto, en 1778.

Manuscrit de Neufchâtel, BPU, Brouillon, Ms 7940.

Manuscrit de Genève 224, copie autographe.

Neuchâtel, BPU, Ms 26, 2 feuillets (4 pages), 24,5 x 18,5 cm, numéroté « n° 41 ».
2. brouillon autographe ; Neuchâtel, BPU, MsR 20, feuillets 49v-53r, 19,7 x 15,3 cm.

Éditions

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *O.C.*, III, Paris, Gallimard, «Bibliothèque de la Pléiade», p. 899-950.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Œuvres politiques*, éd. Jean Roussel, 1989, Paris, Garnier, p. 359-409.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Œuvres et correspondance inédites*, Paris, éd. G. Streckeisen, 1861.

Bibliographie

BERNARDI Bruno, «Introduction», dans J.-J. Rousseau, *Discours sur l'économie politique*, Paris, Vrin, 2002, édition, introduction et commentaire sous la direction de B. Bernardi, p. 7-36.

DEDECK-HÉRY, E., *Rousseau et le Projet de constitution pour la Corse*, Philadelphie, 1932.

ETTORI, F., *Rousseau et la constitution de Corse*, Thèse, Aix-en-Provence, 1976.

FABRE, J., «Réalité et utopie dans la pensée politique de Rousseau», in *Lumières et Romantisme. Énergie et nostalgie de Rousseau à Mickiewicz*, Paris, Klincksieck, 1980, p. 159-188.

GROSJEAN, P., «La pensée d'Amartya Sen sur le développement», *Revue Quart Monde*, n° 176, *Le droit de participer*, 2000, <http://www.editionsquartmonde.org/rqm/document.php?id=2253>.

HEALEY, F.G., «Rousseau, Voltaire and Corsica. Some notes on an interesting enigma», *Studies on Voltaire*, X, 1959, p. 117-127.

LARRÈRE, C., «Pourquoi faudrait-il faire de Rousseau un économiste?», *Cahiers d'économie politique*, n° 53, *Rousseau. Philosophie et économie*, dir. C. Pignol et J. Hurtado, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 115-133.

Les Économistes Atterrés, *Manifeste d'économistes atterrés. Crise et dette en Europe : 10 fausses évidences, 22 mesures en débat pour sortir de l'impasse*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2010, 69 p.

- LUSEBRINK, H.-J. et TIEZ, M. (éd.), *Lectures de Raynal. «L'Histoire des deux Indes» en Europe et en Amérique au XVIII^e siècle*, Oxford, 1991.
- MARIC, M., «Égalité et équité: l'enjeu de la liberté. Amartya Sen face à John Rawls et à l'économie normative», *Revue française d'économie*, Volume 11, n° 3, 1996, p. 95-125.
- MUSSET-PATHAY, V. D., *Supplément à l'histoire de la vie et des écrits de J.-J. Rousseau, notice Affaires de la Corse (Œuvres inédites de Rousseau, Paris, 1825, t. I, p. 405-419.)*
- PERROT, J.-C., *Une histoire intellectuelle de l'économie politique: XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, EHESS, 1992.
- PUTERMAN, Ethan, «Realism and reform in Rousseau's Constitutional Projects for Poland and Corsica», *Political studies*, 49, 3, 2001, p. 481- 494.
- ROUSSEL, Jean, article "Projet de constitution pour la Corse" in *Dictionnaire Jean-Jacques Rousseau*, éd. F. Egeldinger et R. Trousson, Paris, Champion, 1996.
- SEN, A., *L'économie est une science morale*, Paris, Éditions La Découverte, 2003 [1999], introduction de M. Saint-Upéry, 125p.
- SEN, A., *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2003, 480p.
- SEN, A., *L'Idée de justice*, Paris, Flammarion, 2010, 558p.
- SPECTOR, C., «Rousseau et la critique de l'économie politique», dans B. Bensaude-Vincent et B. Bernardi (Dir.), *Rousseau et les sciences*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 237-256.
- STIGLITZ, J. E. et Charlton, A., *Pour un commerce mondial plus juste: Comment le commerce peut promouvoir le développement*, Paris, Fayard, 2007, 420p.
- STIGLITZ, J. E., *Le Prix de l'inégalité*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2012, 390p.
- VARGAS, Y., «Des paysans au tiers-monde» dans *Les promenades matérialistes de Jean-Jacques Rousseau*, Pantin, Le Temps des Cerises, 2005, p. 91-99.

V

**L'INDIVIDU,
LA NATURE ET LA MUSIQUE**

DEUX AUTOBIOGRAPHIES : *LES CONFESSIONS ET LE LIVRE DES JOURS,* ENTRE TRANSPARENCE ET OPACITÉ

INTRODUCTION

Cette recherche porte sur une étude comparée du genre autobiographique entre Jean-Jacques Rousseau et Taha Hussein¹. Plus précisément, entre *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau et *Le Livre des Jours* /*al-ayyâm*/ de Taha Hussein.

Bien que les deux ouvrages soient considérés comme œuvres autobiographiques, nous y trouvons des différences énormes. Nous remarquons aussi des points communs entre les deux auteurs ; J.-J. Rousseau n'est pas le premier dans la civilisation occidentale à faire de lui-même le sujet de son livre. Il connaît l'œuvre de Saint-Augustin à qui il a emprunté le titre de *Confessions*, et Montaigne auquel il fait souvent référence. Mais les intentions sont différentes de celles de ses prédécesseurs.

Pour Saint-Augustin, le mot « *Confessions* » est entendu au sens latin du « *Confiteor* » (*confiterie* : *avouer ses fautes, mais aussi faire connaître*)².

Pour Rousseau, le même mot « *Confessions* » connote les deux sens à la fois ; lui-même l'a souligné dans le livre 1 de son œuvre en mettant un sous-titre latin : *Les Confessions* « *Intus et in cute* »³ (mots du poète perse,

¹ Taha Husayn, écrivain égyptien (1889-1973), surnommé le « doyen de la littérature arabe », devenu aveugle à l'âge de trois ans. Il fit ses premières études dans les écoles coraniques dans la région du haut Égypte où il était né. Las des méthodes médiévales d'enseignement, manifestant les premiers signes de sa vocation, la lucidité et le courage, il rompt avec l'université religieuse où il fit ses études universitaires et entre à l'université laïque qui ouvrait ses portes en 1908. Penseur, humaniste, d'une culture encyclopédique, est exemplaire par la masse et la diversité de son œuvre historique, critique ou romanesque. Sa génération fut le guide de celle de Naguib Mahfouz (1912-2006). (Pour plus de détails, voir Jamel Eddine Bencheikh, *Dictionnaire de littératures de langue arabe et maghrébine francophone*, Quadrige, P.U.F., 2000.

² Cf. E. Coulon et B. Grange, *Une œuvre, Les Confessions, Rousseau, un thème, l'autobiographie*, Hatier, Paris, Janvier, 1992, p. 6

³ J.-J. Rousseau, *Œuvres complètes*, éditions Seuil, Paris, 1967, tome 1 (consacré aux œuvres autobiographiques), p. 121, (édition à laquelle nous nous référons toujours).

Satires, III, 30). Ces mots veulent dire «intérieurement et sous la peau». Dans le même livre, il cite : «j'ai dévoilé mon intérieur tel que tu l'as vu toi-même»⁴.

Dans un autre contexte : «Je viendrai ce livre à la main me présenter devant le souverain juge»⁵.

Montaigne au XVI^e siècle, dans *Les essais*, se prend lui aussi comme sujet de son livre mais il lui donne une dimension plus universelle qu'individuelle.

Ce que Rousseau proclame dans les premières lignes des *Confessions* a d'autres accents. Il annonce sans ambiguïté que son œuvre sera centrée sur lui-même, individu singulier, et qu'il n'hésitera pas à se présenter avec ses faiblesses, à tout avouer, tout révéler, même s'il doit choquer ou provoquer le scandale.

Quant à l'art autobiographique chez les Arabes, il est complètement absent jusqu'à l'époque Abbassides où a lieu sa naissance. Ils ont fait leurs premières connaissances avec cet art après avoir traduit les œuvres philosophiques des autres nations, surtout les Grecs. À l'époque Abbasside, حنين بن اسحق /hunayn Ibn Ishak/ mort en 873 et le plus grand traducteur des ouvrages de Galenus, il a été influencé par celui-ci qu'il a imité en parlant de son moi. Le texte autobiographique de /hunayn/ dans lequel il a noté ses problèmes avec ses contemporains et surtout avec le calif abbasside à l'époque, est conservé dans le livre intitulé /tabakat al ateba' /طبقات الأطباء/ de /abi osaybea' /أبي أصيبعة/. Ce texte est pris pour le plus ancien texte autobiographique arabe⁶.

Depuis, les écrivains arabes imitent les occidentaux dans cet art. Taha Hussein qui n'est pas non plus le premier à rédiger une autobiographie, est considéré comme le meilleur à pratiquer le genre autobiographique à l'occidentale. Telle est la situation de l'art autobiographique dans les deux civilisations : Occidentale et Orientale.

Pour entamer une étude critique sur une œuvre autobiographique, nous nous référons au *Pacte Autobiographique* de Philippe Lejeune où il cite : «L'analyse se développe dans deux directions : celle de la poétique et des formes qu'il (l'auteur) utilise ; et celle de la critique, lecture interprétative de textes particuliers assumée comme telle»⁷.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ الفن القصصي - مجموعة فنون الأدب العربي - د. شوقي ضيف: التتبع لخصيصة
- (p. 5-12) رقم 3 دار المعارف 1987 ص 5 إلى 12

⁷ Cf. Philippe Lejeune, *Le Pacte Autobiographique*, éd. Du Seuil, Paris, 1975, p. 7.

Dans la présente étude qui concerne deux autobiographies très différentes par la forme, nous nous intéressons uniquement à une analyse poétique.

La première autobiographie intitulée *Les Confessions* représente une société typiquement occidentale, alors que la deuxième *Le Livre des jours*⁸ ne reflète pas seulement une société complètement orientale, mais de surcroît – surtout dans le premier volume – elle décrit une société bien particulière de la haute-Égypte où dominent l'esprit, les coutumes et les traditions les plus rigides, voire les plus classiques.

Malgré les deux siècles qui séparent les deux œuvres nous ne sentons pas cet écart temporel. En effet, la première moitié du xx^e siècle en Égypte ressemble beaucoup à celle du xviii^e siècle avant la révolution française. On la considère comme une époque de lumières et de philosophes qui a aussi préparé l'Orient et notamment l'Égypte à une révolution en 1952, comparable à celle de 1789 en France.

La situation sociale avec la hiérarchie des classes et la situation politique royale en France au moment de la publication des *Confessions* (1781-1788) sont presque identiques à celles de l'Égypte de 1926 à 1940, années de la publication des deux premiers volumes du *Livre des jours*⁹.

En effet, les deux écrivains commencent leur vie dans des circonstances assez semblables; tous les deux parlent de la pauvreté, de la misère, des mœurs et coutumes de leur pays... Il ne nous faut pas perdre de vue la publication des *Damnés de la terre*¹⁰ de Taha Hussein qui complète ainsi la peinture de l'Égypte des années 1940.

Nous n'avons relevé, jusque-là, que des ressemblances. La première différence concerne la forme: *Les Confessions* de Rousseau est écrite à la première personne du singulier « Je » alors que dans *Le Livre des Jours*, Taha Hussein ne parle qu'à la troisième personne du singulier « Il » avec une indétermination complète quant aux temps et aux lieux.

⁸ Ce livre a été traduit par Jean Lecerf (1^{er} volume) et Gaston Wiet (2^e volume), préface d'André Gide, collection L'imaginaire, édition Gallimard, Paris, 1983. (Nous nous référons toujours à cette traduction. N.B. le troisième volume n'est pas encore traduit).

⁹ Le premier volume a été publié en 1926, le 2^e en 1940 et le 3^e avant d'être publié en 1967, paraît d'abord sous forme de feuillets à la revue *Akher Saa* (revue hebdomadaire égyptienne) en 1955.

¹⁰ Sidon, 1949 (ou *Les Supplices de la terre*).

LES RAISONS DE LA DIFFÉRENCE

UNE RAISON PHYSIQUE POUR TAHA HUSSEIN

L'interprétation de cette différence se rattacherait, à notre avis, à une raison physique, notamment l'état physique de Taha Hussein. à l'âge de deux ans Taha Hussein a perdu la vue. C'est ici qui conditionne deux formes différentes de narration pour ces deux autobiographies¹¹.

En fait, toutes les œuvres qui portent le nom de Taha Hussein sont du «*Dit*» plutôt que des «*Écrits*»¹². Il y a une grande différence entre «*l'écrit*» et le «*dit*» ou entre «*l'écrivain*»¹³ et «*le locuteur*»¹⁴.

Le locuteur, toujours et obligatoirement, sent son ego plus fort que l'écrivain, car le discours n'existe qu'en fonction d'un auditeur. Cette présence produit une pression sur le locuteur même ; et cela signifie que «*Je*» (le locuteur) est dans un état d'inquiétude vis-à-vis de l'autre (l'auditeur)¹⁵. Benveniste le confirme : «*[Je]* est l'individu qui énonce la présente instance de discours contenant l'instance linguistique *[Je]*»¹⁶.

Soulignons aussi que le «*Dit*» de Taha Hussein est une nécessité biologique et non ontologique¹⁷. Cela se voit clairement lorsqu'il dit : «... le 'Dit' n'est qu'une charge dont je me décharge en parlant ou en dictant»¹⁸.

UNE RAISON PSYCHOLOGIQUE POUR ROUSSEAU

En revanche, J.-J. Rousseau «écrit» toutes ses œuvres. Si Taha Hussein dicte ses pensées au lieu de les écrire à cause d'une déficience physique, c'est pour une raison personnelle ou plutôt biologique. Tandis

¹¹ فادوي ملطي دوج لاس: الاعمي في مرة الترجمة الشخصية - طه حسين وفيد مهتا /fadwa mali doglas/ : La cécité dans le miroir de l'autobiographie, in فصول /fusul/, N° 4, 1983, p. 63 (revue de critique littéraire égyptienne, texte écrit en arabe et c'est nous qui faisons la traduction)

¹² Cf. أنا المتكلم طه حسين /ezid in ismail/ د. عز الدين إسمايل /Ez-Eddine Ismaïl/ *ana al mutakalem taha hussein/* (Moi le locuteur Taha Hussein), in فصول /fusul/ (revue de critique littéraire), n° 21, 9° volume, numéros 1&2, octobre 1990, p. 11 (texte écrit en arabe et c'est nous qui faisons la traduction)

¹³ Nous voulons dire ici : celui qui écrit.

¹⁴ Nous voulons dire ici : celui qui parle ou plutôt celui qui dicte.

¹⁵ Cf. Ez-El-Dine Ismaïl, *op. cit.*, p. 11 – Voir aussi E. Benveniste, *Problèmes de Linguistique Générale I*, éd. Gallimard, 1966, section V ; L'homme dans la langue, surtout chap. XX et XXI (la nature des pronoms et de la subjectivité dans la langue) p. 251 à 266.

¹⁶ E. Benveniste, *op. cit.*, p. 252.

¹⁷ Cf. Ez-El-Dine Ismaïl, *op. cit.*, p. 12.

¹⁸ طه حسين: من حديث الشعر والنثر /Taha Hussein (Du discours de la poésie et de la prose), éd. Dar-el-maaref, Le Caire, 1957, p. 3.

que J.-J. Rousseau écrit pour une raison psychologique. Il est son propre psychologue « Personne au monde ne me connaît que moi seul »¹⁹.

« Qui suis-je ? »²⁰, telle est la question qui l'obsède et que l'on retrouve dans toutes ses œuvres autobiographiques : « Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature, et cet homme, ce sera moi. Moi seul »²¹.

De surcroît, cette obsession auto-psychanalytique « Qui suis-je ? » figure dès les premiers essais autobiographiques comme dans la première lettre à Malesherbes « Je me peindrai sans fard, et sans modestie, je me montrerai à vous tel que je me vois, et tel que je suis, car passant ma vie avec moi je dois me connaître »²², jusqu'à la dernière œuvre posthume *Les Rêveries d'un Promeneur Solitaire* « Que suis-je moi-même ? Voilà ce qui me reste à chercher »²³, bien qu'il ait prétendu avoir tout dit dans *Les Confessions*.

À première vue, nous pouvons dire que puisque Taha Hussein dicte pour une raison biologique, cela veut dire qu'il dicte ou parle pour une raison personnelle, tandis que Rousseau écrit ses œuvres autobiographiques pour une raison éducative et sociologique ; son objectif est aussi bien déterminé²⁴.

Du reste, Starobinski l'a bien souligné : « Pour J.-J. Jacques Rousseau, la connaissance de soi n'est pas un problème : c'est une donnée. »²⁵

C'est ici qu'on trouve la première différence fondamentale entre les deux œuvres autobiographiques ; si l'aspect personnel caractérise les œuvres de Taha Hussein, la généralisation marque celle de Rousseau. Cette différence marque la forme de l'œuvre de chacun d'eux.

L'IDENTITÉ DU NOM CHEZ ROUSSEAU

Nous remarquons que Rousseau dans *Les Confessions* respecte toutes les conditions d'une autobiographie. *A priori*, il a même choisi comme titre le mot « Confessions » « qui appartient au vocabulaire religieux ; le

¹⁹ *Les Confessions*, livre 1, p. 121.

²⁰ Cf. Starobinski, *J. J. Rousseau : La transparence et l'obstacle, suivie de sept essais sur Rousseau*, éd. TEL Gallimard, Paris, 1971, p. 216.

²¹ *Les Confessions*, livre 1, p. 121.

²² J. J. Rousseau, *Œuvres complètes, op. cit.*, tome 1, Première lettre à Malesherbes : A.M. Malesherbes, p. 61.

²³ *Ibid.* Première promenade, p. 501.

²⁴ Voir *supra* la citation n° 21.

²⁵ Cf. J. Starobinski, *op. cit.* p. 216.

chrétien qui avoue ses fautes et s'en repent est en droit d'obtenir le pardon»²⁶.

Également dans cette œuvre, nous remarquons clairement une identité du nom entre Auteur / Narrateur / Personnage. Le titre de l'ouvrage est *Les Confessions de J. J. Rousseau*, l'auteur est J.-J. Rousseau. À la première ligne de l'introduction du livre 1, il écrit :

1. Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple [...].
2. Moi seul. Je sens mon cœur [...]
3. Que la trompette du jugement dernier sonne quand elle voudra ; je viendrai ce livre à la main me présenter devant le Souverain Juge. Je dirai hautement : Voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que je fus...²⁷.

Ces citations ci-dessus représentent le pacte entre l'auteur et le lecteur et identifient, en même temps, l'auteur et le narrateur. Rousseau commence ensuite la narration par : « Je suis né à Genève en 1712 d'Isaac Rousseau, citoyen, et de Suzanne Bernard, citoyenne... »²⁸.

Ensuite, il présente ses parents. Il dit de son père : « Un bien fort médiocre à partager entre quinze enfants ayant réduit presque à rien la portion de mon père, il n'avait pour subsister que son métier d'horloger »²⁹.

De sa mère, il dit : « Ma mère fille du ministre Bernard, était plus riche, elle avait de la sagesse et de la beauté »³⁰.

Puis, il continue à raconter les circonstances de leur mariage : « Leurs amours avaient commencé presque avec leur vie dès l'âge de huit à neuf ans, ils se promènent ensemble tous les soirs... »³¹.

J.-J. Rousseau ne se contente pas de présenter son père et sa mère, mais il continue à nous faire connaître toute la famille : « Gabriel Bernard, frère de ma mère, devient amoureux d'une des sœurs de mon père [...] Mon oncle Bernard était ingénieur... »³².

Il donne aussi les circonstances de sa naissance. Son père étant à Constantinople pour son nouveau travail, sa mère « le pressa de revenir,

²⁶ Cf., J.-L. Lecercle, *Jean-Jacques Rousseau, modernité d'un classique*, éd. Larousse Université, collection « Thème et Textes », 1973, p. 20.

²⁷ *Les Confessions*, livre 1, p. 121

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*

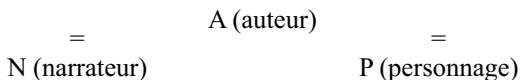
³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

[...] Je fus le triste fruit de ce retour. Dix mois après, je naquis infirme et malade ; je coûtai la vie à ma mère... »³³

Ces détails précis sur le héros (le personnage) de cette œuvre révèle l'identité complète des noms : Auteur = Narrateur = Personnage. Celle-ci figure sur le schéma présenté par G. Genette³⁴ :



L'identité du nom peut être établie d'une des deux manières : « latente » ou « patente »³⁵.

Rousseau a confirmé cette identité, pour éviter toute confusion ou ambiguïté, des deux manières à la fois comme nous venons de le démontrer précédemment ; latente, dans « la section initiale du texte ou le narrateur prend des engagements vis-à-vis du lecteur en se comportant comme s'il était l'auteur, de telle manière que le lecteur n'a aucun doute sur le fait que le 'Je' renvoie au nom porté sur la couverture »³⁶.

Cette identité se reconfirme d'une manière patente : « au niveau du nom (J.-J. Rousseau) que se donne le narrateur-personnage dans le récit lui-même, et qui est le même que celui de l'auteur sur la couverture »³⁷.

Ainsi nous remarquons que Rousseau a écrit son œuvre autobiographique dans une complète clarté essayant toujours, tout au long du récit, d'éviter toute sorte d'ambiguïté, de confusion ou n'importe quel doute que ce soit au sujet de l'identité de nom, des dates, des lieux ou encore des personnages principaux ou secondaires. C'est ainsi que Rousseau lui-même s'explique : « Dans l'entreprise que j'ai faite de me montrer tout entier au public, il faut que rien de moi ne lui reste obscur ou caché ; il faut que je me tienne incessamment sous ses yeux ; [...] qu'il ne me perde pas de vue un seul instant, de peur que trouvant dans mon récit la moindre lacune, le moindre vide, et se demandant : qu'a-t-il fait durant ce temps-là ?, il ne m'accuse de n'avoir pas voulu tout dire »³⁸.

Cette intention apparaît dès la première ligne quand il parle du moment de sa naissance ainsi que de ses parents³⁹. Nous remarquons une

³³ *Ibid.* p. 122.

³⁴ Cf. G. Genette, *Fiction et Diction*, collection Poétique, éd. Seuil, Paris, 1991, p. 83.

³⁵ Cf. Ph. Lejeune, *op. cit.*, p. 27.

³⁶ *Ibid.*, p. 27.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Les Confessions*, p. 142.

³⁹ Voir *supra* la citation n° 26, p. 6.

détermination complète sur tout ce qui concerne le héros ou le personnage : la date de naissance (Genève), les parents (le père et la mère) ; au fur et à mesure de son récit, Rousseau présente tous les personnages en détails : les principaux et les secondaires.

Au surplus, Rousseau rassure le lecteur, de temps en temps, sur la vérité de ce qu'il raconte ; ainsi il déclare « l'impossibilité totale où je suis par mon naturel de tenir caché rien de ce que je sens et de ce que je pense »⁴⁰.

Il confirme cette vérité plus loin : « Mon cœur transparent comme le cristal n'a jamais su cacher durant une minute entière un sentiment un peu vif qui s'y fut réfugié »⁴¹.

Ailleurs, au dernier livre des *Confessions*, il rappelle toujours au lecteur sa totale franchise : « Il faut tout dire : Je n'ai dissimilé ni les vices de ma pauvre maman ni les miens »⁴².

De même, comme l'a remarqué Starobinski, en ce qui concerne l'omission de quelques événements dans sa vie, il rassure le lecteur en soulignant que ces événements n'ont aucune importance : « Les lacunes de sa mémoire ne l'inquiéteront pas : Jamais il ne se dira, comme Proust, que l'événement oublié cache une vérité essentielle. Pour Rousseau, ce qui échappe à sa mémoire n'a pas d'importance ; ce ne peut être que de l'inessentiel. »⁴³

C'est donc une personne optimiste qui ne se dément jamais, et qui compte fermement sur la pleine puissance d'une évidence intérieure⁴⁴.

Rousseau voit de lui-même plus loin, il rejette sur les autres la responsabilité de tous les malentendus qui pourraient subsister « Si je me chargeais du résultat et que je lui disse (au lecteur) : Tel est mon caractère, il pourrait croire, sinon que je le trompe, au moins que je me trompe. Mais en lui détaillant avec simplicité tout ce qui m'est arrivé, tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai pensé, tout ce que j'ai senti [...]. C'est à lui d'assembler ces éléments et de déterminer l'être qu'ils composent ; le résultat doit être son courage, et s'il se trompe alors, toute l'erreur sera de son fait... »⁴⁵.

La preuve de sa sincérité ne fait plus de doute ou de confusion, et s'il y en a, la faute en revient à l'interprétation du lecteur.

⁴⁰ *Ibid.*, livre XII, p. 349.

⁴¹ *Ibid.* livre IX, p. 291.

⁴² *Ibid.*, livre XII, p. 350.

⁴³ *Op. cit.*, p. 217.

⁴⁴ *Cf. Ibid.*

⁴⁵ *Les Confessions*, livre IV, p. 187.

LA NON-IDENTITÉ DU NOM ET L'INDÉTERMINATION CHEZ TAHA HUSSEIN

Si la clarté absolue distingue l'œuvre autobiographique de Rousseau, l'ambiguïté complète marque, dès le premier mot, celle de Taha Hussein. Rien n'est précis ; tout y est indéfini, indéterminé. Nous ne trouvons ni nom propre pour les personnages principaux, ni date, ni lieu. C'est ainsi qu'il commence son œuvre : « Il ne se rappelle pas le nom de ce jour ; impossible d'assigner la place qu'Allah lui fixa pour l'éternité dans la suite des mois et des ans. Encore moins peut-il saisir, dans cette journée, le souvenir d'une heure précise. Il n'en parle que par à peu près »⁴⁶.

Cela nous amène à nous demander si *Le Livre des jours* est une œuvre autobiographique.

Avant d'aborder cette question, nous remarquerons que dans la plupart des œuvres de Taha Hussein, le « moi » ou plutôt l'« ego » se manifeste dès le premier mot. Prenons l'exemple de la nouvelle intitulée *De l'autre côté du fleuve*, il commence ainsi : « Je ne sais pas où se sont passés les événements de ce roman ; mais je confirme qu'ils ne sont pas passés au Caire... »⁴⁷

Nous constatons que le « Je » qui exprime l'identité de l'auteur et du narrateur, apparaît en tête de cette nouvelle⁴⁸. L'émergence du « moi » dans cette œuvre entre autres ne figure pas dans l'œuvre autobiographique la où il faut ! Ce qui conduit à chercher comment *Le Livre des jours* peut être une autobiographie et de quel genre ? Est-ce le même genre que celui des *Confessions* ?

Tout d'abord dans l'œuvre de Taha Hussein, nous ne trouvons aucune des conditions autobiographiques : ni introduction, ni précision sur le genre de l'œuvre sur la couverture (roman, autobiographie...), ni pacte avec le lecteur..., même le titre ne donne aucune indication comme celui de J.-J. Rousseau⁴⁹.

⁴⁶ *Le Livre des jours*, vol. 1, p. 14

⁴⁷ Taha Hussein, ما وراء النهر /mawara' anahr/ (*De l'autre côté du fleuve*), éd. Dar-el-Maaref, Le Caire, 4^e édition, 1986, p. 19. (C'est Jacques Berque qui a traduit ce titre et le chap. n° 4 de cette nouvelle dans *Taha Hussein, Au-delà du Nil*, textes choisis et présentés par J. Berque et traduits de l'arabe par Michel Hayek, Anouar Louca, André Miquel, J. Berque et al. *Connaissance de l'Orient*, collection UNESCO d'œuvres représentatives, Gallimard, 1977, p. 173 à 176).

⁴⁸ Pour plus de détails, voir Ez-el-Din Ismail, *op. cit.*, p. 11 à 16.

⁴⁹ Nous y reviendrons.

MÊMES ÉTAPES NARRATOLOGIQUES POUR LES DEUX AUTEURS

L'objectif de Rousseau est de présenter sa vie et ses expériences personnelles pour servir de leçon pour les autres, son objectif serait donc éducatif et par conséquent il y a une généralisation. Alors que, pendant le déroulement du récit, cet objectif change de nature pour devenir strictement personnel ; Rousseau cherche à s'innocenter : « Je suis innocent »⁵⁰.

La recherche de cette innocence est soulignée par Starobinski qui dit : « La lutte pour la reconnaissance (selon la terminologie hégélienne) ne sera pas autre chose que la comparution devant un tribunal. Être reconnu, pour Rousseau, ce sera essentiellement être justifié, être innocent »⁵¹.

Notons, d'autre part, que c'est pour la même raison que Taha Hussein a fait son autobiographique soit dans *Le Livre des jours*, soit dans *Adib*. Le premier a été édité juste après les problèmes posés par son étude *La Poésie anté-Islamique*, Taha Hussein avoue cette vérité dans une édition spéciale⁵².

Contrairement à Rousseau, Taha Hussein commence par un objectif personnel, celui d'une nécessité biologique, comme nous l'avons avancé, qui est développé pour être une leçon aux autres afin que soit reformée la société. S'adressant à son fils dans les dernières lignes du deuxième volume, l'auteur dit : « Tu trouveras dans ces pages un aspect de la vie égyptienne dont tu n'as jamais fait l'expérience »⁵³.

Nous soulignons que si l'objectif principal de Rousseau est de se présenter devant les autres pour un but personnel : « Je suis innocent », Taha Hussein en étudiant son moi, il l'a fait dans son perspective de découvrir ses semblables. Ceci représente l'un des avantages de l'autobiographie dans laquelle Auteur ne s'identifie pas avec Narrateur (A # N).

Tous les deux – Rousseau et Taha Hussein- ont donc modifié l'objectif déclaré au début de leurs œuvres, sans prévenir le lecteur : le premier allant du *général* au *particulier*, alors que le deuxième s'engage dans le sens inverse.

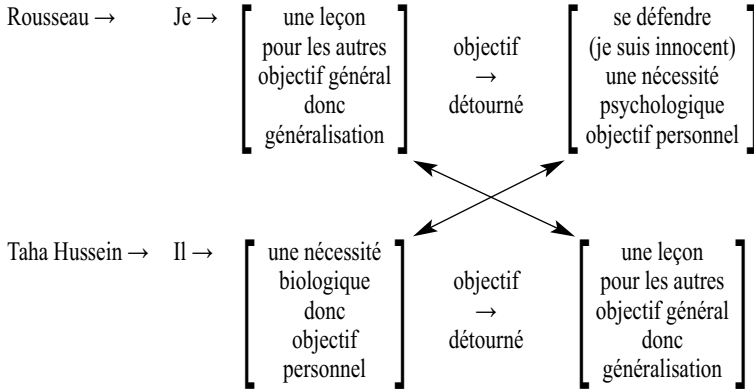
⁵⁰ Cf. *Correspondance générale*, DP, XIX, 310, cité par J. Starobinski, *op. cit.* p. 226.

⁵¹ *Op. cit.*, p. 220-221.

⁵² Cf. Abdel Hamid Youssef: طه حسين بين ضمير الغائب وضمير المتكلم / taha hussein bajna damir al-gaeb wa damir al-mutakalem / (Taha Hussein entre la première et la 3^e personne du singulier), in طه حسين كما يعرفه كتاب عصره (Taha Hussein comme le connaît les écrivains de son époque), éd. Dar-el-Hélal ((le Caire, sans date), p. 64. N.B., dans l'article cité ci-dessus, le critique n'a pas cité du tout le sujet annoncé dans le titre.

⁵³ *Op. cit.*, p. 263.

Schéma 1



Ce schéma démontre une différence fondamentale entre les deux auteurs.

Le premier, J.-J. Rousseau, représente, par sa méthode et plutôt par son style, la subjectivité, alors que le deuxième Taha Hussein représente une certaine objectivité. De même, ce schéma décrit la même procédure appliquée de chacun des deux auteurs : « l'objet détourné ».

Il y a des énoncés de discours, qui en dépit de leur nature individuelle, échappent à la condition de personne, c'est-à-dire renvoient non à eux-mêmes, mais à une situation « objective ». C'est le domaine de ce qu'on appelle la troisième personne⁵⁴.

Bref, le détournement d'objectif des deux auteurs va du « général » au « particulier » pour Rousseau et du « particulier » au « général » pour Taha Hussein.

Malgré cette relation inversée, *Général* ↔ *Particulier*, les deux auteurs passent, comme nous l'avons remarqué, par les mêmes étapes narratologiques.

UN NOUVEAU LANGAGE POUR LES DEUX AUTEURS

Il est évident que les deux auteurs pour se faire connaître et pour arriver à leur but, inventent un nouveau langage et une narration particulière à chacun d'eux.

⁵⁴ E. Benveniste, *op. cit.*, p. 229.

Cela se voit clairement dans les *Annales J.-J. Rousseau*, IV :

Il faudrait pour ce que j'ai à dire inventer un langage aussi nouveau que mon projet : car quel ton, quel style prendre pour débrouiller ce chaos immense de sentiments si divers, si contradictoires, souvent, si vils et quelquefois si sublimes dont je fus sans cesse agité ?⁵⁵.

J. Starobinski soutient cette idée :

Le langage ordinaire est impropre à exprimer les événements et les sentiments dont la somme constitue une existence unique. C'est pourquoi cet homme (Rousseau) qui se sent radicalement différent des autres veut marquer sa différence par un autre langage, qu'il serait le premier et le seul à employer (...)⁵⁶.

Également pour Taha Hussein, comme nous l'avons démontré, sa présence dans toutes ses œuvres est bien soulignée par l'emploi du pronom personnel « Je », alors que dans son œuvre autobiographique il emploie la troisième personne du singulier que nous n'attendons pas⁵⁷.

C'est donc Taha Hussein qui se sent – lui aussi – radicalement différent des autres ; il veut marquer sa différence par un langage, qu'il serait le premier à employer.

LA TECHNIQUE AUTOBIOGRAPHIQUE DE CHACUN DES DEUX AUTEURS

LA TECHNIQUE DE ROUSSEAU

Philippe Lejeune dans son *Pacte Autobiographique* définit tous les cas possible de l'autobiographique, en s'appuyant sur deux critères ; d'une part le rapport entre le nom du personnage et le nom de l'auteur, d'autre part, la nature du pacte conclu par l'auteur. Philippe Lejeune considère que pour chacun de ces critères, il y a trois situations possibles.

En ce qui concerne le personnage :

1. Il a un nom différent de celui de l'auteur.
2. Il n'a pas de nom.
3. Il a le même nom que l'auteur.

⁵⁵ Citation citée par J. Starobinski, *op. cit.* p. 229.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Nous y reviendrons plus loin.

Quant au pacte ; il peut être :

1. De nature romanesque.
2. Absent.
3. De nature autobiographique.

Théoriquement, en appliquant ces deux critères on obtient neuf combinaisons dont sept sont possibles. Le schéma suivant⁵⁸ illustre la relation entre les deux critères cités ci-dessus.

Schéma 2

Nom du Personnage Pacte	≠ Nom de l'Auteur	= 0	= Nom de l'auteur
-----	-----	-----	-----
Romanesque	1a	1b	⌘
= 0	2a	2b	2c
Autobiographique	⌘	3b	3c

D'après le tableau ci-dessus, nous voyons que le cas des *Confessions* s'identifie avec la case n° 3c du schéma, où il y a un pacte autobiographique, comme nous l'avons déjà dit plus haut, et que le nom du personnage = nom de l'auteur. C'est le seul fait qui exclut l'élément de la fiction⁵⁹.

Philippe Lejeune ajoute que ce cas :

est le plus fréquent (car très souvent, pour ne pas figurer en tête du livre de façon solennelle, le pacte figure néanmoins dispersé et répété tout au long du texte). Exemple : *Les Confessions* de J.-J. Rousseau ; le pacte figure dès le titre, il est développé dans le préambule, et confirmé tout au long du texte par l'emploi de « Rousseau » et de « Jean-Jacques »⁶⁰.

LA TECHNIQUE DE TAHA HUSSEIN

En revanche, le cas du *Livre des jours* s'applique à la case n° 2b «Indéterminé». Philippe Lejeune souligne que lorsque le nom du

⁵⁸ *Op. cit.*, p. 28.

⁵⁹ *Cf. Ibid.*, p. 30.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 31.

personnage = 0 (c'est-à-dire n'est pas cité), c'est le cas le plus complexe, parce que indéterminé⁶¹.

En plus, si le pacte = 0, c'est-à-dire que l'auteur ne conclut aucun pacte – ni autobiographique, ni romanesque – l'indétermination est totale. [...].

De plus, la narration est ambiguë (s'agit-il d'un hymne général à l'enfance ou de l'histoire d'un enfant particulier?), le lieu et l'époque sont très vagues, et on ne sait pas qui est l'adulte qui parle de cette enfance. Le lecteur, selon son humeur, pourra le lire dans le registre qu'il veut⁶².

L'ambiguïté dans l'œuvre de Taha Hussein semble être totale, elle est remarquée par tout lecteur. André Gide l'exprime dans la première phrase de sa préface au *Livre des jours* : « Un extraordinaire dépaysement de la pensée, c'est ce que j'éprouve d'abord en lisant *Le Livre des jours* »⁶³.

Les raisons de l'emploi de "il"

Avant d'analyser cette caractéristique de l'absence des noms propres, de l'emploi de la 3^e personne avec l'ambiguïté qui s'ensuit et avant de savoir où cela nous mène, nous devons saisir la différence entre « je / tu » d'une part et « il » d'autre part.

En ce qui concerne l'analyse du « Je », Benveniste dit : « l'énoncé contenant 'je' appartient à 'un' niveau ou type de langage que Charles Morris appelle pragmatique, qui inclut, avec les signes, ceux qui en font usage »⁶⁴.

De même, il ajoute : « Chaque 'je' a sa référence propre, et correspond chaque fois à un être unique, posé comme tel »⁶⁵.

Il est certain que cette définition confirme la clarté absolue chez Rousseau et manifeste en même temps « une réalité de discours » comme l'affirme Benveniste dans sa définition du « je » :

« Je » est l'individu qui énonce la présence instance de discours contenant l'instance linguistique « je ». Par conséquent, en introduisant la situation d'allocation, on obtient une définition symétrique pour « tu », comme l'individu allocuté dans la présence instance de discours contenant l'instance linguistique « tu »⁶⁶.

⁶¹ Cf. *Ibid.* p. 29.

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Op. cit.* p. 9

⁶⁴ *Op. cit.* p. 252

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*, p. 252-253.

Mais en est-il toujours ainsi ? Benveniste répond négativement et voit que l'emploi de la troisième personne, dans quelques énoncés de nature individuelle, peut renvoyer à une situation objective⁶⁷.

A priori, Taha Hussein qui parle toujours à la première personne « Je », comme nous l'avons déjà signalé, s'il parle dans son autobiographie à la 3^e personne, c'est pour des raisons certainement importantes. Cette objectivité déjà désignée précédemment par Benveniste en est une des raisons fondamentales.

En effet, l'emploi de la 3^e personne du singulier dans *Le Livre des jours* aurait, selon nous, trois raisons :

1. L'influence des anciens poètes arabes

La première est dans l'influence, sur Taha Hussein, des anciens poètes arabes, auteurs des poèmes antéislamiques : Ez Eddin Ismaïl dans son étude « Moi, le locuteur Taha Hussein » (en arabe) constate que lorsque les poètes arabes s'expriment à la troisième personne – et surtout quand ils parlent de « mon ami » (صاحب بي) ou de « notre ami » (صاحبنا) – il faut voir un discours implicite où ils s'adressent à eux-mêmes⁶⁸.

Pour nous, nous remarquons que Taha Hussein reporte son « ego » sur la troisième personne et par conséquent, il prend son personnage comme un cas général dans la société, ce qui confirme l'objectivité de l'auteur.

Benveniste assure cette hypothèse en disant :

La 3^e personne représente en fait le nombre non marqué de la corrélation de personne. C'est pourquoi il n'y a pas truisme à affirmer que la non-personne est le seul mode d'énonciation possible pour les instances de discours qui ne doivent pas renvoyer à eux-mêmes, mais prédisent le procès de n'importe qui ou n'importe quoi hormis l'instance même, ce n'importe qui ou n'importe quoi pouvant toujours être muni d'une référence objective⁶⁹.

2. La technique romanesque de Taha Hussein

Une deuxième raison aussi importante que la première, c'est la technique romanesque de Taha Hussein.

En fait, Taha Hussein est conscient de l'importance des noms propres surtout s'il s'agit d'une autobiographie. Cette technique est expliquée

⁶⁷ *Op. cit.*, p. 225, voir aussi *infra*.

⁶⁸ *Op. cit.*, p. 15.

⁶⁹ *Op. cit.*, p. 255-256.

dans sa nouvelle intitulée : *De l'autre côté du fleuve*. Il commence cette nouvelle par une indétermination spatiale et temporelle complète : « Je ne sais pas où les événements de ce roman se sont passés, mais je suis sûr qu'ils ne se sont pas passés au Caire... »⁷⁰.

Nous n'y trouvons ni date, ni lieu, ni noms de personnages, mais au 5^e chapitre, il dit :

Je ne cache pas au lecteur que je suis très embarrassé en ce qui concerne l'affaire de ce jeune garçon (*le héros de conte*). De même, je suis embarrassé en ce qui concerne l'affaire de tous les habitants de cette colline ; tout le monde me demande instamment de trouver un nom au jeune garçon pour le distinguer. Tout le monde persiste à dire que l'existence de ces personnages ne se réalise qu'en sachant leurs noms qui les distinguent entre eux et qui les font sortir d'un imaginaire qui ressemble au néant, vers le réel [...]. Les noms propres ont alors leur importance ; l'homme qui n'a pas de nom n'existe presque pas, c'est pourquoi, ils (*les personnages de la nouvelle*) crient de tous les côtés en me demandant de leur donner des noms pour avoir une existence réelle⁷¹.

Taha Hussein est donc conscient de l'importance des noms propres. Il rend compte de cette technique romanesque fictionnelle et cartésienne à la fois – nous y reviendrons – dans le 2^e chapitre de cette nouvelle en exprimant son refus de la passivité du lecteur et la nécessité de la participation du lecteur avec l'auteur pour décrire le paysage : « Le travail poétique est donc une association entre l'auteur et son lecteur. En réalité, l'auteur n'est qu'un guide qui prépare le chemin »⁷².

Taha Hussein ajoute :

Quand à moi, je n'aime pas ce genre de cuisine poétique – il refuse de tout préparer pour le lecteur, qui lirait alors comme quelqu'un qui mange sans avoir cuisiné – parce que d'abord je déteste être le serviteur des lecteurs et qu'ensuite, je déteste que les oreilles des lecteurs soient des bouches et que leurs têtes soient des ventres auxquels le discours est lancé. Alors ils entendent puis ils goûtent. Moi, je n'aime absolument pas cette façon. Par contre, j'aime établir avec le lecteur un rapport confraternel. On commence le roman ensemble, on suit les événements ensemble et on termine ensemble. On est parfois d'accord et d'autres fois on ne l'est pas, et un conflit surgit entre nous de temps à autre⁷³.

⁷⁰ *Op. cit.*, p. 19 (c'est nous qui traduisons).

⁷¹ *Ibid.*, p. 44-45.

⁷² *Ibid.*, p. 28.

⁷³ *Ibid.*, p. 29.

En l'occurrence, Taha Hussein invite toujours son lecteur à réfléchir, à réagir et à douter même. Et dans le cas *De l'autre côté du fleuve*, malgré l'identité Auteur/Narrateur qui indique la factualité du récit⁷⁴, la fiction ou ce qu'on appelle la technique fictionnelle apparaît – dans l'œuvre de Taha Hussein – pour obliger le lecteur à penser et à comparer.

Cela est bien clair lorsqu'il évoque le village et la colline où se déroulent les incidents de la nouvelle en ces termes :

J'ai annoncé que les événements de ce roman ne s'étaient passés en Égypte, ni dans un pays voisin comme le déclarent les gens ces jours-ci. J'ai supposé que ces événements s'étaient passés en Espagne, mais parce que sans cela il y aurait de grands dangers, et aussi parce que l'Espagne est la terre où l'on construit des châteaux imaginaires [...]. C'est la raison pour laquelle je déteste donner des noms aux habitants de cette colline. De même, je crains particulièrement que les gens attribuent ces noms et les événements qui surviennent autour de ce discours à eux-mêmes. Ils penseraient alors que je leur ai voulu du mal, de près ou de loin⁷⁵.

Il est évident que Taha Hussein refuse catégoriquement un récit factuel; toujours il revient à la charge et oblige son lecteur à être cartésien, en participant activement à la lecture.

Ainsi, nous comprenons, partiellement, la raison pour laquelle Taha Hussein emploie la 3^e personne qui marque la fiction autobiographique puisque l'identité Auteur/Narrateur n'est pas confirmée⁷⁶. Mais, le lecteur dans ce cas cherche à établir des ressemblances (cas de l'autobiographie) ou à relever des différences (erreurs, déformations, etc.)⁷⁷.

3. La raison physique

De ce qui précède, cette analyse peut nous mener à la 3^e raison : la raison physique qui laisse ses traces sur la psychologie.

En effet, la formule de Buffon : « Le style, c'est l'homme »⁷⁸ n'est pas éloignée du mot de Platon : « Tel est le caractère, tel le style »⁷⁹, ou de la pensée de Sénèque : « Le discours est la physionomie de l'âme »⁸⁰.

⁷⁴ Cf. G. Genette, *Fiction et Diction*, *op. cit.*, p. 80. cette méthode de pensée de Taha Hussein est parfaitement identique à celle de Diderot, car il subit son influence.

⁷⁵ *Op. cit.*, p. 45-46.

⁷⁶ Cf. G. Genette, *op. cit.* p. 77-78.

⁷⁷ Cf. Philippe Lejeune, *op. cit.*, p. 26.

⁷⁸ Cf. Pierre Guiraud, *La Stylistique*, Que sais-je ? P.U.F., n° 646, 1979, p. 27.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 28.

⁸⁰ *Ibid.*

La perte de la vue qu'a subi Taha Hussein dès son enfance marque son caractère qui, à son tour, se reflète sur son style. C'est ce qui s'observe bien dans *Le Livre des jours*.

André Gide, dans son introduction à la traduction du *Livre des jours*, constate cette réalité :

C'est l'œuvre d'un aveugle, et d'un bout à l'autre de son récit, l'auteur ne nous laissera pas oublier. Il retrace avec minutie ses premières expériences d'enfant, sans cesse attentif à ne pas... laisser paraître sur son visage cette disgrâce des ténèbres qui si souvent obscurcit la physionomie des aveugles⁸¹.

Dans une étude intéressante intitulée *La Cécité à travers le miroir de l'autobiographie – Taha Hussein et Ved Mehta*⁸², Fadwa Malti essaie de dégager les traces de ce handicap sur le style de chacun d'eux.

Bien que Taha Hussein essaye toujours, surtout dans le premier volume, de cacher ce handicap, ce dernier apparaît à travers toute l'œuvre et se diffuse au fur et à mesure pour une raison précise à laquelle nous reviendrons plus loin.

Mais dans l'œuvre de Ved Mahta, l'auteur décrit les personnages et les événements d'après les données du toucher, qui a complètement remplacé la vue.

En revanche, Taha Hussein qui essaye de cacher ce handicap, décrit les personnages et les événements en donnant l'impression qu'il est voyant. Par exemple, la description minutieuse et «vue» de Sayyedna⁸³, ne permet pas de comprendre que le locuteur est aveugle :

C'était un curieux spectacle que Sayyedna faisant son chemin vers l'école ou rentrant vers sa demeure le matin et le soir. Il était gros et ventru et sa «daffiya» ajoutait encore à son embonpoint. Ses deux bras entouraient, comme je l'ai dit, les épaules de ses compagnons de route⁸⁴.

Cela ne signifie pas que l'auteur nie complètement son infirmité, mais simplement qu'il en limite la portée.

⁸¹ *Op. cit.*, p. 9

⁸² *Cf., op. cit.*, p. 61. Ved Mahta est un écrivain indien qui a immigré aux États-Unis et a perdu la vue dès son enfance. Il a écrit son autobiographie *Védie* en 1982 et est reconnu parmi les meilleurs écrivains de son pays.

⁸³ Sayyedna, c'est-à-dire notre cheikh (celui qui fait étudier le Coran aux enfants).

⁸⁴ *Le Livre des jours*, vol. 1, *op. cit.* p. 32.

Un peu plus loin, graduellement, il commence à avouer la réalité dont le reflet se reflète dans son style. Lorsque Sayyedna prend la main du garçon (Taha Hussein), le narrateur dit :

À peine l'enfant eut-il tendu la main qu'il sentit quelque chose d'étrange, qui ne ressemblait à rien qu'il eut touché auparavant, quelque chose de large et qui s'enroulait en boucles, abondamment garnies de poils, dans lesquels les doigts se perdaient. Sayyedna lui avait mis la main dans sa barbe⁸⁵.

Dans cet exemple, on voit bien que la description relève du toucher. Dans le deuxième volume, nous sentons plus clairement que l'auteur est aveugle. Il commence à décrire son monde d'après les sens du toucher, de l'ouïe et de l'odorat :

Durant de longs jours, chaque fois qu'il rentrait d'AL-AZHAR le matin et le soir, il fut intrigué par ce bruit : il l'entendait se demandant ce que c'était, mais il avait honte de poser des questions à ce sujet. Certains propos qu'il surprit lui permirent de comprendre : c'était le glouglou d'un narghileh que fumait un des commerçants du quartier. Il lui était préparé par le propriétaire du café voisin, auquel on devait ainsi cette douce tiédeur et cette subtile fumée⁸⁶.

De même, la voix douce de la jeune fille – sa future femme – est le seul élément qui l'amante et l'oriente vers l'amour et, plus tard, le mariage.

Il est certain que la cécité surtout dans le premier volume, ne distingue pas – comme chez Ved Mahta – le style de Taha Hussein⁸⁷. Mais Taha Hussein met l'accent sur son infirmité pour sensibiliser le lecteur à ses douleurs, ou afin que le lecteur partage avec lui ses souffrances. Citons un autre exemple, le passage dans lequel Taha Hussein relate l'épisode où il a essayé de manger avec ses deux mains en même temps.

Il saisit donc sa bouchée à deux mains et la trempa dans le plat rond ou tout le monde puisait, puis l'éleva jusqu'à sa bouche. [...] Ses frères ? – quel éclat de rire... Sa mère ? Prête à pleurer – et son père qui dit seulement d'une voix paisible et un peu triste [...]. De lui-même, (le petit garçon) que dire ? Il n'a jamais su comment il passa la nuit d'après. À partir de ce moment, ses mouvements furent contraints et frappés d'une certaine réserve [...]⁸⁸.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 42

⁸⁶ *Op. cit.*, p. 119-120.

⁸⁷ *Cf.*, Fadwa Malti, *op. cit.*, p. 67.

⁸⁸ *Le Livre des jours*, *op. cit.*, p. 25-26.

C'est ainsi qu'il dit, comme nous l'avons cité :

Le travail poétique est donc une association entre l'auteur et son lecteur... Ce roman ne supporte pas une lecture passive, mais il [ce roman] voudrait et même ne se comprend qu'avec la participation positive de l'auteur qui trace les lignes, et du lecteur qui détermine le schéma et remplit entre les lignes le vide laissé, peut-être *volontairement, exprès*⁸⁹.

Nous soulignons les deux derniers adverbes « *volontairement* » et « *exprès* » qui expriment que l'auteur est conscient de sa technique. Cela se confirme lorsqu'il dit, dans la même nouvelle :

Toute la colline, tout le château et tout ce qu'il a dedans sont de mes secrets : je découvre aux lecteurs ce que je veux et le leur cache ce que je veux, ils n'ont pas le droit de contester ou de renier ce que j'avance. J'ai décidé de ne pas entrer avec eux dans le château, et de ne pas rester avec eux sur la colline, respectant ainsi un des principes de l'art tel que je le vois moi-même et non comme les critiques le voient⁹⁰.

L'ambiguïté et le manque de clarté sont donc deux piliers fondamentaux dans la technique et le style de Taha Hussein. Ils accusent sa méthode cartésienne et révèlent un nouveau trait de l'auteur : il est parfois sadique⁹¹. Il voudrait que le lecteur éprouve à la lecture la même difficulté et la même douleur que lui.

LES PROCÉDÉS DE DISSOCIATION DANS L'ŒUVRE DE TAHA HUSSEIN VIS-À-VIS DE LA SOCIÉTÉ

Si nous prenons en considération la parole de Jean Paul Sartre « Je suis mon passé », nous saisissons que l'emploi de la 3^e personne dans l'œuvre autobiographique de Taha Hussein peut exprimer sa manière à lui de se détacher de la société. Il méprise le passé et il en parle avec beaucoup d'orgueil⁹².

En effet, tout au long de son récit nous saisissons cet orgueil qui apparaît clairement dans le dernier chapitre du premier volume du *Livre des jours*. Parlant à sa fille, il dit : « Ne crois-tu pas que ton père est le meilleur

⁸⁹ *De l'autre côté du fleuve, op. cit.*, p. 28-29.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 60

⁹¹ Nous avons forcé le sens.

⁹² Cf. Yehia Ibrahim Abdel-Dayem : *الترجمة الذاتية في الأدب الحديث* (L'autobiographie dans la littérature arabe moderne) / *atardjama azatiya fi al-adab al-hadith*, thèse de doctorat, éd. Al-Nahda Al-Masrya, le Caire, Egypte, 1975, pp. 414 à 416 (thèse composée en arabe).

des hommes, et aussi qu'il était naguère le plus sage et le plus parfait des enfants ?»⁹³.

Cette apologie de soi on la trouve dans *Les Confessions* de Rousseau, mais Taha Hussein l'exprime avec un orgueil qualifié par André Gide de «légitime orgueil»: «Taha Hussein est un révolté; son apparente modestie n'est que le revêtement d'un immense et légitime orgueil»⁹⁴.

Cette dissociation qui exprime le refus de la société et du passé, est caractérisée chez Taha Hussein par deux procédés: le premier est celui de l'emploi de la forme négative au tout début de son œuvre: «Il ne se rappelle pas le nom de ce jour; impossible d'assigner la place qu'Allah lui fixa pour l'éternité dans la suite des mois et des ans»⁹⁵.

Il est évident qu'une autobiographie fait toujours appel à la mémoire de l'auteur et souligne la vérité de chaque incident. C'est le cas de J.-J. Rousseau, lorsqu'il cite les dates, les lieux et les noms des personnes car:

Les noms propres de lieu, la mention des périodes historiques, des dates, du temps, les articles et certaines autres déterminations du substantif, l'emploi de certains pronoms permettent un cadrage plus ou moins précis dans l'espace-temps des réalités évoquées⁹⁶

Lorsque Taha Hussein commence par: «Il ne se rappelle pas»... ou encore «impossible d'assigner la place qu'Allah lui fixa», il porte atteinte au premier abord de la vérité d'une autobiographie⁹⁷, mais en réalité, comme nous l'avons dit, Taha Hussein a décidé, dès le début, de présenter son œuvre dans un style cartésien⁹⁸ qui confirme, à son tour, l'objectivité de l'auteur, qui va du «particulier» au «général».

De même, cette ambiguïté ou cette «non-précision» de date, de nom et de lieu est maintenue pour une raison non moins importante que les trois raisons citées précédemment⁹⁹; Taha Hussein a publié le premier

⁹³ *Op. cit.*, p. 109.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ *Ibid.*, p. 14.

⁹⁶ Cf. Catherine Fromillage & Anne Saucier: *Introduction à l'analyse stylistique*, Bordas, Paris, 1992, p. 19

⁹⁷ Cf. Fadwa Malti, *op. cit.*, p. 77.

⁹⁸ En principe, Cartésianisme, c'est "Je pense donc je suis" (*Cogito Ergo Sum*). De même, une des bases fondamentales du cartésianisme est celle de la dialectique. Descartes refuse catégoriquement le principe de l'absolu dans le monde de l'intellect. Il invite toujours le lecteur à participer dans cette dialectique. C'était d'ailleurs sa méthode appliquée avec ses propres disciples.

⁹⁹ (a) l'influence des anciens poètes arabes dans les poèmes antéislamiques; (b) La technique romanesque de Taha Hussein (l'emploi de «il»); (c) La raison physique.

volume de son livre en 1926, alors qu'il était encore jeune. Les personnages qui figurent dans son livre étaient encore vivants, il voulait donc éviter dans la mesure du possible tout problème.

Le deuxième procédé employé pour marquer la rupture entre le présent et un passé dont il n'est point responsable, c'est l'utilisation de la forme passive comme dans l'exemple suivant :

Notre ami n'a jamais oublié qu'arrivant à Rome vers minuit on l'avait fait asseoir à sa place dans le train, et qu'il n'avait quitté sa place à côté de la fenêtre qu'au moment de l'arrivée à Paris, après trente heures d'affilée, pendant lesquelles il n'a pas bougé, mais est resté comme un meuble qui aurait été déposé là¹⁰⁰.

Nous remarquons que ce divorce exprimé par ces trois procédés :

1. L'emploi de la troisième personne.
2. La forme négative.
3. La forme passive.

révèle un dédoublement dans l'œuvre autobiographique de Taha Hussein.

Normalement, nous devrions être devant une seule et même personne comme dans les œuvres autobiographiques : Auteur = Narrateur = Personnage. Dans le cas de Taha Hussein, l'identité se dissocie et s'éloigne dès le commencement de l'œuvre et augmente peu à peu pour donner trois identités différentes. Ceci est pour deux raisons déjà exposées : La première objective est éducative, la deuxième psychique.

COMMENT UNE NON-IDENTITÉ D'AUTEUR/NARRATEUR/PERSONNAGE DANS L'ŒUVRE DE TAHA HUSSEIN MÈNE-T-ELLE À UNE AUTOBIOGRAPHIQUE ?

En réalité, la relation triangulaire dissociée entre Auteur / Narrateur / Personnage

$$\begin{array}{ccc}
 & & A \\
 \neq & & \\
 N & & \neq \\
 & & P^{101}
 \end{array}$$

¹⁰⁰ Taha Hussein, *Le Livre des jours*, 3^e volume, p. 100.

¹⁰¹ Nous empruntons le schéma fait par G. Genette dans son livre *Fiction et Diction*, *op. cit.*, p. 83.

qui désigne une « Fiction hétérodiégétique »¹⁰² demande à être étudiée. Il est vrai que l'œuvre autobiographique de Taha Hussein se caractérise par un commencement indéterminé de temps, de lieu et de noms. Ce que l'on peut appeler « ambiguïté », mais elle se distingue aussi par la dissociation entre Auteur/Narrateur/Personnage.

Néanmoins l'identité entre Auteur et Personnage est bien marquée par des faits et des récits attribués au Personnage et le lecteur n'est pas dupe. Ce fait est bien signalé par Philippe Lejeune dans son Pacte :

Dans le cas du nom fictif (c'est-à-dire différent de celui de l'auteur) donné à un personnage qui raconte sa vie, il arrive que le lecteur ait des raisons de penser que l'histoire vécue par le personnage est exactement celle de l'auteur : soit par recoupement avec d'autres textes, soit en se fondant sur des informations extérieures, soit même à la lecture du récit dont l'aspect de fiction sonne faux. [...] Aurait-on toutes les raisons du monde de penser que l'histoire est exactement la même, il n'en reste pas moins que le texte ainsi produit n'est pas une autobiographie¹⁰³.

Par conséquent, la relation triangulaire change et devient :

$$\begin{array}{ccc} & A & \\ \neq & & = \\ N & \neq & P \end{array}$$

Nous pouvons déduire deux observations de cette identité entre Auteur/Personnage : la première est celle de la définition de la forme de l'œuvre, d'abord selon Philippe Lejeune, il s'agit plutôt d'un « roman autobiographique » :

J'appellerai ainsi tous les textes de fiction dans lesquels le lecteur peut avoir des raisons de soupçonner, à partir des ressemblances qu'il croit deviner, qu'il y a identité de l'auteur et du personnage, alors que l'auteur, lui, a choisi de nier cette identité, ou du moins de ne pas l'affirmer. Ainsi défini, le roman autobiographique englobe aussi bien des récits personnels (identité du narrateur et du personnage), que des récits « impersonnels » (personnages désignés à la troisième personne) ; il se définit au niveau de son contenu¹⁰⁴.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ *Op.cit.*, p. 24 – 25.

¹⁰⁴ *Ibid.* p. 25.

Selon G. Genette, cette dissociation se transforme après identification Auteur/Personnage en une nouvelle forme dite « Autobiographie hétéro-diégétique »¹⁰⁵.

Quant au deuxième signe, il définit le genre du récit : fictionnel ou factuel.

Parlant de la relation entre l'Auteur et le Narrateur, G. Genette dit :

Il me semble que leur identité rigoureuse ($A=N$), pour autant qu'on puisse l'établir, définit le récit factuel – celui où, dans les termes de Searle, l'auteur assume la pleine responsabilité des assertions de son récit, et par conséquent n'accorde aucune autonomie à un quelconque narrateur. Inversement, leur dissociation ($A \neq N$) définit la fiction, c'est-à-dire un type de récit dont l'auteur n'assume pas sérieusement la véracité¹⁰⁶.

Plus loin, il ajoute :

Il s'ensuit de cette formule que l'autobiographie à la troisième personne devrait être rapprochée plutôt de la fiction que du récit factuel, surtout si l'on admet avec Barbara Hurrenstein Smith que la fictionalité se définit autant (ou plus) par la fictivité de la narration que par celle de l'histoire¹⁰⁷.

Dans son livre *Éléments de Sociolinguistique*, P. Charandeau confirme, de son côté, que : « La fiction commence dès que l'on parle d'un 'il' ; narrateur et personnage ne peuvent être totalement assimilés »¹⁰⁸.

En effet, ce manque de véracité et cette fictionalité de narration n'enlève rien à la nature autobiographique de l'œuvre car : « l'autobiographie, elle, ne comporte pas de degrés : c'est tout ou rien »¹⁰⁹, mais il confirme notre opinion, exprimée plus haut, sur leur esprit cartésien de Taha Hussein et sur sa technique romanesque qui consiste à obliger le lecteur à participer avec l'auteur pour constituer le roman.

Dans l'autobiographie de Taha Hussein, cette dissociation partielle se dissimule d'ailleurs dans le dernier chapitre des deux premiers volumes. Nous observons que le narrateur se découvre soudainement pour s'identifier avec le personnage. D'où une deuxième nouvelle relation triangulaire :

¹⁰⁵ Cf., *op. cit.*, p. 83.

¹⁰⁶ *Ibid.* p. 80.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 81.

¹⁰⁸ Cité par C. Fromilhague & A. Saucier, *Introduction à l'analyse Stylistique*, Bordas, Paris, 1991, p. 4-5.

¹⁰⁹ Philippe Lejeune, *op. cit.*, p. 25.

≠	A	≠
N	=	P

qui met en évidence le dédoublement Auteur/Narrateur d'une part et Auteur/Personnage d'autre part. Ce dédoublement est assigné et exprimé de la manière suivante : « C'est moi et ce n'est pas moi. »¹¹⁰

Dans *Le Livre des jours* le dernier chapitre du premier volume commence par ces termes : « Ma fille [...] cœur simple et pur, âme sincère [...]. Tu entres dans ta neuvième année [...]. Ne crois-tu pas que ton père est le meilleur des hommes »¹¹¹.

Ainsi, la première fois dans toute l'œuvre, Taha Hussein emploie la première et la deuxième personne « Ma fille » et « tu entres », « ne crois-tu pas... ».

Plus loin, l'éclaircissement et l'identification entre Narrateur et Personnage se confirment lorsqu'il dit : « Je l'ai connu (ton père), ô ma fille, dans cet âge de sa vie »¹¹².

Peu à peu, le pronom personnel « Je » apparaît et se répète tout au long de ce dernier chapitre :

Et si je parlais maintenant de ce qu'il était alors, je ruinerais trop de tes illusions. Je décevrais trop de tes espoirs, et j'ouvrirais, dans ton cœur candide et dans ton âme douce, une porte vers des horizons de tristesse [...]. Je ne t'en dirai rien maintenant...¹¹³ etc.

D'autre part, Taha Hussein ne se contente pas de lever le voile sur l'identification entre Narrateur et Personnage une seule fois, mais cette révélation se répète à quatre reprises dans le même chapitre :

1. « Je l'ai connu, ô ma fille, dans cet âge de sa vie »¹¹⁴.
2. « Oui, ma fille, je l'ai connu alors »¹¹⁵.
3. « Et cependant, j'ai connu ton père à une époque dont je pourrais te faire le récit sans donner envie d'en rire »¹¹⁶.
4. « Je l'ai connu, ma fille, tel qu'il était à cette époque, et comme j'aimerais que tu l'aies connu aussi »¹¹⁷.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 87-88.

¹¹¹ *Op. cit.*, p. 109.

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 109.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 110.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ *Ibid.*

Cette répétition et cette connaissance déclarées au dernier chapitre entre Narrateur et Personnage par l'expression « Je l'ai connu », ne sont pas gratuites, mais elles introduisent l'identification complète : Auteur / Narrateur / Personnage.

Cela est confirmé par deux procédures : pour la première, si nous appliquons le schéma triangulaire de G. Genette, nous aurons les relations suivantes : au début, nous sommes arrivés grâce à la ressemblance perçue par le lecteur entre l'auteur et le personnage à la relation Auteur = Personnage, ensuite cette relation a pris une autre formule d'après ce qu'on a appelé la connaissance déclarée dans le dernier chapitre du premier volume Narrateur = Personnage ; alors, si $A = P$ et $N = P$, donc $A = N$ aussi, ce qui fait que $A = N = P$; par ce cheminement on pourrait arriver à une identification complète entre les trois éléments constitutifs d'une autobiographie canonique.

La deuxième procédure se trouve aussi dans le dernier paragraphe du discours adressé par le Narrateur – après son identification avec le Personnage (le père) – à sa fille. Là nous relevons un passage où le Narrateur fait l'éloge de son épouse :

La dette de ton père (*dit-il à sa fille*) envers cette fée (*sa femme*) n'est pas moindre que la tienne. Aidons-nous l'un l'autre, ma fille à nous en acquitter, encore que nous ne puissions jamais arriver à en payer qu'une infime partie¹¹⁸.

En effet, les deux adjectifs possessifs : « *ton* » père (le Personnage) et « *ma* » fille identifient le Narrateur et le Personnage, c'est-à-dire $N = P$. De surcroît, le pronom personnel sujet dans « aidons-nous l'un l'autre » confirme cette identification complète Auteur = Narrateur = Personnage, notamment si nous adoptons l'interprétation de D. Maingueneau concernant le pronom personnel « Nous » :

En réalité, nous et vous ne constituent pas à proprement parler le « pluriel » de « Je » et « Tu » de la même manière que « chevaux » constitue le pluriel de « cheval ». Ce sont plutôt des personnes amplifiées. « Nous » désigne (je + d'autres) et vous (tu + d'autres) :

Je + je (+ je...)
 Je + tu (+ tu...)
 Je + il (+ il...)¹¹⁹

¹¹⁸ *Le Livre des jours*, op. cit., 1^{er} volume, p. 112.

¹¹⁹ Cf., *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, Paris, 1986, p. 6.

Par conséquent, si nous appliquons cette interprétation : Nous = je + il + il + tu, nous aurons le résultat suivant : Nous = je (le narrateur) + il (l'auteur) + il (le personnage ou le père dans la citation ci-dessus) + tu (sa fille).

Ces deux dernières procédures sont reprises de la même façon dans un discours adressé par le Narrateur à son fils dans le dernier chapitre du deuxième volume :

Et maintenant, toi aussi, mon fils, jeune comme tu es, tu vas quitter ton foyer, ta ville natale [...]. Laissez-moi t'offrir ce récit [...]: Tu trouveras dans ces pages un aspect de la vie égyptienne dont tu n'as jamais fait l'expérience. Et tu te souviendras de quelqu'un qui, plus d'une fois, a puisé de la force dans ta présence, et trouve dans ta gaieté autant que dans ton sérieux une douceur à quoi rien ne se peut comparer¹²⁰.

CONCLUSION

Au terme de cette longue comparaison qui révèle une clarté parfaite incarnée dans l'identité Auteur / Narrateur / Personnage dans *Les Confessions* de J.-J. Rousseau d'une part et d'autre part une ambiguïté et une inintelligibilité totale dans *Le Livre des jours* de Taha Hussein, il ressort une différence fondamentale concernant la forme de ces deux œuvres. La première forme, celle des *Confessions*, représente dès la première ligne un exemple idéal d'autobiographie dite authentique¹²¹ qui respecte toutes les conditions du genre : Pacte avec le lecteur, identification de trois éléments Auteur / Narrateur / Personnage, détermination des noms propres, de lieux, de temps... etc.

$$N = A = P \text{ Autobiographie}^{122}$$

Il est à noter que cette forme autobiographique définit apparemment un récit factuel¹²³.

En revanche, *Le Livre des jours* de Taha Hussein qui commence par une indétermination complète de temps, de lieux, de noms propres... est d'un type fictionnel dit roman pseudo-autobiographique¹²⁴.

¹²⁰ *Op. cit.* p. 263.

¹²¹ Cf. G. Genette, *Fiction et Diction*, *op. cit.*, p. 75.

¹²² *Ibid.* p. 83.

¹²³ *Ibid.* p. 80.

¹²⁴ *Ibid.* p. 75.

De même, nous pouvons conclure que l'objectif déclaré de chaque auteur au début de l'œuvre et détourné vers le milieu ou à la fin du récit – comme prouvé précédemment – en diminue la factualité chez J.-J. Rousseau et la fictionnalité chez Taha Hussein, ce qui veut dire que la fictionnalité devient moins fictionnelle ou plutôt plus factuelle.

En effet, la recherche de preuve de l'innocence dans l'œuvre de Rousseau «Je suis innocent» atténue la factualité du récit. C'est une personne qui voudrait toujours se défendre, donc la véracité est douteuse.

Bref, la différence entre ces deux autobiographies est bien claire. Celle de Rousseau n'est jamais un essai éducatif pour les autres comme il le prétend, mais elle est «au premier chef une tentative de rectification de l'erreur des autres, et non pas la recherche d'un 'temps perdu'»¹²⁵.

Cette apologie personnelle devient nécessaire à J.-J. Rousseau car la clarté de la conscience de soi ne lui est pas suffisante tant qu'elle ne s'est pas explicitée et dédoublée en un clair reflet aux yeux de ses témoins. En effet, Rousseau, comme nous l'avons démontré au début, ne se dément jamais, et compte fermement sur la pleine puissance d'une évidence intérieure. Ainsi nous le remarquons dans ses dernières lignes de son œuvre :

J'ai dit la vérité. Si quelqu'un sait des choses contraires à ce que je viens d'exposer, fussent-elles mille fois prouvées, il sait des mensonges et des impostures, et s'il refuse de les approfondir et de les éclaircir avec moi tandis que je suis en vie il n'aime ni la justice ni la vérité [...]. J'achevai ainsi ma lecture et tout le monde se tut¹²⁶.

En revanche, la généralisation dans l'œuvre de Taha Hussein – l'emploi de la troisième personne du singulier, l'indétermination des noms propres, de lieux, de temps... etc. – rend le récit plus factuel que celui de Rousseau, car l'auteur dans ce cas, essaie de décrire l'état d'une société en général d'après un personnage indéterminé. Cependant, cela n'empêche pas complètement son essai, lui aussi, de défendre son auteur.

En résumé, bien que les deux auteurs essayent de prétendre qu'ils écrivent leurs œuvres à des fins éducatives, ils écrivent en réalité pour se

¹²⁵ Starobinski, *op. cit.*, p. 218.

¹²⁶ *Op. cit.*, p. 375.

défendre; Rousseau «Je suis innocent» et Taha Hussein: «Ne crois-tu pas que ton père est le meilleur des hommes, et aussi qu'il était naguère le plus sage et le plus parfait des enfants»¹²⁷.

De même, comme Taha Hussein, Rousseau a cherché – lui aussi – à impressionner le lecteur et à lui faire sentir ses douleurs «Qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères»¹²⁸.

Quant à l'emploi des deux personnes différentes, Rousseau emploie le «je» à l'intention d'imprégner le lecteur par sa vérité, tandis que Taha Hussein utilise un autre style celui de l'emploi de «il» au moyen duquel il voudrait convaincre le lecteur par son objectivité. La différence entre les deux auteurs s'incarne dans le sens des deux mots «vérité» et «objectivité».

De même, malgré la différence des deux auteurs dans la forme de chaque œuvre, leur langage particulier et le détournement de leurs objectifs se ressemblent dans leur objectif final «s'innocenter» pour J.-J. Rousseau et «se défendre» pour Taha Hussein.

La grande différence entre les deux auteurs, c'est la clarté complète et apparente de J.-J. Rousseau qui révèle une subjectivité et qui diminue – au fur et à mesure – de sa véracité, alors que l'opacité et l'ambiguïté marquent l'œuvre de Taha Hussein et révèlent son objectivité.

Akram EL SISSI

Professeur à la faculté des langues et de Traduction
Université de Roi Saoud – Arabie Saoudite

¹²⁷ *Op. cit.*, vol. 1, p. 109.

¹²⁸ *Op. cit.*, p. 121.

BIBLIOGRAPHIE**1. Corpus**

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Œuvres Complètes*, Tome I (œuvres autobiographiques), Éditions du Seuil, Paris, 1967 (édition intégrale).

HUSSEIN, Taha, *Le Livre des jours*, traduits de l'arabe par Jean Lecerf (1^{er} volume) et Gaston Wiet, (2^e volume), collection L'imaginaire, n° 126, Éditions Gallimard, France,

– طبعة دار المعارف /al'ayam/ الأيام /taha husayn/: طه حسين ، القاهرة، الجزء الأول، الطبعة السادسة والستون، (éd. Dar-Almaaref, Le Caire)، الجزء الثالث – الجزء الثاني، الطبعة السادسة والثلاثون، 2006 – 2003 ر الكتب من المجموعة الكاملة لمؤلفات د. طه حسين، المجلد الأول، دار اللبنيان، بيروت، 1980.

2. Dictionnaire

Dictionnaire de linguistique, éd. Larousse, Nancy, France, 1973.

3. Œuvres de critique française

BENVENISTE, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Éditions Tel. Gallimard, France, 1966

COULON, Elisabeth & GRANGE, Béatrice, *Une œuvre, Les Confessions, Rousseau, un thème, l'Autobiographie*, Hatier, Paris, janvier 1992

FROMILHAGUE, Catherine & SAUCIER, Anna, *Introduction à l'analyse stylistique*, Bordas, Paris, 1992.

GENETTE, Gérard, *Fiction et Diction*, collection Poétique, Éditions Seuil, 1991.

GUIRAUD, Pierre, *La Stylistique*, Que sais-je? P.U.F., n° 646, 1979.

LECERCLE, Jean-Louis, *J.-J. Rousseau, modernité d'un classique*, Éditions Larousse Université, collection « Thèmes et Textes », 1973,

LEJEUNE, Philippe, *Le Pacte autobiographique*, Éditions du Seuil, Paris, 1975.

LEJEUNE, Philippe, *Je est un autre, L'autobiographie de la littérature aux médias*, Éditions du Seuil, Paris, 1980.

MAINGUENEAU, Dominique, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Éditions Bordas, Paris, 1986.

STAROBINSKI, Jean, *J.-J. Rousseau, La Transparence et l'obstacle*, suivi de sept essais sur Rousseau, Éditions TEL, Gallimard, France, 1971

4. Œuvres de critique Arabe

BERQUE, Jacques, HAYEK, Michel, LOUCA, Anwar, MICHAEL, André et al.: *Taha Hussein: Au-delà du Nil*, Connaissance de l'Orient, collection UNESCO d'œuvres représentatives, Gallimard, 1977.

- (L'art de l'autobiographie): فن السيرة (Ihssan Abbas) د. إحسان عباس - بدون تاريخ - لبنان-بيروت-الفنون الأدبية، دار الثقافة
- : الترجمة الذاتية (Yéhia Ibrahim Abdel-Dayem) يحيى إبراهيم عبد الدايم - (L'autobiographie dans la littérature arabe moderne) ، طبعة دار النهضة المصرية، thèse de doctorat رسالة دكتوراة (الطبعة الأولى، 1975)
- أدبيات، مكتبة لونغمان، ب السيرة الذاتية د. عبد العزيز شرف: أد- الطبعة الأولى، 1992
- (L'autobiographie): الترجمة الشخصية (Shawki Dayf) شوقي ضيف - الفن القصصي، دار المعارف، الطبعة الرابعة، فنون الأدب العربي 1987
- : العجمي في امرأة الترجمة (Fadwa Malti Doglass) فدوي ملطي دوجلاس : طه حسين وفيد مهتا، فصول، مجلة نقد أدبي، رقم، 4، - الشخصية 1983، ص 61 ألي 80
- (La cécité dans le miroir de l'autobiographie, Taha Hussein et Ved Mahta in /fusul/ revue de critique littéraire, n° 4, juillet/août/septembre – Ce numéro est consacré à la littérature comparée- 2^e partie, p. 61 à 80, 1983.)
- د. عز الدين إسماعيل: أن المتكلم طه حسين، مجلة فصول، رقم 21، المجلد - (Ez-Eddine Ismail, Moi le locuteur Taha Hussein in /fusul/, revue de critique littéraire, n° 21, 7^{ème} volume, numéro 1&2, octobre 1990.
- (Taha Hussein: طه حسين: ما وراء النهر، دار المعارف الطبعة الخامسة، 2004- *De l'autre côté du fleuve* ou (Au-delà du Nil), quelques passages du chapitre n° 4 de ce roman sont traduits par J. Berque et alii, in Taha Hussein, Au-delà du Nil, Connaissance de l'Orient, collection UNESCO d'œuvres représentatives, Gallimard, France, 1977, p. 173 à 176)
- (Taha Hussein, Du discours de la poésie et de la prose) من حديث الشعر والنثر، دار المعارف، 1957-
- أئب وضيمير المتكلم، في طه أحمد حامد يوسف: طه حسين بين ضمير الـغ- (Ahmad Hamed حسين كما يعرفه الجميخ، طبعة دار الهلال، بدون تاريخ Youssef, Taha Hussein entre la 3^{ème} et la 1^{ère} personne du singulier, in Taha Hussein comme le connaît tout le monde)
- اللغوي الحديث، د. البدر راوي زهران: أسلوب طه حسين في ضوء الدرس - (Al-Badrawi)مكتبة الدراسات الأدبية، رقم 88، دار المعارف، 1982، القاهرة Zahran, Le style de Taha Hussein à la lumière de la linguistique moderne)

NB. Je tiens à remercier le centre de recherches de la faculté des langues et de Traduction à l'université Roi Saoud pour avoir subventionné la présente étude.

تنويه:

نتوجه بالشكر لمركز البحوث بكلية اللغات والترجمة بجامعة الملك سعود
ولعمادة البحث العلمي بالجامعة علي الدعم المالي لإنجاز هذا البحث.

JEAN-JACQUES ET SES DOUBLES : ENJEUX D'UNE (NON-)RENCONTRE DANS LA *VITA* D'ALFIERI

Alfieri découvre Rousseau auteur lors de son retour à Turin en 1769 : il a vingt ans quand il lit le *Contrat social* et *La Nouvelle Héloïse*, moins de dix ans après leur publication, au moment où Rousseau est en exil chez Hume. Revenant à Paris en 1771, à l'âge de vingt-deux ans, il aurait pu facilement, nous dit-il dans ses *Mémoires*¹, rencontrer Rousseau, par l'entremise d'un ami italien qui fréquentait Jean-Jacques, pendant les dernières années de sa vie. Cette rencontre n'a pas lieu.

Ces mémoires ont été écrits après qu'Alfieri a assisté au spectacle de 1789 et à ses conséquences immédiates. Bientôt, la confiscation de ses biens et son statut d'immigré rendront la poursuite de son séjour à Paris impossible, et son retour en Toscane indispensable. La *Vita* porte la trace de ce dégoût politique, vite changé en une haine des Lumières, telle que la génération suivante, celle de Chateaubriand, son cadet de vingt ans, l'exprimera avec virulence. La *Vita* est donc écrite en 1790 en France, et publiée de façon posthume en 1804 ; elle témoigne d'une rencontre entre l'histoire singulière et l'Histoire nationale, dont le principal événement, la Révolution et ses conséquences, éclaire le présent de l'autobiographe d'une lumière voilée. Alfieri a quarante ans et il est au faîte de sa carrière d'auteur de tragédies quand éclate 1789 ; il est alors à Paris, et son enthousiasme pour l'ancienne patrie de la liberté est de courte durée, se changeant vite en une haine anti-française, comme en témoigne le *Misogallo* où Alfieri dénonce avec virulence les exactions françaises jusqu'au moment de l'occupation de Rome par les Français en 1798.

Dès lors qu'il s'agit de politique et d'autobiographie, le modèle rousseauiste, surtout pour un auteur à Paris au moment de la publication de la seconde partie des *Confessions* en 1789, joue à plusieurs degrés le rôle de référent. Intéressons-nous à cette rencontre manquée entre

¹ Vittorio Alfieri, *Mémoires de Victor Alfieri d'Asti écrits par lui-même ; et traduits de l'italien par Antoine de Latour*, Paris, Charpentier, 1840.

Alfieri et Jean-Jacques, qui occupe pourtant un paragraphe entier de ses mémoires, au chapitre XII de la troisième époque (« Jeunesse. Elle embrasse environ dix années de voyages et de dérèglements »).

C'est Alfieri qui refuse d'aller rendre visite à Rousseau. Le fait que cette rencontre n'ait pas lieu, mais qu'elle soit mentionnée et fantasmée a une signification tout à fait symbolique de la réception rousseauiste. Peut-on expliquer pourquoi Alfieri décide de souligner, par ce supplément virtuel, que la *réception* (ordre du symbolique) ne va pas jusqu'à la *rencontre* (ordre du réel)? Comment justifier la présence de ce supplément dans une séquence textuelle singulière, puisque cette non-rencontre intervient juste après un *duel* (*rivalité* érotique) dont Alfieri sort blessé, et juste avant une *rencontre* (Alfieri dit « *conoscenza* ») avec le panthéon littéraire italien (*rivalité* politique qui marque la victoire de l'Italie médiévale sur les Lumières françaises)?

Pour éclairer la mention de ce non-événement, il faut en décliner les fondements (idéologiques, psychologiques) et en justifier l'écriture (narrative, autobiographique). Je voudrais étudier comment cette rencontre opère une inversion dans l'ordre de la réception rousseauiste, où se confrontent l'imaginaire et le réel². Je voudrais pour cela développer deux arguments principaux. D'abord, Alfieri inscrit cette rencontre manquée dans le roman des blessures de son amour-propre où la rencontre intervient comme expérience de l'abjection. Ensuite, bien qu'Alfieri hérite d'un certain rousseauisme, il se heurte à une résistance, qui trouve son explication dans le caractère idéologique du paragraphe suivant qui substitue les poètes italiens à Rousseau, référent révolutionnaire contemporain. Cette résistance à l'égard de la réalité pousse Alfieri, dans cette rencontre refusée, à inverser la réalité de Rousseau (référent de la Révolution et de l'autobiographie) pour la nier sur ces deux plans, politique et poétique³.

LA RENCONTRE

Cette non-rencontre, ou rencontre manquée, s'inscrit dans une logique qui est d'abord *romanesque* : elle a une place dans la narration des aventures et des échecs, en particulier sentimentaux, d'Alfieri. Alfieri est alors à Paris, pour la seconde fois de sa vie : il vient de quitter l'Angleterre à cause d'une aventure amoureuse qui a mal tourné pour lui. La non-

² Selon la terminologie lacanienne.

³ Je remercie Céline Frigau, pensionnaire de la Villa Médicis à Rome, d'avoir éveillé ma curiosité pour Alfieri.

rencontre intervient au chapitre XII, précédé du chapitre X («Nouvel et terrible accident d'amour») et du chapitre XI qui présente les conséquences du X («Horrible désenchantement»).

Alfieri en Angleterre est tombé amoureux d'une femme mariée à un jaloux. Il l'a connue chez le prince de Masserano, et cherche rapidement à la revoir en *provoquant la rencontre* : «Tous les matins, elle me trouvait devant elle, tantôt à Hyde-Park, tantôt dans une autre promenade»⁴. Rapidement, la dame accepte de le recevoir chez elle, quand le mari n'est pas là, par une porte dérobée. L'espace de Hyde-Park dans lequel la rencontre est provoquée, puis de la petite pièce cachée, l'espace physique de la rencontre réelle circonscrivent la passion assouvie à l'ombre des regards et englobe sa représentation.

Jamais on ne m'avait aperçu, les maisons, à Londres, étant fort petites et les portes toujours closes. La plupart du temps, les gens se tiennent dans les salles souterraines, ce qui fait que du dedans on peut, sans difficulté, ouvrir la porte de la rue, et introduire un étranger dans quelque chambre du rez-de-chaussée contiguë à la porte.⁵

En pénétrant l'espace clos où a lieu la rencontre réelle, Alfieri donne corps à l'imaginaire amoureux : le dispositif de la rencontre érotique, soustrait à l'espace politique et social, consacre la superposition heureuse du réel et de l'imaginaire. Dans ce lieu, Alfieri fait entrer sa passion et la satisfait.

Mais les choses ne s'arrêtent pas là : Alfieri a cru échapper aux regards, mais il n'y a pas échappé complètement. Un soir qu'il est dans sa loge à l'opéra, le mari, averti des visites d'Alfieri à sa femme pendant son absence, vient le trouver pour le provoquer en duel : «Plusieurs fois je m'étais attendu à cette visite, et ne pouvant avec honneur la provoquer, je la désirais néanmoins plus qu'aucune chose au monde»⁶.

LA BLESSURE

On remarque qu'un renversement s'est produit : c'est le monde extérieur qui reprend ses droits, car ce n'est plus Alfieri qui vient se planter face à l'autre (comme avec la dame à Hyde Park), c'est l'autre qui provoque la rencontre et vient faire irruption face à lui. Néanmoins le désir de cette rencontre est présent chez Alfieri : «je la désirais plus

⁴ Vittorio Alfieri, *op. cit.*, p. 154.

⁵ *Ibid.*, p. 155-156.

⁶ *Ibid.*, p. 161.

qu'aucune chose au monde». Cette rencontre, c'est un débordement de ce qui se passait précédemment dans l'espace de la chambre cachée, à la fois par l'irruption de la réalité extérieure (le mari qui vient provoquer le duel), et par le désir de l'imaginaire qui ne peut se satisfaire de l'espace de la pièce cachée (double mouvement : du dehors vers le dedans – le réel – et du dedans vers le dehors – l'imaginaire). La raison paraît être la suivante : l'amour est débordé par l'amour-propre, et si l'amour est contenté dans les murs de la chambre cachée, l'amour-propre, lui, veut que la reconnaissance excède cet espace.

Or, tandis que la rencontre sexuelle avec la dame pouvait contenir l'imaginaire érotique dans les murs d'une pièce cachée, le duel avec le mari blessera l'imaginaire – blessure physique (Alfieri est touché au bras pendant le duel) et symbolique. En effet, l'imaginaire social (l'amour-propre), qui excède l'espace de l'intimité, se heurte à la réalité de l'insatisfaction, de l'abjection, de l'humiliation. Le texte met en scène cette difficulté à se résoudre à l'humiliation que rencontre Alfieri. Par exemple, touché au bras, il prétend ne pas s'en être rendu compte : « En parant une botte, il m'en allongea une autre qui me toucha le bras droit entre le coude et le poignet, et me fit aussitôt remarquer j'étais blessé ; je ne m'en étais pas aperçu »⁷.

On a glissé du « jamais on ne m'avait aperçu » de l'aventure érotique – qui consacrait la rencontre, à l'abri des regards, de l'imaginaire amoureux et de la satisfaction sexuelle dans laquelle cet imaginaire était investi – à un aveuglement à l'égard de la réalité humiliante. En témoignera aussi le regard que portera Alfieri sur son épée :

Mon bras une fois pansé, j'eus la fantaisie, c'était une curiosité de jeune homme, d'examiner aussi mon épée, et je m'aperçus que mon adversaire, à force de parer les coups que je lui portais, avait fait des deux tiers de ma lame une scie toute dentelée, et pendant plusieurs années, je gardais cette épée comme un trophée.⁸

Dans l'imaginaire, c'est un trophée, mais la réalité, c'est cette épée en miettes, toute dentelée à force d'avoir cherché à supporter les attaques. Dans la réalité, c'est le signe le plus visible de l'échec de la virilité. L'amour-propre (imaginaire social) ne peut être satisfait et circonscrit dans la réalité sociale : il refuse la dimension réelle du signifiant. Le duel

⁷ *Ibid.*, p. 163.

⁸ *Ibid.*, p. 169.

est l'expérience de l'abjection, de la résistance du réel, et l'impossibilité de faire coïncider imaginaire et réel⁹.

Le dispositif¹⁰ de la rencontre est ainsi toujours susceptible de se retourner, et la satisfaction de se changer en abjection dès lors que l'imaginaire déborde l'espace intime et que le réel y pénètre de force. La réalité satisfaisante et circonscrite devient alors la réalité humiliante et éclatante, à laquelle l'imaginaire ne peut se résoudre.

L'ANGOISSE

La rencontre manquée avec Rousseau intervient juste après cet épisode et s'inscrit, selon moi, dans sa logique romanesque et psychologique. Alfieri fuit l'Angleterre et se retrouve à Paris en 1771 pour la seconde fois de sa vie. Voici ce qu'il dit de la rencontre qu'il aurait pu faire de Rousseau :

Durant ce nouveau séjour à Paris, j'aurais pu aisément voir et même fréquenter le célèbre J.-J. Rousseau, au moyen d'un Italien de ma connaissance qui vivait avec lui dans une certaine intimité, et qui disait de lui-même que Rousseau le trouvait fort à son gré. Cet Italien voulait absolument me conduire chez le philosophe, et il me garantissait que nous étions faits pour nous plaire l'un à l'autre, Rousseau et moi. J'avais pour Rousseau une haute estime, plus encore pour la pureté, pour la fierté de son caractère et la sublime indépendance de sa conduite, que pour ses ouvrages, car le peu que j'avais pu en lire m'avait plutôt ennuyé. J'y voyais l'œuvre d'un génie tendu et affecté. Toutefois, comme je n'étais pas très curieux de ma nature, et qu'avec infiniment moins de raison que Rousseau, je me sentais au cœur un orgueil tout aussi inflexible que le sien, je ne voulus jamais me plier à cette démarche dont l'issue pouvait être douteuse, ni me laisser présenter à un homme superbe, capricieux, et à qui, pour la moitié d'une impolitesse, j'en aurais rendu dix ; car ainsi le veulent l'instinct et la fougue de mon naturel : j'ai toujours rendu avec usure et le bien et le mal ; partant l'affaire en resta là.¹¹

Le portrait est ainsi dégradé au fil du paragraphe : le caractère fier et indépendant suscite l'estime dans la première moitié, tandis que le même

⁹ Le chapitre XI, « Horrible désenchantement », nous montre par ailleurs que la coïncidence de l'imaginaire érotique et de la rencontre sexuelle était un leurre : la dame doit avouer qu'elle entretenait aussi un commerce sexuel avec le palefrenier, qui avait raconté les visites secrètes au mari. Là où Alfieri croyait ne pas être aperçu, il ne s'apercevait pas que le rival réel l'apercevait...

¹⁰ Sur la notion de dispositif, cf. Philippe Ortel et Arnaud Rykner, *Discours, Image, dispositif*, Paris, L'Harmattan, 2008 et Stéphane Lojkine, *Image et subversion*, Paris, Jacqueline Chambon, 2005.

¹¹ Vittorio Alfieri, *op. cit.*, p. 179-180.

caractère devient capricieux, orgueilleux et impoli dans la seconde partie du texte, et ceci alors que s'esquisse plus clairement la confrontation entre Alfieri et Rousseau dans l'espace virtuel du supplément. Plus le *moi* prend de place dans cette rencontre virtuelle, plus Alfieri mesure l'impossibilité de se circonscrire dans l'espace de cette rencontre sans courir le risque d'être blessé : c'est le traumatisme psychologique anglais.

L'épisode anglais a en effet montré que la rencontre est susceptible de se retourner, et la fascination (pour la femme aimée, pour l'indépendance et la fierté de Rousseau) de se transformer en expérience d'abjection. L'expérience anglaise a montré comment le réel blessait l'amour-propre par impossibilité de le circonscrire dans une rencontre échappant au regard de l'autre, c'est-à-dire coupée de la société. Ce qui apparaissait dans l'épisode précédent, c'était que la rencontre la plus intime ne peut être complètement séparée et mise à l'écart du monde social, et que la réalité sociale (conjugale, politique, historique) réinvestissait le dispositif de la rencontre. Ici le Rousseau intime porte avec lui une réalité qui blesse l'amour-propre d'Alfieri : la fierté et l'indépendance. Cette fierté et cette indépendance réelle, si l'on essaie d'en évoquer le prolongement social et historique, doivent être liées à l'utilisation politique faite de la figure de Rousseau au moment de la Révolution. Rousseau est le père d'une liberté changée en insolence.

À mesure que les mots « indépendance » et « fierté » apparaissent sur la scène de la rencontre virtuelle, et se changent en *inflexibilité*, en « orgueil », en « issue douteuse » ou en « mal », l'image d'une réalité présente au moment de l'écriture, celle de la Révolution, contamine l'imaginaire blessé par cet événement. On remarquera la similitude de glissement sémantique entre le passage où Alfieri parle de Rousseau, et celui où il évoque la Révolution française qui a éclaté un an avant qu'il ne commence ses mémoires et dont il a été le témoin :

Profondément affligé de voir cette sainte et sublime cause de la liberté sans cesse trahie de la sorte, défigurée et compromise par ces demi-philosophes, indigné de ne voir se produire chaque jour que des demi-lumières et des moitiés de crimes, et, en somme, rien d'entier que l'impéritie de tous ; épouvanté enfin de voir la prédominance militaire et l'insolente licence des avocats stupidement données pour base à la liberté, je n'ai plus qu'un désir, c'est de pouvoir sortir pour toujours de cet hôpital fétide, où s'agitent pêle-mêle les misérables et les fous.¹²

¹² *Ibid.*, p. 204.

Sur la scène de l'histoire, la liberté, qui était une cause noble, est métamorphosée en insolente licence, tout comme l'indépendance de Rousseau était, dans la rencontre virtuelle, métamorphosée en caprice, en impolitesse, en *mal*. Rousseau a été l'un des «avocats» de la liberté, comme en témoigne l'importance du *Contrat social* au moment de la Révolution. La réalité historique s'interpose entre Rousseau et Alfieri. Il nous semble impossible de ne pas penser qu'en 1790, lorsqu'Alfieri évoque cet esprit de liberté susceptible de se changer en «mal», il ne pense pas à cette liberté dont Rousseau a été l'avocat, bientôt changée en violence. Une réalité extérieure à la rencontre, comme dans l'épisode anglais, vient mettre à mal son dispositif et rend la rencontre angoissante.

LE RENVERSEMENT

Rousseau est un référent appartenant à la réalité, et les arguments avancés rétrospectivement pour justifier qu'Alfieri n'ait pas voulu le rencontrer, témoignent de sa volonté de ne pas se circonscrire à cette réalité. Cette réalité est philosophique, politique et littéraire : Rousseau intervient comme référent sur ces trois plans, auxquels l'imaginaire refuse de se conformer. Voici ce que dit Alfieri de sa lecture de Rousseau :

Je ne lisais toujours que des ouvrages français : je voulus lire l'*Héloïse* de Rousseau, et je l'essayai à plusieurs reprises ; mais, quoique mon caractère fût naturellement très passionné, et que je fusse alors éperdument amoureux, je trouvais dans ce livre tant de manière, tant de recherche, tant d'affectation de sentiment, et si peu d'émotion véritable, tant de chaleur de tête et si peu de celle du cœur, que je ne pus jamais achever le premier volume. Pour ce qui est de ses œuvres politiques, le *Contrat social* par exemple, je ne le comprenais pas, et partant je les laissai là.¹³

Rousseau est la réalité littéraire et philosophique à laquelle ne peut se conformer l'imaginaire d'Alfieri. Or, cet imaginaire, on pourrait pourtant le qualifier de rousseauiste, dans les représentations qu'Alfieri donne de lui. Par exemple, parlant de ses jeunes années, il les qualifie d'années d'*ineducazione*, terme qui correspond à la méthode d'éducation par soustraction du pédagogue d'*Émile*, mais aussi comme des années d'errance et de voyage, à la manière Rousseau dans le livre III des *Confessions*.

Il faut ajouter que dans la narration de son aventure amoureuse et ses conséquences, Alfieri adopte un discours fortement hérité de *La Nouvelle*

¹³ *Ibid.*, p. 131.

Héloïse et sa morale sensitive : « Après avoir essuyé une si terrible bourrasque, ne pouvant désormais espérer de repos tant que j'aurais chaque jour sous les yeux et les mêmes lieux et les mêmes objets [...] je me décidai à partir. [...] Je pensai que le mouvement machinal et la distraction inséparables d'un continuel changement de lieux et d'objets pouvaient me faire du bien, et reprenant mes voyages, je partis pour l'Espagne »¹⁴. On croit lire ici la lettre de Saint-Preux poursuivi dans ses pérégrinations par l'image de Julie (*La Nouvelle Héloïse*, IV, l. 3). Ce qui nous est présenté là, c'est un imaginaire rousseauiste : l'anti-intellectualisme de Jean-Jacques, le roman de ses errances d'enfant, l'inéducation d'Émile, la figure mélancolique (*malinconia*) de Saint-Preux, tout cela parcourt la représentation qu'Alfieri fait de lui. Pourtant, quelque chose résiste dans cette réception, et Alfieri refuse d'inscrire son imaginaire dans ce référent.

Là encore, on est sensible aux similitudes de construction. Dans le paragraphe sur la rencontre manquée, il y avait aussi une concession : Rousseau et Alfieri étaient faits pour se plaire l'un à l'autre, mais Alfieri ne va pas jusqu'au bout de cette rencontre car quelque chose résiste. Dans la citation sur la lecture de Rousseau, Alfieri reconnaît qu'il a un caractère passionné et qu'il est amoureux, mais la lecture de *La Nouvelle Héloïse* lui résiste et Alfieri ne va pas jusqu'au bout de cette réception.

Il faut ainsi lire le supplément de la rencontre ratée comme une tentative de renversement de cette réception. Refuser la rencontre avec Rousseau (et présenter ce refus rétrospectivement), c'est montrer le refus de conformer son imaginaire à ce référent réel car il le déborde. Mais en consacrant une partie de ses mémoires à imaginer cette rencontre (pour justifier le refus), Alfieri fait de Rousseau un matériau imaginaire, qu'il intègre dans sa *Vita* pour le nier, en se plaçant lui comme référent réel.

LA NÉGATION IDÉOLOGIQUE

Cette négation est d'ordre idéologique¹⁵. La *Vita* consacre le nationalisme linguistique et le patriotisme italien de son auteur. Cette négation

¹⁴ *Ibid.*, p. 178.

¹⁵ Cette hypothèse s'inscrit dans la lignée de celle proposée par Chiara Ferrari, « *Defacing Rousseau: The Itinerant vergogna in Alfieri's Vita* », *Modern Languages Notes*, Baltimore: The Johns Hopkins University Press, Volume 125, Number 1, January 2010 (Italian issue), p. 153-166. Cf. aussi Aurelio Porcu, « *La Vita dell'Alfieri come vicenda linguistica* », *Lingua e Stile*, Bologne, Le edizioni del Mulino, 11, 1976, p. 245-268.

de Rousseau comme référent réel est d'abord manifeste dans le fait, rare, qu'un auteur italianise le prénom de Rousseau, qui n'est pas appelé dans la *Vita* «Jean-Jacques Rousseau», mais *Gian-Giacomo Rousseau*. Le signifiant devient symbolique du renversement opéré dans la réception-négation de Rousseau et de sa réalité. Surtout, le paragraphe suivant consacre cette négation, en montrant que la vraie rencontre, en italien *conoscenza*, se fait avec les *luminari* italiens (qui ne sont pas les Lumières) italiens :

Mais au lieu de Rousseau, je commençai alors à faire connaissance, et c'était pour moi bien autre chose, avec quelques personnages des premiers de l'Italie et du monde. J'achetai à Paris une collection des principaux poètes et prosateurs italiens [...]. Quant à la langue italienne, elle était de plus en plus sortie de ma mémoire et de mon entendement, à ce point que j'avais grand'peine à prendre tout ce qui s'élevait plus haut que *Métastase*. [...] Mais bientôt ma nouvelle emplette devint chère, lorsque par elle je vis alors, pour toujours, établis dans ma maison ces six luminaires éclatans de la langue italienne (*luminari della lingua nostra*), en qui tout se trouve, je veux dire : Dante, Pétrarque, Arioste, le Tasse, Bocace et Machiavel.¹⁶

Les *luminari della lingua nostra* se substituent aux prétendues Lumières françaises : le mot n'est pas choisi au hasard, qui a presque perdu son étymologie pour désigner aujourd'hui le «pont». La réalité des Lumières, à laquelle l'imaginaire contre-révolutionnaire d'Alfieri ne peut se conformer, est rejetée au profit des maîtres de la langue italienne. Les Lumières changent de nature : elles ne sont plus françaises, mais italiennes ; elles ne sont plus philosophiques, mais poétiques ; elles ne sont plus du côté de l'esprit, mais du côté du cœur ; elles ne sont plus le présent, mais le passé déjà lointain, un passé plus fondateur. La langue italienne, qui était enfouie dans la mémoire, en ressort : la rencontre manquée avec Rousseau est l'étape nécessaire (romanesque, psychologique, idéologique) à ce renversement. La langue est ce qui apporte une justification et une signification au dispositif de la rencontre imaginée : le Rousseau réel qui annonce 1789 est nié, ingéré et transformé en un *Gian-Giacomo* imaginaire dont l'évocation dans la *Vita* prend son sens à la lumière de ce nouveau référent qu'est la nation italienne.

¹⁶ Vittorio Alfieri, *op. cit.*, p. 180-181.

CONCLUSION : L'AUTOBIOGRAPHIE

Soulignons que le renversement, qui s'opère à un niveau idéologique, s'opère aussi au niveau poétique. Rousseau est bien entendu, en 1789, au moment de la publication de la seconde partie des *Confessions*, le référent en matière d'autobiographie, le cadre réel qui est proposé à une génération d'autobiographes, parmi lesquels Rétif ou M^{me} Rolland. Rousseau est un référent d'écriture dans lequel on cherche à inscrire la représentation de sa vie, le modèle réel, historique, dans lequel les autobiographes circonscrivent leur imaginaire. Or, j'avancerai l'idée que ce renversement que j'ai étudié a aussi une justification autobiographique : Rousseau n'est plus le cadre réel dans lequel Alfieri va inscrire la représentation de sa vie ; il devient, par cette rencontre refusée, mais fantasmée et écrite, le matériau imaginaire qu'Alfieri intègre dans sa *Vita*.

Le tout dernier chapitre de la quatrième partie, duquel est extraite la citation sur la Révolution, présente l'intérêt de comporter deux grands axes : les idées sur la Révolution et la réflexion autobiographique. Bien entendu, le renversement, qui fait passer le préambule rousseauiste des *Confessions* à la dernière page de l'autobiographie d'Alfieri est significatif. Mais il est surtout important de remarquer qu'Alfieri renverse les principes de l'autobiographie rousseauiste : à l'homme nu, il substitue le «*seminudo*» ; il dit vouloir «*se voir à peu près*» tel qu'il est ; il refuse l'humilité. Ces choix témoignent ainsi du renversement qui s'opère dans la réception de Rousseau, et qu'Alfieri met en scène dans la non-rencontre : la réalité de Rousseau (la Révolution, l'autobiographie) est inversée et niée, devant un objet imaginaire digéré dans ce qui deviennent les deux référents *réels* pour Alfieri, l'Italie et la *Vita*.

Jean-Damien MAZARÉ

Université de Provence Aix-Marseille – CIELAM

PUITS ET FONTAINES
DE LA MÉDITERRANÉE REVISITÉS
PAR JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Les lieux d'eau furent de tous temps respectés et sacralisés par les hommes, sources de fables et de mythes dans tous les pays mais sans doute, plus encore, dans les pays chauds où l'eau est rare et source de toute survie. De nombreuses légendes témoignent de cette importance, mettant les points d'eau sous la protection d'un génie, d'une nymphe, d'une fée ou d'une déesse, ces points d'eau étant liés, bien souvent, à la féminité et à la fécondité. Si l'eau n'est plus guère considérée comme miraculeuse de notre temps (pensons cependant à Lourdes...), elle est toujours jugée thérapeutique, purificatrice, rédemptrice même, dans les rites religieux des trois monothéismes qui bordent la méditerranée, qu'il s'agisse de baptêmes par immersion totale, de bénédictions, de bains rituels ou de simples mais nécessaires ablutions corporelles qui autorisent l'entrée dans les espaces sacralisés.

C'est de quelques pays de la Méditerranée que J.-J. Rousseau va reprendre les mythes et légendes : mythes grecs rapportés notamment par Ovide dans ses *Métamorphoses* et récits rapportés par la *Bible*. Il n'est guère étonnant qu'il se soit penché sur ces lieux d'eau : on connaît sa prédilection pour l'eau sous toutes ses formes : ruisseaux, lacs ou fontaines, qu'il décrit à merveille dans le jardin de l'Élysée de *Julie* ou dans la cinquième *Réverie*. Si le ruisseau est pour lui le symbole de la nature vierge, pure et limpide par excellence, la fontaine appartient au domaine social en raison du travail humain qui entoure et socialise l'eau jaillissante, tout comme le puits, construction collective et source d'enjeux territoriaux et vitaux. À partir de ses réflexions anthropologiques, explicites notamment dans l'*Essai sur l'origine des Langues* et dans l'*Émile*, J.-J. Rousseau va, peu à peu, se réapproprier ces légendes au bénéfice de cette langue des signes à travers laquelle il veut nous dévoiler son caractère. Cessant d'être des objets sociaux, fontaines et puits deviendront pour lui les objets-salam de cette langue des signes qu'il a conçue pour exprimer ses pensées les plus secrètes.

LE SYMBOLISME DES RUISSEAUX POUR J.-J. ROUSSEAU

Nous avons dit que le terme de « ruisseau » était pour lui le symbole le plus parfait d'une nature restée à l'état sauvage où la main de l'homme n'avait pas encore porté le fléau de la dénaturación. Il n'y a pour lui aucun lieu d'enchantement et de retour à la pureté originelle sans ruisseau : ruisseau de *L'Allée de Sylvie*, ruisseau du *Devin*, ruisseau des promenades avec Maman, ruisseau de la journée angélique qu'il passe à Toune, ruisseau de ses promenades solitaires où l'accompagne toujours son rossignol tutélaire. Symbole de pureté intégrale, l'eau des ruisseaux est purificatrice : « ruisseaux, bosquets, verdure, venez purifier mon imagination salie par tous ces hideux objets » s'exclame-t-il dans la septième *Réverie* (*OC I*, 1068). L'eau est rédemption. Grâce à elle, en fusionnant avec elle, en se mettant à sa portée, en s'abandonnant à elle on peut retrouver l'état primitif où le cœur était pur et l'âme angélique : « soit couché dans mon bateau que je laissais dériver au gré de l'eau, soit assis sur les rives du lac agité, soit ailleurs au bord d'une belle rivière ou d'un ruisseau murmurant sur le gravier » (*OC I*, 1047). L'eau pure sera la boisson préférée de ses héros : Émile aura le droit de boire, petit, autant d'eau de source qu'il le souhaite et Saint Preux lui-même en boit habituellement à Paris : c'est pourquoi il est si facile d'y verser du vin blanc sans qu'il s'en aperçoive...

Ce n'est que dans le jardin de l'Élysée, conçu par Julie, qu'il accepte qu'un ruisseau puisse être utilisé par une être humain (une femme évidemment) sans perdre ses qualités intrinsèques dans la mesure où cette femme – elle même pure et parfaite – ne peut troubler la limpidité de ses eaux. Le ruisseau, ainsi détourné provisoirement par une main angélique, ne doit pas devenir un jeu gratuit encore moins un objet de luxe mais un endroit de paix, de sérénité et d'amour. Il doit poursuivre sa fonction vitale en faisant jaillir mille plantes de son sein, mais aussi être un instrument pédagogique grâce auquel les enfants de Julie apprendront à respecter la nature et à l'utiliser sans la dénaturer : « Le jet d'eau joue pour les étrangers, le ruisseau coule ici pour nous » (*OC II*, 474). C'est d'ailleurs l'eau qui alimente en vain ce jet qui est détournée dans le jardin en maintes cascades, sources et canaux qui se réunissent tous au bas du verger en un joli ruisseau. Divisées un instant, ses eaux se regroupent ensuite sans avoir été spoliées ni altérées : tout est donc sauvé et l'entorse que s'était permise Julie envers la nature est non seulement comprise par Saint Preux (qui un instant s'est interrogé sur ce qui aurait pu être un caprice profanateur), mais aussi justifiée.

LA FONCTION SOCIALE DES FONTAINES

Face à cette nature à l'état originel dont le ruisseau est le plus beau symbole (nous ne parlerons pas des lacs et des îles où il aime à se circonscrire, ni des torrents et des cascades, symboles aussi de la nature à l'état sauvage) se placent les fontaines et les puits, façonnés par l'homme à des fins collectives et dont il va faire la source de la société.

Mais avant de voir l'usage qu'il fait du mot « fontaine » dans ses textes définissons d'abord ce que représentait une fontaine à son époque. Loin d'être d'abord comme le dit le Petit Robert : « une eau qui sort de la terre et se répand à la surface du sol », elle est, dans le *Dictionnaire encyclopédique* de Diderot : « une quantité d'eau qui en sortant de certaines couches de la terre entre ouvertes se trouve recueillie dans un bassin » (Tome VII, p. 81). Il y a donc ici, dans la définition même de la fontaine, intervention de l'homme pour capter l'eau dans un édifice, de même que pour le puits, dont l'eau profonde est ceinte de murs élaborés par l'homme. C'est cette définition que va utiliser J.-J. Rousseau lorsqu'il nous parlera des fontaines. Il est intéressant de noter que lorsqu'il décrit les Charmettes, J.-J. Rousseau utilise un vocabulaire qu'il attribue au monde social et non à la nature : « C'était le souvenir de mes chères Charmettes, de mon jardin, de mes arbres, de ma fontaine, de mon verger » (*OC I*, 270). Toutefois si verger, jardin, fontaine sont le produit du labeur humain, J.-J. Rousseau semble ici l'accepter, voir le chérir, dans la mesure où lui-même passe aux Charmettes de l'état de nature à l'état de culture. N'y commence-t-il pas son instruction et ses premiers écrits ? N'y apprend-t-il pas la musique ? À l'inverse de l'île Saint-Pierre où, dit-il, il n'écrit plus et n'ouvre pas son courrier, temps béni d'une désocialisation bienvenue, temps béni où il ne parle plus de fontaines mais de ruisseaux, les Charmettes sont pour lui un temps de socialisation, mais à son rythme et tout en douceur. L'usage des termes « verger », « jardin » et « fontaine » est donc parfaitement adapté à sa situation personnelle. Parvenu à Motiers et revenu à une vie moins isolée, il dit au Maréchal de Luxembourg auquel il adresse deux lettres magnifiques : « J'ai vis-à-vis de mes fenêtres une superbe cascade [...]. J'ai sous ma fenêtre une très belle fontaine » (*CC*, 2457), fontaine dont il fait « des ornements de la Suisse ». À mi-chemin de la nature et de la société, entre cascade sauvage et fontaine civilisatrice, J.-J. Rousseau nous fait ici une démonstration fascinante de l'emploi qu'il fait des objets symboles pour exprimer tout ce qu'il ne dit pas en langage ordinaire...

Mais revenons aux fontaines des pays méditerranéens, à ces œuvres de l'homme ayant une origine et une fonction sociale. C'est dans l'*Essai*

sur l'origine des langues qu'il en parle surtout. Pour lui la société est née dans les pays chauds, dont la culture, dit-il, fut antérieure à celle des pays froids où c'est autour d'un feu, et non d'un puits, que s'édifièrent les premières sociétés des pays du nord : « Le genre humain né dans les pays chauds s'étend de là dans les pays froids » (*OC V*, 394). Les premières langues vinrent, pour lui, des pays chauds, c'est-à-dire des rivages méditerranéens :

Mais dans les lieux arides où l'on ne pouvait avoir de l'eau que par les puits il fallut bien se réunir pour les creuser ou du moins s'accorder pour leur usage. Telle due être l'origine des sociétés et des langues dans les pays chauds. Là se formèrent les premiers liens des familles ; là furent les premiers rendez vous des deux sexes [...] l'eau devint insensiblement plus nécessaire [...] là se firent les premières fêtes, les pieds bondissaient de joie, le geste empressé ne suffisait plus, la voix l'accompagnait d'accents passionnés, le plaisir et le désir confondus ensemble se faisaient sentir à la fois. Là fut enfin le vrai berceau des peuples et du pur cristal des fontaines sortirent les premiers feux de l'amour. (*OC V*, 405, 406)

Il redoublera cette déclaration dans le chapitre XII de l'*Essai*, marquant ainsi l'importance qu'il attache à ce point de vue :

Autour des fontaines dont j'ai parlé les premiers discours furent les premières chansons ; les retours périodiques et mesurés du rythme, les inflexions mélodieuses des accents firent naître la poésie et la musique avec la langue, ou plutôt tout cela n'était que la langue même pour ces heureux climats et ces heureux temps où les seuls besoins pressants qui demandaient le secours d'autrui étaient ceux que le cœur faisait naître / Les premières histoires, les premières harangues, les premières lois furent en vers ; la poésie fut trouvée avant la prose ; cela doit être puisque les passions parlèrent avant la raison. (*OC V*, 410)

Il avait déjà évoqué cette naissance dans la deuxième partie du *Discours sur l'origine de l'inégalité*, mais la perspective en était différente : l'homme n'étant alors qu'un animal, la fontaine n'était alors qu'un ruisseau : l'homme social n'était pas encore né : « je vois un animal [...] je le vois se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni ses repas et voilà ses besoins satisfaits » (*OC III*, 135). « Animal », « besoins », « désaltérant », « rassasiant » : nous sommes là bien avant l'apparition de l'homme social, temps reculé où le primate humain survit grâce au hasard, sans prévoir, sans construire, sans s'organiser, sans partager. Mais grâce aux fontaines et aux puits, grâce à la main mise de l'homme sur l'eau sauvage,

la société va pouvoir se construire et de nomade devenir sédentaire, permettant de cultiver la terre grâce à ses systèmes d'irrigation : « Combien de pays arides ne sont habitables que par les saignées et par les canaux que les hommes ont tiré des fleuves » (*OC V*, 405). Et de citer la Chine et les Pays-Bas mais aussi la Perse et l'Égypte : « L'Égypte, le plus fertile pays de la terre n'est habitable que par le travail humain ». Certes il y a partout des fontaines, même dans les pays où l'eau ruisselle librement. Mais à ces fontaines-là J.-J. Rousseau ne donne pas autant d'importance qu'à celles des pays chauds. Car seule la passion peut les animer : elles ne seraient, autrement, que des objets utiles simplement à quelques familles incapables de former une société. Avant, « il y avait des familles, mais il n'y avait point de nation [...], l'un commençait le bassin de la fontaine et l'autre l'achevait ensuite, souvent sans avoir eu besoin du moindre accord et quelquefois même sans s'être vus » (*OC V*, 406, 407). Seules les passions formées dans les pays chauds, dit-il, ont pu donner une âme sociale à ces lieux d'eau qui vont devenir des lieux de réunion et de partage, d'alliances et de relations. C'est vraiment une fonction capitale qu'il attribue aux fontaines qui, pour lui, sont à l'origine de la poésie, du chant, de la danse, soudant entre elles les familles et faisant de la société une véritable nation.

Il reprendra ce thème lorsqu'il parlera de la fête militaire donnée à Saint-Gervais à laquelle il assiste avec son père : « La plupart de ceux qui les composaient [les compagnies] se rassemblèrent après le souper dans la place Saint-Gervais et se mirent à danser tous ensemble, officiers et soldats, autour de la fontaine » (*OCV*, 123). Puis les groupes se rassemblent, cinq ou six cents hommes se tiennent tous par la main, les couples et leurs enfants sortent de leur maison et c'est la fête générale :

ce ne furent qu'embrassements, ris, santés, caresses. Il résulta de tout cela un attendrissement général que je ne saurais peindre mais que dans l'allégresse universelle, on éprouve assez naturellement au milieu de tout ce qui nous est cher. (*OC V*, 123, note)

Nous voici revenus, grâce à la fontaine, aux temps des premières fêtes sociales. C'est alors que le père du jeune Rousseau lui donne une leçon de civisme : « Jean Jacques me dit-il aime ton pays [...] Tu es Genevois, tu verras un jour d'autres Peuples ; mais quand tu voyagerais autant que ton Père, tu ne trouveras jamais leur pareil » (*OC V*, 124, note). « Il n'y a de pure joie que la joie publique » conclut J.-J. Rousseau qui vient de recevoir sa première leçon de patriotisme.

LES Puits DE L'ANCIEN TESTAMENT

Jean-Jacques Rousseau s'intéresse également aux puits et en parle également dans l'*Essai sur l'origine des langues* et dans l'*Émile*. Les puits sont donc aussi des lieux sociaux par excellence, où l'on se rencontre et dialogue, où l'on s'engage et promet, tant est grande l'importance de ces lieux sacralisés qui servent de témoin aux hommes et de garantie à leurs lois. Il en dit un mot dans l'*Essai* : « c'est là que commencèrent et leurs traités et leurs querelles » (OC V, 403), donnant en note l'exemple du puits d'Abraham dont s'emparèrent de force les serviteurs d'Abimelec (chap 21 de la *Genèse*). Mais grâce au symbole fort qu'est ce puits la querelle cessera bientôt. C'est dans l'*Émile* qu'il parle à nouveau de l'importance de ces puits dans une phrase courte mais percutante :

la face de la terre était le livre où s'en conservaient les archives. Des rochers, des arbres, des monceaux de pierre consacrés par ces actes et rendus respectables aux hommes barbares étaient les feuillets de ce livre ouvert sans cesse à tous les yeux. Le puits du serment, le puits du vivant et voyant, le vieux chêne de Mambré, le monceau du témoin, voilà quels étaient les monuments grossiers mais auguste de la sainteté des contrats ; nul n'eut osé d'une main sacrilège attenter à ces monuments, et la foi des hommes était plus assurée par la garantie de ces témoins muets qu'elle ne l'ait aujourd'hui par toute la vaine vigueur des lois. (OC IV, 646)

Ainsi en sera-t-il des rochers de la Meillerie, témoins de l'engagement de Julie et de Saint Preux, monuments où ils ont gravé leurs noms. Il n'est pas jusqu'aux *Confessions* qui soient pour lui : « le seul monument de son caractère » (OC I, 3).

L'USAGE AUTOBIOGRAPHIQUE DU Puits PAR J.-J. ROUSSEAU OU L'ANECDOTE DU Puits

Ce n'est pas n'importe où ni n'importe comment que J.-J. Rousseau parle de la vertu sacrée de ces puits anciens. C'est juste après ce rappel de l'intérêt qu'a pour lui la langue des signes que J.-J. Rousseau parle du chêne, du rocher et des puits. « Les anciens agissaient beaucoup plus par la persuasion, par les affections de l'âme, parce qu'ils ne négligeaient pas la langue des signes. Toutes les conventions se passaient avec solennité pour les rendre plus inviolables » (OC IV, 645, 646). Ces puits vont donc être des objets-salam au moyen desquels J.-J. Rousseau va pouvoir exprimer tout ce qu'il ne peut prononcer. Et c'est deux fois qu'il y revient dans un redoublement cher à son cœur, dans l'*Essai* et dans l'*Émile*. De l'an-

thropologie, nous voici passés à la biographie. Le puits ne sert plus à parler des hommes mais à parler d'un homme : de lui et de lui seul. C'est dans les anecdotes des *Confessions*, comme il le signale lui-même à plusieurs reprises (CC, 4752, OC I, 988, 989), qu'il a caché sa vérité. Ce qui l'angoisse à la fin de sa vie, ce n'est pas tant que ses ennemis défigurent ses textes politiques, sociaux ou anthropologiques, mais ses anecdotes (OC I, 957), seuls vestiges d'une confession qu'un lecteur attentif doit entendre, fût-elle murmurée. C'est donc au fond d'un puits qu'il expose, dit-il, ses fesses aux jeunes filles qui viennent y puiser l'eau. On a longtemps cru qu'il y montrait son sexe pour enfin revenir au texte et se rendre au fait qu'il ne s'agissait pas de « l'objet obscène », comme il le dit, mais de « l'objet ridicule » (OC I, 89). Voilà qui est clair. Notons le terme « obscène » qui dit bien son dégoût (exprimé de multiples fois) pour tout ce qui touche son apparence virile. Pour quelle raison montre-t-il ses fesses dans ce puits ? La réponse semble évidente : pour obtenir des filles et des femmes qui le découvriront la fessée à laquelle il aspire avec passion. Mais cette réponse rapide ne tient nullement compte de toute la mise en scène qu'il a bâtie autour de cette anecdote. Car celle-ci, comme les autres, est bâtie. Elle ne vient pas par hasard, mais arrive à la suite d'un long préambule grâce auquel J.-J. Rousseau prend soin de définir les termes qu'il va utiliser. Les hommes ont-ils l'habitude d'exposer leurs fesses dénudées dans le contexte hétérosexuel auquel il fait toujours référence ? N'est-ce pas une posture érotique plus propre à la femme ? Mais les femmes « honnêtes » en usent-elles ainsi ? Cela peut malencontreusement leur arriver comme cela arriva quelques pages avant à M^{lle} Lambercier qui était pour lui « plus que sa mère », J.-J. Rousseau prenant soin ici d'éliminer justement toute interprétation érotique de ce passage où, ayant trébuché, elle étala ses fesses devant le roi de Sardaigne. Le rapprochement est voulu : les fesses qu'il expose sont semblables à celles de M^{lle} Lambercier, c'est-à-dire des fesses de femme innocente, dénuée de tout projet érotique, des fesses au féminin, tout simplement. Mais pourquoi dans ce puits ? Il nous faut prendre en compte tout ce qu'il nous a dit, avant les *Confessions*, à propos des puits. Le puits est un lieu sacré, un lieu de vérité, un lieu où se cache la vérité. La vérité ! Ne crie-t-il pas que son emblème est « Vertu et vérité » et que son cachet porte sa devise : « *Vitam impenderer vero* » ? Ce puits est donc le puits où surgit la vérité ou du moins sa vérité, ce puits de la vérité, dont il avait déjà parlé dans la deuxième partie de son premier *Discours* (OC III, 18). Loin d'être un acte d'exhibitionnisme sexuel, comme une lecture superficielle pourrait le faire croire, l'exposition de cette partie de son corps est un rituel sacralisé

par ce lieu de transcendance qu'est un puits demeuré pour lui, à travers les âges, le puits de la vérité. Une exhibition si l'on veut, non d'un sexe mais d'une identité féminine qu'il revendique désespérément sans jamais l'avouer clairement, préférant avoir recours à des fables ou à des fictions chargées d'exprimer ce qu'il ne peut dire autrement. Montrer qu'il n'est pas le garçon auquel son apparence le condamne : voilà son propos. Mais seul Dieu le voit tel qu'il est vraiment dans ce puits de la vérité qui est aussi le « puits du voyant ». Serait-il aussi « le puits du serment » ? Le jeune Rousseau aurait-il fait à son père le serment de remplacer sa mère comme celui-ci le lui demandait avec une insistance singulière ? La scène du puits finit fort mal puisqu'un homme portant tous les attributs de la virilité (moustache, canne et chapeau) le chasse violemment, le punissant peut-être de ce qu'il croit lui aussi être une scène d'exhibitionnisme sans en mesurer la portée profonde. Il nous semble cependant que cet homme a fort bien compris le sens de la scène et punit sévèrement le jeune Rousseau de son délire. C'est d'ailleurs un délire que ce dernier évoque pour échapper à la justice.

Revisitée à travers les écrits antérieurs de J.-J. Rousseau, lue à travers cette lecture rétrograde qu'il nous conseille, l'anecdote du puits prend donc un tout autre sens et dit toute autre chose qu'elle ne le laissait – à première vue – paraître... Ainsi en est-il de toutes les anecdotes exposées dans les *Confessions* qu'il convient de lire au second degré, grâce aux symboles qu'il utilise et qu'il prend soin, à chaque fois, de nous expliquer, parfois longtemps, très longtemps avant de rédiger l'anecdote. N'avait-il pas dit dans l'*Essai sur l'origine des langues* que le premier sens des mots était figuré, signifiant ainsi que pour revenir au langage-vérité des premiers temps, c'est-à-dire au vrai langage qu'il voulait faire entendre à son lecteur pour exprimer sa vérité profonde, l'énigme de son caractère, ce lecteur devait saisir les mots qu'il employait dans leur sens figuré, symbolique en quelque sorte, et non dans leur sens propre ?

L'USAGE AUTOBIOGRAPHIQUE DES FONTAINES PAR J.-J. ROUSSEAU : LA FONTAINE DE HÉRON

Qu'en est-il du mot « fontaine » dans ses *Confessions* ? Il n'est utilisé qu'une fois et dévié de son sens puisqu'il s'agit d'une fontaine de Héron que Rousseau et son ami Bâcle rapportent de Turin et cassent en chemin. Nous sommes donc loin de l'acception *princeps* d'un lieu d'eau façonné par les hommes et à leur usage collectif, car il s'agit ici d'un instrument de physique où la pression de l'air fait jaillir l'eau bien plus haut que son

niveau initial. C'est Héron d'Alexandrie qui l'aurait inventé deux siècles avant notre ère. Pourquoi cette longue anecdote autour de ce petit objet certes amusant pour deux garçons de cet âge, curieux de petites expériences très à la mode en ce temps-là ? Le projet ici n'est pas scientifique : il est ouvertement vénal. Car le jeune Rousseau et son compagnon d'aventure espèrent bien s'enrichir grâce à la fontaine qui fascine les villageois dont la bourse va se délier. Certes, cette fontaine conserve quelques traits d'une véritable fontaine : elle crache de l'eau, et ce spectacle à lieu sur la place publique. Elle attire les écus comme l'attirent les fontaines où l'on a coutume de jeter des pièces pour amadouer la divinité tutélaire qui la garde. Mais il y a ici détournement de fonds, car les pièces recueillies iront aux deux maraudeurs. Lisons ce court passage où le mot « fontaine » est exprimé neuf fois : « l'Abbé de Gouvion m'avait fait présent il y a quelques semaines d'une petite fontaine de Héron fort jolie et dont j'étais transporté. À force de faire jouer cette fontaine et de parler de notre voyage, nous pensâmes, le sage Bâcle et moi, que l'une pourrait bien servir à l'autre et le prolonger. Qu'y avait-il dans le monde d'aussi curieux qu'une fontaine de Héron ? Ce principe fut le fondement sur lequel nous bâtîmes l'édifice de notre fortune. Nous devions dans chaque village assembler les paysans autour de notre fontaine, et là les repas et la bonne chère devaient nous tomber avec d'autant plus d'abondance que nous étions persuadés l'un et l'autre que les vivres ne coûtent rien à ceux qui les recueillent, et que, quand ils n'en gorgent pas les passants c'est pure mauvaise volonté de leur part. Nous n'imaginions partout que festins et noces, comptant que sans rien déboursier que le vent de nos poumons et l'eau de notre fontaine, elle pouvait nous défrayer en Piémont, en Savoie, en France et partout dans le monde » (*OC I*, 101). Verve, humour, auto-dérision ne manquent pas à cette anecdote, pas plus qu'aux autres d'ailleurs où J.-J. Rousseau se montre remarquable conteur. Le caractère ridicule et absurde de cette équipée ne pouvait que mal finir : la fontaine fut cassée et les projets des deux adolescents ruinés sans d'ailleurs qu'ils en conçoivent une peine exagérée. À la première lecture on peut voir l'insouciance assez égoïste de deux adolescents confiants dans leur bonne étoile pour extorquer aux bonnes gens leurs maigres ressources. Il est donc normal, pour assurer une conclusion morale à l'histoire, que la fontaine se casse comme se cassa le pot de lait de Pierrette auquel J.-J. Rousseau fait une allusion soutenue, se posant, une fois de plus, dans un rôle féminin : « Adieu la capitale, adieu la Cour, l'ambition ». Mais ici ce n'est pas à cause de la fontaine brisée que ces glorieux projets s'écroulent, mais bien parce que les deux adolescents ont abandonné, sur un coup

de tête, l'éducation qu'ils recevaient et qui leur eut assuré une rapide ascension sociale.

Mais la fontaine de Héron ne cache-t-elle pas une autre fontaine pour qu'en sa faveur on délaisse tout son avenir social ? Car l'eau, par excellence, est symbole de la femme. Ce sont les nymphes, les fées, les muses et les naïades qui apparaissent près des points d'eau sur lesquels s'étend leur pouvoir et auxquels elles s'identifient. C'est donc avec soulagement, cette fois, que Rousseau voit se briser la fontaine-féminité. Il hésite encore entre un statut de militaire et celui de bergère. C'est plus tard, installé aux Charmettes, qu'il va écrire *Narcisse* et apprendre à chanter le duo d'*Alphée et Aréthuse*, elle est transformée en fontaine et lui en fleuve pour la retrouver. Est-ce en souvenir de cet épisode de la fontaine de Héron, peut-être réellement vécu, que J.-J. Rousseau munit le cabinet de physique et chimie qu'il avait monté avec Francueil d'une fontaine de Héron qui trône encore sur les rayons de l'hôtel Gouin dans le musée archéologique de Tours ? Notons (nous en verrons plus tard la raison) que le mot « fontaine » est exprimé cinq fois, d'abord lorsqu'elle jette encore son eau, puis quatre fois lorsqu'elle est brisée, donc neuf fois en tout.

L'ANECDOTE DE L'AQUEDUC

Exposée dès le début des *Confessions* (OC I, 22-24) là aussi avec beaucoup d'humour et d'autodérision, elle raconte comment le jeune Rousseau et son cousin détournèrent l'eau qui arrosait le noyer du pasteur pour irriguer le petit saule qu'ils avaient planté en cachette. Là aussi il semble s'agir d'un petit conte moral : dès que le pasteur se rend compte du détournement, il sévit, et détruit l'aqueduc à grands coups de « pèles et de pioches ». Mais cette eau que détourne à son profit le jeune Rousseau n'est-elle pas, elle aussi, le symbole de la féminité ? Cette anecdote est-elle le prélude à celle de la fontaine de Héron ? À celle du puits ? M. Lambercier ne sévit-il pas avec toute la puissance virile désirable ? N'est-il pas le jumeau de l'homme du puits qui, lui aussi, tenta de faire disparaître dans le cœur de Rousseau ce désir aussi fou qu'illégitime ? Notons, nous y reviendrons, que le mot « aqueduc » est d'abord répété cinq fois au cours de l'anecdote, et souligné à chaque fois par J.-J. Rousseau, ce qui n'est pas sans importance, puis repris trois autres fois hors anecdote dont deux fois soulignées par sa main, mais dans un autre contexte.

Ici, cet objet-salam qu'est l'aqueduc n'est pas introduit par une description anthropologique et ce n'est que plus de deux cents pages après son petit récit (OC I, 256) qu'une autre anecdote va en éclairer le

sens : celle du pont du Gard. Tout d'abord J.-J. Rousseau admire ce pont majestueux comme il convient :

Pour le coup l'objet passa mon attente et ce fut la seule fois en ma vie. Il n'appartenait qu'aux romains de produire cet effet. L'aspect de ce simple et noble ouvrage me frappa d'autant plus qu'il est au milieu d'un désert où le silence et la solitude rendent l'objet plus frappant et l'admiration plus vive. (*OC I*, 255, 256)

Pour lors rien d'étrange. Il parcourt les trois étages dans le plus profond respect, semble entendre les voix des hommes illustres qui l'ont construit. Mais tout à coup la pensée de J.-J. Rousseau bascule : « ce prétendu pont n'était qu'un aqueduc » (*OC I*, 256). Le temps de l'apparence est passé. C'est l'être même du pont qu'il faut considérer, cette eau limpide qui coule en lui. Ce pourrait être une remarque comme une autre, étrange certes, et allant un peu à rebours du sens commun. Mais J.-J. Rousseau y place des signes propres à faire comprendre à son lecteur qu'il veut parler de lui : « Que ne suis-je né Romain ! » (*OC I*, 256). Non, il n'est pas né Romain, c'est-à-dire viril, car ce n'est pas tant à la culture romaine que s'applique cette remarque mais à la virilité romaine qui la sous-tend. Il a beau lire et relire *Les Vies des hommes illustres* de Plutarque, il a beau mimé Scevola, rien n'y fait. Car, semblable au pont du Gard sous son apparence masculine se cache un aqueduc, une eau vive qui le traverse, une féminité profonde. Peut-il, maintenant qu'il le réalise avec une clarté toute nouvelle, combler encore les ardeurs de M^{me} de Larnage ? « Elle avait bien songé à me prémunir contre les filles de Montpellier, mais non pas contre le Pont-du-Gard. On ne s'avise jamais de tout » (*OC I*, 256).

Munis de ce viatique, nous pouvons, dans cette lecture rétrograde que nous conseille J.-J. Rousseau, mieux comprendre l'anecdote du saule. Cette eau qu'il veut garder pour lui (pour son saule qui est son double féminin), c'est celle de la féminité. Comment l'acquérir sinon en la dérochant puisque tout le monde s'y oppose, qu'il s'agisse du pasteur Lambercier, de l'homme au puits ou de Ducommun qui lui refuse une pomme (autre objet symbole de la féminité) qu'il est donc obligé de voler ? Ce ne sera d'ailleurs qu'une moitié de pomme qu'il tentera de saisir, incapable d'en prendre une en entier : n'est-il pas homme à l'extérieur ? Ne le sera-t-il pas toujours ? Mais le projet échoue. Il ne lui reste qu'une issue : le vol d'un ruban rose, hautement symbolique, quitte à en éprouver toute sa vie de cruels remords pour avoir dit qu'une femme le lui avait donné, pour s'être nanti, en quelque sorte, de l'autorisation des

femmes à se féminiser... Considérer que tous ces personnages masculins qui l'empêchent d'arriver à son but (qu'il s'agisse du pasteur Lambercier, de l'homme du puits, du graveur Ducommun ou même du comte de La Roque) sont des pères castrateurs, serait, il me semble, faire un contre sens. Tout au contraire ils tentent, constatant les déviances de l'adolescent, de le remettre dans le droit chemin, celui de la virilité. Mais J.-J. Rousseau cache tellement bien son jeu qu'il est facile de se méprendre sur la signification de ses anecdotes. Car il s'agit bien de cacher : sous le sens propre le sens figuré, sous l'interprétation évidente une interprétation subtile, qui conduit à un véritable retournement de la pensée... À noter que dans le récit de l'anecdote du vol du ruban le mot «ruban» est répété cinq fois. Dans celle du vol de la pomme, le mot «pomme» est cité six fois, mais cinq fois lorsqu'il n'a pas encore fait le projet de la fendre... Mais pourquoi compter, dira-t-on, les occurrences de ces objets-salam qui centrent les anecdotes, tels que «aqueduc» (souligné par Rousseau), «fontaine», «ruban», «pomme»? Quel est l'intérêt de cette comptabilité? C'est que J.-J. Rousseau, dans ses *Chiffres à chiffrer et à déchiffrer* a décidé que JE (lui) serait égal au nombre cinq. Donc tout ce à quoi il attribue le chiffre cinq le représente symboliquement parlant. C'est sans doute pour attirer l'attention de ses lecteurs sur l'importance des chiffres qu'il utilise que J.-J. Rousseau a pris soin de souligner le mot «aqueduc» dans cette première anecdote où il tente d'exprimer son véritable caractère. Mais par la suite il va abandonner cette façon de faire, ne soulignant plus les objets-salam qui sont au centre de l'anecdote, comme si le lecteur avait compris la façon de procéder et avait appris à en compter les occurrences. Certes, le mot «aqueduc» sera souligné sept fois en tout, les deux dernières occurrences l'étant dans un contexte social («vanité», «suprême degré de la gloire»). Or le chiffre sept représente Rousseau, symbole, non de ce JE intime qu'il nous demande de dévoiler, mais du Rousseau social, c'est-à-dire de son apparence. Quant à la fontaine de Héron, elle sera nommée également cinq fois, tant qu'elle demeure fontaine et qu'elle n'est pas cassée, et neuf fois en tout, lorsqu'elle est cassée, chiffre qui pour J.-J. Rousseau signifie l'absence ou la disparition. C'est ainsi que dans la preuve par neuf qu'il utilise dans ses *Chiffres*, le neuf disparaît comme s'il n'avait point d'existence. C'est la neuvième lettre qu'il supprime de son alphabet chiffré. Et c'est dans la neuvième *Rêverie* qu'il conte la disparition de ces enfants qu'il ne reverra plus malgré ses espérances : enfant du tonnelier, fillettes du bois de Boulogne. L'aqueduc, la fontaine, la pomme, le ruban sont donc les symboles de la féminité à laquelle il aspire mais dont il ne peut jouir qu'en la dérobant

puisqu'il, homme d'apparence virile, rien ne l'autorise à revendiquer légalement, si l'on peut dire, un sexe interdit. Ainsi, à sa langue figurée, à ses «objets-salam» qui centrent ses anecdotes, s'associent ses chiffres-symboles qui les confortent et nous permettent de comprendre ce qu'il lui est impossible, ouvertement, d'exprimer.

Un mot aussi sur ce rossignol qui accompagne toujours J.-J. Rousseau lorsqu'il longe un ruisseau, que cela soit à Toune (*OC I*, 135), aux Charmettes (*OC I*, 169), à Montmorency (*OC I*, 403) lorsqu'il pleure sur lui-même et sur son prix interne à jamais méconnu (*OC I*, 426), ou lorsqu'il se promène à Bercy (*OC I*, 807). Nous avons cinq fois la triade : J.-J. Rousseau-rossignol-ruisseau qui est une sorte d'entité identitaire où J.-J. Rousseau évoque le mythe grec de Philomèle qui se métamorphosa en rossignol pour échapper à la mort. C'est elle qui, abusée et incarcérée par son beau-frère et ayant eu la langue coupée pour ne pas pouvoir le dénoncer, ne put raconter à sa sœur sa terrible histoire qu'en brochant des objets-salam sur une tapisserie. Ainsi en est-il de J.-J. Rousseau : incapable d'exprimer ce qu'il veut nous faire comprendre, la langue coupée par la société, il nous brode des «objets-salam» sur la tapisserie de ses textes, qu'il se plaît d'ailleurs à nommer des chiffons. Ce mot de Philomène n'est exprimé qu'une fois dans l'*Allée de Sylvie*. J.-J. Rousseau ne se répète jamais car il exige de son lecteur une attention qui ne doit pas faiblir. Il chantera donc, nouveau rossignol, pour dire ce qu'il ne peut exprimer autrement et dans ces chansons (comme celle de Thircis qu'il nous ébauche au début des *Confessions*) jouera toujours le rôle féminin.

Nous comprenons mieux, désormais, le choix d'écrire *Narcisse*, cette œuvre de jeunesse dont il accepta le réarrangement par Marivaux, et à laquelle son cœur fut toujours attaché malgré d'apparentes dénégations. Il avait écrit auparavant un opéra *Iphis et Anaxarète*, histoire d'une fille travestie en garçon, et s'était lui-même représenté sous le visage d'Iphis dans le *Mercur* en 1742. Mais avec *Narcisse* il va plus loin, car c'est lui Valère (notons le V de vérité) : «une espèce de femme cachée sous des habits d'homme et ce portrait ainsi travesti semble moins le déguiser que le rendre à son état naturel» (*OC II*, 977). Cette tentative de dévoilement ne sera, évidemment, pas comprise. On y verra un amusement, une leçon donnée aux petits maîtres, une comédie de mœurs alors que, tout comme *Pygmalion*, il s'agit d'une tragédie où J.-J. Rousseau joue sa vie... La fontaine, ici, n'est plus le lieu social où le village se réunit. Elle a été totalement détournée de sa fonction première par et pour un seul être, amoureux, de plus, de lui-même. Ce grave détournement du collectif au profit

de l'individuel, et du plus délirant de cet individuel, doit être sévèrement puni. Narcisse doit mourir. Et mourir désespéré sans jamais avoir pu assouvir son désir de posséder sa moitié féminine. Lourde est la culpabilité de ceux qui transgressent les normes. Jamais J.-J. Rousseau ne prendra leur parti, jamais il ne tentera de les défendre, préférant cacher ses fantasmes plutôt que de manquer à ce rôle de guide moral qu'il a choisi sans doute aussi pour se prémunir contre sa propre déviance et racheter ce qu'il considérerait comme un « crime » que la nature l'obligeait à commettre...

CONCLUSION

Double est donc le discours de J.-J. Rousseau sur les puits et les fontaines des pays méditerranéens. Le premier discours, social, anthropologique, fait des puits et des fontaines l'origine de la société, la source des nations, de leurs lois, de leur organisation. Le second discours est fort différent. Détournés de leur première acception, puits et fontaines vont s'intégrer à sa langue des signes pour devenir des objets-salam grâce auxquels il va nous révéler son intérieur, son âme profonde, sa véritable identité. Mais cette stratégie ne se limite pas aux points d'eau. Si J.-J. Rousseau part à la recherche de l'homme primitif dans les forêts profondes, c'est aussi pour mieux comprendre sa propre profondeur. S'il fustige la société et ses acquis, c'est pour mieux célébrer la nature, c'est-à-dire sa nature, nous affirmant que l'éducation qu'il a reçue ne l'a guère modifié et qu'il a toujours été ce qu'il est. Partant à la recherche du monde, il part aussi – surtout ? – à sa recherche. Précurseur de l'anthropologie, il est tout autant précurseur de la biographie dans la mesure où les deux disciplines sont pour lui complémentaires. Définissant d'abord le sens qu'il donne aux mots, il les utilise ensuite pour bâtir son propre langage, cette langue des signes, faite, notamment, d'objets-salam, cette langue proche de la vérité première qui, seule, peut lui permettre de confesser une identité que tout lui interdit de révéler : non seulement les normes sociales mais aussi sa propre conscience si souvent tourmentée par un choix bien difficile à assumer.

Françoise BOCQUENTIN
Médecin, ethnologue

DES AMOURS DORMANS DE N. BERNIER
AU DEVIN DU VILLAGE
OU COMMENT UNE MÉDITERRANÉE TEMPÉRÉE
D'ART PARISIEN EST ENTRÉE DANS L'ŒUVRE
DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU COMPOSITEUR
ET THÉORICIEN DE LA MUSIQUE

«Par un hasard, je tombais malade. La maladie était inflammatoire, elle fut vive et courte, mais ma convalescence fut longue, et je ne fus d'un mois en état de sortir. Durant ce temps j'ébauchai, je dévorai mon *Traité de l'Harmonie* [celui de J.-Ph. Rameau publié en 1722], mais il était si long, si diffus, si mal arrangé, que je sentis qu'il me fallait un temps considérable pour l'étudier et le débrouiller. Je suspendais mon application et je récréais mes yeux avec de la musique. Les cantates de Bernier, sur lesquelles je m'exerçais, ne me sortaient pas de l'esprit. J'en appris par cœur quatre ou cinq, entre autres celle des Amours dormants, que je n'ai pas revue depuis ce temps là et que je sais encore presque tout entière, de même que l'Amour piqué par une abeille, très jolie cantate de Clérambault, que j'appris à peu près dans le même temps» écrit Jean Jacques Rousseau dans ses *Confessions*¹ évoquant sa passion au temps de sa formation musicale auprès de Madame de Warens² pour la musique de deux compositeurs français nouveaux champions, après Marc-Antoine Charpentier³, de la musique ultramontaine dans une capitale toujours hostile, malgré la disparition de J.-B. Lully⁴, à ces langages d'avant-garde. Cet extrait des *Confessions* annonce déjà les idées du Rousseau de la *Dissertation sur la musique moderne*, de la *Lettre sur la musique française* et du *Dictionnaire de musique* puisque, en quelques lignes, il oppose au discours «long, si diffus, si mal arrangé» de J.-Ph. Rameau une musique qui faisait ses délices au point de l'apprendre par cœur, ces

¹ Tome XIV, livre 5, p. 284.

² 1731.

³ C. 1646-1704.

⁴ 1687.

cantates de Bernier et Clérambault qui ne lui « sortaient pas de l'esprit ». C'est donc le J.-J. Rousseau de l'apprentissage de la musique, de la découverte de l'art italien à travers deux compositeurs français, le jeune homme de 19 ans qui décide de se consacrer à la composition et qui chante des cantates, genre neuf venu d'Italie qui émerge à peine en France, qui nous intéresse ici⁵. L'étude des deux cantates citées dans les *Confessions* ainsi que celle des langages de N. Bernier⁶ et de L.-N. Clérambault⁷ devrait permettre de peser le poids, dans l'œuvre du Rousseau compositeur (*Les Muses Galantes*, *Le Devin du Village*, *Consolations des misères de ma vie*, *Daphnis et Chloé*) et théoricien (*Dissertation sur la musique moderne*, *Lettre sur la musique française*, *Dictionnaire de musique*), de ces influences méditerranéennes tempérées d'art parisien et de se demander si le J.-J. Rousseau de 1731 a oublié les leçons de ses pères spirituels ou si on retrouve des marques indélébiles de ces premières passions dans son œuvre musicale ? N. Bernier et L.-N. Clérambault ont-ils décidé de sa vocation de défenseur de l'art italien ? Ces deux compositeurs parisiens adeptes de la réunion des goûts ont-ils tempéré le feu ultramontain d'un J.-J. Rousseau qui se posera bientôt en principal contradicteur de J.-Ph. Rameau ?

N. BERNIER ET L.-N. CLÉRAMBULT, DEUX MAÎTRES ITALIANISANTS ADMIRÉS POUR S'INITIER À L'ART DE COMPOSER

C'est en 1731, auprès de Madame de Warens à Chambéry, au temps de sa formation musicale que Rousseau, à l'occasion d'un mois de conva-

⁵ Quelques dates de la vie de Rousseau Musicien : 1729 : Maîtrise de la Cathédrale d'Annecy, 1730 : donne des leçons de musique à Chambéry, 1739-1740 : Opéra *Iphis et Anaxarète*, 1741 : Opéra *La Découverte du Nouveau Monde*, 1743 : *Dissertation sur la Musique Moderne*, 1745 : Opéra *Les Muses Galantes* pour lequel il est accusé de plagiat par J.-Ph. Rameau chez Monsieur de La Pouplinière, 1748-1749 : Diderot lui confie les articles sur la musique dans l'Encyclopédie, article signé S. Ils contiennent des critiques du système harmonique de Rameau. Il s'engage par un débat théorique dans la Querelle des Bouffons. Article repris dans son *Dictionnaire de Musique* publié en 1767, 1752-1753 : *Le Devin du Village* créé un Fontainebleau et repris à l'Académie Royale de Musique, 1753 : *Lettre sur la Musique française*, 1767 : *Dictionnaire de Musique*, 1770 : *Pygmalion*, 1774-76 : *Daphnis et Chloé*, Ébauche, *Symphonie à cors de chasse* pour le Concert Spirituel, *Salve Regina*, 2 Motets *Ecce sedes hic tonentis* et *Quam dlicta tabernacula*, Recueil de chants *Consolations des misères de ma vie*.

⁶ Ardant défenseur de la musique italienne, successeur de M.-A. Charpentier à la Sainte Chapelle (1704) et son disciple.

⁷ Maître de Musique de la Maison Royale de Saint-Cyr pour laquelle il écrit ses 25 cantates.

lescence qu'il met à profit pour « dévorer mon *Traité de l'harmonie*⁸ », découvre, découragé par un texte « si long, si diffus, si mal arrangé, que je sentis qu'il me fallait un temps considérable pour l'étudier et le débrouiller » les cantates de N. Bernier (1665-1734) et L.-N. Clérambault (1676-1748)⁹, deux maîtres italianisants qui l'initient par leurs récentes publications au genre neuf de la cantate mais aussi et surtout à un chant méditerranéen tempéré d'art parisien.

Nicolas Bernier compositeur parisien fut un des rares musiciens à faire, tout comme M.-A. Charpentier auquel il succédera à la Sainte Chapelle, le voyage d'Italie. Fidèle partisan de la musique ultramontaine il fréquente le cercle de l'Abbé Matthieu, curé de Saint-André des Arts, ce qui lui permet lors de la Régence favorable à la musique italienne d'obtenir en 1723 le poste de Sous Maître de la Chapelle Royale, titulaire du quartier de septembre. Ardent défenseur de l'art de composer à l'italienne¹⁰, il préfère à la polémique opposant l'art français à celui des Italiens, réunir les deux Goûts, médiation que retiendra J.-J. Rousseau dans son *Essai sur l'origine des langues* (1756-1761) et ses *Fragments d'observations sur l'Alceste italien de M. Le Chevalier Gluck* tout comme dans le livret rédigé pour *Pygmalion* (1770) : « La France admire en lui l'Italique science/Rome revere en lui l'ornement de la France »¹¹. Ses 40 cantates « sur lesquelles

⁸ Celui de J.-Ph. Rameau publié en 1722. Les *Confessions*, tome XIV, livre 5, p. 284.

⁹ « Quel changement ! Il fallut m'y soumettre. J'allai au séminaire comme j'aurois été au supplice. La triste maison qu'un séminaire, surtout pour qui sort de celle d'une aimable femme ! J'y portai un seul livre, que j'avois prié Maman de me prêter, et qui me fut d'une grande ressource. On ne devinera pas quelle sorte de livre c'étoit : un livre de musique. Parmi les talents qu'elle avoit cultivés, la musique n'avoit pas été oubliée. Elle avoit de la voix, chantoit passablement, et jouoit un peu du clavecin : elle avoit eu la complaisance de me donner quelques leçons de chant, et il fallut commencer de loin, car à peine savois-je la musique de nos psaumes. Huit ou dix leçons de femme, et fort interrompues, loin de me mettre en état de solfier, ne m'apprirent pas le quart des signes de la musique. Cependant j'avois une telle passion pour cet art, que je voulus essayer de m'exercer seul. Le livre que j'emportai n'étoit pas même des plus faciles ; c'étoient les cantates de Clérambault. On concevra quelle fut mon application et mon obstination, quand je dirai que, sans connoître ni transposition ni quantité, je parvins à déchiffrer et chanter sans faute le premier récitatif et le premier air de la cantate d'Alphée et Aréthuse ; et il est vrai que cet air est scandé si juste, qu'il ne faut que réciter les vers avec leur mesure pour y mettre celle de l'air » (J.-J. Rousseau en Savoie, Annecy-Chambery-Les Charmettes, extraits des confessions situés et commentés par F. Vermale, Librairie D'Arde, 1922, p. 52).

¹⁰ Ce que lui reproche Le Cerf de la Vieville de Freneuse, défenseur de l'art français dans sa *Comparaison de la musique italienne et de la musique française*, Bruxelles, Foppens, 1704-1706.

¹¹ Sere, *Les Dons des Enfants de Latone*, 1734.

je m'exerçais»¹² furent publiées chez Foucault en 7 livres entre 1703 et 1723, elles étaient donc au moment où Rousseau les découvre aisément accessibles et restent surtout faciles à chanter car elles ne demandent qu'un petit effectif (1 ou 2 voix et une basse continue)¹³. Celle des *Amours dormants* évoquée par J.-J. Rousseau n'apparaît pas sous ce titre dans le *Catalogue de l'œuvre de N. Bernier* établi par le CMBV¹⁴. Le *Livre 4 des Cantates françoises ou Musique de Chambre a voix seule avec Simphonie et sans Simphonie Et la Basse Continue par Mr Bernier*¹⁵ présente à la page 2 une cantate *L'Amour sans espérance* qui pourrait être celle chantée avec passion par J.-J. Rousseau à Chambéry, elle contient 3 airs :

- 1^{er} air : « Ce n'est qu'à vous sombre retraite »
- 2^e air : « Ma Flamme offense ma Gloire »
- 3^e air : « L'Amour et la Constance »

TABLE DES AIRS	
<i>L'Amour sans esperance.</i>	
1 ^{er} Air.....	<i>Ce n'est qu'à vous sombre retraite.....</i> Page..... 2.
2 ^e Air.....	<i>Ma flamme offense la gloire.....</i> 3.
3 ^e Air.....	<i>L'Amour et la constance.....</i> 3.

Le livre 6, publié à Paris chez Boivin entre 1733 et 1753 contient¹⁶ une cantate « *a voix seule* » au titre proche de celui décrit par Rousseau, *L'amour aveuglé*, constitué ainsi :

- 1^{er} air : « Que les jeux d'amour sont trompeurs », p. 12
- 2^e air : « Jupiter lancez le Tonnerre », p. 16
- 3^e air : « Aveugle et fier vainqueur », p. 20

II. ^e Cantate.	<i>L'Amour aveuglé.....</i> 11.
1 ^{er} Air.	<i>Que les jeux d'amour sont trompeurs,.....</i> 12.
2 ^e Air.	<i>Jupiter lancez le Tonnerre.....</i> 16.
3 ^e Air.	<i>Aveugle et fier vainqueur.....</i> 20.

¹² *Confessions*, tome XIV, livre 5, p. 284.

¹³ Voir *Cantates françoises ou musique de chambre a voix seule. Avec symphonie et sans symphonie avec la basse continue. Composées par Mr Bernier... Sixième Livre... Les Paroles sont de Mr Thibault...*, Du Plessis Graveur, Paris, Boivin, 1733-1753, Bibliothèque de Toulouse, mf 234.

¹⁴ N. Berton, décembre 2007, Centre de Musique Baroque de Versailles.

¹⁵ Nouvelle édition, Paris, Madame Vanhowe.

¹⁶ P. 11.

Enfin, les Fonds Musicaux anciens de la Bibliothèque de Toulouse¹⁷ conservent un manuscrit de cantates françaises et de motets italiens daté de 1714-1730, dont la cantate *L'Amour endormi* pour voix seule, 2 instruments et basse continue de N. Bernier pourrait, elle aussi, être celle tant admirée dans les *Confessions*.

Lors de sa convalescence, J.-J. Rousseau découvre aussi « *L'Amour piqué par une abeille*, très jolie cantate de Clérambault, que j'appris à peu près dans le même temps »¹⁸. Publiée en 1710, cette composition (pour soprano et basse continue) de ce Parisien violoniste, claveciniste, chanteur¹⁹, organiste²⁰, surintendant de la musique des Demoiselles de Maintenon pour lesquelles il compose des cantates dont la forme fera tradition, paraît dans son *Premier livre de cantates* contenant également *Le jaloux* (pour haute-contre, violon et basse-continue); *Orphée* (pour soprano, violon, flûte et basse continue), *Poliphème* (pour basse, violon, flûte et basse continue), *Médée* (pour soprano, violon, flûte et basse continue) et *L'Amour et Baccus* (pour soprano, basse et basse continue). Suivront 4 autres livres de cantates publiés entre 1710 et 1726 qui lui confèrent le titre de « Maître de la cantate ».

LES LEÇONS APPRISES LORS DE LA PRATIQUE DES CANTATES DE BERNIER ET CLÉRAMBAULT : LA DÉCOUVERTE D'UNE MUSIQUE MÉDITERRANÉENNE TEMPÉRÉE D'ART PARISIEN

La pratique de ces deux cantates mais aussi du répertoire des deux compositeurs aura une influence décisive sur Rousseau qui en retiendra les leçons suivantes.

L'influence de ces deux compositeurs, mais aussi à travers la musique de N. Bernier, celle de M.-A. Charpentier, reste sans doute celle de la découverte bien avant le voyage de Venise, d'un chant méditerranéen entendu et imposé en France depuis le début du XVII^e siècle²¹, mais qui,

¹⁷ Cons.918 (4).

¹⁸ *Confessions*, tome XIV, livre 5, p. 284.

¹⁹ Il étudie le chant avec Jean-Baptiste Moreau (1656-1733).

²⁰ Il étudie l'orgue avec André Raison († 1719) et occupe les postes d'organiste de l'abbaye Sainte-Geneviève, des Grands-Jacobins de la rue Saint-Jacques, de l'église des Grands-Augustins de Paris, de Saint-Sulpice, de la Maison Royale de Saint-Cyr.

²¹ Le mariage d'Henri IV et de Marie de Médicis en 1600 stimule les échanges et surtout la venue d'artistes importants en France (Rinuccini, G. Caccini), tout comme le passage de troupes de comédiens bouffons à l'Hôtel de Bourgogne permet la diffusion du théâtre chanté. Un cercle d'amateurs fervents se constitue, qui entretiennent des relations

depuis la prise de pouvoir de J.-B. Lully en 1672, avait dû résister pour survivre dans les cénacles parisiens de M^{lle} de Guise²² et de l'Abbé Mathieu à Saint André des Arts. J.-J. Rousseau commence d'ailleurs par étudier l'art de composer en ne travaillant que la langue musicale française en se penchant sur l'étude du *Traité de l'Harmonie* d'un J.-Ph. Rameau (1722) bientôt maître de la tragédie lyrique avec son *Hippolyte et Aricie* de 1733, « mais il était si long, si diffus, si mal arrangé, que je sentis qu'il me fallait un temps considérable pour l'étudier et le débrouiller. Je suspendais mon application et je récréais mes yeux avec de la musique ». Déçu mais toujours animé par une vive passion pour la musique, il se tourne alors vers les compositions italiennes plus expressives, moins engoncées dans des règles qui brident le chant, une musique venue du Sud parfois encore perçue comme exotique pour les disciples de J.-B. Lully et que Bernier et Clérambault ont su apprivoiser dans leurs cantates que Rousseau dévore avec passion :

La musique était pour moi une autre passion moins fougueuse, mais non moins consumante par l'ardeur avec laquelle je m'y livrais, par l'étude opiniâtre des obscurs livres de Rameau, par mon invincible obstination à vouloir en charger ma mémoire qui s'y refusait toujours ; par mes courses continuelles, par les compilations immenses que j'entassais, passant très souvent à copier les nuits entières [...]. Avec ce petit train de vie, je fis si bien en très peu de temps, qu'absorbé tout entier par la musique, je me trouvai hors d'état de penser à autre chose. Je n'allais plus à mon bureau qu'à contrecœur ; la gêne et l'assiduité au travail m'en firent un supplice insupportable, et j'en vins enfin à vouloir quitter mon emploi, pour me livrer totalement à la musique.²³

étroites avec les artistes ultramontains (M. Mersenne, Ch. D'Assoucy, A. Maugars, P. de Nyert, M.-A. Charpentier, B. de Bacilly, M. Lambert, R. Ouvrard, Abbé Matthieu), et initie les compositeurs au style italien quand ils ne peuvent faire le voyage à Rome pour se perfectionner dans l'art d'écrire la musique. Les éditeurs français publient même des airs italiens, encouragés par Anne d'Autriche et Mazarin qui tentent d'imposer leur culture italianisante en offrant à Paris des spectacles somptueux venus de Rome, Venise ou Florence (*La Finta pazza* de F. Saccati, *L'Egisto*, *Xerse* et *Ercole amante* de F. Cavalli, *L'Orfeo* de L. Rossi, *Le Nozze si Peleo e di Theti* de C. Caproli). Le fleuron du chant italien vient initier les Parisiens aux chants modernes nés des académies florentines et romaines qui s'exportent dans la capitale au point que Mazarin institue au sein du Cabinet du Roi une troupe de chanteurs italiens attachés à la cour (1654). L'hostilité à cette vocalité jugée exubérante naîtra dès la mort de Mazarin et la fronde menée par J.-B. Lully, le plus français des compositeurs italiens interdit dès 1666 la représentation d'opéras italiens et renvoie les artistes ultramontains.

²² Protectrice de M.-A. Charpentier.

²³ *Les Confessions*, tome XIV, Livre 5, 1762-36.

À la lecture des cantates françaises intégrant des éléments italianisants de Bernier et Clérambault il apprend à distinguer ce qui sépare la musique italienne de la musique française, se forgeant ainsi un système musical qui aboutira à une nouvelle conception de l'art d'écrire la musique mise en œuvre bien plus tard dans le *Devin du Village*²⁴.



Il y découvre également ce qui sépare dans l'utilisation du matériel musical, la musique française de celle venue d'Italie. Il constate par exemple que dans les cantates de Bernier et de Clérambault on n'utilise pas, contrairement à J.-B. Lully, de sourdines. Cette idée sera reprise dans le *Dictionnaire de Musique* dans l'article «Sourdine»²⁵ : « Les Musiciens François, qui pensent qu'un jeu doux produit le même effet que la Sourdine, & et qui n'aiment pas l'embaras de la placer & déplacer, ne s'en servent point. Mais on en fait usage avec un grand effet dans tous les Orchestres d'Italie »²⁶.



De même les cantates chantées par Rousseau sont écrites exclusivement pour voix de dessus, car les Français contrairement aux Italiens ne font pas usage de la voix de castrat. Rousseau s'insurgera plus tard contre

²⁴ Intermède, scène 1, Colette pleure Colin qui l'a abandonnée, Paris, M. Le Duc, 1755, Library of North Texas University, M1500- R67D4.

²⁵ P. 461.

²⁶ *Le Devin Du Village*, Pantomime après la scène 8, fol. 66, Entrée du courtisan, partie de violon 1. Usage des forts et des doux en remplacement des sourdines.

«cet infâme usage»²⁷ non seulement pour des raisons éthiques mais aussi et surtout parce que «ces hommes qui chantent si bien mais sans chaleur et sans passion [ce qui est une abomination pour le philosophe] sont sur le théâtre les plus maussades acteurs du monde»²⁸.



Rousseau apprend également des cantates de Bernier et de Clérambault, toutes écrites pour voix seules, que la musique doit commenter les paroles sans déborder le texte qui l'a fait naître et ce en faisant un usage raisonnable des ornements: «Partout où les ornements sobrement ménagés porteront témoignage de la facilité du chanteur sans couvrir et défigurer le chant] l'oreille sera charéme et le cœur ému»²⁹.



Des cantates des deux compositeurs admirés en 1731, Rousseau apprend également beaucoup sur l'expression en musique, leçons qu'il retiendra pour rédiger son article «Expression» du *Dictionnaire*, mais aussi pour construire son système esthétique. Ainsi, la première qualité qu'il découvre avec Bernier et Clérambault est que le chant doit être le plus naturel possible, à commencer par l'expression des passions. Les chanteurs français qui devraient communiquer par leur chant les émotions ont «le mérite de bien crier» et donc sont «plus sujets à chanter faux que dans l'italienne»³⁰; or dans les cantates de Bernier et de Clérambault le chant français adouci par celui de la Méditerranée évite ce défaut majeur en composant une musique qui, parce qu'elle est pour voix seule, s'ap-

²⁷ Article «Castrato».

²⁸ *Id. Le Devin du Village*, Scène 2, fol. 27, Colin chanté par un ténor.

²⁹ Article «Expression», *Le Devin du Village*, fol. 29, scène 3, Colette, ornement unique noté sur le «ter» d'imiter.

³⁰ Article «Son».

puie sur la langue et porte une réflexion sur les accents constituants essentiels de la parole: «L'Italien [...] modifie sa voix de mille manières: le même fonds de passion règne dans son âme; mais quelle variété d'expression dans ses accens et dans son langage! Or c'est à cette seule variété, quand le musicien sait l'imiter, qu'il doit l'énergie et la grâce de son chant [...]. On ne peut douter que la musique la plus parfaite ou du moins la plus expressive ne soit celle où tous les accens sont le plus exactement observés»³¹.



Contrairement aux auteurs de tragédies lyriques, Bernier et Clérambault ne considèrent pas le texte comme un «pré-texte»³²; leur musique intègre la substance même de la poésie:

C'est avec raison que nos musiciens ont donné le nom de paroles aux poèmes qu'ils mettent en chant. On voit bien, par leur manière de les rendre, que ce ne sont, en effet pour eux que des paroles. Il semble, surtout depuis quelques années, que les règles des accords aient fait oublier ou négliger toutes les autres.³³

Bernier et Clérambault ont donc trouvé en eux-mêmes «*la source des beaux chants*» sans appliquer aux textes mis en musique des «contresens»:

Contre-sens dans la prosodie lorsqu'on est bref sur des syllabes longues, long sur des syllabes brèves, qu'on n'observe pas l'accent de la langue [...]. Contre-sens dans la déclamation lorsqu'on y exprime par les mêmes modulations des sentimens opposés ou différens, lorsqu'on rend moins les sentimens que les mots [...], contre-sens dans la ponctuation lorque la phrase de musique se termine par une cadence parfaite dans les endroits où le sens est suspendu ou forme un repos imparfait quand le sens est achevé.³⁴

³¹ Article «Accent». Voir *Le Devin du Village*, fol. 30, scène 5, Le Devin, accents «exactement observés».

³² J. M. Bardez, *La Gamme d'Amour de J.J. Rousseau*, Paris, Slatkine, 1980, p. 58.

³³ Article «Composition».

³⁴ Article «Contresens».

L'expression ne pouvant ressortir que de l'étroite relation entre le texte et la musique qui en est issue, Rousseau découvre donc dans les œuvres de Bernier et Clérambault ce qu'il cherchera à confirmer dans tous ses écrits sur la musique et ce qui sera au cœur de sa façon de penser la musique, le «chant naturel» qu'il tente de composer dans son *Devin du Village*³⁵.



Écrit pour voix seule, ce chant évitera «la diversité des parties que l'harmonie a introduites et dont on abuse tant aujourd'hui sitôt qu deux mélodies se font entendre à la fois, elles s'effacent l'une l'autre et demeurent de nul effet, quelque belles qu'elles puissent être chacune séparément»³⁶ car l'écriture harmonique chère au pire contradicteur de Rousseau, J.-Ph. Rameau empêche la musique de chanter: «Comment dans nos systèmes d'accords et d'harmonie, la musique s'y prendra-t-elle pour chanter? Si chaque partie a son chant propre, tous ces chants entendus à la fois se détruisent mutuellement»³⁷.



Le chant naturel entr'aperçu chez Bernier et Clérambault sera aussi celui de la mesure du temps puisque ni le texte ni la musique ne seront en conflit comme dans la tragédie lyrique: «La mesure des Grecs tenait à leur langue, c'était la poésie qui l'avait donnée à la musique, les mesures de l'une répondaient aux pieds de l'autre [...]. Chez nous c'est le contraire, le peu de prosodie de nos langues fait que dans nos chants, la valeur des notes détermine la quantité des syllabes, c'est sur la mélodie qu'on est forcé de scander le discours»³⁸. Le chant naturel imité de celui

³⁵ Scène 6, fol. 35, Colin.

³⁶ Article «Mélodie».

³⁷ Article «Unité de Mélodie», *Le Devin du Village*, scène 6, fol. 38, Colin et Colette chantent alternativement.

³⁸ Article «Mesure».

de Bernier et de Clérambault parlera donc « avec la parole » : « Les quantités de la langue sont presque perdues sous celles des notes et la musique, au lieu de parler avec la parole, emprunte en quelque sorte de la mesure, un langage à part »³⁹. Ce chant hérité de Bernier et de Clérambault sera accessible à « tous les hommes savans et ignorans », les « véritables beautés de la musique étant de nature sont et doivent être également sensibles à tous les hommes »⁴⁰.



Rousseau en fils spirituel de Bernier et Clérambault, deux compositeurs parisiens adeptes de la réunion des goûts, ne sépare plus le chant ultramontain du chant français, il ne compose plus un chant qui mélange sensualisme et intellectualisme ni ne pense une mélodie comme un chant issu d'une basse harmonique complexe ainsi que le défend Jean-Philippe Rameau dans son *Traité de l'harmonie*. Poussé par ses conclusions et tournant le dos aux conflits esthétiques, Rousseau créera une musique moderne qui s'appuie sur le sensible pour écrire un chant où chaque langue parlée serait considérée comme la matrice d'une musique qui lui convient en propre, tout comme « les dialectes grecs ont chacun leur mode musical », une mélopée basée sur le récitatif accompagné⁴¹ et l'air à voix seule peu harmonisé, une musique qui « vit en chacun d'entre nous. Musique ontogénique »⁴², une musique non savante⁴³, immédiate, essentielle, authentique, éthique qui annonce le mouvement Galant d'un Gluck et le *Sturm und Drang* d'un J. Haydn. Rousseau devient ainsi le passeur entre la fin de l'âge baroque et les débuts d'un âge classique qui se veut sensible. Bernier et Clérambault ont donc permis à Rousseau de tempérer un feu ultramontain qui l'a poussé un temps au complet rejet de la musique française, ils l'ont également éloigné du désir de retour à une mélodie primitive⁴⁴ et à la chanson de nourrice, quête de l'introuvable à

³⁹ Article « Expression ».

⁴⁰ Article « Harmonie ». Voir *Ariette chantée en Province dans le Devin du Village*, fol. 2, placée en fin de la publication conservée à la Library of North Texas University.

⁴¹ Lire les *Fragments d'observations sur l'Alceste italien de M. Le Chevalier Gluck*.

⁴² *La Gamme d'amour...*, op. cit., p. 111.

⁴³ On ne dira jamais assez l'aversion de Rousseau musicien autodidacte pour les compositeurs « de métier » qui lui refusent le statut de musicien.

⁴⁴ *Consolations et misères de ma vie*, recueil de chants.

laquelle il renonce après la pratique des cantates, ils lui ont enfin appris que l'exclusivité de l'usage de l'unisson ne conduisait pas à la transposition de la musique des origines perdues pour toujours et pourtant transposables dans un chant inédit, celui des cantates.

LA CANTATE FRANÇAISE OU « LE CHANT DES ORIGINES » POUR J.-J. ROUSSEAU

Le *Dictionnaire de Musique* comporte un grand nombre d'articles travaillant sur la question des formes musicales et ce n'est pas un hasard si Rousseau oppose à un opéra dont « les défauts que la perfection absolue de la musique & son défaut d'application à la Langue peuvent introduire dans les Opéras »⁴⁵ une cantate venue d'Italie et déjà francisée dans les œuvres de Bernier et Clérambault, une cantate « petit poème lyrique qui se chante avec des accompagnements, & qui, bien que fait pour la chambre, doit recevoir du Musicien, la chaleur & les grâces de la Musique imitative & théâtrale »⁴⁶. Composition non représentée, ce qui n'est pas pour déplaire à Rousseau, et dont la structure musicale reste beaucoup plus flexible que celle de la tragédie lyrique cadrée par des obligations formelles laissées par J.-B. Lully, la cantate ne pouvait qu'intéresser un Rousseau à la recherche d'une forme musicale adaptée non pas à la Cour mais aux salons parisiens, aux demeures bourgeoises, une musique de chambre bien différente des pièces dramatiques représentées au théâtre et qui permettrait de retrouver le « chant des origines » : « Les Cantates sont ordinairement composées de trois Récitatifs, & d'autant d'Airs. Celles qui sont en récit, & les Airs en maximes, sont toujours froides & mauvaises, le Musicien doit les reburer. Les meilleures sont celles, où, dans une situation vive & touchante, le principal personnage parle lui-même, car nos Cantates sont communément à voix seule »⁴⁷.

⁴⁵ Article « Opéra », p. 351.

⁴⁶ Article « Cantate », *Dictionnaire*, p. 71.

⁴⁷ Article « Cantate », *Dictionnaire*, p. 71-72. « Une cantate est une pièce variée de récitatifs, d'ariettes, ou petits airs, et de mouvements différents, pour l'ordinaire à voix seule, avec une basse continue, ou plusieurs instruments », *Dictionnaire de Trévoux*, Paris, 1743. C'est Jean-Baptiste Rousseau, le poète le plus important pour les premières cantates, qui fixe la forme approuvée par Rousseau dans son *Dictionnaire* : 3 récitatifs alternant avec 3 airs, les livrets devant se présenter comme une allégorie dont les récits seraient le corps et les airs l'âme. Voir exemple ci-dessous extrait des *Cantates françaises ou Musique de Chambre à voix seule avec symphonie et sans symphonie avec la basse continue, composées par Mr Bernier*, Livre VI, Paris, Veuve Boivin, 2^e cantate, *L'Amour Aveuglé*, fol. 15.



Ce genre importé d'Italie⁴⁸ par les cercles italianisants de la capitale⁴⁹ est, lors de la découverte des œuvres de Bernier et Clérambault, en pleine expansion en France⁵⁰ car il réunit les qualités du chant méditerranéen (la vivacité, les accompagnements diversifiés, les tempi contrastés, les modulations abruptes, la virtuosité) et celles du chant français (douceur, délicatesse de la mélodie, respect de la prosodie, ornementation mesurée, rhétorique expressive). De plus il pose les bonnes questions car il n'est pas submergé par le problème de la représentation théâtrale d'un chant uni «au discours de nos langues»⁵¹ soit la question du récitatif maintes fois travaillée par Lully dans ses tragédies lyriques et qui causera tant de difficultés à Rameau: «Chez Les Grecs, toute la poésie était en récitatif [...], il suffisait d'y ajouter la candence du mètre et la récitation soutenue pour rendre cette récitation tout à fait musicale [...]. Les Grecs pouvaient chanter en parlant, mais chez nous, il faut parler ou chanter [...]»⁵². Le récitatif rousseausite inspiré des cantates de Bernier et Clérambault sera donc sans répétitions, découpage en courtes sections, sans arrangement pour ne pas altérer les vers, il sera court pour ne pas interrompre le charme de la musique: «Quelque énergique et savant que puisse être le récitatif, il ne doit durer qu'autant qu'il est nécessaire à son objet parce que ce n'est point dans le récitatif qu'agit le charme de la musique et que ce n'est cependant que pour déployer ce charme qu'est institué l'Opéra»⁵³.

⁴⁸ S. de Brossard «une grande pièce dont les paroles sont en italien».

⁴⁹ N. Bernier fréquente celui de l'Abbé Mathieu à Saint-André-des-Arts, Paris. Le plus italien des compositeurs français M.-A. Charpentier (prédécesseur de N. Bernier à La Sainte Chapelle) naturalise la cantate italienne avec sa cantate *Orphée descendant aux Enfers*, une telle réussite que ce genre devient aussitôt la pièce qu'il faut composer.

⁵⁰ «La musique italienne par ces cantates et ses sonates [...] [a] inondé tout Paris», *Mercur Galant*, novembre 1714. L'Âge d'or de la cantate française se situe pendant la Régence, avant 1730.

⁵¹ Article «Opéra»: «La difficulté d'unir le chant au discours dans nos langues ne peut être surmontée [...] sans une parfaite connaissance de la partie ajoutée des moyens d'unir à la parole et de ses relations naturelles avec le cœur humain».

⁵² Article «Opéra».

⁵³ Article «Récitatif». Voir Bernier, Cantate *L'Amour Aveugle*, op. cit., fol. 19.



En opposition à ce qui se chante chez Rameau, le récitatif de Rousseau ne sera accompagné que d'une simple basse continue, car malheureusement «Aujourd'hui que les instruments sont la partie la plus importante de la musique [...], le vocal n'est est guère que l'accessoire et le chant accompagne l'accompagnement»⁵⁴. Le récitatif accompagné (par un ensemble instrumental) ne convient pas car il doit suivre plus les instruments que le chant de la voix : «Tout récitatif où l'on sent quelque autre mesure que celle des vers n'est plus du récitatif»⁵⁵, d'ailleurs «Les Grecs n'avaient point d'autre valeur de notes que la quantité des syllabes, ce qui seul prouverait qu'ils n'avaient pas de musique purement instrumentale»⁵⁶.

Les cantates de Bernier et de Clérambault contiennent également des airs que Rousseau apprend par cœur pour les chanter plusieurs années plus tard sans les avoir oubliées, ce qui lui fera écrire dans son *Dictionnaire* que les airs : «sont la toile ou le fond sur quoi se peignent les tableaux de la musique imitative, la mélodie est le dessin, l'harmonie est le coloris. Le véritable amateur ne perd jamais les beaux airs qu'il entendit en sa vie»⁵⁷. L'air pour Rousseau sera donc simple, coulant, court pour ne pas lasser l'écoute, sans répétition (ce qui va à l'encontre de la forme Da capo ou des doubles français, issus du texte qu'il porte),

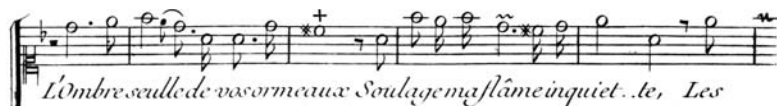
⁵⁴ Article «Sonate».

⁵⁵ Article «Récitatif mesuré».

⁵⁶ Article «Valeurs des notes». Voir Bernier, *Cantate L'Amour Sans Espérance*, Livre IV des *Cantates françaises ou Musique de Chambre à voix seule avec symphonie et sans symphonie avec la basse continue, composées par Mr Bernier*, Paris, Veuve Boivin, fol. 1.

⁵⁷ Article «Air».

et surtout à voix seule, le duo étant vue comme une combinaison « hors de la nature »⁵⁸.



Il est donc possible de fredonner l'air « J'ai perdu mon serviteur » du *Devin du Village* tout comme il est possible de chanter le « J'ai perdu mon Eurydice » de l'*Orphée* de Gluck tant admiré pour les raisons citées plus haut⁵⁹.



Dans la cantate, genre court de musique de chambre, Rousseau trouve aussi le moyen d'échapper à la tragédie lyrique et même à l'opéra italien, deux genres qui s'étirent et se noient dans le superflu, le surajouté. La cantate ne comporte ainsi pas de prologue qui retarde le drame : « Le mieux serait [...] de supprimer tout à fait les prologues qui ne font guère qu'ennuyer et impatienter les spectateurs »⁶⁰, ni même d'ouverture : « Si nos musiciens manquent si souvent de saisir le vrai rapport de la musique aux paroles dans chaque morceau, comment saisiront-ils les rapports plus éloignés et plus fins entre l'ordonnance d'une ouverture et celle du corps entier de l'ouvrage ? »⁶¹ et encore moins de ballets si chers à la tragédie lyrique : « Tout ce qui n'est qu'intellectuel [les danses qui ne peignent rien] l'arrache [le spectateur] à la pièce et le rend à lui-même »⁶².

⁵⁸ Voir Bernier, *Cantate L'Amour Sans Espérance*, Livre IV des *Cantates françaises ou Musique de Chambre à voix seule avec symphonie et sans symphonie avec la basse continue, composées par Mr Bernier*, Paris, Veuve Boivin, fol. 3, Air « ce n'est qu'à vous ».

⁵⁹ *Le Devin du Village*, Air de Colette : « J'ai perdu mon serviteur », fol. 9.

⁶⁰ Article « Prologue ».

⁶¹ Article « Ouverture ».

⁶² Article « Ballet ». Voir Bernier, *Cantate Vengeance de l'Amour*, Livre VI des *Cantates françaises ou Musique de Chambre à voix seule avec symphonie et sans symphonie avec la basse continue, composées par Mr Bernier*, Paris, Veuve Boivin, *Table des cantates et des airs* où l'on constate que cette cantate n'est constituée que de récitatifs et d'airs.

I. ^{re} Cantate. <i>Vengeance de l'Amour</i>	Page, 1.
1. ^{er} Air. <i>Suis je ce vainqueur</i> , 1.
2. ^o Air. <i>Fuyons l'Amour</i> , 5.
3. ^o Air. <i>Beauté toujours fière</i> 9

La découverte de la cantate dans les années de formation sera capitale pour Rousseau et sera au cœur de sa théorie sur la musique concrétisée dans sa *Dissertation sur la musique moderne* (1743), son *Discours sur les sciences et les arts* (1749), sa *Lettre sur la musique française* (1753 écrite en réponse à la Querelle des Bouffons qui a éclaté en août 1752), son *Essai sur l'origine des langues* (1756-1761), son *Dictionnaire de musique* (1767) et sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*. Dans ses écrits, en souvenir de ce qu'il avait découvert dans les cantates de Bernier et Clérambault, Rousseau critique violemment la musique française tragique vue comme « un effet de la perversion cultivée »⁶³ tandis que la musique italienne (Bernier et Clérambault sont des compositeurs italianisants) montre une musique « qui incarne l'exemple d'une musique à modèle mélodique et vocal plus proche de la nature morale signifiante de la musique »⁶⁴.

Si la musique a sa source dans une « Poésie Mélodie » originelle⁶⁵ et que parallèlement aux langues, elle a subi un processus de dégradation et de progrès dans lequel elle se serait intellectualisée⁶⁶, décadence concrétisée dans la tragédie lyrique d'esthétique classique « fondée sur les relations entre vérité et fiction et sur la notion d'objectivité, à laquelle Rousseau préfère une esthétique de la spiritualité, de l'intimité, de la transparence et de l'effusion »⁶⁷, alors seul un genre neuf pouvait rendre ses lettres de noblesse à une musique qui avait perdu la transparence des origines. Et c'est dans la cantate aisément chantable de Bernier et Clérambault qui sert de modèle à son désir d'une régénération grâce à laquelle, tout en conservant l'acquis de l'étape corrompue et cultivée, et sans retourner aux origines ce qui est impossible, que l'on

⁶³ C. Kintzler, « Rousseau Jean-Jacques », *Dictionnaire de la musique française aux XVII^e et XVIII^e siècles*, sous la direction de M. Benoit, Paris, Fayard, 1992, p. 621-622.

⁶⁴ *Id.*, p. 622.

⁶⁵ Poésie-Mélodie retrouvée dans les mélodies des cantates de Bernier et Clérambault.

⁶⁶ Ce que Rousseau nomme « harmonisation », voir *Dictionnaire...*, « Harmonisation ».

⁶⁷ C. Kintzler, « Rousseau Jean-Jacques », *Dictionnaire de la musique française aux XVII^e et XVIII^e siècles*, *op. cit.*, p. 622.

pourrait retrouver l'idée d'un chant premier réinventé par les aèdes des Lumières et mis en œuvre plus tard dans le mélodrame *Pygmalion*⁶⁸, succession de passage parlés et de passage instrumentaux seul capable de transmettre les émotions en évitant la surabondance des médiations matérielles et intellectuelles, un mélodrame non fondé sur un modèle littéraire et pictural hérité d'Aristote mais construit sur le temps et l'intériorité pour transmettre les émotions que l'on approchera le plus du « chant des origines ».

N. BERNIER, L.-N. CLÉRAMBULT ET J.-J. ROUSSEAU :
DES INFLUENCES MÉDITERRANÉENNES TEMPÉRÉES D'ART PARISIEN
POUR UN NOUVEAU SYSTÈME MUSICAL

La pratique des cantates de Bernier et de Clérambault permet à Rousseau de se présenter auprès de ses pairs philosophes comme le plus musicien d'entre eux, comme celui qui appuie ses théories sur sa pratique musicale et sur sa formation et non sur des critiques « extérieures ». Quand Rousseau parle de musique il parle en compositeur capable de rivaliser avec Rameau.

N. Bernier et L.-N. Clérambault ont sans nul doute également décidé de sa vocation de défenseur de l'art italien et ont incité un Rousseau, très jeune admirateur passionné, à prolonger plus avant sa pratique du chant italien :

Pour m'achever, il arriva de la Val d'Aoste un jeune organiste appelé l'abbé Palais, bon musicien [...] qui m'accompagnoit très bien du clavecin. [...] Il étoit l'élève d'un moine italien, grand organiste. Il me parloit de ses principes, je les comparois avec ceux de mon Rameau, je remplissois ma tête d'accompagnemens, d'accords, d'harmonie. Il falloit se former l'oreille à tout cela [...].⁶⁹

La pratique du chant italien et la copie du chant français incitent un Rousseau qui vit pourtant très bien de son métier de copiste de musique⁷⁰,

⁶⁸ Texte de Rousseau mis en musique par Horace Coignet en 1770.

⁶⁹ *Confessions*, tome XIV, livre 5, p. 284.

⁷⁰ Article « Copiste », *Dictionnaire de Musique*, Paris, Chez La Veuve Duchesne, 1768, rééd. *Fac sim.*, Genève, Minkoff, 1998, p. 123-131, dans lequel il mesure là aussi les mérites respectifs de la copie de musique en Italie et en France tout comme ceux de l'imprimerie ajoutant : « *Homme de Lettres, j'ai dit de mon état tout le mal que j'en pense, je n'ai jamais fait que de la musique française et n'aime que l'italienne* ».

à mener également une réflexion scientifique sur la notation musicale en comparant les mérites respectifs de la copie de musique en Italie et en France, tout comme ceux de l'imprimerie dans les deux pays :

Il est sur qu'en Italie, le pays de la terre où l'on fait le plus de musique on a proscrit depuis longtemps la note imprimée sans que l'usage de la gravure ait pu s'établir : d'où je conclus qu'au jugement des experts celui de la simple copie est plus commode.⁷¹

Fort de son expérience dans le métier de copiste, il invente une notation musicale chiffrée qu'il présente devant l'Académie des Sciences en 1742 avec son premier texte théorique le *Projet concernant de nouveaux signes pour la musique* (1742), puis dans la *Dissertation sur la musique moderne* (1743) destiné à la fois à défendre et à corriger le système de notation exposé dans le *Projet* :

Ce projet tend à rendre la musique plus commode à noter, plus aisée à apprendre, et beaucoup moins diffuse. Cette quantité de lignes, de Clefs, de transpositions, de dièses, de bemols, de bécarrés, de mesures simples et composées, de rondes, de blanches, de noires, de croches, de doubles croches, de triples croches, de pauses, de demi pauses, de soupir, de demi soupir, de quarts de soupir, etc. donne une foule de signes et de combinaisons d'où resultent deux inconveniens principaux ; l'un d'occuper un trop grand volume, et l'autre de surcharger la mémoire des écoliers de façon que l'oreille étant formée et les Organes aiant acquis toute la facilité nécessaire longtemps avant qu'on soit en état de chanter à Livre ouvert, il s'ensuit que la difficulté est bien plus grande dans l'observation des règles que dans l'exécution du chant.⁷²

Les longues réflexions portées par le chant de Bernier et Clérambault poussent Rousseau à inviter ses contemporains compositeurs à réfléchir à l'art d'écrire la musique : « Les Musiciens lisent peu et cependant, je connais peu d'arts où la lecture et la réflexion soient plus nécessaires »⁷³. Tout comme Bernier et Clérambault, c'est l'intérêt général de la musique

⁷¹ *Id.*

⁷² Rousseau substitue sept chiffres à la représentation habituelle des notes. Un point pour indiquer le changement d'octave remplace les ressources de la portée. Rousseau invente également une nouvelle représentation de la durée des silences et des sons. L'ensemble de son système présente selon lui le grand avantage d'une cohérence que la notation sur la portée n'a pu acquérir à cause de ses réaménagements incessants.

⁷³ *Dictionnaire de Musique*, Préface, Paris, Chez La Veuve Duchesne, 1768, rééd. *Fac sim.*, Genève, Minkoff, 1998, p. 8-9.

qui prime pour Rousseau et non l'effet militant d'une musique plutôt qu'une autre :

Je n'ai d'autre intérêt ici que celui de l'art [...] cherchant sincèrement le progrès d'un art que j'aimais passionnément [...]. Les premières habitudes m'ont longtemps attaché à la musique française [...]. Des comparaisons attentives et impartiales (sic) m'ont entraîné vers la musique italienne et je m'y suis livré avec la même bonne foi [...]. Maintenant que les malheurs et les maux m'ont enfin détaché d'un goût qui n'avait pris sur moi que trop d'empire, je persiste par le seul amour de la vérité dans les jugemens que le seul amour de l'art m'avait fait porter. Mais dans un ouvrage comme celui-ci, consacré à la musique en général, je n'en connais qu'une, qui n'étant d'aucun pays, est celle de tous, et je n'y suis jamais entré dans la querelle des deux musiques que quand il s'est agi d'éclaircir quelque point important au progrès commun.⁷⁴

Le Jean-Jacques Rousseau de 1731 n'a donc pas oublié les leçons de ses pères spirituels, leçons dont on retrouve des marques indélébiles non seulement dans son œuvre musicale mais aussi dans ses écrits théoriques qui mêlent influences méditerranéennes et art parisien pour créer une nouvelle musique revisitant le chant des origines.

Annick FIASCHI-DUBOIS
Université de Nice-Sophia Antipolis – CTEL

⁷⁴ *Ibidem.*

«ROUSSEAU, ENGENDREUR
DE TANT DE CHOSES»
(AZORÍN)

Comment est né le goût pour le paysage, pour la Nature, pour les arbres et pour les montagnes en littérature ? Ce qui nous intéresse, nous, maintenant, c'est l'Espagne. Quand et de quelle manière s'est peu à peu formée la dilection pour les panoramas champêtres dans nos lettres ? Le goût pour la Nature dans la littérature est complètement moderne ; en France, *Rousseau – initiateur et engendreur de tant de choses* – inaugure le paysage littéraire et ouvre le chemin à Bernardin de Saint-Pierre, paysagiste admirable. En Espagne il est curieux d'examiner la trace, plus ou moins débile, plus ou moins pittoresque, qu'ont laissée peu à peu dans la littérature tous ceux qui ont eu des yeux pour les champs.

[...]

Le sentiment d'amour envers la Nature est chose du XIX^e siècle. Il est né avec le romantisme, peu à peu ; grâce à la science, aux avancées de l'industrie, aux facilités des communications, l'homme s'est peu à peu découvert lui-même. Le *moi* a surgi face au monde ; l'homme s'est senti maître de soi, conscient de soi, face à la Nature. Cette considération et cette affirmation ont fait germer toute une littérature nouvelle, inconnue des Anciens. C'est là, précisément, l'œuvre du Romantisme. Pour la première fois, le Romantisme apporte à l'Art la Nature en elle-même, non comme accessoire...¹

Ce n'est pas ici le lieu de déterminer de façon détaillée si Rousseau est le père du Paysage, c'est-à-dire du paysage moderne, donc subjectif et qui pose pourtant une Nature, plus ou moins autonome, devant soi² :

¹ Premiers, en pratique, et derniers mots du *Prologue* au *Paysage espagnol*, 1917 ; souligné par nous. Azorín, *Obras selectas*, «Austral Summa», Espasa Calpe éd., Madrid, 1998, p. 337, 343. La traduction des textes d'Azorín est de moi.

² Dans son beau livre, souvent de paysages, *Un Hiver à Majorque* (il s'agit de l'hiver 1838), rédigé et publié plus tard (en 1855), G. Sand, qui salue au passage en Rousseau le « véritable Christophe Colomb de la poésie alpestre » (editorial Clumba, Palma de Mallorca, 1952, p. 12), note avec justesse et humour : « je serai forcé de dire souvent, en parlant de ce que j'ai vu à Majorque, *moi* et *nous* ; moi et nous, c'est la *subjectivité* fortuite

«Nous le répéterons : le paysage, c'est nous : le paysage c'est notre esprit, ses mélancolies, ses placidités, ses ardeurs et ses tuiles. Un esthéticien moderne a soutenu que le paysage n'existe pas tant que l'artiste ne l'a pas transporté dans la peinture ou dans les lettres. Alors seulement – quand il est créé en l'art – nous commençons à voir le paysage dans la réalité. Et ce que, dans la réalité, nous voyons alors, c'est ce que l'artiste a créé avec son *numen*» (*Le Paysage espagnol*, III, début)³. Relevons seulement l'expression : «Rousseau – initiateur et engendreur de tant de choses» – comme, plus loin, chez Du Bos, l'image de Jean-Jacques en «source un peu bourbeuse ou du moins limoneuse (je tiens à ces deux termes en son cas) où s'alimentent certains des plus grands fleuves du XIX^e siècle» – trop méconnues et d'autant plus admirable pour la première qu'elle provient d'un Espagnol du Levant (c'est-à-dire de la région d'Alicante) qui est en train de réfléchir à l'émergence progressive du paysage national chez lui et qu'il pense aussitôt à Rousseau sans le séparer au reste du Romantisme en général puisque Azorín attribue l'émergence de la notion de Paysage, dans une oscillation naturelle, d'abord à l'un et puis à l'autre. Point de vue dans l'ensemble très acceptable, même si l'on peut découvrir quelques paysages assez incontestables et même très subjectifs bien avant Rousseau, y compris dans une langue comme le latin où ce mot de «paysage» n'existe pas, par exemple chez Pline le Jeune à la fin du I^{er} siècle quand il décrit ses résidences secondaires, le plus probant et d'ailleurs le plus détaillé figurant dans sa lettre, assez connue, à Domitius Apollinaris (V, 6) sur sa vaste *villa* toscane.

Je voudrais seulement ici énumérer quelques situations exemplaires, voire quelques situations-limites, souvent peu connues et récentes, qui ont quelque chose à voir avec Rousseau, qu'il soit mentionné ou pas, et avec l'une ou l'autre de ses expériences-limites fondatrices, à commencer par celle de la *Cinquième Réverie*. Expériences-limites existentielles et cependant exemplaires et fondatrices. Baudelaire, si différent sur tant de points importants de Rousseau, est aussi de ces auteurs appelés à devenir d'autant plus universels qu'ils s'expriment au départ à partir du souple cercle ardent de leur seul moi, *Intus, et in cute*, dans l'indifférence voire le mépris de la quasi-totalité de leurs contemporains à leur égard et inversement :

sans laquelle l'*objectivité* majorquine ne se fût point révélée sous de certains aspects, sérieusement utiles peut-être à révéler maintenant au lecteur» (*ibid.*, p. 37).

³ Azorín, *Obras selectas*, *op. cit.*, p. 364.

Moi seul. Je sens mon cœur et je connais les hommes. Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus ; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent.

Si je ne vaux pas mieux, au moins je suis autre.

(début du Livre Premier des *Confessions*)⁴

QUELQUES EXPÉRIENCES-LIMITES, PLUS OU MOINS RÉCENTES, DE TYPE ROUSSEAUISTE

D'abord, pour en rester à l'actualité, le récent Prix Médicis Essai, Sylvain Tesson, pour *Dans les forêts de Sibérie* (Gallimard, 2011) où ne manque pas même le Lac (sibérien) de Biènné, qui a nom ici Baïkal, ni le renoncement à tout, puisque l'ermite-voyageur a d'abord cherché à mettre en œuvre une philosophie, pour reprendre ses termes, de la « décroissance » :

Assez tôt, j'ai compris que je n'allais pas pouvoir faire grand-chose pour changer le monde. Je me suis alors promis de m'installer quelque temps, seul, dans une cabane. Dans les forêts de Sibérie.

J'ai acquis une isba de bois, loin de tout, sur les bords du lac Baïkal.

Là, pendant six mois, à cinq jours de marche du premier village, perdu dans une nature démesurée, j'ai tâché d'être heureux.

Je crois y être parvenu.

Deux chiens, un poêle à bois, une fenêtre ouverte sur un lac suffisent à la vie.

Et si la liberté consistait à posséder le temps ?

Et si le bonheur revenait à disposer de solitude, d'espace et de silence - toutes choses dont manqueront les générations futures ?

Tant qu'il y aura des cabanes au fond des bois, rien ne sera tout à fait perdu. »

« Quinze sortes de ketchups ! C'est à cause de choses pareilles que j'ai eu envie de quitter ce monde. » (à propos du supermarché d'Irkoutsk)⁵

Rousseau n'est pas loin, qui a toujours voulu gagner sa vie comme copiste de musique, encore qu'il soit parfois soucieux, chiffres en mains, du bien qu'il laisse à Thérèse, et qui, en *Bon Sauvage* ou *Robinson* de son siècle, allergique à la vie citadine de son *Siècle de Fer*, a su pratiquer spontanément semblable vertu, la vertu de pauvreté, comme condition à l'élargissement du moi à force de concentration dans un cadre

⁴ *Les Confessions* 1, Livre de Poche, n° 1098, 1972, p. 5.

⁵ <http://www.gallimard.fr/rentreelitteraire/SylvainTesson.htm>

donné⁶. « J'étais », dit simplement le Livre XII des *Confessions* : « J'étais, et mon défaut de mémoire me devait tenir toujours dans cet heureux point d'en savoir assez peu pour que tout me fût nouveau et assez pour que tout me fût sensible »⁷ ; j'étais parce que mon expérience même de cette façon de présent absolu, divin – *vita tota simul*⁸ – s'affranchissait des limites du temps, en particulier du temps passé du fait de l'affaiblissement de ma mémoire. Sylvain Tesson aurait-il pu exister sans Rousseau ? Il faudra essayer de lui poser la question. « J'ai toujours aimé l'eau passionnément, et sa vue me jette dans une rêverie délicieuse quoique souvent sans objet déterminé. »⁹

Autre situation-limite, cet entretien rarement cité de Lévi-Strauss avec Claude Courtot dans le n° 3 de la revue surréaliste *L'Archibras* de mars 1968 :

Pour moi, l'exotisme est de plus en plus non pas en surface mais en profondeur : il est celui que nous sommes capables, à condition d'y mettre suffisamment de cœur et de volonté, de trouver sur place, ici même à condition de percevoir un certain nombre de choses très rares et très précieuses auxquelles nous ne prêtions pas attention. Ce serait donc l'exotisme du botaniste, du mycologue et du zoologue, du promeneur solitaire dans quelque campagne française, mais en prêtant attention à une quantité de petites choses généralement négligées ou dédaignées, sauf par certains spécialistes qu'on ne place plus très haut dans la hiérarchie des sciences. Mais on s'apercevra très vite qu'on fait erreur. Je dois dire [...] que cela, c'est auprès de Breton que je l'ai surtout appris. C'est vraiment Breton qui m'a montré qu'on pouvait sans honte regarder des pierres, des insectes, des feuilles ou des fleurs, avec la même intense curiosité et en retirant de cette contemplation des émotions aussi hautes que devant des sculptures ou des tableaux... C'est parfois dans les activités en apparence les plus gratuites, les plus absurdes, les plus folles et les

⁶ Puisque nous en sommes à l'actualité, recopions ces mots de Jean Dutourd, récemment disparu : « On fait tout pour s'enrichir, alors qu'il faudrait au contraire s'évertuer à devenir pauvre. L'esprit de pauvreté porte sur tout, naturellement. D'abord sur les biens matériels, puis sur les êtres, qu'on doit finir par aimer d'une façon désintéressée, pour eux-mêmes, et non pour soi. Après cela, on meurt sans le moindre désespoir. L'esprit de pauvreté est l'apprentissage de la mort. [...] [V]oilà un beau sujet de roman : un homme, vers le milieu de sa vie, a la révélation qu'il faut s'appliquer à être pauvre. Il défait tout ce qu'il a fait ; il détruit sa fortune, sa situation, tout, délibérément, persévéramment. Soudain, l'idée de la mort l'a éclairé. » (*Carnet d'un émigré*, Le Livre de Poche, 1976, p. 177).

⁷ *Confessions*, tome 2, Livre de Poche n° 1100-1101, 1967, p. 464-465.

⁸ Définition de l'éternité selon Boèce.

⁹ *Confessions*, *ibid.*, p. 465.

plus humbles de l'homme, que se trouve la serrure qui donne l'accès aux vérités les plus profondes et les plus générales... L'ethnologue est d'abord une espèce de chiffonnier, qui s'est assigné pour tâche de recueillir et de découvrir la valeur de tout ce qui a été, au cours des siècles, dédaigné et méprisé : il y a donc à la fois une attitude de tendresse chez lui et d'autre part une perception esthétique.¹⁰

Si Breton n'avait pas été cité, ne croirions-nous pas plutôt à quelque conception essentielle et non décorative de l'exotisme, au bout du compte toute proche d'un Jean-Jacques herborisant à l'Île Saint-Pierre et renouvelant de son pas de «promeneur solitaire» (le mot est d'ailleurs prononcé par Lévi-Strauss lui-même) le patient paysage immédiat ?

Nous avons du reste commencé en relevant le rôle crucial joué en termes de paysage par Rousseau en particulier et le romantisme en général, les paysages les plus emblématiques de Jean-Jacques étant ceux, comme dans la *Cinquième Réverie* ou *La Nouvelle Héloïse*, où sentiment et sensation – deux mots de même famille – se combinent «naturellement» pour faire vivre des paysages premiers, quasi à l'état de nature, «sauvages» (bons sauvages à leur manière) où il est bien difficile de séparer ce qui est sensation (sonore, d'altitude, etc.), sentiment de sa pure existence, ou d'une existence plus pure, de sa présence au monde, sinon à la société (choisie ou rejetée mais jamais très absente), et intuition sensible, souvent dramatique, des valeurs. Toutes choses plus ou moins diffuses durant le romantisme mais qu'il est poignant de relever chez l'un des rarissimes écrivains métissés de l'époque, né d'une affranchie, et qui a tant souffert de l'illégitimité de sa naissance¹¹, le Réunionnais Auguste Lacaussade (1815-1897), cher à cette Université, qui vient de lui consacrer un colloque, dont le néoclassicisme très apparent de facture, avec son alexandrin intermédiaire entre Lamartine et Baudelaire et certaine roideur à la Leconte de Lisle ou Léon Dierx, ne doit point cependant occulter la vibration (romantique) au pays plus ou

¹⁰ www.galerie-alain-paire.com

¹¹ «Fanny, fille d'une esclave et du chevalier Bancks, est métisse. Son fils est donc quarteron. Mais attention : ces étiquettes valent pour les Antilles. À La Réunion, celui qui y est né est appelé créole. Sa mère a été affranchie à l'âge de neuf ans. Lacaussade, lui, était roux donc blanc de peau. Le proviseur Rabany du Collège Royal de Saint-Denis (Bourbon) sanctionne sa mère en le rejetant du collège (car il agit sous l'empire de l'ancienne législation de 1676 qui interdit toute relation entre Noir et Blanche et entre Blanc et Nègresse). Fanny envoie son fils faire des études en France et veut le voir notaire mais accepte qu'il devienne poète (poème «Vocation»).» (Correspondance privée de Prosper Ève avec Daniel Aranjó)

moins originel, originaire, antérieur, primitif¹² et surtout à l'injustice première qui lui faite, comme à certain malaise social :

Oh ! Que j'aime le bruit des ondes sur les grèves !
Alors le vague objet que caressent mes rêves
Déployant ses ailes d'azur

Sur le front de celui qu'a repoussé le monde,
Assoupit de mon cœur la tristesse profonde
À son accent plaintif et pur.

Si l'astre de la nuit, entr'ouvrant sa paupière,
Verse d'un jour plus doux la tremblante lumière
Sur le sein endormi des eaux ;

Alcyon sur les flots d'une amère existence,
Je gémis, et ma voix qu'écoute le silence
À ses soupirs endort mes maux.¹³

« Et là-bas ces grands bœufs ruminants et couchés, / Et plus loin ces hameaux d'où montent les clochers », disait Lacaussade... Un autre poète, entre les purs et des plus oubliés, si souvent rousseauiste, l'a vraiment vécu cela : Georges Saint-Clair, né en 1921, Prix des Charmettes-J.-J. Rousseau 1991, Grand Prix de la Poésie de l'Académie française 1993, le plus méconnu des poètes actuels selon Jean Dutourd, qui fut toute sa vie curé de campagne au pied des Pyrénées béarnaises, surveillant d'études au Collège Saint-Joseph de Nay et éphémère professeur de sixième, vite soulagé de cet office par sa hiérarchie :

Heureux collège où, fenêtres ouvertes, on sentait au fil des jours tantôt l'étable et tantôt les labours (en attendant les foins) et où les bœufs rasant le soir les murs de notre classe appartenaient plus à Virgile qu'à notre fer-

¹² J'en resterai à la souplesse de ce début du poème « Le Bengali » des *Automnales*, délesté de l'alexandrin usuel : « Il était né dans la rizière / Qui borde l'étang de Saint-Paul. / Heureux, il vivait de lumière, / De chant libre et de libre vol. / Poète ailé de la savane, / Du jour épiant les lueurs, / Il disait l'aube diaphane, / bercé sur la fataque en fleurs. / Il hantait les géofleries / Aux belles grappes de corail. », et au rousseauisme bucolique de ce décor à l'évidence français : « Amie, asseyons-nous dans la fraîcheur des herbes / [...] Avec moi contemplez ces calmes horizons / [...] Et là-bas ces grands bœufs ruminants et couchés, / Et plus loin ces hameaux d'où montent les clochers [...] / Et ces ravins ombreux, frais abris du pâtre, / Et tout ce paysage, heureux et pacifique [...] / Si ma charmante amie aux regards veloutés / A voulu tout un jour, pensive à mes côtés, / Oubliant et la ville et la vie et nos chaînes, / Boire avec moi la paix qui tombe des grands chênes [...] » (« Les Soleils de juillet », *Poèmes et Paysages*).

¹³ Les Salaziennes, 13.

mier Joseph Bonnasiolle. Se mettaient-ils à mugir: «Entendez-vous, disais-je à mes petits, ce *mugitusque boum*? [...]» Évidemment, je leur tiendrais de tels propos assez longtemps après la rentrée d'octobre, quand déjà nous aurions parcouru un bout d'histoire romaine, ainsi que les premiers exercices de Petitmangin, si pleins de mots (*ager, silva, bos, ovis*) en rapport avec ces troupeaux du soir et ces bruits de charrue qui frôlaient nos murs [...].

J'avais remarqué qu'avec les enfants, il ne faut jamais être en deçà, mais au-delà. [...]

Autant d'échappées buissonnières, qu'en raison de mon emprise sur les élèves, je pouvais conduire à travers un recueillement poétique digne de Rousseau, de qui je venais d'expliquer certains passages de la *V^e Rêverie du promeneur solitaire*. Et mes élèves et moi-même, d'avoir déjà suivi Jean-Jacques en train d'établir l'inventaire floral de son île, une loupe à la main et son *Systema naturæ* sous le bras, on peut croire qu'il nous en restait quelque chose. Surtout j'avais détaché de cette Rêverie un mot – que je faisais sonner comme un ordre: SE CIRCONSCRIRE! Pour être seul. Pour se chercher. Pour se trouver comme Robinson dans son île: car avant Vendredi, c'est soi-même qu'il trouve. Quelle attention dans leurs regards! À coup sûr, ils étaient pris. «Suivez-moi au grenier qui est au-dessus de ma chambre... eh! eh! doucement, n'alertons pas notre supérieur.» Et je leur révélais maintenant, locataire d'un vieux mécanisme à rouages, une araignée de bure et de soie. «Voyez-vous, c'est ça un grand artiste, un grand inventeur, quelqu'un qui se verrouille, qui furette dans son esprit comme l'araignée d'ici dans la rouille noire. Et attendre. Attendre. On comprend que Spinoza ait choyé les araignées. Il y trouvait son modèle.» Le lendemain, pour mieux fixer la chose, je leur montrerais le petit philosophe de Rembrandt. «N'oubliez pas. Se circonscrire. S'appartenir. Être soi. Ne pas consentir aux formes de pensée inséparables de la masse et de la cohue. Se bannir du coudoisement de la fourmière.» Les semaines passaient. Et voici qu'avec le deuxième trimestre, mon supérieur se persuadait plus sûrement qu'il avait affaire avec moi à un dangereux fantaisiste.¹⁴

Nous terminerons ce florilège de situations-limites en sortant, pour une fois, de la *Cinquième Rêverie* pour regarder de près – situation-limite entre les situations-limites que nous venons d'évoquer – l'usage poignant, intime, originel, essentiel que fait d'un autre Rousseau un jeune poète suisse contemporain handicapé, Philippe Rahmy¹⁵, et «le dialogue

¹⁴ Georges Saint-Clair, «Ma Classe de sixième», *Sidera somnos*, Atlantica, Anglet, 2008, p. 80-81, 83-84.

¹⁵ *Mouvement par la fin (un portrait de la douleur)*, postface Jacques Dupin, Cheyne éditeur, 2005, Prix des Charmettes-J.-J. Rousseau 2006; *Demeure le corps Chant d'exécution*, même éditeur, 2007.

ininterrompu d'une très ancienne amitié» qu'entretient avec l'auteur des *Confessions* cette œuvre – marquante par sa forme et marquée par son sujet. Car le portrait ici offert est celui d'une maladie génétique, celle des os de verre, qui s'est toujours confondue, depuis l'enfance, à la vie même de l'auteur, et nécessite de nombreuses interventions chirurgicales. Ce «livre bref, brûlant et glacé»¹⁶ est une sorte de journal atemporel, plutôt qu'intemporel, sans date ni jour d'aucune sorte, opérant par séquences plus ou moins courtes et comme figées sur les élancements, les déchirements, sur les bienheureuses accalmies du mal. Poésie? Certainement par tout ce que signifient de poésie l'ellipse et la souple coagulation du sens et du son; en tout cas prose poétique concentrée, terrible et pure datée *in fine* de «Lacanau-Océan, juillet», sans autre précision. Rythme hypnotique et éveillé, épuisé et extra-lucide; dès le début:

Quelques minutes avant mes plus longues crises je vois distinctement, je vois car la joie est alors mon seul besoin, des trombes d'eau s'abattre par une ouverture du plafond et dans la mer d'orange se déplacer la masse noire d'un soleil.

Mon lit porte un corps à peine redressé.

Ce corps est un angle où ton regard se déchire. Dans sa plaie il vit.

La tête te fixe.

L'épaule gauche est bandée, elle saigne abondamment, le bras est tendu, un fer le traverse, la main est posée sur les organes génitaux, elle tient un drain où caillots et cristaux coulent avec l'urine. L'autre main écrit machinalement dans un cahier à couverture noire.¹⁷

Vue brouillée et précise, logique fuyante et distincte, temporalité de chambre d'hôpital, volontiers dédoublée dans une réelle ubiquité pronominale sans qu'on sache bien où se trouvent celui ou ce qui regarde et ce ou celui qui est regardé. Vue à bout portant à première vue peu poétisante (et l'auteur nous dit en effet n'avoir «aucune curiosité pour l'arrière-pays des poètes»¹⁸), mais poéticité tout de même réintroduite par cette distance immédiate au cœur, impitoyable, de l'intime. Et c'est bien pour cela qu'existent une poésie de l'hôpital, du «corps tragique» (comme dirait Supervielle) à base d'images visuelles mais aussi synesthésiques, réellement poétiques, belles quand il le faut, parce que le sujet les mérite (un papillon «sur une de mes jambes nues [...] comme dans la cendre»¹⁹) et

¹⁶ J. Dupin, *Mouvement par la fin*, op. cit., «Postface», p. 58.

¹⁷ *Mouvement par la fin*, op. cit., p. 7-8.

¹⁸ P. 41.

¹⁹ P. 36.

un rythme qui pour être physiquement cruel n'en possède pas moins sa mélodie, son accentuation secrète, sa cymbale quasi tue de souffrance et de sang : cymbale, c'est-à-dire instrumentation, sinon instrumentalisation, et maîtrise de son propre mal ; quasi tue, c'est-à-dire coupée de tout excès dans le dire et dans le dit.

Il y a même place pour le paysage ici : paysage métaphorique du mal ; paysage réel aussi, à la fenêtre, d'un océan (on saura à la fin que c'est celui de Lacanau) et de la ville : « Dans la hauteur elle est brutalité, dans la longueur et la largeur ténèbre, dans la profondeur humanité. La ville. [...] La ville qui me fournit en drogues se tord, nouée dans le désastre »²⁰. Le Paysage, vaste sujet ! objet posé par le sujet... on l'a vu plus haut. « Je voudrais ne pas être seul, en allant vers la fin devenir un paysage, un village au désert, invisible de jour quand les mirages l'entourent, dévoilé par le crépuscule aux étoiles légères quand, vif sur le chemin du voyage, il oriente l'éveillé en son vide intérieur »²¹. N'oublions pas qu'il existe en effet un paysage d'hôpital (« Une lumière monotone verse ses urines, la mer »²²) et d'en mettre quelques-uns dans nos corpus quand nous aborderons ce programme. Terrible point de vue sur l'art, sur la littérature ! qui doivent pouvoir le mériter.

L'esprit douloureux, la souffrance qui est esprit morcelle ici l'être, physiquement, *intus, et in cute* (comme porte l'épigraphe, que l'on oublie toujours, des *Confessions* de Rousseau), et non psychologiquement comme se contenterait de le faire trop souvent le spleen. « [J]ouir de cette mise aux fragments sans amertume, violence ni nostalgie »²³, dans la vérité de ce mal, en son éternité constamment renouvelée, comme un soleil d'Égypte, à chaque aube, mais une éternité sans immortalité pour l'âme (« la douleur détruit toute idée d'au-delà »²⁴) ; un christianisme de la souffrance sans le Christ (« Rejoins cette plus juste personne que tu es dans la douleur »²⁵) ; une charité en la souffrante humanité, « à la fois la plus intime et la plus partagée »²⁶. Celui qui souffre pense aux autres et ne peut avoir d'ennemi (« Je suis avec mes frères matière de douleur »²⁷) et c'est d'ailleurs à lui que se confie très vite, comme à un pauvre devin

²⁰ P. 18.

²¹ P. 29-30.

²² P. 43.

²³ P. 41.

²⁴ P. 28.

²⁵ P. 11.

²⁶ P. 43.

²⁷ P. 49.

supérieurement instruit par l'épreuve, personnel de service et même menuisier de passage. N'est-ce point chez Dumézil qu'on trouve la notion de « mutilation qualifiante » et qui explique que, pour certaines sociétés, le sage, le devin, le poète soit lui-même estropié ou aveugle²⁸ ? Cette souffrance originelle, ou plutôt génétique et pré-originelle, est donc forcément absolue, sacrée ; d'où la grammaire également sacrale (ubiquité pronominale, impératifs, constructions soudaines sur la lenteur toujours possible du débit), caractéristique de grands livres sacrés, que l'auteur, sans s'en douter peut-être le moins du monde, retrouve spontanément.

Et c'est défendre, là, l'humanité, du bord poétisé et chanté d'une souffrance pure, et de plus utile manière que tout un couvent d'ermites ascètes et prieurs. Merci donc pour nous, et pour elle. Il y a des livres de captivité, surtout quand elle est injuste : l'un des otages français du Liban put ainsi avoir par hasard sous la main le tome 2 de *Guerre et Paix* de Tolstoï et dut attendre son retour en France pour lire enfin le tome 1 ; et Tolstoï, le pur Tolstoï, peut-être le plus grand écrivain au monde, et qui n'était pas qu'écrivain, mérite bien un tel honneur. Il y a des livres de chaise roulante et de paraplégie. Et qui nous aideront au grand bord, au petit bord de nos jours, sans jour, de souffrance ; à l'endurer.

Le hasard fait que j'ai un jour relu conjointement le livre de Philippe Rahmy et *Le Journal d'un homme de trop* de Tourgueniev, mol et masochiste, supérieurement co-traduit par l'auteur et Louis Viardot, pour qui je gardais un peu de sourde mémoire musicale. Le contraste ne pouvait être plus saisissant, et nous rappeler plus précisément que le corps torturé ne sera jamais de trop, comme irréel, mais le centre de toute chose et de tout être. « Mon Dieu ! quel être insipide je fais ! [...] Quelle stupide cinquième roue de carrosse !... [...] Mais mourir sourdement... [...] Je cesse d'être de trop en rentrant dans le néant. [...] Je jette la plume... Il est temps ! La mort ne m'arrive déjà plus avec ce bruit toujours croissant du tonnerre qui rappelle le roulement nocturne d'une voiture sur le pavé »²⁹. À la limite même, c'est tout poème où l'on s'essaierait qui pourra apparaître non seulement comme inutile, mais comme futile, en sortant de ce livre et même de sa possible mise en voix, ou en ondes, de nature à tenter un bon acteur (pas forcément beaucoup plus) et

²⁸ « Ils veulent soulager le malade [...]. Mais le malade fait magie de sa souffrance » (p. 26).

²⁹ Ivan Tourgueniev, *Le Journal d'un homme de trop*, Stock, « Bibliothèque cosmopolite », 1993, p. 40, 78, 81.

à le pousser aux extrémités de soi-même, et de son art, plus fort que l'art, sans en rajouter; une belle heure en perspective, dans la solitude et les proches profondeurs du son.

On comprend en tout cas combien un tel portrait de la douleur physique, qui fait de la langue (une langue lisse et dense) à la fois son arme-sœur et son remède, peut correspondre de poignante façon à tout ce que comporte de souffrance intime, libérée par l'écriture d'une vie, toujours un peu dernière, l'œuvre autobiographique de Rousseau, cet autre mouvement par la fin, et d'ailleurs interrompu (la dernière et dixième «Rêverie» est inachevée, et les deux précédentes furent difficiles à déchiffrer):

Nombreux sont ceux qui font l'expérience d'un voyage, d'une césure, lorsqu'ils lisent. Plongés dans l'agitation de leurs vies, ils ont alors l'impression d'enjamber le rebord de la fenêtre, de s'élancer, plus légers, dans un paysage nouveau et pourtant à leur mesure.

Je n'ai, quant à moi, jamais eu les moyens physiques d'entreprendre de tels voyages³⁰, de plonger éveillé dans le bonheur d'un autre. Je subis, depuis l'enfance, un enseignement violent où la douleur taille le corps au moyen du langage. La maladie m'empêche de rêver, elle commande mon quotidien serré dans l'immobilité et la veille. Comme si la somme des jours, et des nuits, se réduisait à une longue insomnie.

Mais certains livres parviennent malgré tout à forcer le barrage. Se présentant à ma gardienne sous le masque de leur maigre réalité physique, une odeur de cellier, une peau craquelée, ils paraissent comme morceaux de mon propre corps.

Mes plus réguliers visiteurs sont les livres de Jean-Jacques, le second *Discours*, les *Confessions*... Je fais en leur présence l'expérience d'une réalité aussi vulnérable que la mienne, mais plus belle, lorsqu'elle me permet d'entrevoir un versant heureux à notre futur scellé par la mort. J'y puise, à défaut de victoire, les forces nécessaires à la maîtrise du combat.³¹

Les livres de Jean-Jacques Rousseau m'accompagnent depuis toujours. J'aimerais aussi vous dire que, comme bien des enfants de la campagne, j'ai grandi avec un «Opinel» dans la poche, premier couteau que m'a offert mon père. J'évoque ce souvenir avec émotion car c'est aussi mon

³⁰ L'auteur, depuis, a pu cependant voyager jusqu'en Chine (novembre-décembre 2011).

³¹ Lettre adressée par Philippe Rahmy au jury du Prix des Charmettes / J.-J. Rousseau (sis à Cognin, en la coutellerie Opinel, non loin des Charmettes) qui venait de décerner son prix annuel 2006 à *Mouvement par la fin (un portrait de la douleur)*: <http://remue.net/spip.php?article2466>.

père qui me lisait les œuvres de Jean-Jacques Rousseau durant la journée, alors que j'étais si souvent alité, et pour de si longues périodes. Les nuits d'insomnie s'emplissaient, quant à elles, des lectures pieuses de ma mère, et mon esprit d'enfant combinait alors, en un jeu d'imagination fantasmatique, les centaines de voix, le bruit d'innombrables pas, retentissant sous les arches de la Tour de Babel, avec la course du jeune homme des *Confessions*, qui me faisait l'impression, moi qui étais immobile, renversé par la maladie, de vivre mille vies en une, et de parler toutes les langues du monde, sans jamais tomber.³²

UNE EXPÉRIENCE-LIMITE DE L'ESPACE TEMPS : LA CINQUIÈME RÉVERIE

Venons-en maintenant à une situation encore plus fondamentale et fondatrice, à en croire du moins ce point de vue de Charles du Bos, qui a du moins le mérite d'être absolu et de mériter d'être bien plus connu qu'il n'est, en ratifiant à la lettre ce jugement du regretté Auguste Anglès : « de la volubilité au ralenti [...] son flair de l'authenticité littéraire. [...] Il préférerait se dire interprète, comme un instrumentiste [...]. En ses moments de réussite, sa maestria à manier réminiscences et correspondances dresse un fastueux "camps du drap d'or" pour les rencontres au sommet des souverains de l'esprit »³³.

Journal du samedi 20 octobre 1923

Ce matin au réveil je disais en plein accord avec Z. que s'il n'était pas trop tard j'allais écrire à Dupouey pour renoncer à faire à l'Alliance Française le cours si peu rémunérateur que j'avais moi-même sollicité au pire moment de septembre dernier. Tout l'épisode est d'une si parfaite qualité de comédie que j'en veux garder quelques traces. Dupouey quand j'allai le voir parut fort surpris d'une sorte d'intervention des rôles et que ce fût moi qui eût quelque chose à lui demander; et aussitôt de ce geste ample qui précède les grands desseins (mais n'implique pas nécessairement qu'ils soient au même point avantageux), il me dit : « Nous fondons pour vous ici une chaire de littérature comparée, la rétribution de la conférence hebdomadaire est de quarante francs ». Comme je l'écrivais à Anne le même soir il y a quelque chose d'irrésistible à voir la littérature

³² Lettre adressée par Philippe Rahmy à Maurice Opinel, sponsor du Prix des Charmettes. <http://remue.net/spip.php?article2466>.

³³ *La Quinzaine littéraire*, n° 252, 16-31 mars 1977; repris dans Auguste Anglès, *Circumnavigations*, Presses Universitaires de Lyon, 1986, p. 240-243 (« "Charlie" du Bos, prince des "happy few" »; cf. dans le même ouvrage, p. 65-68, « Charles du Bos ou l'esthétique d'une belle âme », reprise d'un article paru à *Temps présent*, n° 64, 9 nov. 1945).

comparée échoir à quelqu'un qui dans tous les domaines – y compris celui de la vie – commence toujours par dire : « Surtout et sous aucun prétexte ne comparer rien à rien ». Ce qui a été assez beau, c'est le côté brûle-pourpoint de la chose : Dupouey me disant aussitôt : et quel sujet choisirez-vous ? Et moi répondant également aussitôt, par une sorte de rétablissement qui m'a fait sentir que la pensée a vraiment en ces moments-là quelque chose de vertical : « Rousseau source du subjectivisme dans la littérature moderne », l'œil de Dupouey au passage du mot de subjectivisme était merveilleux à voir : il est si clair qu'il ne sait pas ce que cela veut dire : or, il est le directeur de l'école : mes élèves seront de tous jeunes étrangers que l'on ne juge pas encore capables de suivre les cours de la Sorbonne. Tout l'épisode, bref, est un des meilleurs exemples de ce comic joke dont j'apprends à goûter la tonicité.

Mais maintenant pensons pour moi, seul auditeur réel de mon cours futur, à ce qui a amené chez moi le rétablissement. L'origine lointaine doit s'en trouver dans une note – dont j'ai gardé un assez beau souvenir – de mon journal si je me souviens bien, d'octobre 1917, sur l'extraordinaire caractère de source de Rousseau. (Mon premier contact avec les *Confessions* – juin 1909 – me l'avait déjà fait apparaître, particulièrement en ce qui concernait Constant et Stendhal.) Dans ce journal je disais ou à peu près que Rousseau est la source un peu bourbeuse ou du moins limoneuse (je tiens à ces deux termes en son cas) où s'alimentent certains des plus grands fleuves du XIX^e siècle. (Je les voyais surtout à vrai dire français, ou plutôt je pensais surtout à ceux qui sont Français – ce qui (autre épisode comique), n'a pas laissé d'inquiéter Dupouey qui fait son cours sur la littérature du XIX^e et du XX^e siècle et m'a rappelé doucement de regarder du côté de l'étranger, allant jusqu'à me dire qu'il y aurait intérêt à étudier le retentissement de Rousseau chez les Russes (ce qui m'a fait passer un léger frisson, ignorant tout de la question et trouvant un peu dur de m'en instruire à raison de 40 francs par semaine).

Mais soyons sérieux : qu'entends-je moi-même (en laissant tout à fait de côté Dupouey) par subjectivisme ? Ceci, et qu'il sera si attachant de creuser : à savoir qu'avec Rousseau commence l'étude de l'homme intérieur à même cet homme même : jusqu'à lui il y a toujours comme un espace, une distance entre l'observateur et l'observé, même lorsque en réalité observateur et observé ne font qu'un. Et la raison en profondeur de cette distance c'est qu'avec Rousseau seulement la sensation acquiert droit de cité ; jusqu'à lui nulle dignité n'est imputée aux états intérieurs avant qu'ils n'aient subi pour ainsi dire la toilette d'une certaine intellectualisation : à cet égard la Cinquième Rêverie du Promeneur solitaire est un événement capital de la sensibilité moderne : à tous les points de vue par le mode de vie de Rousseau dans l'Île Saint-Pierre et le bonheur sans analogue qu'il y goûte, par son analyse de ce bonheur qui réside dans un certain va-et-vient intérieur (première intervention du sentiment, non plus du flux des choses, pas même du flux du moi pour s'en irriter et l'accabler à la Pascal, mais bien de la durée au sens bergsonien du terme : ne jamais oublier – comme aucun de nous n'échappe quoiqu'il en

ait à toujours préférer ce qui lui ressemble ! – que pour Bergson il n’y a en français rien au-dessus du style de cette rêverie à cause de cela même). Le monde intérieur avant Rousseau est un peu – songez aux moralistes de notre xviii^e – comme un musée secret que l’on connaît d’ailleurs dans beaucoup, dans presque tous ses recoins, et surtout dans les pires, que l’on consulte toutes les fois qu’il est nécessaire, de préférence avec un haussement d’épaules ou une moue désenchantée, aussi si l’on est chrétien et surtout de Port-Royal avec ce bel air attristé et comme cendreau qu’ils ont tous, – mais dont on n’est pas fier, ah non certes, et surtout que l’on visite mais dans lequel on ne baigne pas. La notion que la vie intérieure – en donnant à ce mot son acceptation la plus étendue, tous les sens y étant intéressés, avec une extension telle qu’ils ne correspondent plus qu’à l’antithèse de la vie sociale – comme source de bonheur et d’un bonheur qui puisse même devenir le seul bonheur concevable est une notion anti-classique, anti-française, mais dont tout le sentiment moderne découle. Je suis très frappé – en laissant de côté Pascal lui-même – de voir combien (et là l’abbé Bremond reprend ses avantages) tout Port-Royal – à d’autres égards la plus merveilleuse école de vie intérieure qui se puisse concevoir – réprouve au fond l’idée qu’on puisse être heureux par elle. Je sais bien que cela tient au sentiment que l’on n’a le droit sous aucun prétexte d’être heureux ici-bas, au sentiment si intimement conjoint aux souffrances du Christ ; mais est-il, ce sentiment, aussi conjoint à l’enseignement du Christ vivant ? Toujours le même problème que je retrouve à tant de carrefours, le problème de *Numquid et tu* : hardiment – et comme je serais plus tranquille si je ne voyais trop les raisons qu’il a de la faire ! – Gide transpose, transfère de la vie éternelle à la vie d’ici-bas, les textes évangéliques – textes si riches que, pour reprendre la formule de Pascal, bien plus encore que la raison ils sont playables en tous sens.

Île Saint-Louis

Charles du Bos (1882-1939) ;

Journal, tome I, Corrêa éd., Paris-Genève, 1946 ; p. 336-339.

Il est bien difficile de trouver à dire quelque chose de neuf sur un texte aussi universellement célèbre que « la Cinquième » de Rousseau. Oui, mais il est inépuisable, et des rapprochements avec d’autres textes, connus en eux-mêmes mais que l’on ne pense pas toujours à lui comparer, des catégories empruntées à la psychiatrie devraient nous permettre de renouveler un peu la perspective. Ou encore cette approximation *autour* de Jean-Jacques figurant en portique du présent article, extrême, certes, contestable, non moins, mais stimulante, et trop peu connue des dix-huitiémistes eux-mêmes, due à ce du Bos qui transcendait si bien, mais jamais très vite, ses textes de *départ* – l’une des plus belles approches de Rousseau que je connaisse. On y retrouve tout « Charlie » : *souple, intuitif,*

méticuleux à la décimale près, avec ses va-et-vient en circuit plus ou moins clos, une qualité qu'il appréciera du reste lui-même le premier chez Jean-Jacques. On pense, évidemment, à son maître Bergson, mais aussi à la flexibilité mélodique de certains autres Français comme Chausson. Quelque chose à mi-chemin des insistances avancées successives, sans cesse reprises, de Péguy et des phrases de Proust, ces deux autres admirateurs de Bergson.

Rousseau, «l'extraordinaire caractère de source de Rousseau», et cette ligne de partage que représente (selon Charles du Bos) la *Cinquième Promenade* pour toute notre littérature, en particulier en termes de temporalité existentielle du *je*, de «durée», et plus largement, de *Sensation* (par la durée) dans notre Littérature, et dans la Littérature moderne, du fait du subjectivisme absolu mis en œuvre par cette expérience. Quand un siècle fait la théorie du sensualisme, il faut bien qu'il en offre aussi la pratique, et s'en donne le langage, comme dans cette rêverie (ou d'autres nappes harmoniques des *Confessions*, le livre VI sur Les Charmettes, le livre XII sur cette même Île Saint-Pierre...), à travers la sensation d'un rythme syllabique, phonétique, accentuel; et la correspondance, mystérieuse sinon magique, de ce rythme temporel avec une âme et la vie que se donne cette âme. *Lyrisme existentiel*. Ou même panthéisme du *Je*, en ses moments les plus extrêmes; du *moi*, en ses joies les plus biographiques ou autobiographiques recomposées dans leur durée propre à travers la durée dramatique d'une vie.

UNE ÎLE

Rappelons les faits. En juin 1762, Jean-Jacques, que vient de frapper un ordre d'arrestation en France puis à Genève, suite à la parution de *L'Émile*, se réfugie, après un passage à Yverdon, au village de Môtiers (Val de Travers, principauté de Neuchâtel, possession prussienne en Suisse, gouvernée par un militaire écossais Milord Marechal, ami de Rousseau, et jouissant d'un régime assez libéral); y passe plus de trois ans, mais doit à nouveau fuir, parce que sa terrasse y a été lapidée par la population la nuit du 6 septembre 1765, jour de foire, à l'incitation du pasteur du lieu (on peut toujours voir la petite terrasse-arrière de la maison de Rousseau à Môtiers, non loin de la frontière avec la France de Pontarlier), et se réfugie le 12 à l'Île Saint-Pierre, dans le lac de Biemme, visitée l'été précédent lors d'un pèlerinage pédestre, qui appartenait et appartient toujours à l'hôpital (devenu aujourd'hui Hôpital Universitaire) de Berne. Les rives du Lac de Biemme de nos jours sont

réparties entre cantons francophone de Neuchâtel et germanophone (mais assez francophone) de Berne, et l'île qui se trouve sur les premiers arpents bernois et, de ce fait, porte officiellement un nom allemand (*Saint Petersinsel*), alors qu'elle reste connue dans la littérature française et peut-être universelle sous le nom français que lui donne Rousseau, dépend de la petite ville d'Erlach (Cerlier en français), la première elle aussi, cette fois «sur le continent», du canton de Berne en venant de celui de Neuchâtel par l'ouest (alors qu'elle dépendait administrativement, du temps de Rousseau, du bailliage de la plus lointaine Nidau, ville bernoise au contact de l'indépendante Bienne³⁴). Car il faut rajouter, à la pointe est même du lac, la ville de Biel (Bienne en français), la grande ville bilingue, qui, de nos jours, fait partie du canton de Berne mais qui, à l'époque de Rousseau, était une ville-état indépendante enclavée dans la République de Berne. C'est que nous nous trouvions alors dans une Europe balkanisée en de multiples entités administratives, parfois aberrantes (pensons au royaume de Savoie-Piémont-Sardaigne si fondamental pour la biographie de Rousseau avec Annecy et surtout Chambéry, pratiquement séparée de l'autre grande ville du royaume, Turin, par les Alpes où l'on a creusé à grand peine l'impressionnante route rocheuse, toujours visible de nos jours au sud de Chambéry et toujours justement appelée «route sarde»). Joignez à tous ces obstacles administratifs et spatiaux le danger des hivers d'un XVIII^e siècle, la lenteur des voyages d'alors (qui, chez Rousseau, furent volontiers des voyages à pied avec la durée, physique et psychologique, que cela implique), qui vont redevenir le lot de Jean-Jacques après l'expulsion de Saint-Pierre, et l'on comprendra qu'il soit difficile de séparer ici la perception du temps de la répartition même de l'espace, sinon du relief (puisque Rousseau est le père, entre autres choses, de la sensation de montagne, et d'abord de montagne suisse, selon beaucoup de monde³⁵), et que le séjour à l'Île Saint-Pierre ait pu représenter pour lui un paradis, provisoire hélas, à tous points de vue, y compris administratif et botanique³⁶.

³⁴ On parle, de nos jours, en Suisse, non plus de «bailliage», mais de «district», l'Île Saint-Pierre faisant partie de celui d'Erlach.

³⁵ Entre autres, Bergson (dans l'un des rarissimes passages où il cite Rousseau), Roland Barthes...

³⁶ L'île, même avec son chemin de terre, représente de nos jours encore une unité spécifique au plan botanique, auquel on a pu consacrer des études assez techniques.

Si Rousseau arrive à cette perception de durée existentielle et absolue à Saint-Pierre, c'est bien, en effet, d'abord parce qu'il se trouve sur une île, au cœur d'une autre île liquide, le petit Lac de Bienne³⁷ : île d'autant plus absolue que, dans son oublieux souvenir, recomposé à l'en croire quinze ans après, en fait douze (1777) – mais l'homme était coutumier d'arrondir ses chiffres au lustre, Rousseau situe à tort cette île «au milieu du lac» (expression qui figurait déjà dans *Les Confessions* de 1770), et fait de celui-ci – à tort, si l'on en juge par sa disposition actuelle – un «beau bassin d'une forme presque ronde» (après n'en avoir fait, dans ses *Confessions* qu'«un ovale presque régulier³⁸»), situant même à Saint-Pierre des bords de «belle rivière ou d'un ruisseau murmurant sur le gravier», ce qui est faux, et même impossible en particulier pour la rivière, car ce gros îlot est trop petit, trop peu élevé pour donner lieu à quelque rivière que ce soit – tout au plus, à une rigole boueuse à travers les quelques vignes pentues de l'endroit les jours de déluge. La durée même du séjour qu'il y passa est allongée rétrospectivement par Jean-Jacques : «deux mois» d'automne à l'en croire, en fait six semaines (12 septembre-25 octobre), ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

Car s'il existe une évolutivité du paysage physique, géographique, voire géologique (c'est le propre de la notion même de «pays-age» d'imposer le triple sème composition-globalité-activité du suffixe «-age» au «pays» du radical), celle du paysage psychologique est plus intense encore, qui peut changer à vue : de cette évolutivité psychologique du paysage extérieur en fonction des dispositions intérieures et en particulier de la mémoire affective Rousseau fournit la théorie et de longs exemples dans ses deux lettres de Môtiers-Travers des 20 et 28 janvier 1763 au Maréchal de Luxembourg, à qui il préfère décrire le paysage alpestre qu'il a pourtant sous les yeux, non comme il devrait le voir présentement, mais comme il l'a découvert en arrivant ici. Rappelons ici que le sens premier de «*natura*» est «naissance», et qu'un

³⁷ Si Baudelaire dans son lancinant et aigu poème en prose «Le Confiteur de l'Artiste» (*Petits Poèmes en prose*, III) n'arrive finalement pas à confondre la finitude douloureuse de sa conscience d'artiste avec la «mélodie monotone de la houle» automnale de l'infini, c'est peut-être aussi qu'il médite non au milieu ou du milieu d'un lac, mais au bord seulement de la mer à Honfleur, à l'inverse de son autre poème en prose «Déjà!» (XXXIV), où l'amour de la mer et le regret d'en débarquer «déjà» trop tôt ne sont possibles que parce qu'on la traverse et s'y insère.

³⁸ L'ovale en question est, de nos jours, quasi triangulaire et bien aplati.

paysage, c'est souvent la naissance du paysage, par exemple au matin, ou de soi-même au paysage ou face à un paysage)³⁹. C'est un identique déphasage qui explique que l'Île Saint-Pierre de la fin des *Confessions* (avec sa perspective centrifuge), tout en étant admirable, et poignante d'humble et forte présence concrète, est moins mythique, parce que plus proche de l'événement (cinq ans), plus anecdotique, pleine encore de détails prosaïques (sur la cherté de la vie par exemple), administratifs, qui disparaîtront de la version recomposée des *Rêveries*, douze ans après – Rousseau s'en est-il réellement rendu compte? – avec sa perspective centripète, partant des rives pour se concentrer sur la vie et la durée même de l'île. D'autant plus mythique qu'elle offre à l'oublieuse mémoire et à ce cyclothymique maniaco-dépressif notoirement paranoïaque un temps de répit lumineux, hypomaniaque et solaire (avec l'illimitation des perspectives spatio-temporelles caractéristique de cet état), insérée et captive comme elle est au cœur de toute une vie de tourment, fatiguée de voyage et de persécutions, et dans l'immédiat ici entre deux périodes noires, heurtées et dépressives (la fuite de Môtiers-Travers, puis la fuite de l'Île Saint-Pierre, à travers la ville-état côtière de Bienne, l'Europe balkanisée, l'hiver et la douloureuse expérience anglaise, Rousseau se retrouvant finalement à Londres alors qu'il pensait partir pour Berlin). «Je fis là l'essai d'une douce vie dans laquelle j'aurais voulu passer la mienne, et dont le goût que j'y pris ne servit qu'à me faire mieux sentir l'amertume de celle qui devait si promptement y succéder»⁴⁰.

Au point qu'on peut parler ici, naturellement, d'un *E.M.C.* («État Modifié de Conscience») – transe majestueuse sans dieux ni diables hors

³⁹ Il est étonnant de constater que l'on a semé à Môtiers de soixante pavés (étroitement incrustés de bronze, avec reproduction sur chacun de quelques mots manuscrits de la lettre du 28 janvier 1863 au Maréchal de Luxembourg) le long chemin qui sépare la maison de Rousseau de la cascade boisée, citée à la fin de cette même lettre, où le promeneur aimait à se rendre; peu évidents du reste à trouver – et qui tiennent du jeu de piste et du rallye. Belle façon de prolonger physiquement une durée, une allusion et une marche, à travers les variations temporelles d'un paysage, d'y expier aussi un peu la faute d'une nuit de foire et de se faire pardonner de Rousseau le mal qu'on lui y a fait. «Les Suisses ne me pardonneront jamais le mal qu'ils m'ont fait.» (Rousseau, 1768, soit peu après Saint-Pierre). Cf. «Je raconte à Bergson la campagne qu'a faite contre moi un collègue parisien haut placé [...]. Bergson me cite à ce propos le mot de Jean-Jacques Rousseau, "qu'on ne pardonne pas aux autres le mal qu'on leur a fait."» (*Entretiens* de Bergson avec Jacques Chevalier, Plon, 1959) À noter que la mine d'asphalte proche de Môtiers dont parle Jean-Jacques dans sa lettre est toujours active, et même visitable, et qu'une taverne de petit fond de val fait cuire dans cette asphalte brûlante le jambon du cru, spécialité de la maison.

⁴⁰ *Les Confessions*, op. cit., p. 465.

la divinité de la Nature circonscrite et du Tout – hypnose du rythme et de la continuité – dont on peut trouver des équivalents dans *Le Cimetière Marin* de Valéry – proximité là aussi de l'eau et de l'éternité et de sa propre future et creuse éternité (« Temple du Temps qu'un seul soupir résume ») – jusqu'au frais sursaut final (« Il faut tenter de vivre »); dans l'état où Picasso lui-même souvent composait; dans l'expérience psychosomatique de la durée telle que la vivent les moines bouddhistes ou les coureurs de fond; ou Tolstoï, cet autre gros marcheur disciple de Rousseau⁴¹, au long de journées de fauchage aux côtés du peuple; ou dans la forêt tchéchéne et limitrophe des *Cosaques* (son roman le plus rousseauiste, avec ses beaux quasi-primitifs, ses Cosaques schismatiques et sa belle et bonne et naturelle et tellurique sauvageonne Marion), en particulier quand Olenine (double de « Lev » Tolstoï), tout près de tuer un vieux cerf, revient le lendemain sur le gîte vide de la bête et y devient ce cerf et la forêt même, éternelle et vive, sa végétation, ses insectes⁴² (expérience panthéiste qui est de nature à nous rappeler que, dans sa prime enfance, le jeune Léon ne faisait pas de différence entre lui-même et la Nature mais qui ne possède tout de même point la profondeur de conscience ni de champ de notre *Cinquième*)... Cette expérience de la durée correspondant d'ailleurs à la tendance profonde de Rousseau à une certaine lenteur (de la marche et de l'écriture, lui qui doit à la *marche* à pied tant de beaux souvenirs et de paysages mêmes, tant il est vrai qu'un paysage est souvent une invite à une prise de possession par le corps).

Peut-on évoquer ici aussi le court poème « L'Infini » (1819) de Leopardi (*Canti*, XII)⁴³? La vue de l'ultime horizon y est d'abord presque en entier bouchée par une forte haie végétale (cette haie-ci, *questa siepe*), que la volonté va dépasser (cette haie-ci, que l'on a toujours devant soi, devenant « cette (haie)-là », *quella*) par un effort de concentration capable de feindre et de configurer en soi un infini d'espace et de silence, quasi terrifiant. Mais le vent qui fait bruire les « plantes » de cet obstacle

⁴¹ Souvenons-nous qu'il est question des Russes, pour son réel effacement, dans la longue « approximation » de Du Bos citée plus haut en portique.

⁴² Levine se confondant de façon panthéiste avec la myriade de moustiques qui l'entoure en autant de petits Levines; dans *Anna Karénine* (VI, 12), c'est tout un paysage et un espace qui sont ressaisis en quasi-focalisation interne par l'odorat d'une chienne, Mignonne (ce qui renouvelle du coup le cas du paysage olfactif, assez fréquent, lui, en littérature, à commencer par le plus grand poète olfactif français, Baudelaire, qui n'a tout de même point été jusque-là, ne serait-ce que parce qu'il détestait la nature naturelle).

⁴³ Voir ce célèbre poème en annexe de la présente étude (texte, et traduction personnelle).

rappelle cette haie (redevvenue cette haie-ci, *queste piante*) au bon souvenir du poète, qui du coup perd un peu de vue sa propre intériorité (*quello infinito silenzio*). De cette progressive surimpression et comparaison entre silence et bruissement, entre éloignement et proximité, naît une mémoire synthétique et infinie (mot à mot : «Et me souvient l'éternel, / Et les mortes saisons, et la présente / Et vive, et la sonorité de celle-ci. »), soit dans l'ordre : l'éternité, le passé, le présent et la perception de ce dernier dans la distance de sa propre sonorité. Avant la conclusion finale de ce court poème d'hendécasyllabes blancs, à la fois éclaté et circonscrit, mélodieux, tendu et concentré, aux enjambements révolutionnaires, conquête absolue du moi et même du *moi, je (Io)*, marquée à la fois par des ponctuations semi-fortes et toute une rhétorique de la durée, de la progressivité et de la continuité (polysyndète en «e» [et]) :

E il naufragar m'è dolce in questo mare (v. 14 et dernier)

Et le naufrager [participe présent, concret et duratif, substantivé] *m'est doux en cette mer-ci* (redevvenue intime et mienne). Qui semble suggérer une vision quelque peu spatiale d'une mer pour le moins métaphorique de l'Infini ; et peut-être aussi que l'«ultime horizon» dont on était au début presque totalement privé était peut-être celui de la mer proche, puisque nous nous trouvons ici dans la région de Recanati, dans les Marches, en surplomb de Porto Recanati, sur l'Adriatique. On le voit : la situation de Leopardi suppose un obstacle premier et un effort continu de la volonté et de l'imagination à travers distance et proximité (elles-mêmes coulissantes, interchangeable et superposables) pour un résultat final vaguement similaire à celui de Rousseau, celui d'une perception de l'Infini temporel, et peut-être même temporel-spatial, en tout cas indissolublement matériel et spirituel chez ce matérialiste désespéré qu'était Leopardi et dont cet audacieux poème de jeunesse aux prises avec l'immensité intime, même, constitue l'un des rares poèmes heureux, quoique tendu à l'infini, qu'il nous ait laissé.

On comprend mieux la chance de Rousseau de s'être trouvé, lui, d'abord, non à proximité, mais au cœur même d'un Lac ignoré (même si l'écriture ultérieure va lui permettre de refranchir à deux reprises, dans *Les Confessions* puis *Les Rêveries*, l'obstacle de la distance et de la persécution pour retrouver le doux naufrage, rythmique, de ce même lac d'infini au cœur de sa très sélective mémoire), pour y trouver aussitôt ce limon spirituel d'une certaine forme d'idéale vie : intime et intérieure, qui intéressera tant, bien plus tard, Charles du Bos. «Cette vie en circuit

fermé de l'esprit à l'esprit», disait fort bien de lui Auguste Anglès. Et sait-on comment Bergson définissait l'intuition ? « C'est la vision directe de l'esprit par l'esprit ». Et le Rousseau fort bergsonien de Charles du Bos, qu'est-ce ? C'est surtout l'apparition du Sujet en tant que Sujet senti du dedans, avec son lieu géométrique, sensoriel et mental : l'Île Saint-Pierre de la *Cinquième Promenade* – depuis une autre Île : l'Île Saint-Louis du fluide Capteur. Et s'il y a ici l'amorce même du Subjectivisme même, c'est que Charles du Bos en retrouve la position essentielle au cœur de sa propre position à lui – « pour moi, seul auditeur réel de mon cours futur » –, et de sa tiède, patiente insularité⁴⁴ et solitude à lui.

ÎLE ABSOLUE

Subjectivisme d'autant plus absolu qu'il s'agit ici d'une œuvre d'outre-tombe (*Les Rêveries* sont commencées à l'automne 1776, moins de deux ans avant sa propre mort), d'ailleurs incomplète (rappelons que la dixième, inachevée, et même les deux précédentes, qui n'ont pu être mises au net, ont déjà un pied dans la tombe de l'île des Peupliers) : de ces œuvres dernières, différentes de celles qui ont précédé, où se concentre, où se condense davantage la durée, comme la vision d'une vie (vie extrême, vie suprême) clairement délimitée et affranchie du temps au moment de quitter le temps humain et dont, à en croire déjà *Les Confessions*, l'hôte de Saint-Pierre voulait, dès Saint-Pierre même et à Saint-Pierre même, s'aider ardemment à « finir mes jours dans cette île »⁴⁵, y compris pour y mener jusqu'au bout son projet de *Flora petrinsularis* « avec un détail suffisant » (*Les Rêveries*⁴⁶), l'infime, multiplié, pouvant conduire à cette durée-là, aussi, pour amuser sa « vieille enfance »⁴⁷. Façon

⁴⁴ On peut éprouver, jusque sur l'Île Saint-Louis, un vrai sens de l'insularité. « Et puis voici / L'île Saint-Louis, / La plus tranquille, / La plus déserte de toutes les îles, / Sans Robinson, sans Vendredi, / Vaisseau manqué, jamais parti / Vers les Antilles ! » (Jean de la Ville de Mirmont, *L'Horizon chimérique*, 1912-1913, publié chez Grasset en 1929 ; le texte de Charles du Bos date de 1923).

⁴⁵ *Les Confessions*, *op. cit.*, p. 470.

⁴⁶ *Les Rêveries*, Le Livre de Poche, 1983, p. 82.

⁴⁷ « J'amuse ma vieille enfance à faire une petite collection de fruits et de graines. » (lettre de Jean-Jacques à Linné, 21 sept. 1771 : Jean-Jacques qui y « doit en grande partie à la méditation de vos écrits, la tranquillité dont il jouit, au milieu d'une persécution d'autant plus cruelle qu'elle est plus cachée »). E. Jünger, dans *Les Falaises de marbre*, fable en partie anti-hitlérienne, se sert aussi de l'infime, multiplié, d'un Ermitage pour faire pièce à la barbarie externe.

d'éternité, au seuil déjà de l'éternité, de celui qui, dès la première ligne de ces mêmes *Rêveries*, aura lancé, déjà circonscrit sur sa propre et définitive durée: «Me voici donc seul sur terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même.»

«Je fais la même entreprise que Montaigne, mais avec un but tout contraire au sien: car il n'écrivait ses *Essais* que pour les autres, et je n'écris mes rêveries que pour moi. Si, dans mes plus vieux jours, aux approches du départ, je reste, comme je l'espère, dans la même disposition où je suis, leur lecture me rappellera la douceur que je goûte à les écrire et, faisant renaître ainsi pour moi le temps passé, doublera pour ainsi dire mon existence. En dépit des hommes je saurai goûter encore le charme de la société et je vivrai décrépît avec moi dans un autre âge comme je vivrais avec un moins vieux ami.» Ce lyrisme existentiel (cette mémoire éternelle de quelque vaste présent en prise directe, à fond de conscience ou de surconscience), on les trouvera difficilement chez Montaigne, avec sa «vie intérieure au second degré» (Thibaudet, sur Montaigne). Il n'est que de comparer l'expérience de l'évanouissement chez Montaigne, qui s'en sert pour en tirer une leçon morale sur la douceur de la mort, et chez Rousseau s'éveillant dans sa deuxième *Rêverie* de la nuit et d'un évanouissement à la sensation de sa propre existence et à celle des taches de couleur du paysage, bientôt vif lui aussi.

Coupé du monde et de la société par sa paranoïa, Rousseau trouve une île, veut s'en faire une prison heureuse, loin de tout (du moins le crut-il un moment). Et c'est bien mieux encore que Lamartine, qui se trouva, mais à deux, au cœur d'un Lac quelque peu voisin et de même origine glaciaire, celui du Bourget en Savoie (proche des Charmettes de Rousseau), et n'eut qu'une grotte où conforter son Elvire. On peut préférer la solitude quasi absolue de Rousseau, avec la famille du receveur et sa Gouverneuse de Thérèse, vues de loin en loin, comme une chanson et une simple tablée au soir d'un jour *éternel* de Rêverie, et c'est-à-dire de fusion au Monde (loin du monde des humains). «Pour dissoudre les concrétions malheureuses, le rêve nous offre les eaux calmes, les eaux obscures qui dorment au fond de toute une vie. [...] Ce n'est pas pour rien qu'on dit communément que le rêveur est *plongé* dans sa rêverie. Le monde ne lui fait plus vis-à-vis. Dans la rêverie, il n'y a plus de non-moi.» (Bachelard, évidemment, dans sa *Poétique de la rêverie*).

D'où peut naître, dans la distance heureuse et poétisante de l'écriture (et même euphémisante, pour dire le malheur passé), une sorte de

mémoire au carré : sinon mémoire de mémoire, du moins mémoire future, dont on escompte la joie, unifiée par une prose lente et équilibrée faite de lumière, celle des choses et de soi-même, beaucoup plus que de clarté de pensée, qui serait un critère voltairien ; à titre de thérapie, tant l'écriture est ici nécessaire ; et donc, pour le moins, quelque lecteur. Vers 1761-1762, quand il ébauche ses *Confessions* sous le titre : *Mon portrait* – Jean-Jacques écrit : « Je suis persuadé qu'il importe au genre humain qu'on respecte mon livre. En vérité je crois qu'on n'en saurait user trop honnêtement avec l'auteur : il ne faut pas corriger les hommes de parler sincèrement d'eux-mêmes. [...] Je ne me soucie point d'être remarqué, mais quand on me remarque, je ne suis pas fâché que ce soit d'une manière un peu distinguée, et j'aimerais mieux être oublié de tout le genre humain que regardé comme un homme ordinaire. » Ce qui veut dire que même Rousseau, le misanthrope Rousseau, surtout Rousseau lui-même, le paranoïaque, a besoin d'un lecteur, d'un certain type de lecteur (lui seul, en théorie, le plus souvent) ; cette autre durée, définitive. Or il écrivait difficilement ; et pour qui, pour quoi et pourquoi se donner tant de peine, et se souvenir de la sorte une dernière fois, sinon pour être lu ? S'il ne récrivait des souvenirs que pour ses vieux jours et pour lui seul, comme il le dit des *Rêveries*, pourquoi confie-t-il, juste après avoir consigné la dernière page de sa dernière *Réverie*, plusieurs de ses manuscrits au fils d'un ami⁴⁸ ? « *Les Réveries* sont un monologue, mais qui est destiné à être entendu »⁴⁹. C'est parce que l'humanité (qui commence sur les rives dangereuses du lac, où la barque des *Confessions* n'accoste jamais, tout en s'en approchant, et d'où viendra l'ordre de départ sous vingt-quatre heures non seulement de l'Île mais de tout le territoire de la République de Berne, au seuil de l'hiver) le comprime comme l'écorce d'un supplicé, que l'homme trouve tout et le tout en lui-même, au-dedans de l'écorce liquide d'un lac et d'une Île et de sa cadette, cette image même du faible qu'il est devenu. Et c'est parce qu'il se croit l'objet d'un complot plus ou moins universel que Jean-Jacques tient à laisser ce testament, et donc à confier ce souvenir au carré, rédigé en vue d'une lecture

⁴⁸ Un peu à l'image de ce du Peyrou, déjà « dépositaire de tous mes papiers » (*Les Confessions*, XII) avant que Jean-Jacques ne parte s'enfermer à Saint-Pierre même. C'est lui qui, dès la mort de l'auteur, avec Moulou et Girardin, entreprit l'édition générale des *Œuvres* et publia la première édition des *Rêveries* en 1782.

⁴⁹ J.-J. Rousseau, *Les Réveries du promeneur solitaire*, introduction de Jean Grenier, Le Livre de poche classique, 1965, p. 9.

future pour doubler l'existence même, à cette humanité idéale figurée par le Lecteur, au besoin suprême.

L'existence, et le pur sentiment de la pure existence, autarcique comme Dieu, remplie de sa propre sensation et, pour peu qu'elle s'ouvre sur le monde, le regarde ou l'appelle, le remplissant à son tour de cette pure sensation existentielle, de naissance au paysage même, naissant. On peut parler d'une façon d'ontologie du sensible, dont l'habit, souvent incolore du reste, comme un flux et reflux de conscience aux couleurs d'une eau profonde, est l'espace même, complexe, de cette petite île moins petite qu'il n'y paraît (à l'image du temps qui en berce et reberce infiniment toute la sainte et inépuisable finitude), dans la complétude de ses contraires harmonieusement conjugués et musicalisés par le rythme même, non discursif, de la pensée. Tout ici est pratiquement dans tout : lyrisme existentiel, sens du paysage (cette mémoire synthétique et subjective), ce paysage moderne dont d'après bien du monde et le plus beau, Rousseau serait, on l'a vu d'emblée avec Azorín, l'engendreur, écriture personnelle. Et tout cela, Rousseau le fait dire à la langue du XVIII^e siècle, mais assouplie dans le sens naissant du pré-romantisme.

On est sur le chemin, sinon du poème en prose de Baudelaire, du moins de sa prose poétique, cet autre rythme de la profonde subjectivité : « Quel est celui de nous qui n'a pas, dans ses jours d'ambition, rêvé le miracle d'une prose poétique, musicale, sans rythme et sans rime, assez souple et assez heurtée pour s'adapter aux mouvements lyriques de l'âme, aux ondulations de la rêverie, aux soubresauts de la conscience ? » (Baudelaire, *Préface à son Spleen de Paris* ; « sans rythme » étant ici à entendre, évidemment, au sens de « sans rythme fixe, imposé par le vers »). Sauf qu'une prose poétique plus unie et moins « heurtée » (longueur de la phrase ou de la période subjective, assonances ou allitérations à distance, trisyllabes nombreux, rythme binaire et équilibré, rythme accentuel jamais trop saillant...) convient mieux au bonheur absolu de ces « deux mois », « content de sa journée et n'en désirant qu'une semblable pour le lendemain »⁵⁰, qui en dilate le moment, non segmenté en instants, et qui *dure* de son souvenir même - dans l'esprit de Rousseau comme dans le souvenir de son lecteur : « un état permanent, qui n'a rien de vif en lui-même, mais dont la durée accroît le charme au point d'y trouver enfin la suprême félicité »⁵¹.

⁵⁰ *Les Rêveries*, Le Livre de Poche, 1983, p. 86.

⁵¹ P. 87.

BERGSON ?

«Durée», écrit Jean-Jacques... Mais peut-on la conduire jusqu'à celle de Bergson ? Le second ne cite pratiquement jamais le premier dans ses œuvres : trois fois à peine, dont deux très vite et parmi d'autres. Pas un mot sur notre *Cinquième*. Rien d'étonnant à cela puisque le mot «durée» chez Rousseau et chez Bergson n'a pas le même sens : il désigne à Saint-Pierre la longueur et même l'épaisseur d'une expérience et, chez Bergson, l'intensité et la plasticité du phénomène psychologique et intuitif. N'oublions pas que l'œuvre de Bergson commence avec l'*Essai sur les données immédiates de la conscience*⁵². Le vrai problème, de fond, étant ce refus du passé immédiat et de l'avenir proche par Jean-Jacques au seul bénéfice de la présente éternité, réordonnée par l'écriture et le souvenir sélectif, anti-bergsonien au possible, comme son refus d'une excessive fluidité. Rien à voir avec l'expérience et le réflexe de la durée chez Bergson : «Ce qu'il voulait avant tout, c'était conserver l'imprévu, la fraîcheur de la pensée frémissante encore d'être née et d'émerger tout à coup à la conscience claire. En cela sa pente naturelle s'accordait parfaitement avec l'idée que son maître Bergson se fait de ce moment unique, qui n'est pas encore le passé, qui n'est déjà plus le futur, qui est le présent, la vie même, le bourgeon qui éclate, moment ténu, rapide, qui fait l'éternelle jeunesse du monde, et tout de suite se transforme pour devenir mémoire, vieillesse et se durcir en écorce. C'est cette pointe d'absolue nouveauté que Péguy voulait garder à tout prix.» (J. et J. Tharaud, *Notre Cher Péguy*). Bref, une labile, une vélocité impermanence aux antipodes de cette mémoire de la mémoire, intense, lumineuse, de Jean-Jacques et qui, pour lui, représente le seul Présent qui soit ou devrait à jamais être⁵³. Du *Temps retrouvé* – à la lettre –, et soutenu par l'intensité d'une prose moins multiple, moins fouillée, en un mot moins bergsonienne encore que celle de ces trois bergsoniens que furent Marcel Proust, Péguy ou notre inaugural Charles du Bos.

⁵² Notons cependant ces lignes de la Carte à jouer n° 3, avec sa perception d'une durée, semble-t-il bien, interne, faite du reste de continuité : «Mouvement continu que j'aperçois m'avertit que j'existe, car il est certain que la seule affection que j'éprouve alors est la faible sensation d'un bruit léger égal et monotone. De quoi donc est-ce que je jouis, de moi ou...» (*op. cit.*, p. 172).

⁵³ «Le bonheur est un état permanent qui ne semble pas fait ici-bas pour l'homme. Tout est sur la terre dans un flux continu qui ne permet à rien d'y prendre une forme constante. Tout change autour de nous.» (*Neuvième Rêverie*, début). Cf. encore Carte à jouer n° 3 : «Le bonheur est un état trop constant et l'homme un être trop muable pour que l'un convienne à l'autre.» (*Les Rêveries*, Le Livre de Poche, 1983, p. 138 et 172).

C'est donc peut-être à une confiance, à un cours – disons à l'œuvre orale de Bergson – que Du Bos doit de connaître ce point de vue catégorique du Maître. Mais que dit, exactement, Charles du Bos ? Ceci : « première intervention du sentiment [...] de la durée au sens bergsonien du terme : ne jamais oublier [...] que pour Bergson il n'y a en français rien au-dessus du style de cette rêverie à cause de cela même ». La durée ? Jean-Jacques écrit, exactement : « un état où l'âme trouve une assiette assez solide pour s'y reposer tout entière et rassembler là tout son être, sans avoir besoin de rappeler le passé ni d'enjamber sur l'avenir ; où le temps ne soit rien pour elle, où le présent dure toujours sans néanmoins marquer sa durée et sans aucune trace de succession »⁵⁴ : bref, une temporalité divine ou quasi divine, peu psychologique, au fond, et explicitement soustraite à la successivité. Sensation, profonde, de Soi : du Soi et de soi à ce contact et en cette communion (divine Nature dont la conscience rythmique, extatique et hypnotisée de Jean-Jacques fournit le prolongement temporel et intemporel) et en cette expérience-limite dont l'interné volontaire de Saint-Pierre tient lui-même à rendre et à avouer fidèlement, dans *Les Confessions*, la singularité dramatique, face à ses détracteurs, au siècle et à l'humanité même⁵⁵. Durée mythique du regret absolu, du désir demeuré inapaisable désir : « si durables [...] au bout de quinze ans »⁵⁶. On est assez loin de Bergson. D'ailleurs, Bergson, en cette *Cinquième Promenade* s'intéresse surtout au style – mais au style, il est vrai, à cause de l'intervention « même », pour la première fois dans nos lettres, d'une expérience de la « durée ». Si l'on entend par « durée » la sensation subjective (et subjectiviste) d'un temps soustrait au temps du calendrier et des horloges, soit ; mais la durée bergsonienne, ce n'est pas uniquement cela. Quant au « style », qu'un styliste de l'acuité et de l'élégance de Bergson mette cette page « au-dessus » de tout « en français », voilà déjà, à soi seul, tout un critère, et quel critère ! – surtout s'il tient à éprouver toute cette *Rêverie* selon la courbe et la

⁵⁴ P. 87.

⁵⁵ « Je prenais donc en quelque sorte congé de mon siècle et de mes contemporains, et je faisais mes adieux au monde en me confinant dans cette île pour le reste de mes jours » (*Les Confessions*, *op. cit.*, p. 462 ; notons le mot « siècle » dont le sens premier est temporel, et pas seulement social, opposable à l'expérience temporelle de la solitude, à l'écart du « siècle »). « Vous me taxez de singulier et j'espère que vous avez raison. » (1763 ; cité par F. Gaiffe, *J.-J. Rousseau et les Rêveries d'un promeneur solitaire*, CDU, « Les cours de Sorbonne », 1967, p. 18).

⁵⁶ Souligné par nous ; *Les Rêveries*, Le Livre de Poche, 1983, p. 86.

cohérence propre de sa durée interne, avec ses phases, ses enchaînements, ses sommets, ses belles retombées (elles-mêmes pleines de charme) – et quel amateur de ces *Réveries* ou de cette *Réverie* ne les a lui-même, cette courbe et cette longue modulation, plus ou moins éprouvées lui-même en profondeur ?

OU DE L'INFORTUNE DE QUELQUES ÎLES FORTUNÉES

Une île, donc, parmi les plus fameuses de la littérature mondiale, une île absolue... mais qui est devenue, depuis les travaux d'assèchement du lac intervenus à la fin du XIX^e siècle, une... presque-île, soudée de ce fait à la petite île boisée des Tortues et reliée par un chemin de terre assez large (*Heidenweg*), plein entre autres de roseaux, non à la rive (nord) la plus proche, celle de Ligerz, mais assez loin de là à la rive ouest (une heure et demie à pied⁵⁷) d'Erlach, dont elle dépend du reste, de nos jours, administrativement⁵⁸. Ce qui ne manque pas de sel quand on sait que Rousseau est tout de même une façon de précurseur de l'écologisme militant et que l'île-presqu'île *Saint Petersinsel* se trouve de nos jours à proximité d'un bruyante voie ferrée, très fréquentée, où il est difficile de trouver un passage à niveau ouvert, au moins de jour, plus de quelques minutes.

Relisons les premières lignes de la *Cinquième Promenade* : « Cette petite île qu'on appelle à Neuchâtel l'île de La Motte est bien peu connue, même en Suisse. Aucun voyageur, que je sache, n'en fait mention. Cependant elle est très agréable et singulièrement située pour le bonheur d'un homme qui aime à se circonscrire. »⁵⁹ Elle ne se trouve évidemment pas « au milieu du lac », ne s'y est jamais trouvée (même si la forme du lac a dû changer depuis), à en juger en particulier par des photographies aériennes ou les cartes de l'endroit. Mais le point de vue depuis l'île sur l'eau à l'entour n'est pas le point de vue depuis les rives

⁵⁷ Cette route de terre est interdite aux voitures, sauf pour les propriétaires de l'île (hôtel du Prieuré, vigneron...) (vitesse strictement limitée). On peut se rendre à Saint-Pierre à pied, en bicyclette ou en bateau (ligne régulière avec escale sur divers points du rivage).

⁵⁸ Rousseau géographe n'aimait que les évolutions naturelles (« Les premiers filets échappés ne cessant de creuser et de s'agrandir, et le niveau du lac baissant à proportion, à force de temps le vallon dut enfin se trouver à sec », écrit Rousseau le 28 janvier 1763, de Môtiers, au Maréchal de Luxembourg à propos d'un autre lac)...

⁵⁹ *Op. cit.*, p. 79.

sur l'île, pas plus que la sensation réelle de hauteur depuis un sommet sur le paysage environnant, quand on y est monté, n'est celle que l'on pouvait imaginer depuis la plaine ou le Piémont. Parfois même, surtout sur les clichés photographiques pris d'Erlach, qui écrasent la perspective, on a l'impression en partie fautive qu'elle est assez proche ; et *a fortiori* quand on l'avise depuis la rive nord (depuis la seconde ville du canton de Berne, Ligerz, Gléresse en français), où l'on a l'impression, en partie trompeuse, de buter contre elle ; un peu à l'image de ce paysage romantique intitulé « Vue contre l'Isle Saint-Pierre », à l'époque où c'était encore une île, prise depuis Gléresse (collection Rousseau du musée de l'Abbaye Royale de Chaalis). On peut donc être surpris et même déçu par ce qu'est devenu de nos jours le paysage originel, vierge et robinsonesque de Rousseau ; pour ne rien dire de ceux (dont je fus d'abord) venus ici fouler l'Origine même de la Sensation en Littérature moderne, fouler le Mythe littéraire, cette forme maximale de Réalité, chercher à tout le moins une île au milieu d'un lac, et qui ne voient aucune île au milieu d'un lac, ni même de presque-île, mais un rideau d'arbres peu distinct de la rive adverse, parce qu'on ne leur a pas dit que cette île fameuse n'en était plus une depuis longtemps. Imagine-t-on vraiment qu'Ithaque ne soit plus une île⁶⁰ ?

Rousseau, l'homme des îles (réelles ou imaginaires⁶¹) et de la durée absolue en l'île, n'aura vraiment pas eu de chance avec quelques-unes d'entre elles. N'est-ce pas dans *La Nouvelle Héloïse* que l'on rêve de l'île Tinian, dans les Mariannes (la Grande Solitude de l'Océan Pacifique et de l'Hémisphère Austral, bien connue des Navigateurs et des Skippers, loin de nos mers trop citadines) : Tinian, aujourd'hui sous tutelle U.S. et d'où décolla l'avion *Enola Gay* d'Hiroshima et de Nagasaki ! Quel télescopage !

Autre île à problèmes : la Corse pour laquelle l'auteur du *Contrat social*, à l'époque même de Môtiers, rêve d'une Constitution, inspirée de

⁶⁰ Ithaque est toujours une île, mais point aussi isolée qu'on pourrait l'imaginer, jouxtant la grande Céphallénie (comme c'était du reste déjà bien précisé dans *L'Odyssée*), à la façon d'un maigre satellite.

⁶¹ Voir dans le *Rousseau par lui-même* de G. May (coll. «Écrivains de toujours», Seuil éd., p. 154 sqq.) : «Le roman inachevé, qui devait faire suite à *L'Émile*, apporte un témoignage analogue. Après leur mariage, Émile et Sophie passent par une longue série de tribulations malheureuses, dignes des héros de Prévost. Conformément au plan du roman, c'est dans une île déserte qu'ils devaient se rejoindre au dénouement, et trouver enfin le bonheur. [...] Le titre était arrêté : *Émile et Sophie, ou les Solitaires*.» (p. 156).

l'histoire suisse ; c'est même faute de pouvoir mener jusqu'en Corse un lourd et long voyage de 200 lieues à travers divers états sans doute hostiles qu'il se réfugie à Saint-Pierre en 1765, pour y renoncer finalement à jamais, lors de son expulsion, après quelques hésitations, en particulier du fait de la probable brutalité des Corses. C'était à la veille de l'annexion de la Corse par Choiseul (1768) et de la naissance, en ces lieux, dès l'année suivante, d'un certain Napoleone Buonaparte. Jean-Jacques ne se verra-t-il pas, dans la *Septième promenade*, en Colomb au cœur des montagnes suisses et de leur âge d'or, avant qu'une fabrique de bas imprévue au fond d'un ravin, qu'il imagine un instant partie du complot dirigé contre lui – un peu à la façon dont la société (industrielle) ruine l'État de nature –, ne contamine ce pur paysage⁶² ?

Et les Charmettes... L'espace du moins a gardé ses pentes... nonobstant la Bosse des Charmettes naguère intégrée au circuit d'un furieux Championnat du Monde cycliste 1989. Éternité arc-en-ciel du maillot, et d'un dimanche après-midi ; éternité de la souffrance et de l'effort ; durée psychologique des derniers dixièmes de seconde. On peut préférer l'éternité de Rousseau et celle de ce lieu affectif et mental : les Charmettes. *6h45* : 59 pour le Vainqueur au sprint, Greg Lemond. *Pas 46* : à "46", il n'était plus Champion du Monde. « Ces courts moments de délire et de passion, quelques vifs qu'ils puissent être, ne sont cependant, et par leur vivacité même, que des points bien clairsemés dans la ligne de la vie. Ils sont trop rares et trop rapides pour constituer un état, et le bonheur que mon cœur regrette n'est point composé d'instant fugitifs mais un état simple et permanent, qui n'a rien de vif en lui-même, mais dont la durée accroît le charme au point d'y trouver enfin la suprême félicité. »⁶³ Comment résister au plaisir de citer ici ces deux coupes temporelles sur à peu près le même espace, appartenant à deux types de cultures et à deux époques bien différents, qui ne manquent point d'imprévu ?

*

⁶² Par voie métonymique ou synecdochique, selon que l'on considérera que la fabrique se trouve dans le voisinage vicieux de l'Île de montagne, ou en son périmètre même. L'épisode présente quelque chose de réellement quichottesque (cf. *Don Quichotte*, 1^{re} partie, ch. XX, jusque par le décor : sombres couverts, puis une falaise avec un moulin à foulons dont l'on perçoit d'abord le bruit infernal, et où Don Quichotte aurait bien voulu trouver des géants à estoquer : « Apprends, ami Sancho, que je suis né, par la volonté du ciel, dans notre âge de fer pour y ressusciter l'âge d'or »).

⁶³ J.-J. Rousseau, *Cinquième Promenade*, *op. cit.*, p. 86-87.

L'Île Totale et Absolue. L'Utopie aussi est une Île, depuis les Îles Fortunées d'Homère jusqu'à Don Quichotte et Thomas More, et tant d'autres, en passant par cette 'île paresseuse de Papimanie, venue de Rabelais et La Fontaine, à quoi le *Livre Douzième des Confessions* compare notre Île... (Quant à la psychologie, ou psychiatrie, de l'Utopiste, elle est bien connue : c'est plus d'une fois celle du Schizophrène).

Quant au cénotaphe de Rousseau...

Le 12 avril 1778, Jean-Jacques écrit sa dernière page : la dernière de la dernière Promenade, la *Dixième*⁶⁴, y rêve à nouveau des Charmettes, cette façon d'île, et d'île de durée (un peu comme les *Confessions* se terminent presque sur l'Île Saint-Pierre et leur goût de Charmettes insulaires) : « J'engageai Maman à vivre à la campagne. Une maison isolée au penchant d'un vallon fut notre asile, et c'est là que dans l'espace de quatre ou cinq ans j'ai joui d'un siècle de vie et d'un bonheur pur et plein qui couvre de son charme tout ce que mon sort présent a d'affreux. »⁶⁵ Le 20 mai, il s'installe à Ermenonville. Le 2 juillet, il se promène dans le parc et meurt à onze heures du matin d'une apoplexie séreuse. On peut toucher au Musée de l'Abbaye de Chaalis (collection Rousseau) la chaise empaillée à courbe dossier où Jean-Jacques a rendu son dernier soupir... et n'est-ce point un peu là que tend finalement toute la temporalité de Rousseau ? Le lendemain Houdon exécute son masque mortuaire. Le 4 juillet, faut-il dire « notre ami » ? (non), « notre frère » ? (il n'en eût pas voulu) – disons « Jean-Jacques » est inhumé dans l'île des Peupliers. Dans une île, et sous la petite peupleraie ardente de l'Îlet, qui devait être sa dernière demeure, et ne fut que l'avant-dernière, et son ultime cénotaphe, puisqu'un vote de la Convention l'en délogera, seize ans plus tard, pour l'aller faire reposer au Panthéon, dans un îlot définitif, aux côtés de son

⁶⁴ Pour une fois où il existe une « Dixième », il est vrai elle aussi inachevée, profitons-en, à la syllabe près : la Mort déjà rôdait ; et l'on sait ce qu'il advint de « la » *Dixième* de Mahler et combien, jusque-là, le traque le sortilège Beethoven, qui fut le premier à s'arrêter à Neuf. De la *Neuvième* de Mahler, qu'il n'entendra jamais, comme seront posthumes *Confessions* et *Rêveries*, Alban Berg écrivait à sa femme : « J'ai rejoué une fois de plus la 9^e Symphonie de Mahler. Le premier mouvement est la chose la plus merveilleuse que Mahler ait écrite. C'est l'expression d'un amour inouï de ce monde, la nostalgie d'y vivre en paix, d'y savourer encore la nature jusque dans ses plus intimes profondeurs avant que la mort ne vienne. Car elle arrive inexorablement. » Une *Neuvième* qui se termine *Adagio* (en ré bémol majeur) ; et l'*adagio*, « morendo ».

⁶⁵ *Op. cit.*, p. 157. « On se prend à regretter vivement que ces méditations soient restées incomplètes, car les deux pages que nous possédons sont parmi les plus originales et les plus prenantes de toutes les *Rêveries*. » (F. Gaiffe, *J.-J. Rousseau et les Rêveries d'un promeneur solitaire*, *op. cit.*, p. 176)

ennemi juré Voltaire, au nom de la République et de la Révolution, dont ils furent tous deux pères⁶⁶ !

La forme et le réceptacle d'une île, d'une île aussi, changent plus vite hélas, on le voit, que le cœur d'un mortel. Mais le barrage contre le temps, pour retenir le lac du temps, cela existe aussi ; du splendide regret, contre le devenir de toutes choses, et le devenir même du devenir ; tant il demeure hélas vrai, comme le disait si bien Camoens dès le XVI^e siècle dans l'un des sonnets lyriques qui lui sont attribués, que :

Le temps couvre le sol d'un vert manteau [...]

*Et non content de changer chaque jour,
Changeant ainsi il nous surprend encore,
Car il ne change plus comme il faisait jadis.*⁶⁷

Daniel ARANJO
Université de Toulon
Babel EA 2649

⁶⁶ Le droit moral des auteurs décédés, droit en principe explicitement imprescriptible, est un concept juridique très ultérieur datant, en France, de la loi de 1957 reprise dans le Code de la Propriété intellectuelle ; et qui ne peut être actionné que par le Ministre de la Culture ou les ayants droit légitimes de l'auteur, ce qui ici serait de toute façon bien difficile depuis que Rousseau a abandonné ses cinq enfants.

⁶⁷ *Sonnets*, XX, trad. fr. Anne-Marie Quint, éditions M. Chandeigne, Paris, 1998.

ANNEXE

«L'Infini» (1819), *Canti*, XII, de G. Leopardi (1798-1837)

L'INFINITO

*Sempre caro mi fu quest'ermo colle,
 E questa siepe, che da tanta parte
 Dell'ultimo orizzonte il guardo esclude.
 Ma sedendo e mirando, interminati
 Spazi di là da quella, e sovrumani
 Silenzi, e profondissima quiete
 Io nel pensier mi fingo; ove per poco
 Il cor non si spaura. E come il vento
 Odo stormir tra queste piante, io quello
 Infinito silenzio a questa voce
 Vo comparando: e mi sovvien l'eterno,
 E le morte stagioni, e la presente
 E viva, e il suon di lei. Così tra questa
 Immensità s'annega il pensier mio:
 E il naufragar m'è dolce in questo mare.*

G. Leopardi, *Canti*, XII

L'INFINI

Toujours chère me fut cette vide colline,
 Et cette haie ici, qui ferme au regard
 L'ultime horizon presque de toute part.
 Mais je m'assieds et j'admire, et d'interminables
 Espaces par-derrrière, et de surhumains
 Silences, et ah quel profond Repos
 Ma pensée alors se figure; où irait presque
 Défaillir le cœur! Puis à mesure que j'entends
 Le vent bruire entre ces feuilles, je
 Compare cet infini Silence-là
 À cette voix: et me revient l'éternel,
 Et les mortes saisons, et la présente
 Et vive, et sa sonorité. Ainsi entre cette
 Immensité se noie mon âme et ma pensée:
 Et naufrager m'est doux en cette mer.

(trad. D. Aranjo)

INDEX DES NOMS ET DES NOTIONS

Abdeljabbar Mendil :
Abdelkrim Ahmed :
Abdellaziz Labib :
Académie de Dijon :
Accords d'Évian :
Adam Smith :
Adel Zaiter :
Afrique du Nord :
Ahmed Sawabi :
Aix-la-chapelle :
Al Khal, Ibrahim :
Albanie :
Albe, duc d' :
Alexandrie :
Alfieri Vittorio :
Alger :
Algérie :
Algériens :
Alicia Noemi Farinati :
Allah :
Allemagne :
Almodovar, duc d' :
Altuna, Manuel Ignacio :
Amérique latine :
Anciens, les :
Anglès, Auguste :
Angleterre :
Angoulême :
Anitkabir :
Ankara :
Antiquité méditerranéenne :
Antiquité :
Arabes :
Arabo-musulmans :
Aranda, comte d' :
archéomanie :
Arioste :
Aristophane :
Aristote :
Arroyal, León (de) :
Atartürk :
Athènes :
Atlantide, mythe de Platon :
Avello, José :
Azeglio, Maxime d' :
Azorin :
Bachelard :
Bâcle :
Badaloni :
Baïkal, lac :
Balabanov :
Balkans :
Barthélémy, abbé :
bas peuple :
Baudelaire :
Beauvoir, Simone (de) :
Béji, Héli :
Belgique :
Belle-Île-en-Mer :
Benvéniste :
Bergson :
Bernardin de Saint-Pierre :
Berne :
Bernier, Nicolas :
Bey, Maïssa :
Bianchi, Isidoro :
Bible :
Bienne, lac de :
Blum-Violette :
Boccace :
Bolívar, Simón :
Bordeaux :
Bos, Charles (Du) :
Boswell, James :
Boudjedra, Rachid :
Boumhaoud, Kadija :

- Bouraoui, Nina :
 Bourbons :
 Bourget, lac du :
 Brunet, Étienne :
 Buffon :
 Bulgarie :
 Buttafoco Mathieu :
 Cadalso :
 Caire (Le) :
 Calderón, Fernando :
 Caligula :
 Calvin :
 Camillo :
 Camoens :
 Camus, Albert :
 Canada :
 Carthage :
 Castro, Fidel :
 Catholiques :
 Chambéry :
 Charbal, Maurice :
 Charmettes :
 Chateaubriand :
 Chatti, Mounira :
 Chili :
 Chimi, Nabil :
 Chine :
 Choiseul :
 Chomette, Monique :
 Cicéron :
 citoyen de Genève :
 Clarens :
 Clavijo y Fajardo :
 Clérambault :
 Colangelo, Francesco :
 Colombie :
 Colonnes d'Hercule :
 Comte Auguste :
 Concile Vatican II :
 Condorcet :
 Confrérie des Derkaouas :
 Constantine :
 Constantinien :
 Constantinople :
 Constituante de 1963 :
 Cooper Anthony Ashley :
 Corse, Corses :
 Corte :
 Cossery, Albert :
 Courtot, Claude :
criollos :
 Crocetti, Domenico :
 Cuba :
 D'Ayala, Sebastiano :
 Dakr, Lilas (Al) :
 De Rada, Jeronim :
 Deaver, Jack W. :
 Delacroix :
 Delfico, Melchiorre :
 Dérathé, Robert :
 Destutt de Tracy :
 Dey d'Alger :
 Diderot :
 Dierx, Léon :
 Dieu :
 Dijon :
 Diogène Laërce :
 Djebbar, Assia :
 Domenech, Jacques :
 Douider, Samira :
 Droits de l'Homme :
 Duclot-Clément, Nathalie :
 Ducommun :
 Duguit, Léon :
 Dumézil :
 Écritures :
 Égypte :
 Élysée :
 Empire :
 Encyclopédistes :
 Engels :
 Épictète :
 Épicure :
 Épicuriens :
 Erlach :
 Espagne :
 Espagnol :
 État :
 États-Unis d'Europe :
 États-Unis (constitution) :
 Étoile Nord-Africaine :
 Europe :
 Europe des peuples :
 Europe du Sud :

- Europe du Sud Est :
 Fabricius, figure mythique de
 Rousseau :
 Ferhat Abbas :
 Fernandez Armiño, Mauro :
 Filmer, Robert :
 FLN :
 Floridablanca :
 Fontenelle :
 France :
 Franco :
 Francueil, M^{me} de :
 Frashëri, Naim :
 Galanti, Giuseppe Maria :
 Galatasaray :
 Galdi, Matteo :
 Ganovski, Sava :
 Garibaldi :
 Gaulois :
 Gênes :
 Genet, Jean :
 Genette, Gérard :
 Genève (lac de) :
 Genevois :
 Ghanem, Paul :
 Giacometti :
 Gide, André :
 Gide, Charles :
 Gladieu, Jean-Dominique :
 Gluck :
 Goldschmidt, Victor :
 Golfe, pays du :
 González Corés, Maria Teresa :
 Gramaldi, Francesco Antonio :
 Grèce :
 Gréco, Juliette :
 Grecs :
 Grenier, Jean :
 Grimm :
 Grotius :
 Guatemala :
 Guérin, Daniel :
 Guezmir, Khaled :
 Guise, M^{lle} de :
 Hadj, Messali :
 Hanish Walter :
 Harrington James :
 Hassanein, Y. T. :
 Hatzenberger, Antoine :
 Haykil, Mohamed Hsin :
 Haydn, J. :
 Hébreaux :
 Herder :
 Hernández, Genaro :
 Hernandez, Javier F. :
 Hérodote :
 Héron d'Alexandrie :
 Hobbes Thomas :
 Horace :
 Hôtel La Louisiane :
 Houdon :
 Hugo :
 Hume :
 Hussein, Taha :
 Hyde-Park :
 Inquisition :
 Iskander, Taoufik :
 Islam :
 Italie :
 Jacobins méridionaux :
 Jacobins :
 Jauss, H. R. :
 Jeune Italie, mouvement :
 Jeunes Ottomans :
 Jeunes Turcs :
 Jovellanos :
 Juifs :
 Julie :
 Julien, Empereur :
 Kant, Emmanuel :
 Karavelov, Liubène :
 Karim :
 Kemal, Mustapha :
 Kemal, Namik :
 kéralisme :
 Koulouglis :
 La Boétie :
 Lac de Genève :
 Lacaussade, Auguste :
 Lacédémone :
 laïcité :
 Lamartine :
 Lambercier, Mlle :
 Lambèze :

- Lamia-Esma-Azzouz :
 Lampédouse :
 Larnage, M^{me} (de) :
 Launay, Michel :
 Lecercle, Jean-Louis :
 Leconte de Lisle :
 Leggio, Isidoro :
 Lejeune, Philippe :
 Leopardi :
 Leroux, Pierre :
 Lévi-Strauss, Claude :
 Liban :
 littérature de barrage :
 Livie :
 Locke :
 logiciel Hyperbase :
 Losfeld, Joëlle :
 Lourdes :
 Lucaïn :
 Lully, J.-B. :
 Lumières :
 Luxembourg, maréchal de :
 Lybie :
 Lycée d'Athènes :
 Mably :
 Machiavel :
 Maghreb :
 Mahomet :
 Mahométans :
 Maingueneau, Dominique :
 Malack, Ezza :
 Malherbes :
 Malte, chevaliers de :
 Malti, Fadwa :
 Mariannes :
 Maroc :
 Marseille :
 Marx :
 Masserano, prince de :
 Masters, Roger D. :
 Matthieu, abbé :
 Maures :
 Mauritanie :
 Mazzeru :
 Mazzini :
 Méditerranée antique :
 Méditerranée : *passim*
 Mernissi, Fatima :
 Messine :
 Métastase :
 Mexique :
 Mezzogiorno :
 Mistakani, Najib (Al) :
 MNA :
 Modernes :
 Monastir :
 Monastiri, Taoufik :
 Montaigne :
 Montengón (de), Pedro :
 Montero, Martha Soledad :
 Montesquieu :
 Montmorency :
 Mora :
 More, Thomas :
 Moreno, Mariano :
 Môtiers :
 Mouloudji :
 Moyen Âge :
 MTLD :
 Multedo, Roccu :
 Naples :
 Napoléon :
 nation :
 Néron :
 Neuchâtel :
 Neuhoff, Théodore (de) :
 Neville, Henry :
 Nice :
 Niort :
 Nubiola, Jaime :
 Occident :
 Okayl Youssef Idan :
 Olavide, Pablo (de) :
 Oran :
 Orient :
 Ortega y Gasset :
 Osero :
 oulémas :
 Ouzegane, Amar :
 Ovide :
 Pagano, Mario :
 Palerme :
 Panthéon :
 Paoli, Pascal :

- Paris :
 Parques :
 Pascal :
 Péguy :
 Pénélope :
 Perez :
 Périclès :
 Pérou :
 Perse :
 Pétrarque :
 peuple :
 Philonenko, Alexis :
 Piaggi, Giorgio (de) :
 Piémont :
 Platon :
 Plutarque :
 Pocock, John :
 Pologne :
 Pont-du-Gard :
 Portique, philosophie du :
 PPA, Parti du peuple algérien :
 Pradeau, Jean-François :
 Primo de Rivera :
 Protestants
 Proust, Marcel :
 Pygmalion :
 Qadhi, Manal (Al) :
 Querelle des Bouffons :
 Quiceno Humberto :
 Quintilien :
 Rabelais :
 Rahmy, Philippe :
 Rameau :
 Ramirez :
 Raynal, Abbé de :
 Réformistes :
 républicanisme :
 République de Genève :
 République des lettres :
 République :
 Rest, Charles :
 Rétif :
 Révolution Française :
 Rhodes :
 Robespierre :
 Robinson :
 Roland, Mme :
 Romains :
 Romano, Damiano :
 romantisme :
 Rome : passim
 Roque, comte de :
 Roumanie :
 Rousseau, Jean-Jacques : passim
 rousseauisme :
 Russes :
 Russo, Vincent :
 Saadawi, Nahal (el) :
 Saafan Hassan
 Saint Augustin :
 Saint Thomas :
 Saint-Clair, Georges :
 Sainte-Lucie
 Saint-Gervais :
 Saint-Just :
 Saint-Pierre, île de :
 Saint-Preux :
 Saint-Simon :
 Salas, Ramón (de) :
 Salonique :
 Samantar :
 Sandoval, Franco :
 Santacolomba, Carlo :
 Santiago (Chili) :
 Sardaigne :
 Sardanapale :
 Sartre, Jean-Paul :
 Savoie :
 Scanderbeg :
 Sebbar, Leïla :
 Secrétaire florentin :
 Seddik, Raouf :
 Sénèque :
 Senghor, Léopold Sédar :
 Serbie :
 Sétif :
 Shaftesbury, comte de :
 Socrate :
 Solon :
 Sophie : passim
 Sparte :
 Spedalieri, Nicola :
 Spitz, Jean-Fabien :
 Staël, M^{me} de :

Starobinski, Jean :
 Stoïciens :
 stoïcisme :
 Stora, Benjamin :
 Styx :
 Suisse :
 Sydney :
 Syrie :
 Tacite :
 Tahar Hassanein, Y :
 Tasse (Le) :
 Tchicaya U Tam'si :
 Tesson, Sylvain :
 théologie de la libération :
 Thibaudot, Albert :
 Thomas, Joël :
 Tierno Galván, Enrique :
 Tlemcen :
 Tolstoï :
 Toscane :
 Touati, Lofti :
 Tourgueniev :
 Tricentenaire de la Révolution
 Française :
 Trienio Liberal (1820-1823) :
 Trousson, Raymond :
 Tubillo :
 Tunisie :
 Turcs :
 Turquie :
 Tyr :
 Valdés, Mélendez :
 Valéry :
 Vatican II :
 Vélestinlis, Rhigas :
 Venezuela :
 Venise :
 Veqilharxhi, Naum :
 Vian, Boris :
 Vico :
 Vienne :
 Vigo, Mercedes :
 Villalobos :
 Virgile :
 Viroli, Maurizio :
 Voltaire :
 Vreto, Jani :
 Warens, M^{me} de :
 Wirz, Michel :
 Wyss, André :
 Xénocrate :
 Xénophon :
 Yacine, Kateb :
 Zakaria Taoufik, Mohamed :
 Zambelios :
 Zénon :
 Zouhair Khouildi :

INDEX DES TITRES

- Al Hayat (La Vie)*, quotidien libanais :
Allée de Sylvie (L') :
Alphée et Aréthuse (duo d') :
Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau :
Anti-Rousseau :
Art de gouverner (L'), Spedialieri :
Bourgeois sans-culotte ou le Spectre du Parc Monceau (Le) :
Catecismo politico-cristiano :
Chiffres à chiffrer et à déchiffrer :
Cimetière marin (Le) :
Confessions (Rousseau) :
Confessions (Saint Augustin) :
Considérations sur le Gouvernement de Pologne :
Constitution libérale de Cadix de 1812 :
Contrat social :
Correspondance littéraire :
Cosaques (Les) :
Critias :
Dans les forêts de Sibérie :
De l'inégalité humaine :
De l'orateur :
Dédicace du Discours sur l'origine de l'inégalité :
Deutéronome :
Dialogues :
Dictionnaire de Musique :
Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio :
Discours :
Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes :
Discours sur les sciences et les arts :
Discourses Concerning Government :
Dissertation sur la Musique Moderne :
Divin Rousseau (Le) :
Don Quichotte :
Économie politique :
Écrits religieux :
Égalité des Hommes :
El Moujahid, journal du FLN :
El Ouma :
El Watan :
Émile :
Émile et Sophie ou les Solitaires :
Encyclopédie (L') :
Entre deux battements de temps :
Esprit des lois (L') :
Esprit, revue :
Essai sur l'origine des langues :
Essai sur les données immédiates de la conscience :
Essais :
Etre suprême (L') :
Eudoxia :
Eusebio (El) :
Évangiles :
Florilège de physique :
Fragments d'observations sur l'Alceste italien de M. le Chevalier Gluck :
Grève d'esclaves à Alger au XVIII^e siècle (Une) :
Guerre et paix :
Histoire de Scanderbeg :
Histoire des deux Indes :
Histoire des doctrines économiques :
Hypolite et Aricie :
Informe de la ley agraria :

Je ne parle pas la langue de mon père :
Jean-Jacques Rousseau et la pensée du malheur :
Jeune Algérien (Le) :
Jeune Anarchisis (La) :
Journal d'un homme de trop (Le) :
Journal de Genève (Le) :
Julie :
L'Amour piqué par une abeille (cantate) :
Le Devin du Village :
Le meilleur combat :
Le paysage espagnol :
Lettre à d'Alembert :
Lettre au docteur Jean-Jacques Pansophe :
Lettre sur la Musique française :
Lettres de la montagne :
Léviathan
Livre des Jours (Le) :
Lois (Les) :
Mandement :
Métamorphoses :
Misogallo :
Narcisse :
National (Le), journal :
Nouveau christianisme :
Nouvelle Héloïse (La)
Œil du jour (L') :
Orphée :
Patriarche (Le) :
Poétique de la rêverie :
Premier livre de cantates : Le Jaloux, Orphée, Poliphème, Médée, L'Amour et Baccus :
Projet de constitution pour la Corse :
Questions sur l'Encyclopédie :
République (La) :
Répudiation (La) :
Rêveries du promeneur solitaire :
Rêves de femmes :
Stamboul, journal :
Sturm und Drang :
Témoignage chrétien :
Timée :
Traité de l'Harmonie :
Traité des devoirs (De officiis) :

Tusculanes :
Vies et opinions des philosophes :
Violence et la dérision (La) :
Vocabulaire littéraire de J.-J. Rousseau (Le) :
Vocabulaire politique de J.-J. Rousseau (Le) :

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	7
<i>Jacques DOMENECH</i>	
I. JEAN-JACQUES ROUSSEAU DE L'ESPAGNE AUX BALKANS	
ROUSSEAU HISPANIQUE	15
<i>Lydia VASQUEZ</i>	
LA RÉCEPTION DE ROUSSEAU EN ESPAGNE ET EN AMÉRIQUE LATINE	35
<i>Juan Manuel IBEAS ALTAMIRA</i>	
JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET LA RENAISSANCE ALBANAISE	51
<i>Lorena DEDJA et Esmeralda SELITA</i>	
ROUSSEAU, LES CHIFFRES EN LUMIÈRES	61
<i>Véronique MAGRI-MOURGUES</i>	
ASPECTS DE LA RÉCEPTION DE ROUSSEAU EN BULGARIE	77
<i>Raia ZAIÏMOVA</i>	
VISAGES DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU DANS LA CULTURE ROUMAINE MODERNE	85
<i>Ileana MIHAILA</i>	
ROUSSEAU, LA PHILOSOPHIE FRANÇAISE ET LES NATIONALITÉS AU XIX ^e SIÈCLE : GRÈCE, ITALIE, TURQUIE	97
<i>Juliette GRANGE</i>	

**II. JEAN-JACQUES ROUSSEAU
DANS LES PAYS DU MAGHREB
ET EN ÉGYPTÉ**

JEAN-JACQUES ROUSSEAU DANS LE MONDE ARABO-MUSULMAN : ÉLÉMENTS D'ANALYSE	113
<i>Ahmed JDEY</i>	
LA RÉCEPTION DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU EN ALGÉRIE : DES PREMIERS MOUVEMENTS INDÉPENDANTISTES JUSQU'À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE	125
<i>Pascale PELLERIN</i>	
ROUSSEAU ET LA LITTÉRATURE FRANCOPHONE DU MAGHREB – ÉCRITURES FÉMININES	137
<i>Arlette CHEMAIN-DEGRANGE</i>	
LA PLACE DE ROUSSEAU DANS L'ŒUVRE D'ALBERT COSSERY	159
<i>Ranya KAMAR</i>	
DE PARIS À ALGER DANS <i>ÉMILE ET SOPHIE</i> OU <i>LES SOLITAIRES</i>	167
<i>Sonia CHERRAD</i>	

**III. JEAN-JACQUES ROUSSEAU
LA MÉDITERRANÉE, LA GRÈCE
ET L'ITALIE**

LA MÉDITERRANÉE, HORIZON DU DISCOURS DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU	183
<i>Isabelle CHANTELOUBE</i>	
LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE DANS L'ŒUVRE DE ROUSSEAU OU L'ÉDIFICATION D'UN CONTRE-MODÈLE	193
<i>Jérôme BOTTGEN</i>	

«TELS ÉTAIENT CES ILLUSTRÉS ROMAINS». ROUSSEAU LECTEUR DE CICÉRON	201
<i>Valérie PÉREZ</i>	
LA MÉDITERRANÉE OUTRE-MANCHE OU LE MACHIAVEL ANGLAIS DE ROUSSEAU	213
<i>Miryam GIARGIA</i>	
<i>L'EMILIO DISINGANNATO:</i> LA RÉACTION ANTI-ROUSSEAUUIENNE ET ANTI-RÉVOLUTIONNAIRE EN ITALIE (1760-1820)	229
<i>Barbara INNOCENTI</i>	
IV. DU CONTRAT SOCIAL AU PROJET DE CONSTITUTION POUR LA CORSE, RELECTURES AU XXI^e SIÈCLE	
LA RÉCEPTION DU <i>CONTRAT SOCIAL</i> DANS LA PENSÉE POLITIQUE MÉRIDIONALE	241
<i>Giulio GENTILE</i>	
LA MER MÉDITERRANÉE DANS LE <i>PROJET DE CONSTITUTION POUR LA CORSE</i> DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU: LES PIEDS DANS LA TERRE ET LES YEUX VERS LA MER	253
<i>Vincent GRAY</i>	
LES PASSEURS D'HUMANITÉ: DE THÉODORE I ^{er} À JEAN-JACQUES ROUSSEAU. ITINÉRANCE ET MAZZÉRISME	265
<i>Agnès ROGLIANO-DESIDERI</i>	
JEAN-JACQUES ROUSSEAU <i>PROJET DE CONSTITUTION POUR LA CORSE</i>	279
<i>Jacques DOMENECH</i>	

V. L'INDIVIDU, LA NATURE ET LA MUSIQUE

DEUX AUTOBIOGRAPHIES : <i>LES CONFESSIONS ET LE LIVRE DES JOURS,</i> ENTRE TRANSPARENCE ET OPACITÉ	347
<i>Akram EL Sissi</i>	
JEAN-JACQUES ET SES DOUBLES : ENJEUX D'UNE (NON-)RENCONTRE DANS LA <i>VITA</i> D'ALFIERI	379
<i>Jean-Damien MAZARÉ</i>	
PUIITS ET FONTAINES DE LA MÉDITERRANÉE REVISITÉS PAR JEAN-JACQUES ROUSSEAU	389
<i>Françoise BOCQUENTIN</i>	
DES <i>AMOURS DORMANS</i> DE N. BERNIER AU <i>DEVIN DU VILLAGE</i> OU COMMENT UNE MÉDITERRANÉE TEMPÉRÉE D'ART PARISIEN EST ENTRÉE DANS L'ŒUVRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU COMPOSITEUR ET THÉORICIEN DE LA MUSIQUE	403
<i>Annick FIASCHI-DUBOIS</i>	
« ROUSSEAU, ENGENDREUR DE TANT DE CHOSES » (AZORÍN)	423
<i>Daniel ARANJO</i>	
INDEX DES NOMS ET DES NOTIONS	455
INDEX DES TITRES	461